

ÉMILE OLLIVIER

L'EMPIRE LIBÉRAL

ÉTUDES, RÉCITS, SOUVENIRS

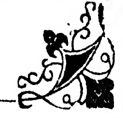
Que toutes tes paroles aient un accent d'héroïque vérité.

MARC-AURÈLE.

L'ANNÉE FATALE

(SADOWA 1866)

PARIS
LIBRAIRIE GARNIER FRÈRES
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

DU MÊME AUTEUR

COMMENTAIRE DE LA LOI SUR LES ORDRES (1859).

COMMENTAIRE DE LA LOI DES COALITIONS (1864).

DÉMOCRATIE ET LIBERTÉ (1867).

LE 19 JANVIER (1869).

UNE VISITE A LA CHAPELLE DES MÉDICIS (1872).

LAMARTINE (1874).

PRINCIPES ET CONDUITES (1875).

LE MINISTÈRE DU 2 JANVIER, MES DISCOURS (1875).

CONCILE DU VATICAN (1877).

THIERS A L'ACADÉMIE (1879).

LIBERTÉ DES SOCIÉTÉS (1880).

LE PAPE EST-IL LIBRE A ROME? (1882).

LE CONCORDAT EST-IL RESPECTÉ? (1883).

LE CONCORDAT ET LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT (1885).

LE CONCORDAT ET LE GALLICANISME (1885).

MANUEL DU DROIT ECCLÉSIASTIQUE (1885).

1789 ET 1889 (1889).

MICHEL-ANGE (1892).

DISCOURS POUR LE PRIX DE VERTU (1892).

SOLUTIONS POLITIQUES ET SOCIALES (1894).

L'EMPIRE LIBÉRAL, tome Ier, Du Principe des Nationalités (1895).

MARIE-MAGDELEINE, récit de jeunesse (1896).

L'EMPIRE LIBÉRAL, tome II, Louis-Napoléon et le coup d'État (1897).

L'EMPIRE LIBÉRAL, tome III, Napoléon III (1898).

L'EMPIRE LIBÉRAL, tome IV, Napoléon III et Cavour (1899).

L'EMPIRE LIBÉRAL, tome V, l'Inauguration de l'Empire libéral. — Le Roi Guillaume (1900).

L'EMPIRE LIBÉRAL, tome VI, la Pologne. — Les Élections de 1863. — La Loi des coalitions (1901).

L'EMPIRE LIBÉRAL, tome VII. — Le démembrement du Danemark (1903).

L'EMPIRE LIBÉRAL, tome VIII. — L'Année fatale. — Sadowa.

ÉMILE OLLIVIER

L'EMPIRE LIBÉRAL

ÉTUDES, RÉCITS, SOUVENIRS

Que toutes tes paroles aient un accent d'héroïque vérité.

MARC-AURÈLE.

L'ANNÉE FATALE
SADOWA (1866)

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1903

L'EMPIRE LIBÉRAL

ÉTUDES, RÉCITS, SOUVENIRS

LIVRE XV

LE PROLOGUE DE SADOWA

CHAPITRE PREMIER

CELA RECOMMENCE EN ALLEMAGNE

I

L'Académie aussi voulut avoir sa journée d'opposition. Elle avait nommé Paradol, afin qu'à propos de l'Histoire romaine de son prédécesseur il perçât de son dard subtil César et son historien. Aussi, tant qu'il se contenta de louer dans un style élégant les mérites de l'aimable Ampère, le public resta plutôt froid. Il ne s'anima qu'à la citation du passage de Montaigne sur Dion Cassius : « Il a le sentiment si malade aux affaires romaines qu'il ose soutenir la cause de Jules César contre Pompée et celle d'Antoine contre Cicéron. » L'orateur tourna ce passage

en attaque directe contre Napoléon III : « M. Ampère avait l'âme trop haute et l'esprit trop élevé pour avoir le sentiment jamais malade aux affaires romaines. » Les applaudissements s'échauffèrent et tournèrent à des trépignements portés jusqu'à l'ivresse au passage « sur le devoir de la conscience de ne pas incliner la pure et sublime notion du devoir devant les décisions contestables du Destin et, quoi que l'événement ait décidé, de garder sa propre conduite de toute souillure ».

Guizot, qui répondit comme directeur, parla aussi de Rome, non à propos de César, mais pour défendre le pouvoir temporel du Pape. Il ne se résignait pas à croire, lui le pontife protestant, « que les droits divers ne puissent pas obtenir le même respect, ni que l'avenir des peuples exige la ruine de leur passé, ni qu'il soit impossible d'assurer aux Romains leur juste part de progrès social et de liberté sans que la situation européenne du chef de l'Église catholique soit dénaturée et détruite. » Il aurait dû ajouter que c'était depuis des années le programme de l'Empereur tant raillé par les amis de l'orateur. Toutefois dans ce discours un peu vide il y avait une forte pensée sur la liberté de la presse que l'Empereur aurait dû méditer : « Le public voudrait avoir les services que la presse lui rend et les plaisirs qu'elle lui procure sans en courir les risques et en supporter les fautes. C'est une vaine et utopique prétention : on n'en profite pas sans en souffrir. La concur-

rence et la lutte du bien et du mal, de la vérité et de l'erreur, des bonnes et des mauvaises passions, c'est, dans la presse comme ailleurs, la condition de la vie dans les pays libres[1]. »

L'Empereur fut très poli avec Paradol : « Monsieur, je regrette qu'un homme d'autant d'esprit que vous ne soit pas de mes amis. » Et puis, une petite méchanceté de bonne grâce sur ce que « M. Paradol a été plus favorable à César dans son *Histoire universelle* qu'il ne l'a été dans son discours ».

Cet incident et maints autres disparurent devant l'intérêt tous les jours croissant des affaires d'Allemagne.

II

De Biarritz, dans un accès de brutalité, Bismarck avait entrepris, de concert avec l'Autriche, une campagne violente que l'opinion publique avait fort désapprouvée. Les anciens députés et les députés des Chambres allemandes, à l'exception des Prussiens devenus annexionnistes, constitués à Francfort en comité national, déclarèrent que les droits du peuple sleswig-holsteinois étaient violés par la Convention de Gastein, que toutes les représentations nationales allemandes devaient énergiquement intervenir pour la constitution immédiate de l'État de

1. Séance du 8 mars 1866.

Sleswig-Holstein, la convocation sans retard de la représentation du peuple, et la sauvegarde de tous ses droits; enfin, que c'était le premier devoir de refuser emprunts et impôts à tout gouvernement qui suivrait et servirait la politique de violence austro-prussienne. »

La Prusse et l'Autriche envoyèrent chacune une note au Sénat de Francfort, celle de l'Autriche, morose et lourde, celle de la Prusse âpre et comminatoire : « Nous avons dû nous convaincre que le Sénat voit avec indifférence le territoire de Francfort servir de foyer à des projets politiques aussi absurdes que préjudiciables à l'intérêt commun. Nous ne pouvons souffrir que, précisément au siège de la Diète, on travaille à miner les autorités existantes dans les principaux États de la Confédération; que, de là, il se répande dans le monde des publications qui, par leur grossièreté, l'emportent sur toutes les autres. Nous sommes d'avis, avec le gouvernement autrichien, que le renouvellement d'un pareil scandale public, n'atteignît-il, d'ailleurs, que les proportions d'une impuissante velléité, ne saurait être toléré. — Nous avons lieu d'espérer que le gouvernement de Francfort ne voudra pas mettre les deux grandes puissances allemandes dans le cas de prévenir, par une intervention directe, les conséquences d'une indulgence déplacée. » Le Sénat de Francfort ne tint aucun compte de la sommation, et n'interdit pas, le 11 octobre, une réunion du *National Verein*. Bismarck proposa à Mensdorff une

démarche en vue d'obtenir un ordre de la Diète contre cette tolérance à l'égard des réunions populaires. — « Soit, dit Mensdorff, mais à condition que la mesure de police soit étendue à tous les États confédérés. »

Bismarck était alors revenu à Berlin tout ragaillardi et retrempé par l'air et les bains de mer. Il trouvait les esprits plus agités encore qu'à son départ. De son oreille fine il entendait la protestation grossissante qui se propageait contre l'Autriche. Les représentants des États secondaires s'étaient flattés que la circulaire de Drouyn de Lhuys du 29 août inaugurait au profit du cabinet de Vienne et des petites cours allemandes une politique de résistance à la Prusse dont François-Joseph n'avait pas osé affronter les chances. Cette illusion avait été justifiée par le trouble que le gouvernement prussien avait d'abord ressenti; mais le voyage de Bismarck et ce que l'on racontait de l'excellent accueil qu'il avait reçu de Napoléon III avaient jeté l'opinion dans un courant opposé. Certains affectaient de croire qu'à Paris et à Biarritz, il avait obtenu des éclaircissements qui équivalaient à des excuses.

Bismarck sentit le piège que lui tendait Mensdorff par sa proposition d'étendre à la Confédération les mesures contre les réunions de Francfort : c'était lui faire endosser une part de l'impopularité de l'Autriche. Il laissa tomber la querelle, et s'occupa de gagner l'esprit public. Comme on disait beaucoup qu'à Biarritz il avait

fait marchandage de la terre allemande, il envoya à la *Gazette de la Croix* un article marqué de sa griffe pour dissiper ces rumeurs qui auraient fini par lui aliéner le *Nationalverein* et la partie militante de la nation : « Il n'est pas nécessaire d'avoir écouté aux portes pour savoir ce qui s'est passé à Biarritz. Que peut nous offrir la France à présent? qu'avons-nous à offrir à la France? — Nous protestons, en tout cas, contre la supposition que le gouvernement prussien aurait jamais formé le plan d'acheter les bons offices de la France aux dépens de l'Allemagne. Nous avons, à cet égard, une promesse royale si catégorique, qu'elle peut se passer de tout commentaire. — Nous repousserons, d'une manière aussi péremptoire, l'hypothèse que le cabinet de Berlin aurait jamais prêté les mains à une immixtion de la France dans les affaires intérieures de l'Allemagne. Ces deux suppositions écartées, le terrain sur lequel on pourrait s'entendre, devient très limité. De plus, il suppose la cessation de l'alliance austro-prussienne, et un changement total dans la constellation politique. Tant que la Prusse et l'Autriche resteront unies, il n'y aura ni question sleswigo-holsteinoise, ni question italienne. Tout ce qu'on aurait pu discuter serait donc d'une nature éventuelle et problématique, et nous considérons M. le comte de Bismarck comme un homme d'État trop clairvoyant et trop pratique, pour croire qu'il verrait un avantage à se lier les mains d'avance. Ce n'est pas par des traités éventuels, mais par des

actes positifs, que le cabinet prussien doit faire marcher l'histoire[1]. »

L'Autriche s'efforça de ne pas être devancée dans cette course à la popularité; elle laissa, elle aussi, tomber sa réclamation à Francfort et facilita ouvertement les menées d'Augustenbourg dans le Holstein. Gablenz avait paru d'abord s'y opposer : il avait notifié au prétendant de ne plus se considérer que comme un simple particulier; il lui avait retiré la loge royale au théâtre, avait interdit aux journaux de l'appeler Frédéric VII et d'attaquer la politique prussienne. Tout à coup, sur de nouvelles instructions, un revirement s'était opéré : il avait permis au Conseil de gouvernement ducal de fonctionner en liberté et autorisé à Altona une immense réunion populaire dans laquelle la Prusse avait été vilipendée et le Duc bien-aimé frénétiquement acclamé (23 janvier 1866).

Bismarck se plaignit : « La Convention de Gastein avait divisé l'administration, en laissant en commun la souveraineté : chacune des deux puissances devait donc garder intact le droit commun confié à sa gestion. » Il mit en demeure le cabinet de Vienne de s'expliquer; il l'accusa de se rapprocher, dans une intention hostile, de l'ennemi commun, la révolution, et de manquer à un engagement d'honneur en voulant disputer à la Prusse l'annexion des Duchés (26 janvier).

Mensdorff ne contesta pas ce point de départ.

1. 15 novembre 1865.

Mais selon lui le droit commun à sauvegarder était celui de la Diète qui s'était prononcée en faveur d'Augustenbourg. Tout en regrettant la réunion d'Altona, il dénia avec hauteur à Bismarck le pouvoir de contrôler les actes des agents de l'administration autrichienne dans le Holstein : le cabinet de Vienne s'était abstenu de relever les mesures prises par l'administration prussienne dans le Sleswig, bien qu'elles tendissent ouvertement à préparer l'annexion des Duchés; il n'avait rien entrepris qui pût être considéré comme une violation du pacte de Gastein (7 février 1866).

Le langage de Karolyi, ambassadeur autrichien à Berlin, était plein de confiance : « M. de Bismarck ne donnera aucune suite à sa démarche ; sa dépêche est un acte d'intimidation imaginé afin de calmer par une sorte de satisfaction les susceptibilités personnelles du Roi; cette tentative a échoué et les choses resteront dans l'état où elles sont depuis la convention de Gastein. Nous ne nous dissimulons pas qu'il nous sera difficile de décider les Prussiens à évacuer le Sleswig, mais nous avons dans le Holstein une situation si régulièrement établie qu'on ne peut tenter de nous en expulser sans une guerre à laquelle la Prusse ne saurait songer dans son isolement actuel; les puissances occidentales et tous les États allemands sont moralement de notre côté; l'Italie ne bougera pas sans l'assentiment de la France, et nous avons des raisons de penser que le cabinet de Paris ne lui permettra

pas de prendre les armes contre nous. Nous n'avons donc pas fait un mauvais arrangement à Gastein comme on l'a prétendu. »

Le silence de Bismarck parut d'abord confirmer ces appréciations optimistes. Il ne jugea pas qu'il y eût lieu à des manifestations plus énergiques, tant qu'il ne se serait pas débarrassé du Parlement qui gênait la liberté de ses mouvements. Il se contenta de dire à Karolyi que l'entente entre la Prusse et l'Autriche était rompue et que les relations intimes avaient cessé.

III

Bismarck avait un tel désir de s'arranger avec le Parlement, qu'il avait déjà l'année précédente conseillé au Roi de concéder le service de deux ans, en comblant le manque, qui en résulterait dans l'effectif, au moyen de rengagements encouragés par des primes comme en France. Le Roi s'était absolument refusé à ce qu'il considérait comme incompatible avec le service universel obligatoire. Or, cette concession étant la seule qui eût pu apaiser la Chambre, la session s'ouvrit dans les dispositions les plus menaçantes (13 janvier 1866). Le président Grabow l'inaugura en protestant contre les attaques injustes contenues dans le discours de clôture de la session précédente et les hostilités s'ouvrirent aussitôt. Une résolution fut présentée portant « que

le duché de Lauenbourg ne pouvait être annexé en droit tant que l'approbation des deux Chambres du Landtag n'avait pas été donnée (art. 2 de la Constitution), et qu'il paraissait en outre inadmissible que ce Duché, séparé de l'État prussien, ne fût uni qu'à la couronne par une union personnelle : c'était contraire à la Constitution qui interdit au roi d'être, sans l'assentiment des Chambres, chef d'un autre État étranger. Toute cette politique était un simple dérivatif n'ayant d'autre objet que le conflit intérieur. »

— « Pourquoi vous aurais-je consultés? riposta Bismarck. L'article 55 de la Constitution interdit au Roi de s'annexer un *empire étranger* sans votre autorisation, mais pouvez-vous sans rire appeler un empire étranger le *petit pays allemand* de Lauenbourg? Si le Grand Électeur, avant de signer l'une des clauses des traités de Wehlau, de Labiau, avait dû chaque fois convoquer ses États, je ne sais pas sous quelle domination serait aujourd'hui la patrie dont nous portons le nom. Quoique n'y étant pas obligés, nous aurions bien volontiers présenté un projet de loi si notre mariage avec vous avait été plus heureux. Mais quand vous profitez de tout projet qui vous est soumis pour chercher les éléments d'un procès en divorce, pourquoi viendrions-nous vous soumettre des actes que la lettre de la Constitution ne nous prescrit pas de vous soumettre? Nous n'attendons pas d'égards de votre part, n'en attendez pas de la nôtre. — Vous prétendez que le Duché n'appartient pas au Roi, mais à l'État.

Le vice de cette prétention est de SÉPARER LE ROI DE L'ÉTAT, SÉPARATION IMPOSSIBLE EN PRUSSE, de toute façon, en droit, en fait et politiquement. Nous n'avons pas établi une union réelle, parce qu'il n'est pas bon de donner cet exemple qu'un pays allemand n'ait qu'à tendre un doigt à la Prusse, pour se voir dépouiller contre sa volonté de tout ce qui constitue son existence propre et pour être uniformisé à la prussienne jusqu'à la peau. » Il repoussa le reproche de faire de sa politique extérieure un moyen de soutenir avec avantage la lutte contre les prétentions parlementaires. « Les affaires étrangères sont elles-mêmes un but que je mets au-dessus des autres. Et vous, Messieurs, vous devriez faire de même, car ce terrain que vous pouvez avoir perdu à l'intérieur, il vous serait certainement possible, sous quelque ministère libéral qui peut-être ne se fera pas trop attendre, de le regagner rapidement. (*Hilarité.*) Ce n'est point là une perte éternelle. Mais dans la politique extérieure il y a des moments qui ne reviennent pas. »

Dans cette discussion toute prussienne, un député, Frese, rappela le véritable droit dont personne n'avait paru avoir souci, en vertu duquel la cession n'aurait pu être valable, s'agissant d'un pays allemand, qu'avec l'approbation de la Diète et l'assentiment des Lauenbourgeois. Les traités de Vienne et de Gastein étaient des attentats. « Entre vos mains, s'écria-t-il, les lauriers de Duppel et d'Alsen se sont changés en une haie

d'épines. » — La résolution fut votée par 251 voix contre 44 [1].

A la même majorité l'Assemblée blâma les autorités des provinces rhénanes et le ministre de l'Intérieur d'avoir interdit une fête qui devait être donnée à Cologne aux députés progressistes.

La discussion la plus violente et aussi la plus importante, parce que l'intérêt en est toujours actuel dans tous les pays où se pratique le système parlementaire, vint à propos d'une poursuite ordonnée par la Cour suprême contre deux députés, qui, à la tribune, avaient accusé la magistrature de servilité. Le député Hoverbeck proposa de déclarer cet arrêt une violation de la prérogative parlementaire consacrée par l'article 84 de la Constitution aux termes duquel les membres du Landtag ne peuvent être appelés à rendre compte des opinions exprimées par eux que devant la Chambre elle-même, dans les formes réglementaires. « Sans doute, répondit Bismarck, les opinions des députés doivent être respectées, mais le privilège de l'insulte et de la calomnie ne peut être accordé à personne et surtout à des députés ayant reçu une haute culture intellectuelle, maîtres de leur parole et de leur pensée, hardis navigateurs sur les eaux de l'éloquence, tandis que cela est interdit à un homme sans culture dans toutes les situations de la vie. Les députés anglais n'ont le droit de tout dire impunément, que parce qu'il est dé-

1. Séance du 3 février 1866.

fendu en principe de publier leurs débats; si néanmoins on les imprime, chacun peut considérer un discours parlementaire comme un article ordinaire et réclamer de la justice réparation de l'offense qu'il contient. Les calomnies, les insultes ne sont pas des *opinions*, mais des *actes* : ils ne peuvent pas plus être commis impunément par des députés que par tout autre citoyen. Il n'appartient à aucun pouvoir politique de juger et de réformer une décision judiciaire. Les juges sont indépendants; ils ne doivent être soumis à aucune autre autorité que celle de la loi. »

« Il ne s'agit pas, répliqua le rapporteur, d'un empiétement sur les attributions de la justice, mais d'un acte de légitime défense contre un de ses excès de pouvoir. L'article de la Constitution est aussi clair que la lumière du jour. Un système qui se borne à demander journellement de plus grands sacrifices d'hommes et d'argent en comprimant toutes les libertés doit forcément crouler. Puisse-t-il, lorsque ce moment arrivera, n'enterrer que lui sous ses ruines. » — Le ministre de la Justice de Lippe dit « que la Chambre en cherchant à substituer ses décisions unilatérales aux lois du pays, se rendrait coupable d'un empiétement inouï sur le domaine du pouvoir judiciaire. La motion est de nature à provoquer des résistances matérielles aux mandements de la justice; la responsabilité de ces faits retombera sur ses moteurs. (*Bruit.*) Je n'hésite pas à déclarer que le gouvernement est en mesure de briser ces résistances (*Interruption.*) La Constitution, comme

toute loi, est sujette à l'interprétation des tribunaux. La Cour suprême l'a interprétée selon sa conscience. Fraction du Corps législatif, la Chambre n'a qu'une route à suivre; elle doit prendre, si elle le juge convenable, l'initiative d'une loi d'interprétation propre à effacer les ambiguïtés que présenterait le texte de la Constitution. Toute autre voie serait impuissante et compromettante pour sa propre autorité. » — Après un discours incolore de Mommsen, Gneist soutint que cet arrêt n'avait été obtenu que par des falsifications de la majorité judiciaire : on aurait complété la Chambre criminelle par des conseillers d'appel dont on était sûr, et ces suppléants provisoires auraient été appelés à opiner malgré la présence des titulaires qu'ils étaient censés remplacer et conjointement avec eux.

La discussion devenait de plus en plus violente. Twesten s'écria : « Les ministres dussent-ils couvrir leurs juges de toutes les décorations de la monarchie, ils ne parviendront pas à laver les souillures que ces hommes ont imprimées à leur honneur, à l'honneur de la Patrie. (*Applaudissements.*) Certes, pour nous autres députés, l'avenir est gros de menaces, mais tant mieux! Nous ferons d'autant plus vigoureusement notre devoir qu'il sera entouré, pour nous, d'un danger personnel. Le gouvernement dispose de l'autorité du nom royal, de l'argent, des canons, de la police et des tribunaux. Il a contre lui la conscience publique! (*Applaudissements.*) Ces violences marquent, habituellement, le commence-

ment de la fin. Le jour où Charles Ier voulut faire arrêter les membres des Communes fut le dernier de son autorité. Manuel, il est vrai, fut empoigné par des gendarmes, mais ce fut le trône et non la tribune, qui s'écroula. Le droit est pour nous, il finira par prévaloir. »

Le ministre de la Justice repoussa avec indignation des attaques qu'il qualifia d'outrageantes. Il nia toute intervention personnelle dans la décision de la Cour suprême. La liberté de discussion n'impliquait pas la liberté de l'injure et de la calomnie. Cette liberté excessive n'avait existé qu'en France, pendant la Terreur, et là, elle avait eu la conséquence qu'on guillotinait ceux qui se permettaient d'être d'un avis opposé à celui de la majorité. » — Le ministre de l'Intérieur Eulenbourg enchérit sur le ministre de la Justice; il traita la majorité de séditieuse et souleva une tempête d'interruptions en demandant si elle voulait devenir l'asile du crime?... Depuis longtemps, on n'avait assisté à une séance aussi violente. A plusieurs reprises, le public des tribunes s'associa aux manifestations passionnées de la gauche; des cris de : « C'est faux!... Fi donc! » interrompaient les ministres et les orateurs. Le président eut grand'peine à faire écouter Bismarck. La motion de blâme fut votée par 263 voix contre 35 [1].

La Chambre avait cru servir les principes libéraux en repoussant la thèse de Bismarck; et

1. Séances des 9 et 10 février 1866.

cependant elle seule était conforme aux saines exigences d'un gouvernement libre. Il n'y a pas de vraie liberté avec l'omnipotence despotique d'une assemblée. Au-dessus d'elle doit exister, indépendant et protecteur, un corps judiciaire inamovible investi du pouvoir de sauvegarder, contre les entraînements oppressifs d'une majorité d'un jour, les principes supérieurs de la Constitution et les droits inaliénables du citoyen. Il en eût été ainsi dans notre ancienne monarchie si l'absolutisme royal des Bourbons n'avait détruit le veto judiciaire des parlements, comme il a détruit toutes les libertés de l'ancienne constitution française. En Amérique, une Haute Cour de justice inamovible est investie, à la requête de tout citoyen, du droit de considérer comme non avenues les lois inconstitutionnelles; c'est pourquoi la liberté américaine, malgré le vice démocratique, est indestructible. — Il est également inadmissible que le droit d'injure et de calomnie soit impunément exercé par les députés et que ceux qui font les lois jouissent du privilège de se mettre au-dessus d'elles. Tant que les paroles ne sont pas sorties de l'enceinte législative, elles ne relèvent que du pouvoir disciplinaire du président; aussitôt qu'elles s'étalent dans les journaux, elles appartiennent à la justice commune, et celui qu'elles ont atteint dans son intérêt ou dans son honneur a le droit d'en obtenir réparation.

Une lettre du ministre président notifia à la

Chambre que Sa Majesté refusait de recevoir ses trois résolutions, parce qu'il les jugeait inconstitutionnelles : il n'appartenait pas à la Chambre de déclarer non valables en droit des traités d'État conclus par Sa Majesté le roi, ni de contester des arrêts judiciaires, ni enfin d'intimer des prescriptions aux agents du pouvoir exécutif.

La Chambre passa dédaigneusement à l'ordre du jour sur la lettre du ministre. Puis, elle se mit à discuter la motion du député Reichensperg, du centre catholique, proposant une Adresse au Roi, par laquelle Sa Majesté serait suppliée de reconnaître, en principe, les prérogatives que l'assemblée revendique en matière de budget. La gauche s'éleva avec force contre l'idée d'en appeler de nouveau au Roi. « Le dissentiment qui existe entre le gouvernement et la Chambre est trop profond, et il porte sur des points trop essentiels, pour qu'il soit possible d'arriver à une transaction. Nous avons la justice et le sentiment national pour nous; nous devons nous borner à défendre obstinément les droits du peuple contre l'absolutisme et les intérêts de caste. » La motion fut rejetée. — Alors, Bismarck, qui avait assisté silencieux à la plus grande partie du débat, se leva inopinément et donna lecture de deux ordres de cabinet : le premier annonçant la prorogation immédiate de l'Assemblée, et le second la convoquant le lendemain au château, afin de recevoir communication du message de clôture de la session. — Le président eut beaucoup de peine à obtenir le

silence et à faire entendre les paroles d'adieu. — Le lendemain le Roi lut un discours plus altier que les précédents. Et l'on se sépara après onze séances de session (du 15 janvier au 22 février 1866).

IV

Bismarck, dégagé des soucis parlementaires, eût voulu brusquer l'Autriche aussi vertement que ses députés. Mais le Roi n'allait pas volontiers à ces résolutions extrêmes. Il convoqua un grand conseil (28 février 1866) auquel, avec les ministres, assistèrent le Prince Royal et les généraux Moltke, Manteuffel, Alvensleben et Goltz expressément mandé de Paris.

Guillaume présenta un exposé très irrité du différend : ce qui se passait dans le Holstein était une preuve non douteuse de la haine de l'Autriche ; cette conduite devait cesser même au prix d'une guerre. — Bismarck fit un tableau de tous les procédés hostiles dont on avait à se plaindre pendant les dernières années ; la guerre était inévitable en tous cas ; il était plus sage de l'entreprendre dans la situation favorable actuelle que de laisser l'Autriche choisir son heure. — Manteuffel fit remarquer qu'en fait dans les Duchés on était à l'état de guerre, et que ce n'était que grâce à la prudence de Gablenz qu'elle n'avait pas éclaté déjà. — Goltz raconta qu'avant son départ il avait interrogé Drouyn de Lhuys et l'Empereur afin d'en apprendre si, dans

les complications nouvelles, la France conserverait la même neutralité bienveillante. Drouyn de Lhuys en avait donné l'assurance. « Ces dispositions françaises n'avaient pas changé, mais si les dissentiments actuels n'étaient pas aplanis, des intérêts plus généraux que ceux actuellement engagés pourraient se trouver mis en cause; il examinerait alors ce que les convenances françaises conseilleraient, en se laissant guider uniquement par les nécessités de la situation et les avantages qu'on recueillerait des alliances. Mais rien ne faisait encore prévoir de semblables conjonctures et *il était impossible de tracer une politique, et à plus forte raison de prendre des engagements sur une éventualité qui pourrait ne pas se réaliser*. Le cabinet de Berlin sait d'ailleurs que notre gouvernement n'est animé envers la Prusse de nul sentiment de rivalité ou d'envie et qu'il reconnaît pleinement la part légitime d'influence qui lui appartient en Allemagne[1]. » L'Empereur avait répété les mêmes assurances, avec une nuance de sympathie affectueuse : « N'accordez jamais d'importance, avait-il dit à Göltz, à des informations de journaux relatives à un rapprochement entre Vienne et Paris. Des affirmations de ce genre, émanant même d'un de mes ministres, n'auraient pas d'importance : *je sais seul ce que sera la politique extérieure de la France*. » On pouvait donc être tranquille du côté de Napoléon III. — Moltke

1. Drouyn de Lhuys à Benedetti, 22 février 1866.

déclara que la condition essentielle d'un succès vraisemblablement certain était la coopération militaire de l'Italie : l'Autriche alors, par son plus grand effort, mettrait en ligne 240 000 hommes auxquels la Prusse pourrait opposer un effectif égal sans appeler la Landwehr sur le champ de bataille, et 50 000 hommes seraient encore disponibles contre la Bavière et les autres États du Sud. — Bismarck dit que la Bavière ne devait pas être considérée comme ennemie. D'accord avec Moltke sur l'importance d'une diversion de l'Italie, il proposa d'envoyer le général lui-même à Florence en négociateur d'une alliance.

Deux seules personnes ne partagèrent pas l'entraînement belliqueux : le prince héritier et le ministre des Finances Boldenswing. A l'avis du prince, la guerre contre l'Autriche serait une guerre entre frères dont l'étranger ne tarderait pas à se mêler. Le ministre des Finances déclarait les finances hors d'état de supporter le fardeau d'une grande lutte militaire.

Bataille était le mot qui sortait de cette délibération et chacun l'attendait du Roi ; cependant il ne le prononça pas. Il dit : « La possession des Duchés est digne d'une guerre, toutefois l'explosion de cette guerre ne doit pas être hâtée, car s'il était possible d'atteindre pacifiquement le but poursuivi, un tel résultat serait toujours préférable. La décision dépendra de la conduite ultérieure de l'Autriche. Pour le moment on doit se borner à des pourparlers diplomatiques. Il désirait la paix, mais s'il le fallait, après avoir

prié Dieu de lui montrer le droit chemin, il considérerait la guerre comme juste. »

Ce n'était pas tout ce que désirait Bismarck, cependant c'était quelque chose; il marcha de l'avant comme s'il avait obtenu tout. Il renvoya Goltz à Paris avec des instructions nouvelles et une lettre autographe du Roi, et il se mit à enguirlander l'Italie.

Jusque-là les relations entre la cour de Berlin et celle de Turin avaient été plus que froides. En 1865, le prince héritier, étant venu en Italie avec sa jeune épouse, ne s'était pas arrêté à Turin ; le prince Humbert avait vainement essayé de le retenir à Milan, et le prince prussien avait mis quelque affectation à se laisser fêter à Vérone et à assister aux revues de Benedek. Quand Bismarck au lendemain de Gastein parla d'établir de meilleures relations en envoyant l'Aigle-Noir à Victor-Emmanuel, Guillaume s'y était refusé : il trouvait peu convenable, alors que l'Autriche venait de manifester son intention d'entretenir de bonnes relations avec la cour de Berlin, de prendre, sans cause apparente, l'initiative d'une démarche qui devait nécessairement être considérée à Vienne comme désobligeante. A la suite des premières difficultés dans le Holstein, le Roi ne fit plus d'objection, surtout lorsque François-Joseph eut envoyé le grand cordon de Saint-Étienne au prince impérial.

Dans le même temps, Bismarck redevenait agressif contre l'Autriche. Il annonça à une députation de dix-neuf hobereaux du Holstein la

résolution de poursuivre avec fermeté l'annexion, à tous les points de vue si désirable, des Duchés à la Prusse (2 mars). Par un édit royal (11 mars) il déclara passible des peines les plus sévères toute personne qui, par ses actes ou ses paroles, porterait atteinte aux droits de souveraineté du roi de Prusse ou de l'Empereur dans les Duchés unis ou dans un seul.

Il tint à la femme de l'ambassadeur de Saxe à Berlin, Hohenthal, un propos qui fit grand bruit. — Est-il vrai, lui avait demandé la comtesse, que vous voulez nous faire la guerre, expulser l'Autriche de l'Allemagne, et vous emparer de la Saxe? — N'en doutez pas, chère comtesse, je n'ai jamais eu d'autre pensée et je n'ai cessé de m'y préparer depuis que je suis entré au ministère. Le moment ne tardera pas; nos canons sont fondus aujourd'hui, et bientôt vous aurez l'occasion de vous assurer si notre artillerie transformée n'est pas de beaucoup supérieure à l'artillerie autrichienne. — Vous me faites frémir, en vérité, et puisque vous êtes en veine de franchise, dites-moi ce que j'aurais de mieux à faire si vos sinistres prévisions venaient à se réaliser. J'ai deux propriétés : devrai-je chercher un refuge dans mon domaine de Bohême ou dans mon château près de Leipzig? — Si vous m'en croyez, n'allez pas en Bohême, vous y seriez exposée à de terribles aventures; c'est là que nous battrons les Autrichiens et il y aura plus de blessés que vos gens n'en pourront soigner; allez en Saxe; il ne se passera rien du côté de

Leipzig et votre château de Knautheim n'est pas sur une route d'étapes; vous ne serez pas même importunée par des billets de logement. »

« Je me suis débarrassé par une raillerie d'une curiosité indiscrète de femme », dit-il à qui l'interrogea sur la portée de ses paroles.

En Saxe on prit la raillerie au sérieux et l'on demanda secours à l'Autriche.

V

La lettre du roi Guillaume que Goltz, avec l'approbation de Napoléon III, laissa ignorer à Drouyn de Lhuys, annonçait une évolution dans la politique agressive de Bismarck, dont le Roi adoptait les principes, tout en ne se décidant pas encore à les pousser à l'extrême. La guerre pour l'annexion des Duchés eût mis toute l'Allemagne du côté de l'Autriche et elle n'aurait pas assez rapporté à la Prusse; en flattant la passion nationale de l'unité, on s'annexerait plus en encourant moins d'hostilités : Goltz fut chargé de ne pas le laisser ignorer à l'Empereur. Il lui dit en propres termes que l'objet de l'action politique de la Prusse ne se bornerait plus désormais aux Duchés, qu'elle tendrait à établir une union étroite des États du Nord de l'Allemagne sous une direction prussienne, analogue à celle que la Constitution de l'Empire, en 1849, avait établie pour toute l'Allemagne, sauf une limitation plus étroite du pouvoir parlementaire et une autono-

mie plus forte des divers États. Il fit même entendre que l'un ou l'autre de ces États, à cause de son attitude hostile, aurait à subir une domination plus directe, et enfin que si la Bavière, sur laquelle Bismarck s'obstinait à compter, accordait sa coopération, elle recevrait la direction militaire du Sud Allemand à l'exclusion de l'Autriche.

Bismarck abattait son jeu sur la table et l'Empereur n'était plus autorisé à dire que le ministre prussien restait dans les nuages des généralités insaisissables. Goltz pouvait donc nous interpeller : « Maintenant que vous savez ce que nous voulons et où nous allons, communiquez-nous vos intentions. Nous combattrez-vous ou nous laisserez-vous faire, et si vous nous laissez faire sera-ce gratis ou moyennant un prix, et dans ce dernier cas, quel sera ce prix? »

L'Empereur ne blâma pas l'entreprise : il jugea excellent qu'on se donnât un but plus élevé que la petite question des Duchés ; mais il n'indiqua pas ce qu'il voulait. Il observa en passant qu'en ouvrant une carte, on pouvait se rendre compte de la différence qui existe entre les frontières actuelles de la France et celles qu'elle avait en 1814. Toutefois il n'appuya pas et se contenta de dire : « Nous verrons plus tard : le gouvernement prussien peut compter sur ma neutralité bienveillante et le Roi sur mon amitié ; nous nous entendrons facilement avec lui, je l'espère. »

Goltz considéra « comme un avantage, que

l'Empereur, ajournant les négociations, lui eût épargné le désagrément de le froisser par le refus d'un désir exprimé. De l'allusion aux frontières de 1814 il concluait que ce serait la compensation réclamée par Napoléon III si la Prusse s'annexait plus que les Duchés. Bismarck répondit incontinent qu'il fallait laisser dormir la question, et que si elle était soulevée il opposerait un refus net à toute demande de cession d'une terre allemande. — Goltz avait attaché trop d'importance à une allusion fugitive, l'Empereur ne reparla plus de la frontière de 1814, et Bismarck fut réduit encore à se demander : Que veut donc l'Empereur?

Il n'en fut que plus pressé d'obtenir le concours de l'Italie. Suivant sa méthode d'inaugurer les unions politiques par une union économique, il avait hâté la conclusion du traité de commerce tour à tour repris et abandonné (2 mars 1866). Il charge Goltz de faire savoir par Nigra à La Marmora qu'il désirait l'envoi *secret* à Berlin d'un officier. La Marmora restait toujours, envers la Prusse, combattu entre deux sentiments : il admirait son armée, et il se défiait de son ministre. La facilité avec laquelle Bismarck avait entrepris les négociations d'un traité de commerce, puis les avait abandonnées, la Convention de Gastein succédant sans avertissement à des ouvertures d'une alliance offensive et défensive, l'avaient laissé plein de soupçons, quoique cet accord imprévu eût valu à l'Italie la reconnaissance jusque-là différée des États du Sud et

de la Bavière (18 novembre 1865) qui, par dépit contre l'Autriche, se décidèrent à vaincre leurs répugnances légitimistes. N'espérant pas un concours loyal et sérieux de la Prusse, ne comptant pas sur une guerre prochaine entre les deux puissances germaniques, il avait essayé de se rapprocher de l'Autriche et d'en obtenir la cession volontaire de la Vénétie moyennant indemnité. Cependant quand Usedom, qui s'était éclipsé après la Convention de Gastein, reparut un peu embarrassé à Florence et communiqua l'invitation de Bismarck de lui envoyer quelqu'un, il l'accueillit et choisit le général Govone, officier des plus distingués, aussi remarquable sur le champ de bataille que dans le cabinet[1], homme d'intelligence et de ressources, plein de feu dans l'esprit, fin, ferme, loyal, digne de la confiance qu'on lui témoignait.

Sur ces entrefaites un événement imprévu parut, un instant, détourner l'Italie de l'alliance que lui offrait Bismarck.

1. Né en 1825.

CHAPITRE II

CHUTE DE COUZA

I

Le 24 février 1866, on apprit dans toutes les capitales d'Europe que le prince de Roumanie, Couza, venait d'être renversé. Le 23, à sept heures du soir, un jeune inconnu, se présentant au Prince, lui dit : « Monseigneur, une révolution doit éclater cette nuit. » Couza, comptant sur la fidélité des chasseurs, sa troupe de confiance, de garde ce jour-là. rassuré. en outre. par les renseignements de son préfet de police, ne tint nul compte de l'avertissement. A trois heures du matin, il est réveillé en sursaut : des officiers font irruption dans sa chambre, où il était avec sa maîtresse. Le pistolet en main, ils le somment de signer son abdication; il hésite un moment, signe, puis s'habille; on le conduit dans une maison particulière. De là il envoie son valet de chambre instruire notre consul général du lieu de sa retraite. Le consul le trouve très calme : « Je n'ai cédé, dit-il, à aucune contrainte matérielle, mais au désir de mettre fin à un rôle

qui me pesait depuis longtemps. » Il le prie de détourner un certain colonel Salomon de l'idée de soulever son régiment en sa faveur et dans ses rapports à l'Empereur de demander qu'on respecte les vœux du pays.

Un gouvernement provisoire, constitué dans l'ombre, fut aussitôt déclaré. Le prince de Samos, Jan Ghica, qui, en 1848, avait travaillé au renversement de Bibesco, en fut le président; Rosetti y représentait le parti révolutionnaire. Les Chambres, en même temps, acclamèrent à l'unanimité le comte de Flandres, frère du roi de Belgique, sous le nom de Philippe Ier.

II

Ce coup de main rapide était le résultat d'une longue préparation.

L'élection de Couza avait été un coup de théâtre improvisé de la dernière heure et imposé par la foule, pour empêcher la dissolution qu'allaient produire les compétitions inconciliables des membres des familles historiques. Ces candidats éliminés ne pardonnaient pas à l'inconnu qui, sans y avoir pensé, les avait supplantés. Il eût pu braver leur mauvais vouloir s'il s'était livré au parti des Bratiano et des Rosetti. Ceux-ci l'avaient espéré et Rosetti s'écriait au lendemain de son avènement : « Le prince est sublime en toutes choses! » Il cessa de l'être en quoi que ce soit dès qu'il ne consentit pas à devenir leur serf et

se fut confié à Barbe Catargi. Quelques scélérats subalternes de leur bande assassinèrent cet orateur de premier ordre, éminent par la culture, le courage et l'honnêteté, comme à Rome d'autres révolutionnaires avaient assassiné Rossi (23 juin 1862). Alors Couza ne pouvant se fier ni aux conservateurs, ni aux révolutionnaires, appela aux affaires Kogalnitchanou, libéral modéré et progressiste. Il le chargea de résoudre les trois questions qui agitaient la Roumanie depuis tant d'années, celle des couvents dédiés, de la propriété des paysans, de l'instruction publique.

Conservateurs et révolutionnaires se coalisèrent contre ce programme de progrès, que les uns ne consentaient pas à laisser au prince l'honneur de réaliser, et dont les autres ne voulaient pas du tout. Entre les vainqueurs et les vaincus de 1848, entre ceux qui avaient renversé Bibesco et ne cessaient de le calomnier et ceux qui le considéraient comme un bon prince injustement renversé, se noua une coalition dont le but commun était une haine ambitieuse.

Couza, néanmoins, réussit à trancher l'interminable question des couvents dédiés. L'Église grecque possédait le cinquième des terres les plus belles et les plus fertiles de la Roumanie, d'un revenu de vingt-cinq millions, représentant un capital de six cents millions. Elles avaient été attribuées à des couvents au nombre de 72, appelés *Dédiés*, parce que leurs fondateurs les avaient consacrés par des actes nommés *Chrysobulles*, aux Lieux-Saints, c'est-à-

dire aux quatre sièges patriarcaux de. l'Église grecque, aux communautés du mont Sinaï, du mont Athos et de diverses provinces de la Roumélie. Ces couvents étaient administrés par des *Hégoumènes* nommés par les communautés et les patriarches grecs. Pendant bien longtemps leurs privilèges n'avaient pas été contestés et ils avaient même été accrus par les princes phanariotes. En 1821, les *Hégoumènes* employèrent leurs revenus à soudoyer des corps francs au profit de la Grèce insurgée. Le gouvernement turc exigea par un firman leur expulsion et leur remplacement par des moines indigènes. En 1827 un Hatti cherif de pardon effaça ce passé.

Les princes roumains prétendaient que ces couvents étaient soumis à leur surveillance, non seulement comme toutes les propriétés quelconques de leur domination, mais d'une manière toute spéciale. Les couvents, disaient-ils, avaient été fondés sous certaines conditions : par exemple, obligation de nourrir et de doter un certain nombre de filles indigentes, d'ériger des hospices d'aliénés, de donner l'hospitalité aux pèlerins et voyageurs, de tenir table ouverte pour les pauvres, de répandre des aumônes, d'avoir une typographie pour l'impression des ouvrages ecclésiastiques, etc. Ce n'est qu'après l'accomplissement de ces conditions et après avoir largement pourvu à l'entretien des édifices religieux et aux frais du culte, que l'excédent des revenus pouvait être envoyé aux monastères des Lieux-Saints. Il appartenait à la puissance territoriale de veiller

à l'exécution des chrysobulles d'institution. Or, ces actes étaient ouvertement violés : les moines envoyaient d'abord leurs subsides aux Lieux-Saints, laissaient dépérir les monastères de la Roumanie, ne subvenaient à aucune des charges qui leur étaient imposées. Les princes roumains entendaient faire cesser ces abus.

Les Pères grecs opposèrent leur droit de propriété jusque-là incontesté sur les couvents dédiés, droit de propriété sur lequel l'État n'avait pas plus de surveillance à exercer que sur toute autre propriété roumaine; ils contestèrent véhémentement qu'ils eussent manqué à aucune des conditions stipulées dans les fondations. Et comme les princes les menaçaient d'imposer leur volonté par la force, ils réclamèrent contre cette menace la protection de la puissance suzeraine, la Turquie, et celle de la Russie qui s'était investie du protectorat du culte grec. Le débat, purement intérieur jusque-là, devint international : il fut soumis au Congrès de Paris. Le Congrès invita les parties intéressées à trancher leur différend au moyen d'un compromis d'abord, puis d'un arbitrage; puis, en cas de division des arbitres, par la sentence d'un surarbitre.

Couza adopta une thèse plus radicale que celle de ses prédécesseurs. Eux s'étaient considérés comme des surveillants, des tuteurs des fondations; lui affirma qu'elles appartenaient en toute propriété à l'État et qu'il était maître d'en disposer à son gré. Les moines et la Turquie lui

opposèrent le protocole du Congrès de Paris.

— De quoi se mêlent ces diplomates européens? répliqua Couza; les questions intérieures sont notre affaire et non la leur; nous n'entendons pas subordonner notre législation à leur bon plaisir. Mes prédécesseurs n'ont pas été assez radicaux en prétendant n'être que des surveillants et des tuteurs; les fondations religieuses sont une propriété de l'État dont il est maître de disposer à son gré. — Il ne se prêta donc ni à un compromis ni à un arbitrage et, s'instituant propriétaire, il fondit à coups redoublés sur les moines, les accusa d'être des intrus en possession illégale de leurs biens et de viser à établir un État dans l'État. Il refusa de reconnaître les Hégoumènes nommés par les chefs des communautés, interdit l'usage de la langue grecque dans l'office divin de tous les monastères, ordonna que tous les revenus fussent versés dans la caisse de l'État, défendit d'intenter aucun procès et de faire aucun acte judiciaire sans l'assistance des avocats de l'État, mit les vases et objets précieux des monastères sous la surveillance des protopopes locaux, en cas de besoin sous celle de l'autorité civile; prescrivit de déposer tous les titres et actes provisoirement dans un monastère sûr, gardé par un poste militaire bien armé et, enfin, les fit transporter aux Archives.

Le Père Cyrille, épitropope des monastères du Saint-Sépulcre en Valachie, s'étant opposé au paiement des fermages des terres de son monastère aux caisses du Trésor, fut destitué et traduit

devant la justice criminelle. Le même traitement fut infligé à quiconque osa officier en langue grecque, ou se refusa à abandonner la gestion des biens de son couvent. Le tout fut couronné par une loi de sécularisation du 24 décembre 1863, déclarant les biens des monastères de Roumanie, dédiés ou non dédiés, biens de l'État. En retour de ce qu'on leur enlevait, on attribuait aux Lieux-Saints une somme de 27 millions une fois payée (80 millions de piastres).

L'Europe, comme on disait alors, réunie en conférence à Constantinople, déclara nulles toutes les mesures radicales de ce petit prince qui la bravait : il ne lui appartenait pas de résoudre seul, de son autorité propre, des difficultés dont elle s'était attribué l'examen et la solution ; elle nomma une commission, et prescrivit que les revenus des couvents seraient intégralement versés, d'une manière qui en assurât la conservation, dans une caisse spéciale, sous la surveillance des puissances (9-14-28 mai 1864.) De leur côté les chefs des Lieux-Saints déclarèrent solennellement que, dans aucun cas, leur conviction religieuse et la conscience de leur devoir ne leur permettraient d'admettre l'expropriation de l'Église, ni d'accepter une indemnité quelconque (22 septembre 1864).

Les protestations des puissances et des patriarches n'eurent pas plus de résultat contre les lois de sécularisation roumaines qu'elles n'en eurent en Italie et au Mexique contre des mesures

de même nature prises à peu près dans le même temps. Le petit prince brava les protestations des puissances qui s'évanouirent en fumée, mais Gortchacow ne lui pardonna pas cette destruction des monastères grecs qu'il considérait comme les avant-postes de la Russie.

III

Cette campagne avait été conduite par Couza avec l'assentiment des partis et des Chambres dans lesquelles il n'y eut que trois voix contre la sécularisation. Il ne rencontra pas le même concours pour ses autres projets de réforme. Il ne parvint pas à obtenir le vote du code rural, ni la loi sur l'instruction publique, et la coalition, maîtresse de l'assemblée, prononça un vote de blâme contre le ministère. Kogalnitchanou donna sa démission; le prince ne l'accepta pas. Après une courte prorogation, il demanda par un message aux députés de voter d'urgence une loi établissant le suffrage universel, afin qu'il pût soumettre au peuple tout entier le dissentiment. La Chambre refusa de discuter le projet jusqu'à ce que satisfaction eût été donnée au vote de méfiance contre le ministère. Là-dessus, à un signe du ministre, un bataillon d'infanterie envahit la salle et expulse les députés (14 mai 1864). Le prince fait un appel au peuple : il lui soumet un statut et une loi électorale.

Le statut créait deux Chambres : une de députés

renouvelable par tiers tous les deux ans, et un Sénat composé de membres de droit, de membres désignés par le prince, ou par les conseils généraux, un des meilleurs Sénats qu'on ait jamais institués. La loi électorale accordait le suffrage à tout Roumain, même juif. Ceux qui ne savaient pas écrire étaient autorisés à faire inscrire leur nom par d'autres.

Le plébiscite fut voté par 682 621 voix contre 1 307 (27 mai 1864).

La Porte et les puissances approuvèrent ces changements et renoncèrent même pour l'avenir à toute immixtion dans les arrangements intérieurs, pourvu qu'ils ne détruisissent pas les droits de la puissance suzeraine (28 juin 1864).

Affermi dans son pouvoir, Couza décrète l'émancipation rurale du paysan, et le rend propriétaire; il établit l'instruction gratuite à tous les degrés et obligatoire au degré primaire, introduit le Code civil Napoléon, promulgue un Code pénal et de commerce, adopte le système décimal.

Ces réformes accroissent la rage des coalisés, car elles popularisent le prince. Ils resserrent leur trame et, afin d'écarter leurs dissentiments personnels, prennent l'engagement de choisir, quand ils auront rendu le trône vacant, un prince étranger appartenant à une des familles régnantes[1].

Ils travaillent furieusement à préparer cette vacance. Brancovan et Bratiano, agissant à

1. L'acte était signé : « Prince Gr. Brancovan, prince G. Stirbey, prince Dém. Ghika, Jon Ghika. An. Panu, C. Braïloi, Jean Bratiano, C.-A. Rosetti. »

Paris sur deux mondes différents, commencent contre Couza une campagne analogue à celle des insurgés polonais contre Wielopolski : tous ses actes sont calomniés, ses torts réels démesurément grossis, les réformes énormes qu'il accomplit considérées comme des leurres; la loi électorale est une mystification, le Code rural une jonglerie. Nos journaux, entraînés par leurs fausses informations, représentent comme un lieutenant de Pétersbourg, comme un ennemi de notre influence un prince tout dévoué à la France et à son empereur, dont les soldats portaient notre uniforme, étaient instruits par nos officiers, et à qui ses sympathies françaises avaient, autant au moins que la sécularisation des couvents dédiés, valu l'hostilité de Gortchacow, surtout celle de son ambassadeur à Constantinople, le général Ignatiew.

Napoléon III lui-même se laissa influencer et il ne consentit pas à envoyer le grand cordon de la Légion d'honneur que Couza désirait vivement comme témoignage de son union avec nous.

Ces machinations n'inquiétaient pas le prince : il comptait sur le paysan-propriétaire et sur l'armée; il se considérait comme inexpugnable.

Déjà une émeute de la démagogie de Bucharest avait été sévèrement réprimée (3-15 août 1865). Les conjurés ne pouvaient rien sur le paysan qui, d'ailleurs, là comme partout, n'intervient que comme le chœur dans la tragédie antique, pour se lamenter ou s'applaudir de l'action à laquelle il est demeuré étranger. Ils s'appliquèrent à dé-

baucher l'armée. Un comité se forma, composé de 7 à 800 membres, qui s'imposèrent une cotisation mensuelle de deux ducats; on se procura, je ne sais comment, d'autres ressources, et l'on acheta des officiers dont un certain nombre devaient être atteints par des réformes financières annoncées, et grâce à cette corruption l'armée avait abandonné son chef, et la conjuration n'avait rencontré nul obstacle.

Couza, transporté au palais de Kotroceni, adressa à un des membres du gouvernement une adhésion au nouveau prince proclamé, sollicitant de quitter le territoire. On le lui permit. Accompagné par un de ses aides de camp jusqu'à la frontière, il s'en vint à Vienne et visita incognito Gramont, notre ambassadeur. Son langage fut sans amertume : il n'accusait personne et il quittait sans regret un trône qu'il avait occupé sans satisfaction. Seulement, convaincu que l'empereur Napoléon III était le soutien le plus efficace de la Roumanie, quoiqu'il n'eût d'autre désir que de s'ensevelir dans sa retraite, il se montrait prêt à se rendre à Paris si l'Empereur trouvait quelque intérêt à l'interroger. L'Empereur ne crut pas devoir accepter cette offre. Couza ne revint plus au pays natal que dans un cercueil et cette fois au milieu des ovations. Il avait été un innovateur audacieux, un patriote dévoué, mais il avait donné prise sur lui par l'incorrection de ses mœurs, vivant presque publiquement avec une princesse ***, tandis que sa femme était reléguée dans un coin du palais. On

ne peut non plus l'exonérer de toute responsabilité dans les désordres financiers de son administration; toutefois, on a eu tort de ne pas le reconnaître, ce sont les hommes de 48 surtout, qui gaspillèrent les belles ressources laissées par le prince Bibesco, et si aucun remède ne put être apporté à cette déplorable situation, cela tint à l'anarchie dans laquelle les partis implacables plongèrent systématiquement le pays, afin d'en discréditer le chef.

IV

En Turquie, on savait Couza miné et sa chute prochaine : on ne prévoyait pas un dénouement aussi brusque. L'émotion fut vive : le ministre des Affaires étrangères, Ali, convoqua chez lui les représentants des puissances garantes. Il leur déclara solennellement que le firman de 1861 ayant limité l'union des principautés au règne du prince Couza, cette union cessait de plein droit par son renversement. Il leur proposa de désigner un de leurs délégués qui, de concert avec un commissaire impérial, irait procéder à une enquête sur la révolution, ses causes et ses conséquences. Enfin il annonça qu'il envoyait au quartier général de Choulma l'ordre de rapprocher des troupes de la frontière moldo-valaque et de garder toute la ligne du Danube. Moustier, l'ambassadeur français, était favorable aux Roumains, comme leur était hostile Ignatiew qui

disait tout haut : « On veut soulever de nouveau la question d'Orient; eh bien, nous recommencerons la guerre. » Cependant aucun d'eux n'ayant d'instructions, ils en référèrent à leur gouvernement.

Drouyn de Lhuys proposa aux puissances de dessaisir la conférence de Constantinople et de transporter la délibération à Paris. La Prusse et l'Autriche furent aussi empressées l'une que l'autre à déclarer leur désir de conformer leur politique à celle de l'Empereur. Gortchacow se fit davantage prier. Selon lui les conférences antérieures ayant conclu des accords formels en prévision des événements qui venaient de se réaliser, il ne s'agissait que de savoir si ces conventions seraient ou ne seraient pas exécutées. Si elles l'étaient, l'action des ambassadeurs accrédités à Constantinople serait suffisante : si elles ne l'étaient pas, à quoi bon réunir une nouvelle conférence dont les décrets ne seraient pas plus respectés que les précédents? Il ne céda qu'aux instances du cabinet de Londres et aussi, dit-il à notre ambassadeur, à « la conviction qu'une affaire traitée sous les yeux mêmes de Napoléon III, ne pouvait manquer d'être envisagée avec les vues les plus élevées et les plus propres à amener une conciliation. »

La France proposa le maintien et la consécration définitive de l'union, et l'élection d'un prince étranger, soit par une assemblée de députés des deux principautés, soit par un plébiscite. La Russie, soupçonnant la Moldavie d'être disposée à

se séparer, préférait la convocation de deux assemblées, l'une à Bucharest, l'autre à Jassy, avec la nomination de deux hospodars indigènes.

Drouyn de Lhuys fit demander à Bismarck, qu'on considérait décidément comme l'allié et l'ami, d'appuyer sa proposition. On a prétendu que Bismarck avait machiné cette révolution parce qu'en effet il a su en profiter. Je n'ai trouvé aucune preuve de cette assertion. Il me semble établi, au contraire, qu'il s'en inquiéta d'abord, craignant que cette révolution de Bucharest ne fût le succès d'une manœuvre russe ou autrichienne. Éclairé sur son caractère réel, il ne songea plus qu'à en tirer parti. Sur le maintien de l'union et sa consécration définitive, il consentit à adhérer au point de vue français, toutefois en mesurant son insistance à l'intérêt relativement secondaire de la Prusse. En ce qui concerne le désir des populations de choisir leur prince dans les familles régnantes étrangères, il ne cacha pas son embarras. Le gouvernement du sultan semblait résolu à décliner cette solution, et telle paraissait être également l'intention du cabinet de Pétersbourg. « Dans cet état de choses, nous serions disposés, dit-il, à nous abstenir et à laisser aux autres cours plus intéressées le soin de se mettre d'accord. Si cependant votre gouvernement juge *indispensable* d'insister pour qu'il soit satisfait aux vœux des populations, nous nous unirons à lui[1]. » Et

1. Benedetti à Drouyn de Lhuys, 20 et 27 mars 1866.

il prescrivit à Goltz de s'exprimer dans le sens de Drouyn de Lhuys, avec intention d'y persévérer, en ayant soin néanmoins de ménager les susceptibilités du plénipotentiaire de la Russie. En un mot, il consentait à nous plaire toutefois, dans la mesure où cela ne déplairait pas à un allié encore plus cher et plus précieux.

Aucune des prétentions diamétralement opposées de la France et de la Russie n'étant en mesure de prévaloir, il fallut se décider à une transaction. On adopta celle de l'Autriche : on soumettrait la question de l'union à une assemblée des deux Principautés, réunie à Bucharest, avec faculté pour les députés de voter séparément : si l'union l'emportait, l'assemblée élirait un hospodar indigène.

CHAPITRE III

LE TRAITÉ PRUSSO-ITALIEN

I

Le prince de Flandres avait renoncé à son élection le jour même qu'il la connut, par conséquent très spontanément, et non sous l'influence de Napoléon III. Nigra eut l'idée de profiter en faveur de l'Italie de cette opportunité d'un trône vacant. Avec l'autorisation de La Marmora, il pria l'Empereur de solliciter de l'Angleterre qu'elle offrît à l'Autriche les Principautés Danubiennes en échange de la Vénétie. Quoique ne croyant guère au succès, Napoléon III consentit à rendre ce bon office. « Seulement, dit-il à Nigra, cette tentative n'aura une chance quelconque que si l'Autriche a peur; pour qu'elle ait peur il est indispensable que vous poussiez hardiment la Prusse à la guerre, et que vous vous mettiez vous-même en état de la faire. Dites-le de ma part au général La Marmora (28 février 1866). »

Drouyn de Lhuys écrivit confidentiellement à La Tour d'Auvergne : « Nous sommes loin de méconnaître toutes les difficultés dont il

y a lieu de tenir compte. Nous n'oublions pas notamment qu'en demandant à la Turquie de faire un sacrifice pour rendre possible cet arrangement, les cabinets devraient se préoccuper des dédommagements auxquels elle aurait droit, et qu'il serait nécessaire en même temps de s'assurer que les véritables vœux des populations dont on disposerait ne seraient pas en désaccord avec les convenances de l'Europe. Mais les circonstances nouvelles semblent rendre possible ce qui avait paru ne pas l'être : j'ai surtout en vue l'attitude respective de l'Autriche et de la Prusse. Si une guerre éclatait entre elles, il n'est pas douteux que le cabinet de Berlin rechercherait l'alliance de l'Italie et que l'une des conditions de leur accord serait de ne point poser les armes sans avoir assuré les Duchés à la Prusse et enlevé la Vénétie à l'Autriche. La combinaison à laquelle Vienne répugne aujourd'hui pourrait donc acquérir un très haut degré d'importance et d'opportunité et devenir aussi bien qu'une compensation nécessaire à l'Autriche une garantie du rétablissement de la paix pour l'Europe. Mais cette combinaison ne pourrait-elle pas empêcher le conflit si elle était adoptée en temps utile? Nous sommes à l'égard de l'Autriche dans une situation qui nous commande des ménagements particuliers. Le cabinet de Londres est mieux placé que nous pour prendre cette initiative, et je laisse à votre tact le soin de suggérer à lord Clarendon qu'il pourrait y avoir intérêt à profiter de l'état présent des principau-

CHAPITRE III

LE TRAITÉ PRUSSO-ITALIEN

I

Le prince de Flandres avait renoncé à son élection le jour même qu'il la connut, par conséquent très spontanément, et non sous l'influence de Napoléon III. Nigra eut l'idée de profiter en faveur de l'Italie de cette opportunité d'un trône vacant. Avec l'autorisation de La Marmora, il pria l'Empereur de solliciter de l'Angleterre qu'elle offrît à l'Autriche les Principautés Danubiennes en échange de la Vénétie. Quoique ne croyant guère au succès, Napoléon III consentit à rendre ce bon office. « Seulement, dit-il à Nigra, cette tentative n'aura une chance quelconque que si l'Autriche a peur; pour qu'elle ait peur il est indispensable que vous poussiez hardiment la Prusse à la guerre, et que vous vous mettiez vous-même en état de la faire. Dites-le de ma part au général La Marmora (28 février 1866). »

Drouyn de Lhuys écrivit confidentiellement à La Tour d'Auvergne : « Nous sommes loin de méconnaître toutes les difficultés dont il

y a lieu de tenir compte. Nous n'oublions pas notamment qu'en demandant à la Turquie de faire un sacrifice pour rendre possible cet arrangement, les cabinets devraient se préoccuper des dédommagements auxquels elle aurait droit, et qu'il serait nécessaire en même temps de s'assurer que les véritables vœux des populations dont on disposerait ne seraient pas en désaccord avec les convenances de l'Europe. Mais les circonstances nouvelles semblent rendre possible ce qui avait paru ne pas l'être : j'ai surtout en vue l'attitude respective de l'Autriche et de la Prusse. Si une guerre éclatait entre elles, il n'est pas douteux que le cabinet de Berlin rechercherait l'alliance de l'Italie et que l'une des conditions de leur accord serait de ne point poser les armes sans avoir assuré les Duchés à la Prusse et enlevé la Vénétie à l'Autriche. La combinaison à laquelle Vienne répugne aujourd'hui pourrait donc acquérir un très haut degré d'importance et d'opportunité et devenir aussi bien qu'une compensation nécessaire à l'Autriche une garantie du rétablissement de la paix pour l'Europe. Mais cette combinaison ne pourrait-elle pas empêcher le conflit si elle était adoptée en temps utile? Nous sommes à l'égard de l'Autriche dans une situation qui nous commande des ménagements particuliers. Le cabinet de Londres est mieux placé que nous pour prendre cette initiative, et je laisse à votre tact le soin de suggérer à lord Clarendon qu'il pourrait y avoir intérêt à profiter de l'état présent des principau-

tés pour s'en ouvrir sans trop tarder à Vienne (6 mars 1866). »

Clarendon ne crut pas devoir écouter la suggestion[1]. « Il serait sans aucun doute très heureux de voir la cour de Vienne accueillir favorablement la combinaison, mais il demeurait convaincu que quels que fussent les embarras dans lesquels l'Autriche pouvait se trouver, nous ne devions pas raisonnablement nous flatter de voir cette puissance y prêter les mains. La possession des provinces danubiennes la mettrait en hostilité ouverte avec la Russie, et ce serait aux yeux de l'empereur François-Joseph, comme aux yeux de ses ministres, une éventualité beaucoup plus redoutable que tous les dangers qui pourraient surgir du côté de l'Italie. Les populations roumaines étaient animées, à l'égard de l'Autriche, de sentiments si hostiles qu'on devait croire que leur assentiment ferait toujours défaut à un arrangement de cette nature. La Cour de Vienne, au surplus, se rendait parfaitement compte de cette situation, et il est plus que probable que si on lui offrait aujourd'hui les Principautés à titre gratuit, elle ne les accepterait pas. » Clarendon exprima les mêmes idées à d'Azeglio, le ministre italien[2].

Dès lors une guerre entre les deux puissances

1. La Tour d'Auvergne à Drouyn de Lhuys, 9 mars 1866.

2. La Tour d'Auvergne à Drouyn de Lhuys, 9 mars 1866. — Nigra, dans son rapport au prince de Carignan, dit que l'Empereur chargea, en même temps que La Tour d'Auvergne, Gramont d'une démarche pareille à Vienne. J'ai

germaniques devint la seule ressource de l'Italie et aucun obstacle ne s'opposa plus aux négociations que Govone allait poursuivre en Prusse.

II

Govone arriva à Berlin le 14 mars 1866. Il devait, selon des instructions très nettes, s'assurer si enfin le gouvernement prussien, réellement décidé à la guerre, était prêt à conclure avec l'Italie des accords effectifs en vue de buts déterminés. Dans ce cas seulement il devait conclure des combinaisons militaires « que par suite de la situation politique, le gouvernement de Sa Majesté le roi de Prusse pourrait vouloir concerter pour la défense commune ». Ces instructions laissaient sentir la défiance encore vive causée par la surprise de Gastein et la crainte qu'une fois encore, Bismarck se servît de l'Italie comme d'un épouvantail dont il ne se soucierait plus dès qu'il aurait amené l'Autriche à ses fins. Ces défiances furent accrues par la divulgation, faite avant l'arrivée de Govone, de sa mission *secrète*. Bismarck se montra fort contrarié de l'indiscrétion; il en rendit responsable Wrangel et promit de le faire punir. Nonobstant, le gé-

entre les mains toute la correspondance officielle et confidentielle du duc de Gramont. Il n'est pas question d'une démarche de cette nature à ce moment-là. Ce n'est qu'en juin et en août, qu'il s'occupera de la cession de la Vénétie, la première fois sur l'initiative de l'Angleterre, la seconde sur celle de l'Autriche elle-même.

néral italien n'en fut que plus circonspect. Il entra aussitôt en conversation avec Bismarck. Celui-ci lui déroula l'ensemble du plan auquel il s'était arrêté. « Il serait désirable, dit-il, qu'une situation compliquée comme celle de 1850 existât en ce moment en Allemagne, car, avec le caractère du Roi, au lieu d'aboutir à un avortement comme celui d'Olmütz, elle conduirait sûrement à la guerre. » Son intention était de replacer l'Allemagne dans un état de trouble afin d'y trouver le moyen de satisfaire l'ambition de la Prusse. Il lui serait bien facile de conduire jusqu'à la guerre le conflit existant dans les Duchés, mais allumer une telle et si grande guerre pour une si petite question, ce serait heurter l'opinion de l'Europe, qui la trouverait au contraire légitime si on poursuivait une solution ample et nationale de la question allemande. Cette manière d'engager la lutte avait encore l'avantage de permettre à la Bavière de s'unir à la Prusse : Pfordten, le ministre bavarois, trop lié à la Diète, ne pouvait reculer dans la question des Duchés, quoique d'autres soient revenus de plus loin; il entrerait peut-être dans un plan de réforme de la Confédération, qui ferait, dans le sud, à la Bavière une place analogue à celle que la Prusse se serait taillée dans le nord. La Prusse n'ambitionnait pas d'autre solution car elle gouvernerait malaisément les États du Sud, qui deviendraient ses véritables Calabres.

Il s'étendit longuement sur l'inimitié naturelle qui existait entre la Prusse et l'Autriche.

« Autrefois, ici, on considérait comme sacrilège une guerre contre l'Autriche, et s'allier avec la France et l'Italie c'eut été comme s'allier avec Garibaldi, ou plutôt avec Mazzini. La rivalité naturelle de l'Autriche et son animosité s'étaient manifestées, dans la guerre du Danemark et cette épreuve avait guéri le Roi et plusieurs autres de l'alliance autrichienne. Le Roi renonçait à ses scrupules trop légitimistes et on pouvait maintenant l'engager dans d'autres voies. »

Bismarck entra alors dans les détails et marqua les étapes du plan. « D'ici trois ou quatre mois, il remettrait sur le tapis la question de la réforme fédérale *assaisonnée* d'un parlement allemand. Cette réforme, ce parlement produiraient une perturbation qui ne tarderait pas à mettre la Prusse en heurt avec l'Autriche. La Prusse était alors décidée à commencer la guerre, et l'Europe ne s'y opposerait pas, s'agissant d'une question grande et nationale. Un traité signé dès maintenant avec l'Italie rendrait seul possible l'exécution de ce plan et y attacherait fermement le Roi. Par ce traité, l'Italie s'engagerait à seconder ces vues, et en retour la Prusse, la guerre s'ensuivant, prendrait l'obligation de régler la question vénitienne.

Govone ne dissimula pas la répugnance de son gouvernement à promettre, sur-le-champ, en termes formels, son concours pour des éventualités aussi vagues et aussi lointaines. « Je vous comprends, répliqua Bismarck, vous avez quelque défiance de nous et vous doutez de notre fidélité.

Mais ne pourrait-on pas rattacher la mise en vigueur de vos engagements à ce moment où la Prusse serait irrévocablement compromise et dans l'impossibilité de reculer, par exemple, lorsque le parlement allemand aura été convoqué? N'est-il pas évident qu'à ce moment la Prusse aura brûlé ses vaisseaux et sera irrémissiblement forcée de marcher? Quel inconvénient y aurait-il à convenir qu'à partir de cette convocation la politique italienne sera solidaire de la politique prussienne et que les questions vénitiennes et allemandes devront être résolues en même temps? — Pourquoi, dit Govone, ne stipulerions-nous pas qu'aucune question, pas même celle des Duchés de l'Elbe, ne sera réglée avec l'Autriche sans que la question de Venise le soit aussi? — Nous ne pouvons pas, répondit Bismarck, introduire dans un traité la question des Duchés; elle est de trop mince importance, et c'est pour des résultats plus élevés et plus variés que nous réclamons le concours de l'Italie : c'est d'abord parce que nous augmenterons notre force d'action réciproque, c'est ensuite parce que, alliés à l'Italie, nous obtiendrons plus facilement la bienveillance de la France. « Aujourd'hui, la France refuse tout engagement. L'Empereur dit que dans la question des Duchés il nous laissera faire et conservera une neutralité bienveillante : au delà, il aurait à poser des conditions qu'il ne veut pas indiquer. Or notre alliance avec l'Italie faciliterait nos arrangements avec la France. Si, nonobstant ces explications, vous n'êtes pas décidés à consentir

une convention formelle, nous pourrions signer un traité (*generico*) d'amitié et d'alliance perpétuelle. Ce traité, bien que sans importance pratique réelle et sans but déterminé, serait néanmoins utile pour maintenir le roi Guillaume dans mes combinaisons. » Puis, répondant sans en avoir l'air à une préocupation qu'il supposait être celle des Italiens, il dit comme en passant : « Que la vente de la Vénétie, que l'Autriche pourrait offrir, serait un piège dont les Italiens devraient bien se garder. Ce serait fournir à l'Autriche des ressources dont elle se servirait plus tard pour reprendre le Lombardo-Vénitien. Mieux valait employer cet argent dans une guerre faite en commun avec la Prusse. »

Dans une seconde conversation (16 mars) Bismarck s'étudia à écarter la double objection à laquelle il s'était heurté dans sa première entrevue : l'incertitude sur l'époque de la guerre; la crainte que l'Italie ne servît qu'à amener l'Autriche à capitulation : « Je ne puis, dit-il, préciser l'époque certaine de la guerre; mais elle ne peut être éloignée, car j'ai autant d'intérêt que vous à ce qu'elle ne le soit pas. Actuellement nous avons en France un Empereur qui nous laisse faire; dans deux ans nous pourrions y trouver une régence ayant des vues différentes et contraires aux nôtres. Aujourd'hui la Russie nous est bienveillante, qui peut répondre qu'elle ne modifiera pas ses sentiments et ses vues? Aujourd'hui l'Italie peut nous fournir un solide appui, le pourra-t-elle également plus tard?

A vous autant qu'à nous il convient que la rupture ne tarde pas longtemps, pas plus de six mois par exemple. Quant à l'Autriche, ne vous méprenez pas sur son compte, elle cédera d'autant moins qu'on aura l'air de la menacer : il faut lui rendre cette justice, elle préfère être battue sur le champ de bataille que céder à l'intimidation. Rejetez donc le soupçon que je veuille un traité avec vous pour le lui présenter et m'entendre avec elle à vos dépens. »

Ces explications ne dissipèrent point les méfiances du général; elles suscitèrent celles du diplomate. Barral l'ambassadeur italien écrivait : « On ne peut rien attendre de pratique et de sérieux en faveur de l'Italie des négociations pendantes ici. »

Ces défiances vraiment impolitiques, car après tout l'Italie n'avait rien à perdre quoi qu'il arrivât, s'accrurent encore, lorsque, quelques jours après, Bismarck, revenant sur les idées exprimées, ajouta « que la question italienne étant plus mûre que la question allemande, il conviendrait mieux que le feu fût mis aux poudres par l'Italie ». Elles ne diminuèrent pas non plus lorsqu'il proposa un projet de traité par lequel l'Italie s'obligeait, sans fixation de délai, à déclarer la guerre à l'Autriche, dès que le conflit avec la Prusse aurait éclaté, sans que de son côté la Prusse prît le même engagement si l'Autriche attaquait l'Italie. — « S'il s'agissait d'une négociation à trancher par un oui ou par un non, écrivait Govone (15 mars), il n'y aurait qu'à

rompre les pourparlers... mais patience, et la vipère aura mordu le charlatan. »

Ils ne rompirent pas, mais ils refusèrent de débattre aucune proposition : leurs instructions ne leur permettaient de conclure un traité qu'en vue d'une action immédiate ; dès qu'il ne s'agissait que d'une éventualité de guerre, ils devaient avant de faire un pas en référer à leur gouvernement et, provisoirement, rester en observation.

Ils ne demeurèrent pas longtemps dans cette attitude négative. Bismarck les en fit sortir en se servant fort opportunément d'une démarche inopportune de l'Autriche. François-Joseph avait fait demander par son ambassadeur Karolyi : « Voulez-vous maintenir ou dénoncer la Convention de Gastein ? » En même temps le ministre de la Guerre autrichien avait envoyé quelques troupes, en très petit nombre, en Bohême et ordonné l'armement de Cracovie. A l'interrogation naïve de Karolyi, Bismarck répondit gravement « que les circonstances ne justifiaient pas une semblable interpellation : le gouvernement du Roi n'avait rien fait de nature à motiver les soupçons de l'Autriche sur sa fidélité aux engagements de Gastein ». Cependant il n'hésitait pas à répondre par une négation catégorique. Il ne put se retenir de décocher une insolence : « Serions-nous à la veille d'une guerre, croyez-vous que je vous répondrais autrement ? »

En même temps il fit grand bruit de ce qu'il appelait les « armements de l'Autriche » ; il transforma des mouvements insignifiants en menaces d'agres-

sion prochaine, et il persuada ainsi aux Italiens qu'on était à la veille de cette action immédiate en vue de laquelle ils étaient autorisés à traiter. Barral, jusque-là si rétif à la confiance, devenu tout à coup plein de foi, télégraphia à La Marmora : « Les armements de l'Autriche sont venus modifier profondément la situation et augmentent considérablement les probabilités de guerre. Les raisons du comte de Bismarck pour insister sur un traité éventuel sont : l'une, de pouvoir peser sur les résolutions du Roi; l'autre, d'être en sûreté contre un arrangement que pourrait nous proposer l'Autriche au sujet de la Vénétie. Cela étant, ne pourrait-on pas accepter le traité éventuel, mais en lui fixant un délai de deux mois, pendant lequel la Prusse pourrait trouver son *casus belli* et, passé lequel, nous reprendrions notre liberté d'action? Il est possible, il est vrai, que la Prusse se serve de notre traité pour peser sur l'Autriche; mais, d'un autre côté, si nous ne fournissons pas à Bismarck le moyen d'entraîner le Roi, n'est-il pas à craindre que nous augmentions les probabilités d'un arrangement dont le premier résultat sera l'avènement d'un ministère choisi dans le parti autrichien et, par suite, l'ajournement indéfini de la coopération prussienne pour la délivrance de la Vénétie? » (21 mars.)

III

La Marmora accueillit la proposition sans empressement. Il se contenta de répondre qu' « avant

de prendre un parti il voulait avoir sous les yeux le texte même du traité proposé ». Mais il n'eut pas à en délibérer, car le roi de Prusse ne se décida pas à approuver le plan. Guillaume était assailli de tous côtés de supplications passionnées par sa femme, par sa belle-sœur, par son fils, par les petits princes allemands, même par les souverains étrangers. Le 18 mars le cabinet anglais lui avait envoyé une demande de médiation; le 22 mars, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, le Tsar ajoutait aux souhaits ordinaires des vœux ardents pour le maintien de la paix. Le Roi, tiraillé, ne sachant à quoi se résoudre, parlait de jeter la royauté au diable. Il se refusa au traité d'alliance même limitée parce qu'il impliquait la guerre à une échéance plus ou moins prochaine et qu'il ne voulait pas s'y engager. Govone put s'assurer de ces dispositions dans l'audience qu'il en obtint après bien des hésitations et des retards : « Je suis décidé, dit le Roi, à la guerre avec l'Autriche, mais seulement si je ne réussis pas à m'entendre avec elle. Et ce n'est qu'en vue de cette éventualité que mon ministre se mettra, j'espère, d'accord avec vous pour conclure un traité. » En conséquence, au projet d'une alliance offensive et défensive même limitée, Bismarck substitua celui d'un traité général d'alliance offensive et défensive qui ne deviendrait effectif que lorsque la guerre serait certaine.

La Marmora s'obstinant dans sa méfiance impolitique, trouva ce projet dangereux et inuti-

lement compromettant. Cependant avant de le rejeter ou de l'adopter, il voulut savoir comment Napoléon III le jugeait; il contenait encore un cas de guerre, « car, a-t-il écrit, quoi qu'on en ait dit après l'événement, si la France s'était montrée contraire nous ne pouvions nous exposer à nous trouver en face d'une alliance austro-française[1] ». Il dépêcha à Paris Arese, l'ami personnel de l'Empereur dont les offices étaient toujours requis aux heures critiques. En même temps un autre messager de non moindre importance, et sur lequel il ne comptait pas, s'offrait pour éclaicir la situation.

Le prince Napoléon voyageait en Italie, depuis le mois de février, en dilettante. Passant à Reggio, il aperçut un certain mouvement militaire qui lui parut insolite, et demanda au préfet pourquoi cette animation. Celui-ci lui répondit que c'étaient des recrues qu'on appelait et que tout se préparait pour la guerre. Le Prince courut à Florence aux renseignements. La Marmora lui expliqua que, ne pouvant compter sur le concours de la France, pressé cependant par l'opinion d'entreprendre quelque chose en Vénétie, et ne croyant pas les forces italiennes suffisantes, il s'était engagé dans des négociations avec Bismarck, qui avait besoin d'eux pour entraîner son roi et le rassurer contre la crainte d'une intervention française. Il ajouta qu'il était d'une part inquiet de la manière dont l'Empereur

1. *Un po più di luce*, p. 80

accueillerait cette nouvelle, et de l'autre arrêté par l'inégalité de situation que le projet de traité établissait entre la Prusse et l'Italie. Par cette double raison, il ne croyait pas pouvoir conclure. Le Prince interrompit son voyage et rentra immédiatement à Paris rendre compte de cette conversation (28 mars).

Depuis l'échec de ses dernières tentatives à Vienne, l'Empereur restait convaincu que l'Autriche ne céderait jamais la Vénétie si elle n'y était contrainte et qu'elle ne ferait aucune proposition dans ce sens. C'est pourquoi, ayant plus que jamais à cœur la délivrance de la Vénétie, il était favorable à la guerre. Cependant il n'osait y pousser à découvert. Deux obstacles l'arrêtaient : l'un tout intérieur, l'état de l'opinion française manifestement hostile : s'il lui était encore loisible de n'y pas obéir, il n'était plus assez fort pour la braver. L'autre obstacle était l'engagement pris, à la veille de l'entrevue de Varsovie, de ne point pousser l'Italie à attaquer l'Autriche : ce qu'il eût paru faire en conseillant le traité. Il eut donc encore deux politiques, l'une ministérielle, l'autre impériale.

La première, telle que la formula Drouyn de Lhuys dans ses instructions à Vienne et à Berlin, était la neutralité attentive aussi longtemps que les intérêts de la France ne seraient pas compromis : si l'Italie attaquait l'Autriche, elle agirait à ses risques et périls; ce
prenait l'initiative de la
se croirait obligé de défer

Quant à un traité entre la Prusse et l'Italie on ne le conseillait pas et on n'en décourageait pas; il appartenait à l'Italie d'adopter dans l'entière liberté de son jugement les combinaisons les plus propres à l'accomplissement de ses destins [1]. Notre ambassadeur à Berlin, Benedetti, ne fut mêlé en rien à la négociation : il n'en savait que ce qu'il plut, soit à Bismarck, soit aux négociateurs de lui en conter, et Drouyn de Lhuys s'est toujours défendu d'être intervenu d'une manière quelconque dans la conclusion du traité prusso-italien [2].

La politique impériale faite par l'Empereur, le prince Napoléon, Nigra, Goltz, Arese, Pepoli, Vimercati engageait, comme la politique ministérielle, à ne pas prendre l'initiative des hostilités, mais conseillait fermement de mettre la Prusse en mesure de la prendre par la promesse d'une assistance immédiate.

Benedetti lui-même, quoiqu'il se déclarât sans instructions, et qu'officiellement il ne se mêlât pas à la négociation, ayant vent de ce qui se passait aux Tuileries, poussait à la guerre dans ses conversations avec Govone, tout en pensant que les probabilités étaient à la paix [3].

1. Drouyn de Lhuys à Benedetti, 31 mars 1866.

2. Drouyn de Lhuys à Émile Ollivier : « Saint-Hélier, 6 mars 1871. Mon cher ancien collègue, — Je n'ai pris aucune part, soit verbalement, soit par écrit aux négociations d'où est sorti le traité d'alliance prusso-italienne. L'Empereur ne s'en est jamais ouvert avec moi. C'était donc, à mon égard, *res inter alios acta*. Aussi n'éprouvais-je ni embarras ni scrupule à suivre avec l'Autriche les négociations que vous savez. »

3. Govone à La Marmora, 28 mars 1866. — De Barral

IV

Avant qu'on l'eût interrogé, l'Empereur avait manifesté son désir de ne rien arrêter en refusant de s'associer à la médiation anglaise. En conséquence, lorsque Nigra lui eut fait connaître les hésitations de La Marmora à se contenter provisoirement d'une alliance purement éventuelle et générique, il l'engagea à y adhérer dans ces conditions parce qu'un traité, même de cette nature, pourrait amener plus facilement la Prusse à déclarer la guerre (21 mars). Sa réponse aux interrogations du prince Napoléon fut encore plus décidée. Il le pria de retourner aussitôt vers son beau-père (22 mars) et de lui porter l'assurance que non seulement il n'était pas blessé, ainsi que le redoutait La Marmora, mais qu'il l'approuvait; il l'engageait à signer, même sans cette réciprocité d'engagements à laquelle ils s'acharnaient. « Ils ne l'obtiendront pas, dit-il au Prince, et leur insistance ferait tout manquer. » En conservant sa liberté d'action dans les autres éventualités, il autorisa le Prince à promettre à Victor-Emmanuel un appui matériel, si la Prusse, manquant à ses engagements et concluant une paix séparée, l'Autriche fondait sur lui avec toutes ses forces. Il renouvela les

27 mars. « Quoique l'ambassadeur de France dise qu'il n'a pas d'instructions, il est évident qu'il pousse de toutes ses forces à notre alliance offensive et défensive avec la Prusse. »

mêmes assurances à Arese. Il ajoutait, il est vrai, que ces conseils n'impliquaient aucun engagement de sa part ni de la part du gouvernement français, que c'était simplement le conseil d'un ami.

Pour que la mission du Prince ne fût pas ébruitée, il fit télégraphier par Nigra « que Malaret, notre ministre, devait être tenu en dehors de tout ceci », et par Arese « que le Prince n'avait ni instruction ni commission de sa part », ce qui officiellement était incontestable.

Ces avis de l'Empereur, nonobstant le caractère tout personnel qu'il leur donna, eurent une influence décisive, surtout quand ils eurent été appuyés par l'éloquence du prince Napoléon revenu en Italie[1]. Un conseil présidé par le Roi à Turin décida que de pleins pouvoirs seraient envoyés à Govone et à Barral. Bismarck en ressentit une vive joie, car se défiant de La Marmora autant que La Marmora se défiait de lui, il commençait à se demander si l'Italie, en même temps qu'elle paraissait négocier avec lui, ne s'arrangeait pas avec l'Autriche par l'intermédiaire de Napoléon III. « Si la France témoignait de la mauvaise volonté, avait-il dit à Govone, alors on ne pourrait rien[2]. » C'était le contraire de la mauvaise volonté qu'elle témoignait. Dès

1. Usedom écrivait que le prince Napoléon était pour déconseiller une alliance avec la Prusse. Loftus répète la même absurdité. La crédulité de ces diplomates qui font métier de ne croire à rien est parfois stupéfiante.

2. La Marmora, *Un pò più di luce*, p. 139.

lors les négociations se précipitèrent, et rendez-vous fut pris pour la signature le 8 avril, au matin.

Le texte arrêté disait *alliance offensive et défensive*. Au dernier moment le Roi, toujours désireux de se laisser une porte de sortie, avait mis *alliance et amitié*. Les plénipotentiaires italiens se refusèrent à cette substitution et obligèrent Bismarck à rétablir le texte convenu. Dans l'article 2 il était dit : « L'Italie déclarera la guerre contre l'Autriche et ses *alliés allemands*. » Le Roi pensa que ce mot lui donnait l'air d'entraîner une puissance étrangère contre les puissances allemandes; mais les plénipotentiaires italiens, se refusant à le modifier, on convint qu'il ne serait pas question des *alliés* et qu'on dirait simplement : « déclarera la guerre à l'Autriche ». Ces difficultés retardèrent la conclusion jusqu'à onze heures du soir.

Le 9 avril au matin, Arese reçut l'avis de la signature; il le communiqua à l'Empereur qui, le soir même, en instruisit Goltz.

V

Voici le texte du traité :

« Leurs Majestés le roi d'Italie et le roi de Prusse, animés du même désir de consolider les garanties de la paix générale en tenant compte des besoins et des aspirations légitimes de leurs nations, ont, pour régler les articles d'un traité

d'*alliance offensive et défensive*, nommé pour leurs plénipotentiaires, etc.

« ARTICLE PREMIER. — Il y aura amitié et alliance entre S. M. le roi d'Italie et S. M. le roi de Prusse;

« ART. 2. — Si les négociations que S. M. le roi de Prusse vient d'ouvrir avec les autres gouvernements allemands en vue d'une réforme de la Constitution fédérale, conforme aux besoins de la nation allemande, échouaient et que S. M., par conséquent, soit mise en mesure de prendre les armes pour faire prévaloir ces propositions, S. M. italienne, *après l'initiative prise par la Prusse, dès qu'elle en sera avertie*, en vertu du présent traité, déclarera la guerre à l'Autriche;

« ART. 3. — A partir de ce moment la guerre sera poursuivie par LL. MM. avec toutes les forces que la Providence a mises à leur disposition, et ni l'Italie ni la Prusse ne concluront ni paix ni armistice sans consentement mutuel;

« ART. 4. — Ce consentement ne saura être refusé quand l'Autriche aura consenti à céder à l'Italie le royaume lombard-vénitien et à la Prusse des territoires avoisinants équivalant audit Royaume en population;

« ART. 5. — Ce traité expirera trois mois après la signature si dans ces trois mois le cas prévu à l'article 2 ne s'est pas réalisé, savoir que la Prusse n'aura pas déclaré la guerre à l'Autriche;

« ART. 6. — Si la flotte autrichienne, dont l'armement s'exécute, quitte l'Adriatique avant la déclaration de guerre, S. M. italienne enverra un

nombre suffisant de vaisseaux dans la Baltique, qui y stationneront pour être prêts à s'unir à la flotte de S. M. prussienne, dès que les hostilités éclateront. »

L'Italie aurait voulu que la cession du Trentin fût ajoutée à celle de la Vénétie. Bismarck répondit que « le Trentin faisant partie de la Confédération germanique, il était impossible de stipuler à l'avance sa cession à l'Italie; mais ce qui ne pourrait pas se faire avant la guerre pourrait parfaitement s'effectuer pendant ou après, surtout en adressant un appel aux populations. »

Il ne fut nullement question de subsides et il n'est pas exact que Bismarck ait dit : « Tirez des boulets sur Vienne et des billets sur Berlin. » Le Prussien n'est pas aussi donneur.

Un protocole séparé stipulait que le traité resterait secret. « Je n'y tiens pas, dit Bismarck en signant; mais ce protocole peut rassurer le cabinet de Florence qui craint, à ce qu'on m'écrit, que nous allions nous présenter à l'Autriche avec notre traité pour obtenir des concessions et un arrangement. Comme je désire et espère que nos relations actuelles seront durables, il faut qu'il y ait loi et foi. »

Govone eût voulu compléter le pacte politique par une convention militaire. La probabilité n'étant pas que les deux armées fussent amenées à agir ensemble, ni Bismarck ni La Marmora ne jugèrent nécessaire un accord qui eût gêné leur liberté réciproque : on aurait le temps d'aviser, si les circonstances l'exigeaient.

Ainsi le traité réservait l'initiative à la Prusse seule; la condition des deux parties ne devenait égale que si une attaque de l'Autriche mettait l'Italie sur la défensive. Mais comme il était absolument certain que l'Autriche n'ouvrirait pas plus les hostilités contre l'Italie que contre la Prusse, ce traité n'imposait à l'Italie que des devoirs et ne lui assurait aucun droit : il l'exposait à dépenser une centaine de millions inutilement en frais de mobilisation si la Prusse ne se décidait pas à la guerre, mais il rendait Bismarck maître du Roi, le Roi maître de l'Allemagne, car il assurait le concours militaire sans lequel, comme Moltke ne cessait de le répéter, il serait dangereux d'affronter l'Autriche et les États moyens. Enfin il était une garantie contre l'intervention hostile du protecteur de l'Italie.

Jusque-là les diplomates expérimentés avaient pensé que ces discussions entre la Prusse et l'Autriche ne feraient couler que des flots d'encre. De ce moment ils ne doutèrent plus qu'elles seraient tranchées *ferro et igni*. A la veille de sa signature, lorsque cette signature n'était plus douteuse, le Roi avait accordé à Bismarck la première mesure d'armement, l'appel partiel des réserves (25 mars), et il ne la retarda de quelques jours que par scrupule religieux. « J'avais complètement oublié Pâques, écrivait-il à Roon. Ne serait-il pas possible d'ajourner le départ des ordres jusqu'à samedi? Consultez Bismarck et écrivez-moi ensuite la réponse. »

CHAPITRE IV

LA PREMIÈRE CANDIDATURE HOHENZOLLERN

I

Le petit peuple roumain, si intelligent et si vaillant, qui n'existait que parce qu'il s'était toujours moqué des oracles de la Conférence, détourna un instant l'attention de Berlin. Il se surpassa tout à coup en irrévérence audacieuse : au lieu d'attendre avec soumission qu'on daignât lui octroyer un prince, il s'en choisit un tout seul. Ce fut le prince Charles de Hohenzollern-Sigmaringen. Pour comprendre les péripéties à travers lesquelles va passer cette candidature, il est indispensable, la première fois que cette famille se mêle au drame historique, de préciser sa situation dans la maison royale de Prusse.

Les Hohenzollern (Zollern), à partir de 1200, se divisèrent en deux branches : la branche aînée souabe, les Hohenzollern-Hechingen et les Hohenzollern-Sigmaringen ; la branche cadette, les Brandebourg. Les relations entre ces deux branches issues du même tronc furent réglées par deux traités, l'un de 1488, l'autre de 1695

renouvelé en 1707. Ce dernier, négocié à Nuremberg entre Frédéric III[e], Électeur et premier roi de Prusse, celui dont son petit-fils, le célèbre Frédéric, disait qu'« il fut grand dans les petites choses et petit dans les grandes », et le prince de Hohenzollern-Hechingen, aîné de la branche souabe, feld-maréchal dans les armées impériales et commandant de la place de Fribourg.

Cet acte de fraternisation brandebourgeoise, comme on aimait à l'appeler, était surtout une espèce d'entrée de succession éventuelle (Erbeinsetzung) de la maison de Brandebourg. Il était, en effet, formellement stipulé qu'en cas d'extinction de la branche souabe des Hechingen et des Sigmarigen, leur succession serait déférée à cette maison. La réciproque n'avait pas été exprimée en faveur des Hechingen et des Sigmaringen. Néanmoins ils ont toujours prétendu qu'ils auraient un droit successoral en cas d'extinction des Brandebourg.

Les Hohenzollern - Sigmaringen obtinrent l'entrée à la Diète en 1703. Le traité de Lunéville les priva de leurs privilèges féodaux dans plusieurs seigneuries néerlandaises et domaines en Belgique. Ils rétablirent en 1806 leur principauté en faisant accession à la Confédération du Rhin. Le prince Aloys y fut poussé par sa femme, la princesse de Salm-Kyrbourg, dont le père avait eu des relations très amicales avec l'impératrice Joséphine : cela lui valut un État souverain avec un riche territoire sur la rive gauche du Rhin. En 1813 il se retourna contre ses bien-

faiteurs, passa à la Coalition, retrouva la faveur de son royal parent de Prusse et, les traités successoraux étant remis en vigueur, le Congrès de Vienne le reconnut comme membre souverain de la Confédération germanique, en retour de ses anciennes possessions des Pays-Bas.

Le statut qui régissait cette petite dynastie avait été édicté par le prince Aloys, le 24 janvier 1821. Le prince régnant exerçait sur tous les membres de sa famille la plénitude du pouvoir paternel, *particulièrement* pour l'entrée au service étranger civil ou militaire, pour le séjour des princesses non mariées hors du pays, pour les mariages à conclure, en vue d'éviter les mésalliances, pour les partages ou tutelles. Ce statut avait été approuvé par le roi de Prusse. Au cas de difficultés sur son application, on aurait recours à une commission arbitrale qui serait soumise à l'approbation du roi de Prusse, chef de la maison Hohenzollern.

En 1848, le prince régnant octroya à son petit peuple une Constitution. Il en résulta des difficultés, et il abdiqua en faveur de son fils, le prince Antoine. Le nouveau prince céda par traité signé à Berlin le 7 décembre 1849 (ratifié le 20 février 1850) ses droits de *souveraineté*, de *gouvernement*, au roi de Prusse, *moyennant une rente annuelle de* 25000 *thalers* réversibles en entier sur la tête de l'héritier capable de succéder. Nonobstant cette cession, les princes conserveraient dans l'État prussien leurs rangs et prérogatives, une *position privilégiée avant tous*

les sujets de Sa Majesté qui n'appartiennent pas à la maison royale. Il était, en outre, formellement stipulé que le traité ne préjudiciait en rien aux prétentions que la maison princière souabe pourrait élever en conséquence des traités de succession de 1695 à 1707, dans le cas d'extinction de la descendance masculine de la maison royale de Prusse.

Ce traité était uniquement politique d'État et non de famille : il laissait en dehors, dans toute sa force, le Statut de 1821 (article 13). De telle sorte que si le roi de Prusse devenait le chef politique de la branche souabe, le prince Antoine en restait le père de famille indépendant et tout-puissant.

Dès que le roi de Prusse eut pris possession effective de son acquisition (12 mars 1851), le prince Antoine, considérant que la *subordination déclarée sous le gouvernement immédiat du roi de Prusse* était inconciliable avec les prérogatives conservées du Statut de famille de 1821, renonça expressément à celles-ci par acte du 26 mars 1851 en faveur du roi de Prusse *chef de toute la maison Hohenzollern* (art. 1er).

Par ordonnance royale du 19 juillet 1851, le roi de Prusse accepta la transmission de ces droits de famille. Mais il eut soin de constater qu'*après comme avant* cette transmission les princes Hohenzollern sont soumis aux mêmes devoirs, notamment à ceux de *fidélité*, *d'obéissance*, de respect à l'égard du chef suprême de la famille : « Nous avons la ferme confiance que tous les

membres appartenant à la maison princière se maintiendront dans la grâce et l'affection de notre couronne royale comme dans celle de nos successeurs, qu'ils se montreront attentifs *à recevoir nos ordres* et que s'ils fixent leur résidence dans notre État, on les verra soumis aux lois. » Par ordonnance du 18 octobre 1861, la ligne des Hohenzollern-Hechingen étant éteinte, le prince Antoine de Hohenzollern-Sigmaringen, jusque-là simple Altesse Sérénissime, reçut le titre personnel d'Altesse royale.

En résumé, jusqu'en 1848, les Hohenzollern-Sigmaringen, branche aînée et catholique, étaient de fort petits princes au regard de leurs cadets protestants de Brandebourg; toutefois, quelque petits qu'ils fussent, ils étaient indépendants dans leur principauté. A partir de 1849, ils deviennent les *subordonnés* de la maison royale de Prusse, d'abord *politiquement*, par le traité d'État de 1849, ensuite *privément*, par le pacte de famille de 1851, et ils en reçoivent comme marque de subordination une rente annuelle, collier de servitude attaché au cou.

Est-il un homme sensé et impartial qui, en présence d'actes aussi expressifs, puisse contester qu'à moins de se mettre en état de rébellion et de félonie et de perdre la grâce et l'affection du chef suprême de la famille, aucun prince de la maison Hohenzollern ne peut accomplir d'acte politique, surtout celui si grave d'accepter une couronne, sans demander et obtenir l'autorisation du chef politique et familial, le roi de Prusse?

Il s'est cependant trouvé un historien éminent, mais trop souvent aveuglé par le parti pris systématique, Sybel, pour soutenir qu'en cas d'offre d'une couronne les princes de Hohenzollern ne relevaient que de leur volonté et qu'ils n'avaient pas plus d'autorisation à demander au roi de Prusse, que celui-ci n'avait de titre légal pour émettre une défense[1].

« Le Statut de 1821, dit-il, spécifie quatre cas dans lesquels doit s'exercer l'autorité du chef de famille. Or, l'acceptation d'un trône n'y est pas comprise. » Je le crois bien ; ce ne sont pas des hypothèses qu'on prévoit ; mais le cas entre par un *a fortiori* évident dans l'interdiction d'accepter sans autorisation *un service civil ou militaire à l'étranger*. Une royauté, n'est-ce pas la forme la plus complète et, si je puis dire, la plus intense du service civil et militaire? Un de mes amis diplomates a entendu le roi Guillaume, reprenant ses fonctions royales après une maladie,

1. L'analyse donnée par Sybel du Statut de famille n'est pas complètement exacte. Cet acte ne refuse pas le titre d'Altesse royale aux Hohenzollern, pas plus que le droit de succession éventuel qui avait été formellement réservé à titre de prétention par le traité de 1849. On n'y retrouve mention ni de l'un ni de l'autre de ces faits. On dit simplement que les privilèges réservés aux Hohenzollern seront primés par ceux des agnats aptes à succéder, ce qui n'avait jamais été contesté, car les Hohenzollern ne s'étaient réservé leur prétention à succéder qu'au cas d'extinction des agnats mâles de Brandebourg. Enfin, l'acte ne rattache pas l'obéissance et le respect à la qualité de chef de famille ; il dit, au contraire, que les devoirs existaient avant que le roi de Prusse eût obtenu les droits attachés à cette qualité par la transmission qui en avait été faite le 26 mars 1851.

dire : « Je viens de reprendre le service. » Comment le consentement indispensable pour le moins ne le serait-il pas pour le plus? En outre, si le Statut énumère *particulièrement* quelques cas où s'exerce l'autorité du chef de famille, cette énumération n'est pas limitative, et les cas qu'elle ne prévoit pas n'en restent pas moins soumis à ce pouvoir exercé depuis 1851 par le roi de Prusse.

Enfin, le cas de l'offre d'une couronne, fût-il en dehors du Statut familial, tombait sous l'autorité du Statut *politique*. Or, ce Statut exige en termes dont la rigueur précise ne permet aucune équivoque : fidélité, respect, *obéissance*; obéissance dans tous les actes politiques. Serait-ce pratiquer l'obéissance que de s'en aller à la sourdine courir une aventure royale, sans l'autorisation de celui aux ordres duquel on doit soumettre tous ses actes?

Il y a plus : en admettant que le consentement du roi de Prusse ne fût pas nécessaire, celui du père légitime le serait encore moins. En quelle qualité le donnerait-il? — Comme souverain, il a vendu sa souveraineté au roi de Prusse, comme père, il lui a transféré sa puissance de chef de famille. De telle sorte qu'un jeune prince, qui ne pourrait passer quinze jours à l'étranger, ni épouser qui que ce soit sans un consentement formel, n'aurait à consulter que ses convenances pour exposer le nom, l'honneur, la fortune de sa famille par la plus périlleuse des résolutions. Sybel finit par comprendre la puérilité de sa thèse : il concède que le prince

devrait demander conseil et que dans ce cas, le *conseil aurait une force décisive;* un conseil ayant une force décisive, en bon français, c'est un ordre.

Ici l'évidence éblouit. Du reste, les meilleurs commentateurs des statuts Hohenzollern, ce ne sont ni moi, ni Sybel, ni tout autre; ce sont les princes Hohenzollern eux-mêmes. Laissons donc les raisonnements et voyons les faits.

II

La famille médiatisée des Hohenzollern-Sigmaringen avait alors pour chef le prince Antoine, homme bon, éclairé, judicieux, agréable, très instruit, au courant de toutes choses; ayant une fortune considérable (on parlait de cinq à six millions de rentes), des relations très étendues, une haute autorité morale dans toute l'Allemagne. De son mariage avec la fille de feu le duc de Bade et de la princesse Stéphanie, vicomtesse de Beauharnais (2 octobre 1834), fille adoptive de Napoléon Ier, il avait une belle famille affectueusement groupée autour de lui, pour laquelle il nourrissait de vastes ambitions. Son fils aîné, le prince héréditaire Léopold, avait épousé la princesse Antonia, sœur du roi de Portugal (12 septembre 1861). Sa fille Marie s'unit plus tard à Philippe de Belgique, comte de Flandre; ses deux autres fils, Charles et Antoine, servaient dans l'armée prussienne. Le prince Charles,

lieutenant au 2ᵉ régiment de dragons de la garde, était un beau jeune homme de 27 ans, intelligent, sérieux, appliqué à son devoir militaire.

Nonobstant ses liens d'alliance avec la famille des Napoléon, le prince Antoine était aussi peu français de sympathies que le plus fougueux des professeurs membres du *Nationalverein* : il partageait toutes les rancunes et nourrissait toutes les ambitions allemandes. Le régent l'avait appelé à la tête de son premier ministère; il était actuellement général d'infanterie, président de la commission des ingénieurs, gouverneur militaire de la province rhénane et de la province de Westphalie; il avait conservé les relations les plus amicales et les plus confiantes avec le roi Guillaume : quand il venait à Berlin, il descendait au palais royal, et il s'y rendait à tous les anniversaires de famille.

Les moteurs révolutionnaires principaux de la conspiration contre Couza, Bratiano et Rosetti s'étaient partagé la tâche : Rosetti, demeuré à Bucharest, y organisait le coup de main matériel; Bratiano, venu à Paris, y préparait l'opinion française et cherchait un remplaçant au prince dont il tramait le renversement. Je l'ai connu chez Michelet : il était beau, charmant, tout flamme et séduction. Dans le monde d'opposition où il évoluait il rencontra Mᵐᵉ Cornu, amie intime de la famille Hohenzollern-Sigmaringen, et toute dévouée à ses intérêts. Vous cherchez un prince, lui dit Mᵐᵉ Cornu, prenez un Hohenzollern; ils sont alliés à l'Empereur qui les aime beaucoup.

— Nous ne demandons pas mieux; sachez si le prince Antoine accepterait la candidature. — Ne pensez pas au prince Antoine, dit Mme Cornu; il n'accepterait pas, ayant été prince souverain il ne voudrait pas devenir vassal. Par la même raison ne comptez pas sur l'aîné, Léopold, qui a épousé l'infante de Portugal; mais le second fils Charles pourrait accepter une principauté soumise à un suzerain. — Eh bien, nous prendrons le prince Charles. — Mme Cornu communiqua au prince Antoine les ouvertures de Bratiano[1].

Le prince Antoine accueillit avec satisfaction la perspective d'un trône pour ce fils; toutefois son premier mot, aux ouvertures de Bratiano transmises par Mme Cornu, fut : « Il faut, avant tout, que j'obtienne l'autorisation du Roi sans laquelle je ne puis rien; et, comme je suis certain que cette autorisation ne me sera pas accordée si je ne suis pas préalablement assuré de l'assentiment de Napoléon III, il n'y a aucune communication à faire à Berlin avant que vous ayez obtenu cet assentiment. » Mme Cornu ne crut pas pouvoir aller interroger l'Empereur : « Étant membre de la Conférence, dit-elle, il me répondrait par un refus. Mais allez de l'avant, il s'efforcera, je n'en doute pas, d'empêcher que la résistance de la Conférence ne soit poussée à l'extrême. »

Bratiano, sans en parler à qui que ce fût à Paris, se rendit à Dusseldorff auprès du prince

1. J'emprunte tous ces détails à une correspondance de Mme Cornu.

Antoine (30 mars 1866). Pour le décider il lui annonça que, suivant en cela l'avis de l'Empereur, ce qui n'était pas vrai, il avait l'intention de proposer au peuple roumain l'élection de son second fils Charles. Le jeune prince, en garnison à Berlin, se trouvait opportunément en congé chez son père. Bratiano put donc le voir, l'entretenir et lui faire ses propositions. Le prince, après quelques excuses de modestie, répondit ce que son père avait déjà dit : « qu'il ne pouvait prendre aucun engagement précis », parce qu'il ignorait les intentions du roi de Prusse, CHEF DE LA FAMILLE, SANS LA PERMISSION DUQUEL il ne pouvait entreprendre un pas aussi important[1]. Il pria donc Bratiano de ne pas continuer actuellement de nouvelles démarches.

Ainsi, à leur première apparition sur la scène européenne, les Hohenzollern-Sigmaringen n'ont pas contesté leur subordination au roi de Prusse : non seulement ils ne l'ont pas fait depuis, mais en toute occasion ils l'ont affirmée et s'en sont fait gloire, sentant que là étaient une force et un prestige.

III

Bratiano, de Dusseldorf revint à Paris. Mme Cornu était plus ardente que jamais : un de ses amis, le Polonais Michel Czaykowski, esprit très perspicace, au courant des affaires d'Orient

1. *Mémoires du prince Charles de Roumanie*, traduction française faite à Bucharest, tome Ier, page 6.

où il servait avec honneur sous le nom de Sadyk-Pacha, lui avait signalé les inconvénients de son projet : « L'élévation du prince de Hohenzollern au trône de Roumanie sera fatale à la Turquie, contraire aux intérêts de la France; ce sera introduire officiellement les Allemands en Orient à l'embouchure du Danube, sur la mer Noire, jeter les bases d'un État auxiliaire de l'Allemagne, adversaire de l'influence française, d'un État destiné à séparer les Slaves du Sud. La France doit éviter à tout prix de favoriser le développement de l'Allemagne, qui tôt ou tard se tournera contre elle[1]. » Mme Cornu ne se souciait que des intérêts des Hohenzollern ; elle encouragea Bratiano à continuer sa campagne : au moment opportun on forcerait la main à l'Empereur. Bratiano se rendit en toute hâte à Bucharest. Sa manœuvre plébiscitaire eut un plein succès. Un moment une émeute séparatiste à Jassy troubla le scrutin : l'archevêque revêtu de ses vêtements sacerdotaux marchait à la tête des émeutiers; les soldats en partie moldaves ne s'étaient décidés à faire feu qu'après avoir vu tomber deux des leurs; l'émeute avait été réprimée, les chefs arrêtés, l'archevêque s'était enfui. L'ordre rétabli, le plébiscite fut voté par 685 969 voix contre 224 (du 14 au 21 avril 1866). Les familles les plus considérables s'y rallièrent. Le prince Stirbey le signa et accepta d'être envoyé en mission auprès du prince Charles. Aucun des Bibesco ne songea à troubler

1. Mémoires inédits de Sadyk-Pacha.

la manifestation nationale, quoique, à défaut du Hohenzollern, la France eût certainement vu avec plaisir l'avènement de l'un d'eux, et surtout du prince Georges, brillant officier de son armée, que signalaient le charme de sa personne, sa vaillance et un remarquable talent d'écrivain. Mais bons fils et bons patriotes, ils s'étaient rappelé que leur père avait le premier, pendant son règne[1], prononcé le mot de Principautés Unies, soutenu le premier, dans le Divan *ad hoc*, l'union sous un prince étranger, et cela quoiqu'il eût obtenu une imposante majorité en Valachie, enfin qu'il avait contribué plus que personne à créer l'unanimité autour de la candidature de Couza, bien qu'elle eût été inventée contre la sienne. Le prince Brancovan, présent depuis une dizaine de jours à Bucharest, ayant été empêché par la maladie de prendre part au scrutin, vint dès le lendemain porter son adhésion et offrir ses services à la lieutenance princière. Il ne crut pas nécessaire d'adhérer publiquement au plébiscite; au ministre qui le lui demandait, il se contenta de rappeler fièrement ses services : depuis sept ans, il n'avait cessé de lutter, par sa fortune et par son influence auprès du ministère des Affaires étrangères et de l'Empereur; le pacte de la conspiration avait été signé dans sa maison; il lui eût été facile de se faire élire, il ne l'avait pas voulu.

1. Le prince Georges Bibesco a écrit sur le gouvernement de son père un beau livre qui est à la fois un acte touchant de piété filiale et une très intéressante restitution historique.

Le soir du dépouillement du scrutin plébiscitaire, Bratiano expédie à Dusseldorf le télégramme suivant : « Cinq millions de Roumains acclament pour leur souverain le prince Charles, fils de Votre Altesse royale ; tous les temples sont ouverts, et la voix du clergé s'élève avec celle du peuple tout entier vers l'Éternel pour le prier de bénir leur élu et de le rendre digne de *ses ancêtres* et de la confiance que la nation entière a mise en lui. » Le prince Antoine considérait tellement le roi Guillaume comme le maître de l'affaire que c'est à lui et non à son fils qu'il manda ce télégramme, et c'est le roi qui en donna connaissance au prince Charles, le 16 avril à huit heures du matin.

Il ajoutait : « Ton père t'a probablement communiqué la proposition ; il faut que tu restes absolument réservé, car il y a de grosses objections, la Russie et la Porte étant jusqu'ici contre un prince étranger. » Le Prince répondit : « Je reconnais parfaitement les grandes objections politiques qui sortent au premier plan. *Je me guiderai toujours d'après les prescriptions de Votre Majesté*[1]. » Toutefois, emporté par sa fougue ambitieuse de jeunesse, il écrit le même jour à son père « qu'il est fermement décidé d'accepter la couronne roumaine et de se rendre à Bucharest en dépit de l'avis de la Conférence ». Le père le calme, le rappelle à la raison : « Ton idée

1. *Mémoires du prince Charles*, page 7. — Confirmé par Benedetti à Drouyn de Lhuys, 6 avril 1866.

part d'un bon sentiment, mais rien que la considération *de la discipline de famille la rend déjà irréalisable.* »

Les Roumains, qui n'avaient pas à se préoccuper de la discipline de famille, trouvaient l'idée du prince si peu irréalisable qu'ils se mettaient en mesure de la réaliser. Leur gouvernement provisoire, sans tenir aucun compte de la décision de la Conférence, avait convoqué une Constituante. Cette assemblée, composée de 114 députés, dont 36 Moldaves, déclara pour la dernière fois que la volonté immuable des Principautés est de rester pour toujours une Roumanie une et indépendante, sous la souveraineté héréditaire d'un prince étranger, et que le prince héréditaire de la Roumanie est le prince de Hohenzollern, que l'assemblée à son tour vient de proclamer sous le nom de Charles Ier (13 mai 1866).

Comme le prince Antoine, les puissances attendaient la décision du roi Guillaume; Drouyn de Lhuys, quoique ignorant le manège Cornu-Bratiano, chargea, sur les ordres de son maître, Benedetti d'exprimer sa satisfaction de l'événement heureux qui allait s'accomplir dans la famille royale de Prusse. La Russie et la Turquie, par des raisons diamétralement opposées, n'éprouvèrent pas la même satisfaction. La Russie ne voulait pas de la constitution d'un État indépendant qui diminuerait son action sur les Balkans; la Turquie redoutait un premier affaiblissement des traités qui protégeaient son intégrité contre les empiétements de la Russie : elle eût

préféré les Principautés livrées à l'Autriche plutôt qu'indépendantes[1].

IV

Palmerston, voulant empêcher l'intronisation du duc de Nemours en Belgique, Napoléon III celle du fils de la reine d'Angleterre en Grèce, s'étaient adressés, non aux Belges ou aux Grecs, mais l'un au roi Louis-Philippe, l'autre à la reine Victoria et les avaient sommés de refuser un consentement auquel était subordonné l'effet de l'élection. Ce procédé était conforme aux règles internationales : un peuple n'est tenu, dans le choix d'un souverain, à quoi que ce soit envers qui que ce soit; ses convenances sont sa seule règle. Les chefs des grands États européens, au contraire, sont obligés de respecter la règle, qu'ils se sont réciproquement imposée, de ne pas troubler l'équilibre des forces ou des influences en mettant un de leurs princes sur un des trônes d'Europe sans avoir l'assentiment général. La Russie et la Turquie se conformèrent à ces précédents incontestés, et leurs ambassadeurs D'Oubril et Aristarchi demandèrent au roi de Prusse de défendre à un membre de sa famille de déférer aux vœux des populations moldo-valaques[2].

Le Roi avait à choisir entre trois partis : défendre, conseiller, permettre. Cette élection

1. De Moustier (Constantinople), 26 avril 1866.
2. De Benedetti, 22 avril 1866.

lui était agréable aussi bien par des raisons personnelles que par des raisons politiques : il aimait beaucoup sa famille et il était satisfait de ses bonnes fortunes ; mais précisément parce qu'il l'aimait, il se préoccupait des difficultés redoutables auxquelles l'un d'eux allait s'exposer en acceptant de régir un peuple turbulent. Il n'était pas fâché que l'Autriche fût contenue sur le Danube par un prince de sa famille dévoué aux intérêts de la patrie prussienne ; mais s'il se souciait peu du déplaisir de la Turquie, très vivement prononcée contre cette élection, il tenait beaucoup à ne pas froisser la Russie. En outre, il répugnait à lancer les autres autant que lui-même dans des aventures quand il n'y était pas contraint.

Il ne conseilla donc pas d'accepter ; il recommanda la prudence : « Réfléchissez ; il serait mieux de ne pas préjuger les décisions de la Conférence. » Mais il se garde encore plus de défendre : « Après tout, si cela convient à votre famille, faites à vos risques et périls. » Or, laisser faire quand d'un mot on peut empêcher de faire, c'est permettre. Permettre sans conseiller dégage certainement de toute responsabilité vis-à-vis de celui auquel on se borne à accorder libre carrière, mais non à l'égard de ceux dont les intérêts seront lésés par la permission que l'on aurait pu refuser.

D'Oubril et Aristarchi ne regardèrent pas de près à l'équivoque de cette permission de faire qui n'était pas un conseil. De ce que le Roi affirmait qu'il resterait étranger à la détermination

du prince et ne lui conseillait pas de se rendre aux vœux des Roumains ils conclurent qu'il le désapprouvait, et ils télégraphièrent à leurs cours qu'il n'y avait pas à s'inquiéter du plébiscite roumain, que le Roi ne permettrait pas l'acceptation du prince.

Bismarck, moins touché que le Roi des convenances personnelles, l'était autant que lui des considérations politiques. Tout en ne demandant pas mieux que de saisir l'occasion inespérée offerte par les Roumains d'établir, à la veille de la guerre, un Prussien au flanc de l'Autriche, il était très soucieux lui aussi de ne pas s'aliéner la Russie, sur l'amitié fidèle de laquelle reposaient toutes ses combinaisons présentes et futures. Il répondit prudemment aux congratulations de Drouyn de Lhuys : « Sa Majesté serait touchée de l'intérêt que l'Empereur témoignait à la famille royale ; mais quant à lui, il ne lui conseillerait d'accueillir la combinaison que si elle était agréée par la Russie en même temps que par la France ; alors, nous nous en montrerons reconnaissants ; mais même dans ce cas nous déclinerons tout ce qui pourrait rendre la Prusse solidaire à un titre particulier quelconque[1]. » Ce qui n'empêcha pas plus tard le Roi, quand le prince Charles fut installé de dire : « Maintenant que mon cousin Charles est en Roumanie, nous avons, sinon par des traités, du moins moralement, le devoir de le soutenir aussi bien et autant que possible[2]. »

1. De Benedetti, 16 avril 1866.
2. *Mémoires du prince Charles*, p. 136.

On ne pouvait cependant demeurer immobile dans le piétinement des délibérations; Bismarck qui, comme l'Empereur, avait sa politique officielle et sa politique officieuse, se chargea de dénouer l'imbroglio. Il était retenu dans sa chambre; il envoya (19 avril) Keudell prier le prince Charles de passer chez lui.

Le prince lui objectant la nécessité du consentement du Roi comme chef de sa famille : « Vous n'avez pas besoin dans ce cas, répondit Bismarck, de demander directement l'approbation du Roi, mais simplement un congé pour l'étranger. *Le Roi est assez fin pour deviner vos intentions :* il vous accordera votre congé, et, de l'étranger, vous demanderez plus tard un congé définitif. Vous pourrez alors vous rendre dans un strict incognito chez l'empereur Napoléon à Paris : il y a bien des moyens de lui parler en secret. Ce n'est que par son intermédiaire que vous pourrez atteindre votre but. Devant la Conférence de Paris les choses pourraient traîner en longueur, attendu que la Russie et la Porte combattent énergiquement le choix d'un prince de Hohenzollern et que la Prusse ne serait pas en état d'appuyer cette combinaison directement. Dès lors, comme premier ministre prussien, je devrais me prononcer contre votre élection, quelque difficile que ce me soit, car je ne devrais pas amener une rupture avec la Russie et engager des intérêts d'État en faveur d'intérêts de famille. Mais une action entreprise en votre propre compte contribuerait à tirer le Roi d'une

situation pénible et je suis convaincu qu'il ne s'opposerait pas à cette idée que je lui communiquerais de vive voix s'il voulait me faire l'honneur d'une visite. Votre Altesse une fois en Roumanie, la question serait beaucoup plus facile à résoudre. La Conférence se trouverait en face d'une chose faite, et les puissances intéressées de plus près commenceraient par protester; elles devraient finalement reconnaître un fait qu'on ne peut plus supprimer. Vous n'avez rien à craindre de l'Autriche, je me propose de l'occuper pendant quelque temps. Quant à la Russie, dès qu'elle se trouverait en présence d'un fait accompli, elle le reconnaîtrait. Du reste, vous ne mettez pas grand'chose au jeu, et en cas d'échec vous vous en retirerez comme d'une aventure piquante[1]. »

Le prince alla raconter au Roi cette conversation. Le Roi ne parut pas se ranger à l'avis de son ministre : « Les difficultés sont énormes et multiples; il serait plus sage d'attendre les résolutions de la Conférence de Paris; d'ailleurs, n'était-il pas indigne d'un *prince de la Maison de Hohenzollern* de se mettre sous la suzeraineté d'un Turc? » Le jeune homme insista : « Il saura se libérer par les armes de cette suzeraineté qu'il accepterait pour un moment; il affranchira le pays qui l'élit et lui conquerra sur-le-champ de bataille sa complète indépendance. Il fera toujours honneur à son nom, quelle que soit la situa-

1. *Mémoires du prince Charles*, p. 7.

tion dans laquelle il pourra se trouver. » Le Roi cependant ne dit pas oui, ne dit pas non; il lui donna le congé pour aller s'entendre à Dusseldorf avec son père, et le serrant dans ses bras, il lui dit : « Que Dieu te protège! »

A Dusseldorf, le jeune homme ne trouve pas plus de résolution qu'à Berlin. Sa mère et sa sœur tendrement inquiètes s'opposaient; son père ne savait à quoi se résoudre. Le Roi lui écrit ce qu'il avait fait entendre à son fils : il n'envoie pas un refus direct; il insiste seulement sur l'opposition des puissances. Mais Mme Cornu, consultée par lettre et par messager, presse : « qu'on ne se préoccupe pas de la Conférence, qu'on aille de l'avant, et qu'au plus tôt on crée le fait accompli; l'Empereur donnera son aide ». Bratiano, accompagné d'un ancien aide de camp de Couza, accourt, appuie le conseil de Mme Cornu et garantit le succès. Le prince Antoine se rend à Berlin; il ne peut se décider à prendre un parti quelconque sans s'être mis d'accord avec celui qui est la lumière et l'autorité de la famille. Là tout *est discuté* ET RÉGLÉ[1] avec le Roi, dans le plus grand secret. Suivant une distinction digne du plus Escobar des casuistes, il *n'autorisera pas*, mais *il entrera avec inquiétude dans les projets du prince*[2].

On en arrive donc finalement au scenario proposé par Bismarck : le prince quittera la Prusse, non en rebelle à l'autorité du chef de

1. Expression du prince Charles.
2. *Ibid.*

famille, non en déserteur de l'armée, mais avec le consentement tacite du chef de famille et muni d'un congé accordé à l'étranger par le commandant suprême de l'armée. Dès qu'il aura franchi la frontière prussienne, il enverra sa démission dont l'acceptation lui était assurée d'avance.

Le 22 mai 1866, le prince Charles entrait triomphant à Bucharest, ayant traversé sans encombre l'Autriche tout en armes et en surveillance. De Salzbourg il envoya sa démission d'officier prussien, Bratiano l'avait rejoint, voulant jouir de sa victoire à côté du roi qu'il avait inventé. « On l'attendait, écrivait notre consul, comme les Israélites attendaient le Messie. » Les ovations frénétiques de la population ne furent, du reste, qu'un heureux pressentiment, car, dans la situation la plus difficile, le nouveau prince s'est montré un chef d'État aussi remarquable par la sagacité et la prudence que par la vigueur et la persévérance, et il a été un glorieux créateur de royaume.

Le prince Charles avait envoyé à Mme Cornu la lettre à l'Empereur par laquelle il annonçait son départ. Elle la garda trois jours, voulant lui laisser le temps d'arriver. Dès qu'elle fut informée de son entrée à Bucharest, elle se rendit aux Tuileries. Avant même qu'elle fût assise l'Empereur s'écria : « Eh bien, l'affaire de Charles ? Comment cela s'est-il passé ? J'ai été bien étonné et l'on m'a mis cela sur le dos. — Elle lui raconta ce qu'elle savait. — C'est fait, dit-il, Charles

accepte la souveraineté, j'espère que les choses s'arrangeront. »

V

Bismarck annonça lui-même le fait aux ambassadeurs accrédités auprès de lui, en leur manifestant à tous sa surprise et ses regrets. « C'était sans l'assentiment du Roi et *à son insu* que le prince s'était rendu dans les Principautés. » Il affirma que S. M. prussienne ne se séparerait pas des autres cabinets et déclinerait toute solidarité avec l'entreprise du prince malgré les liens de parenté qui l'unissaient à la famille royale. D'Oubril protesta aigrement contre la fausse sécurité où on l'avait tenu par des paroles endormeuses. Aristarchi fut violent : il rappela les assurances qui lui avaient été données par le Roi ; il n'admettait pas que le prince eût pu se résoudre à méconnaître les intentions de Sa Majesté ; il se plaignit que sa bonne foi avait été surprise, en des termes tels que Bismarck lui déclara qu'il se retirerait s'il persistait dans de telles allégations.

Benedetti reçut la communication avec beaucoup plus de sérénité : « Je ne doute pas de la sincérité de vos assurances, dit-il ; mais on croira bien difficilement que le prince ait pris sur lui d'abandonner le service du Roi pour se rendre dans les Principautés sans s'être préalablement muni du consentement de S. M. en se constituant

à l'état de déserteur. On ne croira pas que ce soit pour rien que le prince Antoine a fait, il y a deux semaines environ, une apparition à Berlin, qu'il a été reçu par le Roi, qu'il a reçu la visite du président du conseil[1]. »

Drouyn de Lhuys, qui n'était pas dans la confidence, télégraphia à notre ambassadeur à Pétersbourg : « Vous pouvez affirmer hautement que le prince est parti à notre insu. Il est, ajoutait-il, membre de la famille royale, il occupe un grade dans l'armée, je ne m'explique pas qu'il ait pu, dans les circonstances présentes, s'éloigner sans l'agrément formel du Roi[2] ».

Clarendon apprécia très sévèrement la conduite du gouvernement prussien et, malgré les assurances de Bernstorff que le prince avait agi à l'insu du Roi, il ne douta pas un instant du contraire. Mais en même temps il laissa voir sa conviction que « la Prusse n'aurait pas toléré cette aventure sans s'être ménagé les bonnes dispositions de la France »[3].

A Vienne, Mensdorff insista plus que Clarendon sur la connivence française, accusant notre agent à Bucharest d'avoir encouragé l'élection. « Je nie le fait, télégraphiait à d'Avril Drouyn de Lhuys, car il serait trop contraire à vos instructions. » — « Vous pouvez nier, répondait d'Avril, personne ne pouvait ni encourager ni décourager (23 mai). »

Le ministre italien à Berlin, Barral, télé-

1. De Benedetti, 22 et 23 mai 1866.
2. Drouyn de Lhuys à La Tour d'Auvergne, 22 mai.
3. De La Tour d'Auvergne, 23 mai et 24 avril.

graphiait à La Marmora : « Le gouvernement *prussien était certainement de connivence avec le départ et l'acceptation de la couronne du prince de Hohenzollern;* mais maintenant qu'il espère qu'à l'aide du vœu des populations et du fait accompli le prince pourra se maintenir, il manœuvrera de manière à ne pas heurter la politique de la Russie, qu'il a le plus grand intérêt à ménager[1] (31 mai). » Moustier, alors ambassadeur à Constantinople, télégraphiait : « On comptait sur le refus du prince de Hohenzollern. On se croyait d'autant plus fondé à l'espérer que les nouvelles reçues de Berlin semblaient rassurantes à cet égard (30 mai 1866). »

De Vienne, Mosbourg écrivait : « L'opinion publique consent difficilement à ne voir dans cette entreprise aventureuse qu'un acte d'initiative personnelle. On accuse généralement la Prusse d'avoir inspiré la résolution du jeune officier, membre de la famille royale, dans l'espérance que les divisions et les agitations auxquelles donnerait lieu sa présence dans les Principautés seraient de nature à créer pour l'Autriche un surcroît de graves difficultés[2]. »

Ainsi dans l'Europe entière l'opinion fut que le prince était parti avec l'autorisation du roi Guillaume et de l'empereur Napoléon III. On considéra comme une plaisanterie cette affirmation, « que sous un roi d'une volonté aussi forte que Guillaume I[er], assisté d'un ministre aussi

1. La Marmora, *Un po piu di luce*, p. 260.
2. 25 mai 1866.

énergique que Bismarck, un prince prussien eût pu prendre une telle initiative sans l'assentiment royal[1] ».

Cette conviction excita en France les murmures. Le brillant chroniqueur de la *Revue des Deux Mondes*, Eugène Forcade, s'en fit l'interprète : « On ne comprend pas que l'équipée du prince de Hohenzollern dans les Principautés ait été tolérée? On ne saurait admettre que le nouvel hospodar, officier de l'armée prussienne, ait quitté comme un déserteur son pays et ses frères d'armes à la veille d'une grande guerre et d'un grand péril. Nous croyons pour l'honneur du prince qu'il a informé le gouvernement de ses résolutions et qu'il est parti muni des autorisations nécessaires. Comment la cour de Berlin a-t-elle pu donner une autorisation semblable sans en faire prévenir la France, ne fût-ce que par l'intermédiaire de l'Italie? Et si la France a été avertie, comment a-t-elle consenti à cette aventure[2]? » D'autres écrivains manifestèrent le même étonnement. Et cette candidature royale d'un Hohenzollern, même en une région éloignée, excita, dès 1866, les ombrages et les susceptibilités françaises, et l'on reprocha à l'Empereur de l'avoir tolérée.

1. Sybel, VI, 353-354.— Sybel ajoute, il est vrai, que cette opinion n'était pas conforme aux faits, parce que le « prince avait agi d'une manière complètement indépendante et n'avait ni *sollicité!!!* ni reçu du Roi la permission d'agir ». On ne se moque pas plus lestement de ses lecteurs.

2. *Revue des Deux Mondes* du 15 juin 1866.

VI

Les opinions étaient unanimes : restait à savoir ce que seraient les actes.

Chez Gortchacow la résolution n'allait jamais au-delà des phrases. D'ailleurs son souverain ne lui aurait pas permis d'être méchant envers son oncle bien-aimé. Sa grande colère se réduisit donc à prescrire à son agent de Bucharest la plus grande réserve : « Il attendrait, pour apprécier autrement la démarche du prince, de savoir comment elle serait jugée par la Conférence. Si elle se trouvait trop accommodante au fait accompli, il s'en retirerait. »

Les Turcs furent agressifs comme l'avait été leur ambassadeur à Berlin. Le prince Charles, en prenant possession de son gouvernement, expédia un télégramme de soumission au Grand Vizir : « Appelé par la nation roumaine à être son Prince, j'ai cru de mon devoir d'écrire au Sultan pour lui exprimer mes sentiments de dévouement et la ferme résolution que j'ai de respecter les droits de la Sublime Porte. »

Cette marque de déférence n'apaisa pas. Aali télégraphia à Sawfet, son ambassadeur à Paris, « que le gouvernement ottoman ne voyait plus d'autre moyen de faire respecter dans les Principautés les traités et les décisions de la Conférence que l'occupation militaire (24 mai). »

La Conférence se réunit aussitôt (25 mai 1866).

Sawfet déposa sa protestation et lut à titre officieux la dépêche menaçante reçue la veille. Cette communication ne donna lieu qu'à un échange d'observations et ce fut contre la Turquie, non contre les Roumains que les graves diplomates se prononcèrent. Ils lui notifièrent à l'unanimité que la Porte ne pouvait en aucun cas intervenir sans une entente préalable avec les cours garantes, aux termes de l'art. 27 du traité de Paris et de la Convention du 19 août 1858.

Sur le fond même de l'affaire l'intérêt fut dans le dialogue entre Budberg et Goltz. Budberg demanda : « Comment se fait-il que le prince de Hohenzollern appartenant à l'armée prussienne ait pu quitter le service pour se rendre dans les Principautés? S'il avait agi sans autorisation, il se trouverait en état de désertion et alors le gouvernement croirait sans doute devoir prendre des mesures très sévères à son égard. » Goltz répondit avec un embarras visible : « Le prince avait demandé et obtenu la permission de se rendre auprès de son père à Dusseldorf et y attendre ce que résoudraient les puissances; c'est de là qu'il était parti inopinément en envoyant sa démission. La Prusse, ajoutait-il, décline toute responsabilité dans cette résolution d'un sujet prussien qui a agi spontanément et n'a pris conseil que de lui-même. » Rien de mieux si le prince avait été un simple sujet prussien; mais Goltz ne l'avait pas nié, il avait des liens avec la famille royale. A cet égard, comme une réponse même captieuse était impos-

sible, l'ambassadeur éluda : « Il ne m'appartient pas de discuter ici les conséquences de la résolution du prince de Hohenzollern en ce qui touche la position de Son Altesse en Prusse et ses rapports vis-à-vis du Roi. »

Affaire du Roi non de l'État, argumentaient ceux qui, n'ayant pas l'improbité de nier contre l'évidence, que le prince eût été autorisé, voulaient dégager le gouvernement prussien de toute solidarité et le préserver des censures de l'Angleterre et des déplaisirs de la Russie. Cet argument pouvait avoir quelque apparence dans une monarchie parlementaire où le pouvoir ministériel est distinct du pouvoir royal. Dans une monarchie personnelle de droit divin, telle que celle du roi Guillaume, il n'avait aucune valeur, car dans un tel gouvernement, tout ce qui lie le Roi engage l'État; aucune distinction ne peut être établie entre le roi et l'Etat. Qui donc l'a dit? Bismarck lui-même, il y a quelques jours, dans l'affaire du Lauenbourg. Notez bien soigneusement, je vous prie, dans votre mémoire, ces paroles que je vous rappellerai plus tard : « Le vice de cette prétention est de séparer le Roi de l'État : *séparation impossible en Prusse de toute façon, en droit, en fait, et politiquement*[1]. »

Et l'argument tiré de cette réponse de Bismarck était d'autant plus d'actualité que le droit du roi de Prusse n'était pas un droit dérivé de la

1. Discours du 3 février 1866.

naissance comme celui du prince Antoine, mais un droit tout politique, que ne lui eût pas conféré la parenté, s'il n'avait été roi de Prusse, et qui, avant comme après lui, appartenait à tout roi prussien quelconque.

La Conférence se borna à prescrire aux agents de Bucharest de n'entretenir que des relations officieuses avec le gouvernement provisoire. Gortchacow ne se montra pas satisfait que Budberg se fût contenté d'aussi peu et il pensa même un instant à le rappeler.

La menace des Turcs d'entrer dans les Principautés était plus inquiétante ; elle fut conjurée par la Prusse et par la France. Bismarck annonça qu'il protesterait énergiquement contre toute occupation militaire des Principautés. Drouyn de Lhuys télégraphia à Moustier : « L'occupation militaire des Principautés serait à nos yeux le plus grand danger pour la Porte, et pour l'Europe la plus fâcheuse complication. Faites vos efforts pour détourner le Divan de cette pensée[1]. » Moustier, favorable aux Roumains, n'avait pas attendu ces instructions pour calmer l'effervescence turque. « Entrer dans les Principautés, leur avait-il représenté, pouvait être honorable et même facile ; mais serait-il aussi facile d'en sortir honorablement[1] ? »

L'attitude calme et prudente de la Conférence frappa beaucoup les ministres turcs ; ils remarquèrent, non sans surprise, que Budberg avait été

1. 27 mai 1866.

le premier à faire sentir la gravité des résolutions à prendre et la nécessité d'agir avec lenteur et maturité. D'un autre côté, Lyons le ministre anglais, sans leur donner aucun conseil positif, s'abstenait évidemment de leur fournir aucun encouragement. Quelques ministres, plus méfiants à l'égard de la Russie que Fuda et Aali, engagèrent leurs collègues à se préoccuper un peu de l'intérêt que le cabinet de Saint-Pétersbourg pourrait avoir à les pousser à des mesures inconsidérées et, dans tous les cas, dispendieuses. A la suite de cet ensemble de conseils le langage du ministre des Affaires étrangères se modifia sensiblement. La question de principe descendit tout à coup à une simple susceptibilité de forme : Pourquoi le prince n'est-il pas venu d'abord à Constantinople? tout se serait arrangé. Aali reconnut que l'occupation des Principautés serait une mesure des plus graves et des plus dangereuses, à laquelle la Porte n'aurait recours que pour mettre sa dignité à couvert et il se déclara prêt à entrer dans toute voie conduisant au même but et qui lui serait suggérée par la Conférence.

La Conférence ne lui en indiqua aucune. Elle se réunit de nouveau, à la demande de la Russie, (25 mai) : Budberg proposa l'envoi d'un commissaire ottoman accompagné d'un délégué désigné par les représentants des cours garantes à Constantinople. Dans son exposé des motifs il persista à rendre le gouvernement prussien responsable des actes du prince Charles : « Au cours des délibérations, dit-il, les puissances

signataires des traités ont unanimement adressé aux Principautés l'invitation solennelle et réitérée de se conformer aux stipulations internationales, seule garantie des immunités dont elles jouissent. La Prusse s'est associée à ces démarches et cependant, *c'est un membre de sa famille*, un officier de son armée, qui a commis cette usurpation. »

Les ambassadeurs turcs se rallièrent à la proposition Budberg. Drouyn de Lhuys, gagné par l'Empereur au prince Charles, la combattit : « Une intervention militaire, conséquence de la proposition russe, ne manquerait pas de déchaîner une lutte sanglante, prélude de complications européennes. » L'ambassadeur d'Angleterre se rallia à cette manière de voir, ainsi que le ministre d'Italie. L'ambassadeur prussien dit qu'il en référerait à son gouvernement. Metternich exprima une opinion favorable, en principe, ne réservant que la question d'opportunité. En présence de cette divergence d'opinions, la Conférence ne prit aucune résolution.

Gortchacow, fatigué d'être berné, se retira en notifiant sa résolution en termes amers, et il prit acte de la brèche pratiquée dans les traités dont on avait la prétention d'imposer le respect intégral à la Russie : « Le premier soin de la Conférence a été d'inviter le gouvernement provisoire à se borner au maintien de l'ordre sans préjuger les décisions des grandes puissances. Le gouvernement provisoire n'en a tenu aucun compte. La Conférence a prononcé l'exclusion de tout prince étranger : il y a été répondu par le

plébiscite qui appelait au trône le prince Charles de Hohenzollern. La Conférence a déclaré l'élection du prince illégale : il a été acclamé, et il a pris possession du pouvoir qu'on lui avait décerné. Il était impossible de se jouer plus audacieusement des décrets de l'Europe, et en présence de ces actes de prépotence d'un État de quatrième ordre, la Conférence ne trouve rien à faire que de s'incliner devant les faits accomplis et de laisser à la Révolution le soin de défaire son propre ouvrage. Nous ne saurions nous associer à une pareille comédie.... » Il ajoutait cependant : « L'intention de Sa Majesté n'est pas que vous entriez dans aucune récrimination : l'aveu de M. Drouyn de Lhuys que la Conférence n'a plus de but pratique nous en dispense. Il y a assez de complications en Europe pour que nous ne désirions pas éviter d'en ajouter une de plus. Si en adhérant à la dissolution de la Conférence, M. Drouyn de Lhuys renouvelait sa déclaration quant au traité de 1856 et à la Convention de 1858, vous pourrez faire observer que le cabinet impérial a toujours pratiqué pour sa part le respect des transactions existantes, mais sous la réserve que le respect sera réciproque et qu'on ne saurait maintenir aucun article isolé d'un traité quelconque, pas plus l'article 27 que tout autre, si les autres articles du même traité se trouvaient enfreints par l'une des parties que ces stipulations concernent (12 juin 1866). »

Ces lamentations du chancelier russe n'émouvront pas l'histoire, car elles s'adressaient mal.

Sans doute la Russie venait d'être mystifiée, mais non par le peuple roumain. Le mystificateur avait été l'ami de Berlin, niant sa coopération, prétendant n'avoir rien su et désavouant devant la galerie ce qu'il eût été en son pouvoir d'empêcher d'un seul mot. Et, contre celui qui l'avait vraiment joué, le chancelier russe n'osait pas répéter la plainte de son ambassadeur.

La protestation contre l'heureuse aventure, grâce à l'appui de Napoléon III, se borna donc au refus du Sultan de recevoir de l'envoyé roumain Golesco la lettre dans laquelle le prince exprimait ses regrets que la situation intérieure des Principautés l'eût forcé de passer par Bucharest avant de se rendre à Constantinople comme il en avait l'intention.

Dès qu'on s'en remettait aux négociations, l'affaire était pacifiée; les négociations, c'est, comme l'établissement d'une commission dans un parlement, le moyen de ne rien faire en se donnant l'air de faire quelque chose.

Le prince Charles put installer en paix son gouvernement, envoyer son armée sur les frontières turques, appeler en toute hâte des instructeurs prussiens chargés de la défranciser et de l'encadrer. L'attention publique ne fut plus distraite par cet incident latéral du drame qui s'engageait entre les deux puissances germaniques.

CHAPITRE V

BISMARCK EN QUÊTE DU « CASUS BELLI »

I

Dès le lendemain de la signature du traité italien (9 avril), Bismarck, en vue de susciter le *casus belli*, avait lancé son projet de réforme fédérale : « Les institutions de la Confédération, dit-il, étaient basées sur la supposition que les deux grandes puissances seraient toujours d'accord; elles ont pu subsister tant que cette situation a été maintenue par une condescendance continue de la Prusse envers l'Autriche, mais ces institutions ne sont pas capables de supporter un antagonisme grave des deux puissances, d'empêcher ou de surmonter une rupture ou un conflit. Si les tentatives de réforme n'ont abouti qu'à l'échange des opinions les plus diverses et à l'entassement d'un matériel colossal, cela provient de ce que la force d'impulsion conciliante de l'esprit national ferait défaut dans ces négociations. Il faut appeler une assemblée générale allemande de représentants élus par le suffrage universel. Ce mode est plus favorable au principe conser-

vateur qu'aucun autre mode reposant sur des combinaisons artificielles. »

Quelques mois auparavant, Bismarck reprochait à l'Autriche d'être de connivence avec l'ennemi commun, la Révolution; maintenant il prenait les principes, les formules, les procédés, la livrée de la Révolution. Il en triomphait : « Je suis parvenu, disait-il à Benedetti, à déterminer un roi de Prusse à rompre les relations intimes de sa maison avec la maison impériale d'Autriche, à conclure un traité d'alliance avec l'Italie révolutionnaire, à accepter éventuellement des arrangements avec la France impériale, à proposer à Francfort le remaniement du pacte fédéral avec le concours d'une assemblée populaire. Je suis fier d'un pareil résultat; j'ignore s'il me sera permis d'en recueillir les fruits, mais, si le Roi m'abandonne, j'aurai préparé le terrain en creusant un abîme entre la Prusse et l'Autriche, et le parti libéral, montant au pouvoir, achèvera la tâche que je m'étais imposée. »

Le Roi ne s'était pas décidé sans résistance. Quand Bismarck lui parla de ce projet, il se récria : « Mais c'est la Révolution que vous me proposez. — Qu'importe à Votre Majesté si, dans ce naufrage général, Elle est assise sur un rocher qui ne sera pas envahi par les flots et où tous ceux qui ne voudront pas périr devront chercher leur salut? » Et le Roi avait signé.

Toutefois, le projet de réforme fédérale ne produisit pas d'abord l'effet incendiaire auquel Bismarck s'était attendu. Du côté de la France, au-

cune difficulté, satisfaction complète. Goltz vint exposer à Drouyn de Lhuys les vues de son chef : c'était alors deux confédérations, l'une au Nord sous la direction de la Prusse, l'autre au Midi, sous celle de la Bavière, toutes les deux indépendantes de l'Autriche[1]. Il lui demanda son avis, mais à titre confidentiel, car, le projet concernant la constitution intérieure de l'Allemagne, il n'était pas chargé de lui faire une communication officielle.

Drouyn de Lhuys répondit qu'il était bien difficile de se prononcer sur une question aussi importante et entourée de tant d'incertitudes. Il n'avait rien à objecter ni à une réforme en principe, ni à une réforme par le suffrage universel. Cependant, il fit remarquer que « si la souveraineté est toujours absolue dans la vie intérieure de l'État, elle n'a pas le même caractère au point de vue international. Elle peut léser des intérêts qui constituent aussi des droits, et *sa puissance est limitée par les nécessités de l'équilibre général.* » Il était convaincu que s'il en était ainsi, la Prusse se trouverait disposée à s'entendre avec nous, à l'effet d'empêcher que nos intérêts eussent à en souffrir, et que les avantages qui lui seraient assurés ne devinssent un dommage pour nous. — C'était le langage de la politique d'équilibre tenu au nom du souverain qui préconisait celle des nationalités : contradiction qui va persister durant toute cette crise.

1. De Drouyn de Lhuys à Benedetti, 12 août 1866.

Benedetti communiqua ces observations à Bismarck. Celui-ci admit les réserves et les appréciations. Il reconnut, sans les contester sur aucun point, ses observations et lui donna l'assurance que le gouvernement du Roi était, à l'égard de la France, et pour toutes les éventualités auxquelles Drouyn de Lhuys faisait allusion, sincèrement pénétré des sentiments que nous lui supposions [1]. La Diète ne prit pas feu davantage. Elle renvoya à une commission le projet de réforme. L'Autriche déclara tranquillement qu'elle l'examinerait sans prévention. Pour précipiter les événements, il fallut chercher un autre biais.

II

Bismarck reprit la querelle déjà entamée avant le traité italien sur les armements. Quand le Tsar avait engagé le roi Guillaume à cesser ses préparatifs, le Roi lui avait répondu : « Adresse-toi à l'Autriche ; moi, je n'arme pas. » Le Tsar avait alors interpellé François-Joseph, en termes de très cordiale intimité, et celui-ci répondait : « Je n'opère aucun armement agressif, je reste sur le pied de paix restreint, et je n'ai opposé aucune troupe à la concentration des troupes prussiennes en Silésie. »

1. Benedetti à Drouyn de Lhuys, le 17 avril 1866. Avant d'être expédiée par Benedetti, cette dépêche fut lue à Bismarck, qui en reconnut l'entière exactitude. (Benedetti à Drouyn de Lhuys, 18 avril.)

Le même dialogue recommença en avril entre les ministres des deux souverains. « Vous me menacez par vos armements, dit Bismarck à l'Autriche. — C'est vous, répondit-elle, qui m'inquiétez par les vôtres, — Désarmez! — Comment le ferions-nous puisque nous n'armons pas ? » Tous les deux avaient raison : les préparatifs prussiens se réduisaient à l'achat de huit à dix mille chevaux pour l'artillerie et à la répartition entre six divisions de 10 à 15000 hommes; les mouvements des troupes autrichiennes étaient des dislocations sans importance. Cependant, malgré ses fins de non-recevoir en apparence péremptoires, Mensdorff, tant il désirait le maintien de la paix, consentit (18 avril) à révoquer ces mouvements le 25, à condition que la Prusse prendrait l'engagement d'ordonner le même jour, 25 ou le lendemain, 26, la mise sur le pied de paix, des corps qu'elle avait renforcés.

Bismarck, malade, fut désolé de cette condescendance imprévue. Il ne s'attendait pas que l'empereur François-Joseph consentirait à se désavouer et reconnaîtrait, en proposant de désarmer simultanément, qu'en réalité il avait armé. Mais le Roi, de plus en plus sous les influences pacifiques, un peu moins sous l'action immédiate de son ministre, exigea que la proposition autrichienne fût admise en stipulant que la

(1) Par ordre du 29 mars, les 3e, 4e, 6e, régiments d'artillerie de campagne, la 1re division du 5e et la division à cheval du 5e étaient portés à l'effectif de guerre; les 5e, 7e, 9e, 11e et 12e divisions de la garde avaient leurs effectifs augmentés.

Prusse réglerait ses désarmements sur les mouvements des troupes autrichiennes (22 avril). Le *casus belli* échappait encore à Bismarck.

Il crut le retrouver aussitôt. Quelques jours après avoir annoncé qu'il révoquerait ses mesures militaires, le gouvernement autrichien mobilise avec précipitation ses troupes de Vénétie (21 avril). Que s'était-il passé?

Le roi d'Italie avait ratifié le 14 avril le traité. Aussitôt, un jeune attaché aux Affaires étrangères avait été envoyé à Berlin, porteur des ratifications. Sans lui confier ce que contenait la missive dont on le chargeait, on lui en avait représenté l'importance. En route, il rencontre un officier hongrois qu'il connaissait. On parle des affaires, des probabilités d'une guerre peut-être prochaine; le jeune homme entraîné, croyant que son propos allait mourir dans l'oreille qui le recueillait, dit: « Il va y avoir du nouveau; je porte à Berlin quelque chose de bien important. » L'officier hongrois était un agent de l'Autriche. Il descend de wagon à l'une des premières stations, court à Vienne, tombe chez l'Empereur et lui raconte sa conversation. François-Joseph se réveille en sursaut, de la plus complète sécurité tombe dans une vraie panique, se croit à la veille d'être attaqué à l'improviste, donne l'ordre d'armer en toute hâte et donne à l'archiduc Albert l'ordre d'aller prendre, à Vérone, la place de Benedek[1] (22 avril).

1. C'est le prince Napoléon qui m'a raconté ce fait inconnu

Mensdorff explique ces mesures imprévues par la nouvelle reçue d'armements inquiétants à Bologne et à Ferrare : en se mettant en état de répondre à l'éventualité d'une attaque de l'Italie, il reste toujours disposé à rétablir l'état normal entre la Prusse et l'Autriche, non seulement en désarmant mais en réglant le désaccord d'où pourrait sortir un conflit; le provisoire de Gastein doit cesser; l'avis des syndics de la couronne excluant Augustenbourg ne lui paraît pas juridique. Il propose de déclarer ensemble à Francfort que la Prusse et l'Autriche confèrent les droits acquis par le traité de Vienne à celui des prétendants auquel la Diète reconnaîtra le caractère de véritable souverain des Duchés. A défaut d'une entente, il ne resterait plus à l'Autriche qu'à exposer clairement à la Diète l'état actuel de l'affaire et à lui remettre le soin de disposer des Duchés conformément aux lois fédérales (26 avril).

Bismarck télégraphie à Vienne : « Du moment que l'Autriche se croyait obligée de donner un plus grand développement à ses forces militaires, quel que soit le point du territoire sur lequel elle les dirigerait, la Prusse ne saurait consentir à désarmer. » Il ajouta, dans une dépêche qu'il chargea son ambassadeur de communiquer à Mensdorff sans lui en laisser copie, « qu'il considérait dans l'état actuel l'Italie comme nécessaire à l'équilibre européen, et que la Prusse ne pourrait

qui explique la prise d'armes subite, et jusqu'à présent incompréhensible, de l'Autriche.

pas rester indifférente à une attaque contre l'Italie (30 avril) ». Il ne répond pas aux propositions de Mensdorff relatives aux Duchés.

III

« Que devons-nous faire? » avait demandé La Marmora à l'Empereur. L'Empereur répond : « Constatez dans une dépêche circulaire formellement, mais sans emphase, que l'Autriche arme dans la Vénétie tandis que vous n'armez pas vous-même et mettez ainsi l'Autriche dans son tort (25 avril). » L'Angleterre donne de son côté des conseils de modération : « Le cabinet italien ne fait guère mystère de son intention d'attaquer l'Autriche dès que la lutte commencera avec la Prusse. N'a-t-il pas dégarni la Basse-Italie de troupes pour les réunir dans le Nord? En présence de la mission Arese et des bruits de guerre non contredits depuis deux mois, est-il étonnant que l'Autriche se mette en mesure? Pouvons-nous croire qu'avec tant d'embarras elle cherche à vous attaquer la première? »

La Marmora, éperonné par l'impatience de l'opinion, ne tint compte ni du conseil ni de l'avertissement. Il ordonna les mesures préparatoires de la mobilisation de toute l'armée (27 et 28 avril)[1] et proposa au parlement toutes les me-

1. En 1866, on ne mobilisa pas tout d'une pièce : en Italie, comme en Prusse et en Autriche, ce furent des armements successifs, échelonnés.

sures que comporte l'état de guerre : vote de 2 millions de lires pour fortifier Crémone; — facilité au Roi, pendant tout le mois de juillet, d'ordonner les dépenses nécessaires à la défense de l'État, de pourvoir, à l'aide de moyens extraordinaires, aux besoins du Trésor; cours forcé des billets de la Banque Sarde; interdiction aux journaux de rendre compte du mouvement des troupes; suspension de la liberté individuelle et de la liberté de la presse. Les membres les plus prononcés de la Gauche furent les plus empressés à voter ces restrictions nécessaires de la liberté.

L'Empereur se montra mécontent. « C'était bien la peine de me demander conseil, dit-il à Nigra, pour faire tout le contraire de ce que je conseillais. Vous n'avez rien à craindre de l'Autriche; elle ne cesse de déclarer qu'elle ne songe pas à vous attaquer. » Le cabinet anglais fut irrité. Les Prussiens eux-mêmes trouvèrent que les Italiens s'étaient trop pressés. « Ces Italiens, dit Bismarck, sont trop ardents et veulent arriver trop tôt à la conclusion. » Le Roi effarouché craignit qu'on ne voulût l'entraîner malgré lui. Usant du droit reconnu au plus honnête homme, par les usages diplomatiques, de nier un traité secret, il ne s'épargnait pas les démentis. Il disait au colonel Schweinitz, l'attaché militaire prussien à Saint-Pétersbourg, qui y retournait porteur d'une lettre pour le Tsar : « Je ne sais pourquoi l'on m'importune avec ces prétendus arrangements italiens, il n'y en a pas. J'écris à

l'Empereur que je n'ai pas de traité avec l'Italie. » La reine douairière de Prusse envoyait à l'empereur d'Autriche l'assurance que « le Roi lui avait donné sa parole d'honneur de n'avoir signé aucun traité avec l'Italie; une convention existait sous forme de déclaration des ministres respectifs, et, jusqu'au jour où les hostilités auraient commencé, elle laissait au Roi entière liberté de conclure avec l'Autriche un arrangement pacifique. Le cas échéant, si l'Italie attaquait l'Autriche, la Prusse ne la seconderait pas[1]. » J'incline à penser que la reine, en son désir de rapprochement, a forcé les termes et donné trop de solennité et surtout d'extension aux démentis du Roi, car si l'on excepte la parole d'honneur sur le traité non signé, le langage qu'elle lui prête est absolument conforme à la stricte vérité.

Bismarck en effet informa Govone que « le Roi ne donnait pas au traité du 8 avril une interprétation qui obligeât la Prusse à déclarer la guerre dès que l'Italie se trouverait aux prises avec l'Autriche. Il n'aurait jamais signé une convention qui, dans les mains de l'Italie, fût un encouragement à pousser les choses au point de l'obliger, malgré lui, à prendre les armes. — Mais si nous étions attaqués? dit Govone. — Dans ce cas, dit Bismarck, mon avis serait que le Roi, quoiqu'il n'y soit pas obligé, prît les armes simultanément à l'ouverture des hostilités; s'il s'y re-

1. Dépêche télégraphique de Gramont à Drouyn de Lhuys, 11 juin 1866. Il n'eut connaissance de la lettre que le 11, mais elle était antérieure.

fusait, je donnerais ma démission. — Vous ne croyez donc pas impossible un arrangement entre vous et l'Autriche qui nous laisserait isolés? — Je ne crois pas, répond Bismarck, qu'aucune concession de l'Autriche pût compenser les inconvénients d'un arrangement; toutefois, si l'Autriche faisait des concessions qu'on ne pût absolument refuser, je vous préviendrais à temps et loyalement, et en aucun cas les arrangements ne seraient tels que l'Italie se trouvât seule vis-à-vis de l'Autriche armée. » Le soir même, il annonça à Govone que le Roi, auquel il avait rapporté la conversation du matin, partageait son avis et que, sans s'y croire tenu par le traité, il se considérait comme moralement obligé de prendre les armes si l'Italie était attaquée; mais qu'il n'en serait pas de même si l'Italie prenait l'initiative des hostilités; aussi lui conseillait-il franchement de s'en abstenir[1].

Ces commentaires, quoique très corrects, indisposaient fort les Italiens : « A mon avis, télégraphiait Barral, c'est sur nous-mêmes et sur la France qu'il faut compter bien plus que sur la Prusse[2]. » La Marmora ne contesta pas l'interprétation prussienne, il se contenta d'en prendre acte. « Dites au comte de Bismarck que l'Italie n'a nullement l'intention d'attaquer l'Autriche, mais pour le cas d'une agression autrichienne contre l'Italie l'alliance offensive et défensive oblige la Prusse à ouvrir de

1. Govone à La Marmora, 2 mai 1866.
2. Barral à La Marmora, 3 mai.

son côté les hostilités et à les poursuivre. Comme nos engagements envers la Prusse et la politique que nous devons suivre en conséquence seraient la cause unique de l'attaque de l'Autriche contre nous, je ne vois pas comment le roi de Prusse pourrait se croire libre envers l'Italie, ni la Prusse se soustraire aux obligations réciproques de l'alliance offensive et défensive. »

Du reste on était bien loin d'un arrangement avec l'Autriche. Bismarck somme d'opérer un désarmement général et, sans attendre la réponse, il représente au Roi qu'il serait accusé de trahir sa patrie, s'il négligeait plus longtemps de mettre son armée sur pied de guerre. Le Roi se fit prier et consentit à une mobilisation partielle, celle de l'artillerie et de la cavalerie de ligne, et de cinq corps d'armée y compris la Garde. Il se décida à une mobilisation entière (du 5 au 12 mai), sur une réponse fort hautaine de Mensdorff : « Il est de notre devoir de veiller à la défense de la monarchie, nous le ferons sans aucun égard pour aucun contrôle étranger (3 mai). » Bismarck se croit arrivé au rivage, mais une nouvelle vague le saisit et l'emporte au loin.

CHAPITRE VI

DISCOURS DE THIERS
RÉPONSE DE L'EMPEREUR A AUXERRE

I

Au milieu de ces tiraillements, de ces incertitudes, se produisit en France une manifestation politique qui venait apporter un élément nouveau à l'effervescence européenne.

Le 3 mai 1866 le Corps législatif devait discuter le contingent militaire. J'annonçai que, non pas comme interpellation, puisque le règlement ne nous en donnait pas le droit, mais à titre de motifs déterminants de notre vote, nous examinerions la situation politique de l'Europe; nous y joindrions un certain nombre d'interrogations afin d'apprendre, si cela était possible, quelle conduite le gouvernement compte tenir dans des circonstances actuelles. — « Attendez sous l'orme! » s'écria Cassagnac. — Rouher réserva sa réponse jusqu'à ce qu'il eût pris les ordres de l'Empereur.

Le lendemain il devança les discours interrogatifs par une courte déclaration : « La politique

de l'Empereur se résumait en trois termes : politique pacifique; neutralité loyale; entière liberté d'action. Le gouvernement n'usera de cette liberté que pour protéger, contre toute atteinte, la puissance, la sécurité, la grandeur de la France... L'Italie peut se croire appelée à intervenir activement dans le conflit qui menace de s'élever entre la Prusse et l'Autriche, toute nation est juge de ses intérêts, nous ne prétendons exercer aucune tutelle sur l'Italie, qui est libre de ses résolutions, parce qu'elle en est seule responsable. (*Vive approbation.*) Mais l'intérêt que nous lui portons nous obligeait à nous expliquer catégoriquement avec elle; or, elle sait par nos déclarations réitérées que, de même que nous désapprouverions hautement toute attaque de l'Autriche contre elle, nous sommes formellement décidés à laisser à sa charge les risques et les périls de toute agression dirigée par elle contre l'Autriche. (*Vives acclamations et applaudissements prolongés.*)

Rouher à la fin de la séance annonça que l'Italie venait de notifier officiellement qu'elle s'engageait à ne pas attaquer l'Autriche. Voici, en effet, le billet que Nigra avait écrit le matin à Drouyn de Lhuys : « Mon cher ministre, ne croyez-vous pas qu'il serait utile de déclarer au Corps législatif aujourd'hui que le gouvernement italien vous a donné l'assurance qu'il n'a pas l'intention d'attaquer l'Autriche? Je suis, pour ma part, autorisé à vous donner cette assurance officiellement. »

J'étais arrivé à la séance avec un discours tout prêt. Thiers me demanda de lui céder mon tour : quoique cela me coutât beaucoup, il me parut impossible de le lui refuser.

Le thème de Thiers fut que le Droit avait été odieusement violé dans toute l'affaire de l'infortuné Danemark, que le devoir comme la sagesse conseillaient d'obliger l'Allemagne au respect du traité de 1852 : « Lorsqu'on n'impose pas un arrangement à un peuple, quand, au contraire, un roi et un peuple étant d'accord, invoquent la consécration de l'état de choses par eux adopté, et que l'Europe entière, le jugeant bon, utile pour tous, consent à le consacrer elle-même, si un tel état de choses n'est pas accepté, quelle est donc, je vous le demande, l'autorité qui peut avoir la prétention d'être acceptée chez les hommes? Mais alors, Messieurs, si cela n'est pas suffisant, il faut demander à Dieu de sortir du mystère sublime dans lequel il a cru devoir s'enfermer à l'égard des hommes, et de vouloir bien descendre sur la terre pour y gouverner lui-même les peuples! » (*Profonde sensation.*)

Ces affirmations de fait étaient inexactes : ni le peuple danois ni surtout le peuple du Holstein, dont les destinées étaient en question, ni la Diète, tutrice des droits de l'Allemagne, n'avaient invoqué l'intervention de l'Europe, ou participé aux négociations de la Conférence de Londres. Le traité n'avait été communiqué par le roi de Danemark aux députés qu'après sa con-

clusion. Il était en outre une circonstance capitale omise par l'orateur et qui changeait l'aspect des faits : le traité de 1852 avait été subordonné à des engagements que, de l'aveu de toutes les puissances, le Danemark avait méconnus, nonobstant des remontrances multipliées. La véritable violation du Droit eût consisté à imposer le respect d'un traité mort-né, illégitime, à des populations qui n'en voulaient pas; à appesantir sur les Allemands du Sleswig et du Holstein un joug contre lequel ils protestaient depuis des années, à permettre au Danemark de manquer impunément à ses obligations. Là eût été l'iniquité, et Napoléon III a eu le sentiment véritable du Droit en ne s'y prêtant pas.

L'orateur se retrouva dans le vrai et devint entraînant lorsqu'il raconta l'histoire divertissante des contradictions apparentes de Bismarck, car au fond, le Prussien n'avait pas cessé de poursuivre le même but : « C'est au nom de la patrie allemande que vous avez dépouillé le Danemark, qu'elle triomphe! Eh bien, non! l'iniquité devait aller plus loin, la Prusse chasse des Duchés les troupes allemandes du Hanovre, de la Saxe, et elle y reste en compagnie de l'Autriche, toujours à sa suite dans ces tristes événements. Elle dit ensuite au prince d'Augustenbourg : Il faut vous retirer; elle lui a fait comprendre qu'on enverrait quelques gendarmes prussiens exécuter l'ordre qu'on lui donnait, s'il ne s'y conformait pas de bonne grâce. Quant à ses droits héréditaires sur les Duchés, droits qu'on avait sans cesse allégués

dans la Conférence pour obtenir la séparation des Duchés de la couronne de Danemark; quant à ses droits héréditaires, on lui a dit que les syndics de la couronne de Prusse seraient chargés de peser mûrement les droits de chacun, et de décider à qui les Duchés devaient appartenir. (*Hilarité bruyante.*) Comment! on examinera à qui doivent appartenir les Duchés!... On ne l'avait donc pas examiné lorsque, dans la Conférence, on est venu demander que le traité de 1852, cet acte si solennel, si respectable, fût aboli au profit de la maison d'Augustenbourg? Savez-vous, après examen, ce qu'ont découvert messieurs les syndics? Ils ont reconnu qu'en effet le traité de 1852 était un traité excellent, très sagement conçu, qu'il avait parfaitement statué, que les Duchés n'appartenaient qu'au roi Christian IX de Danemark, et que le prince d'Augustenbourg n'avait sur ces duchés aucune espèce de droit. (*Explosion de rires.*) Supposez un instant que cela se fût passé à Berlin comme du temps du meunier de Sans-Souci, qu'aurait-on fait dans ce cas? On aurait dit au roi de Danemark : Eh! mon Dieu, c'est vrai, nous nous sommes trompés, les Duchés sont à vous, ils vous appartiennent, et nous vous les rendons. Puis, après les lui avoir rendus, si on avait voulu pousser la justice jusqu'au dernier terme, terme qui dans la justice civile est très ordinaire, on lui aurait offert une indemnité pour avoir dévasté ses provinces, égorgé ses sujets, brûlé ses fermes, saccagé en un mot tout son pays. (*Sensation pro-*

fonde.) Mais non, Messieurs, ce ne sont plus les juges contemporains du meunier de Sans-Souci qui siègent à Berlin, et voici ce qui a été décidé. Le duc d'Augustenbourg n'a aucun droit; le roi Christian seul a des droits sur les Duchés, seul il peut les transmettre; or, comme à la suite de la guerre que nous lui avons faite, il nous a transmis ses droits par traité, nous sommes, à notre tour, les seuls propriétaires, l'étant devenus par la volonté et le fait du propriétaire légitime. (*Exclamations et mouvements prolongés.*) Messieurs, lisez, lisez l'histoire! Y a-t-il jamais eu rien de semblable? Nous nous indignons contre le partage de la Pologne, mais y eut-il jamais rien où l'odieux et le burlesque se trouvassent aussi mêlés? »

Il y eut un frémissement quand l'orateur s'écria : « Ce qui est certain, c'est que si la guerre est heureuse à la Prusse, elle s'emparera de quelques-uns des États allemands du Nord, et ceux dont elle ne s'emparera pas, elle les placera dans une Diète qui sera sous son influence. Elle aura donc une partie des Allemands sous son autorité directe, et l'autre sous son autorité indirecte; et puis on admettra l'Autriche comme protégée dans ce nouvel ordre de choses. Et alors, permettez-moi de vous le dire, s'accomplira un grand phénomène, vers lequel on tend depuis plus d'un siècle : on verra refaire un nouvel empire germanique, cet empire de Charles-Quint qui résidait autrefois à Vienne, qui résiderait maintenant à Berlin, qui serait

bien près de notre frontière, qui la presserait, la serrerait; et, pour compléter l'analogie, cet empire de Charles-Quint, au lieu de s'appuyer, comme dans les XVe et XVIe siècles, sur l'Espagne, s'appuierait sur l'Italie! (*Mouvement marqué.*) — La France devait s'opposer à cette politique au nom de l'indépendance des États allemands, au nom de l'équilibre européen, au nom de son propre intérêt. Être les complices ou les spectateurs indifférents de cette reconstitution de Charles-Quint, ce serait trahir indignement la nation. *Même si l'on obtenait un accroissement de territoire quelconque, cette politique n'en deviendrait que plus honteuse, car elle aurait consenti à recevoir un salaire pour la grandeur de la France indignement compromise dans un avenir prochain.* » (*Bravos et applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

« Mais comment s'opposer? Par la guerre? Non, elle serait une épouvantable calamité, le signal d'une conflagration générale (c'était sa prédiction dès qu'il s'agissait d'une guerre quelconque), mais la guerre n'était pas indispensable. On aurait pu arrêter la Prusse en lui disant : « Vous menacez le repos de tout le monde. Eh bien, nous ne le souffrirons pas. *Quand on veut une chose juste, on peut être franc.* — On aurait pu au moins ne pas l'encourager en ne souffrant pas que l'Italie devînt son alliée. Il fallait dire à l'Italie : « J'exige que vous ne compromettiez pas la politique française. Je ne me borne point à ne pas vous garantir contre les événements, je

vous déclare que si vous encourez la guerre, vous en supporterez toutes les conséquences; que si l'Autriche veut vous les faire subir, je ne prendrai pas les armes pour l'en empêcher.

« Ah! si votre langage acquiert cette netteté peut-être ces ingrats alliés commenceront-ils à vous comprendre davantage, et peut-être alors aussi M. de Bismark comprendra-t-il la situation dans laquelle il s'engage. (*Mouvement.*) En vous faisant comprendre clairement de l'Italie, vous serez compris de M. de Bismarck et il serait possible, s'il en est temps encore, ce dont malheureusement je doute, qu'on apporte quelque secours à la paix, et si on ne sauve pas la paix, on rendra la guerre moins dangereuse. »

Un mot incident qui supposait la victoire de l'Autriche provoqua une sensation marquée. « La Prusse n'est pas patiente. Je souhaite que la fortune ne la condamne pas à l'être plus tard. »

Ce discours est certainement un des plus remarquables de Thiers : on y retrouve tous ses dons supérieurs, la clarté chaude, persuasive, entraînante. La Chambre, quand il fut terminé, ne se leva pas tout entière, comme on l'a raconté, les mains tendues vers l'orateur, mais ceux qui n'applaudirent pas ressentirent une émotion esthétique et la séance fut interrompue trois quarts d'heure.

Un membre du gouvernement, Fould, avait beaucoup contribué à ce succès. Il était venu dans les couloirs exciter à une démonstration

pacifique et pendant la suspension d'audience, il s'exclamait tout haut d'admiration : il n'avait jamais entendu un discours si beau et si fort !

Sybel a dit que ce discours incarnait l'âme de la France. Il lui convenait en effet de prêter au pays des générosités et des initiatives civilisatrices le rapetissement de cœur, d'esprit et de vue, d'une politique étroite, en contradiction avec les nécessités invincibles du temps, que venait d'exposer le continuateur de Talleyrand. Une grande partie du peuple de France ne joignit pas ses acclamations à celles du Corps législatif et Jules Favre, malgré son désir de ne pas désobliger son illustre associé dans l'opposition, crut qu'il encourrait les censures du parti populaire s'il ne marquait son dissentiment. Il le fit discrètement, même en termes admiratifs, mais nets, malgré les murmures de l'Assemblée.

« La France n'oublie pas la solidarité de sentiments et d'intérêts qui l'unit à l'Italie. (*Mouvements assez divers. Très bien ! autour de l'orateur.*) J'affirme que l'Italie, lorsqu'elle veut conquérir la Vénétie, a le droit pour elle. » (*Assentiment autour de l'orateur. Exclamations et rumeurs sur un grand nombre de bancs.*)

Si cela n'eût pas été inopportun, tout en approuvant les justes critiques contre les procédés violents de Bismarck et les complicités imprévoyantes de l'Empereur, j'aurais présenté d'amples réserves sur les principes et démontré qu'à moins de se résoudre à une guerre dont personne ne voulait, l'œuvre d'obstruction à la-

quelle Thiers attachait le maintien de sa grandeur demeurerait impuissante. Je me contentai de déclarer que je prenais acte de la déclaration du gouvernement et que je l'acceptais.

Bismarck avait signifié à son parlement qu'il ne tiendrait aucun compte de sa volonté ; l'Empereur fit savoir au sien qu'il considérait sa protestation comme non avenue. Dans un discours à Auxerre, le 6 mai, il dit : « Le département de l'Yonne a été un des premiers à me donner ses suffrages en 1848 ; c'est qu'il savait, comme la grande majorité du peuple français, que ses intérêts étaient les miens, et que *je détestais comme lui ces traités de 1815 dont on veut faire aujourd'hui l'unique base de notre politique extérieure.* Je vous remercie de vos sentiments. Au milieu de vous, je respire à l'aise, c'est parmi les populations laborieuses des villes et des campagnes que je retrouve le vrai génie de la France. » La phrase sur les traités de 1815 n'avait pas été prononcée : elle fut ajoutée par l'Empereur, à l'insu de ses ministres, sur le texte envoyé au *Journal officiel.*

Cette phrase retentissante, dont la portée n'avait pas été calculée, pas plus que celle de l'apostrophe fameuse à Hubner, en 1859, produisit une vive émotion en France et en Allemagne. En ce qui nous concerne, que restait-il des traités de 1815 ? L'annexion de Nice et de la Savoie en avait détruit la trace sur notre frontière des Alpes ; la constitution d'une Belgique indépendante en avait masqué l'effet sur notre frontière

du Nord; ils ne demeuraient dans leur intégrité que sur la frontière du Rhin. Dès lors, on fut d'accord à interpréter cette malédiction des traités de 1815 comme une promesse à la France de lui rendre le Rhin et une menace à l'Allemagne de le lui reprendre. La promesse n'exalta pas la France, avide de paix et désintéressée de toute ambition d'agrandissement, la menace indigna l'Allemagne plus que jamais résolue à ne pas se laisser entamer. Les appréhensions que l'Empereur avait apaisées par sa sage politique dans les Duchés se réveillèrent.

II

Ce brûlot arrivait dans une Allemagne montée au plus haut degré de surexcitation. Presque toute la nation, les classes élevées aussi bien que les classes populaires, se prononçaient contre la guerre; le Prince royal la combattait; la diplomatie se montrait défavorable; les trois princesses royales redoublaient de véhémence opposante. Presque personne n'osait croire que les forces de la Prusse seule fussent suffisantes à tenir tête à l'Autriche et aux États moyens, et l'on était généralement convaincu qu'aussitôt les hostilités commencées, une armée française fondrait sur le Rhin. Aussi la consternation était-elle générale. On n'osait pas s'attaquer au Roi, c'est sur Bismarck que fondirent les colères. On le comparait à Strafford et à Polignac; on lui

annonçait qu'un jour, il carderait de la laine dans une maison de correction, et que, dans tous les cas, on le condamnerait à rembourser la totalité des budgets dépensés sans vote régulier.

Le 7 mai, sortant du palais à cinq heures, à pied, il se dirigeait vers le ministère, le long de la promenade des « Linden ». Il s'était arrêté quelques instants à voir passer un bataillon du régiment à pied de la Garde qui défilait musique en tête. A ce moment, un jeune homme d'assez petite taille, élégamment vêtu, tire sur lui quatre coups d'un petit revolver de salon dont les détonations sont en partie couvertes par le bruit de la musique militaire. Bismarck ressent un léger choc à la hanche, il se retourne vivement et se précipite sur l'assassin, le saisit au poignet et à la gorge. Celui-ci a le temps de changer son pistolet de main et de tirer deux autres coups, mais comme il appuie fortement le canon de son arme sur la poitrine de Bismarck, les projectiles ne portent pas. L'assassin, saisi par quelques passants, parvient encore à se dégager et à tirer un autre coup sur un jeune relieur accouru le premier au secours et qui est blessé à l'épaule. Les soldats s'emparèrent alors de lui et comme ils faisaient mine d'exercer des représailles sommaires, Bismarck leur dit avec sang-froid : « Ne me le cassez point, on en aura encore besoin. » Les quatre balles avaient troué ses habits jusqu'à la chemise de soie qu'il portait habituellement, ne lui faisant qu'une légère contusion. L'ambassadeur autrichien Karolyi, qui débouchait sur la

promenade, avait assisté à la scène. Revenu chez lui, Bismarck entra dans son cabinet, où il resta plus longtemps que de coutume pour écrire un rapport au Roi; revenu dans le salon où on l'attendait, il baisa sa femme sur le front, lui disant : « Ne t'effraie pas, mon cœur, on a tiré sur moi, mais grâce à la bonté de Dieu, je n'ai pas reçu de blessure. »

L'assassin, Charles Blind, âgé de vingt-deux ans, était le fils d'un réfugié politique à Londres, fort connu de Mazzini, Bakounine et Ledru-Rollin. Arrivé à Berlin depuis quatre jours il était descendu au premier hôtel de la ville. Après l'interrogatoire qu'on lui fit subir le soir même, il s'incisa l'artère carotide à l'aide d'un canif caché sous ses vêtements. On en fit un martyr, et des femmes, dont les maris jouissaient d'une certaine réputation dans le monde, couronnèrent son cadavre de fleurs et de lauriers.

Un attentat moral perpétuel se poursuivait contre Bismarck. On l'accablait de calomnies, et surtout de celles qui se propagent facilement dans le peuple qui, toujours prêt à se laisser corrompre, ne doute jamais de la corruption des autres. Il avait pour banquier Bleischrœder, financier d'une capacité hors ligne. Probe quoique intéressé et plutôt avare, il lui avait prescrit de n'engager ses fonds dans aucune spéculation et ses longs entretiens remarqués, avec le banquier, n'avaient pour but que d'utiliser ses relations financières à Paris, pour transmettre et recevoir certaines informations confidentielles : on ré-

pandit le bruit qu'elles lui servaient à accroître sa fortune par la communication des nouvelles d'État.

Ses adversaires s'efforçaient surtout de lui aliéner l'esprit du Roi. Ils n'y épargnaient rien. Ceux qui présentaient tous les jours des coupures de journaux les arrangeaient de manière à piquer l'amour-propre du souverain. Ainsi, on lui présenta un article dans lequel il était dit : « La foule a crié à des soldats qui passaient : Vous êtes des bismarckiens ! » Le Roi n'eût pas été homme, s'il n'eût parfois ressenti l'effet qu'on avait cherché à produire. Chaque soir au rapport, qui avait lieu de cinq à six, Bismarck reprenait le terrain perdu dans la journée, mais il fallait recommencer le lendemain.

Ce qui troublait le Roi plus que ces petites intrigues de cour, c'était le déchaînement chaque jour plus accentué du sentiment public. Les adresses se multipliaient ; on accusait Bismarck d'être d'accord avec Napoléon pour dépecer l'Allemagne. Une assemblée populaire réunie à Kaysers-lautern à l'occasion de l'anniversaire de la réunion du Palatinat à la Bavière, déclarait « que la nationalité allemande est inaliénable, et que toute politique qui livrerait la rive gauche du Rhin à une puissance étrangère devrait être condamnée comme une trahison envers la patrie. » Deux cent cinquante députés des diverses Chambres réunis à Francfort votaient : « Le peuple frappera de sa malédiction et des peines de haute trahison ceux qui compromettront des territoires

allemands dans des négociations avec les puissances étrangères. » Ils engageaient les moyens et les petits États à garder la neutralité en s'armant « pour éloigner l'immixtion de l'étranger, couvrir les frontières, et opposer à l'ennemi étranger des forces toutes fraîches dans le cas où la guerre prendrait un caractère européen (20 mai) ». Les Comités des Sociétés du Sleswig-Holstein professaient « qu'en laissant un libre cours à la dégoûtante politique du cabinet prussien, on livrait inévitablement l'Allemagne à la décadence ».

Bismarck, dans cette crise, est plus grand à contempler qu'il ne le sera à aucun moment de sa vie. Barricadé dans son indomptable volonté comme dans une forteresse de fer et d'acier, il porte, sans en avoir souci, le fardeau de la haine publique, et il ne démord d'aucun de ses desseins. Il est entouré d'un petit bataillon d'auxiliaires dévoués : Thile, cœur ferme et fidèle; Abeken, d'une vaste instruction, d'un esprit ingénieux, infatigable travailleur qui rédigeait les projets des grandes dépêches publiques à sensation ; Lothair Bucher, émigré de 1848 gagné par la politique révolutionnaire de l'ancien réactionnaire ; Keudell qui, lorsque son chef se promenait en fumant dans le salon de famille ou rédigeait des dépêches dans son cabinet de travail ouvert, calmait ses nerfs ou les excitait en jouant des morceaux de ses musiciens de préférence, Beethoven et Schubert.

Bismarck demandait à ses collaborateurs une

docilité sans réplique et il n'admettait pas les objections. L'étourdi Keudell s'avisa un jour de mettre sur son bureau une longue lettre en faveur du duc d'Augustenbourg. — « Pourquoi, lui dit Bismarck avec irritation, m'avez-vous adressé cette lettre? Que vous, qui me connaissez depuis si longtemps et si bien, vous vous figuriez que je me suis fourré dans cette grosse affaire comme un sous-lieutenant, sans me rendre compte de ce que je faisais et de la responsabilité que je prenais devant Dieu, voilà qui m'a coûté le sommeil de deux nuits. Je n'ai pas de motif de vous congédier. J'ai voulu seulement vous montrer la profondeur de la blessure que vous m'avez faite au cœur. » Keudell bouleversé s'excusa et ne recommença plus.

Quelque zélés que fussent ses collaborateurs, la plus grave partie du labeur retombait sur lui : il revoyait leurs dépêches, les marquait de sa griffe et souvent les refaisait en entier. Sa femme a décrit en termes touchants sa vie de ce temps : « On ne le voit jamais, jamais; le matin, au premier déjeuner, cinq minutes, et il parcourt les journaux. Puis, il disparaît dans son cabinet, puis il va chez le Roi, au conseil des ministres, à cette horreur de Chambre jusque vers cinq heures, où d'ordinaire il dîne chez quelque diplomate, jusqu'à huit heures; alors, il ne nous dit bonsoir qu'en passant, se replonge dans ses affreuses paperasses, jusqu'à ce qu'à neuf heures et demie on l'appelle pour aller à une soirée quelconque, après laquelle il se remet au travail

jusque vers les une heure, et ensuite, il dort mal, naturellement. Voilà ce qu'il fait jour par jour. N'y a-t-il pas de quoi mourir d'inquiétude au sujet de ses pauvres nerfs!... »

La grandeur et la gloire s'achètent cher. Il ne se remettait un peu qu'à la chasse, parce que l'haleine des bois, respirée même pendant quelques heures, ranimait ses forces. Il avait recours à un autre fortifiant : « Dans le besoin de réparer ses forces, écrivait Roon à un ami commun, Blankenbourg, il s'est montré trop exigeant vis-à-vis de son organe digestif, et maintenant il doit combattre la rébellion de celui qui a été jusqu'ici le plus fidèle et le plus obéissant de ses sujets, l'estomac. » Il se montrait par suite très abattu, irrité, d'une impatience maladive, quoique toujours en train de courage, de volonté, faisant tête de tous les côtés, considérant comme un misérable lâche le ministre qui n'expose pas sa vie et son honneur pour sauver sa patrie, même contre la volonté des majorités. Il mettait toujours en avant dans les discussions le nom, l'autorité du Roi, non pour se couvrir de lui, mais pour ne pas donner crédit à la maxime constitutionnelle que la personne du souverain ne doit jamais être mêlée aux débats parlementaires. Cette maxime lui paraissait avoir été inventée non par respect, mais par empiétement : ne pas parler du Roi, ce serait peu à peu glisser à admettre qu'il n'a pas de volonté; celui dont on ne parle pas n'a pas voix au chapitre. Il répondit à l'attentat de Blind par un défi : il fit

prononcer la dissolution de la Chambre séditieuse, jusque-là simplement ajournée (9 mai). Un des principaux banquiers de Cologne. Abraham Oppenheim, vint au nom de dix-sept Chambres de commerce demander que, si la guerre était inévitable, on fît d'abord la paix avec le Landtag. Bismarck lui répondit : « Je désire aussi vivement que personne une réconciliation avec le Landtag avant qu'un grand conflit devienne inévitable. La haine dont je suis l'objet y serait un obstacle, j'ai donc il y a quelque temps prié le Roi de nommer ministre président à ma place le prince de Hohenzollern et de me donner le poste de sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Dans cette situation, aussi bien que comme ministre, je pourrais utiliser les connaissances acquises dans le service extérieur, et le prince me laisserait probablement toute latitude. »

Le Roi était, à son sujet, partagé entre un double sentiment : il était résolu à ne pas se séparer d'un ministre sans lequel il se croyait dans l'impossibilité de gouverner, et il ne pouvait cependant prendre son parti de se lancer dans la politique aventureuse qu'il lui conseillait. Le discours d'Auxerre avait accru ses scrupules. A mesure qu'il approchait des résolutions suprêmes, il faiblissait et il ne paraissait pas éloigné de dire pour son compte la parole de Louis-Philippe en 1840 : « Parler de faire la guerre et la faire sont deux choses différentes. » Et Bismarck se trouvait une fois encore éloigné du but au moment de l'atteindre.

CHAPITRE VII

LE SECOND VOLUME DE LA « VIE DE CÉSAR »

I

Un événement tout littéraire et historique vint solliciter l'attention publique en ce moment de tension extraordinaire, la publication du second volume de la *Vie de César*, par Napoléon III (12 mai).

Le second volume de la *Vie de Jules César* est consacré à la guerre des Gaules; il retrace aussi l'état intérieur de Rome pendant le proconsulat de César, raconte le différend entre César et le Sénat et se termine par le passage du Rubicon. Sa plus grande partie est remplie par le récit des luttes entre César et les Gaulois. L'auteur nous montre d'abord que cette guerre était « la conséquence d'un antagonisme séculaire qui devait amener une lutte suprême et la ruine de l'un des deux adversaires ». Les Romains regardaient la Gaule comme leur ennemie la plus redoutable et savaient que sa possession garantissait Rome contre le renouvellement des invasions teutoniques en même temps qu'elle

reliait l'Italie à l'Espagne déjà conquise. L'État intérieur de la Gaule est minutieusement décrit : « on y voyait des peuplades et point de nations; les druides étaient parvenus à établir un centre religieux, mais il n'existait pas de centre politique. La supériorité militaire des Romains, l'habileté et la ténacité de leur politique, la puissance irrésistible d'un grand État fortement constitué, ne laissaient aucun doute sur l'issue de la lutte. »

Napoléon III, comme tous ceux qui ont écrit sur ces matières, suit le texte des *Commentaires de César;* toutefois plus que personne il l'éclaire et le complète : « C'est le commentaire le plus complet, a dit Duruy, qui ait été fait de l'œuvre de César, grâce à l'étude attentive et à la recherche des localités, aux fouilles nombreuses qui ont été ordonnées et à l'examen de la topographie, d'archéologie, d'art militaire et de science, que le texte comporte. » Les fouilles prescrites par Napoléon III autour d'Alise-Sainte-Reine ont fixé définitivement l'emplacement si discuté d'Alésia, le dernier refuge de Vercingétorix.

Napoléon III retrace avec une précision scrupuleuse, où l'astronomie et la science des marées viennent en aide à l'histoire, les deux débarquements de César dans l'île de Bretagne. Arrivé à la phase suprême de ce gigantesque conflit, au soulèvement général de la Gaule sous l'impulsion de l'esprit national enfin réveillé, il élucide par des notes et de savantes dissertations les nombreux points restés obscurs de la lutte entre

César et Vercingétorix. Vainqueur à Gergovie, le chef gaulois, enfermé dans Alésia par l'habile stratégie de César, est contraint, après un siège mémorable, de mettre bas les armes et de se livrer. « Auprès du coteau si aride aujourd'hui du Mont Auxois se sont décidées les destinées du monde... La défaite de César eût arrêté pour longtemps la marche de la domination romaine. Peut-être même eût-elle entraîné la perte de Rome, et alors ce foyer de lumières destiné à éclairer les peuples aurait été détruit avant d'avoir pu développer sa force d'expansion. Honorons Vercingétorix, son patriotisme, sa bravoure, son abnégation, mais n'oublions pas que c'est au triomphe des armées romaines qu'est due notre civilisation : institutions, mœurs, langage, tout nous vient de la conquête ; nous sommes bien plus les fils des vainqueurs que ceux des vaincus... »

II

César, après avoir vaincu les Gaulois, sut si habilement les attacher à sa cause que pendant toute la guerre civile deux légions suffirent à les maintenir sous son obéissance. Tandis que les armées romaines se couvraient de gloire et que le renom de César grandissait de plus en plus, à Rome régnaient le désordre et l'anarchie. C'est « une suite non interrompue de vengeances, de meurtres et de violences de toute nature ». Les

chefs de parti enrôlent des esclaves et des gladiateurs; des bandes de sicaires désolent la ville; toutes les querelles politiques dégénèrent en émeutes, et nulle assemblée populaire ne peut se tenir au Forum sans qu'il se répande des flots de sang. Pompée, par son alliance avec Crassus et César, exerçait une influence dominatrice, mais caractère faible, esprit indolent et vaniteux, d'ailleurs sans aucun pouvoir légal, il ne savait ni maîtriser l'arrogance haineuse de la noblesse, ni dompter la turbulence des tribus démagogues. La vénalité et la corruption s'étendaient comme une gangrène mortelle; les élections se faisaient ouvertement à prix d'argent : Cicéron, le chef du parti modéré le reconnaît en gémissant. Ptolémée, roi d'Égypte, chassé par ses sujets, constitua au Sénat une sorte de syndicat pour la reprise de son trône : il distribua parmi ses partisans de fortes sommes et en promit de plus considérables encore. Dénoncé au Sénat, il n'y prit garde et continua ouvertement ses manœuvres; des députés égyptiens étant venus protester contre son rétablissement, il les fit assassiner dans Rome même, sans qu'on osât ordonner une enquête.

Ces scandales se succédaient si souvent que l'opinion finissait par les regarder comme naturels. Des personnages consulaires fabriquèrent un faux sénatus-consulte attribuant le gouvernement de plusieurs provinces à des consuls sortant de charge qui n'avaient pas été désignés par le Sénat. Cette fraude fut même l'objet d'un

acte écrit et il fut stipulé que si elle ne réussissait pas, les consuls seraient payés, par une somme de 400 000 sesterces, des services multiples et inavouables rendus aux personnages qui leur avaient donné une investiture frauduleuse.

Bientôt la constitution cessa de fonctionner: en 56 av. J.-C. les élections pour l'édilité et la questure ne purent avoir lieu. Des bandes armées du démagogue Claudius et de l'aristocrate Milon empêchaient tour à tour la tenue des comices, selon que leur vote paraissait devoir être favorable à la cause du peuple ou à celle du Sénat. Après le meurtre de Claudius par Milon, Pompée fut proclamé par le Sénat seul consul : double violation de la Constitution, puisque les consuls devaient être deux et élus par le peuple. « Il était chaque jour plus évident aux yeux de tous les hommes sensés que les institutions de la République devenaient de plus en plus impuissantes. »

Cependant la crise suprême approchait. Tout allait se résumer dans une lutte terrible entre Pompée, défenseur de la vieille aristocratie, qui après avoir vaincu le monde, voulait l'asservir, et César, champion de la démocratie, des Italiens, des provinciaux, l'héritier des Gracques et de Marius. « De même qu'on voit, dans le liquide traversé par un courant électrique, tous les éléments qu'il renferme se porter aux deux pôles opposés, de même dans la société romaine en dissolution, tous les intérêts, toutes les passions, les souvenirs du passé, les espérances de l'ave-

nir vont se séparer violemment et se partager entre deux hommes personnifiant l'antagonisme de deux causes contraires. » César arrivait au terme de son commandement; il prétendait avoir le droit de le garder jusqu'au moment où il viendrait à Rome briguer le Consulat qu'il était sûr d'obtenir. Le Sénat, où dominait le parti aristocratique, voulut lui enlever son armée avant l'époque légale des élections consulaires. Avait-il le droit d'agir ainsi, alors que la durée du proconsulat de César avait été fixée par un plébiscite? La question de droit est très obscure. En fait, les passions s'exaltèrent de plus en plus; l'irritation du parti aristocratique s'accroissait à mesure que grandissait dans le peuple l'ascendant du vainqueur des Gaules. Le Sénat finit par déclarer que, si César, ne licenciait pas son armée au jour prescrit, il serait déclaré ennemi public. En même temps il chargea Pompée de veiller au salut de la République et ordonna des mesures militaires extraordinaires. Les tribuns du peuple protestèrent contre la violation de la Constitution, en appelèrent au peuple, quittèrent le Sénat et, dans la nuit, rejoignirent le camp de César.

César devait-il se remettre entre les mains du Sénat qui lui aurait fait subir le sort des Gracques? Il n'avait pas ce droit. « La société romaine en dissolution demandait un maître, l'Italie opprimée un représentant de ses droits, le monde courbé sous le joug un sauveur. Devait-il en désertant sa mission tromper tant de légitimes espérances, tant de nobles aspirations? Repré-

sentant de la cause populaire, il ne pouvait abandonner le peuple qui avait mis sa confiance en lui : c'eût été une « lâcheté et un crime. Et qu'on ne parle pas de la tyrannie impériale ! César, s'il eût vécu, n'eût pas agi comme Auguste, il avait l'intention de rétablir la République dans son ancien lustre, ses anciennes formes, mais sur de nouveaux principes. »

Ce second volume est écrit dans cette langue ample, sûre, d'une sobriété lumineuse, que nous avons admirée dans le premier. On y retrouve la même sérénité impartiale et quand les rapprochements entre ces temps et les nôtres se produisent, ce n'est point par ce que l'historien est un empereur, mais parce qu'ils naissent tous naturellement d'événements semblables. Évidemment le Sénat romain, c'est l'assemblée monarchique de 1851 et le Rubicon c'est le 2 décembre. On sait d'ailleurs que sur l'enveloppe scellée contenant les décrets et proclamations du Coup d'État, le Prince-Président avait écrit : « Rubicon. »

Sous l'Empire, l'opposition avait fabriqué une fausse histoire romaine à l'usage de ses déclamations ou de ses sarcasmes : le bon ton voulait qu'on injuriât César. Beulé, après tant d'autres, s'était fait une spécialité dans ce genre pseudo-historique et y avait acquis une renommée. Aujourd'hui cette histoire de circonstance est morte ; celle de Napoléon III, au contraire, reste debout : elle a été adoptée par les grands historiens de Rome. Mommsen est plus césarien que

lui : l'Anglais Froude voit dans César le vengeur de l'Univers, le libérateur des provinces exploitées par une oligarchie rapace et sanguinaire. L'empereur historien de Rome a vu juste et haut.

III

On est toujours enclin à supposer des intentions calculées aux actes les plus naturels des personnages constitués en pouvoir. Le second volume de la *Vie de César* n'avait rien d'énigmatique. Frédéric composait des épîtres en vers entre deux batailles et écrivait l'histoire des Brandebourg entre deux campagnes. Napoléon III, entre deux conseils des ministres et deux audiences, se reposait par la composition de la *Vie de César*. Le volume terminé, il le publiait. Que signifie cette publication en un tel moment? se demanda-t-on. Est-ce le signe d'une volonté pacifique? Est-ce une ruse pour cacher une surprise belliqueuse? L'Autriche ne laissa pas à Bismarck le loisir de s'en inquiéter : elle prit tout à coup une initiative qui, si elle eût été poursuivie jusqu'au bout avec résolution et sang-froid, eût fait chavirer la barque du belliqueux ministre

CHAPITRE VIII

UN CAS DE CONSCIENCE

I

Sans reprendre l'idée irréalisable du troc de Venise contre les Principautés danubiennes, les ministres anglais avaient recommencé leurs instances à Vienne, afin que, par la cession de la Vénétie, le gouvernement autrichien se mît en mesure d'enlever à Bismarck l'alliance sans laquelle il n'entraînerait pas son roi.

Clarendon se plaçait uniquement au point de vue des intérêts autrichiens; Russell, toujours rogue et maladroit, insista surtout sur les nécessités de la politique italienne auxquelles, en considération du maintien de la paix en Europe, le gouvernement autrichien était tenu de faire quelques sacrifices (20 avril 1866). La démarche de Clarendon avait été accueillie, sinon favorablement, du moins convenablement, celle de Russell le fut moins bien. Apponyi, l'ambassadeur autrichien, ne dissimula pas son étonnement qu'on vînt demander à l'Autriche d'entrer dans les nécessités de la politique italienne, et d'arranger

elle-même les affaires embrouillées de Victor-Emmanuel.

Quoique notre gouvernement ne se fût pas associé à la démarche inutile, sans être interrogé, à propos d'un bruit de chancelleries sur l'éventualité d'un Congrès, Mensdorff expliqua en toute franchise à Gramont les vues irréductibles de son empereur : « Le cabinet de Vienne ayant, dès l'origine de la crise actuelle, *manifesté la ferme intention de s'abstenir de toute agression*, il ne lui serait pas possible de repousser *a priori* une proposition dont le caractère est notoirement pacifique : Le Congrès est bien, en effet, le moyen efficace et nécessaire d'assurer à l'Allemagne comme à l'Europe une paix durable; mais toute son efficacité dépendrait *de son opportunité*, c'est-à-dire des circonstances au milieu desquelles il se tiendrait. Or, ce *moment propice n'est pas encore arrivé.* On peut obtenir quelquefois qu'une puissance vaincue renonce à recouvrer ce qu'elle a perdu; mais *jamais qu'un État vienne spontanément offrir sur la table verte d'une Conférence un territoire qui lui appartient, pour la seule satisfaction de ses voisins ou d'autres États européens. Il faut, en un mot, que certains territoires rendus disponibles par la guerre ou par vacance de succession puissent servir de matière aux combinaisons*[1]. Actuellement dans un Congrès, la revendication de la Vénétie soulèverait aussitôt des difficultés insurmontables. Supposez, au contraire, que, par les chances de la guerre ou autrement, l'Autriche fût *en mesure de compenser*

cette province par un territoire équivalent situé en Allemagne, elle n'hésiterait plus à proposer elle-même la cession de la Vénétie à l'Italie. L'Autriche ne demandait rien à personne; son unique ambition était de conserver ce qu'elle a sans rien gagner et sans rien perdre; mais si ces changements territoriaux étaient jugés nécessaires au repos de l'Europe, elle s'y prêterait *pourvu qu'ils fussent compensés.* Or, dans les circonstances actuelles, un Congrès pourrait difficilement créer ces compensations. Comment adjuger à l'Autriche telle province qui appartient à la Prusse par exemple, en échange de telle autre qu'elle céderait à l'Italie? Si, loin d'inquiéter l'Autriche et de paralyser par ses menaces une partie de ses forces, l'Italie, comprenant son véritable intérêt, laissait aux armées impériales toute leur liberté d'action *contre la Prusse, la Silésie ne tarderait pas à devenir le premier terme d'un échange* qui donnerait la Vénétie à l'Italie et permettrait désormais à la cour d'Autriche de marcher d'accord avec la France sur toutes les questions d'avenir[1]. »

Napoléon III avait déjà été saisi par Metternich de la proposition formelle indiquée par Mensdorff : L'Autriche était disposée à céder la Vénétie, mais seulement après qu'elle se serait emparée de la Silésie; cette cession serait faite

1. Gramont à Drouyn de Lhuys, 7 mai 1866. La conversation racontée par Gramont dans cette dépêche est antérieure de plusieurs jours à celui où elle est racontée; elle est de la fin d'avril.

à l'Empereur qui resterait le maître de la rétrocéder à l'Italie aux conditions qui lui plairaient; en retour, l'Empereur assurerait à l'Autriche sa neutralité et celle de l'Italie. — Pas plus dans les confidences à Gramont que dans les propositions de Metternich, il n'était question d'avantages accordés à la France sur le Rhin. S'il a été indiqué quelque chose à ce sujet, c'est par voie d'insinuation. Metternich aurait dit à Persigny qu'il n'appartenait pas à l'Autriche de disposer d'un territoire allemand en faveur de la France; mais que « comme c'était surtout une question à vider entre la France et la Prusse, si d'une manière ou d'une autre ce territoire venait à tomber dans nos mains, l'Autriche n'y ferait aucune opposition[1] ».

Persigny, instruit par une conversation de Metternich aux courses, de l'ouverture dont il était chargé, court tout enflammé chez l'Empereur, recommande l'adoption de ce projet : « Dès que l'Autriche renonçait à la Vénétie, tout était changé dans l'échiquier européen; nous avions cent fois plus d'intérêt à nous unir avec l'Autriche qu'avec la Prusse. Victorieuse, l'Autriche ne gagnerait rien ou presque rien en Allemagne, parce qu'elle y était impopulaire et soulèverait contre elle toutes les passions libérales ; la Prusse, au contraire, en donnant la main aux éléments révolutionnaires, avait acquis une énorme in-

1. Persigny place sa conversation avec Metternich à la fin de mai. C'est à la fin d'avril ou au commencement de mai qu'elle a eu lieu.

fluence sur les esprits : avec la victoire elle serait intraitable, et voudrait tout avoir ; à moins d'être liée par des engagements bien précis et absolus, elle ne nous accorderait rien, et deviendrait pour nous une cause de graves embarras. Si l'Autriche l'emportait, tout l'édifice si laborieusement construit par les Radovitz et les Bismarck croulerait de toutes parts, et les débris de la Prusse appartiendraient à qui les ramasserait, et alors, s'il nous convenait de nous étendre jusqu'au Rhin, personne ne pourrait plus s'y opposer. » Il conjura donc l'Empereur d'accepter sans hésiter la proposition autrichienne.

Le prince Napoléon n'eût pas été éloigné de suivre l'impulsion de Persigny. Nullement sentimental, peu confiant dans la solidité de l'armée italienne, convaincu de celle de l'armée autrichienne, il croyait que l'Autriche toute seule vaincrait l'Italie et la Prusse. La perspective d'acquérir à coup sûr ce qu'on ne serait pas assuré d'obtenir par les hasards de la guerre le tentait beaucoup. Mais le traité ! Il était allé lui-même en Italie en hâter la signature : pouvait-il conseiller de n'en tenir aucun compte? J'ai été le confident de ses perplexités[1]. Il crut à la fin avoir trouvé un biais qui tirerait tout le monde

1. Friedjung se trompe quand il envoie le prince en Italie vers le 4 mai, pour conseiller à son beau-père l'acceptation de l'offre autrichienne. Cet offre n'a été connue par le prince qu'à son retour d'Italie, dans les premiers jours de mai. Il me la confiait au Palais-Royal, le 19 mai, en me racontant ses perplexités. Il n'est retourné en Italie qu'après Sadowa, pour faire accepter la médiation et l'armistice.

d'embarras : l'Autriche céderait la Vénétie avant de posséder la Silésie ; elle se dessaisirait immédiatement entre les mains de la France ; l'Empereur enverrait quelques troupes en prendre possession ; les Italiens obligés de s'arrêter devant elles, n'exécuteraient pas le traité et ne pourraient être accusés de manquer à leur parole. « Garibaldi et mon beau-père crieront, me dit-il ; mais ils se résigneront. »

Les politiques, tels que Fould et à un certain moment Rouher, opposés à toute aventure furent d'avis de ne pas accepter les avances de l'Autriche. Ils conseillaient de ne se déclarer en faveur d'aucun des rivaux, de leur imposer la paix à tous les deux, de ne pas s'exposer aux conséquences au moins incertaines de l'une des deux victoires, et de maintenir, par la rivalité des deux puissances, un équilibre duquel dépendait notre sécurité. La préoccupation patriotique qui avait arrêté l'Empereur à Villafranca devait le rendre contraire à l'explosion d'une guerre en Allemagne, d'où sortirait une menace encore plus certaine que celle dont il avait été si vivement ému en 1859. On ne maintiendrait la paix qu'en ne se prêtant à aucune combinaison de quelque côté qu'elle vînt, en se prononçant contre celui qui commencerait l'agression. La Vénétie pouvait bien attendre : nous n'étions pas obligés de compromettre nos destinées pour achever celles de l'Italie.

Drouyn de Lhuys fit écarter cette idée : on cesserait d'être neutre si, sous quelque forme que

ce soit, on désignait celle des deux parties contre laquelle on agirait le cas échéant. Il proposait, en principe du moins, de prendre en considération la démarche autrichienne, sauf à discuter sur les détails, car dans cette proposition il ne s'agissait pas de sortir de notre neutralité, mais d'y entraîner l'Italie. L'Impératrice et Walewski le soutinrent avec l'arrière-pensée que les circonstances permettraient, peut-être, tout en respectant l'unité de l'Italie dans le Nord, d'obtenir le rétablissement au moins partiel du patrimoine pontifical et la restauration du roi de Naples.

II

L'Empereur, avant de prendre un parti, communiqua la proposition autrichienne à l'Italie en lui demandant ce qu'elle en pensait, et si elle se croyait inexorablement liée par le traité.

Les raisons très spécieuses ne manquaient pas aux Italiens pour se dégager : ils n'avaient qu'à retourner contre Bismarck avec une pointe d'ironie le raisonnement qu'il leur avait tenu : « Vous nous avez déclaré que si l'Autriche vous faisait des propositions tout à fait satisfaisantes, notre traité ne vous empêcherait pas de les accepter et que vous ne vous croiriez obligé que de nous prévenir à temps. Eh bien, nous faisons ce qu'en l'occasion, vous auriez pratiqué à notre égard. »

Le loyal La Marmora n'était point homme

à se payer de ces subterfuges. De plus, en sa finesse de vieux Piémontais, il sentait que la simple intention bismarckienne d'un manque de parole toujours niable et non matériellement perceptible ne le laverait pas d'un manquement public à l'honneur. Cependant, comme le prince Napoléon, il ne pouvait méconnaître combien il était grave de refuser une acquisition certaine et de la subordonner aux chances toujours périlleuses d'une guerre. Ce double sentiment de l'homme d'honneur et du politique se retrouve dans sa réponse : « Ma première impression est que c'est une question d'honneur et de loyauté de ne pas nous dégager avec la Prusse, surtout qu'elle vient d'armer et de déclarer à toutes les puissances qu'elle attaquera l'Autriche si l'Autriche nous attaque. Mais comme le traité expire le 8 juillet, on pourrait arranger la chose avec un Congrès. L'Empereur n'oubliera pas qu'il nous a conseillé le traité avec la Prusse (5 mai 1866)[1]. »

La réflexion ne fit que confirmer cette première impression, et des raisons d'un autre ordre vinrent rendre sa loyauté plus inébranlable.

Les Italiens disaient couramment qu'en 1859 nous les avions gênés autant qu'aidés : livrés à eux-mêmes, ils allaient enfin avoir l'occasion de montrer leur valeur militaire ; ils repoussaient un arrangement qui les priverait de cette gloire

1. Chiala fait remarquer que Visconti Venosta auquel Keudell prête cette réponse était alors en route vers Constantinople, où il avait été envoyé après la chute du ministère Minghetti.

dont ils attendaient le baptême pour leur jeune unité. Enfin, rompre avec la Prusse c'était se lier à jamais à l'alliance française, se condamner à se mouvoir dans son orbite et fermer la porte que l'alliance prussienne ouvrait largement à l'hostilité future. Pour l'ouvrir, cette porte, on avait songé d'abord à l'Angleterre; mais elle s'était montrée trop rebelle à rendre des services effectifs : de la Prusse, nation militaire, on obtiendrait beaucoup mieux.

Les révolutionnaires ne le comprenaient pas encore; ils étaient alors en majorité hostiles à Bismarck. Garibaldi me l'avait dit dans notre entretien de la Spezzia; ses amis n'avaient appris qu'avec froideur les négociations de La Marmora. Mais les modérés, les Minghetti et autres, dès ce moment caressaient dans l'alliance prussienne l'espérance de se débarrasser de nous. Nigra les y encourageait : « Il serait peu séant pour la dignité du Roi et d'un pays de 22 millions d'habitants de contracter une nouvelle obligation de reconnaissance envers la France. Elle (je parle de la nation, et non de l'Empereur qui a été et qui sera toujours l'ami de l'Italie) ferait peser d'une manière intolérable sur nous le nouveau bienfait... Le bénéfice de notre victoire sera d'autant plus grand que nous l'aurons obtenue sans l'aide des fusils et des canons français[1]. »

La Marmora ne nourrissait aucune des arrière-pensées de Minghetti et de ses amis; mais pré-

1. Nigra à La Marmora, mai 1866.

cisément parce qu'il sentait ce que l'Italie nous devait déjà de reconnaissance, il ne se souciait pas d'aggraver une dette déjà trop lourde : « Tâchez, recommandait-il à Nigra, que si la Vénétie est cédée, elle le soit par le suffrage universel et non par une cession à la France. Ce serait humiliant et ferait un effet déplorable en Italie, ayant plus de 300 000 hommes prêts à marcher. J'ai toujours cherché à faciliter une solution pacifique de la question vénitienne. Je préférerais la guerre à une telle solution[1]. » Sa vertu, doublée de ces considérations pratiques, devint inflexible.

II

L'Empereur eut alors à résoudre un des cas de conscience les plus graves qui se soient posés à un souverain. En permettant au ministre italien d'être vertueux, il n'était pas obligé de l'être avec lui, au détriment de son pays. Il avait constamment déclaré que, s'il répondait en ami aux interrogations qu'on lui adressait en ami, il n'entendait point aliéner sa complète liberté d'action. Il lui était donc loisible de dire à l'Italie : « Si, en retour de la Vénétie, vous croyez pouvoir assurer à l'Autriche la neutralité, de mon côté je ne lui accorderai rien de plus ; mais si, ne tenant nul compte de sa proposition, vous vous jugez tenus à l'attaquer dès que la Prusse prendra l'initia-

1. Télégramme à Nigra du 14 mai 1866.

tive des hostilités en Allemagne, et si néanmoins l'Autriche maintient la cession qu'elle m'a faite, ne pouvant lui promettre votre neutralité, je lui accorderai mon alliance. Il n'en résultera pas une guerre entre nous, puisque votre traité ne vous engage qu'à attaquer l'Autriche et non ses alliés et que je n'arrêterai pas votre zèle guerrier en Italie. Je ne m'avancerai à côté de l'Autriche que sur les champs de bataille de l'Allemagne. »

Bismarck eût-il décidé son roi à affronter seul l'Autriche, l'Allemagne et la France, il n'est pas supposable que son armée, quelle que fût son excellence, eût obtenu les succès prodigieux que nous raconterons. Une victoire de l'Autriche n'aurait pas produit les effets foudroyants prophétisés par Persigny; elle n'aurait pas anéanti la Prusse, ne l'aurait pas coupée en plusieurs morceaux dont chacun prendrait ce qui lui conviendrait : cette défaite aurait été vite réparée et la Prusse serait demeurée le pivot de l'Allemagne, mais le jour certain de sa domination eût été reculé et rejeté dans un avenir lointain.

Des scrupules personnels détournèrent l'Empereur du parti décisif, malgré qu'il parût commandé par l'intérêt de son peuple et de la paix générale. Il ne se souciait pas de ce que disaient ou faisaient ses ministres et ne se considérait pas comme lié par eux, mais il conduisait sa politique personnelle en gentilhomme, impénétrable parfois, jamais fourbe et se croyant d'autant plus obligé qu'il n'y avait rien d'écrit. Depuis des années, il prodiguait à la Prusse ses assurances

d'amitié, d'intérêt, de bon vouloir, l'encourageait dans ses ambitions, et il se tournerait tout à coup contre elle et comploterait sa perte? Il avait jeté l'Italie dans les bras de la Prusse, et l'en arracherait? L'honneur lui permettait-il à lui, le défenseur de l'indépendance des peuples, de s'associer à un trafic de violence conquérante contre la Silésie, satisfaite de son union déjà longue avec la Prusse et qui ne demandait pas à la rompre?

Persigny rugit de colère de tous ces scrupules sentimentaux. « Le point d'honneur qui consiste, dans la vie privée, à sacrifier ses intérêts les plus chers et à exposer même ses jours pour rester fidèle à sa parole n'a rien à faire dans les relations d'État à État où l'intérêt des peuples reste et doit rester la loi suprême ; un homme d'État n'a pas le droit de subordonner les destinées d'une nation à la satisfaction de ses sentiments généreux ou chevaleresques ; d'ailleurs un traité d'alliance offensive ou défensive doit être une cause de force et non de faiblesse ou de ruine. Venise étant rendue à l'Italie, il était insensé d'exposer le sort d'une armée et d'un pays pour la conquérir ; enfin si l'Autriche faisait une concession analogue, ce n'était pas M. de Bismarck qui s'inquiéterait de son traité avec l'Italie ; il ne fallait pas que l'Italie s'inquiétât davantage de son traité avec la Prusse. » Sous une forme moins concise cela revenait à l'axiome du Secrétaire florentin : « Un prince prudent ne doit pas observer un traité qui lui nuit lorsque n'existent

plus les raisons par lesquelles il avait été induit à le conclure. » Bismarck n'eût pas hésité. Est-il beaucoup de souverains qui l'eussent fait? Les Princes ont de l'honneur dans les petites occasions. S'agit-il de « ces respectables et héroïques friponneries d'ambition devant lesquelles l'honneur n'est qu'un conte de vieille[1] », ils trompent autant qu'il le faut.

Napoléon se crut tenu à plus de droiture. Il ne s'étonna ni ne se froissa de la résistance de l'Italie, n'essaya pas d'en venir à bout par l'insistance ou la contrainte, et il n'accorda pas à l'Autriche, en assistance active, l'équivalent de ce que l'Italie lui refusait en neutralité, mais ses dispositions à son égard changèrent complètement. Jusque-là il lui avait fait du mal, il ne lui souhaita plus que du bien; depuis des mois, derrière sa neutralité officielle il poussait de toutes ses forces à la guerre, il ne pensa plus qu'à sauver la paix. Ne se croyant pas en droit d'intervenir par un veto formel, il reprit sa panacée habituelle, le Congrès, non un Congrès de stratagème, en vue de gagner la fin du traité italien, car s'il eût eu cette arrière-pensée, il en eût informé l'Autriche à l'oreille afin qu'elle se prêtât au jeu : il voulut un Congrès sincère et il en espéra le succès. Tant que François-Joseph n'avait pas supporté qu'on lui parlât de la cession de la Vénétie, il avait été convaincu que la guerre seule pourrait en opérer l'affranchissement, et il n'avait eu confiance dans aucune des

1. VOLTAIRE.

tentatives d'arrangement pacifique auxquelles il s'était complaisamment prêté. Il considéra que tout était changé dès que François-Joseph concédait en principe l'abandon de la Vénétie à certaines conditions. Il lui paraissait beaucoup moins difficile de le faire renoncer au préalable à la Silésie qu'il ne l'avait été de lui faire admettre l'éventualité de la perte de Venise, d'autant plus qu'il était disposé, par l'affermissement de sa situation en Allemagne et par son extension en Orient, en Bosnie et en Herzégovine, à lui offrir un équivalent de la Silésie. Il supposait que François-Joseph jugerait moins contraire à sa dignité de se rendre à un vœu unanime de l'Europe que de reculer devant une menace d'agression de ses deux voisins. Une cupidité française eût seule mis obstacle à une solution favorable et Napoléon III n'en nourrissait aucune. Nigra l'affirmait à son gouvernement en pleine connaissance de cause : « L'Empereur désire à l'heure présente sincèrement le Congrès, et il y travaille loyalement et consciencieusement. Il se contenterait d'une solution pacifique *qui ne lui ferait gagner aucun territoire*, mais qui aurait pour résultat la libération de la Vénétie, et augmenterait l'influence morale de la France dans le monde (28 mai). » Depuis le commencement l'Empereur n'avait pas eu d'autre pensée ; on la retrouve au fond de toutes ses combinaisons ; c'est ce qui constitue le point fixe de sa politique, dès qu'il reste lui-même et ne se laisse pas circonvenir par des influences extérieures.

CHAPITRE IX

LE CONGRÈS

I

Drouyn de Lhuys écrivit à La Tour d'Auvergne et à Talleyrand : « Se borner à des représentations ou à des conseils lorsque les passions sont en jeu, n'amènerait aucun résultat. Trois questions sont, aujourd'hui, les causes du conflit prochain : la Vénétie, les duchés de l'Elbe, la réforme fédérale. Si l'Angleterre, la Russie et la France consentaient à se réunir en Congrès après être convenues que, sans soulever aucune autre question, les délibérations porteront exclusivement sur la cession de la Vénétie à l'Italie, sauf compensation pour l'Autriche et garanties pour le pouvoir temporel du Saint-Père ; sur le sort des duchés de l'Elbe et sur la réforme de la Confédération germanique en ce qui touche l'équilibre européen, elles pourraient convier à ce Congrès l'Autriche, la Prusse, un représentant de la Confédération germanique et l'Italie. S'entendre d'avance sur la solution de ces questions me paraît impossible ; mais il suf-

fit que les trois grandes puissances affirment la volonté de les résoudre pour que les maux de la guerre soient évités et la paix assurée (8 mai). »

Clarendon accepta, en principe, la réunion des trois puissances, sauf à ne lui donner la dénomination de Congrès que lorsque la Prusse et l'Autriche y auraient adhéré. Il insista surtout pour savoir la portée de ces mots : la ferme intention de résoudre les questions. Cela signifiait-il que les puissances étaient disposées à assurer par la force l'exécution de leurs résolutions? L'Angleterre ne prendrait en aucun cas un arrangement de cette nature (9 mai, 5 h. 34 soir).

Immédiatement (9 mai, à minuit) Drouyn de Lhuys répond : « La dénomination de Congrès pour la réunion des trois puissances ne nous importe pas. Quant à l'emploi éventuel de la force des armes, ce serait une question réservée. L'exclure dès le début serait enlever toute autorité aux décisions. » Il modifia sa rédaction dans ce sens.

Clarendon demanda alors : 1° qu'on se bornât à admettre, en retour de la cession de la Vénétie, le principe d'une compensation au profit de l'Autriche, sans placer cette puissance dans la nécessité de réclamer elle-même cette compensation; 2° qu'on supprimât le passage relatif aux garanties en faveur du pouvoir temporel du Pape. Cette question n'était pas de celles qui menacent de troubler la paix de l'Europe, car en aucun cas une pareille garantie ne saurait être effective, et tout au plus pourrait-elle devenir l'objet d'une

convention spéciale entre la France, l'Autriche et l'Italie.

Gortchacow présenta la même objection contre la garantie du pouvoir temporel. Il demanda, en outre, que pour ne pas trop effaroucher l'Autriche, tout en admettant bien que l'on discutât la cession de la Vénétie, on ne l'annonçât pas en termes trop explicites. Il suffirait de dire que le Congrès aurait à connaître : « du différend italien ». L'accord existant sur les choses, Drouyn de Lhuys ne jugea pas nécessaire d'insister sur les mots, et il accepta la modification. Clarendon fit de même.

Le 24 mai partirent les lettres d'invitation de la France, suivies le lendemain de celles de l'Angleterre et de la Russie. Il fut convenu que les ministres des Affaires étrangères viendraient eux-mêmes prendre part au Congrès munis de pleins pouvoirs comme en 1856. La date proposée fut le mardi 12 juin.

II

Bismarck était informé de toutes parts des négociations ouvertes entre Vienne et Paris. Arnim le lui avait mandé de Rome, le tenant du cardinal Antonelli; des banquiers l'en avaient informé de Vienne, Constantinople et Paris. Il avait considéré le traité italien comme lui assurant, en même temps que la diversion de l'Italie, la complaisance de l'Empereur, et il voyait tout son édifice, à peine construit, à la veille de

s'écrouler et son roi, de plus en plus hésitant et larmoyant, de nouveau en disposition de lui échapper. Son agitation fut violente. Il disait à notre ambassadeur que, « si elle était trahie par l'Italie, la Prusse n'était pas encore assez engagée pour que la retraite lui fût impossible[1] ». Ou bien : « Si l'Empereur nous abandonne en refusant de se concerter avec nous, s'il facilite la cession de la Vénétie aux Italiens, si la Prusse reste seule en face de l'Autriche et de ses alliés, nous serons placés devant cette alternative : désarmer l'Autriche par notre soumission qui lui sera acquise pour longtemps, ou soutenir une lutte formidable, après laquelle peut-être la Prusse aura cessé d'être un contrepoids à la prépondérance de la maison de Habsbourg en Allemagne. Si le Roi m'écoute, nous combattrons. L'armée est superbe; à aucune époque elle n'a été plus nombreuse, plus solidement organisée, ni mieux armée; j'ai la confiance qu'elle triompherait de nos ennemis, ou qu'elle remporterait du moins des succès suffisants pour nous permettre d'obtenir une paix honorable. Nous pouvons au besoin appeler au pouvoir le parti libéral, proclamer la Constitution allemande de 1849, et entraîner avec nous le sentiment national de Hambourg à Munich[2]. »

Et il en revenait à son interrogation : « Que veut donc l'Empereur? » Il le demandait à Goltz,

1. Benedetti, 15 mai 1866.

2. Benedetti, 19 mai. — Govone à La Marmora, 22 mai 1866. — Benedetti à Drouyn de Lhuys, 4 juin 1866. — De Govone à

à Govone, à Benedetti. « Qu'il le manifeste, leur disait-il, qu'il nous fasse connaître le minimum de ses exigences, nous verrons si nous pouvons les satisfaire. Il veut des compensations en vue de nos accroissements éventuels. Soit, mais qu'il explique lesquelles. Il en est qui lui sont naturellement indiquées, la partie française de la Belgique et de la Suisse, partout où on parle français sur votre frontière. Veut-il de la terre allemande? S'il en demande trop, par exemple toute la rive gauche du Rhin, Mayence, Coblentz, Cologne, je préférerais m'entendre avec l'Autriche, renoncer aux Duchés et à bien d'autres choses encore. S'il est raisonnable, s'il ne veut que le pays compris entre le Rhin et la Moselle, je pourrai proposer au Roi d'y consentir et au moment suprême, quand il serait au point de tout perdre ou de tout gagner, peut-être s'y déciderait-il. Mais qu'il parle; que nous sachions ce que nous pouvons espérer, ou ce que nous devons craindre. »

En admettant que, sous le coup de la nécessité, il promît à notre convoitise imprévoyante quelque lambeau de territoire, aurait-il tenu sa promesse? Ses admirateurs l'ont nié, et lui-même, à propos d'un autre sujet, a prononcé plus tard des paroles qui rétroactivement s'appliquent à sa situation en 1866 : « Supposez, dit-il, qu'au moment où les complications nous menaçaient; qu'au moment où nous étions obli-

La Marmora, 3 juin 1866. — Télégramme de Barral à La Marmora, 3 mai 1866.

gés de marcher contre la France, l'Autriche nous eût dit : « Nous serons tranquilles et observerons une neutralité amicale si vous laissez entrer en franchise tous les vins hongrois et si, en outre, vous faites d'équivalentes concessions douanières à nos fabriques de sucre, à nos filatures », ma réponse eût été d'accorder à ce pays les concessions qu'il demandait. Je suis assez homme d'affaires pour cela en pareil cas. Mais que serait-il arrivé à notre retour? Il serait arrivé ou que nous eussions immédiatement redemandé d'une façon comminatoire notre indépendance douanière, ou bien que nous eussions attendu un moment analogue à celui où nous sommes aujourd'hui pour dire au gouvernement autrichien : « Maintenant les choses sont retournées; nous vous prions non seulement de nous rendre nos concessions douanières, mais encore de nous faire des concessions équivalentes[1]. » Il se fût conduit de même à l'égard de concessions territoriales arrachées par la France au moment critique. Il était d'ailleurs très douteux que, même avec une arrière-pensée, le Roi eût confirmé la promesse d'expédient de son ministre. Goltz n'avait pas caché à l'Empereur que si on offrait au Roi cinq millions de nouveaux sujets contre l'abandon d'un million d'anciens, il refuserait parce que le dommage moral serait incomparablement plus grand que le gain matériel[2].

1. Discours du 5 décembre 1876.
2. Rapport du 25 avril 1866.

Les. invites de Bismarck n'étaient donc pas sérieuses, et on eut tort d'y attacher tant d'importance, c'étaient des amorces pour obtenir des confidences; il paraissait se livrer afin que l'Empereur se livrât aussi. Cet expédient, dont il était coutumier, ne lui réussit pas cette fois. Govone n'avait aucune qualité pour s'expliquer, et Benedetti, qui n'en savait pas plus que lui, écartait les confidences interrogatives, craignant de laisser soupçonner que ses combinaisons auraient quelques chances d'être examinées à Paris.

La proposition d'un Congrès augmenta ses perplexités. Qu'y avait-il sous cette nouvelle négociation? Était-ce un acte sérieux? Était-ce une machination? Le Tsar avertissait de se défier, que derrière leur dos il y avait des pourparlers engagés avec d'autres Cabinets. Bismarck essaya de sortir de cette obscurité. « Avant d'aller au Congrès, fit-il dire, par Goltz, nous voudrions nous entendre avec vous. — Eh bien ! lui dit Drouyn de Lhuys, faites le menu. — La Prusse, répondit Goltz, peut indiquer ses desseins; mais la France seule peut désigner son mets favori. — C'est précisément cela que nous voudrions éviter. La France ne désire aucun agrandissement; mais si un autre s'agrandit, elle doit obtenir un équivalent, et cet équivalent doit être désigné par l'État qui s'agrandit. Seulement, laissez-moi vous dire qu'une simple satifaction d'amour-propre ne nous suffirait pas; toutefois il n'est pas nécessaire que cette compensation constitue un accroissement de pays

et de population : on peut imaginer un terme moyen qui serait considéré par tous les Français comme un avantage réel, une combinaison qui romprait des groupements anciens inquiétants et en formerait de nouveaux qui nous fortifieraient et affaibliraient nos adversaires. » Goltz ne tira de l'Empereur que des paroles aussi énigmatiques : « Il désirait un Congrès qui discutât les trois questions en litige, dans le sens de l'Italie et de la Prusse, et en compensation il ne demandait absolument rien. Aussi il ne croyait pas qu'il y eût lieu à entente préalable ; il ne voulait donner aucune promesse qui l'engageât ; il l'avait refusée à l'Autriche, il ne pouvait l'accorder à sa rivale. »

III

Bismarck se croyant abandonné, se retourna par un de ces bonds rapides de panthère auxquels son échine flexible était toujours prête. Il devait une réponse à la dépêche autrichienne du 26 avril, qu'il avait retardée ne sachant sur quel ton il conviendrait de la rédiger. Il lui donna une forme des plus courtoises : Il contestait absolument à la Diète la compétence à statuer sur une propriété acquise par conquête et par traité : il n'admettait de négociations qu'avec l'Autriche, mais ces négociations seraient facilitées si les deux gouvernements parvenaient à réaliser en même temps une entente sur la réforme fédérale. —

Ces explications furent données dans une lettre à Werther à lire confidentiellement, non à communiquer en en laissant copie, de manière à ne susciter aucune susceptibilité (7 mai).

Il envoya aussitôt après Antoine Gablenz expliquer à François-Joseph les bases possibles de la négociation qu'il provoquait par sa lettre à Werther.

Cet Antoine Gablenz était le frère du gouverneur autrichien du Holstein. Naturalisé prussien il considérait avec douleur l'explosion d'une guerre fratricide entre son ancienne et sa nouvelle patrie. Spontanément il avait essayé de la conjurer. Depuis la fin d'avril il promenait de Vienne à Berlin des projets d'entente à peine écoutés. Bismarck, dans les premiers jours de mai, l'appela et arrêta avec lui le plan suivant à proposer à Vienne.

Création d'un État indépendant dans les Duchés, à la condition que le souverain serait le prince prussien Albert, et que Kiel, Düppel, Sonderburg appartiendraient à la Prusse; réforme d'un commun accord de la constitution militaire fédérale; le commandement en chef de la Confédération du Nord attribué à la Prusse, celui de la Confédération du Sud, à l'Autriche. Quoique chaque souverain conservât son droit sur ses contingents, ils devraient recevoir la même organisation, le même armement, la même éducation. — C'était le partage de l'Allemagne. Une telle opération tranchante ne serait pas docilement subie par la nation si on ne lui offrait un

beau cadeau de noce : ce beau cadeau serait l'Alsace et Strasbourg. La France était comme le vautour épiant le moment du carnage; dès que le sang coulerait en Allemagne elle se jetterait sur sa proie; menacées d'un pareil danger, les deux puissances allemandes avaient plus d'intérêt à s'entendre qu'à se battre; elles étaient à l'apogée de leurs armements, qu'avaient-elles à redouter de la France dont l'armée venait d'être affaiblie par l'expédition du Mexique?

Naturellement une telle alliance supposait la garantie des territoires réciproques et par conséquent celle de la Vénétie à l'Autriche. Qu'importait à Bismarck? Il n'avait pas à se préoccuper d'une prétendue alliée qu'on était certain de retrouver sur le champ de bataille à côté de la France. Voilà le plan « parfaitement acceptable » que Gablenz soumit à l'empereur d'Autriche le 25 mai[1].

C'était lui proposer galamment de se couper la gorge lui-même : si, après avoir déjà plusieurs fois abandonné les États moyens, dont il venait de se rapprocher, il les livrait une dernière fois à la Prusse, il se fût effondré sous le mépris général; privé de tout appui intérieur et extérieur, il eût été à la discrétion de Bismarck, qui certes ne l'eût pas ménagé après qu'il se serait

1. Bismarck a si souvent raconté ce fait et à tant de personnes diverses qu'il ne fait plus de doute. FRIEDJUNG, *der Kampf um Die Vorherrschaft in Deutschland*, 1859-1866; CHIALA, *Ancora un pò più di luce;* MORITZ BUSCH, *Unser Reichkanzler*, tome I, p. 422.

déshonoré, livré, perdu. Il repoussa ces ouvertures (28 mai).

N'ayant pas réussi à entraîner l'Autriche contre la France, Bismarck dut de nouveau faire patte de velours à l'empereur Napoléon et accepter son Congrès. Mais l'idée de quitter son roi qu'on pourrait lui changer pendant son absence, la perspective d'être obligé de soumettre ses convoitises à un débat diplomatique l'exaspéraient. « Ils veulent que j'y aille; soit, j'irai ; mais ce sera pour mettre le feu aux poudres : nous en partirons pour la guerre (30 mai). » La sage Autriche, comme dit Thiers, le dispensa de cet esclandre.

IV

A Vienne, dans un conseil extraordinaire de cinq heures, l'empereur François-Joseph décida qu'il n'acceptait le Congrès que moyennant l'engagement d'exclure toute combinaison tendant à donner à un des Etats invités un agrandissement territorial ou un accroissement de puissance. Il en revenait à l'idée, qu'il avait paru abandonner, qu'une cession consentie de la Vénétie serait un suicide et qu'il valait mieux courir les chances de la bataille. Il exprima en outre l'étonnement que le gouvernement pontifical n'eût pas également été convié à venir prendre part aux délibérations sur le différend italien : la situation de l'Italie ne saurait être examinée sans qu'il soit tenu compte des intérêts de la Papauté.

Cette résolution fut aussitôt annoncée par le télégraphe à tous les cabinets. Clarendon, dans une lettre particulière à Apponyi, fit remarquer que les exigences de l'Autriche rendraient toute négociation impossible et qu'il serait plus digne, si c'était là, en effet, le but qu'elle se proposait, de refuser nettement plutôt que de recourir à des moyens détournés. L'opinion publique, jusqu'ici favorable à son gouvernement ne manquerait pas, s'il persistait dans une résolution qui devait nécessairement entraver l'œuvre de pacification, de faire peser entièrement sur lui la responsabilité de la guerre. » Le même jour, Drouyn de Lhuys télégraphia à Mosbourg que si le Cabinet de Vienne insistait sur les conditions mises en avant, le gouvernement français considérerait sa réponse comme un refus. Nonobstant ces avertissements, François-Joseph persista à envoyer sa réponse officielle telle qu'il l'avait annoncée (1er juin 1866).

Le même jour il coupait le câble : il faisait déclarer à la Diète que « la cour de Berlin, non contente d'élever dans les Duchés des prétentions sans fondement, avait manifesté, dans une mesure sans cesse croissante, sa tendance à les réaliser au mépris de toutes considérations, et même en faisant appel à la violence ; elle n'avait pas reculé devant la résolution de s'appuyer sur les ennemis extérieurs de l'Autriche ; le gouvernement impérial considérait comme vains et inefficaces tous ses efforts d'amener, d'accord avec elle, un règlement définitif et con-

forme au droit fédéral de la question des Duchés, et il abandonnait l'entière poursuite de cette affaire, *d'un caractère tout allemand*, aux résolutions de la Diète, résolutions auxquelles était acquis d'avance son assentiment le plus empressé. » Le gouverneur autrichien dans le Holstein reçut l'ordre de convoquer l'assemblée des États « afin que la représentation légale du pays, dont il s'agit de régler les destinées et dont *les vœux ainsi que les opinions forment un des éléments autorisés de la solution*, ne fût *pas plus longtemps privée de l'occasion d'exprimer ses sentiments* ».

A son refus officiel Mensdorff joignit une dépêche confidentielle, dont Apponyi donna lecture à Clarendon. Il repoussait péremptoirement toutes les compensations qu'on avait imaginé de lui offrir en échange de la Vénétie; il ne se contenterait pas plus de la Bosnie et de l'Herzégovine que des Duchés, et encore moins d'une indemnité pécuniaire qu'il considérait comme une offense à son honneur; il n'admettait pas, jusqu'à une guerre qui eût changé les conditions actuelles, d'autre base de discussion avec l'Italie que les traités existants, notamment celui de Zurich.

La réponse officielle de Vienne arriva à Paris le 3 juin, un dimanche : Drouyn de Lhuys assistait à Montereau à une fête locale. Il se rendit immédiatement auprès de l'Empereur qui ayant décidément pris au sérieux son Congrès, se montra mécontent, et, renonçant à son

éphémère bienveillance envers l'Autriche, redevint de nouveau favorable à la Prusse.

Le Congrès, dès que l'Autriche refusait de s'y prêter, devenait inutile. Drouyn de Lhuys, Clarendon et Gortchacow se le notifièrent réciproquement (4 juin 1866).

V

Prétendre que par son refus de participer à un Congrès dont sa spoliation était l'objet principal, l'Autriche s'est rendue responsable de la guerre et doit être considérée, comme l'ayant provoquée, c'est un de ces défis au bon sens auxquels il est superflu de répondre. Il est encore moins sérieux de dire que par là elle a diminué ses chances en encourant le blâme moral de l'Europe. Ni l'approbation ni le blâme moral ne donnent ou ne retirent la victoire, et le victorieux, quoi qu'on en ait dit ou pensé avant, recueille l'applaudissement universel. Il y a longtemps qu'on l'a observé : « Une victoire efface toutes les mauvaises actions qui l'ont précédée comme une défaite enlève toute valeur aux bonnes actions accomplies[1]. » Le refus de l'Autriche n'est qu'une faute de tactique : elle était moins prête que la Prusse; le Congrès lui donnait le temps de compléter sa mobilisation arriérée; par cette raison elle eût dû s'y rendre; au Congrès se

1. MACHIAVEL, *L'Arte della guerra*, I.

serait peut-être produite telle circonstance qui lui eût permis de consentir avec honneur à cette cession de la Vénétie, dont elle n'était plus systématiquement éloignée. On ne se trompe guère en faisant ce que l'ennemi redoute que vous fassiez. Or ce Congrès était le cauchemar de Bismark : à la nouvelle qu'il en était délivré il manifesta une joie aussi intense que celle de Cavour à la remise de l'ultimatum autrichien : « Vive le Roi! » s'écria-t-il avec transport.

CHAPITRE X

LES DERNIÈRES HÉSITATIONS

I

Bismarck croyait enfin tenir son *casus belli*. Il ne le laissera pas échapper. Il lance sur-le-champ une circulaire fulgurante : « L'Autriche vient de se délier du traité de Gastein et par là elle a substitué les anciens rapports de co-possession à la récente division géographique. Dès lors, en convoquant les États du Holstein et en remettant à la Diète la solution de l'affaire des Duchés, elle a disposé seule des droits qu'elle n'a plus qu'indivis. C'est une provocation directe n'ayant de signification que si le cabinet de Vienne entend la faire suivre immédiatement de la rupture, car il n'a pu penser que nous endurerions tranquillement une telle attaque à nos droits. » Il raconte ensuite à sa façon la négociation Gablenz, en la présentant comme engagée confidentiellement par le Roi à l'insu de son ministère, ce qui était faux[1], et il réprouve, comme

1. « Il en est convenu dans son discours du 16 janvier 1874 : « *Moi-même*, quand les troupes prussiennes étaient déjà en

un acte de provocation perverse, le sentiment honorable qui avait empêché l'empereur François-Joseph d'accepter ses propositions fallacieuses. « L'échec de ces négociations, ajoute-t-il, prouve que, nonobstant l'amour de la paix que l'Empereur a professé en théorie, il s'est laissé influencer par l'ardeur belliqueuse qui domine toute autre considération dans le sein de son conseil, même parmi ceux qui, à notre connaissance, avaient précédemment voté contre la guerre et contre les préparatifs et les armements. Non seulement on a refusé d'entrer dans des négociations confidentielles; mais il est revenu au Roi, par une source authentique, des expressions d'hommes d'État autrichiens influents et de conseillers de l'Empereur, qui ne permettent pas de douter que les ministres impériaux désirent la guerre à tout prix, en partie pour triompher d'embarras intérieurs, et avec l'intention expresse de venir au secours des finances obérées par des contributions prussiennes ou par une honorable banqueroute[1]. »

Bismarck ne parlait jamais sans agir : aussitôt il prit ses derniers arrangements. Son pacifique ministre des finances, Boldenswing, refusait d'employer au service du Trésor, contre un dépôt de valeurs équivalentes mais ne pouvant se négocier actuellement, des billets de prêts émis jus-

mouvement (elles l'étaient en effet pour la mobilisation), j'ai fait à l'empereur d'Autriche des propositions qui auraient pu *facilement* aboutir à un accommodement. »

1. Bismarck, circulaire du 4 juin 1866.

qu'à concurrence de 25 millions de thalers pour venir en aide à l'industrie; il le congédie et offre sa succession à Heydt, son ancien collègue démissionnaire, financier fort habile, jouissant d'un grand crédit auprès des sommités de la banque. Quoiqu'il se fût retiré du ministère, pour ne pas participer à un gouvernement sans budget, Heydt accepta, toutefois à la condition qu'après la guerre on demanderait un bill d'indemnité. Bismarck le lui promit (1er juin). Le nouveau ministre consentit à l'emploi refusé par son prédécesseur.

L'opposition se mit à la traverse autant qu'elle put. Le conseil municipal de Berlin décida que les billets de la Banque de prêts ne seraient pas acceptés en paiement par les caisses de la commune. Et comme un membre conservateur faisait observer que cette mesure antipatriotique, en dépréciant le nouveau papier-monnaie, pousserait les classes inférieures à des excès : « Eh bien ! lui répondit-on, quand le peuple viendra se plaindre, on lui dira où se trouvent ceux auxquels il doit s'en prendre des calamités qui fondent sur la patrie. » Les sociétés coopératives, sous l'influence de Schultze-Delische, prirent la même résolution que le conseil municipal de Berlin.

II

Guillaume avait été très blessé de la proposition autrichienne sur les Duchés; il annonça à

Barral que le moment d'entrer en campagne n'était plus qu'une question de jours, qu'il avait pleine confiance dans la justice de sa cause et la bravoure de son armée, mais que la victoire était dans les mains de Dieu. « Heureusement, ajouta-t-il d'un air ému en portant la main sur son cœur, j'ai la conscience nette. Longtemps on m'a accusé de vouloir la guerre dans des vues ambitieuses; maintenant, après le refus de l'Autriche d'aller au Congrès, son indigne violation du traité de Gastein et les violences de sa presse, le monde entier sait quel est l'agresseur. » Cependant les adjurations pacifiques continuaient à lui parvenir. Les députés réunis à Francfort condamnaient la guerre comme un crime envers la nation; les landwhériens murmuraient, les syndics des marchands de Berlin suppliaient de s'arrêter, et il ne se décidait pas à la résolution suprême; il retardait l'ordre de départ de la Garde, et cette fois-ci, sans que Bismarck s'en mêlât, il chargeait un de ses neveux de nouvelles négociations à Dresde auxquelles fut mêlé le grand-duc de Weimar. — Le *casus belli* échappait encore.

« Ah! vous nous rendriez un fameux service, dit Bismarck à Govone et à Barral, si vous attaquiez les premiers. C'est chez le Roi une religion, presque une superstition, de ne pas prendre la responsabilité d'une guerre européenne; il faut, pour l'entraîner, organiser une bonne petite provocation. — Nous ne le pouvons pas, répondirent les Italiens; nous nous sommes engagés à ne

pas attaquer les premiers; nous l'avons fait déclarer au Corps législatif; nous devons ménager l'opinion publique française et ne pas rendre difficile ou impossible l'action amicale de l'Empereur en notre faveur. — Eh bien! ne pourriez-vous pas gagner un régiment croate et vous faire attaquer? Le jour suivant, nous passerions la frontière[1]. » Cavour, dont on se rappelle les lettres au prince Napoléon sur les volontaires lombards, n'aurait probablement pas dit *non*. On ne pouvait pas attendre un *oui* de La Marmora.

L'Italie lui faisant défaut, Bismarck chercha un autre moyen de se faire faire violence. Il publia au *Journal officiel* la convention secrète conclue avec l'Autriche à la veille de l'entrée dans les Duchés (6 juin); il fit ordonner aux princes de rejoindre l'armée et au corps prussien du Sleswig d'envahir le Holstein et de disperser les États convoqués à Itzeboe (7 juin). « La Prusse en entrant dans le Holstein n'ouvrait pas les hostilités: elle usait de son droit de co-propriété remis en vigueur par la rupture de la Convention de Gastein. » Manteuffel envahit le Holstein et en prend le gouvernement, dissout les associations politiques, supprime les journaux non autorisés, nomme un président supérieur général de la province, occupe militairement Itzeboe où les États devaient se réunir, pousse de tous les côtés ses têtes de colonnes vers Altona (10 juin).

Bismarck espérait que les troupes autrichiennes

1. Govone à La Marmora, 3 juin. Barral au même, 5, 6 juin 1866.

des Duchés résisteraient et que le conflit s'engagerait ainsi. Ses prévisions furent une fois encore trompées. L'Autriche, résolue de supporter toutes les avanies plutôt que d'attaquer la première, et désireuse surtout de donner un caractère fédéral à la guerre, ordonna d'évacuer Altona et tout le Duché. Le général Manteuffel, ne s'y opposa pas énergiquement, comme on s'y attendait, et laissa s'opérer le mouvement de retraite de Gablenz vers l'armée de Bohême. — On s'accordait à attribuer cette longanimité de Manteuffel, d'ordinaire si peu endurant, à des instructions particulières du Roi. « Comprenez-vous cela ? dit Bismarck furieux à Barral, il faut encore attendre (10 juin). »

III

Le Roi continuait à rester si hésitant, que les mêmes personnes qui l'avaient laissé le matin prêt à ceindre l'épée du combat le retrouvaient, le soir, aspirant aux douceurs de la paix. Vers la fin d'une de ces journées orageuses (10 juin), à l'heure habituelle du rapport, cinq heures, le Roi dit : « Bismarck, est-ce qu'on ne pourrait pas encore ne pas pousser à bout cette affaire ? La guerre contre l'Autriche est une guerre contre les Allemands ; il y aura une malédiction contre nous. — Sire, répond Bismarck, ma vie, ma fortune vous appartiennent ; mais je ne puis vous donner mon hon-

neur, et après ce que j'ai dit et fait; je serais déshonoré si je reculais. » Alors le Roi s'avance vers la fenêtre et la main étendue dans la direction de la statue de Frédéric : « Si nous faisons cette guerre et qu'elle tourne mal, au pied de cette statue on élèvera un gibet auquel on nous pendra, vous d'abord, pour que j'assiste à votre supplice, moi ensuite. — Eh bien, Sire, il faudra bien mourir tôt ou tard ; ne vaudrait-il pas mieux mourir ainsi en chevaliers allemands, moi pour mon roi, vous pour vos droits octroyés par la grâce de Dieu, qu'être chassé par une émeute de la populace? Et puis. plus une entreprise est difficile, plus elle offrira de gloire si elle réussit. » Le Roi ému alla s'asseoir tout pensif[1].

Dans la même soirée, vers les dix heures, arriva de Florence le sympathique et chevaleresque général Türr. En mai Govone se croyant à tort l'interprète de la pensée de La Marmora, avait proposé de provoquer une insurrection en Hongrie : une somme de cinq millions aurait suffi. Bismarck avait repoussé la suggestion en disant qu'il ne connaissait ni la Hongrie, ni les Hongrois, et qu'il ne saurait d'ailleurs comment se procurer l'argent. Puis il avait changé d'avis et avait télégraphié à Usedom de lui envoyer Türr. Un colonel d'état-major l'attendait à la gare et le conduisit chez Bismarck. Celui-ci commença la conversation avec bonne humeur : « Je m'étais

1. Cette scène m'a été racontée par le prince Napoléon et d'autres qui la tenaient de Bismarck. Lui-même en parle dans ses Mémoires, mais en l'antidatant.

représenté votre personne tout différemment, je m'attendais à voir un vieux général brisé par la fatigue de ses campagnes et vous êtes un jeune homme plein de vigueur. — Ma surprise n'est pas moindre, répliqua Türr; un diplomate qui a montré tant d'activité depuis tant d'années me semblait tenu à un visage ridé et un dos voûté, et vous êtes un colosse! » On causa en tout abandon. Bismarck ne cacha pas qu'il n'avait pas encore réussi à amener le Roi où il voulait : « Mais je pousse ma rosse au bord du fossé, et il faudra bien qu'elle saute[1]. » Et comme ne doutant pas de sa réussite, il mit l'entretien sur le plan de campagne et sur ce qui était l'objet spécial de la visite de Türr, le rôle que pourrait y jouer la Hongrie. Il bondit sur son fauteuil comme s'il avait été secoué par une batterie électrique lorsque le général lui raconta que La Marmora était contraire à l'expédition hongroise et entendait s'engager dans les forteresses du quadrilatère. La conversation du reste ne conclut à rien et il ajourna Türr au lendemain.

Türr parti, après minuit, Bismarck reçoit du Roi le billet suivant : « J'apprends à l'instant avec effroi, par le télégramme Wolff, la nouvelle que l'empereur François-Joseph est parti pour rejoindre l'armée à Olmütz. Si cette nouvelle se confirmait, ou s'il y a lieu de délibérer sur d'autres événements, je vous prie de vous rendre à 2 heures par le chemin de fer à Potsdam, et s'il est indis-

1. Türr m'a plusieurs fois répété ce propos.

pensable de se hâter, je vous attendrai déjà par le train de midi. Informez-moi, par le télégraphe, de l'heure que vous choisissez. Amenez avec vous, en cas de besoin, Roon et le cabinet militaire que vous ferez prévenir (10 juin minuit). » Enfin ! la rosse avait sauté le fossé.

Le lendemain (11 juin) Bismarck se rendit à Potsdam avec Roon, Treskow et Moltke. Depuis quelque temps, pour faciliter les travaux de préparation, Roon avait accordé que Moltke serait dorénavant admis plus souvent aux discussions auprès de Sa Majesté lorsqu'il s'agirait de traiter des questions de son ressort[1].

Le chef d'état-major était convaincu que « la Prusse avait tout avantage à brusquer l'événement, que le temps était contre elle et que chaque jour de retard profitait à l'Autriche » ; néanmoins il se garda bien de pousser le Roi à une guerre comme celle-ci : il se borna à lui faciliter sa résolution en lui exposant d'une manière juste et claire l'état réel de la situation. Il n'eut pas à insister, le Roi était définitivement décidé, et quand il avait pris une résolution, il ne reculait plus.

Lorsque Türr se présenta de nouveau à Bismarck, il le trouva dans son jardin. Il s'avança vers le général à grands pas, lui tendit les deux mains avec une expression joyeuse. « Eh bien ! la guerre est décidée, et la coopération de la Hongrie est acceptée ; le sort en est jeté, j'ai

1. Treskow à Roon, 25 mars 1866.

bonne confiance ; mais n'oublions pas que le Dieu tout-puissant des armées est capricieux. »

Plus que du Dieu des armées auprès duquel il comptait sur l'intercession de Moltke, il se montrait préoccupé du mystérieux empereur de Paris : « Ah ! si Napoléon voulait, la guerre nous serait aisée. Il pourrait prendre la Belgique, le Luxembourg même, rectifier ainsi sa frontière. Je lui ai déjà proposé tout cela ; mais il n'a pas voulu accepter. Allez à Paris et faites connaître ce que je vous dis au prince Napoléon[1]. Envoyez-moi ensuite au plus tôt le général Klapka, afin que nous nous entendions sur la légion hongroise[1]. »

Türr, aussitôt débarqué à Paris, se rendit chez le prince Napoléon. Le prince déjeunait avec des officiers ; ces messieurs étaient tous convaincus que l'Autriche, en mesure de tenir tête à deux adversaires, l'emporterait de beaucoup : « Vous êtes dans une grande erreur, leur dit Türr ; n'avez-vous pas, en 1859, battu à plate couture les Autrichiens avec 140 000 Français et 45 000 Italiens ? la position de l'Autriche ne s'est nullement améliorée depuis ; la paix intérieure n'est pas rétablie, et la Hongrie a repris courage ; les Italiens peuvent mettre en campagne aujourd'hui 200 000 hommes et ils ont un allié qui marche avec 250 000. » Le prince lui raconta que

1. Lettre de Türr de Vienne, du 2 août 1870, dans le journal hongrois *Réforme*, du 7 août. Le général a reproduit récemment ces assertions dans la *Deutsche Revue* : elles sont acquises à l'histoire.

l'Empereur avait été fort mécontent que l'Autriche n'eût pas cédé Venise il y avait trois mois, comme il le lui conseillait. « Metternich a pour instructions, depuis douze jours, d'y consentir, mais il est trop tard... l'Autriche arrive toujours trop tard. »

IV

L'engin par lequel Bismarck comptait produire l'explosion était tout prêt : c'était la constitution que le parlement de Francfort de 1848 avait laissée sur la table. Le premier article impliquait l'exclusion de l'Autriche : « La Confédération comprend tous les États qui en ont fait partie jusqu'ici, à l'exception de l'empire d'Autriche et du royaume des Pays-Bas pour leurs territoires respectifs. » Les autres articles remettaient au Parlement allemand le soin des affaires communes ; la marine allemande entretenue par le budget allemand passait, avec le port de Kiel et la baie de Jahde, sous le commandement de la Prusse ; la force militaire était divisée en deux armées : celle du Nord sous les ordres du roi de Prusse, celle du Sud sous ceux de la Bavière. Quant aux rapports de la nouvelle Confédération avec les provinces allemandes de l'Autriche, ils devaient être réglés ultérieurement par des traités et conventions dont l'établissement était réservé au futur Parlement.

Bismarck communiqua son projet à Pfordten

dans l'espoir de se l'attirer par la perspective du rôle réservé à la Bavière. Il lui écrivait : « Mon projet n'a pas l'assentiment de l'opinion publique, car un bon Allemand a coutume, dès que quelqu'un expose une idée, de s'attacher avec passion à l'idée opposée. Je me contente de l'axiome : « Qui trop embrasse mal étreint », ou de cet autre : « Rome n'a pas été bâtie en un jour », sans compter qu'au commencement elle s'est rendue quelque peu haïssable par l'enlèvement des Sabines. Je crois qu'à la Rome germanique de l'avenir, si Dieu nous l'accorde, il ne manquera pas de se produire quelque acte de violence à l'égard des Sabines. On pourra les réduire à un minimum, le reste sera l'œuvre du temps (9 juin). »

Pfordten répondit : « Si vous voulez l'annexion des Duchés, même au prix de la guerre, alors la guerre est inévitable. Si la Prusse se décide à renoncer à l'annexion, la guerre est impossible. Si l'Autriche voulait commencer la guerre pour un autre motif, elle resterait isolée. Si l'on fait la guerre pour les Duchés, ce sera la Prusse qui restera isolée. Comme Allemand, je vous prie et vous conjure de tenir encore une fois conseil avec votre âme forte avant de prononcer le mot décisif dont les conséquences sont incalculables (11 juin). »

CHAPITRE XI

LA NEUTRALITÉ DE L'EMPEREUR
TRAITÉ AVEC L'AUTRICHE (9 ET 12 JUIN)
LETTRE A DROUYN DE LHUYS (11 JUIN)

I

Bismarck communiqua aussi son projet à l'Empereur. Celui-ci fut alors contraint de sortir de son vague et de dire quelque chose ayant au moins l'apparence de la précision. Le prince Napoléon, qui s'était constitué le protecteur de Victor-Emmanuel et combinait toutes ses démarches avec l'ambassadeur italien, eût voulu contracter une alliance offensive et défensive avec Berlin aux conditions suivantes : dans trente jours la France fournirait 300 000 hommes à la Prusse, et s'engagerait à ne faire avec l'Autriche aucune paix séparée, à laisser la Prusse prendre *à son choix* sept à huit millions d'habitants et opérer la réforme fédérale à sa convenance. En retour l'Italie obtiendrait la Vénétie, et la France 500 000 âmes entre Rhin et Moselle, 213 000 âmes sur la rive gauche bavaroise du Rhin en tout 713 000 âmes. « Nous ne pou-

vons pas les empêcher de voler, disait-il; volons avec eux. » Seulement il faut avouer que nous eussions été de bien petits voleurs si nous nous étions contentés de moins d'un million d'hommes tandis que nous aidions la Prusse à en prendre sept à huit millions. Aux yeux du prince l'acquisition de la Vénétie par son beau-père suffisait et au delà à nous payer de notre complicité.

L'Empereur bien inspiré ce jour-là n'entendit pas l'insinuation[1] et convoqua extraordinairement le Conseil privé et le Conseil des ministres. Drouyn de Lhuys exposa à merveille la diplomatie et Rouher la politique de la question, mais aucun ne conclut. Rouher insista seulement sur l'impossibilité de demander quoi que ce soit aux Chambres : le pays s'en effrayerait, serait mécontent, et il n'était pas certain que les propositions fussent votées. Duruy conseilla de s'emparer des provinces du Rhin. Persigny le combattit : « ce serait créer à nos portes une Pologne ou une Vénétie, cause éternelle de faiblesse et de ruine; l'Empereur avait recueilli dans l'héritage de

1. Rapport de Nigra au prince de Carignan, juin 1866 : « Nous *insinuâmes* alors (en avril) *et postérieurement à plusieurs reprises*, l'idée d'une triple alliance entre l'Italie, la France et la Prusse; mais la perspective *d'avantages considérables* (!!!) *ne parvint pas à décider l'Empereur* à entrer immédiatement en guerre contre le vœu général du pays prévalant en France et plus spécialement dans le Corps législatif. » Nigra avait communiqué ce projet à son ami Goltz qui le transmit à Bismarck, mais l'Empereur y est resté absolument étranger et, chaque fois qu'on lui en a parlé, l'a rejeté. Les historiens allemand ont grand tort de l'en rendre responsable.

Sainte-Hélène le principe des nationalités; il l'avait non seulement exposé au monde, mais fait triompher, et aujourd'hui il était la foi de tous les peuples européens; comment violer ce principe sans blesser toutes les consciences et soulever toutes les résistances? Il y avait mieux à faire : il faudrait favoriser l'ambition de la Prusse, mais en la réglant; laissons-la s'étendre sur l'Allemagne du Nord, de la Baltique à la ligne du Mein, toutefois à la condition d'indemniser sur la rive gauche du Rhin les princes qu'elle aurait à déposséder sur la rive droite, de manière qu'elle ne garde plus rien elle-même de ce qu'elle possédait de ce côté. Alors nous ne serons plus en contact sur notre frontière découverte qu'avec de petits États allemands placés entre nous comme des tampons pour amortir les chocs. L'œuvre de 1815 serait complètement détruite; nous ne serions plus menacés d'aucun côté, et il resterait bien peu de chose à faire pour achever notre constitution géographique : il suffirait de réveiller les souvenirs des premiers temps de notre histoire, de créer une Confédération des Gaules, formée de la Hollande, de la Belgique, du Luxembourg, des États du Rhin et de la France. Sauf que nous n'aurions pas des préfets à Bruxelles, à La Haye, à Mayence, à Coblentz, le grand Empire serait reformé dans toute sa force et dans toute sa grandeur. »

Toujours le phare à éclipses, l'obscurité après la lueur! Idéalement ce projet n'est pas plus

mauvais que tout autre; mais le croire réalisable, croire que la Prusse, de qui la Diète n'avait pu obtenir la création d'un nouveau petit État dans les Duchés, en constituerait un, contre elle-même, avec ses provinces; imaginer que les Rhénans et les Allemands, passionnément désireux de sortir des misères de leurs petites principautés et de vivre dans une grande patrie, se prêteraient à la restitution d'un passé dont ils abhorraient les derniers vestiges; rêver que l'Angleterre et la Russie nous laisseraient tranquillement rétablir l'ancienne Confédération du Rhin accrue de la Belgique et de la Hollande, et nous donneraient la satisfaction de proclamer abolis les traités de 1815, c'était de la pure hallucination. Nous n'eussions réalisé cette constitution géographique qu'au prix d'une guerre effroyable contre l'Europe coalisée. Et comment Persigny osait-il proposer une entreprise aussi colossale, s'il était vrai, comme il l'a dit faussement, que nos arsenaux et notre trésor avaient été vidés par la guerre du Mexique!

Il prétend que Walewski, Drouyn de Lhuys, Magne, Fould, Troplong donnèrent leur complète adhésion à ce fantastique projet; que l'Empereur en fut vivement intéressé. Dans tous les cas cet intérêt n'alla pas loin, car l'Empereur se garda de se lancer dans une telle aventure, et après la consultation, comme auparavant, il s'en tint à la neutralité attentive, toujours muette sur les compensations à demander, sur leur nature et leur étendue.

En retour de sa neutralité il ne demanda à Bismarck qu'une garantie : c'est qu'après la guerre il ne procéderait à aucun arrangement nouveau sans une entente avec lui. Bismarck donna verbalement cette garantie. Drouyn de Lhuys en informa ses ambassadeurs : « Nous n'avons aucune espèce d'engagement avec la Prusse, mais le comte de Bismarck et le comte Goltz ont maintes fois déclaré, dans des *entretiens*, que rien ne serait définitivement réglé sans une entente avec la France[1]. »

II

Le prix que l'Empereur réclama de l'Autriche fut plus élevé : c'était la promesse, même si elle était victorieuse, de céder la Vénétie et de ne pas changer l'état territorial créé par la guerre de 1859, même si l'Italie avait persisté à participer à la guerre contre elle.

Gramont, en congé alors à Paris, fut renvoyé à Vienne où il négocia très habilement un traité en trois articles :

Article I[er]. Si la guerre éclate en Allemagne, le gouvernement français s'engage vis-à-vis du gouvernement autrichien à conserver une neutralité absolue et à *faire tous ses efforts* pour obtenir la même attitude de l'Italie.

Article II. Si le sort des armes favorise l'Autriche en Allemagne, elle s'engage à céder la

1. A Gramont, 19 juin; à Benedetti, 12 juillet 1866.

Vénétie au gouvernement français au moment où elle conclura la paix. Si le sort des armes la favorise en Italie, elle s'engage à ne pas changer dans ce royaume le *statu quo ante bellum*, à moins d'une entente avec la France.

Article III. Si des événements de la guerre changeaient les rapports des puissances allemandes entre elles, le gouvernement autrichien s'engage à s'entendre avec le gouvernement français avant de sanctionner des remaniements de territoire qui seraient de nature à déranger l'équilibre européen (12 juin). — Sans se lier, par pure conversation, les plénipotentiaires autrichiens indiquèrent à Gramont la nature des modifications territoriales auxquelles ils souscriraient. Ils n'auraient aucune objection contre un remaniement qui, en agrandissant la Saxe, le Wurtemberg et même la Bavière aux dépens de princes médiatisés, ferait des provinces rhénanes un nouvel État indépendant[1].

Au traité fut jointe une note additionnelle sous forme de déclaration réciproque devant être considérée comme partie intégrante du traité. « En rétrocédant la Vénétie à l'Italie le gouvernement français stipulera le maintien de la souveraineté temporelle du Pape et l'inviolabilité du territoire *actuellement* soumis à son autorité, sans préjudice des réserves faites en faveur des droits du Saint-Siège. — Le gouvernement français stipulera également la reconnaissance et

1. Gramont à Drouyn de Lhuys, 12 juin.

l'inviolabilité des nouvelles frontières de l'Autriche du côté de l'Italie. — Le gouvernement français stipulera également une indemnité en faveur de l'Autriche pour les forteresses de la Vénétie et les dépenses que le gouvernement autrichien devra faire pour la sécurité de ses nouvelles frontières. — Il est également convenu que l'État dont la Vénétie ferait partie devra aussi prendre à sa charge une part de la dette publique de l'Empire autrichien au prorata de la population de cette province. — Le gouvernement français stipulera des clauses restrictives relativement au port de Venise, afin que ce port ne soit pas disposé de manière à menacer les côtes et la marine autrichienne. — Si par *suite des événements de la guerre* ou *autrement* il se produisait en Italie des mouvements *spontanés* de nature à défaire l'unité italienne, le gouvernement français n'interviendra ni par la force ni autrement pour la rétablir et laissera les populations *maîtresses de leurs mouvements*. Il est entendu qu'il ne se produira non plus aucune intervention étrangère. — Si le sort des armes favorise l'Autriche en Allemagne, le gouvernement français sanctionnera tout accroissement territorial conquis par l'Autriche pourvu qu'il ne soit pas de nature à troubler l'équilibre de l'Europe en établissant une hégémonie autrichienne qui unirait l'Allemagne sous une seule autorité. — En cas de remaniements territoriaux le gouvernement autrichien, réservant les droits de souveraineté des princes de la maison impériale qui ont été dé-

possédés, pourra demander pour eux des compensations *partout ailleurs qu'en Italie.* » — Ce dernier paragraphe était dû à l'initiative personnelle de François-Joseph, dans l'intérêt du grand-duc de Toscane.

Le jour de la signature de ce traité fut un des plus tristes de la vie de François-Joseph. Que de souvenirs il dut refouler, que d'amertumes dévorer avant de s'y résoudre! « Tant qu'on discute, écrit d'une manière charmante Gramont, on tient encore ce qu'on propose, et on suppute ce qu'on espère; à mesure que l'instant final approche, la résistance augmente, le sacrifice grandit aux yeux de ceux qui l'accomplissent, la compensation paraît perdre de sa valeur et quand tout est fini les regrets se mêlent avec amertume à la satisfaction tempérée d'un triste devoir accompli. Telles sont les phases par lesquelles a passé en quelques jours l'empereur d'Autriche. » Il demanda un secret inviolable : son armée d'Italie eût été démoralisée si elle avait appris que son sang serait répandu en vain, puisque la cession de cette Vénétie qu'elle allait défendre était déjà consentie quoi qu'il arrivât. Nous le promîmes d'autant plus aisément qu'une divulgation eût faussé notre situation vis-à-vis de la Prusse.

En dehors du traité et de la note additionnelle, il y eut une note explicative : « Pour éviter tout malentendu et toute divergence d'opinion sur le véritable sens de l'article II de la Convention secrète entre la France et l'Autriche signée

le 12 de ce mois à Vienne, il a été spécifié que le premier paragraphe relatif à la cession de la Vénétie aurait son plein effet alors même que l'Autriche, favorisée par le sort des armes en Allemagne, aurait aussi des succès en Italie, et que pareillement le second paragraphe relatif au maintien du *statu quo ante bellum* en Italie, aurait son plein effet dans tous les cas, et alors même que l'Autriche serait favorisée par le sort des armes en Italie. Il a été également spécifié que ces mots *au moment où elle conclura la paix* signifient la paix en Allemagne et en Italie[1]. »

Ainsi l'Italie entrait en guerre, avec des sécurités exceptionnelles : victorieuse ou vaincue, elle était assurée de gagner quelque chose et de ne rien perdre.

L'Autriche attachait une telle importance à ce traité de neutralité que s'il n'avait pas été conclu il paraît probable qu'elle se fût arrangée avec la Prusse[2]. Et cependant ce traité ne lui assurait aucun avantage réel : elle n'avait pas à acheter de l'Empereur une neutralité à laquelle il était résolu et qui profitait surtout à la Prusse, rendue ainsi libre de dégarnir ses provinces rhénanes. La neutralité italienne seule lui eût été d'un réel secours, mais l'Empereur ne la lui garantissait pas ; il s'engageait seulement à s'efforcer de

1. J'ai trouvé le texte authentique de tous ces actes sur lesquels on a tant dit d'inexactitudes dans les papiers de Gramont et je les reproduis textuellement.

2. Dépêche télégraphique de Gramont à Drouyn de Lhuys, 11 juin 1866.

l'obtenir. Il ne lui livrait pas davantage l'unité italienne : il promettait de respecter les mouvements qui ramèneraient les princes dépossédés, mais s'ils étaient *spontanés*, c'est-à-dire, si l'impossible se produisait. Il admettait aussi l'éventualité d'indemnités au profit de ces princes dépossédés, *mais hors de l'Italie*. Il parlait du maintien de la souveraineté pontificale, mais dans son état *actuel*, c'est-à-dire dans les limites de la Convention du 15 septembre à laquelle il n'ajoutait rien.

III

Englué dans cette double neutralité bienveillante et contradictoire, Napoléon III, en réalité, favorisa visiblement la Prusse. Il maintint l'armée sur le pied de paix et ne renforça pas les garnisons de notre frontière de l'Est. Tout son effort pour détourner l'Italie de l'action contre l'Autriche fut de dire à Nigra, en lui racontant la clause relative à la Vénétie, que « son gouvernement ne devait pas prendre l'initiative des hostilités, et que pendant la campagne il pourrait arriver qu'il fût utile que l'Italie ne fît pas la guerre avec trop de vigueur ». Sybel prétend qu'il a fait davantage et tenté de détacher l'Italie de l'alliance en communiquant à Victor-Emmanuel, par l'intermédiaire du prince Napoléon, la lettre pacifique de la reine douairière de Prusse à François-

1. Nigra à La Marmora, le 12 juin 1866.

Joseph, que nous avons citée et qui fut transmise à ce moment-là par Gramont. L'intention du prince Napoléon, par cette divulgation à son beau-père, était non de le détourner de la Prusse, mais de l'avertir de se mettre sur ses gardes, afin que la Prusse ne se détachât pas de lui. Victor-Emmanuel alarmé manda immédiatement Usedom. Usedom interrogea Bismarck qui, selon sa méthode de nier ce qui le gênait tant qu'il y avai intérêt, sauf à l'avouer plus tard, répondit : « C'est un mensonge. » C'était une vérité, mais la lettre d'une date antérieure n'était plus en situation, et le Roi, désormais très décidé, n'était plus dans les dispositions hésitantes qu'elle lui prêtait. Victor-Emmanuel se remit vite de l'alerte : « Napoléon penche, dit-il à Bernhardi, plutôt du côté de la Prusse que du côté de l'Autriche ; il n'a pas de dispositions hostiles envers la Prusse, mais (mettant le pouce dans la bouche) il veut manger. Du reste, il se fait vieux, il est devenu peureux. il ne veut plus se risquer, et si nous marchons en avant résolument, et si nous sommes victorieux, il ne fera rien. »

IV

L'Empereur en règle bien ou mal avec tout le monde n'avait plus qu'à s'expliquer avec son peuple. Il le fit par une lettre publique à Drouyn de Lhuys (11 juin) :

« Si la Conférence avait lieu, votre langage, vous le savez, devait être explicite ; vous deviez

déclarer, en mon nom, que *je repousserais toute idée d'agrandissement territorial tant que l'équilibre européen ne serait pas rompu*. En effet, nous ne pourrions songer à l'extension de nos frontières que si la carte de l'Europe venait à être modifiée, au profit exclusif d'une grande puissance, et si les provinces limitrophes demandaient, *par des vœux librement exprimés*, leur annexion à la France. En dehors de ces circonstances, je crois plus digne de notre pays de préférer à des acquisitions de territoire le précieux avantage de vivre en bonne intelligence avec nos voisins, en respectant leur indépendance et leur nationalité.

« Animé de ces sentiments et n'ayant en vue que le maintien de la paix, j'avais fait appel à l'Angleterre et à la Russie pour adresser ensemble aux parties intéressées des paroles de conciliation. L'accord établi entre les puissances neutres restera à lui seul un gage de sécurité pour l'Europe. Elles avaient montré leur haute impartialité en prenant la résolution de restreindre la discussion de la conférence aux questions pendantes. Pour les résoudre, je croyais qu'il fallait les aborder franchement, les dégager du voile diplomatique qui les couvrait, et prendre en sérieuse considération les vœux légitimes des souverains et des peuples.

« Le conflit qui s'est élevé a trois causes : La situation géographique de la Prusse mal délimitée. Les vœux de l'Allemagne demandant une reconstitution politique plus conforme à ses besoins généraux. La nécessité pour l'Italie d'as-

surer son indépendance nationale. Les puissances neutres ne pouvaient vouloir s'immiscer dans les affaires intérieures des pays étrangers; néanmoins les cours qui ont participé *aux actes constitutifs de la Confédération germanique avaient le droit d'examiner si les changements réclamés n'étaient pas de nature à compromettre l'ordre établi en Europe.* Nous aurions, en ce qui nous concerne, désiré pour les États secondaires de la Confédération une union plus intime, une organisation plus puissante, un rôle plus important; pour la Prusse plus d'homogénéité et de force dans le Nord; pour l'Autriche, le maintien de sa grande position en Allemagne. Nous aurions voulu en outre, moyennant une compensation équitable, que l'Autriche pût céder la Vénétie à l'Italie, car, de concert avec la Prusse, et sans se préoccuper du traité de 1852, elle a fait au Danemark une guerre au nom de la nationalité allemande; il me paraissait juste qu'elle reconnût en Italie le même principe en complétant l'indépendance de la péninsule.

« Telles sont les idées que, dans l'intérêt de la paix de l'Europe, nous aurions essayé de faire prévaloir. Aujourd'hui il est à craindre que le sort des armes seul n'en décide. En face de ces éventualités, quelle est l'attitude qui convient à la France? Devons-nous manifester notre déplaisir parce que l'Allemagne trouve les traités de 1815 impuissants à satisfaire ses tendances nationales et à maintenir la tranquillité? Dans la lutte qui est sur le point d'éclater, nous n'avons

que deux intérêts : la conservation de l'*équilibre européen*, et le maintien de l'œuvre que nous avons contribué à édifier en Italie. Mais, pour sauvegarder ces deux intérêts, la force morale de la France ne suffit-elle pas? Pour que sa parole soit écoutée, sera-t-elle obligée de tirer l'épée? Je ne le pense pas. Si, malgré nos efforts, les espérances de paix ne se réalisaient pas, nous *sommes* néanmoins *assurés, par les déclarations des cours engagées dans le conflit, que, quel que soit le résultat de la guerre, aucune des questions qui nous touchent ne sera résolue sans l'assentiment de la France*. Restons donc dans une neutralité attentive, et, forts de notre désintéressement, animés du désir sincère de voir les peuples de l'Europe oublier leurs querelles et s'unir dans un intérêt de civilisation, de liberté et de progrès, demeurons confiants dans notre droit et calmes dans notre force. »

Après la déconvenue qui avait succédé au programme retentissant de la guerre d'Italie, il semblait au moins imprudent de régler aussi bruyamment d'avance les résultats d'une guerre à laquelle on ne participerait pas. D'ailleurs les exigences du programme étaient contradictoires et ne pouvaient se concilier. Si la Prusse était victorieuse, comment espérer le maintien de la grande position de l'Autriche en Allemagne, alors que la guerre était entreprise précisément pour la lui faire perdre? Si l'Autriche obtenait la victoire, comment supposer qu'elle permettrait à la Prusse de s'arrondir au Nord par des annexions

sur ses alliés? N'était-ce pas de l'inconsistance, après avoir maudit, pendant toute sa vie et tout son règne les traités de 1815, d'en arriver à les considérer comme intangibles sans l'assentiment de ceux qui les avaient établis contre notre grandeur? N'était-il pas illogique d'affirmer en même temps le droit des peuples à se constituer librement et le droit des souverains étrangers d'examiner si les changements qu'ils opèrent dans leur constitution intérieure ne compromettent pas l'ordre établi en Europe? N'était-ce pas l'ordre établi en Europe qu'on avait opposé à la Grèce, à l'Italie, à la Roumanie et qu'on avait tenté d'invoquer contre l'élection de Napoléon III? Dire à la fois qu'on ne poursuivait aucun agrandissement territorial, que, cependant, on en réclamerait un si la carte de l'Europe était modifiée au profit exclusif d'une grande puissance, n'était-ce pas détruire la première proposition par la seconde puisqu'il était certain que si l'Autriche était victorieuse elle prendrait la Silésie, et que si la Prusse l'était, elle croquerait un des États qui la gênaient, et engloberait les autres dans une forte Confédération dont elle serait la maîtresse? Appartenait-il à un souverain français, à un Napoléon, de se donner la mission de resserrer par une plus solide soudure les provinces éparpillées d'une nation militaire, avec laquelle nous nous étions déjà mesurés et quelquefois avec désavantage? Le tolérer, c'était beaucoup : y travailler, n'était-ce pas trop? Personne ne voulut supposer dans notre chef une

telle inconscience des intérêts de son peuple : plus qu'après le discours d'Auxerre l'opinion générale fut qu'un traité secret déjà signé nous donnait la frontière du Rhin, et que si ce traité n'était pas conclu, l'Empereur était décidé à prendre ce qu'on ne lui aurait pas accordé[1].

Cette conviction produisit en Allemagne un soubresaut de sentiments : elle considéra qu'après tout, la puissance prussienne était encore la meilleure garantie contre l'ambition de l'Empereur et cette guerre, jusque-là si odieuse, cessa de l'être. Le *Nationalverein*, malgré son amour pour l'Augustenbourg, se rapprocha de Bismarck, les poitrines se desserrèrent et l'on vit, pour la première fois, des bataillons de landwehr traverser Berlin au bruit des applaudissements.

Bismarck seul demeura imperturbable au milieu de l'émotion publique. Il se contenta de dire « qu'il retrouvait dans la lettre à Drouyn de Lhuys les sentiments que l'Empereur lui avait constamment témoignés chaque fois qu'il avait eu l'honneur de l'approcher et qu'il lui avait fait souvent transmettre par Goltz ». Il était convaincu que la guerre dans l'état des armements et des forces ne serait pas longue, et qu'une seule bataille déciderait du sort de la campagne. Il lui suffisait donc de pourvoir aux nécessités de

1. Barral à La Marmora, 14 juin 1866 : « L'impression produite par le message de l'Empereur, est que la Prusse victorieuse ou vaincue ne pourra conserver ses agrandissements ou arrêter l'Autriche qu'en accordant à la France de larges compensations sur le Rhin. »

l'heure présente, et il remettait le reste au sort des armes. sachant bien que la défaite lui imposerait de bien plus rudes exigences et que la victoire le débarrasserait du manifeste impérial comme de bien d'autres difficultés. Or, sur l'heure présente il était absolument rassuré : le colonel de Loë et d'autres officiers, revenus de leur mission d'explorateurs en France, affirmaient que nulle part ils n'avaient vu traces d'un préparatif militaire et que la frontière du Rhin était complètement dégarnie.

Il essaya cependant, à défaut de la sécurité directe qu'on n'avait pas voulu lui donner, d'en obtenir une indirecte. Il conseilla au grand-duc de Bade de déclarer son duché neutre et de demander à la France la garantie de cette neutralité qui serait ainsi une protection pour la Prusse. Le Grand-Duc répondit à l'envoyé de Bismarck qu'il ne pourrait se décider à une démarche propre à faire naître des soupçons fâcheux sur son gouvernement, même dans le cas où Napoléon serait aussi loyal et aussi désintéressé qu'on le supposait[1].

V

Rouher vint au Corps législatif donner lecture de la lettre de l'Empereur à Drouyn de Lhuys. Cette lecture fut accueillie par des bravos et des applaudissements prolongés : on ne vit dans la

1. Ottokar Lorenz, *Kaiser Wilhelm*.

lettre que l'affirmation de la paix. Rouher ajouta qu'un débat serait inopportun et entraînerait de sérieux inconvénients, « dans un moment où, malgré nos efforts, il semble que les conflits qui agitent l'Europe ne puissent plus trouver leur solution que par la guerre ». (*Nouvelle et profonde sensation.*) — Jules Favre ne fut pas autorisé par Walewski à prendre la parole. Thiers qui, depuis le 3 mai, se croyait le maître de l'Assemblée, demanda à être entendu une minute :

« Vous êtes tous partisans de la paix et moi aussi. Voulez-vous une explication qui lèvera les scrupules de beaucoup et vous ralliera à la demande de votre ministre d'État? — Non, non! lui cria-t-on de toutes parts : nous n'avons pas besoin de vos explications. » Et voilà que tout à coup Thiers cessait d'être l'âme de la France.

La discussion du budget, qui commença aussitôt après, se ressentit de la préoccupation extérieure. Le 22 juin, tandis qu'on discutait le budget de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, tout à coup une vive agitation s'empare de l'Assemblée. De bancs en bancs on se disait qu'une dépêche annonçait une grande bataille en Silésie : les Prussiens auraient été mis en déroute et le prince de Prusse tué par les Autrichiens. Thiers avait toujours soutenu que les troupes prussiennes, qui n'avaient pas fait la guerre depuis 1815, ne résisteraient pas au choc des troupes aguerries de

l'Autriche ; ses porte-voix l'assuraient partout[1]. Aussi parcourait-il les bancs dans un véritable état d'exaltation joyeuse, serrant les mains et s'écriant : « C'est la paix, c'est la fin d'un cauchemar. » Le visage de Rouher au contraire se contractait et devenait livide. Quelques instants après, on apprit qu'on avait été mystifié. « Ce n'est que partie remise, dit Thiers ; si les Prussiens n'ont pas encore été vaincus, ils ne tarderont pas à l'être. »

Le 26, Larrabure, croyant que sa qualité d'ami intime de Fould lui assurerait une tolérance qu'on venait de refuser à Thiers, voulut provoquer une manifestation en faveur de la paix : « Un fait éclate, dit-il, qui frappe tous les yeux, c'est celui-ci : la France veut la paix. (*Oui, oui ! — Pas la paix à tout prix ! la paix avec l'honneur.*) Nous pouvons, sans péril pour notre dignité, manifester bien haut le désir de la paix. Car nous sommes la France, la grande nation que l'on sait prompte à saisir son épée dès que son honneur, sa sûreté ou ses intérêts sont en jeu. « Si la France désire la paix, elle ne craint pas

1. EUGÈNE FORCADE, *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1866 : « Cette perspective (des succès prussiens) ne paraît guère vraisemblable. » — TROCHU, Œuvres posthumes, tome Ier, p. 72 en note : « C'était en France l'opinion générale commune au public, à l'armée et officiellement professée dans les écoles militaires que la vieille armée autrichienne, formée comme la nôtre de soldats faits, était un instrument de guerre très supérieur à la jeune armée prussienne composée de soldats qui ne faisaient que passer sous le drapeau. Ils sont plus nombreux, mais ils valent moins, disait-on. »

la guerre. (*C'est vrai, c'est vrai!*) Seulement elle ne voudrait de guerre que pour les intérêts français manifestement engagés. (*Assentiment.*) Elle ne veut pas la guerre pour des ambitions ou des intérêts étrangers; elle ne veut pas davantage la guerre pour des conquêtes territoriales. (*Mouvements divers.*) Mais elle voudra toujours maintenir sa puissance au niveau de celle des États qui peuvent devenir ses rivaux. » Ceci n'était déjà plus de la paix, et l'Assemblée commença à bouillonner. « En cela, dit l'orateur, le sentiment national est d'accord avec ce qu'a dit l'Empereur dans sa lettre à Drouyn de Lhuys. — Eh bien? s'écria Piré, un quasi-fou très spirituel, si l'Empereur a dit ce qu'il fallait dire, il n'y a rien à ajouter. » — Une longue et vive hilarité approbative souligna cette interruption, et le pauvre Larrabure fut obligé de s'arrêter devant cette volonté bien accentuée de ne pas l'entendre. — Thiers de protester : « La Chambre ne peut pas abdiquer son droit. » Walewski le fit taire. Berryer intervient. Walewski lui oppose la décision récente de la Chambre. — « Au moment où les organes du gouvernement, s'écrie Berryer avec sa belle véhémence d'autrefois; au moment où les membres du gouvernement ont demandé qu'on s'abstînt, la situation était encore incertaine, les hostilités n'étaient pas commencées; on pouvait espérer que les démarches du gouvernement pourraient empêcher l'éclat de la guerre et l'effusion du sang. Cette réserve et cette prudence étaient explicables lorsque la

situation était encore entière. (*Bruyante interruption.*) Aujourd'hui que la guerre est déclarée, qu'elle est commencée, la France a le droit de savoir s'il doit en sortir une situation qui l'engage à prendre part à ces événements. (*Nouvelle interruption.*) Je défends l'honneur de chaque député. » Le bruit devint tel que Berryer ne put continuer, et Larrabure, confus d'avoir déchaîné un tel tapage, renonça à la parole. — Thiers protesta derechef : « Pourquoi ferme-t-on la bouche à M. Larrabure ? C'est l'abdication de la Chambre. » (*Vives dénégations.*) — Walewski : Monsieur Thiers, ne prenez pas la parole. » Thiers : « Dites devant le pays que la Chambre abdique ses droits et ses devoirs. » (*Bruit tumultueux. Exclamations et dénégations nouvelles.*) Nous étions décidément bien loin, quoique ce fût hier, des applaudissements du 3 mai. Fould n'était plus dans les couloirs pour commander l'enthousiasme, et Thiers dut se taire.

Un de ces jours d'agitations, je me promenais avec lui, Berryer, et un député alsacien, Geiger, ami personnel de l'Empereur, dans la salle qui précède l'entrée intérieure de la Chambre : « Vous voyez cette statue, dit Thiers en nous montrant la statue de Napoléon III ; j'en ai vu une autre ; une troisième lui succédera, celle d'une femme au profil grec avec le mot République au-dessous. — Je le crois aussi », dit Berryer. Je gardai le silence et Geiger sourit de pitié.

VI

Ayant cédé mon tour de parole à Thiers, je n'avais pu marquer mes sentiments que par quelques interruptions; l'heure était trop décisive et les responsabilités, qu'on assumait par le silence comme par le conseil, me parurent si graves, que je jugeai indispensable de ne permettre aucune ambiguïté sur mon opinion. Je publiai donc dans le nouveau journal d'Émile de Girardin, *la Liberté*, trois articles sous le titre : *le Droit*. Ils montrent que les idées que j'ai exprimées dans ce récit ne datent pas d'aujourd'hui :

« La guerre entreprise contre le Danemark au profit des Duchés a-t-elle été faite en violation du Droit ? Presque tous les journaux ont répondu : Oui, le Droit a été violé en Danemark. Le *Siècle* le répétait ce matin. Je réponds : Non, le Droit n'a pas été violé en Danemark ; il a triomphé. Quelle était la situation des Duchés vis-à-vis du Danemark ? Sauf dans quelques cantons du nord du Sleswig, celle de la Vénétie vis-à-vis de l'Autriche. En Vénétie, les Allemands oppriment des Italiens; dans les Duchés, les Danois opprimaient des Allemands. En 1848, pour que la similitude fût complète, les opprimés du Nord s'étaient soulevés comme les opprimés du Sud ; les uns et les autres avaient été réduits. Au Midi, la défaite fut sanctionnée par le traité qui a suivi Novare; au Nord, par le traité de

Londres de 1852. Le Droit a-t-il été violé lorsque l'épée de la France a déchiré le traité de Novare au profit du Piémont? Pourquoi l'aurait-il été lorsque l'Autriche et la Prusse ont déchiré le traité de Londres au profit des Duchés? Les traités acquièrent-ils donc naturellement dans les brumes du Nord une solidité qu'ils n'ont pas sous le soleil du Midi? Et les règles selon lesquelles on les apprécie sont-elles donc autres suivant qu'il s'agit des bords de l'Eider ou des bords de l'Adige? Sans doute, le respect scrupuleux des traités est la base de tout ordre : « On lie les bœufs par les cornes et les hommes « par les paroles », a dit notre aimable et savant Loysel. Seulement, les traités ne valent qu'autant qu'ils ne constituent pas une violation permanente du Droit. *Adversus hostem æterna auctoritas*, il n'y a pas de prescription au profit de l'iniquité. Or, le traité de Londres, comme celui de Novare, a été fait contre le Droit, puisqu'il a disposé des populations à l'égal du bétail d'une métairie, sans les consulter et contre leur volonté.

« Nous nous étonnons que ces vérités évidentes soient méconnues par les défenseurs des nationalités, et que dans le même discours, dans le même article, on rencontre la revendication du droit des Italiens et la négation du droit des Allemands. Il est évident que ni la Confédération germanique, ni la Prusse et l'Autriche n'avaient à un titre quelconque le droit d'arracher à la monarchie danoise le Sleswig, qui

n'appartenait pas à la Confédération germanique, ou le Holstein, qui ne lui appartenait qu'à certaines conditions. Ce que les hommes sensés en Allemagne et ce que les esprits libéraux partout ont soutenu, c'est que les habitants des Duchés étant impuissants à user du droit qui, d'après les principes modernes, appartient à tout peuple grand ou petit de régler son sort et de briser, dès qu'il le peut, tout arrangement auquel il n'a pas librement consenti ; la Confédération, ou la Prusse et l'Autriche, avaient le droit d'intervenir, comme la France est intervenue au profit de l'Amérique, de la Grèce, de l'Italie, de l'empire ottoman, de la Syrie; de mettre leur puissance au profit du faible et de lui assurer la supériorité des armes et du nombre. La défaite du Danemark au Danewirke et à Duppel nous a inspiré la même satisfaction que celle de l'Autriche à Magenta et à Solferino.

« Le Droit n'a été violé en Allemagne que du jour où M. de Bismarck a voulu par la ruse d'abord, puis par la force, rendre prussiennes des populations qui ne voulaient pas le devenir. Quelle réprobation n'aurions-nous pas méritée si, après avoir affranchi la Lombardie, nous avions résolu de la convertir en un département français? C'est précisément ce que M. de Bismarck tente dans les duchés de l'Elbe. Voilà pourquoi nous n'avons négligé aucune occasion de nous élever contre lui. L'Italie néanmoins est l'alliée de M. de Bismarck ! Semblable à ces peuples qui espéraient se rendre les dieux favo-

rables par le sacrifice d'un être innocent, elle offre en holocauste au Destin les populations des Duchés et peut-être d'autres encore, dans le désir d'assurer l'accomplissement de son unité.

« Le Droit est manifeste. En Italie, il est avec l'armée qui s'avance pour délivrer Venise. En Allemagne, il est avec l'armée qui, guidée par l'Autriche, s'avance pour protéger Francfort et délivrer Dresde. Le Droit ne nous permet pas de mettre la main sur les provinces rhénanes; il interdit à la Prusse de s'emparer du Hanovre, de la Hesse et des Duchés, et à l'Autriche de garder Venise.

« Maintenant, dans toutes les langues et selon tous les rites, des prières s'élèvent vers le Dieu des armées et implorent de lui avec supplications des hécatombes humaines bien complètes. Nous ne nous associons pas à ces voix qui blasphèment, nous ne croyons pas au Dieu des armées : nous ne croyons qu'au Dieu de la justice et de la paix. Nous supplions ce Dieu de préserver le chef, entre les mains duquel sont nos destinées, des résolutions précipitées et des desseins injustes. Qu'au lieu de chercher pour notre territoire un accroissement que nous ne lui demandons pas, d'attacher à nos flancs des populations qui ne parlent pas notre langue et ont oublié nos mœurs; qu'avec la force qu'assure le désintéressement et la clairvoyance qu'il inspire, il se borne à empêcher que l'oppression des uns ne devienne la condition de la délivrance des autres. Qu'il fasse respecter la justice aux bords

de l'Elbe comme sur les lagunes de l'Adriatique. Si nous sortons de l'ancien Droit, que ce soit du moins pour entrer dans le Droit nouveau. Biffons définitivement de la langue politique du parti libéral le mot de *compensation* aussi barbare que celui de *conquête*, et ne retenons plus que celui de *Droit des peuples*. »

Ces déclarations exprimaient l'opinion du grand public démocratique, qui, à la fois très italien et très antiprussien, loin de considérer les deux Unités comme solidaires et s'engendrant nécessairement, détestait celle d'Allemagne autant qu'il était fanatique de celle d'Italie[1]. En cela, du reste, il était d'accord avec l'opinion de tous les esprits libéraux d'Europe. Gladstone, en réponse à une interpellation de Kinglake, dit aussi « que dans les Duchés l'Autriche représentait la cause de la justice et qu'elle avait là les sympathies que l'Angleterre lui refusait en Vénétie » (11 juin). Combien ce langage de l'homme d'État anglais a plus d'élévation et de justesse que celui de Thiers! Thiers avait sacrifié le véritable Droit en Allemagne comme en Italie : Gladstone lui rend hommage partout.

1. George Sand à Dessauer (5 juillet 1866) : « Nous sommes Italiens, mais pas Prussiens du tout... On voit bien la France soutenant l'Italie, on ne la voit pas aidant la Prusse. »

CHAPITRE XII

LE DÉNOUEMENT

I

Après avoir longtemps traîné, l'événement se précipite. L'Autriche n'avait évacué les Duchés que pour commencer une procédure régulière devant la Diète. A l'annonce de l'envahissement du Holstein elle demande la mobilisation de sept corps de l'armée fédérale (11 juin), donne ses passeports à Werther, l'ambassadeur prussien, rappelle le sien (12 juin). L'envahissement consommé elle réclame l'action immédiate de la Confédération aux termes de l'article XIX du pacte fédéral. Le vote de la motion fut remis au 14 juin. C'était le jour décisif, car Bismarck avait annoncé qu'il considérerait comme une déclaration de guerre tout vote en faveur de la proposition autrichienne.

Quelque confiance qu'on ait dans le succès d'une entreprise longtemps poursuivie, au moment suprême, le cœur le plus confiant se trouble, s'interroge anxieusement, et songeant aux chances contraires qu'aucune prévoyance

ne réussit à conjurer, se dit : : Ne me suis-je pas trompé ? Telles étaient les dispositions de Bismarck pendant les heures d'attente de la journée du 14. Il ouvrit la Bible au hasard et tomba sur le psaume IX, verset 3 à 5 : « Je ferai de toi le sujet de ma joie et de mon allégresse : je chanterai ton nom, Dieu très haut : mes ennemis reculent, ils chancellent, ils périssent devant ta face, car tu soutiens mon droit et ma cause ; tu sièges sur ton trône en juste juge. » Il crut entendre dans ces paroles la promesse d'un succès prochain, et son cœur se rassura.

On n'était pas sans inquiétude à Vienne sur le résultat du vote : le Hanovre, le Wurtemberg, la Hesse-Darmstadt étaient sûrs ; mais Beust paraissait moins ferme : il avait regretté que l'Autriche n'eût pas accepté d'aller avec réserves au Congrès et il ne goûtait pas la demande de mobilisation. On ne savait que penser de Pfordten sur lequel Bismarck comptait. Ces appréhensions ne furent pas justifiées : le 14 juin 1866, la Bavière et la Saxe votèrent la mobilisation de quatre corps d'armée avec le Hanovre, le Wurtemberg, Hesse-Électorale, Hesse-Ducale, la 16e curie (Lichtenstein, Waldeck, les deux Reuss, Lippe, Lippe-Schaunbourg, Hesse-Hambourg), Saxe-Mainingen, Francfort, Nassau (9 voix) contre les deux Mecklembourg, les Duchés de Saxe, Brunswick, la 10e curie et les villes libres sauf Francfort (6 voix). La Prusse n'avait pas pris part au vote et Bade émit un vote équivoque que des deux côtés on était presque en droit de revendiquer.

L'envoyé prussien Savigny déclara aussitôt que pour son gouvernement ce vote consommait la rupture de la Confédération, que sa mission était dès lors terminée, et il se retira.

Bismarck imita le procédé qui avait réussi au prince Louis-Napoléon en 1852. Le prince avait évoqué contre l'assemblée réactionnaire le suffrage universel encore saignant de sa récente mutilation ; Bismarck souleva contre la Diète héraldique et fermée le flot du sentiment national, jeta dans les masses son projet de Parlement allemand issu du suffrage universel, déjà communiqué à ses confédérés, en y joignant force vitupérations contre cette Diète qui avait été pour l'étranger la garantie de la faiblesse et de l'impuissance de l'Allemagne.

Dans les États moyens, on rétorqua vivement l'acte d'accusation porté contre la Diète : — Qui peut contester, disait-on, que la Diète n'ait procuré à l'Allemagne une prospérité sans exemple dans toute son histoire antérieure et qu'elle ne lui ait assuré cinquante années de paix intérieure, pendant lesquelles aucune armée étrangère n'est entrée sur le territoire fédéral? Quand le gouvernement prussien, en particulier, a-t-il eu à s'en plaindre? Ne s'était-elle pas prêtée à le soutenir en 1840, lorsque les frontières du Rhin parurent menacées? N'a-t-elle pas partagé ses sentiments pendant la guerre de Crimée? N'était-elle pas disposée à joindre ses forces aux siennes pendant la guerre d'Italie? Peut-il douter qu'elle ne l'ait assisté, si sa résistance aux exi-

gences des puissances étrangères, à propos des affaires du Danemark, avait déchaîné une guerre nationale? Elle avait voté des mesures réactionnaires; mais n'était-ce pas, la plupart du temps, à la requête de la Prusse? et la Prusse elle-même avait-elle donc joui d'institutions libérales?

La Diète ne courba pas la tête sous l'outrage : elle décréta l'exécution fédérale contre la Prusse (16 juin) et en chargea l'Autriche et la Bavière. Pfordten, trompant définitivement les espérances de Bismarck, accepta le mandat (17 juin).

Bismarck fit sommation à la Saxe, à la Hesse électorale et au Hanovre d'accepter dans les vingt-quatre heures l'alliance prussienne fondée sur la neutralité non armée, alors même que la Diète ordonnerait la mobilisation et la convocation d'un Parlement allemand. Mensdorff avait envoyé le prince de Solms au roi de Hanovre, lui promettant son assistance contre l'attaque de la Prusse, s'il voulait armer en faveur de l'Autriche. Il avait excité sa colère en lui racontant que Bismarck s'était assuré l'appui de la France par la promesse de lui céder la rive gauche du Rhin. Le Roi, tout en détestant la Prusse et sa politique, aurait voulu conserver sa liberté d'action, mais la sommation prussienne ne le lui permit pas. Il refusa d'obéir. La Hesse et la Saxe firent de même.

Le soir du 15 juin, la guerre leur est déclarée : le 16, ils sont envahis. Guillaume écrit à Bismarck : « Ainsi les dés sont jetés. Dieu seul sait quelle sera la fin de ce commencement. Ou bien nous vaincrons ou bien nous supporterons avec

honneur la destinée que le ciel assignera à la Prusse. »

Les Prussiens étaient, depuis le 15 déjà, dans le Hanovre : ils y étaient entrés en invoquant leur droit à la route militaire; on les avait admis sans difficulté, mais au lieu de passer, ils s'étaient arrêtés et livrés à des violences agressives. « Comment doit-on les traiter? avait télégraphié Manteuffel à Bismarck : — En amis, si on le peut, sinon mortellement. »

Bismarck se crut dispensé d'une déclaration de guerre régulière à l'Autriche. Les chefs d'armée reçurent l'ordre de notifier par des parlementaires aux avant-postes que le roi de Prusse avait envisagé comme une déclaration de guerre à ses peuples les sommations et explications du gouvernement autrichien dans les séances des 11, 14 et 16 juin.

Dès le 17 Bismarck fit savoir à l'Italie que la guerre se trouvait virtuellement déclarée entre la Prusse et l'Autriche, et que par conséquent il s'attendait à ce que l'Italie commençât immédiatement les hostilités. La Marmora partit pour l'armée, et le 19, de son quartier général de Crémone il envoya la déclaration de guerre à Mantoue. Victor-Emmanuel de son côté écrivait le lendemain à Napoléon III : « Monsieur mon Frère, je préviens Votre Majesté que, fidèle à la convention faite avec la Prusse, je viens, ce matin, d'envoyer déclaration de guerre à l'Autriche ; mon armée qui se trouve en face de l'ennemi est en ce moment forte de plus de 250 000 hommes actifs ; j'ai une

réserve de 50 000 hommes et bientôt je puis en avoir une autre égale. Je pars demain matin pour prendre le commandement de l'armée : *j'ai le cœur gai* et beaucoup de foi dans l'avenir. Je remercie Votre Majesté de tout ce qu'elle a fait pour nous et vous prie de ne pas nous oublier et moi en particulier qui suis de Votre Majesté le bon frère. » L'Empereur répondit : « Je remercie Votre Majesté de sa lettre ; mon rôle de neutre ne m'empêche pas de faire des vœux pour le bonheur de Votre Majesté et l'indépendance de l'Italie. »

II

Drouyn de Lhuys et Clarendon s'étaient bornés à accuser réception aux ambassadeurs de Prusse de la dépêche annonçant la rupture de la Confédération et des documents qui y étaient joints. Gortchacow avait écouté sans rien répondre et changé la conversation. Mais entre eux et Drouyn de Lhuys s'échangèrent des impressions. Clarendon, dans un entretien avec Latour d'Auvergne, établit qu'à son avis la retraite d'un membre ne saurait entraîner la dissolution du corps fédéral ; que c'était même une question de savoir si, dans le cas où tous les membres de la Confédération s'accorderaient à la considérer comme dissoute, cet accord suffirait à rompre une organisation instituée avec le concours des puissances européennes. Drouyn de Lhuys manifesta des idées moins exigeantes. « Nous ne

pouvions pas, dit-il à Cowley, fermer les yeux aux causes de ruine qui, de toutes parts, menaçaient l'existence de la Confédération germanique, et nous ne pouvions oublier non plus qu'une pensée hostile à la France avait présidé à la formation du corps fédéral. Il ne nous appartenait donc pas de manifester notre déplaisir parce que l'Allemagne trouvait les traités de 1815 impuissants à satisfaire ses tendances nationales et à garantir sa tranquillité. De même que nous n'avions pris aucune part aux attaques dirigées contre elle, nous ne nous croyions pas non plus obligés à faire aucun effort pour la maintenir dans les conditions du passé. Quoi qu'il en soit, dans l'état actuel des choses, nous ne voyons pas de raison suffisante pour rappeler notre représentant accrédité auprès de la Diète, puisque cette assemblée continue à siéger. » En ceci, néanmoins, il était d'accord avec Clarendon que « si la Confédération germanique venait à se dissoudre, les puissances ne sauraient demeurer étrangères aux combinaisons destinées à la remplacer[1] ». Ainsi le langage du ministre de l'équilibre était plus révolutionnaire que la lettre du souverain des nationalités. On à peine à se reconnaître et à trouver un fil conducteur au milieu de tant d'incohérences.

A la réflexion, Gortchacow pensa que le mutisme ne sauvegardait pas suffisamment la dignité des grandes puissances et les intérêts de

1. Drouyn de Lhuys à La Tour d'Auvergne, 26 juin 1866.

l'ordre européen. Il se déclara prêt à signer la note que le cabinet français aurait arrêtée avec celui de Londres. Il ne s'engageait pas à grand'chose.

Le matin du jour qui précéda son départ de Dresde, le roi de Saxe fit appeler Beust de bonne heure et lui dit : « J'ai peu dormi cette nuit parce que j'ai réfléchi à tout. J'espère que la victoire sera de notre côté et alors il pourrait être question de nous rendre notre ancienne province, mais je n'en veux pas. On éterniserait de vieilles haines et nous aurions là des sujets mécontents et qui nous donneraient peu de satisfaction. » Il séjourna quelques jours sur la frontière où il assista au passage de ses troupes, et il se rendit à Prague.

Beust demanda aux ministres étrangers accrédités à Dresde de quitter cette ville et de se rendre auprès du Roi. Clarendon jugea la question délicate et, avant d'envoyer des instructions, désira connaître l'opinion de Drouyn de Lhuys. Celui-ci répondit : « Tant que le souverain est dans ses propres États, les membres du corps diplomatique peuvent le suivre partout où il va; mais lorsque le souverain quitte ses États, soit pour prendre le commandement de son armée, soit pour s'établir dans une ville étrangère, le cas est différent. » Il envoya donc les instructions suivantes à notre ministre : « Restez à Dresde ; mais n'entretenez avec l'autorité de fait que des rapports purement officieux pour la protection des intérêts français. » Clarendon envoya les mêmes instructions.

CHAPITRE XIII

CE QUE PEUT UNE VOLONTÉ

I

Dès 1852, Bismarck avait dit : « C'est *ferro et igni* que doit se dénouer la querelle ouverte depuis Frédéric et Marie-Thérèse pour la domination en Allemagne. » Il ne réussissait qu'en 1866 à ouvrir le formidable duel. Que de patience, que d'efforts exténuants, que de travail, que de courage avant d'y parvenir! Combien de fois il a pu croire tout perdu ! Mais aucun contretemps, aucune mauvaise volonté, aucun acharnement, aucune intrigue ne lassent son indomptable génie. Autour de lui ou devant lui personne qui ne tâtonne, ne fléchisse ou ne se démente; lui seul, au milieu du va-et-vient des faits et des projets, demeure immuable comme le roc qui se rit de la vague. Ses contradictions apparentes ne sont que des souplesses tactiques : il ne prend pas même la peine de dissimuler son dessein, n'employant que les fourberies de style auxquelles se prennent seulement les niais ou les complices volontaires. A mesure qu'il approche des hau-

teurs de son ambition, ses pensées s'étendent avec l'horizon plus vaste ouvert à son regard. Déjà depuis longtemps, de hobereau fanatique d'alliance autrichienne il était devenu Prussien ennemi de l'Autriche; il se fit alors décidément Allemand, à la façon des hommes de 1848, ses anciens ennemis. Luther a comparé l'Allemagne à un beau et fougueux étalon, abondamment pourvu de fourrage, auquel manquait un cavalier. « Me voici, dit Bismarck à l'Allemagne : je suis le cavalier que tu attends; ne viens-je pas de te prouver que je sais bien manier le mors et l'éperon? » Admirable exemple de ce que peut une volonté.

Une seule volonté eût put briser la sienne : celle de Napoléon III. Plus d'une fois l'Empereur aurait pu d'un veto déjouer ses calculs, déconcerter son audace, rendre sa guerre impossible, l'obliger à capituler devant son Parlement et devant l'Autriche, le réduire à n'être qu'un Radowitz foudroyé. Ce veto, quelque effort qu'on ait fait pour l'obtenir, l'Empereur ne le prononça pas. Il est dans la destinée que ce soit toujours avec les encouragements de la France que la Prusse aille aux entreprises ambitieuses : « Quand Frédéric envahit la Silésie, il semblait seul, sans allié; mais en réalité il avait la France derrière lui[1]. » Napoléon III a encouragé, soutenu constamment Bismarck : il ne s'est pas opposé à sa guerre contre le Danemark, il lui a concédé la

1. MICHELET.

lysée par des dissidences intérieures. Vis-à-vis de l'ennemi elle est une et forte; vis-à-vis de l'ennemi ce qui était opposé se concilie, pour rester désormais uni dans la bonne et la mauvaise fortune. — Ce n'est pas à moi la faute si mon peuple est obligé de soutenir une lutte difficile, et peut-être de supporter de dures épreuves. *J'ai tout fait pour épargner à la Prusse les charges et les sacrifices d'une guerre!* Mon peuple le sait; Dieu le sait aussi, lui qui sonde les cœurs! » — Faux bonhomme, même envers Dieu!

Arrivé à ce point du récit l'éminent historien Chiala est saisi d'un noble scrupule de vérité : « C'était bon à soutenir avant la guerre, dit-il; mais maintenant, il faut reconnaître, que *les provocateurs* furent nous, l'Italie et la Prusse[1]. » Dès avril, Eugène Forcade exprimait la même opinion : « La provocation calculée, opiniâtre vient de la Prusse; le rôle de l'agression morale appartient uniquement à M. de Bismarck. Si la conclusion de cette discussion devait être une prise d'armes, l'Autriche *aurait beau commencer les hostilités, c'est le gouvernement prussien qui aurait été moralement le véritable agresseur*[2]. » On peut même dire que, depuis 1859, la conduite de l'Italie avait été une constante provocation. N'était-ce pas une provocation de déchirer tous les jours le traité qu'on venait de signer, de parler de la paix comme d'une trêve et de se vanter, comme d'une

1. *Preliminari della guerra del* 1866, tome I, page 233.
2. *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1866.

conquête des Duchés, il a joué son jeu à la Conférence de Londres, il a protesté à peine contre la Convention de Gastein, il a poussé l'Italie à conclure une alliance sans réciprocité, ne s'est pas associé à la médiation anglaise. il a approuvé la rupture de la Confédération, il a tenu dégarnie sa frontière du Rhin, il a même évité au Prussien le désagrément de repousser des demandes indiscrètes. Non qu'il ait été joué : Bismarck l'a tenu au courant, au jour le jour, de ses combinaisons et n'a rien promis parce qu'on ne lui a rien demandé. L'Empereur l'a aidé, non par faiblesse ou par captation, mais en connaissance de cause. Il a de sa libre volonté contribué à sa fortune autant qu'à celle de Cavour, et, sans lui, Bismarck n'eût pas plus réussi que ne l'eût fait Cavour livré à ses propres forces. Et le motif qui l'a induit à travailler à la grandeur de ces deux hommes d'État a été le même : l'amour de l'Italie. En 1866, il n'a vu en Bismarck que l'instrument providentiel par lequel s'achèverait l'affranchissement que les menaces d'intervention du roi Guillaume n'avaient pas permis à Cavour d'opérer dès 1859[1].

1. Un des rares Italiens qui se souviennent encore des choses d'autrefois, Gaëtano Negri, ancien syndic très distingué de Milan, a dit : « Il ne convenait pas à la France que l'équilibre européen fût altéré, il ne lui convenait pas qu'au centre de l'Europe se constituât une immense puissance qui, menaçante, lui fît face à sa frontière. L'instinct de sa propre conservation lui enseignait nettement où était son intérêt, les voix les plus autorisées le disent, mais aucune ne réussit à faire brèche dans l'âme de l'empereur Napoléon qui ne

II

En partant pour l'armée, le Roi dit à Benedetti les larmes aux yeux : « Nous sommes dans les mains de l'Empereur : nous comptons sur sa loyauté. — Notre confiance en lui est si grande, disait aussi Bismarck, que nous ne laissons pas un soldat sur la rive gauche du Rhin[1]. » Peu auparavant le même Roi avait déclaré à un diplomate allemand, militaire et chef de mission : « Si nous avons maintenant la guerre entre nous, nous nous réconcilierons plus tard en faisant une autre guerre en commun[2]. » En effet, le manifeste du Roi n'était pas seulement un appel au patriotisme germanique contre l'Autriche : il contenait un avertissement très significatif à la France : « Dans mon peuple vit l'esprit de 1813. *Qui nous enlèvera un pouce de terrain du territoire prussien* si nous sommes fermement résolus à sauvegarder les acquisitions de nos pères? si roi et peuple, unis plus solidement que jamais par les dangers de la patrie, considèrent comme leur premier et plus sacré devoir de donner leur bien et leur sang pour son honneur? Nos adversaires se trompent quand ils croient la Prusse para-

savait pas se plier à prendre une résolution qui fût une pierre d'achoppement au programme italien. » (*Nel presente e nel passato*, p. 89.)

1. Récit que m'a fait Benedetti.

2. Rapport de Clermont-Tonnerre, notre attaché militaire à Berlin, 20 juin 1866.

vertu, de sa résolution de la rompre dès qu'on le pourra?

Bismarck est encore plus étourdissant que son roi : « La responsabilité de la guerre retombera sur ceux qui par leur hostilité auront créé cette situation et qui auront repoussé au dernier moment la main que la Prusse leur tendait. Nous pouvons en appeler avec *une conscience tranquille* au jugement des hommes d'État impartiaux pour décider de quel côté il a été fait preuve de conciliation et d'*amour de la paix* jusqu'au dernier moment. »

Quels autres en effet que de vils calomniateurs oseraient prétendre que Bismarck n'ait pas été le plus doux, le moins provocateur, le plus pacifique des ministres, l'ami le plus fidèle, le plus désintéressé des frères du Midi? Il a dit, il est vrai, à Govone, dès leur première entrevue, que la Prusse était décidée à amener la guerre[1]. Il a signé avec l'Italie un traité d'alliance offensive et défensive impliquant l'espérance que la guerre éclaterait dans trois mois[2]. Il a confié à Barral son embarras à trouver un *casus belli*[3] et s'est plaint de l'hostilité de toute la diplomatie prussienne à ses projets belliqueux[4]. Il a raconté à Govone qu'il présenterait un projet de réforme fédérale à la Diète, espérant qu'il en sortirait

1. Govone à La Marmora, 14 mars 1866.
2. Article du traité du 8 avril.
3. Barral à La Marmora, 1er avril 1866.
4. Barral à La Marmora, 7 avril 1866.

une grande confusion, puis la guerre[1]. Il s'est désolé quand le conflit prenait une tournure pacifique[2]. Il a confié aux négociateurs italiens l'espérance d'entraîner le Roi à la guerre malgré ses tendances pacifiques[3]. Il n'a pas caché son désappointement à Benedetti de tous les incidents qui contrecarraient ses machinations belliqueuses[4]. Govone, Barral, Benedetti, tous ses interlocuteurs ont été trompés par un vertige de l'oreille, ils ont mal compris et il a dit paix où ils ont entendu guerre !

Une telle tranquillité de conscience dans l'affirmation mensongère épouvante. J'imagine qu'après avoir signé sa circulaire, à la fin de son travail nocturne, aux dernières lueurs de sa lampe expirante, redressant sa haute taille dans sa robe de chambre verte, d'un air de suprême mépris pour ceux qui allaient lire son épître et y croire, il a dû répéter une de ses maximes familières : « Les gens sont tout de même plus bêtes que je ne me le figurais[5] », ou plutôt il a dû s'écrier avec le Cantorbery de Shakespeare : « C'est moi qui fais le mal, et c'est moi qui commence à crier le premier. Je mets à la charge d'autrui la responsabilité des méfaits que j'ai tramés. C'est moi qui ai mis Clarence à l'ombre et je gémis sur son sort devant ces naïves dupes. Ils le croient

1. Govone à La Marmora, 10 avril 1866.
2. Barral à La Marmora, 19, 20 avril 1866.
3. Barral à La Marmora, 9 mai 1866.
4. Benedetti à Drouyn de Lhuys, 25 avril 1866.
5. C'est son confident Leudell qui nous l'a révélée.

maintenant... et je leur dis, avec une citation de l'Écriture, que nous devons rendre le bien pour le mal; et c'est ainsi que je revêts la nudité de ma scélératesse de vieilles loques de phrases volées aux livres sacrés, et que je parais un saint alors que je remplis davantage la personne du diable. »

III

Jusqu'à la déclaration de guerre Bismarck est au premier rang; le Roi le suit; Moltke dresse diligemment ses plans au milieu de ses officiers et Roon vérifie ses effectifs dans son cabinet. La guerre déclarée, le Roi, Roon et Moltke passent en première ligne et deviennent les maîtres des événements.

Bismarck n'assistera plus qu'en spectateur au drame dont sa gloire et jusqu'à sa vie sont l'enjeu; l'histoire est faite par la victoire, non par la diplomatie, elle sort des chancelleries et va au champ de bataille; la seule éloquence dont elle contera les prouesses est celle des canons et des fusils; le spectacle deviendra plus tragique, mais aussi plus grandiose. Même vaincus, le Roi, Roon et Moltke pourront rentrer à Berlin; lui ne s'y montrerait que pour être lapidé par la populace. Il le sait et il est décidé à se faire tuer dans une charge de cavalerie si l'armée dont il ne dirige pas les opérations ne sait pas vaincre. « Si ce n'est moi, a-t-il dit, personne n'a risqué de demander une guerre *d'où il ne devait pas revenir*, si la guerre était malheureuse, ET IL NE

DÉPENDAIT PAS DE MOI QU'ELLE NE LE FÛT PAS[1]. » Jusque-là sa destinée avait été dans les mains de Napoléon III, elle passe dans celles de Moltke. L'un aurait pu l'empêcher d'arriver à son sommet; l'autre, eût pu l'en précipiter. Mais Moltke lui sera aussi propice que Napoléon III et le servira par son talent autant que l'Empereur l'avait fait par sa généreuse assistance; comme Cavour, il obtiendra le don qui achève tout et sans lequel tous les autres ne servent de rien : il sera heureux.

1. Discours du 14 juin 1882.

LIVRE III

SADOWA

CHAPITRE PREMIER

LES ARMÉES EN PRÉSENCE

I

Voltaire avait écrit à Frédéric : « Il faut que la guerre soit en elle-même quelque chose de bien vilain puisque les détails en sont si ennuyeux. » — Frédéric répondit de haut : « Les détails des guerres que vous dédaignez sont sans doute ces longs journaux qui contiennent l'ennuyeuse énumération de cent minuties, et vous avez raison sur ce sujet; cependant il faut distinguer la matière de l'inhabileté de ceux qui la traitent pour la plupart du temps. Si on lisait une description de Paris où l'auteur s'amusât à donner l'exacte dimension de toutes les maisons de cette ville immense, et où il n'omît pas jusqu'au plan du plus vil brelan, on condamnerait ce livre et l'auteur au ridicule, mais on ne dirait pas pour cela que Paris est une ville ennuyeuse. Je suis du sentiment que de grands faits de guerre écrits

avec concision et vérité, qui développent les raisons qu'un chef d'armée a eues en se décidant et qui exposent, pour ainsi dire, l'âme de ses opérations, doivent servir d'instruction à tous ceux qui font profession des armes. Tous les arts ont des exemples et des préceptes. Pourquoi la guerre, qui défend la patrie et sauve les peuples d'une ruine prochaine, n'en aurait-elle pas[1] ? »

Je vais essayer d'exposer avec concision et vérité l'âme des grandes opérations militaires de la guerre de 1866. Pour bien juger les opérations, il faut connaître la nature et la valeur de l'instrument matériel et humain qui opère et comparer le recrutement, l'armement et la tactique des armées rivales.

Le recrutement de l'armée italienne était établi sur le système du service obligatoire avec de nombreuses exemptions qui réduisaient à 80 000 hommes les 220 000 inscrits de chaque année. Ce contingent était divisé en deux catégories, la première (40 000 à 50 000) servait onze ans, cinq sous les armes et six en congés illimités ; la seconde (35 000 à 40 000), obligée au service pendant cinq ans, n'était exercée que quarante à cinquante jours.

En Autriche, le service était de huit ans dans l'armée active et de deux ans dans la réserve ; en fait les hommes n'étaient pas gardés plus de trois à cinq ans sous les drapeaux.

1. A Voltaire, 22 février 1747.

L'armée prussienne était établie sur le principe du service obligatoire depuis la réforme de 1861 : trois ans au service actif, quatre ans dans la réserve, quatre dans le premier ban de la landwehr et cinq ans dans le second; tout cela rendu pratique, possible et conciliable avec les nécessités du développement intellectuel et moral de la nation par le volontariat d'un an, institution aussi fondamentale que l'obligation du service.

Les armées des petits États, Bade, Saxe, Wurtemberg, Hanovre, se recrutaient par la conscription avec faculté de remplacement. Le service y était de six à huit ans, dont partie dans la réserve. En Bavière il était de six ans, dont trois en moyenne sous les drapeaux, dans la réserve jusqu'à quarante ans.

En temps de paix, normalement, l'armée italienne était répartie en sept corps d'armée, une division de grosse cavalerie, une réserve générale d'artillerie. Les six premiers corps se composaient de trois divisions, et le dernier de deux : chaque division composée de deux brigades, soit quatre régiments et une brigade d'artillerie, deux régiments de cavalerie légère, et deux bataillons de bersaglieri.

L'armée autrichienne était répartie en dix corps d'armée de 30 000 hommes, comprenant chacun quatre brigades d'infanterie, un régiment à trois bataillons de six compagnies; un régiment de cavalerie de quatre à cinq escadrons. A chaque brigade d'infanterie était affectée au

corps d'armée une réserve de dix batteries. Chaque division de cavalerie avait un groupe de deux batteries. La batterie était de huit canons.

L'armée prussienne comprenait neuf corps d'armée dont la Garde, chaque corps uniformément composé de deux divisions d'infanterie, d'un régiment de cavalerie et d'une réserve d'artillerie de cinq ou six batteries. A chaque division d'infanterie était affecté un groupe de quatre batteries, à chaque division de cavalerie un groupe de deux batteries. La batterie prussienne était de six canons.

En outre, chacune des armées en campagne avait une réserve d'artillerie, soit seize batteries pour l'armée autrichienne du Nord et vingt-quatre batteries pour l'armée prussienne.

Napoléon pensait « qu'il fallait au moins cinq corps d'armée d'infanterie dans une grande armée, et qu'il était bon que les corps d'armée ne fussent pas égaux entre eux ; qu'il y en eût de quatre divisions, de trois divisions, de deux[1] ». On pouvait ainsi, sans rien désorganiser, affaiblir ou renforcer un corps d'armée. Dans la campagne de 1805, après le passage du Danube à Donavert, le corps d'armée de Ney de trois divisions fut porté à cinq, puis réduit à deux. En Prusse, malgré l'opinion de Clausewitz, la répartition des troupes pendant la guerre restait la même qu'en temps de paix.

En temps de guerre la compagnie autrichienne

1. Notes sur l'art de la guerre, Conclusions. — Gouvion Saint-Cyr, 1796, tome III, p. 9.

était de 170 hommes, la compagnie italienne de 176, la compagnie prussienne de 250, groupe qu'un homme à cheval peut dominer et conduire.

La raison de tous les fractionnements des armées, compagnies, bataillons, brigades, corps d'armée, est la nécessité de réduire autant qu'il est possible le nombre des unités sur lesquelles le général en chef agit directement.

II

L'armement des armées était différent. L'armée italienne était munie d'un fusil du système Minié, à percussion, rayé, se chargeant par la bouche, d'une portée normale de six cents mètres. Le canon était rayé, se chargeant par la bouche, de 8 et de 16.

Le fusil autrichien était le fusil Lorencez, rayé, se chargeant par la bouche, d'une portée normale de 675 mètres[1]. Les canons, en bronze, étaient rayés aussi, du calibre de 4 et de 8 livres (la livre autrichienne, 0^{kil},4575); ils se chargeaient par la bouche. La partie cylindrique des projectiles était recouverte d'une enveloppe mé-

1. On entend par portée normale celle qui résulte d'un tir ajusté normalement, mais en tirant sous de grands angles au jugé simple, on obtiendrait des portées beaucoup plus considérables, sous l'angle de 35 degrés par exemple. Le fusil lisse pourrait atteindre jusqu'à 1 000 mètres, le fusil de 1866 jusqu'à 1 800, mais un pareil tir est dépourvu d'exactitude en direction et en portée et ne peut pas être considéré comme un tir de guerre.

tallique (alliage d'étain et de zinc) ayant en relief la forme exacte des rayures; on faisait tourner le projectile dans l'intérieur du canon, de façon que les parties saillantes de cette enveloppe s'appliquent dans les rayures.

Le fusil autrichien avait plus de justesse de tir que le fusil italien; mais il offrait moins de facilité à la charge, ce qui donnait plus de rapidité de tir au fusil italien. L'artillerie autrichienne était plus mobile, mais l'efficacité de tir de l'artillerie italienne était plus grande.

Tout autre était l'armement des Prussiens.

Napoléon avait eu l'idée de perfectionner le fusil, « l'arme la plus parfaite qu'aient inventée les hommes », en l'adaptant au chargement par la culasse. En 1809, il en donna commission à un mécanicien et arquebusier de Paris nommé Pauly, lui promettant forte récompense s'il réussissait. Le fusil de Pauly fut déclaré impropre à la guerre par une commission militaire. Napoléon persista à « espérer un bon succès des progrès que font les arts chimiques et mécaniques[1] ». Il tomba, Pauly mourut de misère. Un de ses apprentis vint s'établir à Berlin, perfectionna le fusil de son maître et le fit adopter par l'armée prussienne en 1849. Ce fusil était rayé, muni d'une hausse qui réglait le tir normalement jusqu'à 465 mètres. La cartouche contenait la poudre, une balle oblongue et une amorce fulminante destinée à produire l'inflammation.

1. Voir, sur ces fusils, *Empire libéral*, t. IV, p. 115.
2. *Projet d'une nouvelle organisation de l'armée.*

Sans avoir besoin de baguette, le soldat l'introduisait par la culasse. L'arme se trouvait amorcée en même temps que chargée, et le tireur n'avait qu'à appuyer sur la gâchette. Aussitôt un ressort à boudin se débandait et poussait une longue et mince aiguille, qui perçait le papier de la cartouche, traversait la charge de poudre, frappait de sa pointe l'amorce et produisait l'explosion.

Cette arme présentait de nombreuses défectuosités : la complication du mécanisme, la lourdeur, l'obturation très incomplète du tonnerre; sa portée efficace bien inférieure à la carabine de nos chasseurs, de tir juste et meurtrier jusqu'à 800 et 1000 mètres, inférieure même au fusil Lorencez qui avait une portée de 675 mètres. Changarnier le qualifiait de médiocre engin de guerre beaucoup trop vanté[1]. Quelque imparfait que fût ce fusil, les Prussiens pensèrent que l'avantage du chargement, permettant de tirer quatre à cinq coups par minute tandis qu'avec les autres armes on n'en tirait qu'un, compensait tous les autres inconvénients.

L'invention de la baïonnette, puis celle de la douille, qui permet de faire feu sans retirer la baïonnette; puis celle de la baguette cylindrique en fer[2] n'avaient pas, quelque considérables que furent leurs effets, opéré une transformation

1. *Un mot sur le projet d'organisation militaire*, 1867.

2. La baïonnette a été inventée en 1523 au siège de Bayonne; l'usage en devint général à partir de 1700. La baguette en fer a été inventée par le duc Léopold de Dessau, Frédéric lui donna la forme cylindrique.

comparable à celle que produisit l'introduction des armes à chargement rapide, dont la Prusse, grâce à son esprit de courageuse initiative, fut la première à bénéficier.

De même qu'on avait appliqué au canon la rayure du fusil, on s'était demandé si l'on ne pourrait obtenir des canons se chargeant aussi par la culasse. Dreyse avait fait des recherches dans ce sens. La difficulté était que le bronze ne pouvait suffire à cet usage : il s'use trop vite et ne peut résister longtemps à l'effet d'un projectile forcé, ni ne permet à l'entrée de la bouche à feu une obturation durable. On essaya de la fonte; mais elle n'offrit pas une sécurité complète contre les éclatements. Enfin Krupp, à Essen, parvint à fabriquer un acier homogène assez dur pour résister à l'usure des projectiles, assez élastique pour présenter des garanties sérieuses contre l'éclatement. Avec cet acier, l'artillerie prussienne établit son modèle de 6 et de 4, grâce aux efforts du lieutenant général Encke. Des hommes compétents ayant cru que le canon lisse en bronze serait encore d'une certaine utilité dans le combat de près à cause de la mitraille, on en conserva un tiers.

Les Prussiens ne purent pas trancher aussi résolument la question du projectile, car elle était entourée encore de beaucoup d'obscurités. On avait été d'accord depuis longtemps à reconnaître que quelles que fussent la force de pénétration et la justesse du boulet plein contre les obstacles, elle n'était pas suffisamment efficace

contre les troupes. On avait donc substitué au boulet l'obus, c'est-à-dire un projectile creux se brisant en éclats par l'explosion d'une charge intérieure. Un Anglais, Shrapnel, augmenta la puissance de l'obus en ajoutant à sa charge explosible un certain nombre de balles destinées à être projetées en gerbe, en vertu de la vitesse acquise. Plus tard, au projectile sphérique avait été substitué le projectile oblong qui conservait plus longtemps sa vitesse initiale dans le mouvement de rotation que lui faisaient prendre les rayures, ce qui augmenta sa portée et sa justesse.

Il restait une dernière question à résoudre, celle de la fusée. On en comprend la gravité, la fusée étant le petit appareil destiné à produire en temps utile l'inflammation de la charge intérieure de poudre à l'explosion de laquelle l'obus simple ou le shrapnel doit son effet. A ce sujet deux systèmes se disputaient les préférences des artilleurs : les uns proposaient la fusée percutante, d'autres la fusée fusante.

La fusée percutante produit l'explosion par l'effet du choc, au point de sa chute; elle peut être employée à toute distance. La fusée fusante la produit sans choc, un certain temps après sa sortie de la bouche à feu, par la combustion de la charge intérieure; elle n'éclate qu'à certaines distances fixées d'avance, correspondant au temps nécessaire à la combustion de la charge intérieure. Les effets de la percutante sont subordonnés à la nature et à la configuration du

terrain : lorsque le sol est mou, ou que le projectile n'éclate qu'après s'être enfoncé en terre, comme cela arrive le plus souvent aux grandes distances de tir, l'explosion a lieu au fond d'un entonnoir dont les parois retiennent une partie des éclats. La fusée fusante produit son effet, quel que soit le terrain, un peu au-dessus du sol, en deçà des troupes contre lesquelles elle est dirigée, mais elle ne peut être employée à toute distance, jusqu'aux limites extrêmes du tir; les espaces plus ou moins nombreux, entre lesquels elle éclate, échappent à l'action des éclats[1]. La fusée fusante éclatant en l'air, aucune indication ne permettait d'apprécier les distances et de rectifier un tir d'abord mal réglé. Au contraire, le point de chute de la fusée percutante devenant sensible par la fumée que produit l'éclatement, suite du choc, on avait un moyen de régler le tir et de le rectifier s'il était mal déterminé. Cette dernière considération fut surtout celle qui entraîna les Prussiens à adopter la fusée percutante pour les obus ordinaires (1859). Pendant longtemps, ils l'employèrent dans les shrapnels. A la suite des expériences

1. Pour obvier à cet inconvénient on employait le tir à ricochets qui consiste à faire toucher plusieurs fois le sol au projectile afin qu'il se relève en rebondissant avant la fin de sa course et atteigne ainsi les espaces intermédiaires. Mais, pour pratiquer le tir à ricochets, auquel l'obus oblong ne se prête pas, il faut un terrain uni, sec et résistant, condition qu'on n'est pas sûr de rencontrer sur nos champs de bataille entrecoupés de haies, de fossés, de digues, d'obstacles naturels ou artificiels de toute sorte.

concluantes du siège de Duppel, ils adoptèrent la fusée fusante Richter (janvier 1865) et inaugurèrent le système, qui s'est généralisé, de se servir à la fois de la fusée fusante et de la fusée percutante.

En résumé, l'artillerie rayée prussienne était plus puissante, mais moins mobile que l'artillerie autrichienne et moins nombreuse à cause de l'insuffisance des canons lisses, véritable non-valeur dans la bataille. De plus les Prussiens avaient trois calibres : il en résultait qu'une batterie, ayant épuisé ses munitions, pouvait se trouver dans l'impossibilité d'en emprunter à la batterie voisine d'un calibre différent qui avait les siennes au complet[1].

III

L'organisation tactique des Prussiens mérite d'être particulièrement notée, autant que leur recrutement et leur armement. Quelques rapprochements historiques en raccourci permettront de mieux saisir en quoi consiste son originalité.

Dès que l'esprit humain en chaque matière a touché les limites de ce qu'il peut découvrir, il ressasse ou recommence en plaçant des étiquettes nouvelles sur les choses anciennes. A ne considérer que les moyens de mise en œuvre multiples, variables, suivant les temps et la nature des armes, il y a une tactique ancienne

1. Campagna, *L'Artillerie de campagne de 1792 à 1902.*

et une tactique moderne et même plusieurs tactiques anciennes et modernes, mais si on recherche et si l'on dégage la loi rationnelle qui persiste à travers les formes successives et constitue leur force, leur substance, on arrive à cette conclusion qu'en principe, les détails négligés, il n'y a qu'une tactique permanente et nécessaire, toujours bien entendu avec les exceptions indispensables, dont les anciens ont donné les règles comme ils l'ont fait en tant d'autres matières[1].

Les deux formes de tactique qui ont divisé l'antiquité sont celles de la phalange et de la légion.

Les subdivisions entre lesquelles se partageait la phalange se rangeaient par seize files. Les six premières n'en formaient en quelque sorte qu'une, car les sarisses des dernières étaient si longues qu'elles dépassaient la première. Les dernières files étaient destinées à presser, à pousser les hommes des premières, à les empêcher de fuir, et à les remplacer quand ils tombaient. Ces six premières files formaient comme une tête qui ne reculait pas. Si elle avait besoin d'appui, elle n'allait pas le chercher en se re-

1. Dans une remarquable étude de la Réunion des officiers sur la transformation de l'art de la guerre (1878) cette vérité est entrevue : « Si donc on voulait faire progresser la tactique, il fallait s'inpirer de ce que les anciens avaient fait dans la plus belle période de leur histoire militaire, en tenant compte toutefois des modifications que l'introduction des armes à feu pouvait y introduire (p. 34). » Le général prussien MECKEL (traduction Monet) : « Certains principes de combat se rajeunissent éternellement (p. 424). »

pliant : les files de derrière s'avançaient et comblaient les vides. Ainsi les premières demeuraient toujours entières, tandis que les dernières s'affaiblissaient peu à peu jusqu'à complet épuisement. Malgré ses subdivisions, la phalange ne formait qu'un corps, *immobilis et unius generis*[1], ne pouvant se mouvoir que d'une pièce, formidable dans les terrains plats et unis, agissant par le choc et non par le jet.

Les Romains luttèrent contre la solidité par la mobilité. Des subdivisions de la phalange ils firent des petits corps indépendants distincts, ayant leur vie propre. Il y en eut quatre : les *Vélites*, composé des plus jeunes et des moins riches (1 200) ; les *Hastati*, composé des hommes de l'âge moyen (1 200) ; les *Principes*, contenant les plus forts (1 200) ; les *Triarii*, les plus âgés et les plus expérimentés (600). Chacun de ces petits corps était encore divisé en fractions (*Manipules*) (120), *Centuries* (60). A ces 4 200 fantassins étaient adjoints 300 cavaliers et des machines de guerre.

Comme l'explique Bossuet, à la suite sans doute d'une conversation à Chantilly avec son ami le grand Condé, « la légion, divisée en petits corps, profite de tous les lieux et s'y accommode : on l'unit et on la sépare comme on veut ; elle défile aisément et se rassemble sans peine ; elle est propre aux détachements, aux ralliements, à toutes sortes de conversions et d'évolutions qu'elle fait ou tout entière ou en partie, selon qu'il est conve-

1. TITE-LIVE.

nable[1]. » *Romana acies ex pluribus partibus, facilis partienti, facilis jungenti*[2]. Elle n'agissait pas seulement par le choc comme la phalange, mais aussi par le jet, à l'aide de son javelot, le *pilum*. Elle renforçait l'action collective, par l'action individuelle qui se manifestait par le corps-à-corps de l'épée. Elle engageait la bataille par les *Vélites*. Comme ils avaient rarement la force de la mener à bout, ils se retiraient vers les ailes ou dans l'intervalle des files; les *Hastati* s'avançaient alors : s'ils ne réussissaient pas, ils reculaient dans les rangs des *Principes*, le rang des robustes, et ensemble ils recommençaient une seconde bataille. Étaient-ils repoussés encore, ils se repliaient sur les *Triarii* et recommençaient une troisième et dernière bataille. *Ad Triarios rem actam* signifiait : la bataille est devenue désespérée.

La règle qui résulte de la longue expérience de ces grands peuples militaires est que l'action tactique doit s'exercer, non dans le sens de la simultanéité des efforts, mais de leur succession, en profondeur non en étendue, perpendiculairement et non parallèlement, soit en renforçant les premières lignes comme les Grecs, soit en se repliant sur les dernières comme les Romains; que cette succession des efforts est d'autant

1. Il y avait, cependant, là comme dans tous les préceptes militaires, des exceptions : Scipion l'Africain se rangea contre Annibal sur deux lignes; Marius contre les Cimbres fit de même. Je n'examine la légion que dans la pureté de sa conception primitive.

2. TITE-LIVE.

plus efficace qu'elle est exercée par de petits corps indépendants et mobiles, aussi nombreux que le comporte la cohésion de l'ensemble, aptes à se servir également du jet et du choc.

Les grandes monarchies militaires modernes oublièrent en partie les sages enseignements de l'antiquité, que Machiavel rappelait dans son Art de la guerre[1]; elles adoptèrent l'ordre linéaire. Les subdivisions des armées (régiments, brigades) se rangaient en deux lignes. La première s'avançait tout entière et engageait simultanément l'action par le feu sur tout son front; rarement, des parties isolées de la ligne de bataille étaient tenues en arrière. La seconde ligne était destinée à couvrir les derrières de la première, à combler ses vides, à la pousser quand, l'action du jet, le feu terminés, elle passait au choc et marchait sur l'ennemi à la baïonnette. En réalité il n'y avait qu'une seule ligne sans profondeur manœuvrant ensemble, sous l'impulsion d'un seul commandement, figée dans une cohésion rigide et compassée, se gênant, se retenant, pesante quoique sur un ordre mince[2], incapable d'agir si ce n'est sur un terrain approprié. Sauf la diminution des rangs en profondeur, conséquence de

1. Livre VII : « Meglio è nell'ordinare la giornata serbare dietro alla prima fronte assai ajuti che per fare fronte magiore disperdere i suoi soldati. »

2. Général PARIS, *Traité de la tactique appliquée*, p. 315, 317, 318, 321. — MECKEL : « On avait ainsi complètement abandonné la tactique mobile des groupes indépendants et créé un ordre de bataille dont la pesanteur laissait loin derrière elle toutes les formations antérieures. »

l'introduction des armes à feu, c'était la tactique de la phalange.

Les généraux des armées de la Révolution se dégagèrent des gênes et de l'empêtrement de l'ordre linéaire et appliquèrent au maniement de la division les règles de la Légion. Ils en firent un corps indépendant, mobile, muni d'artillerie et de cavalerie[1]. On n'arriva pas du premier coup à une judicieuse répartition des trois armes. D'abord l'artillerie fut répartie ainsi qu'il suit : deux canons à chaque bataillons d'infanterie, un groupe composé d'une batterie à pied et d'une batterie à cheval à chaque division et une réserve d'artillerie de l'armée. A la suite d'un insuccès à Kayserslautern, Hoche voulut enlever à ses divisions toute leur artillerie pour en augmenter sa réserve générale[2]. C'était excessif. Bonaparte laissa à la division son artillerie, mais il enleva à chaque bataillon ses deux canons qui nuisaient à sa mobilité, le gênaient et l'alourdissaient dans le combat, et en renforça sa réserve d'armée.

Si les jeunes généraux de la République manquaient d'expérience, ils avaient le feu sacré.

1. Général Mathieu Dumas : « La plus parfaite imitation de l'excellente organisation des légions romaines et la seule possible avec les éléments dont se composent nos armées, c'est l'organisation des divisions françaises... Ce système des divisions comme les légions romaines se prête bien à tous les besoins, à toutes les manières de combiner ses forces pendant la guerre. » — Meckel : « La légion était le corps indépendant composé de toutes armes qui correspond, sous plus d'un rapport, à notre division d'infanterie actuelle. »

2. Gouvion Saint-Cyr, *Campagnes des armées du Rhin et de Rhin-et-Moselle*, t. I, p. 209.

Ils avaient entendu raconter des merveilles, par les compagnons de Lafayette, de la formation en tirailleurs; ils l'adoptèrent avec d'autant plus d'entrain que les jeunes armées de la République étaient peu rompues aux évolutions en lignes. Des bataillons entiers se déployaient de la sorte. On vit même des compagnies de cuirassiers envoyées en tirailleurs. Cette tactique, secondée par la supériorité constante de notre artillerie, que l'émigration n'avait pas désorganisée, surprit l'ennemi emprisonné dans des formations compassées et nous valut nos premières victoires. Elle nous convenait d'autant plus qu'elle exige de chaque individu les qualités de spontanéité, d'intelligence et de valeur audacieuse, dons naturels du soldat français.

Malgré nos succès, les inconvénients inhérents à cet ordre de formation, le désordre, le décousu, l'extension imprudente des longues lignes sans consistance suffisante, ne tardèrent pas à se manifester, et cette manière de combattre devint dangereuse le jour où, revenu de l'étonnement que sa nouveauté avait inspiré, l'ennemi sut profiter de ses défectuosités. Parfois il lançait au loin, après s'être retranché, une avant-garde aguerrie uniquement pour nous faire user les hommes et les munitions, et nous attirer insensiblement vers lui. Nous y arrivions fatigués, dispersés : alors il jetait hors des lignes des troupes fraîches, et tandis que les tirailleurs s'étendaient sur les flancs, il brisait par des chocs serrés les longues lignes éparses. On avisa

à temps. Maintenant que les troupes mieux aguerries pouvaient être maniées avec sûreté, nos généraux n'en disposèrent en tirailleurs qu'une partie et rangèrent le reste en colonnes selon les circonstances, dans l'ordre profond ou dans l'ordre déployé.

Quand l'ennemi avait été harcelé par une nuée de tirailleurs semblables à des guêpes furieuses, et que la pluie des balles et des boulets commençait à s'épaissir, un officier, un soldat, un représentant du peuple entonnait *la Marseillaise*, le général mettait sur la pointe de son épée son chapeau surmonté du panache tricolore; les soldats prenaient le pas de course; les tambours battaient la charge; le cri d' « En avant! » mille fois répété[1], les colonnes se précipitaient sur les points faibles ou ébranlés, baïonnettes croisées, et à l'action isolée de l'individu succédait le choc de la masse. Ainsi à la mobilité s'unit la solidité et à la spontanéité la combinaison.

La tactique des tirailleurs et des colonnes nous rendit victorieux de l'Europe[2]. Napoléon la recueillit, et en fit l'instrument irrésistible de ses conceptions stratégiques.

IV

On peut donc aisément se figurer, bien entendu en demeurant dans les généralités, et en tenant compte des modifications amenées ou

1. Général Foy.
2. Général Morand, *L'armée selon la Charte.*

exigées par les circonstances, les incidents les plus habituels d'une bataille de Napoléon comparée à une bataille de l'ancien temps.

L'annonce en était accueillie avec joie, car c'était un terme aux fatigues des marches, au malaise des nuits troublées, aux privations de la nourriture mauvaise ou insuffisante. Nos bataillons se déployaient en lignes ou se concentraient en colonnes. D'ordinaire ils se plaçaient sur deux lignes, la première couverte par une chaîne assez serrée de tirailleurs; la seconde à trois ou quatre cents mètres de la première, ayant le plus souvent en arrière une troisième ligne composée de colonnes plus ou moins profondes. Toutes ces formations s'accomplissaient avec rapidité et avec ordre, conformément à l'enseignement régimentaire. Ainsi disposée, la troupe s'ébranle. Au sifflement des premiers boulets un silence solennel se fait. Les chefs inspirés jettent à leurs soldats attentifs, et qui ont les yeux fixés sur eux, un de ces mots enflammés où s'allument les courages. A Marengo, au moment de reprendre l'offensive, Bonaparte dit : « C'est assez reculé pour aujourd'hui; vous savez que je couche toujours sur le champ de bataille. » Davout, à Auerstädt, s'écrie : « Le grand Frédéric a dit que c'étaient les gros bataillons qui gagnaient les batailles; il en a menti : ce sont les plus entêtés; faites comme votre général. En avant! » En réponse à l'allocution de leur général les légionnaires romains rapprochaient le bouclier de leur bouche et poussaient

tous ensemble ce rugissement qui perçait de terreur le cœur de l'ennemi et frayait la route à leurs traits. Les mercenaires allemands du moyen âge se mettaient à genoux, hurlant leur chanson de combat, prenant une poignée de terre dans leur main et la jetant derrière leur épaule, comme signe qu'ils allaient donner leur vie pour le Prince. Notre troupe se meut en silence, vivement, encore avec ordre. Mais aux sifflements stridents se mêle le choc sourd, sinistre du boulet qui rencontre un corps humain, le culbute et le fait voler en éclats. La mort s'avance dans l'air « invisible et aveugle, avec des souffles effrayants »; les têtes se courbent, les cœurs battent et un frémissement court à travers les rangs. A peine entend-on quelque observation, telle que celle du brave Lecourbe, lorsque, à sa première bataille, voyant tomber à ses côtés plusieurs de ses camarades de Lons-le-Saulnier il s'écrie : « Ah çà, on ne tire ici que sur les gens de Lons-le-Saulnier! » Alors les exercices de garnison et les préceptes réglementaires s'effacent subitement de l'esprit du soldat. Qui par ardeur martiale, qui pour dissiper l'angoisse intérieure par la rapidité du mouvement, qui par instinct de conservation, pour supprimer la main qui lance la mort; tous, par une impulsion irrésistible, se jettent en avant.

Bien heureux si l'artillerie a terminé son œuvre de préparation et battu suffisamment les lignes ennemies, car on n'attend plus, et, à l'exception de quelques fractions aguerries vigoureu-

sement tenues dans la main d'un chef respecté, comme celle que Davout faisait mouvoir pendant la retraite de Russie avec la correction du champ de manœuvres, la masse court devant elle. Les bataillons se mêlent avec leurs tirailleurs, les colonnes se déploient et s'éparpillent. Bientôt il n'y a plus qu'une immense bande de tirailleurs rangée en groupes confus sur une longue ligne mince, brisée par intervalles, qui roule, grossit, s'avance, recule, se courbe, se relève, s'abaisse, se déforme, se reforme, roule et s'étend, comme une houle. Au milieu du crépitement de la fusillade, du fracas assourdissant du canon, des brouillards de fumée qui étendent sur le champ de bataille un nuage traversé d'éclairs, les officiers ne songent guère à ne faire le commandement de *feu*, « que trois secondes après celui de *en joue* », et encore moins les soldats à attendre que le coup parte sous « l'action progressive » du doigt : le feu à commandement est impossible; c'est le feu à volonté seul, et quel feu! Plus préoccupés de tirer vite que de tirer juste, la plupart déchargent leur arme au hasard, sans ajuster, toujours trop haut, quelquefois en l'air. Quelques hommes d'élite blottis derrière un pan de mur, un fossé ou un tronc d'arbre, tirent avec attention, mettant, selon le mot de Cromwell, « leur confiance en Dieu et visant aux rubans des souliers ». Le soldat n'entend ni ne voit ses officiers. Ceux-ci suivent de leur mieux des soldats qui échappent au commandement, se contentant de leur donner l'exemple : chacun com-

bat pour son compte et suivant son inspiration personnelle; c'est un « débrouillez-vous » général.

Dans cette tempête des boulets et des balles, les masques tombent, et les caractères se découvrent comme dans une espèce de Jugement dernier. Tel plein de jactance se déconforte et blêmit; tel qui paraissait un butor se jette avec fièvre, sans sourciller, au gros de la fournaise; tel qu'on aurait cru pusillanime s'avance impassiblement, tenant son âme droite et ferme.

Cependant tous ceux qui sont partis n'arrivent pas. Beaucoup tombent, accroissant de leurs gémissements les tumultes de la mêlée; d'autres se dérobent : on a traversé un bois, ils s'y sont arrêtés; on a côtoyé un fossé, ils s'y sont blottis; un blessé a demandé secours, dix se sont précipités pour le porter à l'ambulance, quoique cette mission soit réservée aux musiciens. Parfois affolé, quelqu'un crie : « Sauve qui peut! » Mais d'autres suivent ardents, remplis de résolution; ils remplacent ceux qui ont succombé et faibli, et poussent ceux qui ont continué; d'un coup de plat de sabre ils éteignent le cri de débandade. A ces vaillants se joignent les poltrons, qui n'ayant pu fuir en arrière fuient en avant, et la vague monte toujours. Si l'on s'est avancé trop imprudemment, la cavalerie, qui veille et guette l'occasion, charge pour dégager les siens ou retenir l'ennemi; elle charge encore si elle voit une partie ébranlée; ou bien elle harcèle les flancs et menace les derrières. Enfin, après un combat de feux plus ou moins long, à travers des vicissi-

tudes de crainte et d'espérance, de confiance et d'abattement, de fatigue et d'exaltation, le flot parvient à quelques pas du point décisif. Les tambours battent; les clairons sonnent; on croise la baïonnette, ou bien on prend le fusil par le bout et l'on se sert de la crosse comme d'un bâton pour se frayer un chemin. Alors, sans attendre le choc, sous la terreur qu'inspire sa menace, vaincu moralement avant d'être atteint par le coup, l'ennemi cède, rompt, tourne le dos, fuit. La bataille est gagnée.

V

A la fin, Napoléon faussa parfois l'instrument tactique qu'il avait illustré : il abusa de l'ordre profond et, après avoir proscrit justement les petits paquets, il se laissa entraîner aux trop gros. Il en arriva à Wagram (colonne de Macdonald) et à Waterloo à des divisions de douze bataillons déployés, entassés les uns derrière les autres, formant trente-six rangs. Ces énormes colonnes, battues de front et de flanc par un feu meurtrier, étaient fauchées, et ce fut une des causes de nos revers [1].

Marmont expliquait ces dispositions critiquables en disant que Napoléon, si prodigieux en stratégie et quoique admirable en tactique, n'avait pas la même infaillibilité dans cette dernière partie de l'art militaire parce qu'il lui manquait

1. Jomini, Art. 44. Bugeaud, *De l'ordre des combats pour l'infanterie.*

d'avoir commandé quelque temps un régiment. Ardant du Picq[1] croit que cet emploi des masses marque une dégénérescence tactique résultant de l'usure des éléments et, par suite, de leur abaissement comme moral et instruction.

A Sainte-Hélène, Napoléon a résumé en quelques maximes les résultats de son expérience d'où est sortie la tactique des guerres récentes. Voici les plus importantes :

— C'est par le feu et non par le choc que se décident aujourd'hui les batailles[2].

— Le feu des tirailleurs est le meilleur de tous[3]. S'il pouvait y avoir deux espèces d'infanterie, l'une pour aller en tirailleurs, l'autre pour rester en ligne, il faudrait choisir les plus instruits pour aller en tirailleurs. Une ligne dans une journée importante passe tout entière aux tirailleurs, quelquefois deux fois[4]. Le seul feu en usage à la guerre est le feu à volonté[5].

— N'attaquez pas de front les positions que vous pouvez obtenir en les tournant[6].

— Les armes ne doivent pas être séparées. Plus une infanterie est bonne, plus il faut la ménager et l'appuyer par de bonnes batteries[7].

1. Dans les belles études où il montre les réalités de la guerre, comme Paul de Molènes en a raconté les poésies.

2. Essai sur la fortification de bataille.

3. Projet d'une nouvelle organisation de l'armée. Infanterie. VII.

4. Notes sur l'art de la guerre; seconde note.

5. Projet d'une nouvelle organisation de l'armée, *loco citato*.

6. Observation sur les guerres de Turenne.

7. Notes sur l'art de la guerre; septième note.

— Ne faites pas de marches de flanc devant une armée en position, surtout lorsqu'elle occupe les hauteurs auprès desquelles vous devez défiler[1].

VI

Frédéric avait pressenti l'importance des tirailleurs. Dans son instruction secrète de 1768, il disait : « A l'avenir, je chargerai les bataillons francs d'exécuter la première attaque, je les porterai en avant, à la débandade, en tirailleurs afin qu'ils attirent sur eux le feu de l'ennemi et que les troupes compactes puissent se précipiter en avant en meilleur ordre. » — Toutefois l'ordre en tirailleurs, au moment d'Iéna, était resté l'ordre français et n'était pas devenu l'ordre prussien. « Les troupes prussiennes n'avaient jamais mieux combattu que lorsqu'elles étaient bien alignées et se joignant, pour ainsi dire, coude à coude. Quand elles avaient dû combattre désunies, isolées, dans un ordre ayant l'apparence du désordre, elles avaient été battues avant même d'être attaquées[2]. » A Iéna, les bataillons s'avancèrent dans un ordre parfait, avec la remarquable cadence du pas de l'époque, et exécutèrent en un grand calme et une extrême rapidité leurs feux de salve. On leur avait enseigné que ce moyen amenait infailliblement la victoire. Ils furent pris de terreur quand d'épais

1. Précis des guerres de Frédéric. Considérations sur la guerre de Sept ans. — Cinquième observation.
2. Gouvion Saint-Cyr, 1794, t. II, p. 67.

essaims de tirailleurs suivis de colonnes s'avancèrent au son des tambours et de la musique, et, quoique beaucoup plus nombreux, ils lâchèrent pied et furent anéantis[1].

Après Iéna, les Prussiens adoptèrent les règles tactiques dont ils venaient d'éprouver l'efficacité. Le règlement de manœuvres de 1812 fixa les formations qui, la plupart, étaient encore en vigueur en 1866, et dont le caractère principal est, conformément à la tactique de la Révolution et de l'Empire, la liaison du combat dispersé avec la ligne et la colonne[2]. Seulement ils substituèrent la colonne de compagnie, déjà entrevue par le maréchal de Saxe, à la colonne de bataillon, trop lourde et trop vulnérable avec les nouvelles armes.

Les fractionnements ne se firent plus seulement comme dans les armées de la monarchie en lignes de bataille, la première ligne elle-même se fractionna dans le sens de sa profondeur.

Dès que les compagnies s'étaient rangées en trois rangs, à l'appel du capitaine le premier se formait en tirailleurs ; le second constituait les soutiens, le troisième la réserve. Les deux derniers échelons étaient destinés à renforcer les tirailleurs, soit pour porter leur feu à son plus haut degré d'intensité, soit pour prolonger leur ligne, soit pour l'appuyer et la pousser en avant.

On en était ainsi revenu substantiellement aux principes antiques. Sans doute dans l'antiquité les

1. Goltz, *Rosbach et Iéna*.
2. Paris, p. 327.

tirailleurs n'étaient destinés qu'à engager le combat, et ils étaient peu nombreux, la ligne de bataille c'était le front même. Maintenant, loin de n'être qu'une fraction minime de combattants, devant s'effacer en présence de masses plus compactes, les tirailleurs attirent à eux et absorbent successivement ceux disposés en arrière en échelons. « Les ondes se succèdent; elles se brisent une à une sur la plage, mais la mer monte toujours. » On ne rappelle pas d'ordinaire les tirailleurs, on les soutient; ils sont devenus la ligne même de bataille, jusqu'à ce que, le feu ayant terminé son œuvre, le choc se produit par l'envoi des fractions en colonnes ou sur deux rangs, qui, arrivées à distance d'assaut, fondent sur l'ennemi et le dispersent. Dans cette forme nouvelle de la tactique, comme dans celle des anciens, l'effort du combat est *successif*, non *simultané*, en profondeur, non en étendue. Pratiquement il n'est pas indifférent que cet effort successif s'exerce sur une chaîne de tirailleurs ou sur un front de bataille; philosophiquement, c'est le même principe.

Les Prussiens ne crurent pas que le fusil à aiguille et les colonnes de compagnie suffiraient à leur assurer la supériorité, ils poussèrent l'éducation individuelle du soldat plus loin qu'on ne l'avait fait nulle part. Ils le dressèrent à une forte discipline du tir, ils le façonnèrent à en accroître l'efficacité et à en diminuer les périls, à se servir des accidents du terrain, à se glisser, à s'abriter, à s'avancer par bonds.

Notre campagne de 1859 leur rendit un service presque aussi considérable que celui d'Iéna, quoique à moins de frais. Leur Frédéric avait fait de l'offensive tactique la loi de son armée : « Toute la force de nos troupes consiste dans l'attaque, et nous ne serions pas sages si nous y renoncions sans raisons. Je permets que les troupes prussiennes occupent, aussi bien que les autres, des postes avantageux et s'en servent pour un moment et pour tirer avantage de leur artillerie ; mais il faut qu'elles quittent tout d'un coup ce poste pour marcher fièrement à l'ennemi qui, au lieu d'attaquer, est attaqué lui-même et voit son projet renversé. »

A la suite de l'introduction des armes à chargement rapide, il y eut parmi eux, comme il va s'en trouver chez nous, des tacticiens qui prétendirent qu'avec les nouvelles armes l'avantage appartenait désormais à la défensive. On était tenté de les écouter, et de reléguer l'élément offensif au second plan [1]. Notre campagne de 1859 les réveilla de cette erreur qui leur serait devenue funeste comme elle nous le deviendra ; ils reprirent pour ne plus l'abandonner leur vieille tradition, et ils poussèrent plus loin encore qu'ils ne l'avaient fait l'éducation individuelle du soldat : ils établirent le pas de course pour l'attaque, le déploiement d'un rideau plus épais de tirailleurs. En 1861, un règlement royal donna à ces innovations une forme précise et fixa les prin-

1. Général Paris, p. 324.

cipes tactiques relatifs à l'emploi du fusil à aiguille.

VII

Le long et intelligent travail qui s'opérait en Prusse, quoiqu'ils eussent pu en avoir la révélation par le contact en Danemark, ne paraît pas avoir attiré l'attention des Autrichiens. Ils virent devant eux fonctionner le fusil à aiguille, les colonnes de compagnie, sans y prendre garde. Ils restèrent très frappés au contraire de la tactique de l'armée française en 1859. Napoléon III avait dit en entrant en campagne : « Les armes de précision ne sont dangereuses que de loin ; elles n'empêcheront pas la baïonnette d'être comme autrefois l'arme terrible de l'infanterie française. » Notre infanterie avait peu tiré ; c'est à peine si le feu durait un quart d'heure avant qu'on en vînt à l'arme blanche ; souvent on ne brûlait pas une amorce pendant l'attaque. Cela nous avait coûté beaucoup de sang et, peut-être avec un ennemi mieux commandé, nous eût valu la défaite. Les Autrichiens, persuadés qu'ils avaient été vaincus pour ne pas avoir suivi cette tactique défectueuse, l'adoptèrent en l'exagérant. Ils disaient : « L'arme des Prussiens est bonne ; elle tire loin et suffisamment juste ; mais qu'importent les feux aujourd'hui ? Il n'y a que la baïonnette ; elle seule peut donner la victoire. » Benedek, dans ses instructions tactiques, recommande de ne pas rester immobile devant

les lignes prussiennes, d'opposer à leurs feux défensifs le mouvement et une offensive décidée. — « Notre feu rafraîchira cette ardeur », dit Moltke.

Les Autrichiens auraient pu se promettre de rafraîchir l'ardeur des Prussiens par leurs obus. Depuis Napoléon, des perfectionnements s'étaient opérés dans le matériel de l'artillerie ; son champ de tir s'était augmenté, non moins que sa justesse. On avait pu ainsi obtenir par de simples changements dans la direction ou la portée du tir, tout en restant immobile à la même place, une concentration de feux sur un point déterminé, qui n'aurait pu être atteinte jadis que par des déplacements difficiles et parfois impossibles. Des modifications heureuses s'étaient opérées dans sa tactique. Néanmoins on n'avait pas encore imaginé de l'employer en grande masse dès le début, comme grands corps de bataille, pour préparer son offensive et paralyser celle de l'ennemi. On la tenait en réserve pour produire l'événement décisif[1]. L'artillerie autrichienne n'était pas supérieure en cela à l'artillerie prussienne, par d'autres côtés elle la devançait.

En Prusse on était toujours à la vieille routine

1. A Wagram, le premier effort sur le centre de l'armée autrichienne avait échoué ; notre aile gauche (Masséna) avait été forcée, et des troupes nombreuses s'avançaient entre le Danube et nous. A l'aile droite Davout était arrêté devant la position de Neusiedel. A midi la position paraissait périlleuse. Napoléon, voyant alors l'extension de la ligne autrichienne, écrase son centre sous le feu de cent pièces établies en batterie en avant de Raschdorf.

de faire marcher l'artillerie, soit divisionnaire, soit de corps d'armée en queue des colonnes, ce qui dans le corps d'armée la plaçait en moyenne à dix-neuf kilomètres de la tête et dans la division à neuf. Au contraire les Autrichiens, toujours sous l'empire des leçons de 1859, se souvenant des ravages qu'avaient produits parmi eux les puissantes batteries françaises, avaient modifié leur ordre de marche dans le sens de la poussée en avant de l'artillerie. Chaque brigade avait une batterie qui marchait et se déployait avec elle, et l'artillerie de réserve du corps était dans l'intérieur de la colonne, non à sa queue. Il en résultait que l'artillerie autrichienne était toujours assurée d'occuper le terrain en nombre supérieur, dès le début du combat tandis que les pièces prussiennes ne s'y trouveraient qu'en infériorité marquée et leurs fractions, qui arrivaient successivement avec des attelages épuisés, ne pourraient ni rétablir un équilibre irrévocablement détruit ni protéger leur infanterie contre le feu meurtrier dont elle était accablée[1].

VIII

Enfin, quoique le soldat de l'armée autrichienne fût solide, tenace, vaillant, cette armée n'était pas comme les armées italiennes et prussiennes, sauf à Posen, une armée nationale. Composée de Croates, d'Italiens, de Polonais,

1. Campagna.

de Slaves, beaucoup trouvaient dur de mourir pour les oppresseurs de leur patrie et n'étaient reliés entre eux que par la force de la discipline et du devoir militaire. Toutefois cette différence ne doit pas être exagérée. Le sentiment national sommeille sous le harnais du soldat. Le 5e corps de Steinmetz, composé de Polonais détestant la domination prussienne, fut de ceux qui combattirent le plus vigoureusement pour la victoire des oppresseurs de leur patrie.

L'armée de la Confédération composée de deux corps, le VIIe, la Bavière; le VIIIe, Bade, Hesse, Nassau et Wurtemberg, mal armée, mal instruite, n'avait qu'une existence nominale : il y avait cinq règlements, cinq systèmes différents d'armement.

CHAPITRE II

LE COMMANDEMENT

I

Le roi Guillaume et le roi Victor-Emmanuel se déclaraient généralissimes de leurs armées. Dès lors la désignation du chef d'état-major général devenait une affaire de majeure importance. Rien n'est plus indéterminé que la fonction de major général. Avec un souverain tel que Frédéric ou Napoléon Ier, ou avec un véritable homme de guerre, les qualités du chef d'état-major sont l'assiduité, la ponctualité, la soumission, l'habitude de rédiger rapidement des ordres clairs et brefs. L'initiative et l'autorité sont les dons du chef d'état-major d'un souverain insuffisamment expérimenté : son impulsion se fait sentir partout et ne s'affiche nulle part; en conduisant il affecte d'être conduit et se présente comme le simple exécuteur des résolutions qu'il a prises, d'autant plus maître qu'il s'efforce de le paraître moins, et qu'il attribue à son souverain la gloire et le profit des combinaisons dont il est l'auteur; il laisse à l'in-

discrète histoire le soin de le tirer de son obscurité volontaire et de lui faire sa part.

Le corps d'état-major était organisé en Prusse comme il ne l'était encore en aucune armée. Ce n'était pas un corps fermé; il prenait dans l'armée ses éléments, puis les lui rendait et ne se les incorporait définitivement qu'après un va-et-vient opéré plusieurs fois. Les officiers aspirants à l'état-major faisaient descendre les idées théoriques dans les rangs; du rang ils rapportaient en haut les données pratiques. En effet, ils commençaient par servir trois ans comme officiers, puis ils passaient trois ans à l'École de guerre, interrompus par trois mois de séjour chaque année au régiment, où ils étaient renvoyés à la fin de leurs études; les douze plus capables, appelés de nouveau pour travailler au grand état-major général, y rentrent une dernière fois et enfin en sont tirés pour être définitivement nommés et atteindre au grade de capitaine, au choix, sept à huit ans avant leurs camarades. A la tête du corps est placé, à titre permanent, un chef de l'état-major général de l'armée. Ce haut dignitaire préside à ce mouvement de sélection, veille aux études de ceux qui ont été choisis, rassemble les renseignements historiques, statistiques, raconte les guerres passées, prépare les plans de campagne des guerres prochaines et il devient pendant la guerre le major général du souverain.

Moltke était le chef de l'état-major prussien. Agé de soixante-six ans, en France il eût été

placé dans le cadre de réserve. Il possédait toutes les qualités requises. L'occasion ne lui avait pas encore été donnée de prouver qu'il savait prendre les subites initiatives, mais dans la direction de l'état-major il avait fait montre d'une haute autorité et en même temps d'une connaissance parfaite de toutes les parties du commandement. Son humeur froide et taciturne, son éducation de discipline, étaient un sûr garant qu'il n'effaroucherait par aucune intempérance d'actes ou de paroles les susceptibilités de son roi. Ajoutons qu'avec ce roi l'office du chef d'état-major était facile : il connaissait la science militaire, il était au courant du mécanisme de l'armée jusque dans ses moindres détails ; il était très appliqué, n'avait aucune fanfaronnade et ne craignait de se diminuer ni en suivant les conseils de ses serviteurs, ni en s'en montrant reconnaissant.

Victor-Emmanuel n'était pas aussi commode. Il croyait que toute la science militaire consistait dans la bravoure et nul n'en avait plus que lui : il ignorait à peu près tout le reste. Habituellement vantard et peu disposé à faire la part de ses ministres dans l'œuvre commune, il s'expliquait cavalièrement sur leur compte : « Je veille jour et nuit, disait-il, pour mieux conduire mes affaires ; si je n'avais pas eu les yeux grandement ouverts, mes ministres ne m'auraient fait faire que des sottises ». Et même Cavour et Rattazzi, auxquels il reconnaissait quelque sagacité, ne l'avaient eue que « parce qu'ils avaient été dirigés

par lui[1] ». Après s'être donné cette satisfaction de paroles, il leur laissait dans les affaires une entière latitude, ne croyant pas diminuer son autorité, persuadé même qu'il la consolidait en demeurant fidèle aux règles constitutionnelles. A l'armée il se montrait, au contraire, très jaloux d'un commandement qu'il était peu apte à exercer; il se croyait un grand capitaine, n'admettait pas qu'on en doutât, et craignait qu'en cas de victoire on n'attribuât à son chef d'état-major la gloire qu'il voulait pour lui tout seul. Le chef d'état-major de sa préférence eût été Della Rocca qui l'avait été en 1859; mais les polémiques acerbes que ce général avait eu à soutenir, à propos des troubles de Turin, avec les hommes du parti au pouvoir, ne permettaient pas de le proposer. Le Roi alors eût volontiers choisi le général Petitti qui, à des qualités militaires remarquables, joignait l'attrait de manières charmantes : *alter ego* de La Marmora, il entretenait des relations cordiales avec Cialdini. Petitti se récusa; le choix se réduisit entre La Marmora et Cialdini. Victor-Emmanuel n'aimait ni l'un ni l'autre pour une même raison : ni l'un ni l'autre ne faisaient cas de ses talents militaires et ne le laisseraient se mêler des opérations à tort et à travers; tous les deux étaient pleins de confiance en eux-mêmes, dominateurs, obstinés, le premier tranquillement, le second

1. Lettre du général PETITTI du 3 juin 1879, publiée par CHIALA dans l'appendice de son livre si intéressant, si plein de faits et de documents : *Ancora un po più di luce.*

impétueusement; ils exigeraient d'exercer une action égale à leur responsabilité; ils n'auraient pas la souplesse de s'effacer devant lui jusqu'à l'anéantissement apparent, et encore moins de supporter sans mot dire ses escapades imméritées de reproches. « Avec La Marmora et Cialdini il ne se passera pas deux jours, disait-il, que nous ne nous rompions la tête. » Il fallait cependant prendre l'un ou l'autre et, Cialdini refusant, il dut subir La Marmora.

Dans l'armée prussienne deux princes se trouvaient à la tête de deux corps : le prince héritier et le prince Frédéric-Charles. Entre les deux existait une certaine rivalité par suite de la jalousie du prince Frédéric-Charles, qui s'estimait plus que celui au-dessous duquel sa naissance le plaçait. Ce prince était avant tout un soldat, ardent, instruit, toujours occupé des choses de la guerre, auquel suffisait un chef d'état-major dans les conditions ordinaires; le général Voigt Retz les remplissait fort bien. Le prince héritier était avant tout un civil, faisant la guerre avec beaucoup de bravoure et de sang-froid, mais sans ferveur, et surtout sans compétence éprouvée, aimant à dormir à son heure. Plus qu'auprès de son père il fallait auprès de lui un chef d'état-major qui suppléât à son inexpérience. Cette tâche fut confiée à un des meilleurs généraux de l'armée, Blumenthal, homme de guerre consommé, prompt de résolution, ayant autant d'initiative que d'expérience : il fut le véritable chef de l'armée.

Le vieux Wrangel demanda un commandement malgré ses 82 ans passés. Le Roi le lui ayant refusé, il partit comme volontaire dans le régiment de cuirassiers qui portait son nom.

II

François-Joseph renonçant à prendre le commandement, il fallut désigner deux généraux en chef. Les noms indiqués étaient ceux de l'archiduc Albert et du feld-maréchal Benedek.

L'Archiduc avait reçu une éducation soignée de son père, l'archiduc Charles, et bien servi en sous-ordre en Italie ; mais il n'avait donné aucune preuve éclatante de ses talents militaires, et il était impopulaire à cause des sévérités de son gouvernement en Hongrie. Au contraire, la carrière de Benedek avait été brillante. Il était Hongrois[1], protestant, de famille bourgeoise ; ses études terminées à l'académie militaire de Wiener-Neustadt, il fut porte-enseigne (1822) dans le régiment de Chastelar. Colonel, il se distingua en 1843 dans la répression des troubles de Galicie par la rapidité décisive de son action, qui lui valut le titre de *Faucon de la Vistule*, et par sa modération dans la victoire qui le fit aimer. Il rendit quelques services importants en 1849 à l'armée du Danube où il fut blessé deux fois. En 1859, à San-Martino, il battit les Italiens et les tint en respect jusqu'à ce que l'ordre général

1. Il était né le 14 juillet 1804.

de retraite l'obligeât à leur laisser le champ libre.

Sa belle figure martiale respirait la loyauté; il commandait d'une voix de tonnerre; sa volonté était énergique, tenace, sa bravoure exceptionnelle; ses officiers disaient que sous la pluie des balles son regard pénétrant devenait encore plus clair et qu'une flamme intérieure paraissait l'animer.

Il était connu comme amateur de théâtre. Cela donna l'idée à Victor-Emmanuel de lui envoyer en ambassadeur secret une belle actrice, Laura Bon, que le Roi avait beaucoup connue. Elle apportait la photographie de Sa Majesté, tous ses saluts, et se mit à réciter avec grâce le rôle nouveau qu'on lui avait appris : « Victor-Emmanuel dit-elle, était dégoûté de Napoléon et des Français; il n'avait pas la fantaisie d'occasionner des déplaisirs au Saint-Père, de heurter le monde catholique en marchant sur Rome; son vif désir serait de s'allier avec l'empereur d'Autriche et d'obtenir pacifiquement la Vénétie par une large indemnité; il demandait si Benedek serait disposé à rapporter à son maître ces propositions, et à assumer l'office de négociateur. » — Benedek fit à la belle des compliments sur ses talents diplomatiques, sur sa voix, sur ses dents, et lui dit simplement : « Si un général piémontais entrait sérieusement dans de pareils pourparlers, son roi et le monde entier s'écrieraient en chœur : Quel niais ! ou pour mieux dire, quel âne ! » Ils se mirent à rire ensemble de l'ambassade, et l'entretien se termina par une demande de recom-

mandation auprès d'un directeur de théâtre de Vienne faite par l'actrice [1].

Benedek, en sa qualité de Hongrois, de protestant, déplaisait fort aux archiducs et aux grands seigneurs qu'il eut sous ses ordres, et il paraît ne pas avoir épargné à certains les paroles dures et les sarcasmes. Sévère mais bon, il était au contraire l'idole de ses officiers et de ses soldats. En Italie, sur un théâtre restreint, il avait très bien réussi. Sur une arène plus vaste et nouvelle, aux prises avec un adversaire formidable, aurait-il l'intuition audacieuse qui met au niveau des grandes circonstances de la guerre ? Personne n'en doutait dans l'armée, dans le public, dans l'Allemagne. Pfordten disait que sa seule présence à la tête de l'armée équivalait à un corps de troupes de quarante mille hommes. Lui seul ne partageait pas la confiance générale. Il refusa le commandement, demanda une audience à l'Empereur, et lui exposa ses motifs. En sortant il alla chez Mensdorff; des larmes mouillaient ses yeux : « J'ai fait ce que j'ai pu, dit-il; j'ai supplié l'Empereur de me décharger de ce fardeau; je le sens, il est au-dessus de mes forces; c'est un cas de conscience; avec une division je ferais tout ce qu'il est humainement possible de faire; mais pour manœuvrer 200 000 hommes

1. Cette anecdote est racontée très agréablement par Benedek lui-même dans une lettre à son ami le général Crenneville, donnée par l'historien Friedjung dans son remarquable ouvrage sur Benedek : *Benedeks Nachgelassene Papiers.* »

dans ce pays que je connais peu, je n'ai pas ce qu'il faut. Je l'ai dit à Sa Majesté, rien n'a pu l'ébranler; mais ce qui me désespère, c'est sa dernière phrase : « Vous êtes le seul », m'a-t-il dit, « je n'en ai pas d'autre! » Ah! malheureux pays! si dans toute cette belle armée nous n'avons pas un meilleur général que moi! J'obéirai, c'est mon devoir; mais je vous en prie, mon cher comte, faites encore un effort auprès de Sa Majesté. »

L'Empereur persista et chargea son adjudant général, le général Crenneville, de dire à Benedek « qu'en cas de défaite, sous une autre direction que la sienne et surtout sous celle d'un membre de la famille impériale, il serait obligé de descendre de son trône ». Benedek n'insista plus et il se sacrifia à son empereur. Il prit le commandement de l'armée d'Allemagne et l'archiduc Albert conserva le commandement de l'armée d'Italie (12 mai) : exactement le contraire de ce qu'il eût fallu faire.

Dans les troupes de la Confédération, le VIIe corps fut confié au prince Charles, frère du roi de Bavière, âgé de 73 ans, ayant plus de goût que d'aptitude pour la guerre; le VIIIe, au prince Alexandre de Hesse, général autrichien en retraite; l'armée saxonne, au prince héritier, très distingué sous tous les rapports.

CHAPITRE III

LES PLANS D'OPÉRATIONS

I

Les états-majors constitués, on mobilise.

La mobilisation comprend la mise sur pied de guerre de l'armée de campagne, la formation des troupes de réserve, l'organisation des troupes de garnison, de la défense des forteresses, de l'administration de campagne, des autorités militaires suppléantes dans les arrondissements de recrutement, etc.

La mobilisation prussienne est très facilitée par ce fait que les corps de troupes se recrutent dans une circonscription militaire toujours la même; que la formation du temps de paix est la même que celle du temps de guerre, que chaque corps d'armée, avec tout son matériel, stationne, s'exerce, se mobilise dans la circonscription territoriale où il se recrute.

En Autriche et en Italie où, le recrutement n'étant pas régional, on amalgamait les éléments venus des provinces les plus opposées, où les régiments, éloignés de leurs dépôts, n'étaient pas

en possession de leur matériel de campagne, la mobilisation était plus compliquée et plus longue. Cependant en Autriche elle était facilitée par ce fait que des troupes sont en tout temps constituées en corps d'armée.

La mobilisation s'opéra partout en vertu des règles tracées. En moins de vingt-cinq jours elle était terminée en Prusse. Elle l'était complètement en Italie à l'ouverture des hostilités, et presque complètement en Autriche.

Les fractions de l'armée constituées isolément, indépendamment les unes des autres, sont dirigées sur la ligne choisie comme base d'opération d'où commenceront les marches stratégiques. C'est ce qu'on appelle la concentration.

La mobilisation s'opère en vertu de règles établies pendant la paix et sur des points déterminés d'avance; elle ne s'improvise pas. La concentration doit aussi dans ses moyens d'exécution être préparée, mais il faut souvent improviser le point précis où elle s'opère, car il dépend des circonstances politiques, des alliances, du temps qu'on a devant soi, du tempérament et des dispositions de l'ennemi. C'est le premier acte décisif de guerre, dont quelquefois le reste dépend, et il est souvent difficile, dans tout le cours d'une campagne. de réparer l'erreur de ce début.

II

On ne fut d'accord nulle part sur le point à choisir pour la concentration.

En Italie, La Marmora et Cialdini admirent que le mieux serait de se concentrer en une seule armée : ils ne s'entendirent pas sur la base d'opérations à donner à cette armée unique. Cialdini avait étudié l'attaque par le Pô inférieur et recueilli des détails exacts sur les eaux et les routes du Polesine, sur la vallée véronaise, le delta du Pô, le passage de l'Adige inférieur, les fortifications de Rovigo. Il proposait d'agir par le Pô inférieur et d'adopter comme base d'opérations Bologne : on prendrait ainsi à revers Mantoue, Legnano, Peschiera et une bataille gagnée là enlèverait aux Autrichiens leurs lignes de communication, permettrait d'arriver au cœur de la Vénétie et de s'avancer vers le Danube.

La Marmora n'avait pas l'idée absurde, qu'Usedom et Bernhardi lui ont prêtée, de se renfermer dans le quadrilatère et d'y assiéger les forteresses. Comme Cialdini, il voulait pousser les Autrichiens sur l'Adige et les suivre vers Vienne. Il ne niait pas que tourner le quadrilatère eût été encore mieux que le traverser même en courant ; mais il ne croyait pas que son armée fût en état d'opérer sans péril, dans un pays coupé de nombreux canaux et cours d'eau et présentant à tout instant des défilés où des têtes de colonnes pouvaient seules combattre. La bonne petite armée piémontaise n'existait plus ; elle avait été noyée dans un afflux de Toscans, de Napolitains dépourvus d'esprit et de tradition militaires. Les officiers d'artillerie et de cavalerie fournis par la chevaleresque noblesse piémontaise étaient

de qualité supérieure; les officiers d'infanterie ne les valaient pas, et à côté d'éléments excellents l'armée en contenait d'au moins douteux. Dans tous les cas, elle n'avait pas encore fait ses preuves, étant nouvelle, *nuova*[1], et La Marmora ne croyait pas prudent de lui trop demander pour son coup d'essai. En conséquence, il proposait d'agir par le Mincio, en choisissant Plaisance comme base d'opérations.

Cialdini, son avis n'ayant pas prévalu, refusa de s'occuper plus longtemps de la conduite générale de la guerre. On transigea, on décida qu'il y aurait deux groupes opérant, l'un par le Mincio, l'autre par le Pô inférieur. Le Roi assisté de La Marmora conduirait celui destiné à opérer sur le Mincio, Cialdini celui du Pô inférieur, sauf, le quadrilatère traversé et le Pô franchi, à se réunir dans la plaine vénitienne et continuer ensemble la marche en avant. L'armée du Mincio se contenterait d'attirer sur elle l'ennemi par des démonstrations sans engager de bataille décisive, et faciliterait ainsi à Cialdini le passage du Pô. Garibaldi serait à l'extrême gauche dans le Trentin, et opérerait une autre diversion en menaçant les communications de Vérone avec le Tyrol.

Les forces italiennes placées sous le commandement en chef de Victor-Emmanuel furent donc divisées en deux armées : Celle du Mincio commandée par La Marmora sous le titre de chef

1. Cialdini à La Marmora, 23 maggio 1866 : « Abbiamo un armata quasi nuova nella quale affluirono elementi sinora conosciuti poco o sfavorevolmente. »

d'état-major général, comprenant trois corps : 1er (Durando), 2e (Cucchiari), 3e (Della Rocca) et une division de cavalerie (Desonnaz), en tout 136 602 hommes, 7 074 sabres, 282 canons.

L'armée du Bas-Pô, sous les ordres de Cialdini, un seul corps formé de huit divisions.

En tout, 83 117 hommes, 3 503 sabres, 354 canons.

Les 35 ou 36 000 volontaires de Garibaldi n'augmentaient pas beaucoup cette force. Les volontaires, si ce n'est quand ils ont été formés par quelque temps de guerre, quels que soient leur valeur individuelle et le prestige de leur chef, font plus de bruit que de besogne.

Notez en ce qui concerne l'année italienne et les autres que ces chiffres vont être rapidement diminués, même avant les combats. Dans le mois de l'entrée en campagne on peut évaluer les pertes entre 3 et 4 p. 100 par suite des privations et du défaut d'entraînement.

III

En Prusse aussi la disposition des armées donna lieu à de vives discussions. Dès la mobilisation terminée, l'armée prussienne fut divisée en trois : l'armée de l'Elbe commandée par Herwarth de Bittenfeld (3 divisions d'infanterie, 2 brigades de cavalerie et une réserve d'artillerie de corps d'armée) ; l'armée de Frédéric-Charles (la 1re) (un corps d'armée et quatre divisions d'infanterie non formées en corps d'armée, un

de cavalerie de 3 brigades et une réserve de l'artillerie de l'armée); l'armée du Prince royal (la 2[e]) (deux corps d'armée et une division de cavalerie). La réforme de l'armée prussienne n'ayant pas encore produit son effet, il manquait à la réserve une classe, celle de 1866 : on y suppléa par le premier ban de la landwehr. En outre avec la landwehr on constitua un corps de réserve (Mulbe), composé de deux divisions d'infanterie dont l'une de la Garde, d'une division de cavalerie, de trois brigades. On eut ainsi 278 600 hommes, 25 000 chevaux, 846 canons, sur lesquels 14 000 hommes du corps de réserve de la landwehr, furent laissés en Saxe. Une armée dite du Mein fut composée de la 13[e] division, de la division mixte Manteuffel et de la division Beyer, total 51 000 combattants, 2 400 cavaliers, 96 bouches à feu : elle fut confiée au général Vogel de Falkenstein.

Cette répartition des armées opérée, Moltke hésite et tâtonne, preuve de ce qu'il y a d'imprévu dans une concentration ; il ne sait comment il distribuera les trois armées destinées à agir contre l'Autriche. Il se donne le temps de réfléchir et opère, contre toutes les règles, un premier déploiement stratégique, loin des frontières menacées, dans des villes de la région du recrutement ou non loin (8 mai). Puis il réfléchit sur les moyens de sortir de cette position d'attente. Il ne préparait pas ses plans aussi mystérieusement qu'on l'a dit. Il ne se passait pas de jour qu'il n'écrivît un mémoire sur toutes les opérations possibles du côté de l'ennemi et sur la meil-

d'état-major général, comprenant trois corps : 1er (Durando), 2e (Cucchiari), 3e (Della Rocca) et une division de cavalerie (Desonnaz), en tout 136602 hommes, 7074 sabres, 282 canons.

L'armée du Bas-Pô, sous les ordres de Cialdini, un seul corps formé de huit divisions.

En tout, 83117 hommes, 3503 sabres, 354 canons.

Les 35 ou 36000 volontaires de Garibaldi n'augmentaient pas beaucoup cette force. Les volontaires, si ce n'est quand ils ont été formés par quelque temps de guerre, quels que soient leur valeur individuelle et le prestige de leur chef, font plus de bruit que de besogne.

Notez en ce qui concerne l'année italienne et les autres que ces chiffres vont être rapidement diminués, même avant les combats. Dans le mois de l'entrée en campagne on peut évaluer les pertes entre 3 et 4 p. 100 par suite des privations et du défaut d'entraînement.

III

En Prusse aussi la disposition des armées donna lieu à de vives discussions. Dès la mobilisation terminée, l'armée prussienne fut divisée en trois : l'armée de l'Elbe commandée par Herwarth de Bittenfeld (3 divisions d'infanterie, 2 brigades de cavalerie et une réserve d'artillerie de corps d'armée) ; l'armée de Frédéric-Charles (la 1re) (un corps d'armée et quatre divisions d'infanterie non formées en corps d'armée, un

de cavalerie de 3 brigades et une réserve de l'artillerie de l'armée); l'armée du Prince royal (la 2e) (deux corps d'armée et une division de cavalerie). La réforme de l'armée prussienne n'ayant pas encore produit son effet, il manquait à la réserve une classe, celle de 1866 : on y suppléa par le premier ban de la landwehr. En outre avec la landwehr on constitua un corps de réserve (Mulbe), composé de deux divisions d'infanterie dont l'une de la Garde, d'une division de cavalerie, de trois brigades. On eut ainsi 278 600 hommes, 25 000 chevaux, 846 canons, sur lesquels 14 000 hommes du corps de réserve de la landwehr, furent laissés en Saxe. Une armée dite du Mein fut composée de la 13e division, de la division mixte Manteuffel et de la division Beyer, total 51 000 combattants, 2 400 cavaliers, 96 bouches à feu : elle fut confiée au général Vogel de Falkenstein.

Cette répartition des armées opérée, Moltke hésite et tâtonne, preuve de ce qu'il y a d'imprévu dans une concentration ; il ne sait comment il distribuera les trois armées destinées à agir contre l'Autriche. Il se donne le temps de réfléchir et opère, contre toutes les règles, un premier déploiement stratégique, loin des frontières menacées, dans des villes de la région du recrutement ou non loin (8 mai). Puis il réfléchit sur les moyens de sortir de cette position d'attente. Il ne préparait pas ses plans aussi mystérieusement qu'on l'a dit. Il ne se passait pas de jour qu'il n'écrivît un mémoire sur toutes les opérations possibles du côté de l'ennemi et sur la meil-

leure manière d'y parer. Il communiquait ces mémoires à ses officiers en leur demandant leur opinion et discutait avec eux. Quand il parla, vers la fin de mai, de séparer l'armée en deux masses placées l'une dans la Silésie (2e armée), l'autre le long de la frontière saxonne et au nord de la Bohême (1re armée et armée de l'Elbe), séparées l'une de l'autre par la Saxe, par l'Elbe, par de nombreux affluents de l'Oder, et à plusieurs jours de marche, il rencontra une très vive opposition. On lui représenta qu'il n'était pas sage, en se divisant, de s'exposer à être le plus faible partout; qu'il fallait entrer en Bohême, compacts, en « lignes de masses, coude à coude ». On avait le choix entre deux routes : celles de Silésie et la Neiss, et celles par la Lusace et Gœrlitz. La première était la plus courte; elle avait l'inconvénient de compromettre les communications avec Berlin, d'offrir des difficultés à cause des défilés à traverser et de l'importance de la place d'Olmütz à laquelle elle aboutissait. La seconde paraissait donc préférable : elle était plus longue, mais plus sûre, et couvrait Berlin.

L'opinion d'un grand nombre d'officiers, sinon du plus grand nombre, notamment du général Alvensleben, aide de camp de confiance du Roi, était que, même en supposant la séparation des forces fatale au début, à cause de la configuration des chemins de fer, on n'était pas obligé de s'astreindre à cette fatalité initiale : il fallait la corriger, et rapprocher, par une marche de flanc, la 2e armée de la 1re, se concentrer dans une zone

centrale d'où l'on couvrirait à la fois Berlin et Breslau. Gœrlitz paraissait le point indiqué. De là on pourrait descendre, dès les hostilités ouvertes, en Bohême et continuer ensuite sur Vienne. Bismarck avait été gagné à cette opinion, et quand Govone, qui la partageait aussi, la lui exprima, il se montra convaincu et lui dit : « Allez soutenir auprès de Moltke ces idées saines[1]. »

Moltke expliqua au général italien ses raisons, puis il ajouta : « Mais vous qui nous recommandez la concentration, pourquoi ne la pratiquez-vous pas en Italie, où je vois deux armées, l'une sur le Pô, l'autre sur le Mincio? — Ce n'est qu'une position d'attente dit Govone; les hostilités commencées, il n'y aura plus qu'une seule armée. » Il aurait pu ajouter qu'entre l'Italie et la Prusse était cette différence que chacune des armées italiennes serait supérieure à toute l'armée autrichienne adverse, tandis que chaque armée prussienne serait inférieure au gros de Benedek.

Moltke s'obstina. Il excipait de la difficulté de nourrir longtemps une aussi grosse armée autour de Gœrlitz. Raison insuffisante, car il n'était pas impossible de l'espacer jusqu'à l'ouverture des hostilités dans la région ou dans les régions avoisinantes, de façon à la réunir très vite dès qu'elles commenceraient. Il soutenait aussi que

1. Govone à La Marmora, 21 mai 1866 : « J'ai longuement discuté avec Bismarck les dispositions militaires. J'ai fortement combattu cette dissémination. Bismarck, convaincu du danger, me pria de soutenir des idées plus saines auprès du chef d'état-major; je le ferai demain. »

par là, les routes étant moins nombreuses, on arriverait plus tard. Arriver plus tard mais sûrement, n'est-ce pas plus précieux qu'arriver plus tôt? Dans une guerre où il y tant de hasards, est-il raisonnable de s'exposer à ceux qu'on peut éviter? D'ailleurs on avait du temps puisque les hostilités n'étaient pas ouvertes, et il était certain que quand elles le seraient, on arriverait de la région de Gœrlitz, sur l'Iser plus tôt que Benedek n'y parviendrait d'Olmütz. Il est évident qu'à ce premier essai de ses forces Moltke n'était pas alors en possession de la netteté résolue d'esprit qu'il va bientôt acquérir. En se tenant ainsi un pied en avant de Breslau, l'autre en avant de Berlin, il sacrifiait encore à cette routine d'occuper un pays pour le défendre, tandis que la véritable manière de le couvrir est d'aller à l'armée ennemie, où qu'elle soit, et de la battre. Enfin Moltke mêlait à ses qualités supérieures une confiance présomptueuse contre laquelle il s'est trouvé heureux maintes fois d'être mis en garde par Bismarck, qui, aussi confiant, était moins présomptueux. Cette fois Bismarck ne réussit pas et ce fut le premier symptôme d'une dissidence, que nous constaterons souvent, entre les vues des deux coopérateurs. Le 10 juin les trois armées prussiennes sont placées dans les régions de Torgau, Gœrlitz, Schweidnitz, séparées par des intervalles de 40 à 50 kilomètres.

L'expérience et la réflexion ont ramené Moltke à reconnaître qu'en cette occasion il avait été plus chanceux que sage ; il n'a plaidé que les cir-

constances atténuantes, et, en 1870, ne s'imitant pas lui-même et nous laissant à nous le soin de l'imiter, il a fait contre nous le contraire de ce qu'il avait pratiqué en 1866.

Les défectuosités de ce plan se firent aussitôt sentir. Le 11 juin on obtint par trahison l'ordre de bataille autrichien, et l'on apprit que six corps étaient en voie de réunion autour d'Olmütz. Le Prince royal en conclut qu'il va avoir sur les bras toutes les forces autrichiennes; il s'inquiète et demande qu'on le renforce. La seule manière de ne pas satisfaire à une exigence aussi justifiée était de corriger le plan initial dont le vice devenait palpable : on l'aggrave; on ne rapproche pas l'armée qu'on avait eu le tort de trop éloigner, on l'éloigne encore un peu plus, on l'autorise à s'établir sur la Neiss et on lui envoie un nouveau corps et la Garde; la distance entre les deux armées, déjà trop grande, est accrue de cinq à six journées. Jusque-là l'erreur stratégique commise était grave, elle devient « colossale, telle que la ruine de la Prusse, devait en être la conséquence en présence d'un adversaire nourri de l'esprit napoléonien, actif et manœuvrier[1] ».

IV

La division de l'armée autrichienne en deux était indispensable puisqu'elle luttait au nord contre la Prusse, au midi contre l'Italie.

1. Général BONNAL, *Sadowa*.

L'archiduc Albert eut trois corps : Rodich (V^e), Maroïcic (VIIe), Hartung (IXe) ; une division de réserve[1], deux brigades de cavalerie ; en tout 78 494 hommes, 3 684 chevaux, 176 canons. Dans le Tyrol, sous le général Kühn, 13 228 hommes, 141 chevaux, 32 canons.

Benedek avait sept corps : Clam-Gallas (Ier), Thun (IIe), Archiduc Ernest (IIIe), Festetics (IVe), Ramming (VIe), Archiduc Léopold (VIIIe), Gablenz (X^e) ; plus deux divisions de cavalerie légère, trois de réserve et une réserve d'artillerie : en tout 192 189 hommes, 22 825 chevaux, 736 bouches à feu. A quoi il fallait ajouter la petite armée saxonne, 18 ou 20 000 hommes.

Concentrer en Bohême cette armée c'eût été la livrer à coup sûr aux griffes ouvertes d'un ennemi tout à fait prêt. Benedek la concentra en Moravie.

Il pouvait néanmoins, de la Moravie aussi bien que de la Bohême, tirer parti de la séparation des deux masses prussiennes, en se portant excentriquement, contre le Prince royal par Olmütz et la Neiss. L'état-major autrichien avait préparé cette attaque, Benedek était certain d'atteindre le Prince royal sur la Neiss quatre ou cinq jours avant qu'il fût secouru par les deux autres armées.

La raison de ne l'avoir pas fait paraît être

1. L'archiduc réduisit au strict nécessaire les garnisons des places fortes et avec les troupes tirées ainsi de ces garnisons il forma une division qui prit le nom de division de réserve, bien que destinée comme les autres à combattre en première ligne.

toute politique : les Saxons, renonçant à se défendre dans Dresde, rejoignaient l'armée autrichienne sur l'Iser. On lui avait fait espérer que les Bavarois viendraient aussi renforcer son aile gauche ; ils l'avaient promis par un traité, où ils se réservaient, il est vrai, de sauvegarder avant tout leur propre territoire, mais il se berçait de l'illusion qu'ils comprendraient qu'en aidant à battre les Prussiens ils sauvegarderaient ce territoire plus qu'en le couvrant directement, avec leurs seules forces. Il ne voulut pas s'éloigner d'eux et des autres confédérés du Sud.

Cette combinaison abandonnée, certains écrivains militaires ont pensé qu'il eût pu déboucher dans la direction de Gœrlitz, par le seuil de Rumburg-Zittau, Friedland, et se mesurer avec le prince Frédéric-Charles avant que le Prince royal ait pu le secourir. Il paraîtrait, au dire de Govone, que les Prussiens ont été stupéfaits qu'il ne l'eût pas tenté[1]. Par là il se fût rapproché de ses alliés et eût augmenté ses chances de les entraîner. Mais l'action par Gœrlitz supposait un rassemblement autour de Prague. D'Olmütz, il était évidemment beaucoup plus court de se diriger vers Gitschin.

D'ailleurs Benedek avait l'esprit plein de la tactique de Bonaparte en 1796, qu'il avait étudiée sur les lieux. Bonaparte assiégeait Mantoue, son armée ne comptait que 30000 hommes;

1. Govone, étant à Nickolsbourg et recueillant les impressions des officiers prussiens, écrit : « Benedek stupii non marciando sopra Gœrlitz ». *Memorie*, page 286.

l'Autriche en réunissait une de 70000 sous Würmser dans le Tyrol; mais Würmser divise ses forces en trois colonnes, séparées par le lac de Garde et l'Adige, qui, après avoir marché isolément, devaient se rejoindre à l'extrémité sud du lac, poursuivre les Français sous Mantoue, les couper de leurs communications. Le péril de l'armée française était extrême; tous les généraux, sauf Augereau, opinaient à une prompte retraite; le jeune capitaine, d'un coup d'œil de génie, comprend le parti à tirer d'un morcellement contraire aux règles de l'art : son armée est trop faible pour faire face à toutes les forces ennemies, mais elle est au centre de la ligne intérieure; il se porte successivement contre chacune des colonnes autrichiennes; l'une, battue, rétrograde rapidement contre l'autre; il les écrase ainsi successivement, et rejette Würmser dans le Tyrol.

Les Prussiens étaient certainement dans la situation de Würmser; Benedek eût été dans celle de Bonaparte s'il s'était concentré en Bohême. En Moravie, il ne se trouvait pas au centre de la ligne intérieure entre les deux armées. Y arriverait-il à temps? et une fois arrivé aurait-il devant lui l'espace de se porter rapidement d'une armée à l'autre, sans s'exposer à être écrasé entre les deux? C'était fort douteux.

Cependant ce fut ce parti risqué qu'il adopta. Il renonça à agir par la circonférence soit vers la Neiss, soit vers Gœrlitz, et se concentra entre Brunn et Olmütz en vue d'agir de là contre l'ar-

mée principale prussienne, celle de Frédéric-Charles. Comment s'y prendrait-il? Il n'en savait encore rien. La seule résolution claire dans son esprit était d'aller occuper une excellente position sur l'Elbe supérieur, entre Josefstadt et Kœniginhof. Une fois établi là il offrirait la bataille, si les circonstances le permettaient. Cette résolution exigeait une activité napoléonienne. Dès le 6 juin il eût dû se mettre en mouvement. Ce jour-là il ordonna à Clam-Gallas de se concentrer à Jung-Bunzlau pour recueillir les Saxons, et le 9 seulement il resserra différents corps autour d'Olmütz; mais il n'ordonna le départ que le 16, perdant dix jours alors que les heures étaient précieuses.

Sur le point de s'engager dans une campagne qui ferait de sa vieille renommée une gloire ou la détruirait irrévocablement, il écrit à sa compagne dévouée : « Ma bien-aimée, ma bonne Julie, je te remercie de chacune des bonnes paroles que tu me dis, au moment où commence l'œuvre dont j'ai la responsabilité. En vérité, je n'ai pas souhaité cette tâche; je ne l'ai pas ambitionnée, mais je ferai avec sang-froid, avec énergie et avec calme, tout ce qui dépendra de moi pour la bien remplir. On verra bien alors que je suis un modeste soldat. Si Dieu bénit l'Autriche et son armée, quel que soit le lieu où gise mon corps, ma vie sera payée un million de fois, et tu devras supporter cette épreuve avec religion et peut-être, aussi, avec un légitime orgueil. Mais si je reviens vers toi comme un général

battu, alors montre de la compassion et permets-moi de supporter mon malheur en silence comme il convient à un homme. Je vais, tranquille et résolu, au-devant de ma destinée; je consentirais volontiers à me sacrifier pour l'Empereur. Aujourd'hui est le dernier jour de mon séjour à Olmütz, et je veux, une dernière fois, te presser en pensée sur mon cœur, t'embrasser et te bénir. Je te remercie de toutes les attentions que tu as eues pour moi; de tous les témoignages d'amitié, d'amour et de bonté que tu m'as donnés depuis plus de vingt ans. Je suis plein d'espoir et de confiance en Dieu : ma vieille fortune militaire ne m'abandonnera pas. Pour le moment, je suis sain de corps et d'âme, plein de courage. Je suis maître de mes nerfs, et j'ai pleine conscience de mon énergie et de ma volonté de fer, bien qu'au fond du cœur je sois modeste et résigné. Que Dieu te protège, ma bien-aimée, ma bonne Julie; qu'il protège l'Autriche et qu'il se montre bienveillant pour celui qui t'aime sincèrement (20 juin). »

Le vent était à la dissémination. La Confédération, comme l'Italie et comme l'Autriche, distribua ses troupes en deux masses. La VII[e] division de Charles de Bavière vers Schweinfurth, celle du prince Alexandre de Hesse, autour de Francfort.

V

Le 18, l'armée prussienne formait trois groupes : l'armée de l'Elbe, 70000 hommes : 1re armée, 93000 ; 2e, 115000 ; en tout 278000. Ces trois armées s'étendaient de la région de Torgau à celle de Gœrlitz et à la Neiss, séparées par des distances de 150 à 179 kilomètres[1].

Une telle dissémination ne pouvait être maintenue, si l'on voulait sortir d'une position dangereuse et obtenir des résultats considérables. Le resserrement de l'armée de l'Elbe et de la 1re armée avait commencé depuis l'entrée à Dresde, on le compléta : l'armée de l'Elbe, tout en conservant son autonomie, fut placée sous le commandement du prince Frédéric-Charles (19 juin). Le difficile était de réunir aux deux autres la 2e armée jetée au loin sur la Neiss.

On eût pu opérer cette réunion en faisant rétrograder l'armée du Prince royal pour la faire déboucher en Bohême, à la gauche du prince Frédéric-Charles, par Reichemberg et Gabel, ou bien en rapprochant Frédéric-Charles du Prince royal pour les faire entrer tous les deux par la Silésie. Mais tout cela eût été fort long. Moltke calcula les distances, et, comptant sur les proverbiales lenteurs autrichiennes, il se persuada que Benedek ayant à parcourir 180 kilomètres ne pourrait être concentré sur l'Elbe et

1. Les corps prussiens sont indiqués en chiffres arabes ; les corps autrichiens en chiffres romains.

en état d'agir que du 28 au 30, et que ses armées n'ayant à franchir que 100 et 130 kilomètres, dès le 26, le 27 au plus tard, il pourrait avoir passé l'Iser et se trouver à Gitschin ou à proximité. Il résolut d'opérer la jonction de ses deux armées, en avant, en plein territoire ennemi, quoique cela ait toujours été jugé dangereux.

Ces calculs ne manquaient pas de probabilité; ils restaient néanmoins hypothétiques. Il ne suffit pas de compter les kilomètres, il faut apprécier les difficultés plus ou moins grandes qu'on trouvera à les parcourir. Or les kilomètres de Benedek, malgré les aspérités du terrain, étaient plus aisés, se trouvant en pays ami; au contraire les kilomètres prussiens seraient allongés par un fleuve et des défilés de montagne à franchir en pays ennemi. Les Autrichiens étaient d'ordinaire lents, toutefois qui pouvait assurer que le *faucon de la Vistule* ne déploierait pas ses ailes? Pouvait-on être sûr de conjurer les mille à-coups qui, quoi qu'on fasse, surgissent à la guerre? L'opération était donc risquée, mais elle était nécessaire. Moltke était libre, à la fin de mai, de ne pas maintenir la disposition de son armée en deux masses séparées : cette division maintenue et rendue encore plus dangereuse par la marche du Prince royal vers la Neiss, il était condamné à essayer de réparer son imprudence primitive par une nouvelle imprudence. Blamât-on sa première résolution, on ne saurait qu'approuver la seconde, car ce n'est point par la timidité qu'on se tire d'un pas critique. « Le plus mauvais parti à

la guerre est le plus pusillanime ou, si l'on veut, le plus prudent : la vraie sagesse pour un général est dans une détermination énergique [1]. »

VI

Le 22 juin, Moltke télégraphia aux généraux en chef des deux masses prussiennes : « Par ordre de Sa Majesté le Roi, les deux armées entreront en Bohème et prendront leurs mesures pour se concentrer vers Gitschin. » — Dans des instructions de détail envoyées au prince Frédéric-Charles, il dit : « La 2e armée est la plus faible, et c'est à elle qu'incombe la tâche la plus difficile, puisqu'elle doit déboucher des montagnes; donc, dès que la 1re armée aura effectué sa jonction avec le corps Herwart, elle devra redoubler d'efforts pour hâter son mouvement en avant. » Il disait encore (et ici se révèle l'instinct supérieur de l'homme de guerre) : « J'ai indiqué Gitschin à cause des facilités que donnent les routes et les voies ferrées; mais cela ne veut pas dire qu'il faille quand même y arriver. La réunion des armées dépendra absolument de la marche des événements. D'après tous les renseignements que nous possédons, il est tout à fait improbable que les Autrichiens puissent d'ici à quelques jours avoir réuni, au nord de la Bohême, la grande masse de leurs forces. En prenant l'initiative nous pourrons peut-être trouver les forces ennemies

1. Napoléon.

divisées et les attaquer ayant pour nous la supériorité du nombre. » L'essentiel, dans sa pensée, n'est pas qu'on se réunisse à Gitschin plutôt qu'ailleurs ; il lui suffit qu'on se réunisse quelque part.

Une division du corps de réserve, celle de la landwehr de la Garde, fut attachée à l'armée de l'Elbe et chargée de protéger son flanc extérieur (droit) et ses derrières. Une autre division, celle de la landwehr de la ligne, fut laissée en Saxe.

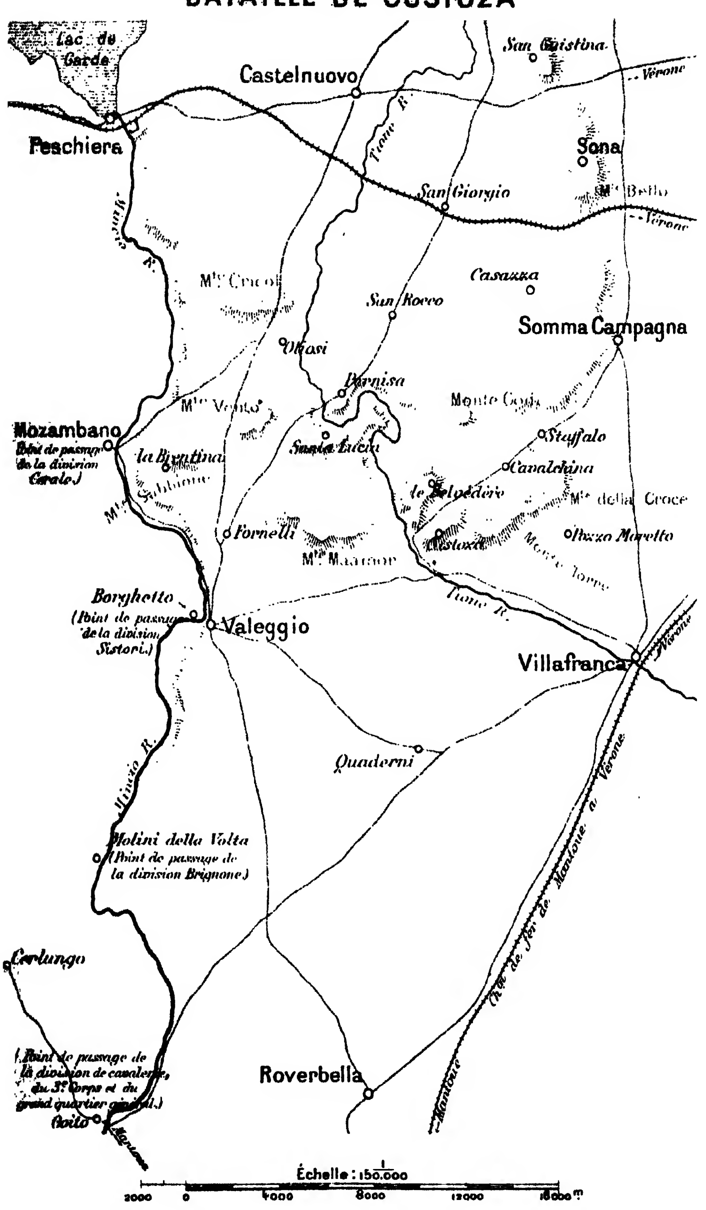
Frédéric, dans ses campagnes de 1757, envahit aussi la Bohème par deux lignes d'opération distantes de soixante lieues, et qui devaient se réunir à quarante lieues de leur point de départ, sous une place forte, devant l'ennemi. Les Autrichiens, répartis en quatre groupes placés à d'énormes distances, laissèrent arriver les deux armées prussiennes à six lieues l'une de l'autre, et les corps séparés, dont le sort était d'être battus, furent victorieux par leur réunion, grâce à l'incapacité des ennemis de Frédéric, non par suite de ses bonnes dispositions[1]. Il s'agissait de savoir si Moltke, aussi heureux que Frédéric, allait trouver devant lui les Autrichiens d'autrefois.

Quelques jours vont s'écouler avant que les armées parties de Dresde, de Gœrlitz, de la Neiss et d'Olmütz, soient en présence. En Italie, au contraire, on se touche : aussi est-ce là que se produisit le premier choc.

1. Napoléon Ier, *Guerres de Frédéric*, 3e observation.

Guerre de 1866

BATAILLE DE CUSTOZA



CHAPITRE IV

CUSTOZA

I

La Marmora, instruit de la démarche faite par Govone auprès de Moltke pour discuter son plan, lui avait télégraphié : « Ne vous mêlez pas de ce que fait la Prusse et de ses dispositions militaires. Cela nous donnerait une responsabilité qu'il ne nous convient pas de prendre (22 mai) ». Et sans doute il pensait : cela l'autoriserait aussi à s'immiscer dans notre plan.

Govone s'abstint; Moltke ne fit pas de même. Il employa un procédé d'action peu efficace et très blessant : il envoya en Italie un certain Bernhardi qui, désormais, va jouer un rôle souterrain mais important dans les machinations prussiennes. Ce Bernhardi n'était pas le premier venu : déjà vieux, à cheveux et moustaches tout blancs, grand, maigre, tellement myope qu'il avait l'air aveugle ; au premier abord, bonhomme, mais, disait La Marmora, « en causant avec lui, il a du Satan », d'un sans-gène impertinent; d'ailleurs, intelligent, rusé, actif, instruit et,

quoique civil, ayant écrit de bons livres d'histoire militaire.

Si sa tâche eût été exclusivement militaire, on lui eût préféré un soldat. Il comprenait si bien lui-même que son caractère civil ne lui permettrait guère d'intervenir officiellement dans la conduite des opérations, qu'il eût voulu un grade lui donnant le droit de porter l'uniforme. On le lui refusa, et il reçut le titre de conseiller de légation : il serait rattaché au ministère des Affaires étrangères ; ses rapports militaires seraient adressés à Moltke par l'intermédiaire d'Usedom qui les recevrait ouverts, afin de transmettre immédiatement en chiffre ce qu'il serait urgent de faire connaître.

Ceci indique bien le caractère de sa mission : politique surtout, elle visait autant Usedom que La Marmora. L'influence qu'on le chargeait d'exercer devait être occulte, discrète, chuchotée à l'oreille, non étalée et bruyante ; en un mot, il devait être un *informateur* de haut rang, ayant la double fonction de surveiller La Marmora, dont Moltke se défiait, et Usedom en qui Bismarck n'avait aucune confiance.

Bismarck considérait cet ambassadeur comme un feuilletoniste politique, un courtisan expert à raconter de jolies anecdotes, un brouillon incapable de suivre consciencieusement des instructions, au demeurant un diplomate peu sérieux. Il avait, de plus, l'inconvénient d'être doublé d'une femme anglaise d'une choquante extravagance. Lié avec Mazzini, Garibaldi et tous les

conspirateurs italiens, il tenait d'eux son secrétaire, prétendu mazzinien, qui était un espion de l'Autriche : il lui confiait toutes les pièces, le chiffre, et c'était de lui qu'il tirait ses informations. Il s'absentait, laissant entre les mains de ce secrétaire des blancs-seings que celui-ci couvrait de ses rapports : c'est ainsi qu'il lui arriva de rendre compte d'une conversation avec des ministres qu'il n'avait point vus. Avec cela toutes les prétentions, même celle d'être un stratège. Bismarck se serait débarrassé de cet agent inutilisable et compromettant, s'il n'avait été un grand dignitaire dans la franc-maçonnerie : le Roi, fidèle à ses devoirs envers les frères [1], n'entendait pas qu'on y touchât. Ne pouvant s'en débarrasser, il lui envoyait un contrôleur.

A son arrivée à Florence, cependant, Bernhardi ne se contenta pas de ce rôle occulte. Il prend le titre de conseiller *militaire* de la légation prussienne et, en cette qualité, se fait présenter à La Marmora et obtient une conversation de deux heures dans une salle obscure du Palazzo Vecchio (6 juin). Il lui expose les idées prussiennes : Moltke, qui disposait son armée en deux groupes, déconseillait à l'Italie de l'imiter; elle

1. Guillaume était le Maître adjoint, autrement dit Vénérable d'honneur de la grande loge franc-maçonnique allemande, la *Minerva*. On raconte que dans son palais il avait deux placards dont lui seul et un homme de toute confiance, le conseiller intime Borcke, avaient les clefs; l'un de ces placards renfermait les papiers secrets de l'État, l'autre les papiers de la franc-maçonnerie.

devait n'avoir qu'une armée compacte et unie, ne pas aller se heurter au quadrilatère, le tourner, marcher sur Trieste, s'en emparer par les forces réunies de la flotte et de l'armée, poursuivre ensuite vers le Danube, tout au moins le menacer, en un mot, ne pas se contenter d'une petite guerre en Italie et pousser jusqu'au cœur même de l'Autriche.

La Marmora écouta poliment, présenta quelques objections, esquissa son propre plan, et ne parut attacher aucune importance aux conseils qu'on lui donnait. Bernhardi ne lui pardonna pas de n'avoir pas été terrassé par sa science; il le déclara un esprit borné, enfermé dans ses vues mesquines, et depuis il ne cessa de le caricaturer, de le calomnier, de lui prêter les intentions les plus noires et les conceptions les plus sottes.

II

Bernhardi n'avait pas parlé à La Marmora de la Hongrie : les excitations à y organiser l'insurrection arrivèrent de Berlin. Bismarck offrait de supporter la moitié des frais nécessaires évalués à trois millions en priant, toutefois, le gouvernement italien d'en faire l'avance. Le 13 juin, il télégraphiait à Usedom : « Insistez énergiquement pour qu'on se mette en relations avec le comité hongrois. Le refus de La Marmora nous donnerait plutôt quelque soupçon contre le sérieux de l'Italie dans la guerre. Nous

voulons ouvrir les hostilités dans le commencement de la semaine prochaine. Nous sommes frappés par les hésitations inexplicables de l'Italie contre une union avec la Hongrie. Nos anxiétés seraient multipliées lorsque l'Italie voudrait engager une guerre stérile dans le quadrilatère[1]. » Il priait Barral de seconder auprès de La Marmora l'action d'Usedom. Barral télégraphia : — Voici ce que Bismarck vient de me dire à l'instant : « Je regrette, je dois vous le dire, d'apprendre que chez vous l'on paraisse vouloir commencer par attaquer le quadrilatère au lieu de se porter au fond de l'Adriatique et obliger l'Autriche à accepter un combat en rase campagne. Il y a là une pensée qui m'inquiète. D'un autre côté, je ne vous cacherai pas que j'aurais voulu voir accepter par le général La Marmora la combinaison qui, au moyen de quelques millions fournis en commun, nous aurait *procuré une puissante insurrection en Hongrie*. Les chefs hongrois que j'ai vus sont tous de mon avis (15 juin). »

La Marmora qui n'oublia jamais ce double télégramme, a été stupéfait lorsque, le 16 janvier 1874, au Reichstag, Bismarck dit : « M. de Schlomer a prétendu qu'en 1866 j'avais provoqué à la défection des régiments hongrois et dalmates ;

1. Ce télégramme a été communiqué par Usedom à Türr à son arrivée à Florence, je le tiens de ce dernier. Du reste Chiala l'a connu aussi et l'analyse à peu près fidèlement (*Preliminarii*, t. II, p. 21). Il en a donné le texte entier dans *Ancora un pò più di luce*.

ceci simplement est *faux. J'ai repoussé au commencement de la guerre les offres hongroises;* ce n'est qu'après la bataille de Sadowa que je me suis dit que je n'avais plus le droit de dédaigner aucune ressource pour soutenir la lutte. » — « Comment a-t-il pu parler ainsi? écrit La Marmora à Gramont. Il est notoire qu'il était fâché avec moi *avant la guerre, parce que je ne voulais pas provoquer l'insurrection hongroise.* Il nous a conjurés d'attaquer l'Autriche, non seulement en déclarant la guerre, mais par les moyens les plus honteux, comme celui de corrompre les régiments hongrois et croates en Italie[1]. »

A ces vilaines propositions, La Marmora avait répondu presque avec dédain : « Je n'entends pas discuter le plan de campagne, car je vois qu'à Berlin on ne connaît pas notre position. Quant aux Hongrois, leur pays est presque dégarni de troupes; ils n'ont qu'à se soulever, s'ils y sont disposés. » Il savait qu'ils n'en feraient rien, car si la portion active de l'émigration et les

1. La Marmora à Gramont, 6 février 1874. — Pour avoir plus de facilités a nier son intervention révolutionnaire Bismarck demandait à l'Italie de faire les avances de façon à pouvoir soutenir qu'il n'avait rien payé. Après la guerre il fit mieux. D'après Bertha (*la Hongrie moderne*) « une somme assez forte avait été mise à la disposition de George Komärony par le gouvernement prussien, tant pour l'équipement que pour l'entretien de corps francs hongrois. Comme elle n'a pas été entièrement dépensée, Komärony voulut en restituer le reliquat. Mais Bismarck ne le lui permit pas, déclarant « qu'il ignorait l'existence de cette subvention et que d'ailleurs il n'avait jamais eu rien de commun avec les révolutionnaires » (page 100 en note).

ardents, comme Türr, parlaient d'insurrection, Deak, le vrai maître de l'opinion hongroise, y était résolument opposé, limitant plus que jamais sa politique à un compromis constitutionnel.

Les révolutionnaires, toujours maîtres en calomnies, en Italie comme ailleurs, ont inventé que la répugnance de La Marmora pour l'expédition en Dalmatie n'était qu'un acte de servilité de plus envers Napoléon III. Or, il se trouve précisément que l'Empereur conseillait cette expédition[1].

III

La Marmora arrêta donc, sans tenir compte des interventions prussiennes, son plan de campagne. Cialdini y avait le rôle principal et le plus brillant. Il traverserait le Pô dans sa partie inférieure avec huit divisions dans la nuit du 25 au 26 juin. La veille, les trois premiers corps d'armée sous le Roi et La Marmora opéreraient une démonstration afin de détourner l'attention des Autrichiens, qu'on supposait sur la rive gauche de l'Adige, et de les attirer vers le Mincio. Le passage opéré, La Marmora ne s'amuserait pas à une guerre de sièges dans le quadrilatère, il le traverserait, irait se joindre à Cialdini, vers les collines euganéennes, et, réunis, ils marcheraient vers l'Isonzo.

1. Nigra à La Marmora, 26 mars 1866 : « L'Empereur m'a dit que l'Italie devrait faire un débarquement sur la côte autrichienne de l'Adriatique pour entrer en Hongrie. »

Garibaldi avait pour objectif Trieste. Il voulait y débarquer, manœuvrer au nord, sur le revers des Alpes, et s'emparer des passages qui conduisent de la Vénétie dans la vallée de la Save et de la Drave. On obtint qu'il y renonçât provisoirement et il consentit à opérer dans le Trentin. « Toute divergence, disait-il, doit être subordonnée aux nécessités du commandement. »

Usedom, rebuté par La Marmora, s'adressa au Roi. Il le voyait souvent à l'insu du ministre. Le Roi l'encourageait. « Avec La Marmora, lui disait-il, on ne peut rien faire ; mais n'importe, dans deux jours je l'emmène dans mon camp ; alors Ricasoli sera président du Conseil et il prendra les mesures nécessaires pour que vous puissiez faire partir Türr. » En effet, tout en gardant le titre de ministre sans portefeuille La Marmora remit à Ricasoli la présidence du Conseil. Le nouveau chef du Cabinet, soucieux de souder l'union nationale, forma son ministère sur les plus larges bases : il confia la Marine à un député de la gauche avancée, Depretis et les Affaires étrangères à l'ancien collègue de Minghetti, Visconti Venosta (20 juin). Il fit pressentir l'Empereur sur ce qu'il pensait de l'amnistie de Mazzini ; l'Empereur ne fit pas même une objection.

Ricasoli se montra immédiatement très favorable aux projets hongrois, de telle sorte que le Roi annonça à Kossuth qu'il avait approuvé le plan d'action concerté avec Ricasoli et le congédia avec ces paroles significatives : « Au revoir, à Vienne ! »

Se sentant ainsi appuyé, Usedom, de sa propre initiative, sans ordre ni autorisation de Bismarck ou de Moltke, eut l'idée extravagante de proposer, et presque de vouloir imposer à La Marmora un plan stratégique par note diplomatique au nom du Gouvernement du Roi « qui croit de toute urgence d'établir dès à présent entre leurs mouvements militaires l'entente la plus stricte et la coopération la plus efficace. Le système pour la guerre prochaine que la Prusse propose à l'Italie est celui d'une guerre à fond. Si au commencement des hostilités le sort des armes leur était propice, les deux alliés ne s'arrêteraient pas aux obstacles intermédiaires; ils chercheront plutôt à pousser leur adversaire dans ses derniers retranchements et jusque dans ses dernières ressources. Ainsi la Prusse ne devra pas songer aux obstacles que la nature ou l'art opposent depuis Linz jusqu'à Cracovie; elle poussera résolument vers Vienne les succès qu'elle pourra obtenir. Quant aux opérations analogues des forces italiennes, celles-ci ne devront pas être employées à assiéger le quadrilatère, mais à le traverser ou à le tourner pour battre l'armée ennemie en pleine rase campagne. Les généraux italiens seront indubitablement les meilleurs juges des opérations dont il s'agit. Cependant pour aller à l'unisson, il faudra que l'Italie ne se contente pas de pénétrer aux frontières septentrionales de la Vénétie, il faut qu'elle se fraye un chemin vers le Danube, qu'elle se rencontre avec la Prusse au centre même de la monarchie impé-

riale, qu'elle marche sur Vienne. Pour s'assurer la possession durable de la Vénétie, il faut d'abord avoir frappé au cœur la puissance autrichienne. Si l'Italie voulait restreindre son action militaire à Udine ou à Belluno pour s'occuper ensuite du siège des places fortes, elle arrêterait inévitablement la guerre entière, car elle permettrait à l'armée autrichienne de se retirer tranquillement vers le nord pour renforcer les armées impériales contre la Prusse. A l'aide peut-être de la Bavière, ces forces réunies pourraient arrêter l'offensive prussienne et la réduire à une défensive obligée. Dans ce cas, la coopération de l'Italie aurait fait plus de mal à la Prusse que sa neutralité absolue. La neutralité aurait du moins retenu dans le quadrilatère et paralysé, au profit de la Prusse, toute une armée autrichienne; la coopération victorieuse, ainsi mal comprise et arrêtée dans sa carrière, refoulerait cette même armée contre la Prusse, et cette dernière aurait moins de chances *avec* que *sans* son alliance italienne. »

Venant à la coopération hongroise, la note Usedom dit : « Le gouvernement prussien a fait étudier dernièrement avec soin la question hongroise. Il a acquis la conviction que ce pays soutenu également par l'Italie et par la Prusse leur servira à son tour comme chaînon de ralliement et comme appui stratégique. Qu'on dirige, par exemple, sur la côte orientale de l'Adriatique une forte expédition qui n'affaiblirait en rien l'armée principale, parce qu'on la prendrait, pour la plu-

part, dans les rangs des volontaires en les mettant sous les ordres du général Garibaldi. D'après tous les renseignements parvenus au gouvernement prussien, elle trouverait parmi les Slaves et les Hongrois une réception des plus cordiales ; elle couvrirait le flanc de l'armée s'avançant sur Vienne et lui ouvrirait la coopération et toutes les ressources de ces vastes contrées. Par contre, les régiments hongrois et croates dans l'armée autrichienne refuseront bientôt de se battre contre des armées qui ont été reçues en amies par leur propre pays. Du nord et des confins de la Silésie prussienne, un corps volant, composé autant que possible d'éléments nationaux, pourrait pénétrer en Hongrie et y joindrait les troupes italiennes et les forces nationales qui n'auraient pas tardé de se former. L'Autriche perdrait à mesure que nous gagnerions, et les coups qui alors lui seraient portés *ne frapperaient plus ses extrémités, mais son cœur*. C'est par toutes ces raisons que le gouvernement prussien attache une si haute valeur à l'affaire hongroise et à l'action combinée sur ce terrain avec l'Italie, son alliée. Je propose au Cabinet florentin de pourvoir en commun aux frais nécessaires pour préparer l'accueil des expéditions indiquées, et leur assurer la coopération de ces pays (17 juin). »

Bernhardi, auquel Usedom communiqua cette note avant de l'envoyer, comprit l'effet de révolte que produirait sur un soldat cette argumentation vague de dilettante, sans suite, sans sérieux, faite sur un ton impérieux inacceptable.

Il essaya de la corriger en y ajoutant un exposé calme et technique pouvant devenir matière à conversation militaire. Usedom ne le joignit pas à sa note.

L'effet sur La Marmora fut tel que l'avait prévu Bernhardi. Il reçut cette note à Crémone; ses troupes étaient déjà en mouvement. Il n'en accusa pas même réception et se contenta d'écrire à son collègue Jacini, ministre des Affaires étrangères par intérim : « Cette note est un chef-d'œuvre; je ne saurais dire si elle pèche plus par l'inconvenance ou par l'ignorance de nos affaires. Dites au ministre prussien que je n'ai pas le temps de lui répondre; mais la vérité est que si je le faisais, je serais obligé de lui dire des choses très déplaisantes, et actuellement cela ne convient pas. » Sur Ricasoli l'effet de la note fut tout différent. Il en jugea les conseils bons et il télégraphia à Nigra de demander à l'Empereur comment il jugerait un débarquement sur les côtes de l'Adriatique dans le but d'y provoquer un soulèvement de la Croatie et de la Hongrie (22 juin). Ricasoli suivait l'exemple de La Marmora auquel ses amis l'ont tant reproché : avant de s'engager dans une affaire scabreuse, il essayait de s'assurer la bonne volonté de l'ami dévoué sur lequel on pouvait compter en toute occasion. En cela il ne manquait pas plus que La Marmora à la dignité nationale, il faisait acte de sage prévoyance. L'Empereur répondit : « Qu'il ne voulait ni exprimer un jugement ni donner un conseil sur un pareil sujet. Qu'il

appartenait au gouvernement italien de faire la guerre de la manière qu'il croyait la plus utile et la plus sûre pour lui. » Rapproché de l'opinion qu'il avait exprimée à Nigra, en mars, cela signifiait : « Faites. » — Et en effet Ricasoli essaya de faire.

IV

La Marmora, sous le titre de major général, devait, véritable généralissime, établir l'unité dans les mouvements de l'armée. Il fut loin d'y réussir. Cialdini fut autorisé, quoique nominalement soumis à sa direction, à exercer son commandement de manière indépendante ; de son côté le Roi lançait de temps en temps un ordre direct en dehors de son chef d'état-major, et s'occupait à le dénigrer et à affaiblir son prestige ; il n'y avait pas jusqu'à son caporal palefrenier qu'il n'autorisât à la critique. Lorsque, en dépit de la discipline, généraux ou autres se plaignaient de leur général en chef, il répondait : « Vous avez raison ; La Marmora ne sait faire que des sottises ; il ne veut pas m'écouter et, à cause de lui, les choses vont à la diable[1]. » C'est donc dans la plus complète anarchie du commandement suprême que l'armée italienne commença ses opérations.

La campagne de l'archiduc Albert est de tous points admirable. Il pénètre le dessein de

1. Lettre déjà citée de Petitti à Chiala.

l'ennemi, trouve le véritable moyen de le déjouer et exécute avec rapidité et énergie ce qu'il a conçu avec clairvoyance. Il n'a que 71 824 hommes, 3536 chevaux, 168 bouches à feu à opposer aux 130 000 hommes de l'armée du Roi et aux 80 000 de Cialdini. Mais il est maître de la ligne intérieure entre les deux armées, il n'a pas à la gagner à force de jambes comme Benedek; il peut donc se conformer aux préceptes et aux exemples du maître souverain, Napoléon. Il concentre ses forces dans une position centrale entre Montegnana et Lonigo d'où il pourra, en une marche forcée, se porter soit à Vérone, soit à Badia, soit contre le Roi, soit contre Cialdini. La distance entre les deux armées italiennes est telle qu'il aura l'espace et le temps nécessaires pour aller de l'une à l'antre. Informé par d'habiles explorations de sa cavalerie il néglige Cialdini quoiqu'il soit le plus faible parce que son armée empêtrée dans les sables, les marécages et les cours d'eau du Pô, n'est pas en état de tomber sur son dos, tandis qu'il sera aux prises avec l'armée du Roi. L'Archiduc se concentre en arrière de Vérone (22 juin); le 23 au matin, il franchit l'Adige et vient occuper sur le flanc gauche de l'ennemi les hauteurs de la rive gauche du Tione, de manière à être en mesure de prendre l'armée royale en flanc.

L'Archiduc ne garda pas son plan caché dans son cerveau. Sachant, comme Moltke, que les généraux ne peuvent avoir de l'initiative au milieu des incidents imprévus d'une bataille que

s'ils sont instruits du but à atteindre, il réunit le 23 les commandants de ses corps et leur communiqua son intention d'assaillir le flanc de l'armée italienne, moyennant une conversion à gauche entre Somma Campagna et le Mincio, puis de se poster sur les éminences méridionales dominant la plaine. Il recommanda, partout où ils ne seraient pas en nombre inférieur, de procéder par voie d'assauts rapides et audacieux. Il prit en même temps les précautions les plus minutieuses : il établit le long du Pô et du Mincio un service de surveillance des plus rigoureux; il laisse le gros bagage sur la rive droite de l'Adige, ordonne une distribution générale de quatre journées de vivres, dont la moitié devait être portée par les hommes et l'autre sur de petites voitures; le soir, les hommes consommèrent le vin et la soupe, conservant la viande cuite.

V

Le 24, à 3 heures du matin, le café pris, les troupes se mettent en route et se rangent sur la ligne Castelnuovo (division de réserve Rupprecht); San Giorgio in Salice, V^e^ corps (Rodich); Casazza, VIIe corps (Maroicic); Somma Campagna IXe corps (Hartung), avec une réserve de cavalerie à l'aile gauche (Pulz et Bujanovics). Arrivées en position, elles opèrent un léger changement de front à gauche, le IXe corps à Somma Campagna en est le pivot, le Ve s'avance jusqu'à San

Rocco di Palazzolo, et la division de réserve de Castelnuovo à Oliosi. Les Autrichiens étaient établis sur les positions vers lesquelles les Italiens marchaient. La bataille était inévitable et ils s'y attendaient, tandis que les Italiens ne la prévoyaient pas.

Le corps Durando formant la gauche italienne laisse la division Pianell sur la droite du Mincio chargée d'observer Peschiera et de défendre le pont de Mozambano; il s'avance avec les divisions Cerale, Sirtori, Brignone vers la ligne Sona, Santa-Giustina par des voies divergentes insuffisamment liées. Le centre (corps Della Rocca) se dirige par la plaine vers la ligne Somma Campagna-Villafranca avec ses divisions Cugia, Principe Umberto, Bixio; la division Govone forme la réserve avec la division de cavalerie de ligne De Sonnaz. La droite, (corps Cucchiari) laisse deux de ses divisions, Cosenz et Mignano, à observer Mantoue et Borgoforte; les deux autres, Longoni et Angioletti, suivent à grande distance se dirigeant sur Marmirollo et Roverbella. Le quartier général devait être porté à Valeggio.

Après un violent orage la température, un instant rafraîchie, était redevenue suffocante. L'Archiduc avait dissimulé si bien ses dispositions que les Italiens, mal éclairés, ne les soupçonnent pas. La facilité avec laquelle ils franchirent le Mincio le 23 accrut leur sécurité, d'autant plus qu'on n'avait cessé d'annoncer, depuis l'origine des hostilités, que les Autri-

chiens en Italie resteraient sur la défensive[1]. La division de cavalerie de ligne avait passé le Mincio la veille en reconnaissance, mais elle s'était arrêtée à Villafranca et, n'ayant rencontré personne, on resta convaincu au quartier général qu'il n'y avait pas d'Autrichiens dans le quadrilatère, et que l'Archiduc se tenait derrière l'Adige. Le Comité vénitien avait, il est vrai, envoyé des informations sur les mouvements opérés par les Autrichiens le 22 et le 23; cet avis n'était pas parvenu, les émissaires qui avaient tenté de franchir les lignes autrichiennes ayant été fusillés.

VI

Le 24 au matin, l'armée de La Marmora s'avance pleine de confiance croyant opérer la démonstration promise à Cialdini. Les divisions disposées en colonnes de marche traînent après elles un lourd convoi qui encombre les routes; leurs avant-gardes étaient très judicieusement composées, mais la cavalerie légère, cet œil de toute armée, marchait derrière l'infanterie. On eût dit des troupes qui changent de garnison.

A 4 heures du matin, La Marmora quitte le quartier général accompagné de son aide de camp et de deux soldats de l'escadron des

1. Nigra à La Marmora, 15 juin : « On m'assure de bonne part que le plan de campagne des Autrichiens est une défensive absolue ; ils se renfermeront dans les forteresses sans défendre le pays et évitant une bataille. »

guides. Il entend quelques coups de canon; il ne s'en inquiète pas, les suppose partis de Peschiera, et s'avance sur la route Valeggio-Villafranca. Le fracas persiste, redouble, se rapproche : c'est la bataille! il est surpris!

Immédiatement, d'un coup d'œil sûr et rapide il voit que la clef de la situation, le point où l'on trouvera la victoire ou la défaite, ce sont les trois hauteurs échelonnées de Monte della Croce, Monte Torre, Custoza, Belvedere. Maître de ces positions l'ennemi couperait en deux l'armée italienne : il faut coûte que coûte les occuper. Il ne perd pas un instant; il rencontre la division Brignone du corps Durando, la détourne de sa direction, l'envoie vers les hauteurs de Monte della Croce. Il s'y rend lui-même; le Roi y était accouru aussi. L'un et l'autre sont d'accord sur la nécessité de garder la position, et aussi de renforcer Brignone si l'on veut qu'il s'y maintienne. La Marmora prescrit à Brignone de tenir jusqu'à l'arrivée des renforts, et il court à Villafranca les demander à Della Rocca.

A Villafranca, Della Rocca lui raconte l'attaque de la cavalerie autrichienne des colonels Pulz et Bujanovics contre les divisions Prince-Humbert et Bixio : faite sans ordre et sans bon sens quoique avec une fougueuse intrépidité, contre des troupes intactes et sur leurs gardes, cette attaque avait été brillamment et facilement repoussée par l'infanterie italienne disposée en carrés[1].

1. La division Humbert perdit 18 hommes et eut 62 blessés. Cela ne suppose pas la nécessité, selon les expressions

Cette faute devint cependant très profitable aux Autrichiens : elle mit dans la tête de Della Rocca la conviction qu'il avait devant lui le gros de l'armée autrichienne toute prête à l'assaillir. Il communiqua cette idée fixe à La Marmora et il fut convenu que Della Rocca n'enverrait que deux de ses divisions, Cugia et Govone, au soutien de Brignone. Cugia était déjà en partie engagé; Govone serait dirigé en réserve à Pozzo Moretto entre Villafranca et les hauteurs. Quant à lui, il tiendrait *ferme* à Villafranca, avec ses divisions Bixio et Prince Humbert et la cavalerie de ligne mise expressément sous ses ordres.

La situation de Brignone, cependant, s'était aggravée. Enhardi par l'assurance d'un secours prochain il s'était établi au Belvedere, à Custoza, à la Cavalchina, sur un front trop étendu pour ses forces. L'archiduc Albert, arrivé sur le Monte Bello au sud de Sona, ne voulant pas se laisser acculer à une bataille défensive très dangereuse, avait ordonné à la division de réserve de tourner le flanc gauche italien, de s'emparer de sa ligne de retraite entre Valeggio, Villafranca et Goito, et à six brigades de se porter par une attaque convergente sur les hauteurs méridionales espérant ainsi prendre l'ennemi entre deux feux.

Cette impulsion est immédiatement suivie. Deux brigades autrichiennes, Weckbeker et Böch, sont d'abord repoussées par Brignone, mais elles

courtisanesques du récit officiel, de prodiges de valeur de la part de qui que ce soit.

l'épuisent par leurs attaques successives et finalement, malgré le secours de l'artillerie de Cugia, la brigade Scudier l'achève. Les Autrichiens sont maîtres des hauteurs (11 heures); le prince Amédée est blessé.

Le Roi descend de Monte della Croce et va, à son tour, quérir du secours. Il rencontre Govone, lui ordonne de suspendre sa marche sur Pozzo Moretto et d'aller immédiatement aux positions perdues; puis, il réfléchit qu'il commet encore le péché qu'on lui reproche tant de tout brouiller, et reprend son ordre : « Allez où votre chef de corps vous a envoyé; je vais le rejoindre à Villafranca. »

A Villafranca, il presse Della Rocca d'envoyer quelques troupes à Custoza. Della Rocca refuse : on lui a déjà enlevé deux de ses divisions; à moins que le Roi ne lui en donne l'ordre formel, il ne détachera pas un seul soldat des deux autres; Villafranca couvre Valeggio et le point d'intersection de deux grandes routes, c'est la clef de la position. Le Roi n'ose pas donner l'ordre formel. Toutefois Della Rocca, désireux de lui complaire en quelque chose, envoie une batterie volante, quatre escadrons de lanciers et consent à ce que Govone ne poursuive plus sur Pozzo Moretto et gagne les hauteurs.

Le Roi satisfait expédie un aide de camp à Govone, et se rend à Valeggio où devait être le quartier général, position centrale d'où partiraient les ordres et arriveraient les renseignements. Il comptait y trouver La Marmora. Pas

de La Marmora : le chef d'état-major s'est fait officier d'état-major; il galope à travers le champ de bataille, prenant des informations hâtives, donnant des ordres précipités, d'autant moins sûrs que sa vue troublée ne lui permet pas de distinguer clairement la position des troupes.

Combien la ville était autre que le matin !... Les drapeaux qui flottaient à toutes les fenêtres disparus; les magasins fermés, les habitants désolés et épouvantés; des soldats sans armes effarés, débandés, se pressant, se bousculant sur la route encombrée qui conduit au Mincio; des chevaux, des voitures de toute sorte se mêlant à ce flot humain... Le Roi interroge et apprend que ce désordre provient de la déroute des divisions Cerale et Sirtori du corps Durando.

Cerale, simple tambour devenu général après cinquante ans de service, était un homme plein de vertu et d'honneur mais incapable de commander à trois hommes[1]. La première fois de sa vie il s'était avisé d'avoir de l'initiative. Il devait passer le Mincio à Mozambano et se diriger ensuite sur Castelnuovo par le chemin direct : ayant reçu quelques projectiles de Peschiera, il redescend jusqu'à Valeggio d'où il comptait remonter par la grande route. Il ne prévient pas son avant-garde et la laisse continuer. De son côté l'avant-garde de Sirtori se trompe de direction et rejoint la sienne; Cerale la renvoie, attaque

1. Lettre de Pianell, du 27 juin, *Memorie*.

le mont Cricol, en repousse les troupes autrichiennes, se dispose à gagner Castelnuovo. Trois pelotons de uhlans autrichiens l'aperçoivent, se précipitent sur sa division dont une brigade arrivait en ordre déployé vers la crête et dont l'autre cheminait sur la chaussée en colonne de route, traversent sa première ligne, fondent sur la seconde, sèment la panique et le désordre. De la brigade Forti ainsi bousculée, tout fuit sauf un bataillon resté en bon ordre.

Ces intrépides cavaliers sont presque tous sacrifiés, mais ils ont donné le temps aux brigades Benko et Weymar de reprendre le Cricol et de marcher sur Oliosi. La brigade Piret accourt aussi et prend la division Cerale, déjà attaquée de front par les deux autres, par son flanc tout à fait à découvert à cause de son éloignement de la division voisine; ses attaques offensives se succèdent sans interruption : le général Villarey est tué; Cerale blessé mortellement par ses propres soldats, Durando légèrement atteint. Les troupes s'étaient éparpillées, couvrant en une inexprimable confusion les routes qui conduisent au Mincio.

Sirtori avait arrêté la tête de sa division sur la hauteur de S. Lucia, puis, avec quelques cavaliers, franchi la vallée du Tione, croyant trouver de l'autre côté son avant-garde. Reçu par des coups de fusil, il avait fait traverser la vallée par la brigade Brescia, et elle s'était déployée sur la hauteur de la Pernissa, tandis que son autre brigade prenait position, en deçà du cours d'eau,

sur les hauteurs de Santa-Lucia. Ainsi séparée de l'autre brigade par une vallée profonde, la brigade Brescia ne pouvait en recevoir aucun appui. Attaquée par la brigade autrichienne Bauer, elle eut sa gauche culbutée; le reste suivit le mouvement et toute la brigade s'enfuit. Ce sont ces débris mêlés à ceux de Cerale que Victor-Emmanuel voyait errants dans les rues de Valeggio.

Cependant, le désordre, l'encombrement, le tumulte, l'affolement augmentaient de minute en minute autour du Roi : il ne pouvait demeurer là plus longtemps; il repassa le Mincio à la suite de ses soldats, et retourna à son quartier général du matin, Cerlungo, où il supposait qu'il rejoindrait enfin La Marmora. Pas de La Marmora ! Sans l'attendre, il télégraphie (une heure et demie) à Cialdini auquel, dès le matin, il avait annoncé la bataille, « que sur les hauteurs de Custoza s'est engagé un combat acharné : la division de grenadiers est en fuite ; le prince Amédée et Cerale sont blessés, les pertes immenses. » Il terminait par l'ordre de passer immédiatement le Pô. Nous verrons les conséquences de ce télégramme inconsidéré.

VII

Si le Roi courait après La Marmora, La Marmora courait après le Roi, et chacun courait après eux et ne les trouvait pas ou les trouvait trop tard. La Marmora survient à Valeggio peu

après que Victor-Emmanuel venait de le quitter; il juge la situation perdue : la gauche en débâcle fuit derrière le Mincio; on ne peut compter pour rétablir le combat sur la droite (Cucchiari) trop distante; le centre (Della Rocca) est coupé en deux; ses divisions Prince Humbert et Bixio, ainsi que la division de cavalerie de ligne De Sonnaz, attendent à Villafranca une attaque qui ne se produit pas, car l'archiduc Albert a fait interdire à ses deux brigades de cavalerie de se mouvoir de nouveau sans un ordre formel. Govone et Cugia essayent de reprendre les hauteurs. Mais ils ne pourraient y parvenir qu'à l'aide des deux divisions restées aux mains de Della Rocca, et il a été réglé que Della Rocca les garderait à Villafranca. La Marmora pense que la débâcle de la gauche ne va pas tarder à produire son contre-coup sur le centre. Il envoie le colonel Avogadro inviter Della Rocca à tenir aussi longtemps que possible et il se rend lui-même à Goito pour assurer, à l'aide des divisions Longoni et Angioletti, la retraite de Della Rocca, qu'il juge imminente.

Govone intrépide, obstiné, ne prend pas, lui, son parti de la défaite. Sans attendre l'ordre du Roi, de sa propre initiative, il avait gravi les pentes abandonnées en désordre par Brignone, il avait rallié à sa division ce qui restait de la division battue, à peu près la moitié, et d'un vigoureux effort, aidé de son artillerie, repris Custoza défendue par la seule brigade Scudier. Il en informe Della Rocca et lui demande de nouveaux

renforts, « car il a bon espoir de réussir ». Avant la réponse reçue il réunit toute sa troupe séparée jusque-là en détachements, et sans avoir besoin d'un nouvel effort trop énergique, s'empare de Belvedere, qui domine Custoza, point culminant de la situation, gardé seulement par quatre compagnies autrichiennes (deux heures trois quarts).

Il instruit son chef de cette prise, et réitère sa demande de secours : « Mes troupes ont repoussé trois fois les attaques de l'ennemi; depuis hier elles ne mangent pas et sont épuisées par la fatigue et les longs combats; elles ne pourraient résister à une nouvelle attaque, mais si Votre Excellence m'envoie des troupes, je m'engage à dormir sur mes positions. » Della Rocca reste inébranlable. Il a reçu l'ordre de tenir *ferme* à Villafranca et il tient ferme; d'ailleurs il n'est pas convaincu de l'efficacité du secours réclamé. Est-il certain qu'il déciderait de la victoire? N'est-il pas à craindre que les Autrichiens arrêtés devant Custoza profitent du champ laissé libre par Durando, et s'avançant sur Valeggio, ne coupent la retraite aux troupes engagées sur la hauteur, qui succomberaient alors dans de plus désastreuses conditions? Le prince Humbert et Bixio le supplient en vain d'aller au canon. Il demeure inflexible et, demandant aux autres le secours qu'il n'accorde pas lui-même, il envoie un officier à Roverbella au général Longoni du corps Cucchiari, avec prière de se diriger au plus tôt sur Custoza.

VIII

Du reste les succès de Govone étaient partiels. Partout ailleurs les Italiens avaient fléchi. La réserve, composée de 4 bataillons de bersaglieri, seul reste du corps Durando avait été balayée et le Monte Vento occupé. La dernière brigade de Sirtori, refoulée sur son front, menacée sur ses flancs, ses dernières forces usées dans une offensive audacieusement poussée, abandonnait à Mœring la forte position de Santa-Lucia, et rejoignait à Valeggio ses premiers fuyards. Pianell, après avoir repoussé dans Peschiera une colonne de diversion, s'était rapproché de Mozambano, y avait laissé deux de ses brigades, passé sur la rive gauche du Mincio, obligé par sa présence l'Archiduc à renoncer à son mouvement sur Valeggio, mais il n'avait pu être d'aucun secours aux deux divisions en débâcle.

Du côté des Autrichiens, la droite, division de réserve et la brigade Piret (du Ve corps) épuisée par les combats depuis le commencement de la journée, reste immobile; les deux autres brigades du Ve corps (Bauer et Mœring) occupent sur le flanc de la position de Belvedere et de Custoza les hauteurs de S. Lucia enlevées à Sirtori; la brigade Scudier, chassée de Belvedere et de Custoza, s'est reportée en arrière et se reforme; les deux autres brigades de ce corps constituent la réserve générale de l'armée et n'ont pas encore donné; le IXe corps se remet

sur les hauteurs de Somma Campagna de son attaque infructueuse contre Govone et Cugia, pendant que son artillerie restée en position continue à canonner les hauteurs.

Alors l'archiduc Albert, voyant la gauche italienne évanouie, une partie du centre immobile, n'apercevant de vivant sur le champ de bataille que les défenseurs de Custoza et de Belvedere, renonce à l'attaque sur Valeggio, et ordonne la concentration de toutes ses forces contre les hauteurs; la chute de Valeggio suivrait naturellement. Il lance à l'attaque deux brigades de la réserve générale appuyées par toute l'artillerie de leur corps d'armée et par l'artillerie de réserve du IXe corps, ordonne à la brigade Mœring, renforcée d'un régiment reposé du IXe corps, de descendre des hauteurs de S. Lucia et de prendre la position par le flanc.

Sa décision s'exécute avec une remarquable intrépidité. Les hauteurs sont enveloppées, escaladées, prises. Govone exténué adresse une suprême imploration à Della Rocca, qui est à trois kilomètres avec plus de 20 000 hommes et 3 000 cavaliers. Della Rocca toujours impassible ne se meut pas et répond : « Si vous ne pouvez plus résister, battez en retraite. »

Restait l'espérance de l'arrivée en ligne du général Longoni ; mais il ne se montre pas. Les routes barrées par l'encombrement des voitures ne lui laissent point d'accès. Govone exténué ne pouvait, malgré son énergie, tenir contre des troupes appuyées par de nombreuses bouches à

feu, bien commandées, se sentant déjà la victoire en main, n'étant pas sensiblement en nombre supérieur mais fraîches ou reposées. Aussi calme qu'il avait été impétueux et tenace, ne voulant pas se laisser enlever, ni sacrifier inutilement les braves qui l'ont si héroïquement secondé, il ordonne la retraite (6 h. 3/4). Cugia suit. Peu après Della Rocca lui-même, sur un ordre général de La Marmora, se rend par Goito derrière le Mincio où s'est déjà réfugié le 1er corps. Quelques fractions se retirent avec ordre et discipline. Bixio, qui avait frémi toute la journée de son immobilité, arrête par ses carrés la poursuite de la cavalerie autrichienne toujours audacieuse et vaillante. La masse s'écoule dans une confusion indescriptible : les canons, les convois se heurtent et s'empêtrent; le soldat accablé par la fatigue, silencieux, n'a plus forme reconnaissable; il marche comme un troupeau sans souci des chefs ou de la discipline.

Les Autrichiens las aussi, leurs chevaux à bout de forces, ne poursuivirent pas. L'Archiduc, supposant qu'il pourrait le lendemain être aux prises, soit avec un retour offensif de l'armée du Roi, soit avec une attaque de Cialdini par le Pô, ne voulut pas disséminer ses forces; il occupa les situations conquises et, comme il l'avait bien prévu, Valeggio tomba après Belvedère et Custoza sans qu'il eût à l'enlever.

Les pertes furent des deux côtés à peu près les mêmes : du côté des Italiens, 7 372 hommes mis hors de combat; 1 156 tués ou morts de leurs

blessures, 2547 blessés, 3669 prisonniers, 14 canons et 5000 fusils perdus. Les Autrichiens eurent 8832 hommes mis hors de combat, dont 2033 tués, 4136 blessés, 2663 prisonniers. La perte un peu supérieure des Autrichiens était due à la fureur offensive de leurs attaques à la baïonnette.

Dans cette bataille, livrée le jour anniversaire de Solferino, se reproduisit entre Govone et Della Rocca une situation identique à celle de Canrobert et de Niel, avec cette différence que Niel vainquit malgré l'inertie de Canrobert, et que Govone succomba sous celle de Della Rocca.

Les ennemis de La Marmora se déchaînèrent contre la division en deux armées qui, disaient-ils, était la cause de la défaite. Cette division ne fut pour rien dans l'insuccès de la journée, puisque à portée du champ de bataille se trouvèrent inemployées plus de forces qu'il n'en eût été nécessaire, si on les avait utilisées, pour obtenir la supériorité du nombre sur l'ennemi. Il n'est pas juste non plus de reprocher à La Marmora d'avoir disposé sa bataille contre toutes les règles de l'art. S'il eût voulu la livrer ce jour-là, il eût pris de meilleures dispositions; il n'entendait faire qu'une démonstration et son erreur, ou plutôt son malheur, fut de supposer au loin l'ennemi, qui allait tomber sur son dos, et de s'être laissé surprendre. En cela même, il n'est pas sans excuses.

CHAPITRE V

APRÈS LA BATAILLE

I

Le soir de la bataille commença pour l'armée italienne une épreuve non moins démoralisante que la défaite : elle se trouva sans commandement.

Cialdini attachait peu d'importance aux conceptions stratégiques de Victor-Emmanuel : il jugea insensé son ordre de passer le Pô, qu'il reçut le 24 au soir. Depuis des jours il répétait qu'il ne tenterait cette hasardeuse opération que si l'armée du Mincio détournait de lui l'ennemi, par une démonstration dans le quadrilatère. Et on lui commandait de la tenter *ex abrupto*, alors que l'armée du Mincio avait rendu à l'Archiduc la faculté de diriger contre lui toutes ses forces! Il était trop sérieux pour risquer une telle aventure et il conclut de la dépêche d'alarme qu'au lieu de passer le Pô il n'avait qu'à s'en éloigner. Il usa donc du droit, qui lui avait été formellement concédé, d'agir spontanément, sous sa responsabilité : le 24 même au soir il réunit ses généraux,

leur annonça que si les nouvelles reçues étaient confirmées, son intention était de changer de projet et d'aller provisoirement prendre position à Modène : aussitôt, il rappela son avant-garde qui occupait l'île d'Ariano.

Le lendemain 25, la retraite commença. Étrange résolution, car le Pô à franchir était une protection qui devait rassurer suffisamment contre une attaque immédiate : rester où l'on était et disputer le passage, s'il y avait lieu, paraissait la seule conduite raisonnable; il fallait au moins se donner le temps de la réflexion ; mais la panique ne raisonne pas. La retraite était en pleine exécution depuis quelques heures, lorsque vers les sept heures du soir il reçut du quartier général un télégramme de La Marmora, qui, expédié à quatre heures du matin, n'arrivait qu'à cette heure tardive. Il était ainsi conçu : « Les Autrichiens se sont jetés avec toutes leurs forces sur les corps Durando et Della Rocca ; ils les ont culbutés; il ne semble pas qu'ils nous poursuivent. Soyez donc vigilants (Stia quindi *à l'erta*). L'état de l'armée est déplorable. Elle est dans l'incapacité d'agir pendant quelque temps, cinq divisions étant en désordre. » Cialdini interpréta : « Je suis battu; l'ennemi ne me poursuit pas, mais probablement se dirige contre vous; prenez garde qu'il ne vous en arrive autant. »

Néanmoins ce n'est pas cette dépêche de La Marmora qui inspira à Cialdini une résolution déjà prise et en train de s'exécuter depuis le

matin; elle l'y confirma[1]. Il n'est pas exact non plus d'accuser ce télégramme pessimiste d'avoir démoralisé l'opinion publique. Envoyé en chiffres il ne fut connu que plusieurs années après, à l'occasion des débats rétrospectifs que souleva la campagne malheureuse.

II

Au moment où, de son initiative, Cialdini rétrogradait sur Modène, on décidait au quartier général qu'à neuf heures du soir on se retirerait par une marche de nuit sur Crémone et Plaisance. Cette décision ne fut pas plus dictée par la retraite de Cialdini que cette retraite ne l'avait été par la dépêche de La Marmora. Des deux côtés on avait agi spontanément sous l'empire du même sentiment de panique.

Le Roi, supposant encore Cialdini sur la rive du Pô, lui manda la résolution qui venait d'être adoptée : « Dans la nuit les troupes se retireront vers Crémone afin de passer le Pô un peu plus haut et d'aller vous rejoindre, ce qui demandera sept à huit jours. » Garibaldi fut informé aussi. On lui laissait pleine liberté de se maintenir dans ses positions, et même de se jeter dans le Tyrol; cependant on l'engageait, si cela était possible, à protéger les principales cités qui, comme la patriotique Brescia, se trouvaient

1. Le récit officiel embrouille tout cela par courtisanerie; Chiala lui-même glisse, mais il produit une lettre inédite du général Petitti, qui a mis le fait hors de contestation.

exposées aux attaques de l'ennemi. Ordre fut expédié à Cucchiari de faire sauter le pont à Goito.

Govone survient cependant au quartier général, tout enflammé; il prie, supplie La Marmora de ne pas exécuter cette retraite nocturne, semblable à une fuite terrifiée devant un ennemi qui ne remuait pas; elle ferait perdre aux troupes le bénéfice des quelques moments de calme et de repos qui leur ont été accordés; la privation de sommeil, une des causes les plus redoutables d'affaiblissement, amènerait, dans les circontances actuelles, un désastre; les troupes se débanderaient. Le même sentiment éclata dans tous les rangs supérieurs : « Ce mouvement rétrograde me déchire l'âme, » écrivait Pianell[1]. Sur quoi La Marmora décommanda la retraite et révoqua l'ordre donné à Cucchiari de faire sauter le pont de Goito.

Des nouvelles réconfortantes arrivées dans cette même nuit démontrèrent la justesse des conseils de Govone : les corps, mis en déroute, se recomposaient ; l'Archiduc ne bougeait plus et ne passait pas le Mincio. On s'applaudit de n'avoir point décampé, on reprit confiance et à six heures 1/2 du matin La Marmora télégraphia à Cialdini, que lui aussi croyait encore sur le Pô : « Je comprends qu'après la journée du 24 vous renonciez à marcher sur Rovigo; mais je vous conjure de ne pas abandonner le Pô et de con-

1. Lettre du 27 guigno, *Memorie*.

tinuer vos démonstrations afin que nous puissions prendre une position meilleure. »

« Cialdini n'est plus sur le Pô, il est près de Modène ! » vint-on dire aussitôt à La Marmora. Celui-ci éprouva un vif mécontentement. Comment une mesure si peu justifiée avait-elle été prise sans le consentement préalable du commandant en chef? Il pria le Roi de la désavouer et d'ordonner à Cialdini de reprendre la position inconsidérément délaissée. Victor-Emmanuel refusa, La Marmora alors déclara que, n'étant plus couvert par la présence de Cialdini sur le Pô, il ne s'estimait pas en suffisante sécurité sur le Mincio, et il reprit le projet, abandonné la veille, de retraite vers Crémone.

A neuf heures du matin, il télégraphie la nouvelle résolution à Cialdini : « Notre projet est une lente retraite sur Crémone, passant le Pô pour nous unir à vous. Quand le mouvement sera prononcé, je vous prie de vous avancer pour nous donner la main. »

Dans un troisième télégramme du même jour, il dit : « Quoique les choses aient mal marché de notre côté, je ne désespère pas ; nous avons de mauvais éléments, mais nous en avons aussi d'excellents. Avant tout nous sommes trop à commander. Je propose au Roi de vous donner le commandement de l'armée de terre et de mer avec la faculté de faire toutes les nominations que vous voudrez. »

Cialdini reçut tous les trois télégrammes à la fois ; il répondit : « Après la journée du 24 et votre

retraite, je juge ma permanence sur le Pô périlleuse; demain, à midi, quatre divisions seront près de Modène. Dans cette position je protège votre retraite sans abandonner Bologne et Florence. » Il l'eût bien mieux protégée en ne s'éloignant pas de l'ennemi et en le menaçant sur le Pô.

A mesure que la journée du 26 s'avançait, le moral du quartier général se relevait. La Marmora s'efforça d'effacer en Cialdini l'impression des dépêches découragées qu'il avait reçues et lui télégraphia encore : « Il est nécessaire que vous sachiez que la bataille du 24 n'a pas été un désastre; si nous avons souffert, les Autrichiens aussi doivent avoir éprouvé des pertes considérables puisqu'ils n'ont pas osé nous poursuivre et qu'ils paraissent ne pas oser venir vers nous; mais pour nous l'essentiel est de nous unir et je crois plus convenable que nous allions, nous, sur la droite du Pô plutôt que de vous inviter à passer de ce côté-ci. Je vous répète qu'il y a dans l'armée d'excellents éléments; nous ne devons pas tarder à supprimer les mauvais et à établir l'unité du commandement et de la direction dans le sens que je vous ai indiqué. » Cialdini, sentant un blâme dans le télégramme de La Marmora, lui répondit : « Si je me suis servi de la parole *désastre*, attribuez-le aux télégrammes qui, m'étant arrivés sans me donner des informations précises, m'ont consterné (*sgomentato*) [1]. »

1. Le 26 juin, 5 heures du soir.

Le Roi, de son côté, revenu de son pessimisme, télégraphia à Ricasoli (11 h. 30 du soir) : « Ayez bon courage comme moi; cette bataille n'a été ni perdue ni gagnée, mais elle me démontre qu'il faut être en nombre plus fort que l'ennemi; pour cela nous allons nous réunir à Cialdini et, après avoir pris quelques dispositions, nous attaquerons et je suis sûr de vaincre. L'ennemi a fait des pertes immenses; l'esprit de l'armée est excellent, et demande à se battre. » Ceci était pour le public; pour Ricasoli seul il ajouta : « mais quelques corps sont démoralisés; vous saurez comment la chose s'est passée, mais cela ne peut se dire que de vive voix. »

Ricasoli publia la partie du télégramme destinée au public. Elle ne fit pas grand effet. Nonobstant toutes les assurances réconfortantes, cette retraite sur Crémone, en présence de l'immobilité connue de l'ennemi victorieux, produisit une telle stupeur et tant d'indignation que le Roi crut prudent de l'arrêter et de s'établir sur l'Oglio, position médiocre en elle-même, mais qui, défendue par ses nombreuses troupes et appuyée par Crémone, n'offrait aucun péril. Là se débattit la question déjà posée par La Marmora, celle de l'organisation du commandement : il n'était plus possible de l'éluder. La Marmora fatigué de l'intervention constante du Roi dans les opérations, froissé de l'indépendance avec laquelle Cialdini avait pris une mesure aussi grave que la retraite sur Modène et du refus du Roi de la contremander, donna sa démission de

chef d'état-major (26). « Nous sommes trop à commander : ici, le Roi et moi; sur le Pô, Cialdini; dans le Trentin, Garibaldi; à Florence, le Baron, qui fait aussi le stratège avec Usedom, Bernhardi et les Hongrois; cela ne peut durer ainsi. » Il proposa de faire cesser cette anarchie qui rendait impossible tout commandement sérieux, et de se retirer de l'armée en conférant le titre de généralissime avec la latitude la plus illimitée à Cialdini. Cialdini convint que la première mesure à prendre, si on voulait rétablir les affaires était d'obtenir le départ du Roi de l'armée, mais il refusa le commandement. « Pour établir l'unité du commandement il faut que ce soit vous qui soyez le général en chef. Sous vous, aucune susceptibilité ne sera froissée; tous seront volontiers sous votre commandement tandis que ni vous, ni Della Rocca, ni Durando n'accepteriez le mien, et alors même que vous feriez un acte d'abnégation, je ne pourrais pas plus, moi, commander en liberté, que vous obéir avec plaisir. »

De son côté Victor-Emmanuel ne voulait pas entendre parler de quitter l'armée, et il se montra fort irrité qu'on songeât à le lui proposer. Mais il ne trouvait pas de chef d'état-major à la place de La Marmora qui maintenait sa démission, et en attendant on demeurait immobile. Les Prussiens se demandaient pourquoi et commençaient à faire les suppositions les plus désobligeantes, laissant entendre qu'ils soupçonnaient La Marmora de manque de foi, à la suggestion du perfide empereur des Français. Le public italien

auquel on avait promis une victoire, et auquel on avait annoncé un désastre, se déchaînait en reproches, en objurgations, en injures, en calomnies. La Marmora comprit qu'il n'était que temps de mettre un terme à cette inertie équivoque. Il demanda à Cialdini une entrevue à Parme (29 juin). Rivalisant de patriotisme et d'abnégation, les deux généraux décidèrent qu'*en fait* le commandement suprême serait aux mains de Cialdini et que La Marmora, tant qu'il n'aurait pas été remplacé, ne se considérerait plus que comme son chef d'état-major. Cialdini reviendrait vers le Pô inférieur et tenterait le passage sur des points autres que ceux choisis le 25. Si cette opération réussissait, l'armée, restée sur l'Oglio, s'étant refaite, le rejoindrait, et l'on s'avancerait en masse dans le territoire vénitien. Dès les deux armées réunies, Cialdini prendrait ostensiblement le commandement en chef. Restaient les difficultés avec le Roi. Les deux généraux persistaient à n'en vouloir plus à l'armée, et lui ne permettait pas qu'on lui parlât de la quitter, ne se souciant pas plus de Cialdini que de La Marmora comme chef d'état-major. « Je sens très bien, disait-il, qu'en prenant Cialdini je tomberais de la poêle dans la braise (*della padella nelle brace*). » Ricasoli vint de Florence conjurer cette dernière cause de discorde. Le Roi promit de laisser faire et de « s'abstenir de tout acte qui pourrait gêner l'action des chefs militaires pourvu que, respectant les convenances, ils le laissassent apparaître, au regard de l'armée

et de la nation, comme le chef suprême, car il ne peut sous ce rapport se mettre dans une situation d'infériorité vis-à-vis du roi de Prusse ». — La Marmora promit de faire bonne figure au Roi et de le tenir informé de tout. Il ajouta qu'il était parfaitement d'accord avec Cialdini, et que leur entente continuerait dans l'avenir[1].

Cialdini ne se montrant plus sur le Pô, l'archiduc Albert supposa qu'il renonçait à en tenter le passage, et que les deux armées étaient en train de se réunir et de jeter leur masse sur lui. En vue de cette attaque, il fit établir des retranchements sur les fortes positions entre Brentina, Valeggio, Custoza, Somma Campagna et les fortifia. Ses derrières ainsi assurés, il transporta son armée sur la rive droite du Mincio, non pour la lancer plus avant, mais pour la tenir en haleine et prendre en quelque sorte ostensiblement possession de sa victoire. Cette fois l'Archiduc n'avait pas deviné les intentions de l'ennemi avec lequel il avait perdu le contact, et Cialdini s'applaudit de cette marche au delà du Mincio, qui favorisait son passage du Pô. Sa seule crainte était que La Marmora ne laissât soupçonner son dessein : « N'en parlez à âme vivante, lui télégraphiait-il, et ne remuez pas (2 juillet). » Il devait masquer le passage du Pô dans la nuit du 7 au 8 par une attaque contre Borgoforte. La Marmora, de retour du pont de Viadana (4 juillet) où il était allé prendre les der-

1. RICASOLI, *al fratello*, 3 Luglio 1866.

nières dispositions, reçut le 5, à quatre heures du matin, l'ordre de se rendre immédiatement auprès du Roi à Cicognolo.

Pour comprendre ce qui allait se passer entre eux, il faut que nous allions rejoindre les armées prussienne et autrichienne en Bohême.

Guerre de 1866

INVASION DE LA BOHÊME

DRESDE
Gœrlitz
BRESLAU
Schluckenau
Elbe Fl.
Zittau
Mts de la Lusace
Monts
Hirschberg
Liebau
Schömberg
Waldenbourg
Brieg
Oder Fl.
Frankenstein
Gabel
Reichenberg
Liebenau
Huhnerwasser
Podol
Turnau
Munchengrætz
Jung-Bunzlau
Gitschin
Miletin
Arnau
Elbe Fl.
Trautenau
Parschnitz
Braunau
Neurode
Eypel
Kosteletz
Soor
Kœniginhof
Schweinschaedel
Skalitz
Nachod
Reinerz
Glatz
Neisse R.
Neisse
Gradlitz
Metau R.
Josephstadt
Sadowa
Smidar
Nechanitz
Chlumetz
Kœniggrœtz
Elbe
Cidlina R.
Fl.
Iser R.
Eger R.
PRAGUE
Pardubitz
Bohm-Trubau
Olmutz

Échelle
Kil. 10 0 10 20 30 40 50 60 70 Kil.

CHAPITRE VI

LES OPÉRATIONS STRATÉGIQUES EN BOHÊME

I

La double marche commandée par Moltke au prince Frédéric-Charles et au Prince royal s'exécuta avec précision. Le 23 juin, le prince Frédéric-Charles entre en Bohême en six colonnes, s'arrête à Reichenberg et y attend l'armée de l'Elbe.

Le prince royal de Saxe et Clam-Gallas étaient hors d'état d'arrêter l'invasion ; mais s'ils s'étaient avancés jusqu'aux débouchés des monts de la Lusace, ils l'eussent ralentie : leurs instructions ne leur permirent pas de le tenter. Ayant reçu l'ordre de ne pas résister sur l'Iser et de se retirer devant les forces supérieures, ils s'étaient établis dans une position excentrique entre Yung-Bunzlau et Munchengraëtz, avec quelques détachements à Podol et une division de cavalerie en avant.

Le 25, les deux armées prussiennes réunies se dirigent sur l'Iser, occupent Turnau abandonné, et s'avancent sur Podol. A cette première ren-

contre, on put juger de la manière de combattre qu'allaient constamment pratiquer les Prussiens. La tête d'un bataillon est chargée par une forte colonne autrichienne, elle s'arrête, se met sur la défensive, rangée sur quatre rangs, les deux premiers rangs genoux à terre, les deux derniers debout. Au moment où, à la lueur d'un clair de lune, elle aperçoit l'ennemi à trente pas, les quatre rangs font feu à la fois, puis ils s'élancent en avant et se dégagent.

Le 26, les Prussiens sont maîtres de deux passages importants sur la coupure du fleuve. Le lendemain 27, avec leurs 143000 hommes et leurs 544 canons, ils auraient pu anéantir les 60000 Autrichiens et Saxons et leurs 150 pièces. Ce n'est point faute d'audace que Frédéric-Charles s'en abstint. Son armée se composait d'un trop grand nombre d'unités[1]. A la suite de la marche du 26, une certaine confusion s'était mise parmi elles ; les troupes enchevêtrées avaient besoin de se reconnaître et de respirer; le 27 employé à faire cesser cette confusion fut complètement perdu.

De son côté le Prince royal avait avancé vers la frontière. Ses troupes allégées n'étaient suivies que par des chars à deux roues chargés des munitions du bataillon et des caisses d'ambulances. Les havresacs des soldats étaient transportés par des voitures de réquisition. Le 6e corps, maintenu sur la Neiss, faisait croire à la marche

1. Ses troupes marchaient par divisions et non par corps d'armée, sauf quelques-unes.

de l'armée par la Haute-Silésie. Il n'avait pas été prudent de se priver ainsi du quart de ses forces en vue de démonstrations auxquelles eussent suffi quelques bataillons et la division de cavalerie.

L'armée ne rencontra devant elle aucun obstacle matériel; elle s'avança tranquillement et rapidement sans être inquiétée. Ses quatre colonnes ne pouvant pas se secourir latéralement se réduisirent à trois à partir de Parschnitz. Le 26 au soir elles sont en position de franchir le lendemain la montagne et de déboucher en Bohême par trois issues, Trotenau-Eypel, Kosteletz et Nachod[1].

II

Napoléon reprochait aux Autrichiens de ne pas connaître le prix du temps; Benedek le prouva une fois de plus. Son IIe corps était en avant, par conséquent plus près du but à atteindre. Il aurait dû, en même temps qu'il poussait Clam-Gallas vers l'Iser, l'envoyer d'urgence, par des trains de chemin de fer chauffant jour et nuit, au débouché des montagnes de Silésie; il l'immobilise sur les limites du comté de Glatz[2],

1. Le 1er corps (Bonin) est à Liebau et Schomberg. La Garde est déjà de l'autre côté de la frontière, à Branau, le 5e corps, dans le défilé à Reinerz, à 15 kilomètres de Nachod. Le 6e reste à Glatz.

2. Il y resta jusqu'au 26. La marche en avant vers l'Elbe était la meilleure protection contre l'attaque improbable par la Haute-Silésie. Le rôle assigné au IIe corps était certainement prudent, mais dans l'urgence des circonstances cette prudence devenait de l'imprudence.

et commence sa marche, le 20 seulement par les Xe et IIIe corps, « tâtonnements, *mezzo termine*, qui perdent tout à la guerre[1] ». Enfin il marche, mais péniblement ; le temps est mauvais, les routes défoncées ; l'intendance, prise au dépourvu par la résolution inopinée de porter l'armée en Bohême, avait cru qu'en donnant de l'argent aux soldats ils se procureraient ce qu'elle n'avait pu leur fournir et n'éprouveraient aucune privation, grâce à la richesse du pays. Ce système réussit assez bien pour les têtes de colonnes ; mais, le pays épuisé, les autres troupes « ne trouvèrent plus rien, et subirent *quelques* privations », dit l'état-major autrichien ; *quelques* est peut-être atténué, toutefois on ne peut dire qu'elles furent affamées. Elles fournirent sans un jour de repos des étapes de 24 kilomètres et n'eurent point de déchets trop considérables, car leur sommeil de nuit ne fut jamais troublé. C'était certainement bien, mais la veille d'Austerlitz et ailleurs Napoléon en demanda bien plus.

Benedek reçut, pendant que son armée cheminait, deux avertissements sérieux : le premier, que les Bavarois qu'il attendait ne le rejoindraient pas. Pfordten, après avoir trompé l'espérance de Bismarck, faisait défection à l'Autriche : sous prétexte de protéger son territoire il garda ses troupes, et les autres Confédérés l'imitèrent. Comme toujours versatiles, perfides, prêts à la trahison envers qui avait la naïveté de

1. NAPOLÉON.

s'intéresser à leur sort, les États du Sud, croyant à la victoire de l'Autriche, ne la souhaitaient pas trop complète, sa domination ne leur plaisant pas plus que celle de la Prusse. Il n'y avait donc plus à compter sur un renfort qui permettrait au prince de Saxe et à Clam-Gallas de se maintenir sur l'Iser avant l'arrivée de l'armée principale.

Le second avertissement, reçu le 20, confirmé le 25, était que des mouvements opérés sur la Neiss par l'armée du Prince royal on devait conclure avec assurance que la plus grande partie, sinon la totalité, de l'armée de Silésie se dirigeait vers les défilés des montagnes de Bohême : on allait donc avoir affaire au Prince royal.

Un général, doué de l'intuition militaire, aurait alors vu clairement que le danger le plus proche était la 2e armée, et qu'à la distance où il se trouvait de Gitschin, il était plus menacé par le Prince royal que menaçant pour le prince Frédéric-Charles. Il aurait pris rapidement, il en avait le temps, les dispositions opportunes, poussé vers les frontières de la Bohême et de la Silésie, et non au delà de l'Elbe, ses corps les plus avancés, et les aurait fait précéder par quelques brigades expédiées en chemin de fer avec de l'artillerie [1].

Dès le 26, les passages, étroitement resserrés entre des collines boisées à pentes raides et

1. De Josefstadt où aboutissait le chemin de fer il n'y avait plus qu'une journée de marche des défilés.

présentant à chaque coude de route l'aspect d'une forteresse naturelle, auraient pu être facilement rendus impraticables et couverts par une artillerie en position; on aurait pu tout au moins ralentir les Prussiens et donner le temps aux corps les plus rapprochés, deux au moins, de venir le 27 et le 28 soutenir les brigades d'avant-garde. Les Prussiens, dans l'impossibilité de se déployer, auraient perdu le bénéfice de la supériorité de leur armement et de leur tactique, car c'est l'artillerie qui eût accueilli leurs têtes de colonnes au fur et à mesure qu'elles se seraient montrées. La 2e armée eût été rejetée dans les défilés, et il eût suffi, pour tenir la 1re éloignée d'elle, d'ordonner au prince de Saxe et à Clam-Gallas de n'engager aucune action décisive et de reculer pas à pas, deux corps les protégeant dans cette retraite de temporisation.

Benedek, aussi obtus et timide que brave et obstiné, ne se rend pas compte de la réalité. Tout lui crie que c'est folie d'aller vers le prince Frédéric-Charles, qu'il ne le rejoindra pas à temps; que le Prince royal, s'il n'avise pas immédiatement, le prendra en flanc; qu'il sera bien favorisé s'il évite, par une retraite précipitée, d'être broyé entre les deux branches de la tenaille ouverte, il n'entend pas. Arrivé à Josefstadt le 26, à midi, il adopte définitivement le plan resté jusque-là dans son esprit à l'état d'incubation vague, et qu'il eût fallu abandonner.

Il décide qu'aussitôt que les corps en arrière uront rejoint les trois corps déjà à proximité de

Josefstadt[1] et que, concentrés ils se seront reposés de leur longue marche, il ira rallier les Saxons et Clam-Gallas vers l'Iser et attaquer avec eux le prince Frédéric-Charles. Le flanc droit de sa concentration et de sa marche sera protégé par deux corps postés aux issues des défilés. Le Prince royal dût-il remporter quelques avantages, il ne s'en inquiète pas; il sera bien obligé, si la première armée est battue, d'abandonner la Bohême et d'aller couvrir Berlin.

Le 26, à dix heures du soir, il télégraphie au prince de Saxe, qui se disposait à se replier devant les forces supérieures de Frédéric-Charles, de tenir à tout prix les positions de Munchengrätz et de Turnau. Il appelle le général Gablenz, son meilleur auxiliaire, lui confie ses intentions et le charge, son corps étant le plus rapproché (X^e^), d'occuper Trautenau et de diriger une avant-garde vers le passage du nord des montagnes de Silésie; il envoie Ramming (VIe) à Skalitz, d'où il poussera une avant-garde sur Nachod où aboutit le passage du Midi. Entre ces deux routes en était une moyenne par laquelle s'avançait la Garde prussienne : il la néglige, étant convaincu que la Garde suivait le corps de Steinmetz. Il laisse ainsi ouverte une déchirure par laquelle les Prussiens auront la faculté de

1. Disposition des forces autrichiennes : autour de Josefstadt trois corps : le Xe à Jaromir; le IVe à Manzow, le IIIe à Kœniggrætz, le VIe à Opocno, le VIIIe à Tynist; la Ire division de cavalerie à Skalitz, la IIIe à Wildenschwert. Le prince de Saxe et Clam-Gallas, à Munchengrätz.

prendre de flanc, soit Gablenz au nord, soit Ramming au midi. Toujours hypnotisé par la vision de l'armée de Frédéric-Charles, ne regardant que vers l'Iser, il recommande à ses généraux, s'ils sont victorieux, de maintenir en certaines limites leur poursuite et de ne pas la pousser trop loin[1].

III

Le 27, au matin Frédéric-Charles n'avance pas; l'armée du Prince royal accomplit son étape décisive. Le corps de Bonin (1er) part de Liebau et de Schomberg en deux colonnes; la Garde se dirige sur Eypel et Kosteletz; le corps de Steinmetz (5e) va de Glatz vers Nachod, où son avant-garde est depuis la veille au soir.

« Pendant cette marche, à tout moment, on pensait recevoir une volée d'obus et de mitraille, ou du moins trouver le chemin barré par des troncs d'arbres qu'il eût suffi de faire rouler du haut de la montagne jusqu'au fond du ravin. Tous les chefs avaient le regard soucieux, car leurs soldats avec l'artillerie et les bagages s'allongeaient sur une étendue de plusieurs lieues en une ligne interminable, et non seulement il fallait un temps très long pour rassembler et déployer un corps d'armée ou même une division sur un ter-

1. Friedjung donne ce plan d'après une carte au crayon de son inspirateur l'adjudant-major Krizmanic, gardé aux archives de l'état-major autrichien.

rain si abrupt; mais la retraite par ces routes étroites et encombrées devenait presque impossible: elle s'y fût très promptement changée en déroute, en désastre [1]. » Mais ni à gauche, ni à droite les corps prussiens ne rencontrent personne, et n'ont pas même à écarter un tronc d'arbre du pied de leurs soldats.

Le passage franchi, le 1er corps réunit ses deux colonnes à Parschnitz, marche sur Trautenau, et rencontre, à huit heures du matin, la brigade Mondel du Xe corps partie de bonne heure d'Opocno. Il l'attaque avec deux brigades. Ces Autrichiens qu'on dit épuisés, affamés, résistent pendant quatre heures à des forces doubles des leurs et ne se retirent que devant la menace d'une attaque de flanc et de front. Bonin se juge tellement victorieux qu'il refuse l'assistance que la Garde, avertie par le bruit du canon, lui avait envoyé offrir. Mais les trois autres brigades de Gablenz arrivent (3 heures) et aidées de leur artillerie très habilement disposée, tandis que les Prussiens ne font aucun usage de la leur restée en arrière, elles les arrêtent (9 heures), les mettent dans un tel désarroi que, quoique non poursuivis, ils se replient en désordre et reculent jusqu'à leurs cantonnements de la veille où ils demeureront immobiles tout le lendemain. Preuve des effets terribles qu'aurait eus une défaite dans ces montagnes. La victoire était chèrement achetée : les Autrichiens avaient

1. Témoignage de Vilbort qui suivait l'armée.

5787 hommes hors de combat, et leurs adversaires seulement 1338.

Vers Nachod, l'avantage appartint aux Prussiens. Supposez là quelques troupes en position le 26 au soir, à la sortie de l'étroit passage qu'elles devaient traverser, soutenues, le 27, au matin, par Ramming, est-il sûr que Steinmetz ait passé plus que Bonin? Mais le 26 au soir, personne, et le 27 au matin, Ramming arrive trop tard.

Toute troupe en marche se fait précéder, en mesure de sûreté, par le quart environ de son effectif, qui prend le nom d'avant-garde : pour un corps d'armée, c'est une brigade. La brigade de droite de Ramming se heurte à l'avant-garde de Steinmetz occupée à former des avant-postes, sur le plateau entre Nachod et Skalitz. Cette brigade n'attend pas l'entrée en ligne des trois autres qui la suivent ; elle ne prépare pas son attaque par le feu, elle engage le combat : une fusillade violente la repousse. Les deux autres brigades la recueillent et se lancent aussi follement. Les fantassins prussiens, sans rompre, s'accrochent au terrain et font éprouver de rudes pertes aux imprudents. Une de leurs batteries d'artillerie accourt; puis une brigade de uhlans et de dragons charge les cuirassiers autrichiens; une mêlée furieuse s'engage, les cuirassiers tournent bride, abandonnent deux étendards. Malgré des efforts prodigieux, la brigade prussienne plie, mais sa résistance a donné le temps au gros du corps d'armée de déboucher successivement et de se déployer en avant du défilé de Nachod. Les

Prussiens sortent alors de leur défensive d'attente, prennent l'offensive, attaquent en flanc la 4e brigade de Ramming, et les Autrichiens cèdent, à leur tour sous le feu de 42 pièces. Ramming, auquel on a signalé la présence d'une division de la Garde, au nord vers Kostelelz, craint d'être coupé, ordonne la retraite sur Skalitz. Les Prussiens exténués ne le poursuivirent pas. Ils avaient eu 1 100 tués ou blessés, officiers et soldats, et les Autrichiens 5700.

IV

Gablenz victorieux, aussi bien que Ramming vaincu, réclame du secours. « Comme je suis menacé à revers et sur mon flanc droit, écrit Gablenz, et que mes troupes, qui ont été toutes au feu, sont épuisées, je demande que Praussnitz-Kail soit occupé par un fort détachement. » Ramming écrit : « Toutes mes troupes ont été engagées; elles ont beaucoup souffert et sont èpuisées. Je crois devoir vous informer que je ne suis pas en état de résister si une attaque se produit demain. En conséquence je demande à être relevé par le VIIIe corps ». Benedek, toujours hanté de son idée de concentration contre le prince Frédéric-Charles, ordonne à Gablenz de se retirer de Trautenau et de venir à Praussnitz-Kail, où le IVe corps enverra deux bataillons l'attendre. Il envoie à Ramming dès trois heures du matin le VIIIe corps (Archiduc Léopold) à

peine remis d'une étape forte de la veille, et privé d'une brigade laissée à Turbau à la garde du chemin de fer. Il rappelle de Miletin le IVe corps réduit aussi à trois brigades. L'Archiduc se déploie bruyamment, au son de la musique, en avant de Skalitz; le VIe corps passe en seconde ligne, en arrière; le IVe, parti à minuit et demi de Miletin, arrive à 9 h. 1/2, à sept kilomètres derrière le VIe (deux heures et demie à trois heures de marche).

Benedek vient lui-même à 10 h. 1/2 sur le terrain notifier que toutes ces dispositions ont été prises en vue d'une attente défensive; il ne veut pas qu'une action sérieuse s'engage là. Il dit tout haut qu'il a d'autres plans et qu'il entend y rester fidèle; il prescrit verbalement à l'archiduc Léopold de battre en retraite; il transmet le même ordre à Ramming, et il mande au IVe corps (Festetics) de prendre position sur les hauteurs de Dolan afin de protéger la retraite de l'Archiduc et de Ramming.

Le Prince royal, ne sachant pas que Bonin effaré s'est replié sur Liebau, et le supposant aux environs de Trautenau prêt à recommencer, ordonne à la Garde de se porter à Praussnitz-Kail et de remonter vers Trautenau. A Praussnitz-Kail, elle ne trouve pas d'ennemi : une confusion de noms avait conduit les quatre bataillons du IVe corps à Ober-Praussnitz situé à 12 kilomètres environ au nord-ouest de Königinhof. La Garde poursuit son chemin. Au delà de Praussnitz elle rencontre Gablenz et trois bri-

gades; la 4e (Grivic) était à plusieurs kilomètres. Pendant que le combat se développe, Gablenz apprend que Praussnitz est aux mains de l'ennemi, que le village est rempli de Prussiens, que sa retraite est menacée. Il ordonne de gagner à travers champs la route de Pilnikau, puis la rive droite de l'Elbe.

Quoique vivement pressées, les trois premières brigades réussissent à s'échapper; mais le sous-chef d'état-major, qui portait l'ordre à la brigade Grivic, suivi d'une escorte insuffisante, avait été arrêté par des tirailleurs, et la brigade, non prévenue à temps, fut entourée. Grivic donna l'ordre de la retraite. Ses soldats étaient dans un état pitoyable : depuis vingt-quatre heures ils combattaient ou marchaient sans répit; ils n'eurent pas la force d'une retraite régulière, se débandèrent, furent détruits ou faits prisonniers. Les Autrichiens eurent 4000 hommes tués ou blessés, les Prussiens 700. Sur 6000 hommes de la brigade Grivic, 2000 à peine rejoignirent.

Ramming obéit à l'ordre de retraite donné verbalement par Benedek, mais l'Archiduc désobéit[1]. Désireux sans doute de gagner sa bataille, il ne se retire pas et se trouve bientôt engagé seul, avec trois brigades, dans un combat fort vif contre les quatre brigades de Steinmetz

1. L'état-major autrichien qui veut couvrir un archiduc dit : « A peine le Feldzemester avait-il quitté Skalitz que le VIIIe corps se vit sérieusement menacé; au lieu de battre en retraite, il fut obligé de se déployer, car de fortes colonnes prussiennes ne tardèrent pas à l'attaquer. » Benedek a contesté ce récit et a maintenu son accusation de désobéissance.

grossies d'une brigade du 6e corps. A trois heures, Skalitz était emporté d'assaut et l'Archiduc en pleine déroute, après une défense acharnée dans les rues du village. Ils avaient perdu 4 300 tués et blessés, et les Prussiens 1 400.

V

Benedek avait quitté Skalitz, convaincu que les siens allaient battre en retraite. Arrivé à une heure et demie à Josefstadt, il expédie dans la soirée à Vienne cette dépêche stupéfiante : « Il s'est engagé entre les deux armées un combat d'artillerie pendant lequel j'ai pu personnellement juger de la portée extraordinaire de nos pièces de 8, à la distance de 4 500 pas. Comme les forces qui s'avancent sont insignifiantes (!) je maintiens fermement mon plan de marche sur l'Iser (6 heures). » Il arrête que, le jour suivant 29, l'armée se mettra en marche sur Gitschin et, le 30, sur Turnau ; il annonce au prince de Saxe que le quartier général sera, le 29, à Miletin et, le 30, à Gitschin. La défaite de Skalitz, connue deux heures après l'envoi de cet ordre, l'irrite, et il fait conseiller à l'Archiduc de demander un congé pour cause d'indisposition ; néanmoins il ne démord pas de son plan, il complète au contraire ses ordres précédents. Vers dix heures du soir un officier d'état-major l'instruit de la défaite de Gablenz à Soor. Il commence à comprendre ce qui se passe ; il renonce à son

mouvement sur l'Iser : dans la nuit du 28 au 29, il fait revenir sur leurs pas les colonnes en route sur Gitschin, notamment le IIIe corps; il envoie au prince de Saxe un officier porteur de l'ordre d'éviter tout combat et de se retirer sur l'armée principale.

Il reprend son plan primitif de concentration entre Josefstadt et Miletin et transfère son quartier général à Dubenetz. Il espère que là il pourra concentrer ses troupes éparpillées, et livrer une bataille. Courte illusion. Une succession de nouvelles lugubres parvenues dans la journée du 29 l'obligent à reculer plus loin.

Le prince de Saxe avait reçu le 27, à deux heures de l'après-midi, le télégramme de Benedek du 26 au soir ordonnant de défendre à tout prix Munchengrætz et Turnau. Turnau était déjà perdu, et Munchengrætz venait d'être abandonné depuis le matin de ce jour ; le prince de Saxe et Clam-Gallas gagnaient à toute vitesse Gitschin, serrés de près par le prince Frédéric-Charles et y arrivaient le 29 au matin. C'est là qu'ils reçurent à deux heures l'ordre de Benedek du 28 au soir, annonçant la marche du IIIe corps et ensuite de l'armée principale vers l'Iser. Le prince de Saxe renonça à continuer le lendemain son mouvement rétrograde. Il s'arrêta et se mit en mesure de défendre jusqu'au dernier souffle cette position indispensable au plan de Benedek.

Il ne prévoyait pas, se fiant à la lenteur des mouvements du prince Frédéric-Charles, être attaqué ce jour-là, et il comptait pouvoir attendre avec sécurité l'arrivée du IIIe corps, qui devait s'avancer vers Gitschin comme avant-garde de l'armée principale. Mais Frédéric-Charles venait d'être éperonné par plusieurs dépêches de Moltke, dont la dernière, plus pressante, disait : « Sa Majesté désire que la Ire armée avance rapidement pour dégager la 2e, qui, malgré une série de combats victorieux, se trouve pour le moment dans une situation difficile. » Et devenant tout à coup aussi rapide qu'il avait été lent jusque-là, Frédéric-Charles envoie le jour même, par les deux routes qui partent de Turnau et de Podol, deux divisions que deux autres suivent, et il prescrit à l'armée de l'Elbe de se rapprocher de Yung-Bunzlau.

Les soldats autrichiens étaient occupés (3 h. 1/2) à préparer leur repas lorsque les avant-postes signalèrent l'arrivée de l'ennemi par la route de Turnau. Les deux divisions prussiennes essaient d'abord d'entamer le front nord par les deux extrémités. Accueillies par le feu terrible d'une batterie disposée par Clam-Gallas sur une forte position, elles opèrent un mouvement tournant sur les deux ailes, qui les éloigne l'une de l'autre de six kilomètres, et les livre chacune à leurs propres forces contre un ennemi supérieur[1]. Malgré quelques progrès à droite et à

1. Il y eut, un moment, 13 000 Prussiens contre 30 000 Autrichiens.

gauche les Prussiens s'épuisent, et une attaque combinée des Saxons et des Autrichiens les eût réduits avant l'arrivée de leurs renforts. Leur situation était critique, lorsque arriva l'officier porteur de l'ordre d'éviter tout combat et de se retirer sur l'armée principale. Le prince de Saxe ordonne incontinent la cessation du combat (7 h. 1/2) : cet ordre n'arriva point partout à la fois; il s'exécuta en confusion, dans les ténèbres de la nuit, sous le feu de l'ennemi. Les Prussiens, s'apercevant qu'on rompait devant eux, convergent sur Gitschin par le nord et l'ouest, et y pénètrent. Clam-Gallas, occupé à rédiger les dispositions de marche du lendemain, est obligé de se sauver en toute hâte. Le désordre et l'encombrement dégénèrent en panique; le Ier corps est littéralement désorganisé. Cependant, les Prussiens étaient tellement à bout de forces que plusieurs officiers moururent de fatigue; ils ne firent aucune poursuite. Ils avaient perdu 71 officiers et 1 482 hommes; les Autrichiens et les Saxons, 210 officiers et 5 280 hommes.

Cette défaite causée par le désarroi moral de Benedek l'augmenta encore. Le champ était désormais complètement libre devant Frédéric-Charles. Le même jour, le Prince royal voyait les derniers obstacles s'aplanir devant son armée. Elle se porte vers l'Elbe. La droite (Bonin) ne rencontre aucune résistance. Le centre (la Garde) trouve à Kœniginhof quelques fractions du malheureux Xe corps, les bouscule, s'empare de la ville et du pont. La gauche (Steinmetz), dans sa

marche sur Gradlitz, ne réussit pas à éviter une rencontre avec Festetics (IVe corps) en position à Schweinschädel. Ne voulant pas perdre son temps dans un combat, il avait cherché à l'esquiver par une marche de flanc. Mais la brigade chargée de couvrir sa gauche se heurte avec les avant-postes autrichiens; elle est secourue par l'avant-garde de la colonne principale marchant au canon et attaque le village et le plateau : Festetics, ayant reçu l'ordre de ne pas s'engager à fond, n'oppose que la résistance nécessaire pour ne pas donner à sa retraite le caractère d'une déroute, et se replie sur Jaromir. Steinmetz, pressé d'arriver, n'insiste pas non plus et retire ses troupes du feu. Les Autrichiens n'en avaient pas moins perdu 39 officiers et 1411 hommes, les Prussiens, 15 officiers et 379 hommes.

Le 29 au soir, le Prince royal sur l'Elbe et le prince Frédéric-Charles à Gitschin menacent de tous côtés l'armée autrichienne. Benedek avait pris le contre-pied de la stratégie de Bonaparte qu'il s'était proposé d'imiter. Il n'avait pas su se trouver, avec toutes ses forces successivement, devant chacune des fractions ennemies divisées; il s'était arrangé à être le plus faible partout. D'une offensive chimérique il se jeta dans une défensive effarée. Le 30, à trois heures, il décampe de Dubnetz, forme cinq colonnes et les dirige par Trotina, Nedelist, Lipa, Wesestar et Nechanitz, vers Kœniggrætz où il arrive lui-même dans la nuit du 30 juin au 1er juillet.

Plus de cinq corps d'armée avaient été engagés dans ces combats décousus. Leurs pertes étaient, dans des proportions énormes, supérieures à celles des Prussiens, 30 000 hommes, sans compter les malades, les traînards, et les survivants découragés, terrifiés, sans confiance et sans forces.

VI

Le 30, la communication étant rétablie entre les deux armées prussiennes[1], aucun obstacle ne s'oppose plus à leur réunion. Néanmoins Moltke ne l'opéra point par des raisons tactiques et les tint volontairement séparées. Il appliqua le conseil réputé paradoxal de Scharnhorst qu' « il ne faut jamais se concentrer en prenant des positions, mais uniquement pour la bataille ». « Cette division, dit-il, sans danger au point de vue stratégique, avait de grands avantages au point de vue tactique. Que l'on vînt à rencontrer l'ennemi dans une position dont on ne pourrait le déloger en l'attaquant de front, et l'on n'aurait réuni l'armée en un seul tout, que pour être obligé de la diviser de nouveau si l'on voulait exécuter une attaque sur le flanc de cette position. Les armées n'étant qu'à une petite journée de marche, aucune d'elles n'était en danger si l'ennemi venait

1. Quarante kilomètres seulement séparent leurs ailes intérieures, et elles communiquent par les patrouilles de cavalerie.

à l'attaquer, parce qu'alors il serait lui-même pris en flanc. »

La manœuvre stratégique de Moltke a réussi. Est-ce une raison de la vanter comme une conception à admirer? De bons juges l'ont pensé et professé « que la marche en colonnes séparées concentriques a victorieusement subi l'épreuve de l'expérience[1] ». Cette conclusion me paraît difficile à admettre en des termes aussi absolus Que le prince royal de Saxe et Clam-Gallas ralentissent, ne serait-ce que de deux ou trois jours, l'approche de Frédéric-Charles en se portant aux débouchés des monts de la Lusace; que Benedek, sans regarder à droite ni à gauche, aille résolument devant lui; qu'il ne perde pas un jour en mouvements inutiles; qu'au lieu d'immobiliser son II[e] corps, il l'envoie dès le 16 juin, d'urgence, par chemin de fer, vers les défilés silésiens; qu'informé de la marche de l'armée prussienne sur la Bohême, il voie le péril où il est, c'est-à-dire du côté du Prince royal si proche, et non du côté de Frédéric-Charles beaucoup plus éloigné; qu'il détourne sa prévision de l'Iser et la reporte vers les Monts Géants, que faisant ce qu'il aurait dû faire au début, il envoie par chemin de fer quelques brigades vers Prausnitz et Nachod, où elles seraient arrivées au plus tard le 26 (aucune de ces hypothèses n'est en dehors d'une réalité possible, même probable), et la marche des colonnes concentriques aboutira à des revers, et

1. Général Bonnal, *Sadowa*.

ce qui n'a paru qu'audacieux eût été taxé, à juste titre, de téméraire.

Govone plus tard, à Nikolsbourg, demanda au prince Frédéric-Charles si la jonction avec le Prince royal avait présenté beaucoup de difficultés et donné des inquiétudes. Le Prince répondit : « Beaucoup de difficultés et d'inquiétudes [1]. » Quelques jours après, Govone dit au Roi : « Votre Majesté n'a-t-elle pas été inquiète pour la jonction de ses deux armées? — Si Benedek [2] était arrivé seulement six heures plus tôt, mon fils était pris dans les défilés et n'aurait pu déboucher à aucun prix, et Bonin battait déjà en retraite. » — Govone revient souvent sur cette constatation : « Je parle de la jonction ; tous me disent qu'ils ont eu des inquiétudes. »

Les Prussiens ont réussi, et leur plan qui était défectueux a été jugé splendide. Or, il y a deux espèces de plans de campagne, les bons et les mauvais. Les bons échouent parfois par des circonstances fortuites, quelquefois les mauvais réussissent par un caprice du hasard. Il ne serait pas juste de confondre ce qui a réussi parce que c'était bien et ce qui a réussi quoique ce fût mal, et d'admirer à l'égal des plans de Napoléon qui furent audacieux mais méthodiques [3], un plan qui fut audacieux sans être méthodique.

1. *Memorie*, 29 juillet, 3 août, 10 août 1866.

2. Govone dit de *Clam-Gallas*. Il y a une erreur de sa par ou de celle du Roi, car Clam-Gallas était à quelques journées de là.

3. *Notes sur l'art de la guerre* (7e et 18e notes).

Quand Napoléon veut motiver son admiration pour la bataille de Leuthen qui, selon lui, suffirait à immortaliser Frédéric et à le ranger parmi les grands capitaines il dit : « Toutes ses manœuvres à cette bataille sont conformes aux principes de la guerre[1]. »

Sans doute la valeur d'un plan ne dépend pas de règles précises, déterminées, « tout dépend du caractère que la nature a donné au général, de ses qualités, de ses défauts, de la nature des troupes, de la portée des armes, de la saison et de mille circonstances qui font que les choses ne se ressemblent jamais[2] ». Mais il est des principes de raison, que Napoléon appelle *sacrés*, dont la violation même heureuse n'est pas une preuve de génie. « L'habitude de convertir en exemple à imiter les succès déraisonnables détruit l'art de la guerre, en fait une affaire de hasard et d'aventure, et conduit à la maxime sceptique de l'écrivain allemand Goltz[3] « qu'à la guerre il n'y a pas de vérité hors de laquelle il n'y a pas de salut; tout est juste et tout est faux selon la circonstance ». Non : il est des choses qui restent fausses dans toutes les circonstances. Ce qu'on peut concéder dans ce cas, et, hélas ! dans d'autres qui lui ressembleront, c'est que contre certains adversaires il n'y pas de faute, car on peut impunément se les permettre toutes. Mais ceci échappe au calcul, à la prévision et n'attribue

1. Précis des guerres de Frédéric (10e observation).
2. Napoléon. *Notes sur l'art de la guerre.*
3. *La Nation armée.*

pas de mérite ; on appelle cela la bonne fortune. En effet, les Prussiens ont attribué leur victoire à la fortune autant qu'à la stratégie de Moltke. « Tous les officiers prussiens, raconte Govone qui les entendait à Nikolsburg, s'entretiennent de l'énorme (bonne)fortune qu'ils ont eue. Le Roi me parle de la Providence ; il est stupéfait de ce qui est arrivé. Quelle fortune ! Nous avions bien calculé, mais c'est Dieu qui a été le grand stratège et nous a aidés cette fois. »

Cette fortune n'a pas épuisé ses faveurs.

CHAPITRE VII

LANGENSALZA

I

Moltke considérait que l'essentiel était de réunir le plus grand nombre possible de forces en Bohême; le reste était secondaire : les armées du Sud eussent-elles, ce qui ne paraissait guère supposable, obtenu un succès, il n'eût pas produit de sérieuses conséquences si les Autrichiens étaient battus. Il ne destina que 48 000 hommes[1] à opposer aux forces doubles des États du Sud, mais il mit à leur tête un général plein d'ardeur, d'expérience et d'audace, Vogel de Falkenstein.

Le général Bayer essaya de capturer la petite armée de la Hesse; elle lui échappa et gagna Hanau.

Le roi Georges de Hanovre résolut aussi de se dérober. Son armée petite, mal organisée, mal commandée, sans confiance en elle-même, ne pouvait songer à tenir tête aux forces prussiennes en route contre lui du nord et du sud. Il aban-

1. Division Manteuffel : 14 000. Division Gœben : 14 300. Division Vezelar : 19 600.

donna son royaume à l'invasion et, avec son fils, sa cour, ce qu'il avait d'armée, il se rendit à Gœttingen dans l'intention de rejoindre sur le Mein l'armée bavaroise. La réussite de ce plan parut d'abord facilitée par le dissentiment très aigu qui se manifestait entre Moltke et Falkenstein. Moltke attacha une importance majeure à ce que la jonction des Hanovriens et des Bavarois fût empêchée, et que les Hanovriens fussent au plus tôt cernés et désarmés, ce qui lui semblait d'une facile exécution si l'on ne perdait pas de temps. Falkenstein n'attachait aucune importance aux Hanovriens, et il se préoccupait peu de leur réunion aux Bavarois ; l'urgent, selon lui, était de s'avancer rapidement vers Francfort, de se placer entre les deux armées du Sud, beaucoup plus nombreuses, mais séparées, et après s'être emparé de la ligne intérieure, de suppléer à l'infériorité du nombre par la promptitude des manœuvres et de les battre successivement en allant de l'un à l'autre. Il se proposait d'exécuter sur le Mein ce que l'archiduc Albert réussissait au même moment sur le Mincio, et ce que Benedek allait essayer mal et tardivement sur l'Elbe et sur l'Iser. Sourd aux télégrammes répétés de Moltke et du Roi, répondant que les Hanovriens avaient deux journées d'avance sur lui et qu'il jugeait impraticable le mouvement qu'on lui conseillait, il laissait à peine quelques détachements à Gotha et à Eisenach et continuait sa pointe vers Francfort par Cassel.

Le roi Georges ne profita pas de ce mouvement

propice à sa retraite; il s'arrêta à Gœttingen et y perdit jusqu'au 20 juin à s'organiser; puis il consentit à une dernière négociation avec la Prusse. Les historiens prussiens affirment, et je n'ai nulle raison de les démentir, que le roi Guillaume, qui ne songeait pas alors à appréhender le Hanovre et qui répugnait à une guerre contre un roi voisin et ami, fit une tentative sincère de conciliation. Moltke avait d'autres arrière-pensées; il espérait de ces négociations dilatoires le temps nécessaire à la réunion des détachements en train d'exécuter un enveloppement concentrique.

Alvensleben arriva, le 25 juin, à Langensalza. Il apportait les offres suivantes : le Roi pourrait gagner le Sud à la condition de s'engager à ne pas participer à la guerre pendant un an et de donner les garanties de cet engagement. Le Roi ne consentit qu'à une abstention de huit semaines et ne voulut accorder d'autre garantie que sa parole royale. Pressé par Alvensleben, il demanda à délibérer encore vingt-quatre heures : il enverrait sa réponse à Berlin au plus tard à dix heures du matin, le lendemain. En conséquence un armistice fut conclu (26 juin) dans ces termes : « Jusqu'à nouvel ordre, il y aura suspension d'armes entre les troupes prussiennes et hanovriennes. La reprise éventuelle des hostilités sera ordonnée. »

Falkenstein reçut la nouvelle de cet armistice à Eisenach où il s'était rendu sur l'ordre du Roi pour compléter les forces que Moltke y avait

envoyées directement de Berlin sous le général Flies. Il était de fort méchante humeur et en voulait à ces Hanovriens qui interrompaient sa marche vers Francfort. Sur la fausse annonce que les Bavarois se rapprochaient et venaient tendre la main aux Hanovriens, il décida que l'armistice était rompu par cette menace. Le lendemain matin, il allait monter à cheval et reprendre les hostilités lorsqu'il fut arrêté par deux télégrammes, l'un de Moltke l'autre de Bismarck. Le premier lui notifiait de respecter l'armistice jusqu'à dix heures du matin et le second lui disait de ne pas reprendre les hostilités même après dix heures, jusqu'à ce qu'il fût informé qu'un nouvel envoyé, le colonel Dœring, chargé d'instructions définitives, avait échoué dans sa mission.

Dix heures du matin étaient passées quand Dœring se rendit au quartier général du roi de Hanovre. Le général Flies se mit en position d'opérer sans retard, si l'éventualité indiquée dans le télégramme de Bismarck se réalisait.

Le roi Georges, dont quelques malentendus avaient encore accru l'irritation, accueillit Dœring avec hauteur : « De qui avez-vous mission? — De Sa Majesté. — Du Roi lui-même? — Par l'entremise du comte de Bismarck, président du Conseil. — Que veut cet homme? — Je prie Votre Majesté de réfléchir qu'il s'agit d'un ministre prussien. — Bien, dit le Roi, nous sommes tous des hommes. Communiquez-moi votre mission. » — Dœring lut au Roi l'essentiel de ses in-

structions. Au passage où l'alliance était offerte de nouveau, le Roi interrompit : — « Comment, hélas! une alliance! » Et dans un langage passionné il dit qu'il ne pouvait répondre que par une protestation solennelle contre la conduite de la Prusse contraire au droit des gens : elle avait retenu ses parlementaires; elle avait conclu avec lui un armistice d'une durée indéterminée et, profitant de ce que ses troupes étaient disséminées dans des cantonnements distants l'un de l'autre, elle marchait contre lui. Dœring objecta qu'il n'avait entendu parler que d'un armistice de vingt-quatre heures déjà expiré. — « Non! Alvenseben l'a conclu pour un temps indéterminé! » — Deux conseillers du Roi confirmèrent le fait. « Dans ce cas, déclara Dœring, je me tiens autorisé à dénoncer l'armistice, et si Votre Majesté persiste dans ses refus, l'attaque suivra. — Je n'ai rien de plus à vous communiquer, fit le Roi, que le renouvellement de ma protestation. »

Falkenstein, toujours inquiet de l'attaque imaginaire des Bavarois, avait, malgré les ordres formels, négligé de concentrer ses forces contre Langensalza; il avait placé Gœben et Bayer à l'ouest d'Eisenach et n'avait conservé pour le combat que la division de Flies et celle de Manteuffel. Cette dernière n'étant pas encore sur les lieux, il prescrit à Flies de ne pas attaquer tant que l'armée ennemie restera immobile, mais de la suivre si elle s'ébranlait.

Cette persistance de Falkenstein impatiente

décidément à Berlin; le Roi lui répète péremptoirement de ne tenir aucun compte des Bavarois, éloignés et nullement à craindre, et de concentrer toutes ses forces contre les Hanovriens. — « L'ordre de Votre Majesté, répond Falkenstein, sera exécuté, bien qu'un succès ne soit pas à prévoir. »

L'armistice rompu, les Hanovriens, aussi obstinés à espérer les Bavarois que Falkenstein à les craindre, se retirèrent dans une position défensive sur une série de collines derrière l'Unstrutt, et ils rappelèrent sur cette position les détachements envoyés vers Gotha. Ces mouvements firent supposer à Flies, vieil hussard toujours prêt à aller de l'avant, qu'ils se retiraient vers le nord. Ses instructions, dans ce cas, l'autorisaient à les suivre. Avec ses neuf mille hommes il attaque l'avant-garde hanovrienne et la repousse; il ne tarde pas à s'apercevoir que derrière cette avant-garde est une troupe double de la sienne. C'était le cas de ne pas persévérer, mais une insolation le frappe et l'étourdit pendant plus d'une heure : les Hanovriens prennent l'offensive, enlèvent de flanc sa position, menacent sa retraite. Flies revenu à lui bat en retraite, laissant aux mains des vainqueurs 2 pièces et 2 000 fusils; 41 officiers et 805 hommes avaient été tués ou blessés; les Hanovriens avaient perdu 102 officiers et 1 327 hommes. De part et d'autre on comptait le même nombre de tués (200) et de blessés (600) (27 juin).

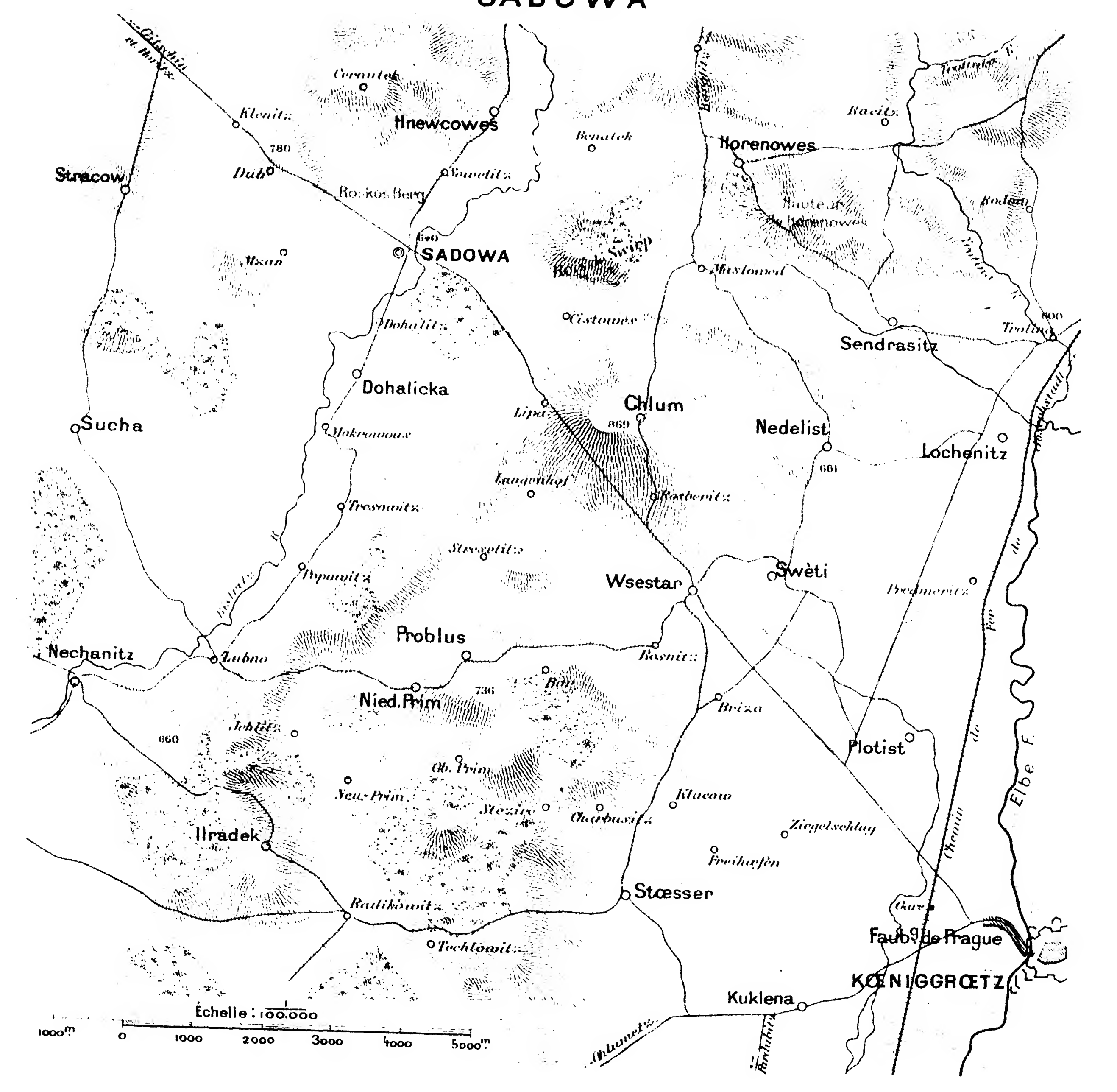
Le vieux roi aveugle était resté toute la jour-

née sur le champ de bataille. Il demanda un armistice de plusieurs jours. On le lui refusa; on ne voulait plus entendre parler que de capitulation. Elle était inévitable : l'armée hanovrienne n'ayant de munitions que pour une bataille, de vivres que pour un jour, se trouvait hors d'état de reprendre sa route sur Gotha et la forêt de Thuringe. D'autre part, Falkenstein, exécutant enfin en leur plénitude les ordres royaux, avait fait envelopper les Hanovriens par ses trois divisions, et ils furent cernés, le 28, par 40 000 hommes. Le roi Georges se résigna à capituler. Moltke, mécontent de la résistance de Falkenstein, à laquelle il attribuait l'échec de Langensalza, chargea Manteuffel de conclure la capitulation. L'armée hanovrienne fut licenciée et désarmée; les officiers gardèrent leurs chevaux et bagages, ainsi que leurs droits à la solde et aux pensions moyennant l'engagement de ne plus porter les armes contre la Prusse. Il en fut de même des employés d'administration et des sous-officiers. Le Roi, le Prince royal et leur suite furent laissés libres, en dehors du Hanovre, de se rendre où ils voudraient; leurs propriétés particulières restaient à leur disposition (29 juin).

Le Roi se rendit à Vienne; la Reine demeura au château royal de Herrenhausen, jusqu'à ce que la conquête fût consommée.

Guerre de 1866

SADOWA



CHAPITRE VIII

SADOWA

I

Le 29 juin 1866, Berlin était en ébullition : bureaux et ateliers abandonnés, maisons pavoisées; une foule innombrable devant le Palais royal, poussant des hurrahs frénétiques. Une dépêche affichée venait d'annoncer le premier succès prussien à Nachod. Guillaume, qui n'avait jamais entendu pareil concert, se montre et remercie en pleurant. La foule se rue alors dans la Wilhelmstrasse, devant le palais où résidait ce Bismarck le maudit, le « Polignac prussien », que quelques jours auparavant elle eût sifflé, et elle l'acclame. Bismarck paraît à une fenêtre et dit : « Dieu nous a donné des victoires hier et avant-hier. Après Dieu nous les devons à notre auguste généralissime, le Roi. Depuis sa jeunesse, il s'est efforcé de créer une armée aguerrie; lorsqu'il l'eut, son maintien lui coûta beaucoup de peines et de luttes; maintenant vous voyez qu'il a eu raison. Sans les plans du Roi on n'eût pas remporté de pareils triomphes;

aussi remercions Dieu, et louons le Roi créateur de notre armée. » Et les acclamations de redoubler. Comment s'étonner que les hommes, pour obtenir le succès, ne reculent devant aucun moyen, même devant la scélératesse?

Les armées étant désormais réunies à Gitschin, le Roi, accompagné de Roon, de Moltke et de Bismarck, s'y rendit pour présider, sinon pour diriger, la bataille décisive. Il arriva le 1er juillet, et prit le commandement en chef.

II

La chaleur était suffocante, les vivres parvenaient difficilement, les troupes souffraient de faim et de fatigue[1]. On ignorait au quartier général ce qu'était devenu Benedek. La cavalerie, qui fut constamment inutilisée, avait perdu le contact. Cependant l'armée de Benedek était en face, à courte distance. Sa retraite sur Kœniggrætz avait été lamentable; les hommes, démoralisés, se traînaient plus qu'ils ne marchaient, sous une pluie torrentielle, par des chemins en ornières. Si les Prussiens fussent tombés alors sur ces malheureux affamés, harassés, terrifiés, ils les auraient anéantis. Ce spectacle avait jeté le généralissime autrichien dans une sombre prostration. Malgré des paroles de confiance de l'Empereur apportées par le colonel de Beck,

1. Bismarck à sa femme, 1er juillet.

son adjudant général envoyé pour se rendre compte, il télégraphiait à onze heures et demie avec l'assentiment unanime de ses généraux[1] : « Je supplie instamment Votre Majesté de conclure la paix à tout prix; une catastrophe de l'armée est imminente. » L'Empereur lui répond (2 h. 30) : « Conclure la paix est impossible. J'ordonne, si cela est praticable, d'exécuter la retraite avec ordre. Y a-t-il eu une bataille? » Il y avait eu plus qu'une bataille : un effondrement moral sans bataille.

Sur le rapport de son adjudant, l'Empereur ordonne la révocation du chef d'état-major général Henikstein, de Clam-Gallas, de Krizmanic, chef de la chancellerie, le véritable directeur stratégique de Benedek, et leur renvoi immédiat à Vienne. Il augmente la désorganisation, car il était impossible au nouveau chef d'état-major, Baumgarten, quoiqu'il fût présent à l'armée, de prendre en main ferme les services qu'on lui confiait dans une telle confusion.

Benedek était d'une indomptable vaillance morale. Dans la journée du 2 juillet il reprit son sang-froid. En l'état de son armée il n'avait à adopter qu'un parti désespéré qui, seul, offrait quelque chance de réussite : se replier sur Vienne, s'unir aux forces ramenées d'Italie, et tous ensemble contraindre les Prussiens affaiblis

1. L'état-major autrichien soutient qu'il fit cette démarche sans consulter personne. Friedjung établit que tous les officiers généraux réunis furent d'avis que sans perdre un instant il fallait entamer des négociations avec la Prusse.

par les marches, les difficultés d'approvisionnement, peut-être la maladie, à affronter la rencontre décisive sur ces champs de bataille où Napoléon avait eu tant de peine à vaincre. Il préféra courir en Bohême les chances d'une bataille défensive.

Il avait à choisir entre trois positions : celle de la Bistritz à l'Elbe ; la seconde, sur la rive gauche de l'Elbe appuyée à Kœniggrætz et Josefstadt, le front couvert par l'Elbe, les flancs appuyés à l'Aupa et à la Methau ; la troisième à Pardubitz. Le dernier parti, avec une armée si éprouvée, qui n'avait pu reprendre son assiette matérielle et morale, était le plus sûr. Le second l'était moins, le premier pas du tout, car on a toujours considéré comme très défavorable d'accepter la bataille avec un fleuve sur ses derrières. Ce fut cependant celui que Benedek adopta.

Le terrain qu'il choisit s'étend entre l'Elbe et deux de ses affluents, la Bistritz et la Trotina. De l'une à l'autre, des hauteurs boisées sur leurs crêtes, couvertes de villages, descendant en pentes rapides vers l'ouest et vers le nord, et gagnant doucement l'Elbe au sud, de façon que de ce côté le pays est à peu près plat. Le point culminant, Chlum, la clé de la situation, commandait la grande route de Gitschin à Kœniggrætz. De toutes parts la situation était admirablement disposée pour une défensive énergique. Sur son front, vers l'ouest, elle était couverte par la Bistritz, grossie par de fortes pluies, entourée de bas-fonds marécageux difficiles à fran-

chir sans pont par l'artillerie; son flanc gauche au sud était protégé par les collines de Problus; son flanc droit au nord était le seul vulnérable : il y avait bien là une hauteur très forte, celle d'Horenowes, couverte par les marécages de la Trotina, mais entre Benatek et Racitz s'ouvrait un passage facile de cinq kilomètres par où pouvait arriver l'armée du Prince royal, tourner l'armée autrichienne et la prendre à revers.

Tel fut le terrain sur lequel Benedek se prépara à accepter la bataille. Il prit le parti fort intelligent, ayant constaté les effets foudroyants du fusil à aiguille, de les paralyser en préparant surtout une bataille d'artillerie : il mettrait en position toutes les batteries des corps d'armée de première ligne, n'en garderait aucune en réserve, les masserait toutes, dès le début de l'action, le long de son déploiement, surtout à Chlum et à Maslowed. Il fit opérer rapidement quelques travaux, creuser quelques trous-de-loup et tranchées, construire certains retranchements, établir quelques abatis.

Persistant dans son système de mutisme, ou peut-être parce qu'il voulait conserver sa liberté de décision entière jusqu'au dernier moment, il réunit à midi tous ses officiers (le 2 juillet) au quartier général, leur parla de la discipline, du service intérieur, de la nécessité de relever le moral des troupes et ne leur souffla mot de ses intentions. Il ne les leur notifia que par un ordre général de onze heures du soir.

Ses ordres, dans la manière dont ils étaient formulés, présentaient un contraste frappant avec ceux de Moltke. Ceux-ci étaient ce qu'on appelle des *directives;* ils indiquaient brièvement le but à atteindre, laissant à l'initiative des chefs de corps le choix des moyens, si bien que, cette initiative toujours en éveil, ils pouvaient à bon escient parer à l'imprévu. Benedek, au contraire, entrait dans les détails minutieux, sans laisser entrevoir son but, de telle sorte que si l'événement ne permettait pas d'exécuter ponctuellement les directions données, les chefs de corps ne savaient plus quel parti prendre. Leur initiative ainsi paralysée, ils ne pouvaient susciter celle des inférieurs. Le prince Frédéric-Charles donnait à ses officiers la raison de ses opérations; aucun chef autrichien n'eût été en état d'expliquer aux siens ce qu'il ignorait lui-même.

De plus, les ordres de Benedek arrivaient tardivement ou pas du tout[1]. Ce mauvais fonctionnement de l'état-major tenait à ce que Benedek commandait directement et sans intermédiaire à un trop grand nombre d'unités, huit corps, cinq divisions de cavalerie, une réserve d'artillerie, quatorze unités sans compter l'intendance.

1. Une dépêche envoyée de Josefstadt à Gitschin (45 kilomètres) mit dix-neuf heures à parvenir.

III

Au quartier général prussien on continuait à ne pas savoir ce qu'était devenu Benedek. Moltke pensait qu'il s'était dérobé derrière l'Elbe. Jugeant cette position très forte, à cause de la largeur du fleuve impossible à franchir sous les batteries des hauteurs; trouvant aussi quelques difficultés à traverser l'Aupa et la Methau, il adopta le plan dangereux de gagner, par une marche de flanc, Pardubitz, et de couper par là les communications avec Vienne. Il ordonna donc une série de mouvements dans ce sens à exécuter le lendemain, 3. Dans les instructions au prince Frédéric-Charles, il mit cette phrase : « Si l'on rencontre en avant de cette ligne de l'Elbe (entre Kœniggrætz et Josefstadt) des forces ennemies et si elles ne sont pas trop considérables, on devra les *attaquer immédiatement* en s'assurant autant que possible la supériorité du nombre sur elles. »

Le Prince venait de recevoir cette instruction à trois heures lorsque, vers sept heures du soir, un courageux officier, Unger, revenu d'une exploration à travers les avant-postes autrichiens, assura qu'entre la Bistritz et les hauteurs se trouvaient trois ou quatre corps autrichiens. Frédéric-Charles, usant de l'initiative que lui avait réservée ses instructions, se résout *immédiatement* à les attaquer. A neuf heures il expédie l'instruction générale à ses corps et divisions de

se former en bataille le 3, au point du jour, sur la Bistritz et d'y arrêter l'ennemi qu'il suppose prêt à prendre l'offensive. Il prescrit à l'armée de l'Elbe, un peu en arrière, de se rapprocher de Nechanitz; enfin il expédie un officier au Prince royal pour le prier de protéger son flanc gauche en lui envoyant la Garde. Il mande Voigt-Rhetz, son chef d'état-major, au quartier général communiquer et expliquer ses dispositions. Voigt-Rhetz arrive à onze heures, et est introduit auprès de Moltke déjà au lit.

« Il est impossible de tracer d'avance un plan en vue des diverses phases d'une campagne. Les dispositions prises par prévision ne sont sûres que jusqu'à la première rencontre. Il faut alors régler sa conduite d'après les circonstances presque toujours imprévues. Ce ne sont pas dans ce cas les dispositions les mieux étudiées, mais les plus simples et les plus naturelles qu'il y a lieu de prendre, en les poursuivant avec suite [1]. » Le grand homme de guerre est improvisateur des décisions audacieuses qui, en quelques instants, sans s'arrêter aux *mais*, aux *si*, aux *car*, lancent sans hésitation une armée vers le but par les moyens entrevus tout à coup.

Jusque-là Moltke s'était montré un éducateur intelligent de l'état-major, un fécond dresseur de plans; il se révèle maintenant grand homme de guerre. Les renseignements de Voigt-Rhetz entendus, il se lève aussitôt et, étendant la main droite : « C'est là que nous les battrons. » Il se

1. Conversation de Moltke reproduite par Friedjung.

rend auprès du Roi avec Roon, Alvensleben, Voigt-Rhetz. Sans hésitation, tout d'une voix, il est convenu que Frédéric-Charles exécutera le mouvement préparé, et qu'on appellera à lui, non seulement la Garde mais l'armée entière du Prince royal, de telle façon que l'ennemi abordé de front par Frédéric-Charles (1re) soit tourné à droite par le Prince royal (2e) et à gauche par Herwarth (armée de l'Elbe).

A minuit les ordres sont expédiés partout. Le lieutenant-colonel de Finkenstein, à cheval, accompagné d'une seule ordonnance, sous un ciel à averses, avec une lanterne et une boussole, se dirige vers le Prince royal, à travers des routes qu'il ne connaît pas. Un second officier est envoyé par un autre chemin. En passant à Miletin, Finkestein fait transmettre à Bonin l'avis de rassembler son corps, et d'être prêt à obéir sans retard aux ordres du Prince royal, voire à agir spontanément s'il y avait lieu.

Sur le point d'arriver, il rencontre l'officier envoyé par Frédéric-Charles, qui retournait vers son chef. Sa mission n'avait point été heureuse. Il avait attendu depuis deux heures du matin Blumenthal qui était à Gitschin. Le Prince dormait, et il était de règle de ne pas interrompre le sommeil de Son Altesse. Au retour seulement de Blumenthal, celui-ci, toujours sans réveiller le Prince, lui avait remis une réponse négative. Finkenstein l'informe des nouvelles dispositions adoptées dont il est le messager, et tous deux rentrent au quartier général.

Cette fois Blumenthal ne perd pas une minute. Les ordres sont envoyés incontinent à tous les corps, à cinq heures du matin.

L'armée, éparpillée sur une grande étendue, se mit en route sans perdre non plus une minute : la Garde part de Kœniginhof à cinq heures et demie; le 1er corps d'Ober-Prausnitz, à sept heures ; le 6e corps de Briza, à six heures et demie ; le 5e corps de Gradlitz, à huit heures et demie. L'effort qu'on attendait de ces troupes était bien considérable. Sauf le 6e corps plus rapproché, elles n'arriveraient, selon les règles normales, qu'entre onze heures et midi sur la Trotina, c'est-à-dire à six kilomètres environ d'Horenowes où l'on supposait la droite autrichienne. De là, à cause du temps nécessaire à la formation de combat, elles ne pourraient faire sentir leur action totale qu'entre cinq et six heures[1].

IV

Le vallon de la Bistritz et les collines environnantes sont enveloppées de brumes qu'une pluie intermittente maintient dans les bas-fonds; les rivières et les ruisseaux coulent à pleins bords, les routes sont défoncées. C'est sous un ciel lugubre, à la clarté d'un jour presque crépusculaire, que 250 000 Autrichiens, armés de 270 bouches à feu, et 221 000 Prussiens

1. Général Bonnal. *Sadowa*.

armés de 292 pièces, vont se ruer les uns sur les autres et s'exterminer.

Elle commence de bonne heure pour tout le monde cette journée qui, pour tant d'êtres pleins de vie, sera la dernière. Dès deux ou trois heures du matin, les troupes de Frédéric-Charles et d'Herwarth, encore engourdies de sommeil, sans prendre aucune nourriture, ayant quelques-unes à parcourir jusqu'à 21 kilomètres, se dirigeaient à travers les routes et les champs détrempés, sur la rive droite de la Bistritz, le casque accroché à la poignée du sabre, la casquette et le béret en tête. Une division, celle de Fransecky, se trouvait déjà établie sur la rive gauche, à Cerekewitz. De six à huit heures, toutes sont en position, prennent un peu de café et commencent la canonnade.

Le canon prussien réveille les Autrichiens. A sept heures, ils se rangent en bataille. L'ordre de Benedek, qui déterminait les emplacements à occuper, arrivait à peine ou n'arrivait pas du tout, de telle sorte que chaque chef s'arrange à peu près à sa guise.

Au centre, derrière les batteries, l'archiduc Ernest (IIIe corps) à cheval sur la route de Kœniggrætz et les hauteurs de Lipa, Gablenz (Xe corps) en arrière de la crête de Langenhof à Lipa.

A gauche, le prince de Saxe avait reçu l'instruction de se placer entre Tresowitz et Popowitz : de là il eût été tourné facilement par les Prussiens dès leur débouché de Nechanitz; il eût désiré s'avancer jusqu'à la position Hradek d'où il

aurait battu le pont de Nechanitz, unique défilé de l'armée de l'Elbe; il n'obtint que de se porter, sur la hauteur, entre Problus et Nied-Prim. Le VIII[e] corps se plaça sur le plateau de Prim et de Problus, pouvant se porter, suivant les cas, à Popowitz ou Hradek.

A droite le IV[e] corps avait reçu l'ordre vague de se placer entre Chlum et Nedelitz. Festetics, ne trouvant là aucune position défensive, crut devoir appuyer sa droite à Maslowed. Le II[e] corps devait s'établir entre Nedelitz et l'Elbe; Thun jugeant qu'ainsi placé, il laisserait l'ennemi maître des hauteurs de Sendrasitz, vint se placer à la droite du IV[e] corps sur les hauteurs d'Horenowes, excellente position où son infanterie bien abritée et son artillerie sur les crêtes dominaient la route par laquelle le Prince royal arriverait. Il laissa la brigade Henriquez, soutenue par une division de cavalerie légère, sur la Trotina[1]. Ce front formait une ligne demi-circulaire de douze kilomètres.

1. Le prince Hohenlohe, chef de l'artillerie de la Garde, a pensé que les lieutenants de Benedek, en voulant s'établir, l'un sur la situation de Hradeck, l'autre sur celle de Horenowes, jugeaient mieux que leur chef du parti le meilleur à tirer des positions choisies : « La bataille de Kœniggrætz eût-elle dégénéré en déroute aussi complète si la *réserve d'artillerie* de l'armée autrichienne se fût partagée en deux fractions, dont l'une, combinée avec les réserves d'artillerie des corps, eût empêché notre première armée et notre armée de l'Elbe de passer la Bistritz, tandis que l'autre eût défendu avec opiniâtreté les hauteurs d'Horenowes contre la 2[e] armée qui s'avançait? Je ne le crois pas. » (Lettres sur l'artillerie, p. 122.)

Toutes ces troupes avaient des détachements en avant de leur front vers la Bistritz.

Les VIe et Ier corps de la réserve s'établirent à 4 kilomètres en arrière du centre, la première division de cavalerie à la droite du VIe corps, la deuxième au sud-ouest de Brizza, la troisième à l'ouest de Langenhof. La réserve générale de l'artillerie s'établit sur les hauteurs situées entre Wezestar et Sweti.

Ces dispositions rendaient le front très fort; les IVe et IIe corps fermaient l'ouverture entre Benatek et Racitz, les Saxons et le VIIIe corps dominaient le débouché de Nechanitz. Cependant par ces deux côtés la position restait encore accessible, mais, en renforçant opportunément par les réserves les corps qui les défendaient, on pourrait les rendre presque aussi difficiles à emporter que le front.

V

Frédéric-Charles escarmouchait, et les Autrichiens passaient de l'emplacement de bivouac à l'emplacement de bataille, quand le Roi parut sur les hauteurs de Dub (8 heures). Malgré ses soixante-dix ans et l'inclémence du temps, il était en calèche découverte.

A une heure du matin, le maréchal de la Cour était venu, une lanterne sourde à la main, annoncer à Keudell la bataille imminente. Celui-

ci va frapper aussitôt à la porte de la chambre où dormait Bismarck. « Ah! le voilà bien, maugrée celui-ci, le funeste excès de zèle de MM. les généraux! ils veulent faire assister le Roi à un combat d'arrière-garde, et pour cette raison, il faut que je sacrifie mon sommeil dont j'ai si grand besoin. Mais à quoi bon gémir? Si le Roi y va, il faut que j'en sois; commandez les chevaux. » Et il partit en calèche rejoindre le Roi, Roon et Moltke.

A Dub, ils se mirent tous en selle. Bismarck s'approcha de Moltke et demanda : « Savez-vous quelle est la longueur de la serviette dont nous allons ici empoigner le bout? — Non, nous ne le savons pas au juste; mais nous avons là au moins trois corps d'armée, peut-être toute l'armée autrichienne! » La crainte du Roi et de Moltke était que ce ne fussent que trois corps masquant la retraite du reste de l'armée et ils n'étaient préoccupés que de ne pas les laisser échapper. Frédéric-Charles voulait attendre l'arrivée du Prince royal; le Roi ordonna de passer immédiatement sur la rive gauche de la Bistritz, de refouler les Autrichiens, de les suivre et de les forcer au combat.

Cette occupation de la rive gauche de la Bistritz, de Néchanitz à Benatek, n'offrit point de difficultés : les Autrichiens, sur l'ordre de Benedek, résistèrent peu et retirèrent leurs avant-lignes sur les hauteurs. Trois divisions de Frédéric-Charles restèrent maîtresses de la rive gauche, où celle de Fransecky était déjà établie;

deux autres divisions, la cavalerie et l'artillerie restèrent en réserve sur la rive droite. L'armée de l'Elbe s'empara sans coup férir de Nechanitz évacué.

La situation devint moins facile au centre, quand les trois divisions passées sur la rive gauche de la Bistritz voulurent s'avancer vers Langenhof, et que Fransecky tenta de s'emparer du bois de Swiep. Des hauteurs de Lipa, de Chlum et de Maslowed, ils furent foudroyés par l'artillerie des corps d'armée de première ligne mise en action tout entière dès le début de la journée. Les trois divisions durent chercher un abri derrière le bois et les maisons des villages ou opérer de fréquents déplacements afin de rendre plus difficile le réglage du tir des batteries ennemies. Chaque fois qu'elles essayaient d'en sortir, elles étaient écrasées et obligées de reculer précipitamment. Un moment, le Roi poussa son cheval vers quelques sections d'un régiment qui reculaient dans un certain désordre avec des blessés : « Je ne suis pas habitué, leur dit-il, à voir mes bataillons revenir du feu en cet état d'affaissement. » Ils se reformèrent aussitôt, mais ils ne purent pas avancer.

Néanmoins, personne ne songeait à reculer : au contraire Moltke fit passer sur la rive gauche les deux divisions laissées en réserve sur la rive droite et fit mettre l'artillerie disponible en position sur le Rokos-Berg. Les nouveaux arrivés tentèrent de s'avancer au delà des abris, n'y réussirent pas plus que leurs devanciers, et furent

rejetés. Les batteries les secondaient assez mal, se portant sans ordre sur les positions, s'y plaçant pêle-mêle, agissant sans entente, allant chercher au delà du pont leurs caissons de réserve laissés en arrière[1].

La division Fransecky, maîtresse du bois de Swiep, n'eût pu en sortir, et pas même s'y tenir si Festetics s'était contenté de la couvrir du feu des batteries de Maslowed. Ne sachant guère pourquoi il était là plutôt qu'ailleurs, le commandant du IVe corps se laissa emporter à la tentation de chasser Fransecky de son bois afin de tourner par là le flanc droit de l'armée de Frédéric-Charles. Il quitta sa position face au nord, se tourna face à l'ouest, et assaillit le bois de Swiep. La résistance qu'il rencontra le surprit : les Prussiens, abrités derrière les arbres, par petits groupes de tirailleurs, décimaient à coup sûr les assaillants qui s'avançaient à découvert. Il s'acharna et, successivement, mit en action toutes ses brigades. La jambe fracassée par un obus, il laissa la direction du combat à Molinari qui le poursuivit avec une égale ardeur. Fransecky perdait du terrain ; ses rangs s'éclaircissaient ; il ne se cramponnait plus qu'à un recoin appelé le Bastion. Pour en finir, coûte que coûte, Molinari appelle le IIe corps à la rescousse. Thun accourt, opérant une conversion sur sa gauche, et se mettant lui aussi face à l'ouest, de telle sorte que la position capitale d'Horenowes ne se trouve plus à son centre, mais

1. BRUGÈRE, *L'Artillerie pendant la guerre de 1866.*

sur son flanc, et que la trouée entre cette hauteur et la Trotina demeure ouverte, gardée seulement par neuf bataillons.

Sous cette masse d'hommes Fransecky fléchit. Il demande des renforts. Frédéric-Charles, auquel cet engagement avait paru prématuré, ne dégarnit pas son front et ne lui envoie que deux bataillons de la division Horn. Avec ses quatorze bataillons et ses vingt-quatre pièces, Fransecky oppose, à des forces sept à huit fois plus nombreuses, une de ces résistances héroïques dont il est peu d'exemples dans l'histoire des guerres. De taille haute, mince, d'une physionomie intelligente et distinguée, il reste impassible, debout, au milieu des cadavres amoncelés à ses pieds. Le bois est traversé par des projectiles qui abattent branches et arbres sur les hommes à chaque instant moins nombreux. « Enfants, crie-t-il, nous devons tenir ou mourir jusqu'à ce que le Prince royal arrive! — Nous tiendrons ou nous mourrons », répondent les soldats. Mais le fusil à aiguille est vaincu par le nombre, et le Prince royal n'est pas en vue. La victoire des Autrichiens n'est plus qu'une question de moment : les derniers défenseurs du bois, s'ils ne s'enfuient pas, vont être écrasés.

Vers Nechanitz, à la droite, le combat prenait une tournure plus favorable aux Prussiens. Leurs pontonniers n'ayant pas établi des ponts de bateaux, les trois divisions de l'armée de l'Elbe ne pouvaient déboucher sur la rive gauche de la Bistritz. Herwarth fit réparer, avec des

poutres empruntées aux maisons des villages, le pont endommagé. Deux divisions demeurent en arrière, mais une portion des trois avant-gardes franchit à gué la rivière d'une profondeur de un mètre et demi; Lubno et Hradek tombent entre leurs mains, et la division Caussein se déploie à leur suite.

VI

Sur les hauteurs de Dub, on ignorait encore ces progrès et l'on ne voyait que la situation désespérée de Fransecky, celle critique des cinq divisions canonnées le long de la Bistritz ou blotties derrière les arbres des bois de Sadowa. Toutefois, le Roi restait imperturbable d'aspect; aucune préoccupation ne paraissait altérer le coupant visage de parque de Moltke; Bismarck, enveloppé d'un manteau gris, le casque d'acier en tête, sur un alezan gigantesque, braquait ses yeux étincelants dans une lorgnette dirigée vers le point de l'horizon par où devait arriver le Prince royal. Autour d'eux les mines s'allongeaient, anxieuses; on échangeait à voix basse des appréhensions et l'on se demandait si l'armée qui apporterait la victoire arriverait enfin (midi). Mais Benedek était là pour les tirer d'embarras et, comme à Gitschin, il s'en acquitta de son mieux.

Il avait établi son état-major sur la hauteur

de Lipa. Il sut, à neuf heures, que les IVe et IIe corps n'avaient pas occupé les emplacements désignés et s'étaient portés plus avant vers Maslowed et Horenowes; puis, que sortant de leur attente défensive, face au nord, ils avaient été vers l'ouest, engager une action offensive dans le bois de Sviep, et laissé ouvert, par conséquent, le passage qu'ils devaient fermer et par lequel allait venir le Prince royal, dont, de Josefstadt, on lui annonçait l'approche. Il éprouva, à la nouvelle de cette désobéissance, un vif et légitime mécontentement.

Il dépêche par un officier d'état-major l'ordre verbal de ramener immédiatement le IVe corps dans la position de Nédélitz-Chlum. Molinari, engagé à fond et qui se croit au point de saisir la victoire, ne se retire pas de son combat. Benedek réitère son ordre. Molinari se rend auprès de lui et représente que ce mouvement ne pourra s'exécuter sans exposer à de grands désavantages et même à une défaite, car l'ennemi s'établira immédiatement sur les hauteurs, à l'ouest de Maslowed, d'où l'on domine Nedelist et qui flanquent Lipa et Chlum; le combat tournait en sa faveur et sa conviction était qu'un mouvement offensif mené à bout aurait pour résultat de repousser l'aile gauche de l'ennemi et de le tourner. Benedek répondit que la manœuvre n'était pas exécutable parce qu'une forte colonne prussienne descendait le long de l'Elbe et se dirigeait contre son flanc droit. — « Mais avec une partie de vos deux corps de réserve et de

vos trois divisions de cavalerie, observa Molinari, il serait facile d'arrêter cette colonne tournante. » Benedek ne tint nul compte de l'intelligente objection et s'obstina : il fallut obéir.

Ce refus était aussi déraisonnable que l'avait été la désobéissance des IVe et IIe corps. Festetics et Thun avaient eu grand tort d'abandonner les postes qui leur étaient assignés, et ils ne l'eussent sans doute pas osé s'ils avaient été initiés au dessein du généralissime. Mais le fait était accompli. C'était un de ces cas dans lesquels le véritable homme de guerre, éclairé par une lueur subite, renonce à un plan médité et en improvise tout d'un coup un nouveau par lequel il maîtrisera les circonstances imprévues. Benedek ne sait qu'arracher une victoire aux dents de ses soldats. Il semble ne pas comprendre, lui qui a cependant une longue expérience de la guerre, que ramener en arrière une troupe, au moment où elle va atteindre un but qui lui a coûté tant de sang, c'est la démoraliser plus que si on la faisait battre. Nous avons déjà vu à Gitschin combien c'est une opération longue, ingrate, désorganisante. Frédéric-Charles n'avait pas ordonné à Fransecky de s'engager dans le bois de Swiep : il fut, à coup sûr, contrarié de cette initiative qu'il ne pouvait soutenir ; néanmoins, il ne rappela pas la 7e division et la laissa poursuivre sa bataille. Benedek eût dû agir de même[1].

1. C'est l'opinion que Moltke exprima à Friedjung, dans une conversation rapportée dans le livre déjà cité sur Benedek. « A la question que je lui posai, sur le point de savoir si

D'ailleurs, la trouée laissée béante, et qu'il fallait à tout prix fermer, ne pouvait plus l'être efficacement par les deux corps engagés. Avant de se retrouver en position, ils devaient exécuter une marche de flanc, menacés tout le long d'une irruption de l'ennemi. Fussent-ils rentrés dans leurs emplacements du matin, ils y seraient arrivés en un tel effarement qu'autant valait qu'ils n'y fussent pas, tant ils seraient peu en état de fournir une résistance sérieuse.

C'est par ses réserves, comme venait de le lui

la responsabilité de Benedek n'était pas très atténuée par le fait que les généraux autrichiens, Festetics et Thun, avaient quitté leurs positions contre son ordre, et s'étaient avancés dans le Swieper Wald, M. de Moltke répondit : « Certainement, Benedek doit être tout à fait dégagé à cet égard; néanmoins, la conduite des deux généraux est très explicable. Ils avaient l'avantage; ils avaient réussi à chasser, enfin, Fransecky du Swieper Wald et ils poursuivaient leur victoire. Un succès est une grande chose, il exerce une action entraînante; ils croyaient pouvoir décider sur ce point du sort de la bataille, quand les troupes du kronprinz vinrent les prendre en flanc. Ils devaient, d'abord, faire sortir leurs troupes de la forêt, pour marcher à sa rencontre, mais ils échouèrent dans ce difficile mouvement. Une telle opération n'est pas facile après un combat dans la forêt, et ne peut s'effectuer facilement; aussi le kronprinz trouva-t-il, lorsqu'il attaqua Chlum, les hauteurs presque dépourvues de défenseurs. Benedek lui-même faillit être pris, lorsqu'il s'avança pour les couvrir. — D'ailleurs, continua Moltke, d'un ton très ferme, lorsque je fis ressortir l'obéissance trop tardive de ces généraux, l'obéissance est un principe, mais l'homme est au-dessus du principe. Dans la plupart des cas, c'est le succès qui décide la question de savoir qui a raison dans la guerre. Il est facile de se prononcer après coup et c'est pour cela qu'il faut être circonspect dans les jugements que l'on porte sur un général. »

conseiller Molinari, que Benedek devait suppléer les deux corps laissés libres de poursuivre leur combat. L'heure d'engager les réserves, toujours si difficile à déterminer, sonnait à étourdir les oreilles : il fallait l'entendre. Les réserves n'ont pas seulement la mission d'achever une bataille gagnée ou de disputer une bataille perdue : elles sont destinées à parer à l'imprévu de la bataille elle-même et à réparer les mauvaises dispositions prises. Deux corps, celui de Gablenz (X^e^) et de l'archiduc Ernest (IIIe) suffisaient à défendre le front déjà couvert par les formidables batteries et par là inabordable.

A l'aile gauche les Saxons soutenus par le VIIIe corps (Weber[1]) renforcés au besoin par quelques fractions d'artillerie et de cavalerie de la réserve, suffisaient à occuper et à retenir l'armée d'Herwarth. Il fallait pousser toute la réserve Ramming (VIe), Gondrecourt (Ier), la réserve d'artillerie, les divisions de cavalerie contre le Prince royal. Les fractions les plus avancées auraient eu le temps d'atteindre Horenowes[2] ou les hauteurs de Maslowed et de Nedelist, et le Prince royal eût trouvé à qui parler. Si en même temps la pointe offensive de Molinari et

1. Le remplaçant de l'archiduc Léopold.

2. État-major prussien : « Le Prince royal devait croire que l'ennemi avait placé les troupes chargées de couvrir son flanc en arrière de la hauteur ; s'il ne l'avait déjà fait, il avait encore le temps d'envoyer ses réserves de ce côté, pendant que les Prussiens traverseraient cet espace d'environ 4 kilomètres sur un terrain qui va en s'abaissant et où les bataillons ne pouvaient se dissimuler. »

de Thun eût été continuée victorieusement, on ne peut calculer le cours que la bataille aurait pris. L'échec de ces deux corps n'eût pas été désastreux, car les réserves placées en bonne situation les eussent recueillis et se fussent accrus de leurs fractions encore en état de combattre.

Benedek eut un instant la vision de ce qu'exigeaient les circonstances. Sur les observations que lui fit dans ce sens son chef d'état-major, il l'autorisa à envoyer le corps de Ramming (VIe) aussitôt que possible derrière la position de Chlum-Nedelist. Ramming mettait déjà ses troupes en mouvement, lorsque Benedek lui-même, à l'insu de son chef d'état-major, lui prescrivit de ne pas remuer. Il se contenta d'envoyer une division de cavalerie légère à Sandrasitz qui couvrit la retraite des IVe et IIe corps. Il recommence tactiquement son erreur stratégique. Hypnotisé toujours par l'armée de Frédéric-Charles, il ne voit qu'elle, il ne se prémunit que contre elle, et il tient à peine compte du Prince royal. Cette avalanche qui va fondre sur lui et l'engloutir sur les collines de l'Elbe, comme elle l'avait fait aux défilés de Silésie, n'est à ses yeux qu'une colonne facile à tenir en respect.

Cette journée n'a pas été perdue uniquement parce que Festetics et Thun se sont laissé attirer dans le bois de Swiep, elle l'a été surtout parce que, cette erreur commise, Benedek ne l'a ni réparée, ni tournée à son avantage par un emploi judicieux et rapide de ses réserves. Par là, il a rendu un double service aux Prussiens : il a

sauvé ce qui restait de Fransecky et il a laissé ouverte la porte par laquelle le Prince royal va le prendre à revers.

Il ne s'en doute pas. Se croyant suffisamment en sûreté par le rappel de ses deux corps, il retourne à son observatoire de Lipa. Avait-il conservé ses réserves sous la main au lieu de les envoyer à ses ailes parce qu'il méditait de les lancer avant l'arrivée du Prince royal sur le front de Frédéric-Charles ébranlé par son artillerie? On l'a dit. Moltke croit « que dans l'intérêt prussien il est regrettable qu'il ne l'ait pas tenté. Si Benedek avait risqué vers midi une pareille attaque avec toutes ses forces, il aurait été reçu sur son front par toute l'armée de Frédéric-Charles, impatiente de sortir de l'état de crise dans lequel elle se trouvait. Il n'aurait pas pu en venir à bout facilement. Pendant la lutte, le kronprinz aurait certainement attaqué son aile droite, et il est à présumer, dans ce cas, que la défaite des Autrichiens aurait été encore plus grande. Car plus les Autrichiens se seraient avancés au centre contre Frédéric-Charles, plus efficace aurait été l'attaque du Prince royal sur leurs derrières, et il est probable que, pris entre deux feux, ils eussent été achevés dans la vallée[1]. » — Conjectures qui échappent à la discussion.

1. Conversation avec Friedjung déjà citée.

VII

La marche de toutes les fractions de l'armée du Prince royal avait été fort rapide. Bonin n'ayant tenu aucun compte de l'avis de Finkenstein, ne s'était mû que sur l'ordre du Prince royal et venait le dernier. La Garde et le 6e corps (Mutius) tiennent la tête; le détestable état des routes ne les ralentit pas; à mesure que le bruit du canon leur parvient, leur pas s'accélère. Le chef de l'artillerie de la Garde, le prince Hohenlohe, ne se résigne pas à piétiner en queue, selon la règle du temps : inaugurant une disposition destinée à devenir la règle future, il s'avance à la hauteur des têtes de colonnes, à travers les champs et les blés très hauts; quelques bêtes s'affaissent sous le harnais, mais les batteries cheminent toujours.

A onze heures et quart, le Prince royal atteint la hauteur de Choteborek. Il ne dispose que de trois divisions, 1re de la Garde, 11e et 12e. La 2e ne rejoindra qu'une ou deux heures plus tard, et les 1er et 5e corps sont encore très éloignés. Il ne distingue pas, par ce jour sombre, le champ de bataille dans toute son étendue; il aperçoit seulement sur la hauteur d'Horenowes une batterie et deux grands peupliers : c'est le but qu'il assigne à ses troupes. On se remet en marche avec plus d'entrain. Les drapeaux sont déployés et les ministres de chaque religion portent leurs exhor-

tations d'un bataillon à l'autre. Oh! les braves soldats! ils sentent qu'on les attend; il faut qu'ils arrivent, ils arriveront.

Toutefois, mal liés, peu nombreux, essoufflés par un violent effort, qu'auraient-ils pu contre deux corps d'armée et trois cents bouches à feu? Mais ils ne trouvent personne devant eux.

La batterie d'Horenowes ne les gêne pas longtemps. Dès que le village a été pris, elle disparaît ne se sentant plus soutenue, et se retire par Maslowed, sur les hauteurs de Nedelist. La Garde précipite son mouvement offensif, gravit le plateau de Maslowed, prend le village de ce nom. Les divisions du 6e corps enlèvent Racitz peu occupé, puis, après une faible résistance, le moulin et le village de Trotina, franchissent le ruisseau, et se préparent à attaquer Lochenitz (2 heures).

Enhardi par le succès de leurs premières audaces, le général Hiller, de la Garde, en tente une plus hasardeuse : il s'avance sur la clef de la position, Chlum. Une espèce de brouillard causé par l'humidité de l'air, qui empêche la fumée de la poudre de s'élever, les blés très hauts, les accidents de terrain le dérobent au regard des batteries échelonnées entre Chlum et Nedelist. A Chlum, il rencontre quelqu'un. Mais qui? Les IVe et IIe corps (Thun et Molinari) qui ont piteusement regagné leurs positions, le IVe en se portant directement sur Chlum, le IIe en s'abritant sous la crête de Maslowed à Nedelist. Quoiqu'une brigade du IIIe corps, la brigade Appiano,

les appuie, on peut dire que c'est encore personne. En effet, dès qu'ils voient les Prussiens surgir au milieu d'eux comme des diables sortis de terre, ils lâchent pied. Hiller prend ce qu'il veut, le village, la hauteur, 55 canons, et il poursuit jusqu'à Rosberitz. Les deux corps qui devaient lui barrer le chemin, canonnés, fusillés, décampent et s'évadent du champ de bataille; Nedelist et Lochenitz sont occupés, et la retraite sur Josefstadt est définitivement coupée (3 heures). Benedek est pris à revers comme Napoléon le fut à Waterloo par Blucher.

Toujours en arrêt devant le prince Frédéric-Charles, convaincu qu'il n'avait rien à redouter du Prince royal sur son flanc droit, dès que le IIe et le IVe corps auraient repris leurs postes, il envoie un de ses officiers s'enquérir s'ils sont arrivés. L'officier s'en revient et lui dit que Chlum est au pouvoir des Prussiens : « Ne plaisantez donc pas si bêtement ! » fait Benedek d'un ton sévère. Et il galope vers Chlum. Les balles qui abattent un de ses aides de camp à ses côtés et sifflent autour de sa tête lui prouvent que son officier n'a pas plaisanté bêtement.

Son aile gauche n'était pas en meilleure situation : elle aussi venait d'être tournée. L'armée de l'Elbe avait refoulé les Saxons et le VIIIe corps sur Problus et Ober-Prim, puis les en avait chassés et rejetés dans le Brizer Wald. Peut-on douter que ce fût eux qui eussent été rejetés sur Nechanitz si une forte artillerie, appuyée par la cavalerie et le VIIIe corps, eût été placée à Hradek?

Le front, protégé par les batteries et les corps de Gablenz et de l'archiduc Ernest, demeurait seul intact. Il ne tarda pas à être entamé : l'intrépide Hiller, soutenu par les forces croissantes de la Garde, s'empara du bois de Lipa (3 heures 1/2).

Benedek aux abois, menacé à droite, à gauche, au centre, croit enfin venu le moment de mettre en jeu ses réserves. Il les lance à la fois sur Rosberitz et sur Chlum à droite, sur Problus à gauche. Il tente de reprendre ce que, quelques heures avant, il eût pu ne pas perdre. Ramming réussit d'abord, réoccupe Rosberitz et la partie supérieure de Chlum; le général Hiller tombe frappé mortellement par un éclat d'obus; la brigade Piret, du 1er corps, rentre à Problus. Succès momentané. Jusqu'ici Benedek n'a eu à lutter que contre Herwarth et le Prince royal. Voici le prince Frédéric-Charles qui entre en scène.

VIII

Bismarck, le premier, aperçut dans le lointain les lignes noires qui se dirigeaient sur Chlum; d'autres observèrent du côté du bois de Swiep un ralentissement dans les feux de l'artillerie ennemie et des mouvements indiquant une retraite en arrière; d'autres encore remarquèrent que les éclairs des canons de Chlum brillaient maintenant dans la direction du nord, et non plus vers l'ouest : il n'y avait plus à en douter, le Prince royal approchait. Moltke, rassuré de ce

côté, presse l'armée de l'Elbe, afin que les deux ailes de l'ennemi soient enveloppées à la fois. Il expédie à Herwarth le billet suivant écrit au crayon : « Prince royal à Zizelowes, retraite des Autrichiens sur Josefstadt coupée ; il est de la plus haute importance que le général Herwarth marche contre l'aile qui est en face de lui, tandis que l'ennemi tient encore au centre (1 heure 3/4). » A 3 heures, un officier aperçut des masses appartenant à la 2e armée sur les hauteurs de Chlum et les derrières de l'armée autrichienne. « Un indicible soulagement fit tressaillir de bonheur tous ceux qui consultaient l'horizon avec anxiété. « Dieu soit loué ! » dit plus d'un tout bas[1]. »

Enfin voici venu le moment, si impatiemment attendu depuis le matin par l'armée de Frédéric-Charles, de sortir de sa défensive frémissante. Le Roi lui ordonne de s'ébranler tout entière. Lui-même sur un magnifique cheval noir se dirige vers Lipa, suivi de deux escadrons. Les bataillons de tête essaient de gravir les pentes de Lipa et Langenhof ; mais les batteries qui, depuis tant d'heures, la foudroient, redoublent le feu et rendent leur ascension très lente et très pénible, jusqu'au moment que l'infatigable Garde enlève Langenhof et force l'archiduc Ernest (IIIe) à disparaître aussi du champ de bataille. D'autre part, les fractions avancées de l'armée de l'Elbe mettent en fuite la brigade Piret, chassent du Brizer-

1. Keudell.

Wald les Saxons, et les obligent à battre en retraite par les ponts d'Opatowisk et de Pardubitz. Sur quoi Gablenz, ne se sentant plus flanqué d'aucun côté, se trouve trop en l'air et recule sur Rosnitz. Ces retraites presque simultanées (4 heures) sont à la fois cachées et facilitées par trois furieuses rencontres de cavalerie, dont deux favorables aux Autrichiens.

L'armée de Frédéric-Charles, en train d'escalader péniblement les pentes, s'aperçoit tout à coup de la disparition des deux corps autrichiens par le silence des batteries et la facilité qu'elle a de gravir. Parvenue sur la hauteur, elle ne perd pas de temps, va vers Chlum et Rosberitz où elle entend le canon et aide la Garde à les reprendre définitivement.

Benedek tente un effort suprême. Le général Gondrecourt déploie face au Nord ses cinq brigades, 20 000 hommes à peu près, et les lance sur les positions deux fois perdues. Ce bloc humain est criblé par les balles des tirailleurs embusqués, par les obus des batteries postées tout autour sur les éminences environnantes. En vingt minutes, une partie énorme de cet effectif gît à terre et le reste fuit éperdument. Ce fut l'épisode le plus sanglant de la journée. Envoyer au carnage des réserves, sans aucun espoir de succès, c'est de la cruauté, non de l'héroïsme : ces holocaustes inutiles révoltent.

La bataille était irrévocablement perdue et les

1. Le corps aussi.

Prussiens l'avaient gagnée, malgré l'infériorité de leur nombre[1]. Restait à savoir si ce serait une déroute ou une capitulation : l'armée tournée serait-elle entourée? la prendrait-on tout entière ou une portion échapperait-elle? Les débris infortunés de cette armée n'offraient plus aucune consistance ; ils se pressaient pêle-mêle, dans le plus navrant désarroi, sur le petit nombre de chaussées étroites qui permettait de franchir l'inondation étendue autour de Kœniggrætz, dans le rayon d'une lieue : leur destruction paraissait imminente. L'artillerie se dévoua à leur salut. Aussi sublime d'abnégation et d'héroïsme que Fransecky dans le bois de Swiep, elle s'établit au travers de la route de Kœniggrætz, entre Stœsser et Plotist. Elle se laisse immoler sur ses pièces jusqu'à ce que le flot de la retraite soit écoulé, couronnant ainsi par un acte de vertu militaire la vaillance inébranlable, qu'elle avait montrée partout durant toute la durée de l'action.

IX

Le Roi parvenu à Lipa est surpris de ne pas tomber dans la mêlée. On eût dit l'armée ennemie évaporée ; à peine quelques fractions isolées s'apercevaient au loin. Il ne rencontrait que ses troupes victorieuses auxquelles il adressait en passant un salut affectueux : « Bonsoir, grena-

1. Près de 10 000 Prussiens n'avaient pris aucune part à la bataille.

diers, etc. » Tout à coup, au milieu d'un champ de trèfle en fleur, cinq obus tombent entre les chevaux de l'escorte et mettent dix hommes par terre, couverts de sang; Bismarck prie Roon et Alvensleben de prévenir Sa Majesté de s'écarter. Tous deux s'y refusent : « Le Roi peut aller où bon lui semble », répondent-ils. Comme soldats ils ne se croyaient pas en droit de parler de danger à leur général. Bismarck galope vers Guillaume et lui dit : « Si Votre Majesté était frappée ici, toute la joie du triomphe serait perdue. Je vous prie instamment de sortir de ce champ. » Le Roi l'accueillit d'abord par des paroles aigres. Il reconnut vite que son ministre avait raison et il prit un chemin creux qui conduisait derrière une chaîne de collines. Non loin de là, il rencontra le Prince royal. Le père et le fils, rapprochant leurs chevaux, s'embrassèrent en pleurant, larmes de joie sur leur triomphe, non de commisération sur les malheureux gisant à leurs pieds qui venaient de le leur assurer.

Les deux armées d'aile se rejoignirent comme leurs chefs dans le Brizer-Wald sur le front de la 1re armée, dont le gros était arrivé aussi sur les hauteurs. L'épouvante poussait à pas précipités les Autrichiens vers Kœniggrætz, loin du champ de bataille perdu; l'exaltation fébrile d'un long effort gigantesque disloquait les Prussiens sur le champ de bataille conquis. Les compagnies, les régiments, les armes sont confondus hors de leurs cadres dans un complet désordre et quoique d'une nature autre, la désorganisation

n'était guère moindre parmi les victorieux que parmi les vaincus, les uns et les autres également à bout de souffle, las de tuer ou de se faire tuer. Force était de s'arrêter. A six heures et demie, Moltke lança l'ordre suivant : « Demain, repos pour tout le monde. Les troupes n'exécuteront que les mouvements nécessaires pour s'établir plus commodément ou pour rejoindre les corps auxquels elles appartiennent. Les avant-postes seront fournis du côté de Josefstadt par la 2e armée; du côté de Kœniggrætz par la première armée. Le général d'infanterie Herwarth fera poursuivre aussi loin que possible les forces ennemies qui battent en retraite du côté de Pardubitz. »

X

L'aide de camp baron de Steincker dit à Bismarck : « Excellence, vous voilà passé grand homme! Si le Prince royal fût arrivé trop tard, vous étiez le plus grand des coquins. »

Lui, le cœur dilaté d'une de ces joies qu'on n'exprime point parce qu'elles sont au-dessus de toute parole, ne pouvait se rassasier de contempler sa victoire, de la savourer, de la mesurer, de la palper en quelque sorte. Si l'armée eût été défaite, il se serait joint à une charge de cavalerie et aurait cherché la mort; victorieux, il s'unit aux escadrons qui pourchassent les vaincus. Le cri des mourants, le gémissement effroyable de désespérance qui plane le soir sur

un champ de bataille, il ne les entend pas. Il n'est occupé qu'à regarder devant lui si ces hommes qui fuient là-bas au loin sont des Autrichiens, et pour les rejoindre il presse le galop de son cheval exténué, qui depuis le matin n'a mangé que quelques feuilles d'arbres. Tout à coup, à l'aspect d'un beau jeune homme répandant son sang par une large blessure, il se trouble : « Quand je pense, se dit-il, qu'un jour mon Herbert pourrait se traîner par terre dans un pareil état! » Émotion de fauve aussitôt dissipée. Et il recommence à galoper furieusement. Le petit résultat qu'obtient une cavalerie éparpillée, le navre : « Ah! s'écrie-t-il, si j'avais été à la tête d'une division, la poursuite aurait donné davantage! »

Il rentre au quartier général d'Horitz, la nuit très avancée : les lumières sont éteintes, les portes closes; il frappe et on ne lui ouvre pas, et l'homme, qui va être exalté dans toutes les langues, enveloppé dans son manteau, la tête appuyée sur le coussin d'une voiture, accablé de fatigue et d'émotions, s'endort du plus doux de ses sommeils, sur le pavé de la grande place.

Le lendemain, le roi Guillaume visita le champ de bataille et assista aux obsèques solennelles du général Hiller. Aux prières des funérailles, aux sons du fifre et du tambour, aux hurrahs frénétiques des soldats, se mêlent les acclamations joyeuses des corbeaux reconnaissants du riche festin qu'on leur a préparé. En effet il y avait eu, du côté prussien, 9 153 hommes tués ou bles-

sés, — et, chose digne de méditation, la défensive soutenue par la 1re armée lui avait coûté près de deux fois autant que l'offensive des deux armées d'ailes. — Les Autrichiens avaient perdu environ 43000 hommes tués ou blessés, ou prisonniers, 187 canons. Le Dieu des armées devait être satisfait.

CHAPITRE IX

LES ENSEIGNEMENTS

I

Il en est d'abord que, malgré leur importance, j'appellerai les enseignements secondaires, relativement à l'importance des autres.

Je placerai parmi ceux-là ce qui a trait à la cavalerie. La cavalerie en campagne doit d'abord assurer la sécurité de l'armée à courte distance. Elle a ensuite la tâche plus étendue d'être son bras, son œil; elle l'éclaire, la renseigne, la protège, étend devant elle un rideau derrière lequel ses mouvements sont invisibles, ralentit l'approche de l'armée ennemie jusqu'à ce qu'ils soient terminés, détruit les télégraphes, les chemins de fer, pourvoit à sa subsistance. Dans la campagne de 1805, la cavalerie de Murat précédait l'Empereur de plusieurs marches en vivant du pays qu'elle envahissait sur un front très étendu.

La cavalerie prussienne a rempli son premier office. Elle ne paraît pas même avoir soupçonné le second. Elle avait mal éclairé ou pas du tout, n'a jamais conservé le contact, n'a su ni préparer

le succès par l'exploration ou la charge à propos, ni l'achever par la poursuite. A Sadowa, c'est à la fin de la journée qu'elle arrive sur le plateau et s'engage avec la cavalerie autrichienne cherchant à couvrir la retraite. Sa poursuite a été nulle et elle n'a pris que huit canons. On ne pouvait demander à la cavalerie divisionnaire de se porter en avant et d'embrasser de vastes étendues de terrain, et en maintenant la cavalerie de corps à la queue des colonnes on l'avait mise dans l'impossibilité de la suppléer.

On arriva donc à cette conclusion qu'il fallait reprendre la tradition française des Murat, Colbert, Lassalle et, sans constituer des masses de cavalerie trop considérables [1], avoir des corps qui, en acquérant la solidité et l'indépendance, ne perdissent pas la mobilité et l'agilité et pussent se déployer au loin, à plusieurs jours de marche en avant.

La formation en carrés contre les charges de cavalerie reçut ainsi le dernier coup. Malgré l'exclusion que Gouvion Saint-Cyr avait prononcée contre elle, le maréchal Bugeaud en avait fait un usage heureux à Isly contre les masses énormes

1. « De même qu'en artillerie Napoléon en était arrivé aux grandes batteries, il en vint à des corps de cavalerie composés de 3 divisions, comptant au moins 12 000 chevaux, qu'il destinait à charger à rangs serrés ou en muraille. Des corps de cavalerie aussi nombreux ne trouvaient pas quelquefois, dans tout le cours d'une campagne, l'occasion de donner ensemble et l'on était souvent obligé de les renvoyer fort loin parce qu'ils ne pouvaient subsister près de l'armée. » GOUVION SAINT-CYR. *Campagne de 1797*, tome IV, p, 150, 1812, t. 311, p. 252. MARMONT, *Institutions militaires*, 3e partie, chap. 1er.

de la cavalerie marocaine, et le prince Humbert et Bixio venaient de l'employer avec succès à Custoza. Les Prussiens démontrèrent que l'emploi des feux suffira désormais, sans carrés, à arrêter les charges : ils les laissaient approcher à quelques cents pas, puis ils les repoussaient par des feux d'ensemble ou par des feux à volonté. Après la prise de Chlum, quatre compagnies appartenant à divers régiments de la Garde, réunies momentanément par les fluctuations du combat, se déploient pour recevoir la charge d'une brigade de cuirassiers autrichiens, ouvrent le feu à environ deux cents pas, l'exécutent avec une telle précision que les cuirassiers tournent bride laissant deux cents morts sur le terrain.

II

L'avantage que procure l'emploi de l'artillerie dès le début de l'action fut mis hors de doute. Nulle part l'artillerie prussienne ne put tenir contre l'artillerie autrichienne. Celle de la 1re armee, dans la partie anxieuse de la bataille, avant l'arrivée du Prince royal, ne réussit même pas à se déployer; celle de l'armée de l'Elbe se borna à échanger des coups de canon à 3500-4000 mètres. Ni les réserves de corps d'armée placées à a gauche dans l'ordre de marche, ni la réserve générale reléguée à la queue de toutes les réserves, n'arrivèrent presque jamais à temps sur le champ de bataille. L'artillerie ne fut vraiment

utile qu'à la Garde, parce que le prince de Hohenlohe, devançant la réforme de l'avenir et se mettant au-dessus des règlements, la fit avancer au niveau des têtes de colonnes.

Nonobstant sa supériorité, l'artillerie autrichienne ne produisit pas des effets décisifs : elle ne fut efficace que contre la cavalerie; après la défaite, elle sauva l'armée par sa ténacité héroïque; elle ne put assurer la victoire; son feu écrasant ne parvint pas à arrêter le fantassin prussien. Il subissait des pertes cruelles aux grandes distances, mais il avançait toujours jusqu'à ce qu'il fût parvenu à bonne portée de tir. Là, il s'embusquait, se couvrant des moindres accidents de terrain, et de loin il abattait servants et attelages jusqu'à ce que les batteries autrichiennes, relativement peu appuyées à cause de leur nombre, fussent privées de leurs soutiens et de la plupart de leurs chevaux; alors il s'élançait et les enlevait. A Sadowa, il prit 108 canons. Il était donc prouvé que si une artillerie supérieure augmente toujours beaucoup l'impulsion de l'infanterie qu'elle renforce, sa puissance ne va pas jusqu'à prévaloir contre une infanterie supérieure par l'armement et mieux conduite : elle met un prix plus cher à la victoire, elle ne l'empêche pas.

L'action de l'obus est très grande sur le moral; ses blessures sont affreuses, et elles émeuvent profondément. L'action du fusil étant moins apparente ne démoralise pas autant; mais en réalité son effet est infiniment plus meurtrier : sur neuf

hommes tués, six sont frappés par la balle[1]. L'infanterie décide donc toujours du sort des batailles. On peut dire comme l'ancien : *in pedite robur*, ou comme le moderne : *le fanterie sono il nervo dell' esercito*. Le fusil l'emporte sur le canon. « Le général qui aura su se former une infanterie excellente aura facilement raison de ceux qui auront placé leur confiance dans les armes spéciales[2]. »

L'artilleur autrichien a été au-dessus de tout éloge; mais c'est le fantassin prussien qui a gagné la journée.

III

La manière dont les Prussiens composaient leurs corps d'armée uniformément de deux divisions, contre la méthode de Napoléon, avait été blâmée déjà par Clausewitz. On en avait vu les inconvénients : comment enlever une division à un général qui n'en commande que deux? comment opérer certaines combinaisons et obtenir certains résultats avec le morcellement de direction du corps d'armée à deux divisions? Le prince Frédéric-Charles avait paré à cet inconvénient en agissant surtout par divisions. Des trois corps qui dépendaient de lui, un seul avait son chef; les deux autres n'en reçurent pas durant toute la

1. Général Niel. Discours du 7 juillet 1868.
2. Changarnier. *Un mot sur le projet de réorganisation militaire*, p. 29.

campagne, afin que le Prince ne fût pas gêné dans son initiative. A Sadowa, en effet, il laissa en réserve, tant qu'il le put, les deux divisions qui avaient leur chef, et dirigea sans intermédiaire les quatre divisions qui soutinrent jusqu'à l'arrivée du Prince royal le rude combat sur la Bistritz.

IV

Ce qui fut surtout mis en lumière, c'est la nature et les effets de l'ordre dispersé. Les Prussiens sont beaucoup plus appliqués que nous à cacher leurs faiblesses, et leurs récits officiels sont pleins de réticences et d'arrangements de convention. Néanmoins quelques-uns ont parlé; d'autres se sont trahis; des témoins étrangers ont raconté ce qu'ils avaient vu; l'on a su comment leur infanterie s'est conduite dans les combats.

Quelques fractions isolées, dans des circonstances particulières, telles que le 47[e] régiment d'infanterie s'avançant en ligne à Skalitz sous un feu terrible d'artillerie, ont montré une régularité tactique, qu'on a d'autant plus soigneusement relevée dans les récits officieux ou officiels qu'elle était exceptionnelle. La Garde, au lendemain de Trautenau et dans la journée de Sadowa, a fait des prodiges, prouvant de quel poids décisif un corps d'élite pèse dans une bataille. Toute l'infanterie a été admirable de valeur; mais elle ne s'est pas montrée autre dans ses mouvements

que les Français de la Révolution, de l'Empire et de l'armée d'Italie de 1859, tant critiqués par les pédants prussiens.

Les combinaisons symétriques, si belles sur le papier et sur les champs de manœuvres relativement à l'emploi successif des tirailleurs, des soutiens, des réserves et au rôle méthodique de la première et de la seconde ligne, s'évanouirent aussi. Presque nulle part les formations enseignées dans les livres et établies sur le terrain à l'origine de l'action ne furent conservées. Au lieu d'un combat régulier on assista à une mêlée confuse. Les tirailleurs commençaient le plus souvent par jeter bas leurs sacs et leurs casques, et prendre leurs bonnets de police; puis ils s'avançaient profitant des accidents de terrain, se glissant de couverts en couverts, se couchant par terre, se rapprochant par bonds, s'arrêtant sous un abri propice pour prendre haleine ou se concentrer. Mais soutiens et réserves se fondaient avec eux presque dès ce premier moment, sans attendre le signal réglementaire; le combat marchait alors sur la première ligne comme une débandade, ou à la façon d'une charge de cavalerie irrégulière.

Pendant ce temps la seconde ligne formée en colonnes, ne pouvant pas aussi facilement que la première s'abriter derrière les plis du terrain, se sentant atteinte par les projectiles par-dessus la tête de la première ligne, ou, étant impatiente de contribuer à la victoire et de la hâter, s'ébranlait à son tour et s'introduisait dans la première ligne et en général vers les ailes où la place était plus

libre. Il fallait alors envoyer des compagnies, des bataillons, des régiments pour renforcer la chaîne des tirailleurs amincie par son extension. Les nouveaux combattants ne trouvant de place qu'au centre s'y introduisaient, ce qui amenait la confusion générale de toutes les unités tactiques. Ou bien si la seconde ligne abritée et contenue ne se mêlait pas à la première, elle ne tardait pas à en être séparée. Il n'y avait plus confusion entre les échelons, mais rupture de toute liaison. Et alors la première ligne, toute engagée en tirailleurs, était obligée de se replier avec plus ou moins de désordre sur la seconde, ou bien celle-ci était lancée vers eux d'une allure exclusive de toute régularité.

Dans cette cohue les capitaines étaient souvent obligés de descendre de cheval et de courir après les hommes qu'ils ne pouvaient plus diriger. Ils devenaient le véritable élément vital du combat. Quant aux officiers d'un grade élevé, ils étaient réduits à se mêler au premier groupe qu'ils atteignaient; plus d'une fois on vit des compagnies ayant à leur tête leur capitaine, leur chef de bataillon, leur colonel et leur général. D'une manière ou de l'autre, tout le monde devenait tirailleur. L'arrangement pondéré des théoriciens se réduisait à n'être plus qu'une ligne longue, mince, irrégulière, sur une profondeur très faible, coupée de-ci et de-là par des groupes entassés, avançant ou reculant à distance, avant même de s'être heurté à la ligne ennemie. Le long de cette ligne une série de petits combats indivi-

duels, indépendants, à la façon des anciens. Plus de lien ni de subordination entre les troupes, pas même des colonnes de compagnie. Et au dernier moment la victoire emportée, non par un assaut solennel et en masse, aux commandements de : « Croisez la baïonnette! marche! marche! » répondant à l'ancien *feri*, frappe! des Romains, mais, par une série d'assauts partiels, non coordonnés, livrés par des bandes plus ou moins renforcées de tirailleurs, s'avançant de tous les côtés au pas gymnastique et poussant des hurrahs! L'ennemi, selon la juste comparaison d'un écrivain allemand, n'était pas « détruit comme par la force meurtrière d'un boulet, mais comme par les milliers d'éclats qu'un obus jette de tous les côtés[1] ».

A sa première épreuve, le combat dispersé se montra le combat désordonné. Il en sera toujours ainsi quelles que soient la valeur, l'instruction, la discipline des troupes, qu'elles se composent d'hommes du Nord flegmatiques et pesants, ou de Gallo-Latins alertes. On le verra mieux encore lorsque des flots de réservistes viendront se noyer dans des essaims de jeunes soldats. Napoléon a dit : « L'ordre est la première règle de la guerre[2]. » Désormais il faudra dire que ce sera le désordre. L'éducation militaire consistera à s'avancer en désordre vers un but désigné, jusqu'à ce que surgisse un grand ca

1. Essais sur la tactique par un officier prussien, traduit par Furcy-Reynaud.
2. Notes sur l'histoire de la guerre, 4e note.

pitaine qui, par la reconstitution de corps d'élite et d'armées de métier, nous tire de la barbare erreur de la nation armée et en démontre la fragilité en infligeant une mémorable déroute à ces bandes à la Xerxès auxquelles vont, de plus en plus, se réduire les armées démocratiques.

V

Plus que toute autre chose éclata dans cette campagne l'incontestable supériorité de l'offensive tactique dont Frédéric avait fait la règle supérieure de son armée.

Les Autrichiens ne succombèrent pas pour avoir employé l'offensive, mais pour l'avoir employée avec une tactique de combat déplorable qui rendit plus funeste encore l'infériorité de leur armement : l'attaque à la baïonnette, c'est-à-dire par le choc et non par le feu. Sans nul doute il y a une grande efficacité dans l'attaque à la baïonnette, car la baïonnette elle-même ne remplit presque jamais son office. Sa force irrésistible consiste en ceci, que l'adversaire est bien obligé de croire qu'une troupe assez énergique pour traverser une grêle meurtrière de projectiles le sera assez pour l'aborder et l'exterminer à l'arme blanche s'il attend sa venue. Toutefois, il faut que la grêle des projectiles ne soit pas telle qu'elle arrête l'assaillant à mi-route et le fauche au milieu de sa manœuvre.

Les Autrichiens ont durement payé l'oubli de

cette vérité de sens commun. Après quelques coups de fusil échangés, sans faire produire d'effet utile à leurs feux en profitant des accidents de terrain, la brigade s'élançait tout entière, à la baïonnette, avec une admirable mais funeste bravoure. Les Prussiens, accroupis ou cachés derrière des obstacles naturels, les laissaient arriver jusqu'à bonne distance, les accueillaient, d'abord par des feux de salve, puis par un feu rapide, tirant dans le tas, sûrs de ne jamais manquer, et les assaillants, accablés de projectiles, tourbillonnaient sur eux-mêmes et s'enfuyaient dans le plus grand désordre, laissant le sol jonché de leurs morts et de leurs blessés; les Prussiens les poursuivaient alors, et la retraite devenait une déroute. Les Autrichiens ont eux-mêmes condamné rétrospectivement cette tactique, en écrivant dans un nouveau règlement de manœuvres fait après 1866 : « Dans tout combat d'infanterie, l'efficacité du feu est la force qui prépare le succès. »

Les Prussiens ne l'emportèrent que parce qu'ils avaient mis au service de leur offensive tout ce qui peut l'élever au dernier degré de puissance : la supériorité du fusil, l'excellence de l'instruction technique, l'audace et la spontanéité des résolutions, la sécurité du soldat infatigablement poussé en avant par des chefs en qui il a confiance. Dans la première partie de la bataille de Sadowa, au corps du prince Frédéric-Charles, et partout où les circonstances les placèrent en nombre inférieur, ils se tinrent parfois sur la dé-

fensive, mais cette défensive ne fut jamais passive, ce qui les eût à coup sûr conduits à leur perte; active, elle conclut à l'offensive furieuse dès que les deux ailes furent entrées en action. C'est l'offensive tactique venant couronner une offensive stratégique qui a triomphé à Sadowa.

Les anciens montraient au-dessus des armées les divinités aux prises entre elles sur les nuées. Ce ne sont pas, en effet, des corps seuls qui, sur un champ de bataille, se cherchent, se mesurent, s'abordent et se culbutent; ce sont des intelligences et des volontés, ces puissances supérieures symbolisées chez les anciens par les Dieux. Aussi n'est-il pas un chef militaire qui n'ait reconnu dans la force morale la souveraine des combats. Le maréchal Bugeaud raconte qu'à Conflans en 1815, étant colonel avec une cinquantaine de soldats sans cartouches, il est assailli par deux ou trois cents tirailleurs ennemis. « Chargez-les, dit-il. — Mais nous n'avons pas de cartouches, répondent les soldats. — C'est égal, riposte-t-il, chargez toujours. » Ils se précipitent sur les tirailleurs et les dispersent. « O puissance morale! s'écrie le maréchal, tu es la reine des armées. »

Napoléon estimait qu'à la guerre les trois quarts sont des affaires morales; la balance des forces réelles n'est que pour un autre quart[1]. La crainte d'être battu, c'est déjà la défaite. La

1. Observations sur les affaires d'Espagne, 7e observation. — V. aussi GOUVION SAINT-CYR, Camp de Catalogne, 1812. LA MARMORA, *Quattro discorsi* (1871).

victoire est donnée par le nombre des hommes qu'on effraie plus que par celui des hommes qu'on tue[1]. « Qu'est-ce qui fait perdre une bataille? Ce n'est pas la grandeur des pertes pendant le combat; elles sont en général à peu près égales. Une bataille perdue n'est souvent qu'une bataille que l'on croit perdue, au lendemain de laquelle un général doué d'une plus grande force d'âme, au lieu de se retirer et de s'avouer vaincu, a tiré des salves de victoire et forcé l'histoire à le proclamer vainqueur[2]. » Le vainqueur est celui qui, avant, ne doute pas qu'il le sera et, après, qu'il l'a été. C'est parce que l'offensive, sous sa double forme, est la plus saisissante manifestation de la volonté de vaincre et de la confiance qu'on vaincra, qu'elle donne l'ascendant moral et assure ces succès foudroyants qui, en un jour, décident de la destinée des empires et des nations. Or, l'impulsion intellectuelle et morale, qui inspire la volonté et donne la confiance de vaincre, était aussi énergique chez le peuple rude et ambitieux de Frédéric, qu'elle était faible dans la nation molle et routinière de Marie-Thérèse.

VI

Selon les Athéniens mieux vaut une armée de cerfs conduite par un lion, qu'une armée de

1. MARMONT. *Instit. milit.*, 3[e] partie, chap. V; 2[e] partie, chap. II.
2. Prince FRÉDÉRIC-CHARLES. Mémoire sur la manière de combattre des Français.

lions conduite par un cerf. Polybe a dit : « Ce n'est ni par la façon de s'armer ni par celle de se ranger qu'Annibal a vaincu : c'est par ses ruses et sa dextérité. Dès que les troupes romaines eurent à leur tête un général d'égale force elles furent victorieuses[1]. » Tant vaut le chef, tant vaut l'armée. Amassez les canons et les fusils ; faites sur le papier les plus admirables plans de mobilisation ; tout cela s'évanouira en fumée, si vos chefs sont insuffisants. La meilleure stratégie, la meilleure tactique, c'est le cerveau, lucide, ferme, résolu, bien équilibré du général en chef. Croyez-vous que si l'armée autrichienne eût été conduite par Moltke la campagne de Bohême ne se fût pas déroulée autrement ?

Donc, le dernier enseignement, le plus important, celui qui sort en lettres de feu de tous les incidents de cette mémorable journée, c'est la maxime de Napoléon : « A la guerre, les hommes ne sont rien ; c'est UN HOMME QUI EST TOUT[2]. »

1. POLYBE, XVIII, 1.
2. Notes sur la situation militaire en Espagne, 30 août 1808.

CHAPITRE X

LA RETRAITE DE BENEDEK — LA MARCHE SUR VIENNE

I

Benedek supporta stoïquement son désastre. Il avait dit à l'Empereur, en acceptant le commandement malgré lui, qu'il lui sacrifiait son honneur civil et militaire. Le lendemain de sa défaite, il lui écrivit qu'il approuvait toutes les dispositions qui seraient prises à son égard : conseil de guerre, forteresse, démission, cessation de service sans motif déterminé, commandement réduit d'un simple corps d'armée sous quelque chef que ce soit ; il agréerait tout ce que l'Empereur déciderait.

Il lui restait à peu près 105 000 hommes à conduire au plus tôt à Vienne, qui allait être menacée. La route la plus courte était Brünn et la Moravie ; mais cette route était la plus périlleuse. Les Prussiens s'y engageraient à sa suite et le contraindraient à une bataille nouvelle que son armée était hors d'état de soutenir. Il préféra se retirer vers le camp retranché d'Olmütz par un trajet plus long, mais qui lui permettrait de se

dérober plus facilement. Il expédia directement sur Vienne le Xe corps par chemin de fer, et le reste de son armée en trois colonnes se dirigea sur Olmütz. Grâce à la fermeté indomptable de son courage et à l'ascendant que, malgré sa défaite, il conservait sur ses soldats qui l'appelaient leur père, il put huit jours après, le 11 juillet, dans la soirée, gagner Olmütz.

Il y apprit par l'aide de camp de l'Empereur, le lieutenant-colonel Brack, que l'archiduc Albert rappelé d'Italie était nommé généralissime, que lui-même gardait le commandement de l'armée du Nord et qu'on le pressait de se replier au plus tôt sur Vienne. Il envoie par le chemin de fer les IIe, IIIe, IVe corps, et accorde trois jours de repos aux trois autres qui lui restent, Ier, VIe, VIIIe.

Les sentiments qui remplissaient alors son âme de vaincu sont dévoilés dans une lettre à sa femme : « Aujourd'hui, ma bonne et bien-aimée Julie, j'ai atteint l'âge de 62 ans. Je pense toujours beaucoup à toi, aujourd'hui surtout où précisément cette pensée me pousse à dire qu'il vaudrait mieux que j'eusse un an de moins. Pauvre enfant ! Je sais supporter ma destinée avec une résignation virile ; mais tes souffrances me sont doublement cruelles. Maintenant, je te prie de ne pas t'inquiéter sans raison ; tu ne peux pas changer la destinée de l'Autriche, non plus que la mienne. Si je te suis rendu, sois compatissante, patiente et amicale envers moi, je t'en prie. Si je ne reviens pas auprès de toi, consacre-

moi un souvenir d'amitié attendrie, et prends soin de toi. Il faut avoir de la philosophie devant les hommes, et de la résignation vis-à-vis de Dieu (12 juillet 1886). »

II

Les Prussiens demeurèrent immobiles le 4 et le 5 juillet. Ils avaient, comme toujours, perdu le contact. Ils repoussèrent des propositions d'armistice portées par Gablenz et se dirigèrent droit sur Vienne. Le hasard fit tomber entre leurs mains l'itinéraire de Benedek. Moltke se mit aussitôt en mesure d'interrompre les communications entre Olmütz et Vienne : le Prince royal fut chargé de se porter vers Olmütz et de couper le chemin de fer à Prerau; le prince Frédéric-Charles de marcher sur Brunn et Lundenbourg, et de couper une seconde fois ce même chemin de fer ; l'armée de l'Elbe poursuivrait sur Vienne par Iglau et Znaïm.

L'armée de l'Elbe et celle de Frédéric-Charles ne rencontrèrent aucune résistance. Dès le 14, la première était à Znaïm, et la seconde détruisait le chemin de fer à Lundenbourg. Ce fut le Prince royal qui eut à se mesurer avec Benedek. Une de ses reconnaissances rencontra le général autrichien qui, le 15 juillet, avait mis ses trois corps en mouvement sur la route de Prerau.

Les cuirassiers prussiens font irruption à l'improviste, se précipitent sur les batteries, en-

lèvent 18 canons; Benedek peut à peine s'enfuir. Une autre rencontre malheureuse à Rokcenitz clôt définitivement la route de Vienne et réduit Benedek à rétrograder sur Olmütz. On lui ordonne alors de passer par la Hongrie en traversant les Petites Karpathes et en descendant la vallée de la Waag. Cet ordre est donné dans des termes qui décèlent une vive irritation : ne tenant pas compte de l'état pitoyable de sa pauvre armée, on lui reproche de n'être pas parti dès le 13, d'avoir perdu deux jours et de s'être laissé ainsi couper de Vienne. Le général de Crenneville, aide de camp de François-Joseph, lui écrit : « Sa Majesté l'Empereur a ordonné qu'une instruction préalable fût ouverte contre Votre Excellence au sujet de la conduite de l'armée placée sous votre haut commandement, de l'insuffisance de son organisation et des opérations malheureuses qui ont eu lieu depuis la prise du commandement à Olmütz, jusqu'à la remise de ce commandement. — D'après l'ordre de Sa Majesté, Votre Excellence doit encore ramener l'armée sur la rive droite du Danube. De là Votre Excellence se rendra auprès de la Commission d'enquête qui siège à Wiener-Neustadt. »

Benedek continua à remplir en conscience son devoir ; il conduisit la retraite aussi bien et aussi vite que c'était possible; le 26 juillet, il avait fini de traverser le Danube à Presbourg. Le même jour, il déposait son commandement entre les mains de l'archiduc Albert et se rendait à Wiener-Neustadt.

III

Le vaincu de Sadowa, éliminé de la Moravie, fut remplacé par un ennemi plus terrible, sur lequel le fusil à aiguille n'avait point de prise, le choléra. Il était engendré par les milliers de chevaux morts qui empoisonnaient l'air ; les hommes tombaient, foudroyés comme par des obus invisibles ; on ne pouvait calculer l'extension que prendrait le fléau. Néanmoins les Prussiens ne s'arrêtent pas ; le Prince royal laisse devant Olmütz un corps en observation, et son armée devient la réserve des deux autres en marche sur Vienne. Le 18 juillet, le quartier général s'établit à Nikolsbourg ; le lendemain, les avant-postes de l'armée de l'Elbe sont à 22 kilomètres de Vienne, ceux de l'armée de Frédéric-Charles à 30 kilomètres d'une part, et de l'autre à Blumenau, aux portes de Presbourg. Au quartier général, en attendant que le Prince royal se rapproche tout à fait, on discute de quelle manière on attaquera la capitale : Moltke voulait que ce fût par le camp retranché de Florisdorf et la rive gauche du Danube ; Bismarck, invoquant les raisons politiques, fit prévaloir l'attaque par Presbourg et la rive droite. Un combat engagé à Blumenau par Fransecky allait faire tomber Presbourg quand tout fut soudain interrompu.

Les opérations militaires avaient été entremêlées de négociations, dont le siège se dépla-

çait avec les divers quartiers généraux du roi de Prusse; jusque-là elles n'avaient exercé aucune influence sur la marche des opérations, qui continuaient à se dérouler comme si l'on n'eût pas négocié. Mais la diplomatie fit enfin sentir son effet, le 22 juillet, par la conclusion d'un armistice de cinq jours. C'est ce qui arrêta le combat de Blumenau.

Expliquons les motifs, la marche et les résultats de ces négociations.

CHAPITRE XI

CHUTE DU MINISTÈRE RUSSELL
LE MINISTÈRE DERBY

I

Au moment que ces négociations s'engagèrent se produisit un événement de moindre retentissement, nécessaire cependant à mentionner à cause des facilités qu'il mit là où l'on craignait des obstacles : la chute du ministère Russell.

Russell avait proposé un bill de réforme entraînant l'extension de la franchise électorale à 400 000 électeurs, dont 200 000 de classe moyenne et 200 000 de classe inférieure. Cette extension amenait une nouvelle répartition des collèges ; le ministère la promettait, mais ne la présentait pas. Lord Grosvenor demanda la production du bill de répartition avant la seconde lecture du bill d'extension, car cette « extension mettait entre les mains du gouvernement une force considérable sans que l'application en fût précisée par la revision des circonscriptions actuelles (avril 1866) ».

La discussion de cette motion dura neuf

séances. Stanley, Disraëli, Lowe, chef des libéraux dissidents, dénoncèrent les conséquences démocratiques du bill, le déclarant fatal aux libertés et à la Constitution. Gladstone répondit que le gouvernement s'était solennellement engagé à déposer le bill de répartition après la seconde lecture de celui sur l'extension ; il nia que la Constitution fût atteinte par l'addition d'un si petit nombre d'électeurs appartenant aux classes ouvrières. Dans une péroraison éloquente prononcée d'une voix grave, au milieu de l'émotion profonde, il conjura le parti conservateur de ne point s'opposer systématiquement aux mesures de progrès libéral, mais d'ouvrir les yeux aux nécessités croissantes de l'époque et aux modifications lentes mais continuelles de l'esprit public et de la constitution même de la nation : « Vous pouvez l'emporter sur nous dans l'une des phases prochaines du débat actuel. Vous pourrez nous enlever le pouvoir ; mais nous sommes l'avenir, le temps est pour nous. Vous serez impuissants contre lui, et si nous succombons aujourd'hui, les grandes forces sociales que nous représentons, dans leur progrès sûr et majestueux, nous assureront demain la victoire définitive. »

La seconde lecture ne fut votée qu'à cinq voix de majorité, au milieu des applaudissements de l'opposition conservatrice. Néanmoins le ministère ne se retira pas, il se contenta de déposer le bill promis. Son existence chancelante fut soutenue par l'autorité de Clarendon dont on

jugeait la présence indispensable dans la situation compliquée des affaires européennes, à cause de la confiance qu'inspiraient son talent élevé et sa grande expérience. En outre, Derby, le chef du parti, tourmenté par des atteintes très graves de goutte, puissamment riche, préférait la vie de château, au milieu de sa belle bibliothèque et de ses remarquables collections, aux labeurs du gouvernement et au tumultueux séjour de Londres. Mais qui est chef d'un parti en dépend. Or le parti, effrayé des tendances radicales de Gladstone, était décidé à ne plus le supporter. Un amendement de lord Dunkellin, qui attaquait le principe même du bill, fut voté, malgré l'opposition de Gladstone, par 315 voix contre 304. Le Cabinet se mit en rapport avec la Reine et lui offrit sa démission. La Reine l'accepta (26 juin) et chargea lord Derby de former la nouvelle administration.

II

Le *premier* fit de vives instances auprès de Clarendon pour le retenir aux Affaires étrangères. Sur son refus, il confia ce ministère à son fils, Stanley. Disraëli devint chancelier de l'Échiquier; les autres portefeuilles furent attribués à sir Stafford Northcote, au général Peel et à lord Cranborne, depuis marquis de Salisbury.

On redoutait du nouveau Cabinet une politique moins neutre à l'égard de l'Allemagne et moins

disposée à l'entente avec la France ; Derby s'attacha à dissiper cette double crainte ; dans sa Déclaration à la Chambre des lords, il désavoua toutes tendances belliqueuses : « Ce serait le comble de la sottise, dit-il, de parler de l'état actuel des affaires du continent ; depuis plusieurs semaines, une guerre sanglante a éclaté où l'honneur de ce pays n'est en aucune façon engagé, et où ses intérêts ne le sont que fort indirectement. De simples particuliers peuvent avoir leurs sympathies pour l'Autriche ou pour l'Italie, mais de telles sympathies n'ont rien à faire avec la conduite du gouvernement, qui doit être inspirée par le désir de maintenir une stricte et impartiale neutralité, se tenant prêt à offrir ses bons offices, en les unissant à ceux de la France et de la Russie. Je pense que leur influence ne sera pas amoindrie pour n'être accompagnée d'aucune menace, d'aucune vue égoïste, d'aucun désir enfin de recueillir d'autres avantages pour l'Angleterre que ceux d'arrêter l'effusion du sang et de rendre à l'Europe les bienfaits de la paix. »

Dans ses entretiens avec La Tour d'Auvergne, Derby protesta de ses intentions amicales envers la France : « Il regrettait les préventions qui paraissaient exister à Paris contre son parti accusé à tort d'être autrichien. Une pareille accusation n'était pas fondée ; la politique étrangère du nouveau Cabinet ne différerait pas de celle de l'ancien ; elle aurait pour base la neutralité de l'Angleterre dans la guerre et le maintien

de l'alliance avec la France. » Stanley renouvela les mêmes déclarations devant ses électeurs : « On ne peut raisonnablement nier que l'Empereur s'est toujours montré l'allié fidèle de l'Angleterre. Je ne sache pas que dans le cours de seize années pleines d'agitation nous ayons jamais eu à lui reprocher un mot hostile ou un acte qui ne fût pas amical. La ligne politique de chacun des deux pays n'a pas toujours été la même. Mais je dis pour l'avenir ce que j'ai dit pour le passé : la dernière appréhension qui doit troubler l'esprit d'un homme raisonnable est celle d'une guerre avec la France. » Ce passage fut accueilli par d'unanimes applaudissements.

L'avènement du nouveau ministère n'apporta donc aucun élément perturbateur dans le développement des faits, et l'Empereur trouva en lui plus de bon vouloir qu'il n'en avait obtenu, avant l'arrivée de Clarendon, dans le ministère Russell.

CHAPITRE XII

LA MÉDIATION

I

François Ier, désirant reprendre Milan qui lui avait été enlevé par les Suisses, rechercha des alliances. Il sollicita celle de Léon X. Or, la prédominance des Français en Italie était aussi déplaisante au Pape que celle des Suisses, et il ne pensait qu'à empêcher l'une et l'autre. Il crut y parvenir en refusant l'alliance offerte par le Roi et en se déclarant neutre : il calculait que les deux armées étant vaillantes, quelle que fût l'issue de la lutte, elle serait épuisante pour chacune, et que le vainqueur affaibli serait hors d'état de pousser ses avantages ; alors, il interviendrait sans péril et serait le maître de la Lombardie, l'arbitre de l'Italie. Les Suisses furent vaincus après un combat sanglant, et le prestige que cette victoire donna à François Ier fut tel que, loin de devenir l'arbitre de l'Italie, Léon X se trouva fort heureux que le roi de France consentît à le recevoir en grâce.

L'empereur Napoléon III avait fait le calcul de Léon X; il éprouva la même déconvenue.

Il se préparait dolent à se rendre à Vichy quand le 4 juillet, dans la matinée, il apprit la victoire de Sadowa. Bien que s'attendant à une lutte plus longue, il en fut moins surpris que beaucoup d'autres parce qu'il pensait de l'armée prussienne plus avantageusement qu'on ne le faisait en général. Son contentement fut supérieur à sa surprise car, au fond, il souhaitait le succès de la Prusse, croyant à son amitié et à son bon vouloir. Après avoir lu la dépêche que lui apportait l'huissier Félix, il pinça l'extrémité de sa moustache, geste habituel de son contentement[1].

Il n'eut pas le temps de se perdre en réflexions. Dès le jour même, il était mis en demeure de prendre un parti. L'empereur François-Joseph, résolu à poursuivre la lutte, cherchait à se procurer les moyens de la soutenir dans des conditions plus favorables. Débarrassé de l'Italie il pourrait réunir les débris imposants de son armée du Nord à son armée victorieuse du Sud, et tenter une nouvelle fois la fortune des armes, sous le commandement du vainqueur de Custoza.

Metternich accompagné de Drouyn de Lhuys vint donc offrir la cession de la Vénétie à l'Empereur à trois conditions : 1° que la France occuperait les forteresses de cette province et obtiendrait de l'Italie un armistice; 2° que pendant

1. Mémoires de Maury.

l'armistice cette cession serait réglée par une convention définitive ; 3° que l'Autriche pût transporter en Allemagne le matériel et les troupes qui se trouvaient en Vénétie.

L'Empereur ne pouvait se prêter à cette combinaison, une clause du traité secret interdisant à l'Italie et à la Prusse de conclure une paix ou un armistice sans un consentement mutuel. Il répondit qu'il acceptait en principe la cession de la Vénétie à régler par une convention conclue pendant l'armistice, mais qu'il ne saurait proposer à l'Italie seule de cesser les hostilités puisqu'elle avait partie liée avec la Prusse ; qu'il agirait auprès des deux puissances et leur proposerait une médiation sur la base de sa lettre du 11 juin.

C'était une déception pour l'ambassadeur d'Autriche. Il se crut cependant dans la nécessité de la subir et, en vertu des pleins pouvoirs dont il était muni, il accepta l'offre de médiation. Le jour même, deux télégrammes furent expédiés au roi d'Italie et au roi de Prusse. « L'empereur d'Autriche, disait Napoléon III à Victor-Emmanuel, accédant aux idées émises dans ma lettre à M. Drouyn de Lhuys, me cède la Vénétie en se déclarant prêt à accepter une médiation pour rétablir la paix entre les belligérants. L'armée italienne a eu l'occasion de montrer sa valeur ; une plus grande effusion de sang devient donc inutile, et l'Italie peut atteindre honorablement le but de ses aspirations par un arrangement avec moi sur lequel il sera facile de

nous entendre. J'écris au roi de Prusse afin de lui faire connaître cette situation et de lui proposer pour l'Allemagne, ainsi que je le fais à Votre Majesté pour l'Italie, la conclusion d'un armistice comme préliminaire des négociations de paix. »

La lettre au roi de Prusse était ainsi conçue :

« Sire, les succès si prompts et si éclatants de Votre Majesté ont amené des résultats qui me forcent à sortir de mon rôle de complète abstention. L'empereur d'Autriche m'annonce qu'il me cède la Vénétie et qu'il est prêt à accepter ma médiation pour mettre un terme au conflit qui s'est élevé entre l'Autriche, la Prusse et l'Italie. Je connais trop les sentiments magnanimes de Votre Majesté comme son affectueuse confiance envers moi pour ne pas croire que, de son côté, après avoir élevé si haut l'honneur de ses armes, elle n'accueille avec satisfaction les efforts que je suis disposé à faire pour l'aider à rendre à ses États et à l'Europe le précieux avantage de la paix. Si Votre Majesté agrée ma proposition, elle jugera sans doute convenable qu'un armistice conclu pour l'Allemagne et pour l'Italie ouvre immédiatement la voie à des négociations. »

Le public fut aussitôt mis dans la confidence de l'événement. A deux heures du matin, une note fut envoyée au *Journal officiel* pour être publiée dans son numéro du 5 : « Un fait important vient de se produire. Après avoir sauvegardé l'honneur de ses armes en Italie, l'empereur d'Autriche, accédant aux idées émises

dans sa lettre adressée le 11 juin à son ministre des Affaires étrangères, cède la Vénétie à l'empereur des Français et accepte sa médiation pour amener la paix entre les belligérants. L'empereur Napoléon s'est empressé de répondre à cet appel, et s'est immédiatement adressé aux rois de Prusse et d'Italie pour amener un armistice. »

Les ministres, et notamment le ministre d'État Rouher, n'apprirent la médiation que par la lecture du *Journal officiel*. Leur première impression, comme celle du public, fut que c'était la paix et une victoire de la politique française. Le ministre de l'Intérieur La Valette fit aussitôt demander à Drouyn de Lhuys s'il devait, le soir, faire illuminer les édifices publics. — « Illuminer! répondit Drouyn de Lhuys, mais cette médiation ne finit rien, la Prusse ne l'acceptera pas. »

Le prince Napoléon se montra encore moins satisfait; il était même hors de lui. Darimon étant venu le visiter, il lui cria : « Qu'on ne vienne pas me féliciter de ce qui arrive ! Fût-ce mon meilleur ami, je le jetterais par la fenêtre ! » Darimon l'ayant rassuré sur ses intentions, il reprit : « Qu'est-ce que cette note du *Moniteur ?* Un simple coup de théâtre à la Mélingue[1] ! Histoire d'obtenir de la Bourse quatre ou cinq francs de hausse : cette transaction, dont on s'applaudit si fort, est honteuse pour l'Italie. Comment! ces pauvres gens ont dépensé leur argent et versé leur sang, et c'est la France qui reçoit la Vénétie, elle qui n'a pas mis un homme en ligne, elle qui

1. Célèbre acteur de mélodrame du temps.

n'a pas brûlé une amorce! Ah ! je sais ! On donnera la Vénétie aux Italiens. Mais à quelles conditions? On leur fera payer un milliard ; on leur imposera l'obligation de respecter à tout jamais ce qui reste du pouvoir temporel de la papauté... La Prusse, elle non plus, n'a pas sujet d'être satisfaite. L'Autriche ne cherche qu'à gagner du temps. Quand elle aura reconstitué son armée, elle recommencera. Toujours les demi-mesures ! il fallait l'anéantir! Les fameux libéraux français sont des dupes ; ils se figurent qu'on va leur donner des réformes. Ils se trompent. On leur enlèvera ce qu'ils ont mis tant de peine à conquérir. »

Peu après, un de ses amis, le comte Scher-Thoos, Prussien naturalisé Hongrois, étant venu prendre congé de lui, le vit revenant des Tuileries où il était allé exhaler ses mécontentements. Le Prince le chargea de dire à Bismarck, que le comte allait voir, de ne pas accepter la médiation impériale; qu'il ne pouvait pas le lui écrire, mais qu'il était certain que l'Italie n'accepterait pas la médiation si la Prusse tenait ferme; il n'y a aucune complication avec la France à craindre : « On murmurera, mais on ne fera pas la guerre; dites à Bismarck d'être parfaitement tranquille à ce sujet. Je le lui garantis et je sais ce que je dis. Qu'il amuse l'Empereur avec ses réponses évasives et qu'il marche droit sur Vienne; qu'il anéantisse l'Autriche à jamais[1]! »

1. Kienast, *Die Legion Klapka*. p. 108 et 111 — et Luigi Chiala, *Ancora un po più di luce*, p. 420.

II

Le matin, les ministres se réunirent en conseil à Saint-Cloud. Drouyn de Lhuys les devança; il conseilla à l'Empereur de convertir sa neutralité attentive en neutralité active, de réunir immédiatement un corps d'armée sur le Rhin, de convoquer les Chambres, de leur demander les fonds nécessaires à la mobilisation générale et de faire savoir à la Prusse la volonté du gouvernement français de ne permettre, sans son assentiment et à son préjudice, aucune modification dans l'assiette territoriale de l'Europe. C'était, en un mot, recommencer contre la Prusse ce qu'elle était en train de faire contre nous au moment de la paix de Villafranca. L'Empereur se laissa convaincre par son ministre.

La discussion s'ouvrit donc sur la proposition de Drouyn de Lhuys. Une première objection fut faite : « Sommes-nous prêts? » Le maréchal Randon répondit que nous ne l'étions pas, en ce sens que nous étions sur le pied de paix; mais dès maintenant il pouvait acheminer vers la frontière 80 000 hommes empruntés à la Garde, aux troupes réunies en divisions actives à Paris, à Lyon, au camp de Châlons, organisées et pourvues du nécessaire, soutenues par huit mille chevaux et cent pièces de canon attelées. En vingt jours il promettait la mise sur pied de 250 000 hommes répartis en deux armées, une

de 140000 hommes sur le Rhin, l'autre de 110000 hommes environ à Lyon : le décret de mobilisation était préparé; il n'y avait qu'à le signer. Enfin l'appel total des réserves eût élevé nos forces disponibles à 450000 hommes[1]. A la vérité l'excellent fusil dont ces troupes étaient munies n'était pas à chargement rapide; mais cela avait beaucoup moins d'inconvénient que pour les Autrichiens, car nos soldats, rompus en quelque sorte nativement au combat en tirailleurs, ne recommenceraient pas leur tactique de 1859, et ne commettraient plus la sottise de se présenter en gros paquet aux fusillades prussiennes, comme des moutons marchant à l'abattoir. La conclusion du maréchal était que nous étions prêts à une action militaire énergique et, quant à lui, il la conseillait, considérant que « nous aussi nous avions été vaincus à Sadowa ».

— « 80000 hommes immédiatement disponibles, c'est trop, dit Drouyn de Lhuys; 40000, moins encore, des gardes champêtres suffiraient. » — Pour que son affirmation ne parût pas une jactance ridicule, il expliqua que la

1. Ces affirmations de Randon ont été confirmées par Trochu qui n'est pas suspect de partialité à l'égard de l'Empire (Déposition dans l'enquête sur le 4 septembre) : « Si la Prusse avait eu sur ses derrières un corps de 80, de 70, de 60000 hommes, si vous voulez, car ce chiffre n'a ici qu'une importance relative, entre Strasbourg et Metz, et *les éléments de ce corps étaient sous la main en grosses masses à Lyon et à Paris, en petites masses à Metz, Strasbourg et Nancy*, la Prusse ne pouvait pas entraîner toutes ses forces vers le Sud-Est, ayant sur sa frontière même cette grosse menace politique et militaire. »

Prusse était victorieuse, « mais hors d'état de tenter un effort quelconque en dehors de la Bohême, où elle était très éloignée de sa base d'opérations, et dans une situation qui, au moindre accident, deviendrait critique ; dans les provinces rhénanes il n'y avait que deux régiments qu'on faisait voyager incessamment par chemin de fer en changeant leur numéro, afin d'en multiplier le nombre à nos yeux. Le roi Guillaume ne pouvait être pris entre la France, l'Autriche forte encore et la Bavière, le Wurtemberg, la Hesse, les duchés de Bade et de Nassau dont les armées étaient intactes. Placé entre la crainte de tout perdre et la nécessité de nous satisfaire, entre une catastrophe et une concession, il opterait sans aucun doute pour la concession, et en s'arrondissant il nous accorderait de larges compensations sur nos frontières. Ainsi il n'y avait pas à redouter qu'une guerre sortît d'une démonstration militaire, et d'autre part, si nous ne nous y décidions pas, nous allions laisser échapper une occasion unique de réparer sans coup férir nos brèches de 1815. Le Roi, Bismarck et tous les Allemands avaient trop bruyamment affirmé qu'ils ne nous céderaient pas un pouce de terre allemande pour qu'il fût raisonnable d'en espérer une concession quelconque si, aux yeux de leurs peuples et devant leur propre conscience, ils n'étaient placés, par une menace visible, sous le coup d'une invincible nécessité. »

Après les déclarations du maréchal Randon

le débat ne pouvait s'établir sur les impossibilités militaires ; il roula uniquement sur les considérations politiques. La Valette, ministre de l'Intérieur, reproduisit les arguments déjà soumis à l'Empereur par le prince Napoléon dont, en cette occasion, il parut, malgré leurs piques récentes, comme le porte-parole. Il doutait qu'une démonstration militaire fût assurée du succès et surtout exclusive de la guerre. Qui sait si, à la nouvelle de notre intervention, un revirement ne s'opérerait pas en Allemagne? Bismarck essaierait certainement de réveiller les sentiments patriotiques du peuple allemand ; il proclamerait peut-être la constitution révolutionnaire du Parlement de Francfort et, sous l'excitation de l'esprit public, était-on sûr de ne pas retrouver comme ennemies ces armées du Sud sur lesquelles on comptait comme alliées, et de ne pas être entraînés avec des forces insuffisantes dans une guerre formidable contre le principe des nationalités dont nous avions été les propagateurs? — La Valette admettait, comme Drouyn de Lhuys, la nécessité de compenser, par des acquisitions territoriales à notre profit, les agrandissements prochains de la Prusse ; mais c'était par la négociation de gré à gré qu'il était sage de les réclamer : « Nous avions été si favorables à la Prusse, nous avions tellement aidé son ambition en lui procurant l'alliance italienne, sans laquelle toute guerre lui eût été impossible, qu'il n'était pas à supposer qu'elle nous refusât notre part légitime dans sa victoire.

Bismarck, en particulier, ne s'était-il pas montré en toute occasion l'ami de la France? pourquoi décourager sa bonne volonté certaine par des menaces inutiles et dangereuses? Les ménagements, la douceur, le savoir-faire, le respect des susceptibilités allemandes, plus que la violence et la défiance, nous obtiendraient, ou que l'Allemagne restât divisée, ou qu'elle nous assurât des garanties contre son unité. La politique proposée par Drouyn de Lhuys conduisait fatalement à une alliance avec l'Autriche et à une rupture avec l'Italie. Était-il habile de cimenter une alliance avec le cadavre autrichien? N'était-ce pas compromettre le renom et l'avenir des Napoléon que de les rendre solidaires des préjugés absolutistes et des prétentions cléricales de la monarchie qui représentait dans le monde le principe oppressif de la conquête? Une rupture avec l'Italie ne serait-elle pas plus monstrueuse encore? Ne serait-il pas déshonorant de défaire ce que l'Empereur avait si glorieusement fait en 1859, et de rejeter l'Italie mutilée et désespérée aux pieds de l'Autriche ou sous le joug de ses préfets, les anciens souverains dépossédés? En cédant à l'Empereur au lieu de la céder à elle-même une province qu'elle était impuissante à défendre, l'Autriche outrageait l'Italie. Si celle-ci ressentait l'offense et préférait la continuation de la guerre à cette insolente cession, emploierait-on la force pour l'arrêter? »

Bien que les raisonnements de La Valette

répondissent le mieux à ses sentiments secrets, l'Empereur, préoccupé des satisfactions à accorder à une opinion qui s'était montrée peu sympathique à sa politique, parut disposé à sanctionner les propositions de son ministre des Affaires étrangères, et signa, pour le *Journal officiel* du lendemain 6 juillet, le décret de convocation du Corps législatif. Cependant il laissa échapper tout aussitôt l'arrière-pensée encore vivante au fond de son esprit. Le maréchal Randon lui présentant à signer le décret de mobilisation des deux armées de 250 000 hommes, décret plus compromettant et plus malaisé à retirer que le précédent, il hésita, répondit qu'il désirait réfléchir encore, et le pria de revenir le lendemain matin de bonne heure[1].

1. Le récit de Sybel sur ce conseil est fantastique. La Valette n'y aurait pas été convoqué; tout à coup, à un moment donné, la porte s'ouvrit brusquement et à l'étonnement général il entra dans la salle où on ne l'attendait pas. Or, il n'y a jamais eu un conseil de ministres auquel un des principaux ne fût pas convoqué, et il n'y avait aucune raison d'exclure de celui-ci La Valette pour lequel l'Empereur avait beaucoup de goût. L'Empereur eût-il eu vraiment la pensée incompréhensible et blessante de l'exclure, La Valette eût trouvé à la porte le chambellan de service qui ne lui eût pas permis de passer et d'arriver au Conseil comme un intrus. — Bien plus : l'Empereur et l'Impératrice, au milieu de la délibération, se seraient rendus dans une pièce voisine avec ce La Valette qu'ils avaient voulu exclure et dans lequel ils manifestent soudain une confiance particulière; puis, après un certain temps, seraient revenus déclarer qu'à la suite d'un examen approfondi ils pensaient qu'il fallait persister dans le sens de la proposition de Drouyn de Lhuys. Tout cela ne supporte pas l'examen. Mon récit est fait d'après les informations les plus sûres et les plus auto-

Dans la journée du 5 juillet la Rente monta de 4 francs et, le soir, un grand nombre de maisons furent pavoisées et illuminées. Et ce fut ainsi que se manifestèrent la stupeur et la colère que, d'après les récits allemands, la nouvelle de la victoire de Sadowa aurait excitées à Paris.

III

La journée du 5 juillet fut ailleurs qu'à Paris celle des délibérations anxieuses. On discuta avec passion, dans le camp prussien d'Horitz et dans le camp italien de Torre-Malimberti, la réponse à la communication de l'Empereur. L'offre de sa médiation avait été, de part et d'autre, reçue avec une égale irritation. Pour les Prussiens elle paraissait un *veto* à poursuivre toutes les conséquences de la victoire; pour les Italiens, un obstacle à la revanche. « C'est incroyable ! » s'écria Guillaume. Bismarck très grave dit à Abeken et à Keudell : « Je prévois que dans quelques années Louis regrettera d'avoir ainsi pris parti contre nous[1]. »

Victor-Emmanuel fut beaucoup plus expressif.

risées. Bien entendu. il ne m'a pas été possible de reproduire toutes les expressions ; mais j'ai reproduit avec la plus certaine exactitude les idées et les sentiments.

1. Bismarck, Discours des 5 décembre 1877, 19 février 1878 : « Il est possible que le bâton fasse son effet pour l'instant; mais le cocher de la voiture se souvient ensuite de celui qui a mis le bâton en travers. Je rappellerai aussi la pacification entreprise par Napoléon III aussitôt après la bataille de

répondissent le mieux à ses sentiments secrets, l'Empereur, préoccupé des satisfactions à accorder à une opinion qui s'était montrée peu sympathique à sa politique, parut disposé à sanctionner les propositions de son ministre des Affaires étrangères, et signa, pour le *Journal officiel* du lendemain 6 juillet, le décret de convocation du Corps législatif. Cependant il laissa échapper tout aussitôt l'arrière-pensée encore vivante au fond de son esprit. Le maréchal Randon lui présentant à signer le décret de mobilisation des deux armées de 250000 hommes, décret plus compromettant et plus malaisé à retirer que le précédent, il hésita, répondit qu'il désirait réfléchir encore, et le pria de revenir le lendemain matin de bonne heure[1].

1. Le récit de Sybel sur ce conseil est fantastique. La Valette n'y aurait pas été convoqué; tout à coup, à un moment donné, la porte s'ouvrit brusquement et à l'étonnement général il entra dans la salle où on ne l'attendait pas. Or, il n'y a jamais eu un conseil de ministres auquel un des principaux ne fût pas convoqué, et il n'y avait aucune raison d'exclure de celui-ci La Valette pour lequel l'Empereur avait beaucoup de goût. L'Empereur eût-il eu vraiment la pensée incompréhensible et blessante de l'exclure, La Valette eût trouvé à la porte le chambellan de service qui ne lui eût pas permis de passer et d'arriver au Conseil comme un intrus. — Bien plus : l'Empereur et l'Impératrice, au milieu de la délibération, se seraient rendus dans une pièce voisine avec ce La Valette qu'ils avaient voulu exclure et dans lequel ils manifestent soudain une confiance particulière; puis, après un certain temps, seraient revenus déclarer qu'à la suite d'un examen approfondi ils pensaient qu'il fallait persister dans le sens de la proposition de Drouyn de Lhuys. Tout cela ne supporte pas l'examen. Mon récit est fait d'après les informations les plus sûres et les plus auto-

Dans la journée du 5 juillet la Rente monta de 4 francs et, le soir, un grand nombre de maisons furent pavoisées et illuminées. Et ce fut ainsi que se manifestèrent la stupeur et la colère que, d'après les récits allemands, la nouvelle de la victoire de Sadowa aurait excitées à Paris.

III

La journée du 5 juillet fut ailleurs qu'à Paris celle des délibérations anxieuses. On discuta avec passion, dans le camp prussien d'Horitz et dans le camp italien de Torre-Malimberti, la réponse à la communication de l'Empereur. L'offre de sa médiation avait été, de part et d'autre, reçue avec une égale irritation. Pour les Prussiens elle paraissait un *veto* à poursuivre toutes les conséquences de la victoire; pour les Italiens, un obstacle à la revanche. « C'est incroyable ! » s'écria Guillaume. Bismarck très grave dit à Abeken et à Keudell : « Je prévois que dans quelques années Louis regrettera d'avoir ainsi pris parti contre nous[1]. »

Victor-Emmanuel fut beaucoup plus expressif.

risées. Bien entendu. il ne m'a pas été possible de reproduire toutes les expressions ; mais j'ai reproduit avec la plus certaine exactitude les idées et les sentiments.

1. Bismarck, Discours des 5 décembre 1877, 19 février 1878 : « Il est possible que le bâton fasse son effet pour l'instant; mais le cocher de la voiture se souvient ensuite de celui qui a mis le bâton en travers. Je rappellerai aussi la pacification entreprise par Napoléon III aussitôt après la bataille de

C'est au Prussien Bernhardi qu'il confia ses fureurs et, si l'on croit le Prussien, elles dépassèrent toute convenance. « Ce cochon ! » aurait-il dit deux fois de Napoléon III. Revenant sur le passé, il l'accusa d'avoir manqué à la bonne foi en lui demandant la Savoie : au moment de se séparer sur le mont Cenis, il lui aurait tendu la main, lui disant : « Comme je n'ai pu tenir ma promesse de libérer l'Italie des Alpes à l'Adriatique, qu'il ne soit plus question de Nice et de la Savoie. » Et cependant lorsque Cavour fut de nouveau ministre, l'Empereur revint sur ses anciennes exigences et demanda ces provinces ; je n'oublierai jamais cela. » — Naturellement Bernhardi attise le feu : « Il faut espérer que ces provinces ne sont pas cédées pour toujours, qu'elles reviendront de nouveau à l'Italie. — C'est la dernière phase de ce que je me propose de faire. — J'espère, répondit Bernhardi que nos armes seront alors unies comme elles le sont aujourd'hui. » Victor-Emmanuel continua sur le même ton : « L'attitude de Napoléon est de nouveau incorrecte, tandis que la mienne est parfaitement loyale. — C'est que, interrompit Bernhardi, Votre Majesté est roi et gentilhomme, et il n'est ni l'un ni l'autre. » Cette remarque,

Sadowa, — les choses alors ne se sont guère montrées à découvert ; — mais ce que j'ai pensé dans ce temps-là, je le sais bien, et je ne l'ai point oublié au compte de l'empereur Napoléon : je gardai bonne mémoire de son intervention et peut-être eût-il été plus avantageux pour les intérêts français que la France ne se fût pas érigée alors en pacificatrice. »

observe Bernhardi, plut énormément au Roi ; il est tellement excité qu'il attaquerait l'Empereur ce soir même. » — L'insertion immédiate au *Journal officiel* des offres autrichiennes et des intentions de Napoléon III exaspérait particulièrement le Roi : « Son dessein est de pouvoir répondre aux objections incommodes : « Je suis compromis vis-à-vis de l'opinion. » Cette phrase : « Il nous sera facile de trouver un arrangement » l'inquiétait. « La cession n'aura donc pas lieu gratis? s'écria-t-il. — Certainement non, fait Bernhardi. Il voudra se faire payer un très haut prix la Vénétie. — Mais qu'est-ce qu'il me demandera? Je ne veux rien lui donner. — On a parlé de la Sardaigne, répond Bernhardi. Qu'en fera-t-il? Son désir, en 1859, était dirigé du côté de la Dalmatie et des bouches de Cattaro. Il aurait voulu établir là un camp permanent afin d'être maître d'une route vers Constantinople que la flotte ne pourrait lui fermer. Comme acheminement il demandera Ancône. » Et Victor-Emmanuel écoute ces sottises et il divague : « Napoléon ne peut pas faire la guerre à l'Italie pour le compte de l'Autriche. S'il déclare que la Vénétie est à lui, et qu'il y envoie des garnisons (il en est capable), dans ce cas je m'embarquerai avec toute l'armée à Ancône et je débarquerai à Trieste. » A Villafranca, il avait été le modérateur et Cavour était le furieux ; cette fois, c'est le Roi qui est le furieux, La Marmora sera son modérateur.

Sans s'être consultés, Prussiens et Italiens

éludèrent la proposition de l'Empereur ou du moins ne l'acceptèrent que sous une condition dilatoire.

Le roi Guillaume télégraphia : « Sire, guidé par la confiance que m'inspirent l'affection mutuelle et la solidarité des intérêts importants du pays, j'accepte la proposition que Votre Majesté me fait et je suis prêt à m'entendre avec Elle sur les moyens de rétablir la paix. Hier déjà le général de Gablenz m'a demandé un armistice en vue de négociations directes. Par un télégramme chiffré à l'adresse de mon ambassadeur, j'indiquerai à Votre Majesté les conditions dans lesquelles la situation militaire et mes engagements envers le roi d'Italie me permettront de conclure un armistice. »

Goltz fut chargé d'ajouter qu'après le traité avec l'Italie une entente réciproque était indispensable à la conclusion de la paix ou de l'armistice. Cela admis, on était prêt à une trêve si celle-ci permettait d'assurer l'entretien de l'armée et le maintien des résultats militaires obtenus jusque-là.

Victor-Emmanuel, sur le conseil du seul ministre qui fût au camp, La Marmora, télégraphia de son côté : « Sire, je remercie Votre Majesté de l'intérêt qu'elle prend à la cause italienne. La proposition que Votre Majesté me fait est tellement grave qu'il me faut consulter mon gouvernement et connaître les dispositions de la Prusse avec laquelle je suis lié par un traité. »

IV

Ces télégrammes arrivèrent à l'Empereur dans la soirée du 5 juillet. Il n'y vit que l'acceptation courtoise de sa médiation et non la condition dilatoire; il était en ce moment très frappé de ce qu'on lui racontait de la satisfaction du peuple de Paris. Irait-il troubler, par un cri d'alarme guerrière, ces sentiments pacifiques et confiants et caractériser lui-même d'échec ce que la voix publique célébrait comme une victoire? Rouher et La Valette, venus dans la soirée tenter un nouvel effort contre la politique de Drouyn de Lhuys, avaient cause gagnée d'avance : le décret de convocation de la Chambre fut supprimé. Le lendemain 6, Drouyn de Lhuys ouvre le *Journal officiel* et ne l'y trouve pas. Il appelle Dalloz, le directeur du journal; celui-ci répond qu'il n'a rien reçu. Cependant Drouyn de Lhuys ne donne pas sa démission et se met même à travailler consciencieusement au succès de la médiation. Metternich eût voulu que le gouvernement français obtînt de l'Italie un armistice séparé et immédiat, et qu'il garantît l'Autriche contre de nouvelles attaques en envoyant des troupes dans la province cédée. Drouyn de Lhuys refusa : l'Empereur était décidé à ne pas se départir de la neutralité impartiale et il ne saurait consentir, soit à faire occuper les forteresses du quadrilatère par une garnison française, soit à

éludèrent la proposition de l'Empereur ou du moins ne l'acceptèrent que sous une condition dilatoire.

Le roi Guillaume télégraphia : « Sire, guidé par la confiance que m'inspirent l'affection mutuelle et la solidarité des intérêts importants du pays, j'accepte la proposition que Votre Majesté me fait et je suis prêt à m'entendre avec Elle sur les moyens de rétablir la paix. Hier déjà le général de Gablenz m'a demandé un armistice en vue de négociations directes. Par un télégramme chiffré à l'adresse de mon ambassadeur, j'indiquerai à Votre Majesté les conditions dans lesquelles la situation militaire et mes engagements envers le roi d'Italie me permettront de conclure un armistice. »

Goltz fut chargé d'ajouter qu'après le traité avec l'Italie une entente réciproque était indispensable à la conclusion de la paix ou de l'armistice. Cela admis, on était prêt à une trêve si celle-ci permettait d'assurer l'entretien de l'armée et le maintien des résultats militaires obtenus jusque-là.

Victor-Emmanuel, sur le conseil du seul ministre qui fût au camp, La Marmora, télégraphia de son côté : « Sire, je remercie Votre Majesté de l'intérêt qu'elle prend à la cause italienne. La proposition que Votre Majesté me fait est tellement grave qu'il me faut consulter mon gouvernement et connaître les dispositions de la Prusse avec laquelle je suis lié par un traité. »

IV

Ces télégrammes arrivèrent à l'Empereur dans la soirée du 5 juillet. Il n'y vit que l'acceptation courtoise de sa médiation et non la condition dilatoire; il était en ce moment très frappé de ce qu'on lui racontait de la satisfaction du peuple de Paris. Irait-il troubler, par un cri d'alarme guerrière, ces sentiments pacifiques et confiants et caractériser lui-même d'échec ce que la voix publique célébrait comme une victoire? Rouher et La Valette, venus dans la soirée tenter un nouvel effort contre la politique de Drouyn de Lhuys, avaient cause gagnée d'avance : le décret de convocation de la Chambre fut supprimé. Le lendemain 6, Drouyn de Lhuys ouvre le *Journal officiel* et ne l'y trouve pas. Il appelle Dalloz, le directeur du journal; celui-ci répond qu'il n'a rien reçu. Cependant Drouyn de Lhuys ne donne pas sa démission et se met même à travailler consciencieusement au succès de la médiation. Metternich eût voulu que le gouvernement français obtînt de l'Italie un armistice séparé et immédiat, et qu'il garantît l'Autriche contre de nouvelles attaques en envoyant des troupes dans la province cédée. Drouyn de Lhuys refusa : l'Empereur était décidé à ne pas se départir de la neutralité impartiale et il ne saurait consentir, soit à faire occuper les forteresses du quadrilatère par une garnison française, soit à

presser l'Italie de consentir un armistice séparé en dehors de la Prusse. En vue de hâter l'évacuation des forteresses italiennes, il fit observer que la première condition de la Prusse à l'armistice serait le *statu quo* militaire; par conséquent, c'était *avant*, et non pas *pendant* la suspension des hostilités que l'Autriche devrait retirer ses troupes de la Vénétie si elle voulait donner une réalité à sa cession.

Beust, envoyé en mission confidentielle par François-Joseph, n'obtint pas meilleur succès. Il eut beau insister, non pour qu'on fît la guerre, mais pour qu'on envoyât des troupes sur le Rhin, ce qui suffirait à arrêter la Prusse, il ne recueillit que des paroles pacifiques et le conseil de traiter au plus tôt.

Les suggestions de Gortchacow ne rencontrèrent pas un accueil plus encourageant. Au bruit des succès croissants de la Prusse, le chancelier russe inquiet avait fait proposer, le 1er juillet, à Drouyn de Lhuys la rédaction d'une note identique dans laquelle les trois puissances neutres dénieraient à la Prusse le droit de prononcer la rupture de la Confédération et de fonder dans le nord une Confédération nouvelle; il se déclarait prêt à signer la rédaction qui serait arrêtée avec le cabinet de Londres. Drouyn de Lhuys décline l'ouverture : « Au moment où nous offrons une médiation amicale, nous ne saurions consentir à une démarche qui aurait un caractère comminatoire. On verra plus tard si la médiation échoue. » Puis il se met à persifler le chancelier, en compagnie

duquel il ne se soucie pas de recommencer une campagne semblable à celle qui avait si mal réussi contre la Russie. « Nous voyons avec une satisfaction sincère que la Russie veut maintenir cet accord des grandes puissances qui est la meilleure garantie des intérêts européens engagés dans les affaires allemandes. Ce serait toutefois, à notre avis, gagner du temps que de préciser d'avance la mesure dans laquelle le gouvernement de l'empereur Alexandre entend soutenir la conclusion de la note qu'il propose d'adresser à Berlin. Se renfermerait-il dans les limites d'une action diplomatique, ou appuierait-il au besoin son opinion par les armes (7 juillet)? » Parler d'armes au chancelier du verbiage, c'était le mettre en fuite. « Je ne puis, répondit-il à Talleyrand, arrêter mon esprit un instant sur cette éventualité (13 juillet). »

Drouyn de Lhuys n'eut plus à s'occuper que des trois puissances engagées. La tâche n'était point aisée.

CHAPITRE XIII

LES DIFFICULTÉS DE LA MÉDIATION

I

Les plaisirs du peuple viennois ne furent nullement interrompus par le désastre national; la ville ne prit pas le deuil; les théâtres ni les concerts de Strauss ne furent moins fréquentés. Cependant l'émotion publique fut profonde et d'une nature particulière. Elle ne se déchaîna pas contre le malheureux Benedek quoiqu'il eût déçu d'immenses espérances; elle s'en prit au gouvernement, aux gouvernements passés non moins qu'au gouvernement actuel: on leur reprochait de n'avoir pas donné au pays le mouvement de l'activité intellectuelle, de l'avoir laissé dans la stagnation, et loin d'avoir développé ses forces de les avoir stérilisées. Si l'on avait suivi la tradition de Joseph II, et non celle de Metternich, on ne serait pas réduit à cet abaissement. La défaite devait être attribuée à des causes morales lointaines, non à des circonstances militaires, et on rendait responsables les ministres passés et présents, plus que les généraux. Un

rondeau affiché par un poète inconnu à un angle de la Hoffburg disait : « Les volontaires n'ont pas un seul bouton; les généraux n'ont pas de tête, les ministres n'ont pas de cervelle; c'est ce qui fait que nous devons tout perdre. »

François-Joseph fut très décontenancé du mince effet produit à Paris par sa cession de la Vénétie, et le refus net d'arrêter les attaques italiennes découragea ses premières intentions belliqueuses. Il se résigna à traiter sérieusement, il prit son parti de l'exclusion de l'Autriche de la Confédération germanique et même d'une indemnité de guerre; mais il déclara dans un manifeste à ses peuples sa résolution de s'exposer aux pires calamités, de recourir à une guerre à outrance, plutôt que de souscrire à une diminution de son territoire et de celui de son fidèle allié, le roi de Saxe. Il ne se souciait pas des autres confédérés qui l'avaient si peu et si mal servi.

L'archiduc Albert avait passé 50 ou 60 000 hommes sur la rive droite du Mincio, laissant son quartier général à Peschiera. Le 1er juillet, il reçut de Vienne l'ordre de procéder avec précaution, et de ne pas s'engager dans les opérations à longue portée; alors il repassa le Mincio. Un télégramme de François-Joseph, après Sadowa, lui prescrivit d'expédier, par chemin de fer vers Vienne, un corps d'armée de quatre brigades et deux régiments de cavalerie. L'Archiduc répondit que cette demi-mesure serait pernicieuse et désorganiserait l'armée du Sud sans porter une

force suffisante à l'armée du Nord. « On se rendit à cette observation et l'Archiduc dirigea toute son armée sur Vienne, ne laissant dans le Quadrilatère que les garnisons suffisantes et 15 000 hommes à Kuhn pour défendre le Tyrol contre Garibaldi.

Le point noir était la Hongrie mécontente de n'avoir pas été mise encore en possession de ses franchises constitutionnelles. François-Joseph, se rappelant le *Moriamur pro rege nostro*, fit appel aux sentiments de la nation chevaleresque, et envoya à Pesth (10 juillet) l'impératrice Elisabeth. On n'était pas sans appréhension sur l'accueil qu'elle recevrait. Le parti révolutionnaire de Kossuth, représenté par de vaillants et nobles hommes tels que Türr, Klapka, travaillaient à un soulèvement; Bismarck, Ricasoli et Victor-Emmanuel les y poussaient. Cet effondrement militaire de la puissance qui les opprimait fournissait une occasion inespérée de délivrance, et ils jugeaient contraire aux intérêts et aux droits de leur patrie de n'en pas profiter. Les suivrait-on? La solution était aux mains de Deak, conscience et cerveau de la Hongrie, depuis surtout que Kossuth avait perdu son prestige par un projet[1]

1. Ce projet, publié en 1862, admettait le démembrement de la Hongrie : la Croatie et la Transylvanie y figuraient comme des États indépendants, et il impliquait la renonciation des Hongrois à l'emploi de leur langue, la langue officielle de la Confédération projetée devant être le français. En outre, le parlement fédéral composé de délégués hongrois, croates, transylvaniens, roumains et serbes devait se réunir tour à tour à Pesth, Zagrad, Belgrade, Bucarest et Kolozavar

de confédération danubienne. Plus que jamais digne d'admiration dans cette circonstance critique, ce grand homme estima lâche d'exploiter les revers d'un souverain auquel on n'avait déclaré qu'une opposition constitutionnelle; lâche de se constituer l'auxiliaire et le complice de l'étranger victorieux; lâche de fonder une indépendance sur une félonie. « J'irai présenter mes hommages à l'Impératrice », dit-il. Et il se montra parmi ceux qui la reçurent à son arrivée. L'immense majorité de la Hongrie l'imita. Touchée de cette fidélité généreuse l'Impératrice retourna à Vienne chercher ses enfants. Son départ avec eux fut touchant. Comme si elle eût voulu relever son mari et son souverain humilié dans sa fierté, elle lui baisa la main au lieu de l'embrasser en le quittant à la gare. La réception à Pesth fut encore plus enthousiaste que la première fois; la foule poussait des vivats (*Eljen*), tandis que le petit prince Rodolphe, âgé alors de huit ans, se cramponnait à la robe de sa mère et la regardait avec des yeux effrayés.

Cette attitude loyale du peuple hongrois confirma François-Joseph dans sa volonté de n'accepter aucun démembrement. La continuation de la guerre était donc inévitable si la Prusse persistait à en exiger.

(Klausenbourg). A peine paru, ce projet souleva un *tolle* en Hongrie dont le souvenir ne s'effaça plus jamais, et aida singulièrement le travail de Deak.

II

Bismarck n'y était pas disposé. Nullement grisé par les fumées de la victoire il pensait, songeant à l'avenir, que, lorsque le temps aurait apaisé les ressentiments de la défaite, l'alliance autrichienne aurait son prix comme contrepoids à la puissance de la France, et il ne voulait pas la rendre impossible par un fait impardonnable, tel qu'un démembrement territorial. L'exclusion de l'Autriche de la Confédération nouvelle, la reconnaissance des conquêtes de la Prusse dans l'Allemagne du Nord, une indemnité modérée, c'était tout ce qu'exigeaient l'intérêt et l'ambition.

Il exprime ses sentiments à sa femme dans une lettre de Hohenmanth (9 juillet) où se retrouvent la vue claire et l'équilibre de jugement qui constituaient sa puissance : « Te rappelles-tu encore, ma bien-aimée, le voyage que nous fîmes, il y a dix-neuf ans, lorsque nous passâmes ici à Hohenmanth, en nous rendant de Prague à Vienne? Aucun miroir ne nous montrait l'avenir, et il en était encore de même lorsque j'ai suivi cette route en chemin de fer avec le bon Lynar. Combien les voies de Dieu sont étrangement romantiques! Et cela va bien, en dépit de Napoléon. Si nous ne manifestons pas de prétentions exagérées, et si nous ne croyons pas avoir conquis le monde, nous obtiendrons une paix qui

vaudra la peine qu'elle a coûté. Mais nous sommes aussitôt enthousiasmés que découragés, et j'ai à remplir la tâche ingrate de verser de l'eau dans le vin qui mousse, et de faire comprendre que nous ne sommes pas seuls en Europe, et que nous y vivons à côté de trois puissances qui nous haïssent et nous envient. — Les Autrichiens sont encore en Moravie et nous sommes assez audacieux pour compter établir demain notre quartier général là où ils se trouvent aujourd'hui. Des prisonniers passent constamment ainsi que des canons; depuis le 3 jusqu'à aujourd'hui, nous en avons pris 180. Quand même ils feraient venir leur armée du Sud, nous les battrons avec l'aide de Dieu ; la confiance est générale. Nos soldats sont à embrasser : harassés de fatigue comme ils le sont, avec le ventre creux et les habits trempés, privés de sommeil, avec leurs chaussures en lambeaux, ils se montrent calmes, honnêtes, diligents; ils font bonne mine à tous, et ne commettent aucun pillage et aucune déprédation ; ils payent autant qu'ils peuvent et se nourrissent de pain moisi. Il faut qu'il y ait dans ces hommes du peuple un grand fond de crainte de Dieu, sans quoi cela ne serait pas possible... » — Dans une autre lettre il la prie de lui envoyer des romans français, un à la fois.

Le roi Guillaume s'était d'abord montré modéré. Le sentiment de son immense victoire si inespérée suffisait à remplir son ambition. Mais

quand il l'eut suffisamment savourée, il fut saisi du désir passionné de s'engraisser des dépouilles de la conquête. Les enrichis par une prospérité longtemps attendue restent d'abord modestes : dès qu'ils sont tout à fait entrés dans la richesse, la terre ne les porte plus, ils distribuent les insolences et ils se croient aptes à escalader l'Olympe. Le même phénomène se produisit chez le sage Guillaume : sa faim d'absorber parut insatiable; il parlait de portions de la Saxe, du Hanovre, de la Hesse, de la Silésie autrichienne, d'une partie septentrionale de la Bohême, des principautés franconiennes, d'Anspach et Bayreuth. Il n'admettait pas qu'il pût rentrer à Berlin les mains vides. Il préférerait abdiquer plutôt que de ne pas rapporter à son peuple le prix des succès de son armée.

III

L'Italie était encore plus difficile à contenter. Le jour même de l'acceptation officielle de la médiation par Victor-Emmanuel, La Marmora télégraphiait à Nigra : « L'Empereur a télégraphié au Roi que l'Autriche lui cède la Vénétie et qu'il s'arrangera facilement avec nous. La chose est d'autant plus grave qu'elle est publiée dans le *Moniteur*. Je comprends que l'Empereur cherche à arrêter la Prusse, mais c'est extrêmement douloureux qu'il le fasse au détriment de l'honneur de l'Italie. Recevoir la Vénétie en cadeau

de la France est humiliant pour nous, et tout le monde croira que nous avons trahi la Prusse. On ne pourra plus gouverner en Italie; l'armée n'aura plus de prestige. Tâchez de nous éviter la dure alternative ou de manquer à la Prusse, ou de nous heurter à la France. »

Ce télégramme exprimait en termes modérés le ressentiment furibond qui éclata en Italie dans cette journée et s'accrut les jours suivants. A Milan on jeta des pierres aux fenêtres du consul de France; à Livourne on insulta les sœurs de charité, parce qu'elles étaient Françaises; en Sicile on maltraita l'équipage d'un bâtiment marchand français; dans les principales villes du Nord on afficha des portraits d'Orsini; des deux côtés de l'Apennin circula un hurlement d'insulte, de colère et de vengeance contre « la nouvelle trahison, contre le nouveau Villafranca » : ce don de la Vénétie était « une injure à l'honneur national, une humiliation intolérable ». Venise appartenait déjà légalement aux Italiens depuis qu'elle s'était librement donnée à eux par le plébiscite de 1848. Dès qu'elle échappait au joug de l'Autriche elle se retrouvait italienne, et François-Joseph n'avait pas le pouvoir de céder ce qui ne lui appartenait pas, encore moins Napoléon de le recevoir et de faire une aumône là où il n'avait qu'à reconnaître un droit. » Venise, du reste, ne leur suffisait pas : ils prétendaient à Trieste et à l'Istrie, et c'est pourquoi ils voulaient la continuation d'une guerre dont ils espéraient une victoire sur terre et sur mer.

Nigra avait répondu à La Marmora : « Il n'y a qu'un moyen, à mon avis, de nous tirer de la position qui nous est faite par l'Empereur, c'est que la Prusse refuse et que, en attendant, vous ayez de suite une victoire. Mais si la Prusse accepte, comment voulez-vous refuser? »

L'Italie alors se mit en mesure d'obtenir une victoire sur mer. La flotte, contre l'attente générale, n'avait encore accompli aucun exploit. Persano se justifiait de cette inaction en prétendant que les équipages étaient loin d'avoir acquis cette vivacité de mouvements dans les exercices, cette parfaite régularité d'allures qui sont le gage de la victoire. Le 27 juin, à cinq heures et demie du matin, le contre-amiral autrichien Tegethoff avait essayé de surprendre Ancône qu'il supposait sans défense; Persano, averti par l'*Affondatore*, avait ordonné d'allumer les feux, de lever les ancres et de se mettre en ordre de bataille; Tegethoff, craignant que les abords de la rade ne fussent garnis de torpilles sous-marines, renonça à fondre sur l'ennemi, mais pour le braver il resta stoppé de 6 heures à 8 heures du matin à deux milles de la flotte italienne bien plus nombreuse que la sienne. Persano, au lieu de l'attaquer, se borna à défiler le long de la côte sous le mont Canero, à l'abri des batteries de terre et revint à Ancône, sans avoir tiré un coup de canon. Ce que voyant la flotte autrichienne tourna lentement vers le Nord et revint à son mouillage de Fazzana.

La Marmora pressa le 5 juillet Persano d'agir :

« Un combat avec succès serait utile. » Le lendemain, le ministre de la Marine Depretis se montre plus pressant : « L'Italie ne peut accepter la Vénétie des mains de l'Empereur; elle a assez de forces pour l'arracher à l'Autriche. Sa Majesté veut savoir ce que fait, ce qu'a fait, ce qu'entend faire la flotte. » La Marmora ne laisse pas non plus respirer Cialdini : il lui télégraphie qu'il n'entend pas le canon de Borgoforte. Celui-ci lui répond : « Après la cession de Venise devons-nous envahir son territoire? S'il est vrai que les Autrichiens se retirent, ce serait une bouffonnerie (*buffonata*). » La Marmora lui répond : « Entreprenez néanmoins votre opération; le pis serait de recevoir la Vénétie sans y avoir mis le pied (6 juillet). »

Les faits suivent de près les paroles. A Borgoforte, selon l'expression de Cialdini, fiasco complet. Il fallut commencer des travaux d'approche. Cialdini confia l'opération à l'un de ses généraux et alla s'occuper du passage par le Pô. Il eût été bien naturel que de son côté La Marmora s'avançât vers le Mincio sur lequel il était assuré de ne rencontrer personne ; mais Cialdini, le véritable général en chef, l'avait prié avec instance de ne faire aucun mouvement avant qu'il eût terminé son opération.

CHAPITRE XIV

LA MÉDIATION EN ITALIE

I

L'Empereur, sans méconnaître la solidarité d'intérêt et d'honneur créée entre la Prusse et l'Italie par le traité d'alliance qu'il avait encouragé, essaya d'obtenir de l'Italie qu'elle prît l'initiative de l'armistice, espérant par là que la Prusse se déciderait plus aisément à en faire autant.

Le 6 juillet, il télégraphie à Victor-Emmanuel : « Le roi de Prusse accepte le principe de ma médiation pourvu que Votre Majesté y consente. Si j'ai votre consentement, je tâcherai de faire remettre les forteresses comme gage de l'armistice; si Votre Majesté refuse, je serai obligé de prendre un parti. » — Victor-Emmanuel répond par un télégramme concerté avec Ricasoli : « En adoptant la forme proposée par l'Autriche pour la cession de la Vénétie, nous n'atteindrions pas le but que Votre Majesté a en vue comme moi, celui de consolider les garanties de la paix en donnant satisfaction à la dignité et aux droits de

l'Italie. Le territoire à réunir au royaume devrait s'étendre aux frontières nécessaires à sa sécurité : le Tyrol italien en ferait, par conséquent, partie. Aucune question relative aux intérêts du royaume d'Italie (question de Rome) ne pourrait être préjugée dans les négociations relatives à la conclusion de la paix. L'acceptation en principe de l'armistice de la part de mon allié le roi de Prusse, dont je n'ai pas encore reçu de communication directe, me mettra en mesure de pouvoir déclarer que, sous les conditions exprimées à Votre Majesté, je suis disposé à accepter la médiation bienveillante et l'armistice moyennant la remise par l'Autriche à l'Italie des forteresses de la Vénétie (6 juillet). »

Victor-Emmanuel avait mal lu le télégramme auquel il répondait. Napoléon III ne l'avait nullement trompé, et ne lui avait pas annoncé comme conclu par la Prusse l'armistice qu'il conseillait à l'Italie de négocier pour son compte : il n'avait parlé que « de l'acceptation du principe de sa médiation, pourvu que S. M. Italienne y consentît ».

Notre ministre Malaret, dans la soirée du 6, vint appuyer auprès de Ricasoli le télégramme impérial. Ricasoli l'interrompit aussitôt d'un ton sec : « L'Italie ni la Prusse ne sont en droit de suspendre les hostilités sans s'être mises préalablement d'accord ; si la Prusse agit autrement, elle a mal observé les stipulations de son traité avec l'Italie ; quant à lui il ne peut prendre de détermination en ce qui concerne la suspension

ou la poursuite des opérations militaires, avant de connaître, par la Cour de Berlin, elle-même, la résolution à laquelle le roi Guillaume avait jugé bon de s'arrêter. Une très longue insistance lui donnerait lieu de croire qu'on veut l'intimider. » On n'est pas plus impertinent. Mais Malaret, qui savait que déplaire aux Italiens lui ferait une mauvaise affaire à Paris, se hâte de répliquer « qu'en aucun cas il ne pouvait être question d'intimidation; que si, contre son gré et contre son habitude, il lui était arrivé de laisser échapper quelque parole qui ait paru malsonnante, il était prêt à faire des excuses, mais qu'il ne le croyait pas, et que, dans le cas où on n'aurait rien à lui reprocher qu'une insistance à laquelle il n'avait pas laissé le temps de devenir importune, il priait de considérer que cette insistance lui avait été commandée et que le respect qu'il professait pour sa personne ne pouvait le dispenser d'obéir aux ordres de son gouvernement ». Sur quoi le fier baron eut la bonté de se calmer.

Le jour où son ambassadeur recevait à Florence cette rebuffade, Drouyn de Lhuys lui adressait encore, à l'intention du gouvernement italien, une lettre toute confite en compliments et en douceurs. « La cessation des hostilités est, en partie du moins, subordonnée à la résolution qui sera prise à Florence. Le gouvernement du roi Victor-Emmanuel se trouve ainsi appelé à exercer une influence toute naturelle et sans doute décisive à l'égard de son allié et nous nous plaisons à ne pas douter

qu'il ne s'empresse d'en faire usage dans le sens le plus conforme aux intentions de notre auguste souverain et aux intérêts manifestes de l'Italie elle-même... Il est dès maintenant évident que les résultats de la guerre peuvent assurer à la Prusse un agrandissement territorial égal en importance à l'acquisition de la Vénétie. Il n'y aurait donc aucun motif de ne pas se mettre immédiatement en mesure de déférer à nos instances et d'arrêter en Vénétie une effusion de sang désormais inutile. » — Au bout de cette argumentation venait une amorce : « Je ne parle pas des sacrifices de toutes sortes que la conquête de cette province pourrait encore imposer à l'Italie. Je sais que cette tâche, quoique si difficile, n'est pas au-dessus de ses efforts et de la valeur de son armée. Je veux dire seulement qu'il y a pour l'Italie, à tenir la Vénétie du gouvernement de l'Empereur, un avantage considérable, puisque cette transmission implique de la part de la France une garantie semblable à celle qui assure à l'Italie la possession de la Lombardie. »

La réponse du gouvernement italien fut le passage du Pô par Cialdini (8 juillet), exécuté en très bon ordre. En huit heures 80 000 hommes passèrent sans encombre un fleuve considérable. Contrarié du peu de déférence témoigné à ses conseils, étonné et affligé plus qu'irrité de la colère qu'avait excitée le don de la Vénétie, l'Empereur eut l'idée de renoncer au présent funeste et de laisser l'Italie se débrouiller avec l'Autriche. Et c'est en effet la seule réponse qu'il aurait dû

faire aux injures italiennes. Rouher l'en dissuada non sans peine. Il lui représenta que « la renonciation publique à la cession de la Vénétie serait interprétée comme un aveu d'impuissance, un échec des tentatives conciliantes, une probabilité de reprise de la guerre; en France, on serait inquiet et affligé; les partis hostiles proclameraient l'avortement des combinaisons de l'Empereur, et le parti révolutionnaire italien verrait dans ce renoncement une victoire pour lui; en effet, si la guerre continuait, il aurait atteint son but; si, au contraire, il obtenait de la résignation de l'Autriche une cession directe, il présenterait ce résultat comme un succès contre la France. »

II

Nigra, sans doute dans le dessein d'amener son gouvernement à la solution que, pour sa part, il jugeait sage, grossit démesurément les dispositions de l'Empereur, et d'une contrariété inoffensive, il fit une irritation menaçante. « Si nous refusons l'armistice, l'Empereur a l'intention de convoquer le Corps législatif, de lui exposer notre refus, de demander des armements pour rendre la Vénétie à l'Autriche. » Le baron emphatique saisit l'occasion de montrer de l'héroïsme à bon marché. Il écrivit à Nigra : « Nous sommes tenus par traités de nous entendre avec la Prusse. L'acceptation pure et simple de l'armistice serait un acte immoral, lâche et déloyal, de nature à

couvrir la nation de honte pour un siècle, et à nous interdire toute alliance future, toute indépendance et tout crédit politique, cela ne peut pas être, nos engagements ont été connus de l'Empereur, si même il ne les a pas encouragés. Il ne peut exiger que nous les rompions. Il y a quelque chose de plus précieux que la Vénétie, c'est l'honneur de l'Italie, du Roi, de la Monarchie... Nos réserves sur l'armistice sont : 1° Que la Prusse l'accepte. — 2° Que les modestes vœux de l'Italie soient accomplis... Je ne sais si les fruits de l'alliance autrichienne-française seront meilleurs que ceux de ces traités de 1815, que l'Empereur déteste avec raison ; en tout cas nous ne dirigerons pas nos armes contre lui, nous subirons notre destinée ; honorés, sinon épargnés de la France, de l'Autriche même, nous aurons sauvegardé l'élément essentiel de notre Unité, lequel est la conscience que la nation doit avoir de son honneur et de sa dynastie. »

Vertu dépensée en pure perte ! L'Empereur n'avait jamais contesté que le Roi ne dût accepter l'armistice qu'avec le consentement simultané de la Prusse, et à la condition qu'on lui remît en gage une forteresse, celle de Vérone. Loin de nourrir les desseins tragiques que lui prêtait l'imagination de Nigra il s'ingéniait à se faire pardonner ce nouveau service ! Il proposa le recours au suffrage universel : ainsi l'annexion paraîtrait moins un don de la France ; il déclara à Metternich que, la Vénétie étant devenue sienne, l'Autriche y devait arrêter ses opé-

rations militaires; lui-même s'engageant à exiger la réciproque de l'Italie.

Toutes ces condescendances ne parvinrent pas à détourner les ministres italiens de se servir de leur traité avec la Prusse, pour refuser l'armistice à l'Empereur. Le ministre des Affaires étrangères, Visconti Venosta, télégraphia à Barral : « Confirmez au Roi et au comte de Bismarck que nous préférons la guerre à toute espèce d'armistice. En tout cas, nous voulons marcher d'accord en tout avec la Prusse que nous regardons comme représentant la nation allemande. »

CHAPITRE XV

LA MÉDIATION AU CAMP PRUSSIEN

I

L'Italie étant décidément irréductible, la médiation impériale dut diriger ses efforts du côté de la Prusse : on reviendrait à l'Italie quand on se serait mis d'accord avec celle-ci. Le roi Guillaume avait envoyé à Paris le prince de Reuss, porteur d'une lettre autographe dans laquelle il faisait dépendre toute suspension d'armes d'un accord préalable sur les préliminaires de paix et ceux-ci devaient avoir pour point de départ « la conformité des intérêts de l'Allemagne et de la Prusse ». Goltz était chargé de faire connaître ce qu'il convenait d'entendre par ces expressions énigmatiques. Sans attendre les communications de l'ambassadeur prussien, Drouyn de Lhuys donna ordre à Benedetti notre ambassadeur à Berlin de se rendre au camp accompagné du premier secrétaire Lefebvre de Béhaine (9 juillet). Ses instructions le chargeaient « d'obtenir du Roi et de Bismarck que,

facilitant à l'Empereur l'accomplissement de la tâche que Sa Majesté s'était imposée dans l'intérêt de l'Europe et de l'humanité, ils acceptassent l'armistice et le fissent accepter par l'Italie qui subordonnait sa conduite à la leur. »

L'arrivée de Benedetti confirma les craintes que la médiation avait inspirées à Bismarck. Il l'interpréta comme un acte menaçant, le prélude d'une intervention armée au profit de l'Autriche. Il en éprouva une telle contrariété qu'il en eut de violentes douleurs au pied. Il avait bien reçu à Pardubitz (8 juillet), par le comte hongrois Seher-Thoss, les assurances pacifiques du prince Napoléon[1], mais il n'y crut pas, et, bien gratuitement, se donna des appréhensions et des soucis pour prévenir un péril dont il n'était pas du tout menacé, car l'Empereur fut toujours résolu, quoi qu'il arrivât, à ne pas intervenir par les armes.

Benedetti, accompagné de Lefebvre de Béhaine, arriva dans la nuit du 11 au 12 juillet, à travers les convois de blessés, de prisonniers, d'approvisionnements, à Zwittau, où le Roi s'était arrêté la veille au soir. Il se fit indiquer par un factionnaire la demeure de Bismarck et alla frapper à sa porte. Il le trouva dans une maison désertée par son propriétaire, écrivant à côté d'une

1. Colonel Avet de Zittau, 10 juillet 1866 : « Benedetti a officieusement prévenu que si la Prusse allait trop loin, la France l'arrêterait. Cependant, avant-hier vu un comte hongrois qui m'a dit être venu pour assurer comte Bismarck du contraire de la part du prince Napoléon. »

chandelle et d'un revolver. Suivant son habitude il passait la première moitié de la nuit à rédiger sa correspondance. Il lui marqua quelque surprise de sa visite et lui offrit de partager son petit logis. Benedetti entra en matière incontinent. Il représenta que l'Empereur, déférant aux vœux de l'Autriche, avait accepté dans l'intérêt de la paix une tâche qui ne pouvait rester en souffrance, et que Sa Majesté était placée, par les difficultés qu'Elle rencontrait, dans une situation dont Elle était résolue à sortir honorablement. Bismarck ne dissimula pas le déplaisir que lui causait la médiation : « elle ne pouvait s'exercer en ce moment qu'au profit de l'Autriche, et au préjudice de la Prusse et de l'Italie. Ne pouvant plus, après son désastre, opposer aucune résistance à l'armée prussienne, l'Autriche, si elle n'obtenait aucun appui extérieur, était contrainte de conclure la paix, et d'accepter les ouvertures de la Prusse. Grâce à la médiation de la France, elle trouve un appui, un allié, elle s'assure le temps et les moyens de reconstituer son armée, de débattre nos propositions, de les rejeter, et de reprendre les hostilités dans des conditions qui ne seraient plus celles où elle se trouve. Les portes de Vienne nous sont ouvertes en ce moment; elles nous seront fermées avant peu, et nous devrons courir les hasards d'une nouvelle bataille pour reconquérir les positions qui nous étaient acquises. — Déjà, l'archiduc Albert a pu se mettre en marche avec ses troupes, et il va couvrir la capitale de l'Empire. Le ma-

réchal Benedek dirige sur Olmütz les débris de son armée; il reçoit par les provinces de l'Est les renforts et le matériel nécessaires, et peut, si nous lui en laissons le temps, se trouver prochainement à la tête de forces importantes. C'est ce que l'on a compris et ce que l'on espère à Vienne, et la cession de la Vénétie faite à l'empereur Napoléon n'a pas d'autre objet. C'est ce qui est également manifeste pour nous, et bien que notre confiance dans les dispositions bienveillantes de la France n'en soit atteinte à aucun degré, nous ne pouvons, cependant, nous empêcher de regretter une interposition qui compromet, dans ce qu'ils ont de plus important, les avantages que nous avons obtenus. »

Benedetti répliqua que le succès des armes prussiennes garantissait au gouvernement du Roi le triomphe de ses prétentions légitimes. « Si vos exigences sont mesurées par un sentiment de modération dont vous ne sauriez trop vous inspirer en ce moment, si elles sont conciliables avec l'équilibre européen que vous ne pouvez vous abstenir de respecter, la médiation de l'Empereur vous est un gage de l'assentiment de toutes les Cours, et vous recueillerez le fruit de vos victoires, sans courir de nouveaux risques. Si, au contraire, vous prétendez tirer de vos victoires des avantages inquiétants pour d'autres États, l'Empereur vous rend un double service en vous offrant ses bons offices, car vous ne pouvez continuer la guerre et élever si haut vos revendications, sans contraindre les États dont la

neutralité vous est indispensable à en sortir pour prendre, au moins, des mesures préventives réclamées par leur propre sécurité. Dans ce cas, la position respective des belligérants risque de se trouver sensiblement modifiée. Je veux bien supposer que l'empereur François-Joseph vous abandonne sa capitale. Lui aurez-vous arraché la paix? Évidemment non, si vous la subordonnez à des conditions qu'il juge impossible d'accepter. Il se retirera à Presbourg ou à Pesth et la possession de Vienne sera le plus grave et le plus périlleux des embarras auxquels vous puissiez vous trouver exposés. Obligés d'assurer vos communications avec Berlin, vous serez sur le Danube affaiblis et condamnés à l'immobilité, puisque vous ne pourrez songer à poursuivre les Autrichiens en Hongrie; vos propres frontières resteront ouvertes et sans défense, vos forces étant employées en Autriche ou sur la rive gauche du Rhin; — et en refusant à l'Europe les bienfaits de la paix qu'elle réclame énergiquement, vous aurez soulevé contre vous les justes ressentiments de l'opinion publique. » — Il conclut que la Prusse avait atteint le point culminant de ses succès, celui d'où il lui est aisé, sans faire de plus grands sacrifices, d'obtenir les concessions qu'il lui est permis de réclamer; que tel pouvait ne pas être le sentiment de l'armée que M. de Bismarck lui avait souvent opposé, ou du peuple prussien, mais qu'il était précisément du devoir du gouvernement du Roi de se soustraire à une pression regrettable, de prendre en considéra-

tion l'état réel des choses, et de juger sans entraînement. »

Bismarck « répéta que le premier effet de la médiation était de relever le courage de l'Autriche. L'Italie, d'ailleurs, refusait son consentement et le baron Ricasoli ne cessait de rappeler à Usedom les engagements contractés par la Prusse. Il lui affirma que le Roi, néanmoins, s'était empressé de déférer à l'invitation de l'Empereur, convaincu que les sentiments d'amitié, dont Sa Majesté n'avait cessé de lui donner de précieux témoignages, ne lui feraient assurément pas défaut dans une circonstance aussi solennelle. Le Roi acceptait la médiation en prenant l'engagement de consentir, si l'Italie n'y mettait pas obstacle, à une suspension des hostilités sous certaines conditions, dont il avait chargé M. de Goltz de faire connaître les termes à Sa Majesté. Ne se contentant pas de cette double assurance donnée par le télégraphe, il avait adressé à l'Empereur une lettre que le prince de Reuss avait été chargé de porter à Paris. Le Roi attendait l'accueil fait à ses ouvertures avant de prendre aucune résolution. »

Benedetti dit qu'en attendant les réponses de Paris, le Roi pouvait suspendre les mouvements de son armée. Bismarck répliqua que ce qui touchait aux opérations militaires était du domaine de l'état-major et qu'il ne pouvait promettre que d'en entretenir le Roi. Ils se séparèrent à quatre heures du matin.

Le Roi reçut Benedetti à dix heures. Il exprima

le plus vif désir de complaire à l'Empereur, reproduisit les considérations de Bismarck sur l'effet de la médiation, et, quant à la suspension des hostilités, il dit que depuis la veille son chef d'état-major était à Czernahora et qu'il devait en conférer avec lui avant de prendre une détermination. Il autorisa Benedetti à le suivre. Arrivé à Czernahora à cinq heures, il tint immédiatement un conseil sur la terrasse du château où il était descendu. Le résultat de la délibération fut que le Roi consentait à l'abstention des hostilités, pendant trois jours, à des conditions militaires que, à la demande de Benedetti, Bismarck formula par écrit, en exigeant qu'elles fussent portées au général autrichien commandant les troupes les plus voisines, et même à Vienne, non par un officier d'état-major, mais par le premier secrétaire de notre légation, Lefebvre de Béhaine.

Cependant l'armée s'avançait toujours, et Benedetti suivit le Roi à Brunn (13 juillet). Lefebvre de Béhaine rapporta de Vienne des contre-propositions que l'état-major prussien jugea inacceptables, et les trois armées continuèrent leur marche avec plus de célérité.

II

Les nouvelles arrivées de Paris n'étaient pas décisives. Reuss et Goltz avaient causé avec l'Empereur; il ne leur avait paru ni hostile, ni menaçant, mais abattu, triste, inquiet, hésitant.

« Je n'ai pas trouvé en lui, écrivait Reuss, sa clarté habituelle. Il parlait comme un homme qui n'a pas sa bonne conscience et qui cherche à se tirer d'un embarras dans lequel il s'est mis lui-même. » Il avait exposé ses tourments à Goltz comme on fait à un ami, en toute confiance. — « Il avait, lui dit-il, saisi l'occasion tant désirée de donner à l'Italie la Vénétie ; il n'avait pas suffisamment prévu les difficultés et les conséquences ; il avait commis une grande faute ; son pays lui reprochait la folie d'une politique qui donnait à un État déjà si fort les moyens de fonder un empire allemand à la frontière française. Si la Prusse et l'Italie persistaient dans leur résistance, il serait exposé à une profonde humiliation, et il pourrait être poussé à une politique contraire à ses désirs et à sa conduite depuis des années. D'une façon quelconque, rapidement, il devait chercher à sortir d'une situation intenable. »

Le voyant en train de confidences, Goltz crut l'occasion propice d'obtenir enfin la réponse à la question toujours ouverte : « Que veut donc l'Empereur ? » Il lui dit que la Prusse examinerait les observations de la France et ne fermerait pas l'oreille aux propositions qu'elle pourrait faire dans son intérêt. — L'Empereur répondit qu'il ne désirait rien, on lui parlait bien d'un certain coin de terre près de Landau, mais ces 50 000 habitants ne valaient pas qu'on en discutât. — Goltz lui fit remarquer que cette cession pourrait être facilitée par un échange un peu compliqué. —

L'Empereur répondit avec résignation qu'il valait mieux renoncer pour la France à tout avantage. « Ce serait un avantage malheureux d'obtenir un petit morceau de terre qui m'attirerait la colère nationale et la haine de toute l'Allemagne. »

Goltz concluait : « L'Empereur, en proie aux contradictions, cédant aux influences diverses, paraît avoir perdu complètement la tête. Pour le moment, il nous est acquis ; mais il peut changer d'avis l'instant suivant si nous lui rendons la situation trop difficile ; il ne faut pas attendre de lui des résolutions intelligentes ; il peut, comme au 4 juillet, en prendre qui ne le seront pas. Il répugne fort à agir contre nous et l'Italie ; d'autre part, la France n'est pas irritée contre la Prusse, mais contre l'idée qu'elle absorbera l'Allemagne : on verrait plus volontiers que nous procédions à des annexions dans une certaine limite. Facilitons à l'Empereur de sortir de sa position pénible, il nous en sera éternellement reconnaissant. Si nous ne le faisons pas, nous nous exposons inopinément à nous trouver en guerre avec la France, car des revirements subits répondent à la disposition actuelle de l'Empereur et il ne peut pas rester plus longtemps sur un plan incliné (11 juillet). » Décidément, quelle que fût sa finesse, Goltz n'était pas un observateur sagace. S'il l'eût été, il eût répété à Bismarck ce que le prince Napoléon, qui connaissait bien son cousin, lui avait fait dire : « Marchez de l'avant, ne vous laissez pas arrêter. »

Il est vrai que, sauf l'Empereur et le prince

Napoléon, le langage du monde politique n'était pas rassurant. L'Impératrice, qui avait son franc parler avec l'ambassadeur, ne lui dissimulait pas son hostilité contre l'arrogance prussienne; Drouyn de Lhuys élevait la voix : « L'Italie et la Prusse se renvoient l'une à l'autre la réponse à faire, cela pourrait, à la longue, lasser la patience de l'Empereur. »

En somme, ces rapports ne contentaient pas Bismarck, et leur côté alarmant était accentué par le langage maladroitement matamore de Benedetti qui, tout en ignorant la véritable pensée de l'Empereur et en sachant à peine celle de Drouyn de Lhuys, faisait entendre des conseils qui étaient des menaces. Il avertissait que « les projets d'annexion ne pouvaient être sérieux, que l'Europe n'en était plus au temps de Frédéric, où ce qui était bon à prendre était bon à garder; que toutes les puissances seraient également blessées par un tel abus de la force et de la victoire, qu'il existait des traités et que la guerre que Bismarck désirait prévenir serait le premier résultat d'une pareille politique. »

III

Les affaires militaires italiennes ajoutaient encore aux soupçons et aux perplexités de Bismarck.

Malgré sa vaillance, Garibaldi n'avait pas fait grand chemin dans le Tyrol. Il était en forces

(36 000 hommes contre 13228), mais son adversaire le général Khun, militaire de premier ordre et maître dans la guerre de montagne, suppléa au nombre par l'habileté de ses dispositions. Au Monte Suello et à Vezza (3 juillet), il infligea de cruelles pertes aux Garibaldiens, le quintuple des siennes. Garibaldi, au nombre des blessés, fut obligé de continuer la campagne en voiture.

Persano persistait à ne pas rechercher la flotte autrichienne et à croiser tranquillement dans l'Adriatique.

Cialdini, après avoir passé le Pô, reprenait sa marche qui n'avait rien eu de foudroyant. Il avait craint que l'archiduc Albert ne se fût éloigné du Mincio et n'eût passé sur la rive gauche de l'Adige pour préparer une nouvelle bataille. En conséquence, il ralentit son mouvement, en resserrant ses troupes dans la crainte de s'exposer à un nouveau Custoza.

Cette temporisation, à laquelle La Marmora était absolument étranger, exaspérait Bismarck. Convaincu, par les rapports mensongers de Bernhardi et d'Usedom, que La Marmora était l'homme lige de Napoléon, il conçut les plus injustes soupçons, il tint les plus indignes propos : « il avait pleine confiance dans la loyauté du gouvernement italien représenté par Ricasoli ; il n'en avait aucune dans les dispositions de La Marmora, dont il ne s'expliquait pas les lenteurs ; si l'Italie, la Vénétie reçue, cessait les hostilités, malgré son engagement d'agir activement contre l'Au-

triche, on serait autorisé à supposer que c'était en vertu d'un arrangement conclu avant la guerre. »

Aussi gratuitement injurieux envers le loyal Govone qu'envers le noble La Marmora, il ajoutait que si les provinces du Rhin se trouvaient dégarnies de troupes, c'était par suite des conseils de Govone, qui s'était entendu avec la France pour préparer la ruine de la Prusse. Toutes ces suppositions fermentant dans son esprit exalté, il en arriva à cette conviction que l'Autriche allait recommencer la guerre, peut-être avec le concours de la France et la neutralité de l'Italie. Il ne songea plus qu'à se prémunir contre cette éventualité chimérique. Il discuta avec Moltke le plan de campagne futur : il demanda qu'on prît l'offensive sur le Rhin en se tenant sur la défensive au Danube. Moltke opinait, au contraire, pour la défensive des deux côtés. Un décret du 14 juillet forma, sur la frontière de la Silésie prussienne, à Neiss, sous le commandement du général Klapka, un corps de partisans destiné à envahir la Hongrie, et on y enrôla les nombreux prisonniers qui y consentirent.

Eulenbourg, le ministre de l'Intérieur, réunit à Berlin, dans son cabinet, des personnages éminents de l'opposition : Benigsen, Miquel, Grumgrecht du Hanovre, Œtker de Cassel, Biederman de Saxe, Seydel bourgmestre de Berlin, les députés Ounnker et Michaelis, et leur demanda d'organiser dans le pays une puissante agitation contre l'immixtion de la France dans les affaires allemandes.

IV

Enfin, Bismarck fit sommer par Usedom le gouvernement italien de se décider à une action énergique s'il voulait qu'on ne crût pas à sa honteuse défection : « L'Italie n'était pas libre, disait-il, d'accepter un armistice, même après la cession de la Vénétie, car cela équivaudrait à la paix définitive et permettrait de lancer contre la Prusse les 150 000 hommes campés dans le quadrilatère. Lui-même était résolu à pousser la guerre avec la plus grande énergie ; il exigeait de l'Italie qu'elle fît autant (du 6 au 13 juillet). »

Usedom transmit ces sommations blessantes à Victor-Emmanuel par une lettre de la dernière inconvenance. Il le mit en demeure, au nom du roi Guillaume, de ne plus s'attarder, de réparer le temps perdu depuis Custoza, lui indiquant le chemin à prendre pour rejoindre l'armée autrichienne sous les murs de Vienne (13 juillet).

Ces admonestations étaient bien superflues ; les Italiens souhaitaient la continuation de la guerre plus sincèrement que Bismarck ; ils brûlaient de marcher et de créer en leur faveur un *uti possidetis* avantageux.

Aussitôt que l'Archiduc eut évacué Rovigo et le territoire, Cialdini s'avança en hâte et prit sa place. Le quartier général de Victor-Emmanuel se transporta à Ferrare, et là, dans un conseil de ministres et de généraux, sous la présidence

du Roi (14 juillet), les résolutions les plus énergiques avaient été adoptées; la division en deux armées avait été maintenue, mais celle de Cialdini portée à 150 000 hommes, et celle du Roi, dont La Marmora restait le chef d'état-major, réduite à 70 000. Le corps de Cialdini serait celui d'expédition et marcherait à grandes journées vers l'Isonzo, et, plus tard, en s'appuyant sur Trieste, continuerait vers Vienne. Le corps de La Marmora, qui serait celui d'observation, resterait dans le quadrilatère, garderait les communications, et commencerait le siège de Vérone. Garibaldi recevrait une division de l'armée active, ce qui lui permettrait de pousser jusqu'à Trieste.

Persano, ne paraissant pas décidé à sortir de son inaction, était accablé par Ricasoli de télégrammes excitateurs : « Le moment est décisif, suprême; le pays attend beaucoup de l'armée et de la flotte. Celle-là est dans tes mains, il faut que cette semaine la flotte ennemie soit détruite et l'Istrie occupée. Avec l'audace, on doit vaincre les difficultés parce qu'aujourd'hui l'audace est prudence (12, 13 juillet). » Et Persano, sous un prétexte ou un autre, ne remuait pas. Le 14, on résolut d'en finir avec lui. La Marmora lui télégraphia : « Ce matin, près de Sa Majesté, s'est réuni un Conseil auquel, outre Cialdini et moi, assistaient Ricasoli, Visconti-Venosta. Pettinengo et Depretis. On y a été unanime à déplorer que la flotte n'ait pas trouvé l'occasion d'agir contre l'ennemi, et Sa Majesté et les mi-

nistres me chargent de vous communiquer l'ordre péremptoire de mettre un terme à une si déplorable absence de résultats. Dès que l'*Affondatore* aura rejoint, envoyez l'escadre, soit contre les forteresses, soit contre la flotte ennemie, pour obtenir un succès important. Dans les circonstances difficiles où se trouve le pays, il est nécessaire d'obtenir un fait important qui mette à même de soutenir les prétentions les plus élevées au moment de la paix. Le Ministère me charge de vous dire que si la flotte persiste dans son inaction, il sera obligé de vous enlever le commandement et de le confier à un autre plus disposé à se servir d'un instrument qui nous a coûté tant de sacrifices. »

Ces mesures énergiques sur terre et sur mer réfutaient les défiances injurieuses de Bismarck. La Marmora les avait relevées fièrement : « Vous ferez sentir au comte de Bismarck, avait-il télégraphié au colonel Avet, qu'il n'a pas le droit, parce qu'il a été plus heureux, de nous faire des reproches aussi durs qu'immérités : si la brave armée prussienne se trouvait enveloppée de toutes les difficultés que la nature et l'art ont faites contre nous, elle n'irait pas plus vite que nous. Quant aux soupçons qu'il se permet contre notre loyauté, vous les repousserez énergiquement, lui ajoutant de ma part que si nous avions été moins loyaux, ils n'en seraient pas où ils en sont. Si on ne vous traite pas comme on doit, retirez-vous du quartier général (14 juillet). »

On juge de la colère du général lorsque le 17,

tandis que le plan d'opération arrêté le 14 était en voie d'exécution, Bernhardi vint, d'un ton doucereux, lui faire lire une lettre d'Usedom du 13 juillet à remettre au Roi, au moins aussi inconvenante que sa fameuse note. Il se plaignait « du temps perdu depuis Custoza, qui a facilité deux choses funestes : l'intervention française et la retraite probable de l'armée autrichienne pour nous combattre sous les murs de Vienne. Cette armée que les forces italiennes devaient détruire et que, même après Custoza, ils auraient pu battre en rase campagne, on lui permettait encore de s'évader et de se mettre en ligne intacte et pleine de confiance. Si grâce à cet énorme renfort, elle nous brave et nous impose un arrangement défavorable, cela ne pèsera pas uniquement sur la Prusse, les conséquences en retomberont à coup sûr sur l'Italie elle-même : c'est elle qui en aura été la cause. Le traité d'alliance offensive et défensive implique, non pas telle ou telle province, mais qu'on fasse la guerre sérieusement, loyalement, et qu'on donne à son allié toute aide et secours dont on est capable. » Au nom du roi guerrier, il suppliait le roi gentilhomme de se décider à cette guerre sérieuse devant laquelle il a reculé jusqu'à présent. Et il indiquait la marche à suivre, les étapes à parcourir jusqu'à Vienne.

Ce langage était étrange : la Prusse seule avait méconnu les solidarités du traité d'alliance : Bismarck avait lestement commencé, de sa propre initiative, les négociations de l'armi-

stice sans y convier l'Italie, et Moltke avait exigé des officiers autrichiens libérés le serment de ne plus servir contre la Prusse, sans stipuler le même engagement en faveur de l'Italie. Et c'est l'Italie, restée strictement fidèle à ses obligations jusqu'au point de mécontenter l'Empereur, qu'on suspectait de les éluder !

A la vue de l'auteur de toutes les insinuations venimeuses colportées contre son honneur, La Marmora ne se contint pas. Il n'écouta aucune des explications militaires que Bernhardi essaya de lui donner : « Je n'accepte de leçon de loyauté de personne, pas même de M. de Bismarck ; la conduite de M. d'Usedom a été ignoble. » Bernhardi eut beau lui crier de ménager les termes et de ne pas oublier qu'il représentait la Prusse, le général lui infligea d'entendre jusqu'au bout sa diatribe vengeresse.

Le langage de Victor-Emmanuel ne fut pas moins véhément : « Que veut donc la Prusse ? dit-il à Bernhardi, veut-elle m'enseigner à faire la guerre? Je sais faire la guerre, il y a vingt ans que je la fais. Sans doute, vous avez eu de la chance en Bohême, mais je voudrais voir les Prussiens ici. En Bohême, en Allemagne, ils avaient un terrain facile ; en Italie, les difficultés sont innombrables. C'est seulement parce que Cialdini n'a pas pu passer le Pô le 24 que le combat de Custoza n'a pas réussi. Il fallait amener toute l'armée ici, maintenant il faut traverser le Pô ; cela est difficile ; les distances sont énormes ; on lance les trains les uns derrière les

autres pour faire plus vite ; on oblige l'armée à de tels efforts que, chaque jour, il y a des hommes qui tombent d'épuisement. Que veut-on donc? Je suis blessé de la méfiance qu'on me témoigne ; c'est moi qui aurais lieu d'être méfiant. J'entends dire à chaque instant que la Prusse est sur le point de conclure un armistice. Pourquoi Bismarck a-t-il des égards pour Napoléon? Qu'il lui parle net, il y a dix ans que je le fais, c'est ce qu'il y a de mieux à faire. Après tout ce que j'entends, je ne sais vraiment plus ce que je dois penser, ce que je dois croire. »

V

Bismarck ne se sentait jamais assez garanti, et partout où il voyait une précaution à prendre, il la poursuivait. Éperonner l'Italie par de méchants propos ne lui suffit pas, il amadoua la France et même l'Autriche.

A la France, il fit miroiter la perspective d'une absorption de la Belgique. Comme il revenait de chez le Roi, en compagnie de Lefebvre de Béhaine (16 juillet), et lui parlait avec admiration et orgueil des troupes royales, il ajouta tout à coup, sur un ton très gai, que ces succès inattendus avaient causé en Europe une grande surprise et quelque jalousie. Béhaine observa qu' « en présence des convoitises ambitieuses révélées par le programme politique de la Prusse, et surtout le projet de réforme du 9 juin, il était

bien naturel que, de toutes parts, on se demandât sur quelle base reposerait le nouveau droit public de l'Europe, celui qui avait, depuis 1815, réglé les rapports des puissances étant, de fait, renversé et les barrières qui s'opposaient aux ambitions et aux convenances de chacun n'existant plus, ainsi que le prouvait la manière dont la Prusse agissait à l'égard des États placés sous sa sphère d'action. » Bismarck parut éprouver un très vif plaisir de ce langage. Il demanda si Lefebvre de Béhaine connaissait les diverses phases de la politique suivie depuis 1852 par l'Allemagne vis-à-vis du Danemark et s'il se rappelait le fameux engagement de Février, que la Prusse et l'Autriche avaient pu invoquer après douze ans de négociations, pour s'emparer du Sleswig. « Eh bien ! ajouta-t-il, votre situation est bien simple : il faut aller trouver le roi des Belges, lui dire que les agrandissements politiques et territoriaux de la Prusse vous paraissent inquiétants, qu'il n'y a qu'un moyen pour vous de parer à des éventualités dangereuses et de rétablir l'équilibre dans des conditions rassurantes : ce moyen, c'est d'unir les destinées de la Belgique aux vôtres par des liens si étroits que cette monarchie, dont l'autonomie serait d'ailleurs respectée, devienne, au Nord, le véritable boulevard de la France rentrée dans l'exercice de ses droits naturels[1]. » Ils touchaient au seuil de la maison où Bismarck avait donné l'hospitalité à notre

1. Je copie textuellement sur la minute du rapport de Lefebvre de Béhaine. Il est juste de remarquer que Bismarck

représentant. Lorsqu'il finit d'exposer ce programme, Béhaine se hâta de souhaiter le bonjour à son compromettant interlocuteur, lui disant sur le ton de la plaisanterie : « Non content d'appliquer un système nouveau à l'Allemagne, vous avez l'intention de faire école en Europe. — Certainement », riposta Bismarck[1].

En même temps, le bon apôtre endoctrinait l'Autriche. A Brunn le roi de Prusse avait choyé le bourgmestre Ghiskra, l'avait retenu à dîner, et Bismarck s'était longuement entretenu avec lui. Il lui expliqua que « la guerre n'avait d'autre objet que de mettre l'Autriche hors de la Confédération, que la Prusse voulait à tout prix établir son autorité exclusive jusqu'à la ligne du Mein ; si l'Autriche acceptait ce programme, la paix pourrait se négocier immédiatement ; il ne s'opposerait pas à ce que l'Autriche se liât par des traités réciproques aux États du Sud, pourvu que la Prusse eût sa liberté d'action dans le Nord ; quant aux frais de guerre, bien qu'il eût fait figurer une indemnité dans les préliminaires, le Roi ne comptait pas y insister. Il était regrettable qu'on eût, à Vienne, provoqué la médiation de la France, et il eût été beaucoup plus pratique de s'entendre directement : l'empereur Napoléon ne manquerait pas de demander quelque avantage en retour de sa médiation,

ne propose pas une conquête de la Belgique, mais son absorption sous la forme d'une d'une alliance étroite avec elle.

1. Lefebvre de Béhaine à Drouyn de Lhuys, de Berlin, le 25 juillet 1866.

ce qui obligerait la Prusse à réclamer une compensation aux sacrifices nécessaires pour payer la médiation française; si, au contraire (il en était encore temps), l'Autriche s'entendait directement avec la Prusse, cette compensation devenait inutile et la paix se conclurait plus vite et à de meilleures conditions. »

Ghiskra, étant empêché d'aller lui-même à Vienne, chargea Herring, riche industriel de ses amis, de s'y rendre à sa place et d'y porter les propositions prussiennes : exclusion de l'Autriche de la Confédération du Nord, mais aucune mutilation de territoire, aucune indemnité. Pour obtenir qu'elle renonçât à la médiation, on lui offrait plus qu'il n'était permis d'attendre de celle-ci.

CHAPITRE XVI

LES PRÉLIMINAIRES DE NIKOLSBOURG

I

La crainte d'un mauvais vouloir de Napoléon III était encore plus imaginaire que celle de la défection de l'Italie. Si en effet, ce souverain avait facilité l'explosion de la guerre avec l'espoir de la défaite de la Prusse et l'arrière-pensée d'en profiter pour l'abaisser et la dépouiller, le moment eût été favorable à la réalisation de ces desseins perfides. François-Joseph, déjà tranquillisé sur la fidélité de la Hongrie, venait d'en recevoir l'assurance de Deak lui-même : mandé à Vienne, le patriote hongrois lui avait conseillé de se séparer de la Confération germanique, lui promettant son appui s'il accueillait les revendications constitutionnelles de son pays. François-Joseph s'était engagé à reconnaître, sauf les modifications nécessaires, les lois de 1848, à instituer un Ministère hongrois responsable et à se faire couronner roi de Hongrie (19 juillet). Son armée se relevait de l'étourdissement de Sadowa; la prise de possession du

commandement par l'archiduc Albert ranimait les courages; grâce à l'énergie de Benedek, l'armée autrichienne échappait à la poursuite et gagnait Olmütz, d'où elle continuerait sur Vienne. L'armée prussienne, il est vrai, ne s'arrêtait pas dans sa marche triomphante, mais son état commençait à devenir inquiétant. Ses ravitaillements s'opéraient avec difficulté dans un pays déjà épuisé par les Autrichiens; les paysans s'enfuyaient dans les bois, emmenaient leur bétail; on était obligé de prendre ce qui restait comme en pays conquis; le choléra se propageait avec une effroyable intensité; chaque victoire avait affaibli l'armée car ce sont toujours les meilleurs qui succombent, et la victoire n'use pas une troupe moins que la défaite.

Gramont qui, à la différence de la plupart de ses collègues, osait avoir une opinion personnelle et l'exprimer, exposait en termes clairs et pressants, dans une dépêche restée célèbre, la réalité qu'il constatait de ses propres yeux : « Tout ce que la Prusse possède de forces militaires est aujourd'hui engagé dans cette campagne, en sorte que les derrières de l'armée commencent à se dégarnir à mesure qu'elle avance, et c'est une cause d'affaiblissement qui devient d'un certain poids, surtout si la guerre se prolonge encore quelque temps. De telle sorte qu'en ce moment on peut dire avec raison que si la Prusse tient l'Autriche, l'Autriche, de son côté et sous un autre poiut de vue, tient la Prusse, car jamais la Prusse n'a été et ne sera plus désarmée chez elle et sur le Rhin

qu'elle ne l'est aujourd'hui. Cela est si vrai que les Prussiens en conviennent eux-mêmes et que du Rhin à Berlin il n'y aurait pas quinze mille hommes à rencontrer. — Si j'insiste sur ce point et si j'appelle l'attention de Votre Excellence sur cet état de choses exceptionnel qui ne se représentera peut-être plus d'ici à longtemps, c'est qu'avec les informations que j'ai et la conviction qui m'anime, je croirais manquer à mon devoir et me reprocherais comme une faute de ne pas faire ressortir aux yeux de mon gouvernement les avantages incalculables qu'il recueillerait d'une simple démonstration militaire vers les Provinces rhénanes pour appuyer sa médiation. — La guerre avec la Prusse est complètement impossible. Le cabinet de Berlin ne peut à aucun prix en risquer les chances, car il ne peut se placer entre deux armées comme celles de la France et de l'Autriche. Une démonstration militaire, l'envoi d'un corps d'armée sur le Rhin, est positivement une mesure que l'Empereur peut exécuter sans le moindre danger et dont l'effet est certain. Je crains, monsieur le ministre, et Votre Excellence me pardonnera de lui parler avec cette franchise que la solennité du moment peut seule excuser, je crains que les préliminaires de paix proposés à la Prusse ne portent pas à un degré suffisamment voisin de la réalité l'empreinte de la force que les circonstances donnent à la médiation de la France. J'ai des raisons sérieuses de croire qu'en faisant une démonstration militaire sans même lui donner un

caractère offensif, l'Empereur sera étonné de l'effet qu'elle produira, et qu'à l'instant même il ne tiendra plus qu'à lui de dicter les conditions de la paix au lieu de les soumettre. *Je ne parle pas de prendre les Provinces rhénanes, ce qui peut se faire en ce moment sans coup férir, et ce qui pourra se faire encore de même pendant quelques semaines*, mais seulement d'en faire naître l'idée, et, je le répète, sans guerre, sans combat, sans danger et sans perte; la médiation de l'Empereur, aujourd'hui hésitante et presque compromise, devient triomphante et efficace. Je suis frappé de ce fait que de tous les côtés on critique nos efforts de pacification, les uns, parce qu'ils se plaignent d'être arrêtés et gênés dans leur essor, les autres, parce qu'ils se voient abandonnés à leur destinée; notre œuvre de paix accomplie dans de telles conditions ne nous laissera pas un ami et cela me fait croire qu'il y aurait quelque avantage à la modifier dans le sens que j'ai pris la liberté d'indiquer.. De même qu'il y a quelque temps j'affirmais devant Sa Majesté que l'Autriche céderait la Vénétie avant la guerre, ce qu'elle a fait par la Convention secrète du 12 juin, de même j'affirme avec la même confiance aujourd'hui qu'une démonstration militaire sérieuse est nécessaire pour appuyer la médiation de l'Empereur et lui donner l'autorité dont, à vrai dire, elle paraît manquer depuis qu'elle s'est produite. — J'ajoute aussi, et c'est là le point le plus important, qu'il est absolument impossible que la Prusse s'expose à une

guerre avec nous, que M. de Bismarck n'admet pas même cette éventualité, bien résolu à l'éviter à tout prix, et que, par conséquent, la démonstration militaire est sans danger ultérieur. »

Bismarck a confirmé ces appréciations de notre ambassadeur : « Un petit appoint peu considérable de troupes françaises eût suffi pour faire une armée très respectable en s'unissant aux corps nombreux de l'Allemagne du Sud qui, de leur côté, pouvaient fournir d'excellents matériaux dont l'organisation seule était défectueuse. Une telle armée nous eût mis dans la nécessité de couvrir Berlin et d'abandonner nos succès en Autriche[1]. » Il a même déclaré à l'un de nos plus renommés ambassadeurs, de Courcel, que 15000 hommes eussent suffi[2]. Et Randon en promettait 80000.

II

On pressait l'Empereur de la manière la plus instante de profiter d'une occasion unique dans

1. Discours du 16 janvier 1874.

2. Le baron de Courcel à Émile Ollivier, 29 juillet 1902 : « Drouyn de Lhuys, au 3 juillet 1866, ne croyait pas encore la partie irrémédiablement perdue pour la France, si elle se décidait à agir vite et avec toute l'énergie nécessaire. Vingt ans après, Bismarck m'a confirmé la justesse de cette vue lorsqu'il me disait qu'il aurait suffi de jeter 15000 soldats français sur la rive droite du Rhin pour rallier les troupes des princes allemands opposés à la Prusse et couper de sa base l'armée prussienne engagée au fond de la Bohême, en donnant à l'armée victorieuse de l'archiduc Albert le temps d'arriver à la rescousse. »

l'intérêt de la France et de sa dynastie. Aucune insistance ne vint à bout de son bon vouloir invincible envers la Prusse : au lieu de fourbir ses armes contre elle, il discutait débonnairement avec son représentant les conditions à proposer aux belligérants. Il renonça à restreindre sa médiation dans des limites étroites de sa lettre du 11 juin et ne s'obstina pas à maintenir dans l'Allemagne l'Autriche que la guerre avait eu surtout pour but d'en exclure. L'Autriche hors de la Confédération, il ne s'opposa pas à une Confédération du Nord, opérée, soit par voie d'annexion, soit par voie de subordination militaire, pourvu que les États du Sud n'y fussent pas englobés. Il ne mit en avant aucun désir de compensation. Il demanda seulement, au cas où la Saxe serait annexée, si l'on ne pourrait pas transférer le roi de Saxe dans la province du Rhin. Goltz lui ayant représenté que ce transfert était impraticable à cause de l'état de l'opinion publique, il n'insista pas. Il était surtout pressé d'arriver à un résultat quelconque, car en présence de la marche non interrompue des Prussiens, il jouait un rôle ridicule. Il chargea Goltz de préparer lui-même le projet de préliminaires, et il l'accepta de sa main (14 juillet). Ces préliminaires étaient ainsi conçus :

« L'intégrité de l'Empire autrichien, sauf la Vénétie, sera maintenue. — L'Autriche reconnaîtra la dissolution de l'ancienne Confédération Germanique et ne s'opposera pas à une nouvelle organisation de l'Allemagne dont elle ne fera pas

partie. — La Prusse constituera une union de l'Allemagne du Nord comprenant tous les États situés au nord de la ligne du Mein. Elle sera investie du commandement des forces militaires de ces États. — Les États allemands situés au sud du Mein seront libres de former entre eux une union de l'Allemagne du Sud qui jouira d'une existence internationale indépendante. Les liens nationaux à conserver entre l'union du Nord et celle du Sud seront librement réglés par une entente commune. — Les Duchés de l'Elbe seront réunis à la Prusse, sauf les districts du Nord du Sleswig, dont les populations librement consultées désireraient être rétrocédées au Danemark. L'Autriche et ses alliés restitueront à la Prusse une partie des frais de la guerre. — Si ces bases étaient adoptées par les parties belligérantes, un armistice pourrait être conclu immédiatement et la voie serait ouverte au rétablissement d'une paix équitable et solide. »

Le seul changement que l'Empereur avait fait au projet de Goltz était de restreindre la clause relative au paiement des frais par ces mots *une partie*. Il y avait ajouté : « L'intégrité de l'Empire, sauf la Vénétie, serait maintenue. » Il n'avait pas été question des annexions; on les supposait autorisées par la liberté d'établir une Confédération du Nord.

III

Le projet de préliminaires, arrêté à Paris le 14, fut envoyé simultanément au camp prussien et à Vienne.

Il apportait au roi de Prusse autant de mécomptes que de satisfactions. Ces satisfactions étaient l'exclusion de l'Autriche de l'Allemagne, l'établissement de la Confédération du Nord, l'acquisition des Duchés danois. L'interdiction de dépasser la ligne du Mein, l'obligation de consulter les vœux des populations du Nord du Sleswig, l'intégrité de la monarchie autrichienne, sauf Venise, ce qui interdisait l'annexion projetée de la Silésie autrichienne, tels étaient les mécomptes. Il y avait en outre dans ces préliminaires une omission qui le mécontenta fort : le silence gardé sur les annexions qu'il entendait opérer dans le nord de l'Allemagne, au détriment de la Saxe, du Hanovre, de la Hesse électorale. Il y tenait plus qu'à sa confédération du Nord. Rentrer à Berlin sans une acquisition territoriale importante lui paraissait de plus en plus une honte intolérable.

Ces préliminaires lui parvinrent à Nikolsbourg, où il s'était établi depuis le 17, dans le château même de la comtesse de Mensdorff. Son armée, par suite d'un mouvement combiné, venait d'arriver à quelques kilomètres de Vienne.

Dans ces conditions il eut grand'peine à con-

sentir à s'arrêter. Il ne voyait dans les préliminaires que ce qui manquait : le consentement formel aux annexions. Bismarck le décida à tenir compte de ce qui s'y trouvait : l'exclusion de l'Autriche de la Confédération. D'autant plus que ce qui manquait était omis et non exclu, et cette omission pouvait être réparée. Rejeter les préliminaires eût été décliner la médiation qu'on avait paru accepter, irriter Napoléon III et peut-être le lancer dans une action hostile. D'ailleurs, il n'était pas séant de ne pas prendre en considération un projet qui était l'œuvre de l'ambassadeur prussien.

Benedetti, venu à Vienne pour se mettre en communication plus rapide avec son gouvernement, dont les instructions lui arrivaient difficilement au camp, se hâta d'y retourner dès qu'il eut appris l'envoi des préliminaires. Il appuya les conseils de Bismarck.

Le Roi ne put cependant se résoudre à l'armistice : il n'accorda qu'une courte suspension d'armes de cinq jours, et en faisant télégraphier par Benedetti qu'il ne considérait pas les préliminaires comme des conditions suffisantes (19 juillet) ; il chargea Goltz d'expliquer que les événements militaires, ainsi que l'avis unanime de la nation, lui avaient fait une nécessité d'un certain accroissement de la Prusse aux dépens de ses ennemis, ce qui n'était pas mentionné dans les préliminaires.

François-Joseph ne voulut pas se prononcer avant que la Prusse eût formellement accepté.

Il était fatigué de prendre des engagements éventuels en vue d'un résultat qui lui échappait, tout en laissant subsister le sacrifice qu'il avait consenti conditionnellement, ainsi qu'il était advenu quand il avait cédé la Vénétie, dans l'espérance d'obtenir immédiatement un armistice qu'il attendait encore. Du reste, il ne méconnaissait plus la nécessité de traiter depuis que la retraite de Benedek sur Vienne avait été coupée par les combats malheureux de Tobitschau et de Rokënitz, et que ses troupes se dirigeaient à marches forcées sur Presbourg, où l'archiduc Albert ne disposait que de 120000 combattants. Le roi de Prusse ayant consenti à une suspension d'armes de cinq jours, il ne délibéra plus que pour savoir s'il traiterait de la paix immédiate directement avec la Prusse, conformément aux propositions de Bismarck portées par Herring, ou s'il signerait les préliminaires de l'Empereur. Mensdorff inclinait vers le premier parti; Esterhazy fit prévaloir le second : les propositions de Bismarck n'avaient aucun caractère officiel; il pourrait les désavouer dès qu'ils se seraient compromis; il y avait plus de sûreté dans la médiation française. Le bourgmestre de Vienne suppliait qu'on ne soumît pas une ville ouverte aux horreurs d'un assaut. Le 20 juillet, Gramont transmit l'acceptation des préliminaires et des négociations et dès le 22 de grand matin, deux plénipotentiaires, Karolyi et le général Degenfeld, partaient pour Nikolsbourg.

IV

Deux graves difficultés devaient être résolues pendant les cinq jours de la suspension. L'une était entre les mains de Napoléon III, l'autre entre celles de Guillaume. L'Empereur accepterait-il les annexions de territoire que la Prusse entendait opérer dans le Nord? Le Roi se résignerait-il à n'entamer ni l'Autriche, ni la Saxe, à ne pas s'approprier au moins la Silésie autrichienne et surtout à ne pas entrer en triomphateur à Vienne? Si l'Empereur s'opposait et si le Roi s'obstinait, la guerre recommençait.

Dès Pardubitz, Bismarck et le Roi avaient fixé à leurs prétentions territoriales un *maximum* qu'ils essaieraient d'atteindre tout en étant prêts à en retrancher, et un *minimum* au-dessous duquel ils ne consentiraient pas à descendre. Le *maximum* serait l'annexion des pays occupés dans le nord de l'Allemagne, le *minimum*, l'un des quatre cercles de la Saxe, de deux fractions du Hanovre, l'une comprise à l'ouest du grand-duché d'Oldenbourg, l'autre au sud du duché de Brunswick et de la partie de la Hesse électorale touchant à l'est et à l'ouest les frontières de la Prusse.

Goltz mit en demeure Drouyn de Lhuys de s'expliquer sur les acquisitions qu'il entendait ne pas contester (19 juillet). Drouyn de Lhuys concéda le *minimum*, c'est-à-dire les annexions mo-

tivées par la contiguïté des territoires, soit 300 000 âmes, « pourvu que le cabinet de Berlin reconnût la convenance d'accorder à l'Empire français des compensations de nature à augmenter dans une certaine proportion sa force défensive. Au surplus il en référerait à l'Empereur. » Goltz lui en épargna la peine ; il courut immédiatement chez l'Empereur, et s'y prit si bien qu'il en obtint le *maximum*, c'est-à-dire l'annexion du Hanovre, de la Hesse électorale, de Francfort, soit trois ou quatre millions d'âmes.

Goltz, aussitôt qu'il a télégraphié cette victoire à Nikolsbourg, vient triomphant en instruire Drouyn de Lhuys. Celui-ci se rend à son tour chez l'Empereur et prend sa revanche : il ne le fait pas revenir sur les annexions concédées, mais il l'enchaîne de nouveau à la politique des compensations, dont Goltz paraissait avoir triomphé. Sur son ordre, Benedetti va montrer, dans le nuage obscur de notre diplomatie, une lueur de foudre en formation. Il confirme le télégramme de Goltz, mais il le corrige et le complète : « Si Sa Majesté n'a pas voulu compliquer une œuvre « d'intérêt européen » en traitant prématurément avec la Prusse des questions territoriales qui touchent particulièrement la France, et qui, du reste, ne figuraient pas dans les préliminaires, il lui semblait suffisant de les avoir indiquées, et Elle se réservait d'en poursuivre l'examen d'un commun accord avec le cabinet de Berlin lorsque son rôle de médiateur serait terminé. »

Bismarck écoute placidement et joue avec un

beau sang-froid de son système des négociations dilatoires : « Il croit bien difficile que le Roi victorieux se décide à abandonner une portion quelconque de son territoire; cependant il lui en parlera; peut-être pourra-t-on trouver votre affaire dans le Palatinat ou, mieux encore, en Belgique. Plus tard on pourrait s'entendre; pour le moment il ne s'agit que des annexions prussiennes dans le Nord et, dès que Sa Majesté ne s'y opposait pas, tout était pour le mieux. »

Guillaume ne fut pas aussi accommodant; même dans le présent tout ne serait pas pour le mieux, si on l'empêchait de croquer un bon morceau de l'Autriche. Il était toujours révolté à l'idée d'être à la porte de Vienne et de n'y pas entrer à la tête de son armée. Une paix qui lui imposerait ce sacrifice « lui paraîtrait une paix pourrie ». Tous les généraux pensaient, sentaient et parlaient à l'unisson. Bismarck seul luttait contre ce courant. Ses relations avec son maître étaient en ce moment plus intimes que jamais. Dans la soirée du 22, le Roi, peu enclin d'ordinaire à de telles effusions, avait jeté mélancoliquement un coup d'œil d'ensemble sur son passé, rappelé les difficultés qu'il avait rencontrées comme prince royal et dans les premières années de son gouvernement, et il avait embrassé à plusieurs reprises le ministre auquel il devait la tardive auréole qui dorait le soir de sa vie. Aussi Bismarck eût-il voulu le satisfaire et, contre son propre avis, il proposa aux plénipotentiaires autrichiens de renoncer à toute indem-

nité s'ils consentaient à l'abandon de la Silésie. Ils s'y refusèrent absolument. François-Joseph préférait courir les risques de la continuation de la guerre plutôt que de céder un morceau de son territoire. Bismarck, se dégageant alors de toute faiblesse, crut que la manière la plus reconnaissante de répondre à la confiance affectueuse de son maître, était de le détourner vigoureusement d'une tentation où sa gloire courrait quelque péril. Il se prononça contre l'exigence de la cession territoriale et de l'entrée à Vienne.

V

Le Roi réunit un conseil de guerre pour délibérer. Bismarck étant malade, la réunion eut lieu dans sa chambre. Il exposa les raisons militaires et politiques qui le déterminaient : « Militairement l'armée prussienne était éloignée de cent milles de sa base, ce qui affaiblissait son effectif; le choléra partout; le climat mortel de la Hongrie où il faudrait porter la guerre en août si, comme on le devait présumer, François-Joseph abandonnait Vienne et se retirait à Pesth ; enfin 100000 Autrichiens revenus d'Italie. Quelle qu'eût été la valeur des soldats et des chefs, la fortune avait eu une grande part aux succès prussiens et, comme disait Sa Majesté, il fallait y voir surtout la main de la Providence. Il rappela à Moltke que, l'ayant interrogé sur les chances d'une entreprise sur Presbourg, il lui avait répondu que

le succès était douteux, l'entreprise risquée et qu'à la guerre tout était dangereux. Pourquoi s'exposer à ces dangers quand ils ne sont pas nécessaires? Pourquoi continuer la guerre quand on a déjà obtenu plus qu'on ne s'était proposé et promis à son début? Pouvaient-ils oublier qu'ils n'étaient pas seuls en Europe? Politiquement n'avait-on pas à redouter l'intervention de Napoléon dans une situation où elle trouverait de grandes facilités à s'exercer? Ses déclarations récentes de désintéressement ne devaient pas rassurer : l'opinion française pourrait l'obliger à n'en tenir aucun compte. Qui ne connaissait les sollicitudes du Tsar pour ses parents d'Allemagne, la mauvaise humeur de Gortchacow mécontent d'être tenu à l'écart? N'était-il pas à craindre qu'il ne reprît cette proposition d'un congrès par laquelle on avait été si troublé avant la guerre? Ne valait-il pas mieux s'en tenir à la médiation de l'Empereur? Elle ne mettait pas, comme un congrès, aux prises avec de froids calculateurs; elle ne se débattait qu'avec un homme, généreux, humanitaire, facile à émouvoir quand on savait s'y prendre. Les préoccupations présentes ne devaient pas faire taire les prévisions de l'avenir. Il n'était pas prudent, en mutilant l'Autriche, de mettre en son cœur un désir de revanche auquel elle sacrifierait même ses intérêts anti-russes et qui la pousserait à devenir contre nous l'alliée de la France. D'une manière générale l'existence d'une Autriche forte était un intérêt de premier ordre. Que mettrait-on à la place

qu'elle occupe depuis le Tyrol jusqu'à la Bukovine? De nouvelles formations dans ces parages n'auraient qu'un caractère constamment révolutionnaire. Nous ne saurions rien faire d'une Autriche allemande, que nous l'annexions en entier ou partiellement. Nous n'obtiendrions pas un renforcement de l'État prussien par l'acquisition de provinces telles que la Silésie autrichienne et de parcelles de la Bohême: une fusion de l'Autriche allemande avec la Prusse est irréalisable et Vienne ne se laisserait pas gouverner comme une dépendance de Berlin. »

Ces arguments laissèrent les généraux insensibles, et à l'unanimité ils se prononcèrent contre les préliminaires. Bismarck en fut tellement désolé qu'il se retira en silence dans la chambre voisine et il éclata en sanglots. Dès qu'il fut remis, il rédigea un mémoire au Roi dans lequel il reprenait ce qu'il venait d'exposer verbalement en vain. Il le terminait en déclarant à Sa Majesté que, si elle n'acceptait pas le conseil de conclure une paix dont il prenait la responsabilité, il la priait de le relever de ses fonctions.

Il porta ce mémoire au Roi, et le lendemain en développa les conclusions. Le Roi, sans entrer dans aucun débat, déclara insuffisantes les conditions proposées : « On ne peut pas cependant laisser sortir impuni de la guerre le principal coupable. » Bismarck répliqua qu'ils n'avaient pas le rôle de justicier à jouer, mais à faire de la politique allemande : « La lutte de rivalité de l'Autriche contre nous n'est pas plus coupable que la

nôtre contre l'Autriche. Notre tâche est de préparer l'unité de la nation allemande sous la conduite du roi de Prusse. » Cette protestation de Bismarck provoqua chez Guillaume, d'ordinaire calme et doux, une si violente colère que Bismarck, ne voulant pas devenir irrespectueux, sortit de l'appartement.

Il se demandait s'il lui restait autre chose à faire que de se jeter par la fenêtre du haut d'un troisième étage, lorsque sa porte s'ouvrit, le Prince royal entra et lui dit en posant sa main sur son épaule : « Vous savez que j'ai été contre la guerre; vous l'avez jugée nécessaire et vous en portez la responsabilité. Si vous êtes maintenant convaincu que le but est atteint et que la paix doit être conclue, je suis disposé à vous aider et à défendre votre opinion auprès de mon père. »

Puis le prince se rendit chez le Roi et revint au bout d'une demi-heure en disant : « Cela a été dur, mais mon père a consenti. » Et il lui tendit le Mémoire sur lequel Guillaume avait écrit au crayon : « Puisque mon président du Conseil m'abandonne devant l'ennemi, et que je suis hors d'état de le remplacer, j'ai discuté la question avec mon fils, il s'est joint au président du Conseil, et je me vois forcé, à ma grande douleur, après de si grandes victoires, d'avaler cette pilule et d'accepter une paix honteuse. » Il était vraiment insatiable, ce vertueux roi Guillaume!

Un incident suscité par la France retarda un

instant la conclusion. L'Empereur s'était pris d'un magnanime intérêt pour le roi de Saxe qui avait toujours étalé son antipathie contre la France et contre son souverain, et qui était le seul monarque qu'on n'eût jamais vu à Paris. Benedetti demanda que la Saxe ne fût pas contrainte d'entrer dans la Confédération du Nord, qu'elle eût la liberté d'accéder à celle du Sud. « Dans ce cas, dit Bismarck, la guerre recommencera le 27. »

La Saxe fut livrée à la Confédération du Nord sous des conditions à déterminer ultérieurement. L'empereur d'Autriche ayant donné sa parole au roi de Saxe de ne pas se séparer de lui s'il voulait résister, l'approbation des préliminaires, acceptés *ad referendum* par les plénipotentiaires autrichiens, fut subordonnée à la résolution de ce roi. On attendit sa réponse pendant toute la journée du 26, et ce fut seulement à cinq heures du soir qu'il fit connaître qu'il n'était pas disposé à la résistance. Un conseil se tint immédiatement, et à six heures l'on télégraphia à Nikolsbourg, par le télégraphe militaire, de signer les préliminaires suivants : « — Intégrité du territoire autrichien à l'exception du royaume lombardo-vénitien. — Reconnaissance par l'Autriche de la dissolution de la Confédération Germanique et d'une nouvelle Confédération dite du Nord dont elle ne fait point partie. — Consentement de l'Autriche à une Confédération des États allemands au sud du Mein devant s'allier par des conventions ultérieures avec la Confédé-

ration du Nord. — L'Autriche abandonne à la Prusse les duchés de Sleswig-Holstein avec cette réserve que les populations des districts du Nord seront de nouveau réunies au Danemark si elles en expriment le désir par un vote librement émis. — Indemnité de guerre à payer par l'Autriche de 40 millions de thalers réduits à 20 millions par suite de diverses compensations. — Le roi de Prusse, à la demande de l'empereur d'Autriche, consent à respecter l'intégrité du royaume de Saxe, sous la réserve de régler, par un traité spécial, la part d'indemnité de guerre à payer par la Saxe et la future position de la Saxe dans la Confédération du Nord. — L'empereur d'Autriche promet de reconnaître la nouvelle organisation que le roi de Prusse établira dans le nord de l'Allemagne, y compris les annexions qu'il jugera bon de faire. — Le roi de Prusse s'engage à décider le roi d'Italie à accéder à l'armistice et à la paix dès que l'empereur Napoléon lui aura rétrocédé la Vénétie. »

Bismarck eût voulu obtenir la signature de l'ambassadeur d'Italie, Barral, et de l'ambassadeur de France, Benedetti. Le premier refusa de signer parce qu'il n'avait pas de pouvoirs, le second parce que Drouyn de Lhuys le lui avait interdit. Le ministre français croyait qu'en recommandant à son représentant d'éviter l'usage de notes écrites et de communications officielles, il se réserverait mieux la liberté des revendications futures. Dans ses entretiens il écarta même la suggestion de transporter à Paris le siège des

négociations afin de ne pas trop donner l'attache de la France au traité à conclure[1]. Le seul acte officiel du Gouvernement français fut une déclaration par laquelle l'Empereur affirmait que la Vénétie était désormais acquise à l'Italie et que rien ne s'opposait à l'armistice pour la conclusion de la paix.

Les préliminaires signés, le Roi se leva et embrassa successivement avec effusion Bismarck, Roon et Moltke, voulant indivisibles dans la gloire ceux qui l'avaient été dans le labeur.

1. Drouyn de Lhuys à Benedetti, 23 juillet 1866.

CHAPITRE XVII

LISSA

I

Les Italiens n'avaient pas été tenus au courant par Bismarck des pourparlers sur les préliminaires; mais aussitôt qu'ils eurent été signés, Napoléon III, toujours soucieux des intérêts italiens, envoya le prince Napoléon à Ferrare (16-18). Le prince devait instruire le Roi de ce qu'il ignorait, lui faire entrevoir l'acceptation probable de la Prusse et de l'Autriche, l'engager à convenir lui aussi d'une suspension d'armes, et à se mettre en mesure de régulariser l'acquisition de la Vénétie, sans consulter la Prusse, puisque Bismarck allait conclure un armistice sans l'avoir même averti. Le prince fut fraîchement accueilli. Le Roi et les ministres étaient tenus dans un état d'exaltation défiante par Usedom et Bernhardi. « Ne craignez rien, répétaient ceux-ci à l'envi. Si nous étions à la veille de conclure un armistice, vous le sauriez par nous, non par une autre voie ; c'est par nous que vous en serez informés et quelque avis qui vous par-

vienne par une autre voie, il est faux. » Le tout assaisonné de brocards contre le gouvernement français. — « Ce qui rend les relations si difficiles, disait Visconti-Venosta, c'est que nous avons affaire au plus grand menteur qu'il y ait jamais eu, Drouyn de Lhuys. Oh! il ment! il ment! — Vous l'appelez le plus grand menteur de la terre, réplique Bernhardi, je croyais qu'il n'était que le second. — Ah! vous pensez à l'Autre, » dit Visconti. Le Roi et ses ministres étaient enclins d'autant plus à écouter les suggestions prussiennes, qu'ils espéraient d'heure en heure apprendre quelque succès italien décisif.

Garibaldi avait été plus heureux devant le fort d'Ampolla qu'au mont Suello : il l'avait repris (19 juillet). Mais Khun l'avait repoussé à Cimengo et à Condino et ne s'était arrêté que sur l'ordre de l'Archiduc, à la nouvelle que le général Medici, détaché de l'armée de Cialdini, s'avançait vers Trente. Il livra cependant un dernier combat à Bezzeca (21 juillet). Le récit garibaldien et celui de Khun offrent sur cette rencontre la même différence que le récit de Della Rocca et celui de Benedek au sujet de San Martino. Il est constant seulement qu'à neuf heures du matin les Italiens furent chassés de Bezzeca et qu'ils y rentrèrent après-midi. Selon Garibaldi ce fut à la suite d'un dernier assaut victorieux; selon Khun, c'est parce que le corps autrichien, ayant épuisé ses munitions, s'était retiré et qu'il n'y avait plus personne [1]. Les jours suivants Gari-

1. La comparaison des pertes réciproques paraît donner

baldi ne trouva véritablement personne devant lui. Dans la nuit du 23 au 24 juillet, Khun, ne laissant que quelques corps à l'état défensif, s'était porté rapidement vers Medici : il projetait de l'envelopper et de revenir ensuite vers Garibaldi.

Ces petits avantages démesurément grossis, on se voyait déjà en possession du Trentin. On ne doutait pas non plus de la prochaine destruction de la flotte autrichienne et du débarquement à Trieste, à ce point qu'on envoya l'habile négociateur du traité prusso-italien, le brillant général de Custoza, Govone, à Nikolsbourg (19 juillet), afin d'obtenir que Bismarck étendît les effets de l'alliance au Tyrol.

Un article du *Journal officiel* français (21) et une dépêche de Bismarck à son ambassadeur, annonçant que la Prusse avait accepté une suspension d'hostilités de cinq jours, jeta dans Ferrare un grand désarroi. Roi et ministres furent consternés : Bismarck les avait joués et bernés ; les promesses, les excitations d'Usedom n'avaient été que des tromperies. Celui-ci, qui avait été de très bonne foi, fut marri de ce démenti donné à toutes ses assurances. « *Germania tripartita*, écrivit-il à Bernhardi, au lieu de *Germania una*. *Quid tibi videtur?* Quel parlement et quel peuple acceptera cela? » Et il télégraphie à Bismarck

quelque vraisemblance au récit autrichien. Les garibaldiens avaient eu 700 tués et 1 104 prisonniers dont 17 officiers supérieurs ; les Autrichiens n'avaient perdu que 107 hommes dont 13 officiers.

son effarement et celui de Victor-Emmanuel. Bismarck lui répond : « Je ne comprends pas votre télégramme ému ; nous nous tenons rigoureusement au traité et si nous cessons de marcher pendant cinq jours, nous ne faisons que ce que l'Italie a fait pendant quatre semaines. »

Ensuite il se surpasse en impudence. N'étant pas tout à fait certain que l'Autriche accédera à toutes ses prétentions, et que la guerre ne recommencera pas, il se sert encore de l'Italie comme d'un épouvantail. Il prescrit à Usedom et à Bernhardi de la tenir en haleine, de bien lui expliquer qu'il ne s'agit ni d'un armistice, ni de négociations de paix, mais d'une simple suspension d'armes, ne préjugeant aucune solution. Usedom et Bernhardi soufflent donc de leur mieux le feu dans ces âmes déjà si échauffées. Usedom télégraphie à Verasiz attaché au cabinet du Roi (20 juillet) : « Croyez bien que la Prusse n'a pas accepté l'armistice et qu'elle n'a pas le moindre désir de le faire. Il n'a été question que de conditions de paix. Si l'Autriche accepte ces conditions probablement inacceptables, la Prusse s'adressera à son alliée l'Italie pour traiter en commun la question de l'armistice. Votre Majesté suit la bonne voie sur ce point : ne rien faire de précipité, mais attendre les ouvertures prussiennes. La cessation des hostilités est un acte entre la Prusse et l'Autriche : elle ne touche pas l'Italie et n'a aucun caractère d'armistice ; il me semble que l'Italie est maîtresse de faire la guerre jusqu'à ce qu'elle ait consenti à l'armistice com-

mun futur. » Le 23 juillet il télégraphie encore à Ricasoli : « Si l'Italie résiste à la pression de la France, je suis par mon gouvernement autorisé confidentiellement et de façon précise à lui assurer trois choses : 1° la Prusse désire que l'Italie repousse les conditions de l'armistice; 2° la Prusse soutiendra fermement l'Italie, si la guerre continue; elle appuiera sa revendication du sud du Tyrol; 3° après le délai de cinq jours, la Prusse recommencera les opérations de guerre. Que l'Italie en fasse autant. »

L'Italie se laissa encore prendre à ces excitations déloyales. Elle continua les hostilités malgré les conseils amicaux du prince Napoléon, et cette persévérance n'aboutit pas à la chute de Trieste, mais à la défaite navale de Lissa.

II

On a été injuste envers Persano en l'accusant de lâcheté. Déjà âgé de soixante ans, c'était un diplomate accort plus qu'un marin audacieux, un prudent facilement effarouché par la difficulté, appartenant à cette école de militaires qui se considèrent comme n'étant pas prêts, dès qu'il leur manque une courroie. Il se défiait de sa flotte; elle était belle et nombreuse, composée de cuirassés hors ligne dont trois à éperon, munie d'une artillerie de première qualité[1] mais insuf-

1. Les forces maritimes italiennes se composaient de : Première escadre de bataille, sept bâtiments cuirassés dont

fisamment instruite, mal disciplinée, peu apte à la manœuvre difficile de l'escadre et à la précision du tir au milieu des agitations de la mer, incapable enfin de ces coups risqués qu'on ne peut attendre que d'une flotte aguerrie. C'est pourquoi, malgré les exhortations pathétiques de son ami Ricasoli et les ordres pressants de La Marmora, il temporisait sous un prétexte ou sous un autre, tantôt parce qu'il n'avait pas de charbon, tantôt parce qu'il attendait des machinistes italiens, tantôt parce que le navire de son choix, l'*Affondatore*, n'avait pas encore rejoint. L'ultimatum de La Marmora du 15 juillet ne permit plus l'immobilité. Persano y répondit avec une docilité humble : « Toute observation de ma part serait répréhensible. Malgré la vive conscience que j'ai d'avoir agi pour le bien, je me serai probablement trompé dans mes jugements, et je tâcherai de faire mieux. »

Cette soumission ne lui rendit pas la confiance du gouvernement. Le ministre de la Marine, Depretis, vint à Ancône discuter ou plutôt imposer les opérations à entreprendre. L'attaque de Trieste et de Venise paraissait trop ardue: il n'entrait pas dans les vues du gouvernement de tenter un

le *Re d'Italia* qui portait le pavillon de l'amiral Persano. La seconde escadre de blocus et de croisière commandée par le vice-amiral Albini n'avait que des bâtiments à vapeur et à voile non cuirassés. La troisième escadre d'assaut, sous le vice-amiral Vacca, se composait d'une frégate, quatre corvettes cuirassées et un aviso. La flottille, capitaine Sandri, comptait trois canonnières, un aviso et dix-sept transports; 11 000 hommes d'équipage, 600 canons.

débarquement en Istrie; on résolut de s'emparer de la petite île de Lissa. Elle était plus voisine d'Ancône que de Pola; on pourrait s'y établir avant que les Autrichiens eussent pu la secourir et on obtiendrait ainsi le succès dont on avait tant besoin. Du reste, on ne possédait aucune notion sur l'état de l'île : on ne put même s'en procurer une carte.

Le 16 juillet, Persano sortit à trois heures de l'après-midi d'Ancône avec onze cuirassés, quatre frégates à hélice, trois corvettes de bois, quatre avisos, cinq canonnières, dont un bâtiment-hôpital. Les cuirassés l'*Affondatore* et le *Garibaldi* le rejoignirent plus tard. Tous les cuirassés étaient peints en gris, les bâtiments de bois en noir : ainsi l'ennemi était renseigné sur la nature et la qualité des navires qu'il aurait à combattre. Après une reconnaissance sommaire de l'île, il essaya d'y débarquer sur plusieurs points. Les batteries des Autrichiens étant très hautes, le feu des Italiens n'avait qu'une médiocre efficacité, et la défense de la garnison, composée seulement de 1 800 hommes, fut des plus énergiques. Mon ami le député Boggio, embarqué sur la flotte comme historiographe, écrivait : « La résistance est extrême : démolition des ouvrages, canons démontés, explosion des poudrières, incendies, rien ne peut décourager l'ennemi. » Six cents hommes de renfort furent envoyés, et le lendemain le corps de débarquement porté ainsi à 2 200 hommes recommença ses tentatives. De nouveaux bombardements eurent lieu de

tous les côtés. Le *Formidabile* ne put réussir à forcer le port de S. Giorgio malgré des prodiges d'habileté et de courage de son commandant Saint-Bon. Aurait-on été plus heureux le troisième jour? l'amiral autrichien Tegethoff ne donna pas le temps de l'expérimenter.

Un télégramme, transmis par Lesina à Pola avant que le câble sous-marin eût été coupé, l'avait instruit des tentatives italiennes. Il télégraphia aussitôt aux garnisons de l'île : « Tenez bon, j'arrive. » Il quitta son mouillage avec vingt-huit bâtiments à vapeur, dont sept cuirassés, cinq frégates, sept canonnières, deux avisos à hélice, deux à roues et un navire de ligne en bois, le *Kaiser* (19 juillet, 2 heures). Cette flotte était loin d'avoir la valeur de celle de Persano; elle se composait de vieux navires transformés, sans éperon, renforcés seulement de l'avant, munis de canons d'un faible calibre. Mais elle était conduite par un officier dans la force de l'âge, Tegethoff, qui avait arrêté comme signal de l'action : « La bataille doit être la victoire de Lissa ou la mort. » Il rangea ses navires en colonnes massives à angle de chasse sur trois divisions : la première composée des sept cuirassés, la seconde des navires en bois, la troisième des navires légers.

Persano fut surpris comme l'avait été La Marmora. Ses navires étaient occupés à préparer une nouvelle attaque de Lissa, dispersés par groupes épars, lorsque l'*Esploratore* lui signala la flotte ennemie. Aussitôt il envoie de tous les

côtés l'ordre de rejoindre, et de se former en deux lignes de file dont les sept cuirassés seraient la première. L'escadre en bois de l'amiral Albini, occupée à recueillir le matériel de débarquement, devait se tenir en réserve.

Les lignes italiennes déjà en mouvement, Persano fit arrêter le vaisseau amiral cuirassé, *Re d'Italia*, en descendit et transporta son drapeau de commandement sur l'*Affondatore*, cuirassé hors ligne très rasant, pouvant évoluer facilement, armé d'un formidable éperon, de canons d'une portée et d'une précision supérieures. De là, hors de la ligne de bataille, posté sur les flancs, il espérait mieux diriger le combat en se portant sur les points qui réclameraient son attention. Sur l'*Affondatore* le pavillon amiral, entortillé autour du mât, était à peine visible. Il en résulta que le combat resta sans direction, les commandants ne sachant plus de quel vaisseau partaient les signaux de commandement.

Cet arrêt laissa en outre ouvert, entre le *Re d'Italia* et les vaisseaux qui le précédaient, une brèche importante de 2000 à 4000 mètres.

La tactique de Tegethoff fut des plus intelligentes. Son artillerie était inférieure à celle des Italiens en portée; il eût été perdu s'il leur avait permis de le canonner de loin : il résolut de supprimer cet avantage, en s'approchant à bonne distance par une offensive à outrance. Cette tactique, qui avait si mal réussi sur terre aux Autrichiens, leur devint très avantageuse sur mer. Avant d'ouvrir le feu, Tegethoff rassembla ses

officiers, leur expliqua ses projets et leur notifia que s'il était tué on n'amènerait pas son pavillon et que son capitaine prendrait la direction de la flotte, jusqu'à ce qu'il n'y eût plus d'inconvénients à transmettre le commandement au plus ancien officier.

Au début de la journée le temps était pluvieux, *bouché*, selon l'expression des marins ; il s'éclaircit, et les deux flottes, à peine à quelques milles, devinrent parfaitement visibles l'une pour l'autre. Tegethoff signala successivement : *branle-bas de combat, marcher à toute vitesse, écraser l'ennemi*. Alors commença une mêlée confuse de laquelle se détachent quelques épisodes.

Quatre cuirassés autrichiens pénètrent dans la brèche ouverte par le transbordement de Persano et entourent le *Re d'Italia*. Il eut d'abord son gouvernail abîmé par une bordée en flanc; le commandant Faa di Bruno ne vit d'autre moyen de se dégager que de se lancer en avant à toute vapeur; mais le cuirassé la *Salamandre* lui ferme la route. Ne pouvant se servir de son gouvernail, il est obligé d'arrêter la machine; le cuirassé *Ferdinand Max*, monté par Tegethoff, lui donne le coup fatal, et il coule, sans amener son drapeau, aux cris redoublés de « Viva l'Italia! viva il Re! » Les canons se turent, et un silence de mort suivit la catastrophe. Enfin les Autrichiens se mirent à pousser les hurrahs de la victoire. La mer cependant s'était couverte de centaines d'hommes qui appelaient au secours; Tegethoff, qui ne disposait que d'une embarca-

tion, allait la mettre à la mer, lorsqu'un cuirassé italien vint droit sur lui et l'obligea à songer à la manœuvre. Cependant l'aviso autrichien l'*Élisabeth* fit une nouvelle tentative de sauvetage à laquelle il dut renoncer car il devint la cible des bâtiments italiens, qui empêchèrent ainsi le secours immédiat de leurs malheureux compatriotes.

Un triste sort échut aussi au *Palestro*. Son peu de rapidité et la rencontre de vaisseaux ennemis l'avaient éloigné d'un kilomètre. Il courait à toute machine reprendre sa place sur la ligne de bataille; deux fois il évita l'éperon de l'*Erzherzog*; mais il reçut à bout portant deux décharges, l'une du *Drach*, l'autre du *don Juan*; une grenade troua sa poupe et, éclatant dans le carré des officiers, y mit le feu. La corvette *Governolo* et le pyroscaphe *Indipendenza* proposèrent au capitaine Capellini de sauver son équipage et lui-même. Il accepta seulement d'être remorqué; il ne voulait pas abandonner son navire sans avoir épuisé toutes les chances de le sauver. Ses efforts ne réussirent qu'à retarder de quelques heures sa perte. Les remorques du *Governolo* se rompirent, et le feu qui paraissait dominé éclata avec une plus grande violence. A de nouvelles instances de se réfugier sur un autre bâtiment, Cappellini répondit par un *non* résolu; le *Palestro* s'engloutit. A travers le bruit de l'explosion on entendait les cris de « Viva il Re! Viva l'Italia. »

On crut un moment que Persano allait venger

ces deux désastres en coulant à son tour le *Kaiser*. Quoique ce vaisseau fût en bois, son intrépide commodore Petz le pousse avec fureur contre le cuirassé le *Re di Portogallo*; l'*Affondatore* accourt et tourne son formidable éperon contre le flanc droit de l'assaillant, le transperce, abîme son pont. Le *Kaiser* riposte par une volée de ses 45 canons de droite, et, précipitant sa course, tombe sur le *Re di Portogallo* qui lui courait sus, lui lance la volée de ses 45 canons de gauche. Le *Re di Portogallo* riposte, et le *Kaiser* affreusement maltraité recule et cingle sur Lissa. Il rencontre en sa retraite l'*Affondatore* qui de nouveau dirige vers lui son éperon. Le dernier moment du noble vaisseau paraît arrivé, mais il n'est pas sûr que ce ne soit pas aussi celui de l'assaillant : l'*Affondatore* n'aurait pu sans de graves risques retirer son long éperon du flanc du navire en bois sous les feux plongeants de 45 canons. Cependant son lieutenant avait déjà crié : « Ventre à terre! » afin que l'équipage ne fût pas renversé par le choc, quand tout à coup Persano ordonne de tourner à droite. — « C'est à gauche qu'il faut aller si nous voulons aborder, lui crient son chef d'état-major et son capitaine. — C'est moi qui commande », répond sèchement Persano. Et l'*Affondatore*, tournant à droite, s'éloigne; le *Kaiser* est sauvé.

Un certain nombre de marins du *Re d'Italia* et du *Palestro* furent recueillis. Parmi eux ne se trouva malheureusement pas mon pauvre ami Boggio. L'Italie perdit en lui un orateur, un lé-

giste, un vaillant qui unissait les énergies du cœur aux lumières d'une intelligence pétillante d'intuitions, d'entrain et de belles clartés.

Durant toute la bataille le vice-amiral Albini était demeuré coi, devant l'île, malgré les signaux répétés de Persano. Il affirma que, supposant l'amiral à bord du *Re d'Italia*, il n'avait pas dirigé son attention du côté de l'*Affondatore*.

A la brune, Persano vit l'escadre autrichienne se diriger vers le nord de Lissa. Il craignit que Tegethoff n'allât tourner l'île et se placer sur sa ligne de retraite; quoiqu'il lui restât encore 8 cuirassés en état de combattre et tous ses bâtiments en bois intacts, son sauvetage achevé, il regagna en hâte Ancône avec le dessein, a-t-il dit, de reprendre l'offensive dès que ses navires seraient ravitaillés. Dans le port, l'*Affondatore* coula à pic de ses blessures. Le *Kaiser* se remit des siennes et put reprendre la mer le lendemain.

Les pertes des Italiens, en dehors des 381 noyés du *Re d'Italia* et des 231 du *Palestro*, furent de 8 morts et 40 blessés. Les Autrichiens avaient eu 38 morts et 138 blessés, desquels les deux tiers appartenaient au *Kaiser*.

Tegethoff passa la nuit dans le port de San-Giorgio, et attendit le retour de Persano toute la journée du 21 juillet. Ne le voyant pas paraître, il alla reprendre sa ligne d'opération de Fazzana, aussi couvert de gloire que Persano l'était de confusion.

CHAPITRE XVIII

ARMISTICE PARTOUT

I

Cette défaite détermina le Roi et ses ministres à écouter les conseils du prince Napoléon. N'ayant encore reçu aucun rapport de Govone en route vers Nikolsbourg, ils n'allèrent pas jusqu'à la conclusion d'un armistice; mais ils demandèrent pour le négocier une suspension d'hostilités de huit jours, du 25 juillet au 2 août. L'Autriche la leur accorda (23 juillet).

Cependant dans la nuit du 24 au 25, le gouvernement du Roi était informé que le général Medici avait pris position à quelques kilomètres de Trente. Cette nouvelle causa une forte émotion à Ricasoli et à Visconti-Venosta, et ils furent désolés d'avoir donné leur assentiment, la veille, à la cessation d'armes. Visconti se présenta dans la matinée chez le prince Napoléon, et lui déclara, avec une animation qui ne lui était pas habituelle, que la perspective d'une paix ou même d'un armistice, sans que la possession du Trentin fût assurée à l'Italie, était désormais impossible.

Le Trentin même ne leur suffisait pas. Ils réclamaient la cession directe des forteresses et un plébiscite dans la Vénétie et le pays de Trente. Ceci accordé, le gouvernement italien se déclarait prêt à conclure avec l'Autriche une paix même séparée, en s'abritant derrière les conditions plus qu'accomplies de son traité avec la Prusse, et en laissant au besoin cette puissance continuer la guerre à elle seule. Dans le cas contraire l'Italie restait forcément liée à la Prusse, et la question relativement restreinte du Trentin devenait une question européenne. Visconti demandait les bons offices de l'Empereur auprès de la Cour de Vienne. « La Prusse n'ayant accepté qu'à contre-cœur les préliminaires de paix et ne dissimulant pas, du moins en Italie, son désir de continuer la guerre, il est de l'intérêt de la France de déjouer ce calcul, soit en l'arrêtant, soit en l'obligeant à ne plus poursuivre les hostilités qu'à l'aide de ses propres forces. L'Autriche acquerrait ainsi au prix d'un léger sacrifice la libre disposition de ses forces en Allemagne[1]. »

Au milieu de cette exaltation, tombe la nouvelle de la signature de l'armistice et des préliminaires signés à Nikolsbourg. Visconti et Ricasoli en furent anéantis; le Roi se plaignit violemment à Bernhardi de ce que la Prusse « concluait la paix sans lui, sans même l'interroger, au moment où il était dans les meilleures conditions pour attaquer d'une manière décisive. Qu'on lui

1. Malaret à Drouyn de Lhuys, 26 juillet 1866.

accorde ce qu'il demande : l'Isonzo comme frontière et le sud du Tyrol, et alors il conclura la paix; sinon il poursuivra la guerre sans la Prusse : Je joue le tout pour le tout, je le sais bien; mais c'est ce que j'ai toujours fait, et je suis encore prêt à le faire; j'en ai l'habitude. »

II

Govone, malgré sa diligence, n'était arrivé à Nikolsbourg que le 26. Le premier mot qu'il entendit fut : « L'armistice vient d'être signé. » Il se présente aussitôt chez Bismarck. Celui-ci lui expliqua ses raisons politiques et militaires. Il attribua une grande part de responsabilité à la conduite de l'Italie : « Pourquoi n'avait-elle pas attaqué Trieste, empêché le retour de 100 000 Autrichiens à Vienne? pourquoi était-elle restée immobile depuis le 24 juin? N'est-ce pas votre faute si vous n'avez pas reçu l'avis officiel de l'armistice? J'ai deux fois invité Barral à prendre part aux négociations; il s'y est refusé. J'ai fait retarder jusqu'au 2 août le commencement de l'armistice afin d'avoir votre consentement. Vous n'avez plus qu'à le donner. — Que ferez-vous, dit Govone, si nous le refusons? — Nous invoquerons l'article IV de notre traité, qui ne vous permet pas de refuser ce consentement lorsque vous aurez la Vénétie. » Et il lui lut la déclaration officielle de Benedetti qui constatait que cette condition était désormais

remplie. « Ne pourriez-vous, reprit Govone, ajouter à ce traité le Tyrol et les autres provinces italiennes? — Ce sera pour une autre fois, répondit Bismarck; en ce moment nous sommes absolument décidés à la paix et je vous conseille de nous imiter. »

Le roi Guillaume tint le même langage : « La nécessité des choses lui avait imposé la paix. » Et il invoqua les difficultés militaires des opérations : « jusque-là tout avait si merveilleusement réussi qu'il devait se mettre à genoux et reconnaître l'intervention de la divine Providence qui s'était montrée d'une manière si visible », et il n'entendait pas lasser sa protection.

Bismarck, il en convenait avec Benedetti, avait, en prévision du refus de Napoléon III de consentir aux agrandissements de la Prusse, pressé les Italiens d'être intraitables et de ne se prêter à aucun arrangement; il avait même paru douter de leur loyauté. Maintenant, muni et les mains pleines, il les lâchait[1]. Bernhardi lui-même trouvait que « c'était un peu trop cavalier » et que les Italiens étaient en droit de se plaindre. Un de leurs plus célèbres publicistes, Bonghi, a écrit « qu'on ne pouvait pas imaginer une conduite plus indigne[2] ».

Victor-Emmanuel et ses ministres étaient

1. Nigra au Roi, 23 août 1866.

2. Bonghi, *L'Alleanza prussiana IV* : « Condotta piu indigna di quella che tenne la Prussia verso di noi dalla battaglia di Sadowa sino alla conclusione della pace non si potrebbe pensare. »

acculés : il ne leur restait à choisir qu'entre l'armistice qu'ils avaient si dédaigneusement refusé à la médiation de l'Empereur, ou la continuation de la guerre contre l'Autriche dans laquelle ils seraient diplomatiquement et militairement isolés.

Le Roi ne se soucia pas d'assumer la responsabilité de l'option. Il s'effaça, en s'en remettant à ce que ses ministres décideraient. Un conseil fut donc convoqué à Florence auquel on adjoignit quelques généraux. La délibération fut longue, mais le résultat ne fut pas douteux. Le lendemain, 29 juillet, les ministres de la Guerre et de la Marine se rendirent à Ferrare où avaient été convoqués Cialdini et La Marmora, et là il fut définitivement décidé d'accepter l'armistice aux conditions obtenues de l'Empereur par le prince Napoléon : — 1° Armistice sur la base de l'*Uti possidetis* militaire, ce qui entraînait l'occupation du Tyrol alors entre les mains de Garibaldi et de Medici ; — 2° Plébiscite pour que le titre d'acquisition de la Vénétie fût, non le don de l'Empereur, mais la volonté des populations ; — 3° Réserve de traiter, dans les négociations de la paix, la question des frontières, ce qui impliquait que l'Italie se réservait de réclamer le Tyrol et même l'Istrie (29 juillet).

Drouyn de Lhuys communiqua à l'instant même cette décision à Vienne et à Nikolsbourg (30 juillet). Le prince Napoléon partit, le lendemain, rendre compte à l'Empereur à Vichy (31 juillet).

III

Le général Bariola vint à Cormons porter l'acceptation de l'armistice. Le général Mœring, chargé par l'archiduc Albert de négocier, lui fit savoir que l'*Uti possidetis* ne comprendrait ni le Tyrol, ni certaines localités occupées près de l'Isonzo. Il n'y avait pas à négocier : il fallait répondre un oui ou un non. Si le oui ne parvenait pas à Legnano le 8, les hostilités recommenceraient le 10 au matin.

Les ministres italiens réclamèrent l'intervention de Bismarck. Il la refusa : il n'entendait pas rompre l'armistice qu'il avait consenti pour son compte et ne défendrait pas l'*Uti possidetis*, puisque le Tyrol n'avait pas été compris dans le traité [1]. Ricasoli et Visconti furent abasourdis de ce refus, surtout parce qu'il les obligeait encore à recourir à cet Empereur des Français dont les bienfaits les indignaient.

L'Empereur fit ce que Bismarck avait refusé et intercéda très vivement à Vienne. Il ne fut pas écouté. « Les Italiens, disait Mensdorff, n'avaient aucune raison militaire de continuer l'occupation du Tyrol méridional ; n'ayant d'indemnité à réclamer ni à attendre, ils n'avaient aucun gage à retenir. La condition de l'*Uti possidetis* ne pouvait donc s'expliquer que par le désir de révo-

1. Visconti-Venosta à Nigra, 9 août 1886.

lutionner le pays et d'y susciter par l'intimidation un mouvement factice dont ils exciperaient plus tard pour revendiquer une partie de la province. Sans doute quelques villes renfermaient des éléments hostiles à l'Autriche ; mais la population des campagnes lui était ouvertement attachée : quel moyen aurait-elle de résister à la pression d'une armée? Rien ne serait plus facile que d'organiser un vote forcé ou une manifestation factice, et d'écarter ainsi les conseils de la France en lui objectant que ses principes l'obligeaient à déférer au vœu des populations. » — « La résolution de l'Autriche de repousser l'*Uti possidetis*, télégraphia Gramont, est irrévocable. » En chargeant le prince Napoléon de communiquer ce refus, l'Empereur lui faisait ajouter « que quant à lui, il n'envoyait pas de conseil, puisque l'Italie n'avait fait aucun cas de ceux qu'il avait donnés ».

L'Archiduc dirigea de nombreuses troupes vers le sud. Cialdini le télégraphiait à La Marmora : « J'ai devant moi 100 000 hommes ; il paraît qu'il va en arriver encore, et je suis sans vivres et sans souliers. » Ricasoli, continuant son rôle de Romain, prépara un débarquement sur les côtes de l'Adriatique, augmenta les armements, concentra vers le Pô vénitien toutes les troupes disponibles dans la Péninsule, échelonna les corps d'armée, de manière à être prêt à livrer bataille dès le 10 août. « L'*Uti possidetis*, ou la guerre! » criait-il. — « Quel grand patriote! » vociférait toute la presse italienne. Et elle

répétait : « L'*Uti possidetis*, ou la guerre! » Exaltée par des phrases creuses, l'Italie se précipitait étourdiment à une catastrophe. Heureusement La Marmora veillait. Il commença par essayer de gagner du temps en sollicitant une prolongation de la trêve. L'Archiduc n'accorda que vingt-quatre heures, « uniquement, dit-il altièrement, en considération du général ».

La Marmora, palpant en quelque sorte le péril et ne se préoccupant plus des déclamations belliqueuses de Florence, sans consulter ni prévenir ses collègues, en sa qualité d'unique ministre présent au camp, avec l'autorisation du Roi seul, envoya au général Medici[1], puis à Garibaldi[2] l'ordre de se retirer du Tyrol.

Dans la même nuit du 8 au 9, les ministres avertis ou assagis se décidèrent à n'avoir ni l'*Uti possidetis*, ni la guerre, et imaginèrent, pour donner grand air à leur capitulation, un nouveau système : la retraite du Tyrol serait présentée comme une mesure stratégique commandée par l'attitude comminatoire de l'Archiduc; La Marmora n'entrerait pas en communication avec l'Autrichien et ne stipulerait pas l'armistice; les troupes retirées sur le territoire vénitien cédé à la France, les Autrichiens seraient bien obligés de ne pas les y poursuivre, et on jouirait en fait de l'armistice sans avoir eu l'humiliation de le stipuler.

Cette « combinazione » impliquait la recon-

1. Le 8, à 10 h. du soir.
2. Le 9, 6 h. matin.

naissance de cette cession de la Vénétie contre laquelle on protestait, et obligeait surtout de recourir encore à l'assistance de cet Empereur, dont on ne voulait rien recevoir et auquel cependant on quémandait toujours. Il est vrai que Visconti avait une façon ingénieuse de se dispenser de toute gratitude : « L'Empereur, disait-il, en consentant à l'*Uti possidetis*, s'était engagé à l'imposer et on ne lui réclamait pas un service, mais l'accomplissement d'une promesse personnelle. »

La Marmora en colère riposta à la notification de cette politique d'enfant : « Il ne me convient pas de partager la responsabilité de dispositions qui nous préparent une catastrophe : je donne ma démission (9 août). » Les autres n'osèrent pas le prendre au mot; ils répondirent : « Nous vous autorisons à signer un armistice, mais à des conditions purement militaires. » Recommandation superflue, car La Marmora ne songeait guère à conclure un traité politique.

Il était préoccupé de l'humeur de Garibaldi plus que de celle de ses collègues. Son refus d'évacuer l'eût mis dans un grand embarras. Le général agit avec correction et patriotisme : « J'obéis immédiatement », répondit-il.

La Marmora instruisit les Autrichiens de l'évacuation du Tyrol[1] et leur envoya comme négociateur Petitti. Celui-ci télégraphia d'Udine que l'Archiduc exigeait, outre l'évacuation du

1. 9 août, 7 h. matin.

Tyrol, l'occupation du Frioul, territoire italien. L'armistice paraissait à La Marmora d'une nécessité si urgente, qu'assumant sa plus grave responsabilité il conseilla au Roi de subir même cette exigence : « Ah! caro La Marmora, c'est trop! » dit le Roi Le général passa outre et donna ordre à Petitti de signer l'armistice à n'importe quel prix.

Il n'y avait eu qu'un malentendu. A Cormons, l'Archiduc n'insista pas sur les conditions injustes et, grâce à l'habileté et à la droiture des généraux Petitti et Mœring, un armistice honorable fut conclu (10 août). L'Empereur envoya ses félicitations à Victor-Emmanuel en s'excusant presque de l'avoir servi : « Votre Majesté sait que j'ai accepté l'offre de la Vénétie pour la préserver de toute dévastation et prévenir une effusion de sang inutile. Mon but a toujours été *de la rendre à elle-même*, afin que l'Italie fût libre des Alpes à l'Adriatique. *Maîtresse de ses destinées*, la Vénétie pourra bientôt par le suffrage universel exprimer sa volonté. Votre Majesté reconnaîtra qu'en cette circonstance, l'action de la France s'est encore exercée en faveur de l'humanité et de l'*indépendance des peuples*. »

La Marmora n'avait pas moins mérité de sa patrie en terminant aussi opportunément la guerre, qu'en la préparant avec sagesse et en la déclarant avec résolution. Ce dernier service rendu, il demanda à être relevé de ses fonctions de chef d'état-major. Le Roi y consentit avec empressement. Il télégraphiait à Ricasoli : « Cette

démission a été dictée par un sentiment de profonde irritation contre certains actes du ministère dans ces derniers temps, qui se rapportent surtout à des appréciations sur la conduite politique, et par la correspondance qui a eu lieu avec lui. Il est aussi froissé de ses rapports avec Cialdini (13 août). » Il l'était non moins de ses rapports avec le Roi lui-même. Il écrivait à un ami intime : « En 1848, au camp de Charles-Albert, étant premier-major, puis colonel, j'étais plus écouté que je ne l'ai été dans cette campagne (12 août). »

D'ordre de l'Empereur, Drouyn de Lhuys écrivit à Malaret (8 août) : « Quelles que soient les causes qui ont amené la démission de M. le général La Marmora, je me fais un devoir de consigner dans ma correspondance avec vous le témoignage des sentiments d'estime et de confiance qu'il avait inspirés au gouvernement de l'Empereur, et je désire que vous profitiez de la première occasion pour lui en communiquer l'expression. »

Cialdini prit la succession de La Marmora; il mit pour condition que le démissionnaire serait retiré du service actif et le ministère de la Guerre confié à Cugia. On lui accorda ce qu'il demandait, et néanmoins il démissionna aussitôt lui aussi. « Quand tout fut arrangé, télégraphia le Roi à Ricasoli, il m'envoie sa démission, sans dire ni motif, ni raison. Son parti me paraît irrévocable. D'ailleurs il a agi trop insolemment avec moi pour que ce soit le cas de le prier de rester (20 août). » Il n'est plus permis main-

tenant de se méprendre sur la véritable pensée de Cialdini : il n'avait voulu sincèrement ni commander à La Marmora ni lui obéir, ni se concerter avec lui, il n'avait visé qu'à l'exclure de l'armée. Maintenant que La Marmora est congédié, il veut forcer le Roi à quitter également l'armée et l'en laisser seul maître. C'était le but qu'il poursuivait dès le commencement et ce qui expliquait ses mauvaises humeurs, ses démissions données, reprises, redonnées, quoi qu'on fît pour le satisfaire.

Ricasoli replâtra une fois encore le grabuge, mais l'arrangement n'eût guère été durable, si la paix n'eût renvoyé le Roi à son palais et Cialdini à son commandement de Bologne.

IV

Les opérations de Vogel de Falkenstein, après la chute du Hanovre, sont aussi remarquables que celles de l'archiduc Albert. Il exécute le plan que l'accident hanovrien l'avait obligé de retarder : il s'avance sur la ligne intérieure entre les deux fractions divisées de l'armée fédérale ; plus fort contre chacune d'elles qu'il ne l'eût été contre les deux réunies, il va de l'une à l'autre, et après avoir battu l'une il revient vers l'autre et la bat à son tour.

Il commence par les Bavarois (VIIe corps), les défait à Hunfeld et Dermbach (4 juillet) et les rejette derrière la Saale. Il les suit, les bat en cinq

rencontres autour de Kissingen et les rejette derrière le Mein à Schweinfurth. Il n'eût tenu qu'à lui de les suivre encore et de les achever. Mais il revient sur le corps fédéral (VIII[e]) qui défend Francfort. Deux de ses brigades battent à plate couture 10000 fédérés et Hessois à Aschaffenburg (14 juillet), leur font perdre 2469 hommes, plus 1700 prisonniers, et n'ont elles-mêmes hors de combat que 180 hommes. Le 16 à sept heures du soir, les musiques jouant des airs gais et les soldats chantant, Falkenstein entre à Francfort d'où la Diète avait fui sur Augsbourg, et il écrit au Roi : « Tous les pays au nord du Mein sont aux pieds de Votre Majesté. »

Francfort, en attendant qu'elle eût perdu son existence indépendante, subit les duretés de la conquête : arrestations arbitraires, insolences, exactions. C'est sur la bourse des habitants supposés très riches que l'on frappe à coups redoublés. On les pressure de toutes manières.

Falkenstein décrète que la ville devra fournir : 1° une paire de bottes sur un modèle donné pour chaque soldat, plus huit cigares par jour et par homme à prendre dans les magasins de l'intendance prussienne ; 2° trois cents bons chevaux ; 3° la solde pour une année entière, soit 5745008 florins en argent sonnant ; moyennant quoi il promettait l'exemption de toute autre contribution en nature et la réduction au strict nécessaire de la charge de loger les soldats. Il était virtuellement en disgrâce depuis sa résistance aux ordres de Moltke contre les Hanovriens. On n'avait ce-

pendant pas voulu interrompre sa campagne contre Francfort. Maintenant qu'elle était terminée et qu'on avait une compensation honorable à lui offrir, on le remplaça par Manteuffel et on le nomma gouverneur de la Bohême (20 juillet).

A peine installé, Manteuffel reçut de Bismarck l'ordre de frapper une nouvelle contribution de 20 millions de florins à verser dans les 24 heures dans la caisse de l'armée du Mein. La consternation fut générale. Où trouver cette somme? On invoqua la promesse de Falkenstein de ne pas imposer d'autre contribution. — « Cela ne lie que lui, répondit-on. Payez. Si vous étiez en présence d'un maréchal napoléonien, dans une heure l'argent serait là. » Cependant Manteuffel télégraphia à Bismarck qui consentit à imputer l'ancienne contribution sur la nouvelle et à réduire celle-ci à 19 millions. Des délégués, parmi lesquels Rothschild, supplièrent le général de ne pas insister sur cette exigence et de ne pas laisser piller la ville comme on l'en menaçait. Manteuffel dit qu'il ne pouvait rien concéder, et le lendemain, en partant pour des opérations au sud du Mein, il chargea Rœder, commandant de la place, de poursuivre le recouvrement.

Le Corps législatif fut autorisé à se réunir afin d'en délibérer. Il décida que les ressources ne permettaient pas de payer, et qu'on enverrait trois députés au Roi qui exposeraient la détresse de la ville. Rœder informé écrivit aux bourgmestres Fellner et Muller : « Je vous demande de veiller à ce que demain matin au plus tard soit

entre mes mains une liste des membres du Sénat et du Corps législatif, avec leur adresse et la mention de ceux d'entre eux qui sont propriétaires de maisons. » Fellner désespéré se pendit. « Je le regrette, dit Rœder; mais un autre fera la liste et la contribution sera payée. » Il fit venir les notables et leur annonça que s'ils ne montraient de meilleures dispositions, toutes communications, postes, télégraphes, chemins de fer, seraient interdites; tous les magasins et locaux publics seraient fermés; un blocus militaire empêcherait la sortie des hommes et des marchands. Des garnisaires furent établis chez tous les sénateurs et députés[1]. « J'ai assisté, écrivait une noble dame francfortoise, depuis soixante ans aux émotions de la guerre, aux passages des Croates, des Pandours, des Russes avec leurs cosaques et leurs baschirs, des armées napoléoniennes avec leurs terribles maréchaux; je n'ai jamais vu un terrorisme, un régime du sabre comme ce que nous avons eu en 1866. » Il n'y avait d'espoir qu'en un recours au Roi. Des délégués accompagnés de Rothschild s'acheminèrent vers Nikolsbourg[1] (25 juillet).

V

Manteuffel avait conduit vigoureusement sa campagne au sud du Mein. Le VIII[e] corps fédéral de Francfort s'étant porté sur la

1. Arthur Raffalovich. *L'occupation de Francfort par les Prussiens en 1866*

Tauber, Manteuffel va vers lui, force tous les passages du fleuve, le bat à Lauberischofsheim, à Germesheim et le rejette sur Wurtzbourg, où il retrouve les Bavarois qui arrivaient de leur côté après leurs défaites de Helmstadt et Rossbrunn. D'ordinaire c'est grâce à leurs victoires que les fractions séparées d'une même armée se rejoignent; cette fois, ce furent les défaites qui amenèrent la jonction. Les deux corps réunis ne furent pas davantage dans une meilleure position. Ils eussent peut-être résisté à la canonnade de Manteuffel; mais sur leurs derrières un corps de 30000 hommes, parti de Hof sous le commandement du grand-duc de Mecklembourg, s'approchait par Bayreuth et Nuremberg. Ils allaient être enveloppés, cernés, quand la signature des préliminaires de Nikolsbourg leur épargna cette suprême humiliation. Manteuffel consentit à une suspension d'hostilités, moyennant l'évacuation de Wurtzbourg qu'il occupa aussitôt. Il y eut alors un sauve-qui-peut. Le grand-duc de Bade, gendre du Roi, qui n'avait suivi que de très mauvais gré le mouvement de résistance, forma un ministère prussien, annonça sa sortie de la Confédération et demanda un armistice. Successivement les autres princes l'imitèrent; le roi de Hanovre lui-même envoya un de ses adjudants à Nikolsbourg avec une lettre pour le Roi. Le Roi refusa de la recevoir, ainsi que tous les autres envoyés des princes du Sud. Les délégués de Francfort, au contraire, furent gracieusement accueillis; mais Guillaume ne leur permit

pas de s'expliquer sur la situation de leur ville et les renvoya à Bismarck.

Bismarck, lui aussi, ne voulait voir personne. Il n'admit pas Vanbuller, et il donna l'ordre d'arrêter Pfordten aux avant-postes. Le ministre bavarois, s'étant revêtu des insignes de l'Aigle noir, passa quoiqu'il n'eût pas de sauf-conduit. « Savez-vous, lui dit Bismarck, que je pourrais vous faire arrêter comme prisonnier de guerre? » Il lui reprocha durement sa conduite, finit par se calmer et conclut, le 28 juillet, avec lui au profit de la Bavière un armistice pouvant s'étendre aux autres États du Sud et qui s'y étendit en effet.

Bismarck, sous la clameur de l'Europe, avait suspendu l'exécution des ordres sauvages du général Rœder; mais il ne dissimula pas aux délégués de Francfort que leur ville serait annexée : si elle se pliait de bonne grâce à sa nouvelle condition, elle serait traitée comme une ville privilégiée; la contribution de 19 millions théoriquement maintenue ne serait pas exigée.

VI

Il restait à décider si la pacification qui allait s'opérer en Allemagne s'étendrait à la Prusse elle-même et si le conflit parlementaire serait éteint comme allait l'être la lutte fédérale.

La Chambre nouvelle, élue le 3 juillet, ne ressemblait pas à la précédente : les premières victoires avaient déjà retourné le corps électoral.

Le parti gouvernemental, qui dans certaines élections était tombé à onze voix, composait maintenant plus de la moitié des députés. Que lui disait-on sur le conflit constitutionnel? Bismarck conseillait de le terminer en demandant un bill d'indemnité. Pas plus dans cette circonstance que naguère en ménageant l'Autriche, il ne songeait à honorer sa victoire par la générosité : de tels mobiles lui étaient inconnus; il n'obéissait qu'aux calculs d'intérêt bien entendu. Tout absolutisme, celui de la Couronne autant que celui des majorités, lui déplaisait; il était convaincu qu'un roi s'égare s'il n'est pas tenu dans la voie droite par les aiguillons de la critique, et que cette critique ne peut s'exercer que par une presse libre et par des parlements dans le sens moderne[1]; son intérêt personnel était d'accord avec celui de l'État : incessamment battu en brèche par des intrigues de cour, le Parlement était la forteresse d'où il pouvait le mieux les braver, car si les ennemis arrivaient à le supplanter dans l'antichambre, aucun d'eux n'était de taille à le remplacer dans la Chambre et à tenir en respect la bête féroce parlementaire. Un bill d'indemnité, d'ailleurs, ne constituait pas un désaveu du passé; au contraire, il en était l'acceptation. Il impliquait seulement que, bien que justifié par le succès, le gouvernement sans budget était un procédé exceptionnel, ne pouvant être considéré comme une règle constitutionnelle. Les conservateurs

1. *Mémoires*, t. II, pages 71-81.

appuyés par quelques ministres s'évertuèrent à détourner le Roi de ce qu'ils considéraient comme une faiblesse : il n'y avait pas à s'excuser, mais à se glorifier ; il fallait proclamer la légalité constitutionnelle des mesures sans lesquelles il n'y aurait point eu de victoire et demander à la Chambre un vote de repentir. « Tous ces personnages, écrivait Bismarck à sa femme (3 août 1866) n'ont pas assez à faire ; ils ne voient que leur propre nez et ils épuisent leur art natatoire sur la mer orageuse de la phrase. On viendra à bout des ennemis, mais les amis ! Ils portent tous des conserves et ne voient qu'une parcelle isolée du monde. »

Le Roi, longtemps hésitant, ne s'était pas encore décidé au départ de Nikolsbourg ; ce fut dans un wagon, pendant le voyage de retour, que Bismarck parvint à le ramener à son avis qui était aussi, quoiqu'il n'intervînt pas dans le débat, celui du Prince royal. A Prague, le passage du discours royal relatif à l'indemnité parlementaire fut définitivement arrêté et le Roi, las de cette controverse, télégraphia qu'il ne permettait plus de nouvelle discussion sur ce point.

VII

Le 5 août, à midi, l'ouverture du Landtag eut lieu dans la salle blanche du palais impérial. Le Roi prononça le discours suivant :

« Illustres, nobles et chers Messieurs des deux

Chambres du Parlement, en voyant réunis autour de moi les représentants du pays, mon cœur ressent le besoin d'exprimer les sentiments dont il est, ainsi que que mon peuple, animé envers Dieu pour la grâce qui a aidé la Prusse, à côté de sacrifices douloureux mais féconds, non seulement à détourner de nos frontières les dangers d'une invasion ennemie, mais à ajouter, dans une course victorieuse et rapide, de nouveaux lauriers à l'ancienne gloire de notre armée, et à aplanir les voies pour le développement national de l'Allemagne. Sous la protection visible de Dieu, la nation en armes a suivi avec enthousiasme l'appel à la guerre sainte pour l'indépendance de la patrie, et notre armée héroïque, secondée par un petit nombre d'alliés fidèles a marché de succès en succès, de victoire en victoire, à l'Est comme à l'Ouest. Il n'a pas été possible au gouvernement, dans ces dernières années, de s'entendre avec la Représentation nationale sur la fixation du budget. Les dépenses de l'État, pendant cette période, ont donc été faites contrairement au principe d'après lequel, ainsi que je le reconnais de nouveau, le budget de l'État n'a, chaque année, force de loi qu'après avoir été concerté entre mon gouvernement et les deux Chambres du Parlement, conformément à l'article 99 de la charte constitutionnelle.

« Mon gouvernement a géré, pendant plusieurs années, le budget de l'État en dehors de cette base légale, mais il ne s'y est décidé qu'après un conscient examen de la question, convaincu

qu'en conservant une administration réglée, en remplissant les obligations légales du pays vis-à-vis de nos créanciers et employés, en maintenant l'armée et les établissements publics, il sauvegardait les intérêts vitaux du pays et que, par conséquent, notre conduite était une de ces inévitables nécessités auxquelles le gouvernement ne peut ni ne doit se soustraire, dans l'intérêt général. J'ai la confiance que les derniers événements contribueront à faciliter une entente devenue indispensable, et que mon gouvernement obtiendra relativement à son administration antérieure sans loi de budget, le bill d'indemnité qu'il va solliciter. — De la sorte, l'ancien conflit disparaîtra à jamais; il est d'autant plus permis de l'espérer que la situation politique de la nation allemande amènera une extension des frontières de l'État et la formation, sous le commandement de la Prusse, d'une armée fédérale compacte dont tous les membres de l'union supporteront également les charges.

« Messieurs, vous et la Patrie entière, vous sentez avec moi l'impression du moment où je reviens sur le sol natal. Puisse la Providence, dans sa miséricorde, bénir l'avenir de la Prusse, comme elle a visiblement favorisé son récent passé ! — Dieu le veuille ! »

On remarqua fort le silence gardé sur l'Italie. C'est qu'on était alors en délicatesse avec elle. Les Italiens, quoique habitués à un sans-gêne constant de la part de leurs chers alliés, se montrèrent cependant blessés de ce silence.

Bismarck le répara plus tard, en disant : « Nous avions en 1866, un solide appui dans la fidélité inébranlable de notre alliée l'Italie, fidélité que je ne saurais assez honorer, et dont je ne puis apprécier le prix assez haut[1]. » Ces simples mots firent oublier aux Italiens les griefs précédents : ils ne demeuraient inexorablement sensibles qu'aux déplaisirs venus de la France,

1. Discours, 20 décembre, t. I, p. 240.

CHAPITRE XIX

LES ABERRATIONS

I

A mesure que l'événement se déroulait et que l'accroissement de la Prusse en sortait plus apparent, une vive émotion se produisit en France, dans la partie de la nation qui s'occupait assidûment de la chose publique, aussi bien parmi les amis et les conseillers de l'Empire que parmi ses ennemis.

Lamartine, très souffrant et comme engourdi par l'âge, se tenait encore tous les soirs dans son salon de la rue de la Ville-l'Evêque; mais il ne l'animait plus de sa noble et éloquente parole. Il serrait la main à ses visiteurs et assistait, silencieux et comme absent, à la conversation qu'ils échangeaient devant lui. Un soir que j'étais là, on s'entretenait tristement des ambitions heureuses de la Prusse et l'on répétait, comme l'avait écrit le poète, que « l'unité de l'Allemagne serait la mort de la France, la perspective la plus anti-française qu'ait pu offrir à nos

ennemis le génie de l'absurde[1] ». Tout à coup, Lamartine se lève, debout, comme un spectre, et de sa forte voix d'autrefois, s'écrie : « Non! non! la France ne permettra pas cela »; et brisé par l'effort, il s'affaisse au milieu de notre émotion.

— « Ce qui est arrivé, disait tout haut Thiers, est pour la France un malheur tel qu'elle n'en a pas éprouvé de plus grand en quatre cents ans. » — « Avez-vous vu, écrivait Doudan, comme toute la terre de France s'est mise à trembler de tous ses membres? Il y a bien de quoi, et visiblement les esprits qui sont au centre de la terre, sont informés de ce qui se passe à la surface. On a probablement entendu dans ces régions une chanson comme celle de l'Apocalypse : Elle est tombée, elle est tombée, la grande Babylone. Voilà, en effet, la pauvre Babylone au second rang des nations, jusqu'à nouvel ordre au moins[2]. »

Les émigrés républicains faisaient rage. Quinet écrivait : « L'unité germanique est en formation depuis trente-cinq ans. Le danger pour nous était signalé et connu, il est impardonnable à un gouvernement français, qui se dit français, d'avoir prêté la main à cette œuvre pardessus tout anti-francaise. Non, jamais, depuis trois siècles, pareille monstruosité ne s'est vue. Il n'y a rien qui en approche dans les plus abominables actes de Louis XV et de la Pompadour.

1. *Entretiens littéraires.*
2. *Correspondance.*

Sous Louis-Philippe, cela se fût appelé crime d'État. On a déchaîné l'Allemagne, et l'Allemagne, je la connais, ne s'arrêtera pas; elle grandira, elle sentira ses forces, elle nous les fera sentir; elle aspirera à nous remplacer, à nous déprimer, à nous effacer, à nous avilir, et tout cela aura été l'œuvre anti-française, anti-nationale, je pourrais dire anti-napoléonienne des gens que vous savez[1]. »

Les révolutionnaires du dedans faisaient écho et vociféraient : « Après le Mexique, Sadowa; il n'y a qu'à renverser un souverain capable d'une telle éclipse de prévoyance patriotique. »

Les amis de l'Empire, presque tous conservateurs imbus des anciennes maximes, n'étaient pas moins mécontents. Les plus prudents et les plus dévoués levaient les bras et les yeux au ciel avec un gémissement. D'autres s'exprimaient véhémentement. Avant Prévost-Paradol le maréchal Randon avait dit : « C'est la France qui a été vaincue à Sadowa. » Il n'était même pas rare d'entendre des propos tels que ceux-ci : « Les traités de 1815 offraient, au moins, cet avantage pour nous de constituer sur nos frontières une mosaïque de petits États qui, non seulement, ne pouvaient nous porter aucun ombrage, mais formaient, par leur morcellement et leur diversité, une ceinture de protection... L'Empire, de ses propres mains, a créé une puissance militaire de premier ordre, rivale déjà de la France, et bien-

1. QUINET. Lettre du 21 juillet 1866.

tôt son ennemie la plus acharnée. Quelque indulgent que l'on soit aux erreurs humaines, à celles-là surtout qui procèdent de bonnes intentions, il est difficile de cacher sa stupeur et de retenir sa colère devant un pareil phénomène d'aberration [1]. »

Cette émotion violente resta néanmoins d'abord limitée; elle ne diminuait pas la confiance du peuple dans l'Empereur, ni sa sécurité. Cependant, même dans les couches profondes, se produisit un ébranlement inquiet à la suite d'une note du *Journal officiel* annonçant « qu'en présence des événements qui venaient de s'accomplir, il était indispensable que la France remaniât son organisation militaire et que cette grave tâche venait d'être confiée aux personnages les plus illustres dans les armes. » — Tout le monde va servir maintenant, dit-on dans les campagnes. Qu'a donc fait notre Empereur? Nous sommes donc menacés d'une invasion?

II

L'agitation des esprits n'était pas moindre en Europe. Quand une tempête vient de se calmer, les vagues restent encore quelque temps tumultueuses. Les États du Sud frémissaient de leur

1. Ce sont les paroles de M. Jules Delafosse dans son éloquente étude sur Napoléon III. Leur date est récente, mais elles reflètent avec véracité l'opinion d'une partie du monde bonapartiste en 1866.

défaite; on tirait des coups de fusil sur les wagons qui transportaient des soldats prussiens. « La France, disait Dalwigk à Lefebvre de Béhaine, devait entrer sans délai dans le Palatinat et dans la Hesse, elle n'y rencontrerait ni haines ni préjugés nationaux. Une démonstration hardie de la France produirait sur ces populations du Midi, qui ne sont encore qu'étourdies par les victoires de la Prusse, un immense effet. — Vous exprimez une opinion purement personnelle, interrompit Béhaine; M. de Pfordten ne m'a pas autorisé à supposer qu'il la partageât. » Dalwigk affirma que son collègue la partageait entièrement, mais que, réduits au silence, ils ne pouvaient ouvertement nous appeler. « Ils seraient, ajoutait Lefebvre de Béhaine, heureux de nous voir venir tout de suite; l'entrée immédiate des troupes françaises dans le Palatinat rendrait aussitôt au midi de l'Allemagne le courage de résister aux envahissements de la Prusse. La France fournirait aux États du Sud le moyen de s'assurer une existence sérieuse et indépendante. Peut-être même réussirait-elle à atténuer le danger que la Confédération du Nord peut créer pour le repos de l'Europe et la sécurité de la France[1]. »

Les Russes préféraient la grandeur de la Prusse à celle de l'Autriche. La grande-duchesse Marie, en envoyant à Talleyrand sa réponse à une lettre de l'Empereur, lui écrivait : « Il serait fort à

1. Lefebvre de Béhaine à Drouyn de Lhuys, 11 août 1866.

désirer que l'empereur Napoléon écrivît directement à l'empereur Alexandre, qui a le sincère désir d'aller d'accord avec lui et veut connaître les idées de l'empereur des Français sur la reconstitution de l'Allemagne. On trouve naturel que la Prusse victorieuse soit avantagée, et dans tous les cas on préfère une Prusse puissante à une Autriche puissante (13 juillet). » Néanmoins les Russes ne se résignaient pas à regarder les bras croisés le remaniement de cette Allemagne dont ils avaient été si longtemps les régenteurs. Impatienté de ne recevoir aucune communication de Paris, Gortchacow prit l'initiative, et il eut la naïveté de revenir sur son projet de congrès en sollicitant le concours de la France et de l'Angleterre. A défaut de congrès, il leur proposait de déclarer que, « comme signataires des transactions qui ont organisé l'Allemagne, elles se réservaient en principe de participer aux changements qui s'accomplissaient ».

En Prusse on était attentif et non sans inquiétude. L'armée, depuis les plus illustres généraux jusqu'aux sous-lieutenants, s'exprimait sur la France avec sympathie et reconnaissance. Un régiment de uhlans défilait un jour devant le prince Frédéric-Charles qui causait avec Lefebvre de Béhaine : « Voilà, dit le prince, un bon régiment que Napoléon Ier estimait. Il a fait en 1812 la campagne de Russie, il était de la Grande Armée, est entré à Moscou, où l'Empereur a proclamé ses hauts faits. » En toute occasion, c'étaient des propos, des allusions de cette

nature, tendant à être aimables, que troublait un peu cependant la crainte de nos demandes de compensations, dont on commençait à s'entretenir. Un officier du corps de Steinmetz à Nikolsbourg disait à Govone : « En général, nous désirons la paix, mais elle ne sera pas longue. — Et pourquoi? — Parce qu'on dit que les Français veulent prendre les provinces du Rhin, et toute l'Allemagne y sera. » Et comme Govone faisait de la tête un signe de dénégation : « Je suis bien heureux, reprit l'officier, d'apprendre de vous que nous n'aurons pas la guerre avec la France; l'armée ne la désire pas, et le Roi non plus. »

III

De la conduite que suivrait l'Empereur dans cette crise de l'esprit national et de l'esprit européen, dépendaient les destinées de l'Europe, de la France et de l'Empire.

Ses conseillers lui persuadèrent qu'à l'intérieur il n'y avait qu'à serrer les freins et à arrêter les tentatives d'émancipation que l'amendement des 44 avait révélées. Un sénatus-consulte du 18 juillet 1866 édicta que « la Constitution ne peut être discutée par aucun pouvoir public autre que le Sénat dans les formes qu'elle détermine ». La polémique des journaux fut surveillée de près, et un décret de suspension fut rendu contre l'un des plus agressifs, l'organe de prédi-

lection des vieux partis, *le Courrier du Dimanche* (2 août 1866). Le rapport de La Valette à l'Empereur était en termes emportés : « La critique sévère, injuste même des actes du gouvernement n'est que l'exercice légitime d'un droit nécessaire dans un pays libre, et ce droit est pleinement exercé par la presse en France; mais le tableau détestable de la France humiliée, impuissante, abaissée, dégradée, est à la fois un audacieux mensonge à la vérité, une injure calomnieuse envers le pays, une attaque à l'honneur de la nation, une excitation éhontée à la révolte, au renversement des institutions et du gouvernement. » A l'appui de ses sévérités le rapport citait le passage suivant de l'article : « La France est une dame de la cour très belle, aimée par les plus galants hommes, qui s'enfuit pour aller vivre avec un palefrenier. Elle est dépouillée, battue, abêtie un peu plus tous les jours, mais c'en est fait; elle y a pris goût et ne peut plus être arrachée à cet indigne amant. »

Paradol se plaignit de l'inexactitude de la citation : on en avait supprimé le début : « Dans un des voyages de Gulliver, l'île de Laputa, on raconte l'histoire d'une dame, etc. »; et la fin : « Cette histoire me revient à l'esprit quand je vois la France attentive à la voix du *Constitutionnel* et cherchant à lire sa destinée dans un tel oracle. » On avait tourné une épigramme contre un journal en une grossièreté contre le chef de l'État, dont il n'avait pas eu l'intention. — L'excuse ne parut qu'ingénieuse, car l'image

injurieuse était bien grosse pour une si petite chose que *le Constitutionnel*. Le public l'avait appliquée tout d'une voix à l'Empereur, et je me rappelle encore l'applaudissement avec lequel on la répétait ainsi comprise dans les milieux anti-dynastiques. Du reste aucun journal ne voulut reproduire l'explication de Paradol.

Cependant, les ministres se rendaient compte que les interdictions sénatoriales pas plus que les avertissements et suspensions de journaux ne suffiraient à rendre à l'Empire le prestige que, de leur propre aveu, il venait de perdre. Un acte éclatant, qui frappât l'imagination des peuples, leur parut nécessaire. Ils reprirent alors cette thèse des compensations jusque-là discrètement entremêlée aux encouragements donnés à la Prusse. Que dirait l'opposition si on pouvait lui répondre comme après la guerre d'Italie : « Sans doute il y a une Prusse plus puissante, mais aussi il y aura une France plus étendue et l'équilibre des forces sera ainsi maintenu. » La cession et la transmission de la Vénétie avaient déjà eu un air de grandeur et de pleine puissance; une extension sérieuse de notre frontière du Rhin aurait quelque chose de triomphal.

L'unanimité se fit dans le monde officiel sur cette donnée. La Valette, Rouher et leur parti ne pensèrent pas autrement que Drouyn de Lhuys; l'impératrice parlait comme eux; Magne, le prudent Magne lui-même, qui n'avait rien du foudre de guerre, avait embouché la trompette des compensations : il lui en fallait, sinon, il se sentirait

humilié : « Le sentiment national serait profondément blessé si, en fin de compte, la France n'avait obtenu de son intervention que d'avoir attaché à ses deux flancs deux voisins dangereux par leur puissance démesurément accrue[1]. » Le prince Napoléon, qui expliquait fort bien à l'Empereur que toute intervention serait une violation du principe des nationalités, n'en concluait pas moins à la nécessité d'une compensation : il se contentait d'une très petite, mais il en voulait une (7 à 800 000 âmes au moins)[2]. Tous étaient d'accord à ne pas avoir recours à une guerre et Drouyn de Lhuys se trouvait à peu près seul de son avis en parlant de démonstration. Ils attendaient *de la gratitude de la Prusse* la satisfaction qu'ils jugeaient indispensable à la sécurité de l'Empire.

IV

La conduite adoptée soit à l'intérieur soit à l'extérieur était exactement le contraire de celle qu'une intelligente prévision conseillait. Rendre le pouvoir personnel intangible au moment où il venait de se mettre si gravement en faute était au-dessus des forces d'un sénatus-consulte. Les pressentiments qui avaient converti Morny à la transformation libérale de l'Empire, c'est-à-dire l'inquiétude d'une politique extérieure sans con-

1. Magne à l'Empereur, 20 juillet 1866.
2. Prince Napoléon à l'Empereur, 14 juillet 1866.

trôle, étaient trop justifiés; la nécessité s'imposait de leur donner satisfaction et de rassurer sur l'avenir en accroissant les pouvoirs d'examen et même de direction des Chambres.

Vis-à-vis de l'Allemagne, il fallait réduire à ses justes proportions le fait accompli et l'accepter. Il eût été puéril de nier que le nouvel arrangement constituât un accroissement notable de la puissance prussienne, mais il était excessif d'y pronostiquer le suicide de la France. Une France compacte, unie devant l'étranger, ne visant plus à une domination à la Louis XIV et à la Napoléon, n'ayant d'autre ambition que de porter aux peuples la liberté et la civilisation, de briser des chaînes et non d'en imposer, n'avait rien à redouter pour son prestige et pour sa sécurité de l'accroissement d'un voisin. Cette Prusse, dont on l'épouvantait démesurément, n'était plus, comme au temps de Frédéric, une nation barbare, prête, sur un signe de son maître, à déborder hors de son territoire : elle était devenue une nation intellectuelle, civilisée, et le souverain n'avait pu que difficilement, dans un cas exceptionnel, faire prévaloir sa volonté sur celle de son parlement. Elle était plus forte qu'auparavant en Allemagne, elle n'y était pas encore la maîtresse absolue et elle y trouverait longtemps de sérieuses résistances, si nous ne lui rendions pas le *service de resserrer* l'union par nos interventions intempestives. La nouvelle constitution de l'Allemagne ne deviendrait menaçante que si nous nous mêlions de la régenter, de la contrôler, de lagêner. Il y

avait d'ailleurs dans le monde d'autres puissances avec lesquelles nous pouvions nouer des alliances compensatoires : la Russie, qui dans tous les temps n'avait demandé qu'à s'entendre avec nous ; l'Autriche, dont les intérêts n'étaient plus distincts des nôtres ; l'Italie qui, malgré des querelles de ménage, restait encore notre amie et n'oubliait pas ce qu'elle devait aux Napoléon.

Certainement il avait été d'une politique malavisée, pouvant empêcher la guerre, de l'avoir non seulement permise, mais désirée, favorisée, sans que la France y eût d'autre intérêt que l'acquisition de la Vénétie par l'Italie, ce qui n'était pas un intérêt français. Il n'avait pas été correct d'abriter, sous le nom trompeur de neutralité, une partialité soit envers l'Autriche, soit envers la Prusse, suivant que c'était le ministre ou son souverain qui agissait. Il avait été maladroit de prononcer des discours à double entente, vagues, contradictoires, qui, voulant rassurer, créaient ou accroissaient l'inquiétude. Il avait été imprudent de faciliter l'agrandissement territorial de la Prusse et l'établissement d'une confédération moins étendue que l'ancienne et, pourtant, plus redoutable parce qu'elle était plus concentrée. Ce mouvement avait été lancé par le grand Frédéric ; il était depuis 1848 la passion populaire et il venait de trouver à la fois son roi, son diplomate, son organisateur militaire, son stratège : aurait-on pu l'arrêter longtemps? Dans tous les cas, ce n'était pas au gouvernement français de hâter le moment où nous aurions à le subir. Cer-

tainement, toute cette politique avait été mal informée et mal réfléchie, prompte aux illusions, aux précipitations, aux inconséquences. Mais ce qui était accompli n'était pas réparable à moins de détruire par le canon ce que le canon avait édifié. Puisqu'on était décidé à ne pas se battre il ne restait qu'à prendre son parti de ce qu'on ne pouvait plus empêcher et, afin que cette résignation devînt profitable, ne pas la rendre grincheuse, ne pas l'accompagner de réticences équivoques.

« L'unité de l'Allemagne, avait écrit un des plus libres et des plus perspicaces écrivains du *Journal des Débats*, Saint-Marc Girardin, serait un grand coup porté aux traités de 1815, et à ce titre comme à tant d'autres, cette Unité, quelle qu'en soit la forme, pourvu qu'elle soit libérale et parlementaire, nous plairait[1]. » — « Il manque quelque chose à la Prusse, avait dit aussi Forcade, le remarquable chroniqueur de la *Revue des Deux Mondes*, au point de vue de la configuration territoriale et des ressources qui font ce qu'on est convenu d'appeler une grande puissance, et il manque quelque chose à l'Allemagne au point de vue de la représentation politique extérieure de son génie, de sa force et de sa grandeur. Nous ne nous reconnaissons pas le droit de contester la fin où tendent la Prusse et l'Allemagne[2]. » Le prince de Joinville oubliant ses douleurs d'exilé pour n'écouter que la voix perspicace du patrio-

1. *Journal des Débats*, 24 juin 1866.
2. *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1866.

tisme, écrivait dans une belle étude sur Sadowa, qu'aujourd'hui encore il y a profit à relire : « Avec un peu plus de sang-froid nous aurions reconnu que malgré tous les accroissements la Prusse était loin du chiffre de notre population, qu'elle était loin de posséder toutes nos ressources militaires. Nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'il y a eu chez nous, peuple et gouvernement, un effet d'imagination regrettable. » L'Empereur du haut de son trône aurait dû dire : La transformation de l'Allemagne relève de l'ordre intérieur dont nous n'avons pas à nous mêler. Notre mission est de détruire les derniers vestiges de la Sainte-Alliance, non de la recommencer. Si l'organisation de l'Allemagne était affaire internationale, nous serions obligés de nous élever contre l'annexion du Hanovre, de la Hesse, etc., opérée sans le consentement des populations, contrairement au principe de notre règne, celui des nationalités. L'affaire étant du domaine intérieur de l'Allemagne échappe à notre contrôle; nous pouvons éprouver des regrets, nous n'avons pas le droit d'adresser des conseils, encore moins des remontrances. Nous acceptons donc sincèrement, sans réclamer de compensations petites ou grandes, sans machiner de détruire ce que nous avons laissé faire, nous acceptons la nouvelle constitution de l'Allemagne. Nous avons jusqu'ici été favorables à la Prusse en voie de s'agrandir, nous l'avons aidée, nous n'avons plus qu'à vivre en paix avec la Prusse agrandie et devenue la directrice de l'Allemagne. »

Aucun moment n'eût été plus propice pour effacer les préjugés et les rancunes qui séparaient la France de l'Allemagne, et d'établir entre le pays de Frédéric et celui de Napoléon une entente féconde et une amitié durable qui eussent assuré au monde un centre de gravité inébranlable. L'opposition eût crié; contre quoi ne criait-elle pas? Mais bientôt une telle plénitude de satisfaction, de sécurité, de progrès, de bien-être, se fût répandue chez nous et en Europe, que ces déclamations n'eussent nui qu'aux déclamateurs.

Qu'attendre, au contraire, de la politique des compensations? Il n'est pas de cause plus certaine de ruine que de s'engager les yeux fermés, en se persuadant que la route sera tout unie, dans une direction au bout de laquelle il y a un trou. N'était-ce pas une étrange illusion que de s'imaginer que par la douceur, le raisonnement, la négociation on obtiendrait des Prussiens gonflés par la victoire ce qu'ils nous auraient refusé durant les angoisses de la veillée d'armes? Et il ne nous eût servi de rien de modérer nos exigences : il n'était pas plus facile d'obtenir un village que toute la rive gauche du Rhin. Une démonstration militaire n'eût pas été plus efficace que la négociation amiable : il eût fallu en venir à l'intervention guerrière et passer le Rhin. A ce moment, comme l'a dit Bismarck, les Prussiens eussent été obligés de couvrir Berlin et de nous laisser le champ libre, et, comme nous l'ont affirmé Dalwigk et Pfordten, les populations du Sud eussent accueilli les pantalons rouges avec transport. A une con-

dition toutefois, c'est qu'ils arriveraient en *libérateurs* et non en *conquérants*, pour *empêcher de prendre* non pour *prendre*. En Dalwigk et Pfordten les rancunes des ministres du Sud n'avaient pas étouffé le patriotisme allemand. Dès que nous aurions découvert des desseins annexionnistes, ils nous auraient faussé compagnie et se seraient retournés contre nous. Et alors nous eussions eu à opter entre une reculade dans l'humiliation ou une guerre terrible et chanceuse contre l'Allemagne entière. Donc, avant de s'engager dans la moindre démarche, il fallait être résolu à employer le seul argument qui empêcherait la politique des compensations d'être ridicule ou funeste : la guerre ; il fallait la présenter par un ultimatum et l'épée à la main. Et pas un seul de ceux qui l'arboraient n'osait seulement envisager cette redoutable éventualité.

V

Cette politique ne pouvait pas avoir plus de succès au dedans. On espérait, par elle, fermer la bouche aux récriminations. Or l'ennemi s'était mis d'avance sur ses gardes. Thiers avait dit dans son discours du 3 mai : « Même si l'on obtenait un accroissement de territoire quelconque, cette politique n'en deviendrait que plus honteuse, car elle aurait consenti à recevoir un salaire pour la grandeur de la France indignement compromise dans un avenir prochain. »

(*Bravos et applaudissements sur un grand nombre de bancs.*) — « On nous parle de compensations à l'Unité allemande, s'écriait Prévost-Paradol, dans le *Courrier du Dimanche*, j'en connais une, mais une seule, qui soit digne d'un chef du gouvernement de la France, quels que soient son nom, son origine, son titre : Roi, Président de la République, Empereur. C'est de périr les armes à la main en combattant pour l'empêcher. » — Du reste, on était averti par le précédent italien. L'acquisition de Nice et de la Savoie avait-elle désarmé les ennemis de l'Unité italienne?

Considérée en elle-même, cette politique constituait le désaveu le plus formel du système par lequel l'Empereur avait justifié ses entreprises et même ses erreurs. Elle était un blasphème contre le principe des Nationalités. Le principe des Nationalités ne sait pas ce que c'est que l'équilibre factice des Choiseul et des Talleyrand et ne considère le droit de l'Europe que comme une usurpation tant que les peuples ne l'ont pas établi. Elle ne sait qu'une chose, c'est que chaque peuple est maître de s'arranger chez lui comme il l'entend. « Chacun chez soi, chacun son droit », comme disait Dupin[1]. La politique des Nationalités répudie la conquête encore plus que celle de l'équilibre : or, la demande d'une compensation impliquait le quitus approbatif donné à la Prusse pour ce qu'elle avait appréhendé contre la volonté des populations et nous rendait ainsi complices

1. Il n'a jamais dit : « Chacun chez soi, chacun pour soi ! »

de la restauration du droit de la conquête. Tout nous déconseillait cette politique du pourboire, du grignotement, de la « note d'aubergiste », qui n'aurait pas même la hardiesse des vastes convoitises. Ce fut cependant celle que nos hommes d'État adoptèrent. Ils se lancèrent sans audace dans une diplomatie audacieuse et, sans la volonté de la guerre, dans une diplomatie de guerre. Ce fut l'erreur la plus pernicieuse de la conduite internationale de l'Empire.

CHAPITRE XX

PREMIÈRE ABERRATION : LE RHIN

I

L'Empereur s'était rendu à Vichy. C'est là qu'il fut mis en demeure de se prononcer. Sa promesse de ne pas s'opposer à l'annexion de 4 millions d'âmes avait été verbale : avant de proposer les lois d'annexion, Bismarck désirait en obtenir la confirmation officielle. L'ambassadeur de Prusse, se défiant de Drouyn de Lhuys et ne pouvant aborder l'Empereur, pria Rouher de l'appuyer. Rouher se prêta à son désir et adressa à l'Empereur une dépêche télégraphique. Toutefois il fit observer à Goltz que cette question lui semblait solidaire de celle de la rectification de nos frontières et que probablement on lui manifesterait l'intention de les traiter simultanément. — Quant à lui, il communiquait ce sentiment à l'Empereur par une lettre à Conti, chef du secrétariat impérial : « 1° Le sentiment public se prononce de plus en plus dans le sens d'un agrandissement à notre profit ; il est chaque jour dirigé, entraîné, égaré par les habiletés des

hommes de parti. La presse favorable au gouvernement ne peut pas modérer ce sentiment, parce qu'elle n'ose le partager dans une mesure quelconque; or, c'est là une mauvaise position qu'il faut faire cesser le plus vite possible. Si demain nous pouvions dire officiellement : « La Prusse consent à ce que nous reprenions les frontières de 1814 et à effacer ainsi les conséquences de Waterloo », l'opinion publique aurait un aliment et une direction; on ne se débattrait plus que sur une question de quotité à laquelle les masses resteraient indifférentes. — 2° Je ne crois pas que *cette rectification obtenue vaille quittance pour l'avenir*. Sans doute, il faudra que de nouveaux faits se produisent pour que de nouvelles prétentions s'élèvent; mais ces faits se produiront certainement. L'Allemagne n'en est qu'à la première des oscillations nombreuses qu'elle subira avant de trouver sa nouvelle assiette. *Tenons-nous plus prêts à l'avenir à profiter mieux des événements; les occasions ne nous manqueront pas*. Les États du sud du Mein, notamment, seront d'ici à peu d'années une pomme de discorde ou une matière à transaction. M. de Goltz ne dissimule pas, dès à présent, des convoitises vis-à-vis de ce groupe de confédérés. Aussi je tiens qu'à l'avenir nous pourrions stipuler pour notre alliance le prix que nous jugerons convenable[1]. »

Drouyn de Lhuys s'en vint rejoindre l'Empereur à Vichy. Le malheureux souverain était alors

1. A. Conti, 6 août 1866.

dans une crise effroyable de sa maladie, qui annihilait sa volonté et obscurcissait son intelligence, de telle sorte que le ministre venait dicter des résolutions plutôt que recevoir des instructions. La première qu'il fit prendre fut d'écarter l'intervention de Gortchacow. Méditant pour notre compte des annexions, il ne se souciait pas d'autoriser l'Europe à examiner de près celles de la Prusse. Il ne redoutait pas que l'Angleterre facilitât la réunion d'un Congrès, il appréhendait davantage qu'elle prêtât l'oreille au projet de déclaration. Il télégraphia donc à Londres à notre ambassadeur : « Nous ne sommes point désireux de faire aujourd'hui une telle déclaration. Tâchez de savoir quelle sera la réponse de l'Angleterre sans vous prononcer vous-mêmes trop nettement. » Notre chargé d'affaires, Baude, télégraphia (8 août) : « Lord Stanley répondra que si l'objet de la déclaration proposée est de réserver aux puissances neutres leur liberté d'action, cela peut être fait en s'abstenant de toute adhésion aux arrangements qui vont être pris avec l'Allemagne, et qu'une déclaration n'est pas nécessaire. L'Angleterre entend ne s'associer à aucune déclaration ayant le caractère d'une protestation contre ce qui se passe en Allemagne et réserve sa liberté d'action pour l'avenir. » La réponse était telle que l'avait désirée Drouyn de Lhuys. Les deux cabinets repoussèrent le projet de déclaration. Stanley ajouta dans sa réponse à Gortchacow que « si l'agrandissement de la Prusse excitait en Russie mécontentement et

méfiance, il n'inspirait en Angleterre qu'une vive satisfaction ; il ne voyait point la nécessité d'un Congrès pour des changements territoriaux puisqu'on s'en était passé après ceux de 1859 ».

Bismarck, qui eût été embarrassé et probablement obligé de capituler devant une sommation concertée des trois grandes puissances neutres, n'ayant plus affaire qu'à la Russie, dont il ne redoutait aucune insistance comminatoire, écarta par une fin de non recevoir la proposition de Gortchacow : il avait accepté le Congrès, avant la guerre, maintenant cet engagement avait perdu toute sa valeur, et il n'admettrait personne à lui contester le prix de sa victoire. Cependant, par déférence envers le Tsar, il chargea le général Manteuffel d'aller à Pétersbourg expliquer les projets et les intentions de la Prusse.

L'Europe congédiée ou indifférente, Drouyn de Lhuys crut pouvoir entrer en conversation avec Bismarck. Il proposa à l'Empereur de réclamer, à titre de compensation, Mayence et la rive gauche du Rhin. Puisque, au lieu d'empêcher les Prussiens et de leur disputer leurs conquêtes, comme on l'aurait pu si aisément, on les avait approuvées, on se croyait le droit de réclamer part au butin. L'Empereur s'enquit d'abord de ce qu'en pensait Benedetti? Drouyn de Lhuys exhiba le résumé suivant des dépêches de notre ambassadeur : « En présence des importantes acquisitions que la paix assure au gouvernement prussien, un remaniement territorial

paraît désormais nécessaire à notre sécurité. » Il trouve nos demandes modérées et il en espère le succès « pourvu que notre langage soit ferme et notre attitude résolue ».

On devait attendre un rapport plus explicite de la part d'un ambassadeur auquel le Roi avait maintes fois manifesté sa résolution de ne pas céder un pouce de territoire, qui avait vu l'indignation de Bismarck à l'idée d'abandonner Mayence, entendu les colères passionnées de l'opinion à tout soupçon de connivence avec nos convoitises. Que n'a-t-il dit franchement, à pleine bouche : « Sire, si vous n'êtes pas décidé à riposter à un refus certain par l'envoi d'une armée dans les provinces réclamées, ne perdez pas le bénéfice de votre neutralité bienveillante; ne demandez rien, parce que, quelle que soit la fermeté de votre langage et la résolution de votre attitude, vous n'obtiendrez rien, si ce n'est par les armes. » Cet avertissement eût rendu l'Empereur à lui-même et lui aurait donné la force d'être de son avis.

L'Empereur, en effet, était le seul dans son gouvernement qui pensât sainement : il ne voulait aucune espèce de compensation; ses déclarations à Goltz exprimaient le fond de son âme : il ne songeait pas, dût-il y réussir, à se créer, dans les provinces rhénanes, une Vénétie allemande; il ne souhaitait que vivre en bonne intelligence avec l'Allemagne. Et maintenant que l'Italie était constituée et l'Autriche dépouillée de sa prépondérance, il souhaitait plus que ja-

mais assurer à son pays et à l'Europe les bienfaits d'une longue paix. Mais, dans la crise physique qui paralysait sa force de volonté et sa lucidité ordinaire d'intelligence, ne trouvant personne autour de lui qui le soutînt, il capitula. « Puisque, se dit-il, mes ambassadeurs et mes ministres, qui tous me déclarent ne pas vouloir de guerre, croient que par un langage résolu et une attitude ferme, on obtiendrait un avantage territorial dont l'opinion pourra être satisfaite et qui facilitera leur tâche, je ne puis leur refuser cette démarche. » Et il s'y décida d'autant plus qu'il comptait ne pas la pousser à bout et s'arrêter au premier refus. C'est le sophisme habituel par lequel les hommes faibles se justifient de leurs défaillances. Ce procédé devenait de plus en plus familier à l'Empereur depuis qu'il s'affaiblissait. Il ne se rendait pas assez compte qu'une fausse démarche est dangereuse même quand on n'y persiste pas. S'arrêter ne fait pas oublier que l'on s'est avancé et qu'on pourrait s'avancer encore, et il est des effets irrévocablement produits qu'on ne réussit pas à reprendre.

II

Drouyn de Lhuys enjoignit à Benedetti de communiquer d'abord nos demandes, il viendrait ensuite rendre compte. Craignant une première explosion de colère, il se fit précéder par

une lettre : « Mon cher président, en réponse aux communications que j'ai transmises de Nikolsbourg à Paris, à la suite de notre entretien du 26 du mois dernier, je reçois de Vichy le projet de convention secrète que vous trouverez ci-joint en copie. Je m'empresse de vous en donner connaissance afin que vous puissiez l'examiner à votre loisir. Je suis du reste à votre disposition pour en conférer avec vous quand vous en jugerez le moment venu (5 août). » A cette lettre était joint le projet suivant écrit également de l'écriture de Benedetti : — « Article 1er. L'Empire français rentre en possession des portions de territoire qui, appartenant aujourd'hui à la Prusse, avaient été comprises dans la délimitation de la France en 1815. — Article 2. La Prusse s'engage à obtenir du roi de Bavière et du grand-duc de Hesse, sauf à fournir à ces Princes des dédommagements, la cession des portions de territoire qu'ils possèdent sur la rive gauche du Rhin et à en transférer la possession à la France. — Article 3. Sont annulées toutes les dispositions rattachant à la Confédération germanique les territoires placés sous la souveraineté du roi des Pays-Bas, ainsi que celles relatives au droit de garnison dans la forteresse de Luxembourg. »

Quoiqu'il ait lui-même divulgué, après 1870, cette lettre de Benedetti, Bismarck, donnant une preuve de plus de la suspicion en laquelle il convient de tenir un grand nombre de ses récits, a dit dans un discours : « Après le 6 août 1866, je vis entrer l'ambassadeur de France dans mon

cabinet, tenant un ultimatum à la main, nous sommant, ou de céder Mayence ou de nous attendre à une déclaration de guerre immédiate. Je n'hésitai pas à répondre : Bien ! alors nous aurons la guerre. Cela fut télégraphié à Paris : Là on raisonna, et l'on prétendit que les instructions reçues par l'ambassadeur de France avaient été arrachées à l'empereur Napoléon pendant une maladie [1]. » Cette version inexacte est cependant intéressante, elle montre comment le Prussien se serait conduit en pareille occurrence et quelle était la seule manière sérieuse de présenter une demande de cette nature.

En réalité, Bismarck ne se fâcha pas. Il laissa Benedetti se hisser à son aise sur ses ergots de *langage net et d'attitude ferme*, et débiter ses rodomontades; puis il lui développa sans emportement les motifs de son refus. « Toute cette affaire, dit-il, nous désoriente relativement aux vues de Napoléon, et je vais vous donner, ajouta-t-il, une preuve de mes intentions conciliantes ; je ne parlerai pas de cette note au Roi; elle restera comme non avenue. — Du tout, je tiens à ce qu'elle lui soit communiquée, car je la trouve juste et ne puis conseiller à mon gouvernement de l'abandonner. »

Le surlendemain (7 août) à dix heures du soir, Bismarck notifia à Benedetti le refus du Roi, et une discussion s'engagea qui dura plusieurs heures. « Pourquoi, dit Bismarck, nous faites-

1. Discours du 2 mai 1871.

vous de telles surprises? Vous devez bien savoir que la cession d'une terre allemande est une impossibilité. Si nous y consentions, nous aurions, en dépit de notre triomphe, fait banqueroute. Peut-être pourrait-on trouver d'autres manières de vous satisfaire? Mais si vous persistez dans vos prétentions, nous emploierions contre vous tous les moyens; ne vous faites à cet égard aucune illusion. Non seulement nous ferions appel à la nation allemande tout entière, mais nous conclurions immédiatement la paix avec l'Autriche à tout prix : nous lui laisserions tout le Sud, nous accepterions même la Diète, et alors nous marcherions avec 800 000 hommes sur le Rhin, et nous vous prendrions l'Alsace. Nos deux armées sont mobilisées, la vôtre ne l'est pas. — Comment! s'écria Benedetti, vous pensez que l'Autriche conclurait la paix avec vous? — Je n'en doute pas. Avant la guerre nous avions déjà négocié cela. Ainsi si vous allez à Paris, prévenez-les qu'ils affrontent une guerre qui pourrait devenir très redoutable. — Je le ferai, mais ma conscience m'obligera à conseiller à l'Empereur le maintien de sa demande et à lui déclarer que s'il n'obtient pas une cession de territoire, sa dynastie est exposée au danger d'une révolution. — Eh bien! dans ce cas, faites observer à l'Empereur que précisément une guerre engagée ainsi pourrait bien être menée à coups de révolution, et que les dynasties allemandes en ce cas feraient preuve de plus de solidité que celle de l'empereur Napoléon. » — Tout cela très calme, et,

finissant même sur un ton amical, il annonça que le lendemain M. de Loë partirait avec des instructions longuement développées à Goltz, qui le mettraient à même d'exposer à l'Empereur les considérations pour lesquelles la Prusse ne pouvait adhérer au projet de convention. Subsidiairement, il serait autorisé à chercher avec Drouyn de Lhuys d'autres combinaisons propres à nous satisfaire.

Ce dialogue diplomatique aurait pu se résumer ainsi. *Benedetti :* Nous avons été bien aimables et bien complaisants pendant la guerre, nous vous avons donné le concours de l'Italie, nous vous avons laissé prendre tout ce qu'il vous a plu ; nous avons joué à votre profit la « sage Autriche », rendez-nous service pour service et cédez-nous un lopin de votre territoire. — *Bismarck :* Vous nous aviez assuré que vous ne nous feriez pas payer votre amitié. Pourquoi d'ailleurs nous séparer de braves gens qui sont Allemands jusqu'au fond du cœur et ne se soucient ni de nous quitter, ni de vous appartenir? — *Benedetti :* C'est que cela aiderait bien M. Rouher à répondre aux imprécations de MM. Thiers et Jules Favre, et à fermer la bouche à l'insupportable M. Buffet, lorsqu'il réclamera de nouveau cette responsabilité ministérielle à laquelle vous ne tenez pas plus que nous. — *Bismarck :* Vous ai-je demandé une tranche de l'Alsace pour réduire mes pourfendeurs parlementaires? je me suis tiré d'affaire tout seul, faites de même.

III

Lorsque, à dix heures du soir, Benedetti était entré dans le cabinet de Bismarck, il y avait trouvé un correspondant du *Siècle*, Vilbort, qui, après avoir suivi la campagne [1], venait prendre congé du ministre et le remercier des gracieusetés de son accueil et des facilités qu'on lui avait procurées partout. « Allez prendre une tasse de thé au salon, lui dit Bismarck, je suis à vous tout à l'heure. » L'entretien avec Benedetti dura jusqu'à une heure du matin. Une vingtaine de personnes, la famille et les intimes attendaient au salon le maître de la maison. Il parut enfin, le front serein et le sourire aux lèvres. On prit le thé, on but de la bière. Comme des bruits vagues de difficultés avec la France circulaient déjà à Berlin, Vilbort, au moment de partir, dit : « Monsieur le ministre, voulez-vous me permettre de vous poser une question singulièrement indiscrète : Est-ce la paix ou la guerre que j'emporte à Paris? — Bismarck répondit vivement : « L'amitié, l'amitié durable avec la France !

1. Notre attaché militaire, Clermont-Tonnerre, a dit à tor que Vilbort avait été attiré à Berlin et présenté à Bismarck par l'ambassadeur de France. Il s'y est présenté tout seul; d'abord rebuté par les employés du ministère, il fut ensuite accueilli avec empressement par Bismarck auquel il avait demandé par lettre cette faveur exceptionnelle en invoquant son titre de correspondant du *Siècle*, le journal français alors le plus répandu.

J'ai le ferme espoir que la France et la Prusse formeront désormais le dualisme de l'intelligence et du progrès. » Un sourire étrange courut sur les lèvres du conseiller privé Keudell. Le lendemain Vilbort alla chez ce personnage et lui dit combien son sourire mystérieux l'avait intrigué. — Vous partez pour la France ce soir, lui avait répondu Keudell, eh bien ! vous engagez-vous sur l'honneur à garder jusqu'à Paris le secret de ce que je vais vous apprendre? Avant quinze jours, nous aurons la guerre sur le Rhin si la France persiste dans ses revendications territoriales. Elle nous demande ce que nous ne voulons ni ne pouvons lui donner. La Prusse ne cédera pas un pouce du sol germanique, nous ne le pourrions pas sans soulever contre nous l'Allemagne entière, et s'il le faut, nous la soulèverons contre la France plutôt que contre nous. »

IV

Bismarck ne garda pas avec Govone la même réserve tranquille qu'avec Benedetti : « L'Empereur, lui dit-il, a envoyé enfin sa note d'aubergiste. Quel compte! Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour lui plaire; nous nous sommes arrêtés aux portes de Vienne comme des imbéciles. Nous prend-il maintenant pour des lâches ou pour des enfants? Les demandes qu'il nous adresse, impossibles à satisfaire, feraient croire qu'il veut nous chercher une querelle et qu'il est

d'accord avec l'Autriche pour cela. Que ferait l'Italie si la France nous attaque? — Je ne puis vous répondre officiellement, mais mon opinion, et Votre Excellence peut la prendre pour l'échantillon de celle du grand parti italien, est que l'Italie ne peut pas faire la guerre à la France à laquelle elle doit les premiers pas de sa grandeur actuelle, si la France elle-même ne nous y contraint pas. — Je comprends, répondit Bismarck. Dans ce cas nous ne demanderions à l'Italie qu'une neutralité bienveillante et une attitude qui inquiétât un peu l'Autriche[1]. »

Le roi Guillaume était froissé, inquiet, résolu. « L'Empereur, dit-il aussi à Govone, nous a adressé des demandes inacceptables. Ce serait un grand sacrifice de sang si nous sommes obligés de diviser nos forces entre la France et l'Autriche. Mon armée se battra bien ; elle est aguerrie par une campagne qui lui a donné confiance en elle-même. J'aurai toute l'Allemagne avec moi. Je ne dis pas que ce soient de bonnes troupes que celles que nous avons battues dans le centre de l'Allemagne, et se mesurer avec l'armée française est une chose sérieuse, surtout si nous avons

1. Govone à Visconti-Venosta, 12 août 1866. — Bismarck dans ses Mémoires place cette conversation au printemps de 1866. Il y a là une transposition évidente de dates. Les rapports de Govone de cette époque, si consciencieux et si exacts, ne font nullement mention de cet incident et ils ne le placent qu'en août 1866. Les circonstances démontrent qu'il n'a pu se passer qu'à ce moment, car dans les négociations qui précédèrent la guerre, Bismarck ne cessait de dire qu'il fallait avant tout marcher d'accord avec la France et que sans elle il fallait renoncer à faire quoi que ce soit.

aussi l'Autriche contre nous. Je suis inquiet. » Il manda Moltke et lui dit : « Nous venons de battre l'Autriche, il faut nous préparer maintenant à la guerre contre la France. Elle va nous attaquer. » Et Moltke aussitôt prépara un plan défensif.

Le Prince royal, qui depuis Nikolsbourg était complètement réconcilié avec Bismarck, lui écrivait : « Vous m'avez fait parvenir de remarquables informations au sujet de la faim napoléonienne. Le mieux que l'on en puisse penser est, je l'avoue, que, dans les circonstances actuelles, je n'aurais pas considéré comme possibles des prétentions aussi inouïes. Ou bien Napoléon ne pense pas sérieusement à la réalisation de ses désirs, ou bien il n'a pas dit, en son temps, à Goltz, ce qu'il voulait réellement faire ou éviter. Si Napoléon persistait dans son désir d'obtenir la rive gauche du Rhin, nous aurions tout lieu de lui être reconnaissants de ce qu'il nous a si promptement aidés à réaliser l'union de l'Allemagne[1]. » Une ordonnance royale (8 août) enjoignit à la commission du recrutement des dépôts de reprendre immédiatement ses travaux ; des régiments furent envoyés en toute hâte vers le Rhin ; la légion hongroise de Klapka fut augmentée ; Bismarck enjoignit à ses plénipotentiaires de Prague de hâter la paix avec l'Autriche, afin de s'assurer si elle était d'accord avec la France et, si elle ne l'était pas, d'avoir les mains libres vers le Rhin.

1. 19 août 1866.

L'Italie avait ralenti les négociations de la paix en prétendant que le traité avec elle fût négocié en même temps que celui avec la Prusse. — Pas du tout, pas du tout, lui répondit Bismarck, cela me ferait perdre du temps et je suis pressé. — Govone lui rappelait qu'avant la guerre on s'était engagé à ce qu'aucune des deux parties ne contracterait une paix séparée. — « Pas du tout, dit Bismarck ; le traité ne dit rien de pareil : vous avez déclaré la guerre isolément, vous avez négocié un armistice isolément, traitez de même : je ne puis pas perdre quinze jours, menacé comme je le suis par la France, à faire admettre vos plénipotentiaires à Prague. Ma seule obligation est de faire insérer dans mon traité que la Vénétie vous sera acquise sans conditions onéreuses ; je n'y manquerai pas. Moyennant quoi, je suis quitte envers vous. »

V

Benedetti ne transmit point à Paris par le télégraphe la conversation de Bismarck ; il courut lui-même instruire Drouyn de Lhuys des menaces de cet entretien. En arrivant (10 août) il entendit, répandue dans le public, la nouvelle de ses demandes qu'il supposait ignorées. Vilbort, tant qu'il était resté en Prusse, avait gardé le secret promis à Keudell, mais aussitôt à Paris il l'avait étalé tout au long dans le *Siècle*, sous forme de télégramme, puis de correspondance. De là, cela

sauta dans les journaux allemands. A l'apaisement des derniers temps succéda une clameur furieuse : Plutôt la guerre ! s'écria-t-on de toutes parts et la lie de haine un instant déposée au fond des cœurs remonta à la surface.

Ce vacarme réveilla en sursaut l'Empereur de sa léthargie de malade ; il vit l'abîme où on le précipitait ; il se retourna, coupa court au pitoyable incident par une lettre au ministre de l'Intérieur : « J'appelle votre attention sur les faits suivants. A la suite d'une conversation entre M. Benedetti et M. de Bismarck, M. Drouyn de Lhuys a eu l'idée d'envoyer à Berlin un projet de convention au sujet des compensations auxquelles nous pouvons avoir droit. Cette convention dans mon opinion aurait dû rester secrète, mais on en a fait du bruit à l'extérieur, et les journaux vont même jusqu'à dire que les provinces du Rhin nous ont été refusées. Il résulte de ma conversation avec Benedetti que nous aurions toute l'Allemagne contre nous pour un très petit bénéfice (que ne l'avait-il compris avant !) Il est important de ne pas laisser l'opinion publique s'égarer sur ce point. Faites contredire énergiquement ces rumeurs dans les journaux. J'écris dans ce sens à M. Drouyn de Lhuys. Le véritable intérêt de la France n'est pas d'obtenir un agrandissement de territoire insignifiant, mais d'aider l'Allemagne à se constituer de la manière la plus favorable à nos intérêts et à ceux de l'Europe (12 août). » Et Benedetti fut chargé de déclarer à Bismarck que notre projet de reven-

dication devait être considéré comme n'ayant pas été présenté.

Cette lettre de l'Empereur ayant été publiée plus tard à Londres par le *Globe*, Drouyn de Lhuys y releva quelques défaillances de mémoire et réclama auprès de l'Empereur lui-même. « Je ne veux pas, écrivait-il, chercher l'origine de cette singulière confidence, faite à une feuille étrangère, d'une lettre intime de l'Empereur à son ministre de l'Intérieur. Je ne ferai à ce sujet qu'une simple observation. Cette lettre pourrait prêter à deux inductions mal fondées. Elle semble donner à entendre : 1° que les communications que je fis à Berlin en août 1866 auraient eu lieu sans la participation et presque à l'insu de Votre Majesté ; 2° que M. Benedetti aurait combattu la pensée de demander à la Prusse des compensations ou des garanties pour la France. Or, il résulte de ma correspondance avec Votre Majesté et des lettres de M. Benedetti que je relisais encore ce matin, la preuve manifeste : 1° que les instructions envoyées alors à Berlin ont été lues, corrigées et agréées par Votre Majesté ; 2° que M. Benedetti dans quatre lettres écrites à cette époque, *non seulement approuvait mais provoquait en termes pressants* une demande de compensations, à laquelle, disait-il, on s'attendait à Berlin et dont il garantissait le succès, pourvu que notre langage fût net et notre attitude résolue. Il n'a pas tenu à moi que cette condition fût remplie. Telle est, Sire, la vérité. Je regretterais qu'elle fût altérée par des commentaires attribuant à Votre

Majesté, ainsi qu'à moi, un rôle peu digne de l'un et de l'autre[1]. »

L'Empereur ne protesta pas contre ces rectifications.

VI

Considérez notre projet comme non avenu, dit donc Benedetti à Bismarck. Mais ni l'Allemagne, ni le ministre n'oublièrent qu'il avait été présenté et restèrent convaincus qu'il le serait de nouveau à la prochaine occasion favorable.

Jadis les premières protestations de bon vouloir et de désintéressement de l'Empereur avaient été accueillies avec une incrédulité presque générale; ses assurances à Baden, devant tous les princes allemands, de n'avoir aucune pensée d'annexion, commencèrent à calmer les soupçons; son abstention dans la querelle des Duchés, ses refus de s'associer aux manifestations de l'Angleterre, sa neutralité. ses assurances, avant et après la guerre, de n'aspirer à aucun profit personnel, n'avaient pas dissipé encore tous les ombrages, à cause des *mais* et des *si* de Drouyn de Lhuys, mais les avaient atténués au point qu'ils allaient définitivement disparaître. En un moment ce travail de tant d'années est

1. De cette lettre, Benedetti n'a contesté qu'un mot : Il n'avait pas donné la *certitude*, mais seulement l'*espérance* du succès.

détruit, la confiance s'évanouit; les déclarations rassurantes ne sont plus considérées que comme des hypocrisies, préludes de trahisons : notre neutralité n'avait été que le moyen d'amener une guerre par laquelle la France se grossirait des dépouilles de la Prusse défaite. En 1870, Guillaume disait à son chef de cabinet Wilmowski : « Je serais porté à témoigner quelque générosité à Napoléon III en souvenir du service qu'il m'a rendu en me laissant faire la guerre de 1866. — Que Votre Majesté m'excuse, répondit le conseiller intime, je ne puis considérer cela comme un service. Napoléon était sûr de notre défaite et il l'aurait certainement exploitée à fond à son profit... Mais lorsque, contre toute attente, ce fut le contraire qui arriva, il n'était pas prêt. » Il n'est pas un Allemand qui n'eût répondu comme Wilmowski, et qui, aujourd'hui encore, ne parle de même. Et ce souverain loyal, véritablement désintéressé et ami de l'Allemagne, dont le seul tort avait été sa condescendance passagère de malade à de mauvais conseils, est redevenu et est resté, depuis la démarche de Benedetti, le voisin suspect, perfide, aux paroles et aux sentiments duquel on ne peut se fier et qui, après Sadowa, s'est abstenu par impossibilité de prendre, non par bon vouloir. Même en dehors de l'Allemagne, sa politique, qui avait été jusque-là taxée de générosité imprudente, ne parut plus qu'une convoitise déjouée. Tels furent les premiers résultats de la politique des compensations.

Elle eut un autre effet, bien plus redoutable

pour nous. Bismarck a souvent dit et répété dans ses *Mémoires* qu'il avait toujours considéré une guerre avec la France comme une condition indispensable du développement national de l'Allemagne, tant au point de vue intérieur qu'au point de vue extérieur[1]. Il a antidaté ce sentiment comme tant d'autres. Avant 1866, Bismarck n'a pas pensé un instant à la guerre avec la France. Le premier jour où cette idée naquit dans son esprit fut celui de la médiation. Il la considéra comme une trahison au profit de l'Autriche et il s'écria : « Louis me le paiera ! » En réalité, cette médiation n'avait pas été défavorable à la Prusse ; elle ne l'arrêta que sur les points où cela lui était avantageux : elle ne lui avait contesté aucun des fruits substantiels de sa victoire, ni l'annexion des Duchés, du Hanovre, de la Hesse, ni l'exclusion de l'Autriche, ni la Confédération du Nord. Aussi le violent mécontentement de la première heure s'était-il apaisé, et, sans l'exprimer ouvertement, il le laissait comprendre. Il ne demandait qu'à jouir des avantages obtenus sans courir de nouveaux risques[2]. Il faisait écrire dans l'organe officiel du Ministère, la *Correspondance provinciale* : « La France, par ses bons offices, a joué un rôle méritoire dans l'œuvre de la Paix. L'empereur Napoléon a accepté la mission que lui décernait l'appel de l'Autriche avec générosité et désintéressement, animé d'un esprit vraiment impartial et digne d'un pacificateur équitable,

1. Bismarck, *Souvenirs*, t. II, p. 61.
2. Govone, *Memorie*.

dans le rôle important qu'il lui a été accordé de jouer pendant les négociations; l'Empereur n'a rien ambitionné, rien demandé, ni pour la France ni pour lui-même, si ce n'est la gloire et l'honneur de faire valoir son influence auprès des princes au profit d'une paix juste. Il a eu la bonne fortune de concourir à l'achèvement de la grande œuvre qu'il avait entreprise avec vigueur, il y a quelques années, c'est-à-dire à la création d'une Italie une et libre. Animé des mêmes sentiments, il a tendu la main à la Prusse pour jeter les bases solides de l'unité allemande. » La demande de compensations ramena Bismarck, et cette fois pour toujours, aux sentiments du jour de la médiation. La conviction entra définitivement dans son esprit que la France n'accepterait jamais sans arrière-pensée la transformation et la grandeur de la Prusse, et qu'une guerre avec elle était une inévitable nécessité du développement national allemand. De même que, depuis 1852, sa seule pensée avait été de préparer, d'amener une guerre avec l'Autriche, son unique préoccupation, à partir du 6 août 1866, fut de préparer, par ses alliances et ses arrangements militaires, la guerre contre la France irrévocablement décidée dans son esprit.

Un autre effet non moins sérieux se produisit en Russie. Le Tsar restait mécontent des conditions de Nikolsburg, malgré les explications que Manteuffel était venu lui apporter (9 août). Il se réjouissait des succès de la Prusse, il était sensible aux égards qu'en sa considéra-

tion on voulait témoigner à la Hesse et au Wurtemberg, mais le sacrifice du Hanovre et d'autres princes allemands le remplissait d'effroi : on ouvrait ainsi la porte aux révolutions; on affaiblissait le principe monarchique, car ces dynasties reposaient sur le même droit divin que la maison royale prussienne; l'institution d'un parlement allemand lui déplaisait aussi, et il se préoccupait des menaces d'absorption des États du Sud.

Le récit que fit Manteuffel de la négociation Benedetti produisit un revirement soudain dans l'esprit du Tsar et de Gortchacow, Ils s'expliquèrent alors pourquoi la France n'avait pas voulu d'un congrès; leurs défiances se tournèrent de notre côté; l'énergie avec laquelle Bismarck avait repoussé les propositions de Drouyn de Lhuys leur fit attacher plus de prix à l'amitié prussienne. Les remontrances cessèrent; Gortchacow redevint amical et empressé, et le Tsar écrivit au Roi que, même si ses paroles n'étaient pas écoutées, la Russie ne s'allierait jamais aux adversaires de la Prusse. En retour, il ne demandait que la promesse d'une aide dans l'avenir, quand il y aurait lieu de penser à la revision du Traité de Paris. Ainsi le resserrement de l'alliance prusso-russe à notre détriment fut un autre effet de la politique des compensations. Toutefois, *il peggio non è ancor morto*, comme disent les Italiens : il y aura pis.

CHAPITRE XXI

SECONDE ABERRATION : LA BELGIQUE

I

La situation de Drouyn de Lhuys avait été fort difficile pendant toute la durée de son ministère à cause de l'opposition fondamentale de sa politique personnelle avec celle de son maître. L'Empereur l'avait conservé auprès de lui néanmoins par l'effet d'une ancienne affection doublée d'une entière confiance en sa capacité professionnelle. Le dualisme qui se manifestait en toute occasion par des actes et des paroles contradictoires, jetait notre diplomatie dans un véritable désarroi. Les ambassadeurs les plus fins, les plus aux aguets, les mieux informés, ne savaient comment manœuvrer entre ces courants et ces contre-courants. Ils n'avaient pas le loisir d'accomplir simplement un devoir tout tracé; leur intelligence était surtout tournée à deviner laquelle de ces deux politiques contradictoires l'emporterait.

Cette dualité ne diminuait pas le chef moins que ses agents, car il était obligé de faire officiel-

lement la courbette à la politique à laquelle il préparait des contre-mines, de ne pas y opposer ouvertement la sienne, de l'y glisser par des circonlocutions adroites ou des incidentes captieuses. Ceux qui ne doutaient pas de sa loyauté, le suspectaient de légèreté quoiqu'il fût très sérieux. Gramont s'en plaignait à son collègue Benedetti : « On parle tant à Paris! on touche tant de choses à la fois! on manipule tant d'idées et tout cela si légèrement que je ne m'étonne pas que la confusion se fasse dans les esprits. Plus j'observe mon pays, mon gouvernement, mon ministère, plus je trouve qu'on se laisse envahir par les faits, sans assez faire la part de la réflexion. Il faudrait enfermer chaque matin le ministre pendant deux heures dans une chambre, sans livre, sans papiers, tout au plus avec un cigare, pour le forcer à réfléchir[1]. »

Les échecs successifs de la politique des compensations ne permettant plus ni à l'Empereur, ni au ministre de continuer leur collaboration, Drouyn de Lhuys donna sa démission tout en restant chargé des affaires jusqu'au choix de son successeur.

II

Quand Drouyn de Lhuys avait succédé à Thouvenel, on avait cru à un changement de politique extérieure. Cependant, avec quelques variantes

1. Lettre particulière du 16 mai 1866.

momentanées, la politique du nouveau ministre, même sur le point qui avait amené la crise, la question romaine, était demeurée identique, et la Convention du 15 septembre, conclue par Drouyn de Lhuys, ne différait pas du projet qui avait entraîné le départ de Thouvenel.

De même la chute de Drouyn de Lhuys, en 1866, ne fut qu'une victoire personnelle de La Valette et de Rouher, contre un rival depuis longtemps battu en brèche. Sous leur administration intérimaire aussi bien que sous celle du ministre définitif, de Moustier, la politique à l'égard de la Prusse resta celle de la recherche des compensations. La seule différence fut qu'elle changea d'objet, en portant sur la Belgique et non sur les Provinces rhénanes, et qu'elle s'aggrava. Visant le Rhin elle avait été téméraire; reportée sur la Belgique elle devint vilaine.

Parmi les anciens hommes d'État français avaient régné deux opinions sur la Belgique. Richelieu voulait la former en une république catholique indépendante, *barre* établie entre les Hollandais et nous, qui, « formant un corps ne dépendant que de soi-même, nous ménagerait d'autant plus que nous les aiderions à conserver leur liberté acquise par notre moyen ». — Mazarin, au contraire, pensa qu'il fallait la conquérir, l'annexer, et « former ainsi à la ville de Paris un boulevard inexpugnable qui en ferait véritablement le cœur de la France ». — Dumouriez proposa à la Révolution le plan de Mazarin et le réalisa. Louis-Philippe en revint à celui de Richelieu.

Rouher fit reprendre par l'Empereur l'idée de Mazarin et de Dumouriez, seulement dans des temps et des conditions où ils ne l'auraient probablement conçue ni l'un ni l'autre.

Goltz l'y encourageait fort, car il estimait qu'en dehors de l'Allemagne, nous avions droit à une compensation. Le 16 août, Rouher envoya à Benedetti par un messager spécial l'instruction confidentielle de négocier un traité secret et un traité ostensible. Le traité ostensible nous eût concédé Landau, Sarrelouis, Sarrebrück, et, si l'abandon de ces villes offrait des difficultés insurmontables, le Luxembourg. Le traité secret eût établi, entre la France et la Prusse, une alliance défensive et offensive, stipulant la faculté de mettre la main sur la Belgique avec le concours armé de la Prusse, si les résistances de l'Angleterre n'étaient pas apaisées par la constitution d'Anvers à l'état de port libre. L'opportunité de cette mainmise eût été laissée à notre appréciation : c'eût été certainement lorsque la Prusse tenterait d'étendre sa suprématie au delà du Mein. M. de Bismarck demanderait-il quel avantage lui offre un pareil traité, il répondrait : « Il vous assure une alliance puissante, il consacre toutes vos acquisitions d'hier et en échange il ne consent à laisser prendre que ce qui ne vous appartient pas, il ne vous impose aucun sacrifice sérieux en échange des avantages que vous obtenez. »

Metternich avait dit : « L'existence du royaume belge est le produit de circonstances fortuites, non celui de conditions naturelles, soit géogra-

phiques, soit historiques, conditions sur lesquelles repose la force véritable des États[1]. » — Les Belges ne s'étaient pas contentés de répondre historiquement que, depuis les ducs de Bourgogne, la nationalité belge n'avait pas cessé de subsister, tantôt opprimée, tantôt triomphante, toujours vivace[2]. Ils avaient prouvé leur vitalité et leur droit à l'existence d'une manière pratique en établissant un beau gouvernement stable qui a donné, autant que la nation anglaise, dans l'ordre civil et dans l'ordre politique, des exemples de sagesse et d'initiative pondérée, qui a enseigné comment on peut être progressif en restant sensé, libéral sans devenir révolutionnaire, appliqué au soulagement du peuple tout en ne s'asservissant pas à ses sottises et en ne renonçant pas à réprimer ses violences.

Et c'est sur ce peuple heureux, attaché à son indépendance, contre lequel nous n'avions aucun grief, que nous fondrions comme des oiseaux de proie, parce que la Prusse avait opéré des annexions dont il n'avait pas profité et auxquelles il n'avait pas contribué? Croire qu'il nous serait permis de consommer cet acte de brigandage dénotait une méconnaissance affligeante des dispositions de l'Europe. Les sentiments de l'Angleterre vis-à-vis de la Belgique étaient très anciens et ne pouvaient être ignorés. Quand Henri IV parla à Élisabeth d'alliance, elle répondit : « Tant que vous voudrez, mais ne touchez

1. *Mémoires*, tome V, page 624.
2. JUSTE, *Congrès national en Belgique*, t. I, p. 30.

pas aux Pays-Bas. » — Stanley, au moment de sa prise de possession du ministère, avait dit à notre ambassadeur : « Aussi longtemps que l'Égypte, Constantinople ou la Belgique ne seront pas mis en cause, nous nous abstiendrons d'intervenir dans les affaires du continent; mais si vous attachez du prix au maintien de la paix, évitez ces trois questions. » — Derby, le président du conseil, ayant, après Sadowa, rencontré au Cercle, Baude, notre chargé d'affaires, lui dit : « Je puis vous dire ici ce que je ne dirais pas au Foreign-Office; je comprends que vous ne puissiez pas tolérer ce qui se passe, et que vous cherchiez des compensations du côté de l'Allemagne; faites ce que vous voudrez, mais ne touchez pas à la Belgique! » Les relations les plus intimes unissaient les familles royales de Prusse, d'Angleterre et de Belgique et une correspondance régulière s'échangeait entre elles. Qui donc renseignait nos ministres pour qu'ils aient cru une minute que le roi Guillaume briserait ces liens affectueux, romprait brusquement avec la belle-mère de son fils, s'exposerait à une guerre avec une nation qui se réjouissait de sa grandeur récente et en souhaitait l'accroissement, uniquement en vue de complaire à un Empereur dont il se défiait et de s'acquitter d'une dette de reconnaissance à laquelle il ne se croyait pas tenu!

*

III

Benedetti effaça lui-même du projet de traité Landau et Sarrebruck, ne voulant pas se créer de difficultés insurmontables ; il transcrivit ce projet sur le papier de l'ambassade, et ne se crut pas obligé de préparer l'entrevue par une lettre. Cette fois, pas de propos pénibles, pas de sinistres prédictions, pas de grondements sourds d'une colère contenue, un accueil empressé, une satisfaction entière : « Certainement, dans ces conditions, on peut se mettre d'accord. Que n'avez vous toujours parlé de la sorte? Votre projet est bon ; il faut le rendre excellent. Ainsi vous dites à la fin de l'article premier, que l'Empereur reconnaîtra les arrangements pris ou à prendre pour l'établissement d'une confédération dans l'Allemagne du Nord, s'engageant à prêter son appui à la conservation de cette œuvre. L'intention est très amicale et j'y suis très sensible, cependant remarquez que votre protection constituerait une immixtion de la France dans les affaires intérieures de l'Allemagne. — C'est juste, répond Benedetti, supprimons la clause. » Chaque article fut ainsi examiné ; la rédaction de la fin du second article fut même spontanément améliorée par notre ambassadeur. — « A la bonne heure, cela va bien maintenant, dit Bismarck ; pour que nous puissions mieux juger de l'ensemble, relisez le tout. » Et Benedetti lit :

Article 1er. S. M. l'Empereur des Français admet et reconnaît les acquisitions que la Prusse a faites à la suite de la dernière guerre. — Art. 2. S. M. le Roi de Prusse promet de faciliter à la France l'acquisition du Luxembourg. — Art. 3. S. M. l'Empereur des Français ne s'opposera pas à une union fédérale de la Confédération du Nord avec les États du midi de l'Allemagne, à l'exception de l'Autriche, laquelle Union serait basée sur un Parlement commun, tout en respectant dans une juste mesure la souveraineté desdits États. — Art. 4. De son côté, le roi de Prusse, au cas où Sa Majesté l'Empereur des Français serait amené par les circonstances à faire entrer ses troupes en Belgique, ou à la conquérir, accordera le concours de ses armes à la France. — Art. 5. Pour assurer l'entière exécution des dispositions qui précèdent, S. M. le Roi de Prusse et S. M. l'Empereur des Français contractent par le présent traité une alliance offensive et défensive. »

Et Benedetti lit. Il n'aperçoit pas l'éclat sardonique de triomphe de ce regard dur mesurant ce qui peut entrer de crédulité dans le cerveau d'un diplomate réputé fin ; il ne sent pas l'épanouissement infernal de l'homme de fer, quand tombe à ses pieds notre trésor d'honneur, de probité, de délicatesse ; il n'entend pas la traduction que l'astucieux se donne à lui-même de ce beau projet : « Ah ! les nationalités, le droit nouveau, l'indépendance des peuples, l'humanité, la civilisation, le progrès, pour eux, c'est cro-

cheter les serrures d'autrui : enfin les voilà dignes de moi! » Et Benedetti lit. La lecture terminée, souriant et satisfait de son habileté, il laisse le manuscrit écrit de sa main à ce cher ami, à ce cher président, afin qu'il obtienne au plus tôt l'approbation de son roi (20 août)[1].

Ils se sont excusés en disant : Cette conception était toute prussienne : Bismarck nous l'avait soufflée à Nikolsbourg et à Berlin. — Précisément parce que c'était une conception prussienne, vous ne deviez pas en faire un projet français. Il était naturel que Bismarck vous conseillât de vous déshonorer; pourquoi l'avez-vous écouté? Que ne peut-on jeter sur certains faits historiques un voile noir pareil à celui que les Vénitiens étendaient sur l'effigie de leurs doges coupables!

IV

La proposition sur la Belgique trouvait Bismarck occupé à régler la constitution de la nouvelle Confédération du Nord et à fixer la rançon des États du Sud dont les ministres étaient arrivés en suppliants à Berlin.

Les affaires de la Confédération du Nord se réglèrent facilement. Un décret d'annexion de Francfort, du Hanovre, de la Hesse électorale fut soumis au Parlement (17 août); un traité d'alliance

1. Voir Éclaircissement, n° 1.

fut signé entre les États destinés à faire partie de la confédération nouvelle (18 août).

Les arrangements avec les États du Sud furent plus épineux. Certains étaient protégés par leurs parentés avec la cour de Prusse ou de Russie : les arrangements avec eux furent prompts et cléments. Le Wurtemberg fut exceptionnellement bien traité à la considération de la reine, sœur du Tsar : pas de cession de territoire, indemnité de guerre de 17 millions; reconnaissance des préliminaires de Nikolsbourg, garantie réciproque de la possession territoriale des deux États, traité secret d'alliance offensive et défensive, en vertu duquel, en cas de guerre, les troupes wurtembergeoises seraient placées sous les ordres du roi de Prusse. — Le grand-duc de Bade, gendre du roi Guillaume, en fut quitte pour une amende de 12 millions (17 août). Dans la Hesse on fit une cote mal taillée : la partie située au nord du Mein ne fut pas annexée quoique Bismarck l'eût bien désiré; elle entra dans la Confédération du Nord; le territoire situé au sud du Mein demeura indépendant. La Bavière était l'État non protégé et même abandonné par tout le monde; Bismarck ne pardonnait pas à Pfordten d'avoir déçu l'espérance que jusqu'au dernier moment il avait mise en son concours. Il le raillait, le tournait et le retournait sur le gril. « Personne ne s'intéressant à votre sort, lui disait-il, il est équitable que vous payiez pour tous. » Et il lui demandait 75 millions de francs et le cinquième de son territoire. Pfordten, désespéré

trouvant la situation intenable, se recommanda à l'Empereur sans trop d'espoir, lorsque le salut lui arriva de ce côté, mais d'une manière à laquelle il ne s'attendait pas.

Le projet de traité belge amena ce coup de théâtre. Bismarck, soudain retourné, se rendit chez Pfordten muni du petit papier de Benedetti. « Vous comptez, lui dit-il, sur l'appui de la France? Lisez. » Pfordten lut et resta stupéfait. « Vous voyez, dit Bismarck, qu'on vous livre à nous; voilà comment on vous soutient. » Puis d'ironique devenant amical : « L'ambition française veut absolument s'assouvir; ils ont retiré une première demande de cession de la rive gauche du Rhin, mais c'est parce qu'ils n'étaient pas suffisamment prêts; leur renonciation n'est qu'une feinte; dès qu'ils seront en force, ils recommenceront; de la Belgique ils se porteraient sur le Rhin. Nous sommes tous les deux Allemands; oublions ce qui nous a divisés, embrassons-nous; je renonce à toutes mes revendications; je ne vous demande que l'engagement de m'assister contre l'ennemi de la patrie commune. » Ils s'embrassèrent[1], et sans débrider ils conclurent le traité suivant :

« I. Entre S. M. le Roi de Prusse et S. M. le Roi

1. Bismarck. Discours du 26 octobre 1867. « Je me souviens très précisément qu'un homme d'État longtemps adversaire de la Prusse, mais animé de sentiments allemands, le baron de Pfordten, au moment où je lui déclarai, dans les négociations de paix, que nous renoncions aux acquisitions sur la rive droite du Mein en Franconie, à la condition que les traités d'alliance, qui lui étaient connus en principe,

de Bavière est conclue une alliance offensive et défensive. Ils s'assurent mutuellement l'inviolabilité du territoire de leurs pays, et s'engagent, *en cas de guerre*, à mettre dans ce but toutes leurs forces militaires à la disposition l'un de l'autre. II. Le Roi de Bavière remet pour ce cas au Roi de Prusse le commandement supérieur de ses troupes. »

En cas de guerre, sans restriction ni spécification, que la guerre soit offensive ou défensive, en Allemagne ou ailleurs, sans qu'il y ait lieu par conséquent dans aucune hypothèse à discuter le *casus fœderis*. En retour, la Bavière n'eut à payer que 64 millions, et elle ne perdit que les districts de Gersfeld et d'Orb et l'enclave de Caulsdorf (22 août).

Bismarck raconta à Benedetti que l'intervention du gouvernement de l'Empereur n'avait pas été étrangère au succès de la mission de Pfordten, et le ministre bavarois témoigna également sa gratitude à notre ambassadeur. L'ironie était vraiment féroce. Le roi Louis écrivit au roi de Prusse : « Après que la paix a été conclue entre nous et qu'une amitié ferme et durable est fondée entre nos États, j'éprouve le vif désir de donner à cette amitié une expression symbolique extérieure, j'offre pour cela à Votre Majesté Royale

seraient acceptés par la Bavière; je me souviens, que M. de Pfordten, me déclara solennellement, et avec l'expression la plus vive de son émotion intérieure, qu'il reconnaissait à quel point mes sentiments patriotiques étaient calomniés, et qu'il voyait bien qu'un cœur allemand battait dans ma poitrine aussi bien que dans la sienne. »

de posséder en commun avec moi le glorieux burg de ses aïeux à Nuremberg : si les bannières unies de Hohenzollern et de Tittelsbach flottent aux créneaux de ce burg, on devra voir là un symbole que la Prusse et la Bavière veillent de conserve aux destinées de l'Allemagne, que, par l'intermédiaire de Votre Majesté, la Providence conduit dans des voies nouvelles (30 août). » La réconciliation était complète, sinon entre les peuples, du moins entre les souverains. « Il y a toujours quelque chose de dangereux en politique à se faire payer[1] », a dit Bismarck.

Les préliminaires de Nikolsbourg n'avaient pas constitué l'unité allemande, et il était vrai de dire qu'ils avaient coupé l'Allemagne en trois tronçons. Après les traités militaires, cela cessa d'être vrai. Même alors cependant il n'exista pas une Unité à la latine, telle que Victor-Emmanuel la faisait en Italie; on n'intronisa pas un seul prince régnant souverainement sur toute la contrée, jouissant d'un droit de gouvernement intérieur. Mais l'Unité militaire, la seule qui nous menaçât, était accomplie. Militairement, il n'y avait plus de Mein et cette prépotence prussienne sur les choses de la guerre, qu'elle eût mis des années à obtenir, fut, grâce à nous, consommée en quelques heures.

Bismarck fit immédiatement acte d'autorité en occupant Mayence. C'était encore nous dire :

1. Discours du 5 décembre 1876.

N'avancez pas! car vous nous trouverez en position de défense! Drouyn de Lhuys fit des représentations; Bismarck n'en tint nul compte, et ordonna au général Losberg, qui occupait la forteresse pour la Confédération au nom du grand-duc de Hesse, de déguerpir. Celui-ci avait d'abord refusé, parce qu'il n'avait pas reçu d'ordre de son souverain, puis sentant l'inanité de la résistance, il obéit.

CHAPITRE XXII

LE TRAITE DE PRAGUE (23 AOUT 1866)

I

La conclusion du traité de Prague fut rapide. Quoique l'Empereur n'y fût point partie, il intervint dans la négociation et obtint quelques modifications et additions sans importance réelle. Il avait proposé qu'on déclarât les États du Sud libres de former entre eux « une union allemande qui jouirait d'une existence nationale indépendante ». Ces mots n'avaient pas été reproduits dans les préliminaires de Nikolsbourg, et l'Autriche n'avait élevé aucune objection contre cette suppression. L'Empereur demanda leur rétablissement. L'article consacrant la rétrocession par l'Autriche à la Prusse de tous ses droits sur le Sleswig-Holstein ne mentionnait aucune réserve en faveur des Danois du Sleswig. Bismarck ne soupçonnait pas que l'Empereur, qui n'avait pas exigé le vote des populations avant d'approuver l'annexion du Hanovre, de la Hesse, de Francfort, du Holstein, du Sleswig

méridional, et qui avait, dans le projét de traité belge, stipulé à son profit le droit de conquête, attacherait encore la moindre importance à la consultation des Danois du Sleswig. Il ne s'opposa pas et il concéda à l'Empereur pour Bade et le Wurtemberg comme pour le Sleswig ce qu'il considérait comme une fantaisie platonique. Les difficultés et les longueurs vinrent des clauses relatives à l'Italie. Bismarck eût voulu que, d'une manière quelconque, par exemple en faisant intervenir le vœu des populations, l'Autriche parût faire directement la transmission de Venise à l'Italie. L'Empereur ne demandait pas mieux, mais François-Joseph fut inflexible, il ne voulait céder qu'à Napoléon III, et les Italiens eurent beau redire qu'ils préféraient prendre Vérone d'assaut que de la recevoir de la main d'un commissaire français, il fallut bien qu'ils en passassent par là. Ils eurent même, ce qui leur parut le suprême désagrément, l'ennui de voir l'Empereur mentionné comme l'auteur de la cession qui allait constituer leur titre.

L'entente sur le partage de la dette fut encore plus malaisée. L'Empereur, infatigable patron de l'Italie, envoya un projet qui la déchargeait de toute participation *à la dette publique autrichienne*, et ne mettait à sa charge que la seule dette afférente au royaume lombardo-vénitien. « A peine sut-on cette nouvelle, écrit de Vienne Gramont, qu'en quelques minutes l'esprit public se tourna contre la France avec plus d'emportement peut-être que contre la Prusse elle-même. Les ministres

déclarèrent qu'ils remettraient leur démission à l'Empereur plutôt que de souscrire à de pareilles exigences. « Si nous avions, disaient-ils, la fai-« blesse d'y consentir, nous serions lapidés dans « les rues. » La motion française fut rejetée et Mensdorff proposa la rédaction suivante : « Une part équitable de la dette publique autrichienne demeurera attachée à la possession territoriale; elle sera ultérieurement fixée par des commissaires spéciaux désignés, à cet effet, par S. M. l'Empereur d'Autriche et par S. M. l'Empereur des Français. » Bismarck suggéra de dire : « Les dettes qui seront reconnues afférentes au royaume lombardo-vénitien conformément aux précédents du *traité de Zurich.* » Cette fixation serait faite par une puissance neutre et non par des commissaires dont l'un français. « Le Cabinet de Vienne, disait-il, au rapport de Gramont, devait enfin, malheureusement trop tard, s'apercevoir que la médiation française lui avait été, dès le commencement, plus nuisible qu'utile. En cette dernière circonstance, la France n'était que l'agent de l'Italie et sa médiation dépassait les bornes de l'équité; l'intervention des commissaires français devait être fatale à l'Autriche, tandis que l'arbitrage d'une des deux grandes puissances ci-dessus désignées offrirait des garanties d'autant meilleures que le Cabinet de Berlin se rallierait sans difficultés à leur équitable sentence. » Le Cabinet de Vienne prit un terme moyen : il repoussa la rédaction française et s'appropria la rédaction prussienne, en persis-

tant toutefois à confier la fixation de la dette afférente à chacune des parties à des commissaires austro-français.

Le traité fut signé à Prague le 23 août 1866. Il était, à peu de chose près, la reproduction des préliminaires de Nikolsbourg. L'Autriche reconnaissait la dissolution de la Confédération germanique et donnait son assentiment à une organisation nouvelle de l'Allemagne sans sa participation. Son empereur promettait de reconnaître l'Union fédérale étroite « qui sera fondée par S. M. le roi de Prusse au nord de la ligne du Mein », et déclarait consentir à ce que « les États allemands, situés au sud de cette ligne, contractent une union dont les liens nationaux feront l'objet d'une entente ultérieure entre les deux parties, et qui aura une existence internationale indépendante (art. 4) ». L'indemnité de guerre, fixée à 150 millions, était diminuée par des imputations considérables. Le traité constatait (art. 12) que, dès le 29 juillet, l'empereur des Français avait fait déclarer officiellement qu'en ce qui concerne le gouvernement de l'Empereur, la Vénétie est acquise à l'Italie pour lui être remise à la paix; que l'empereur d'Autriche accédait également, pour sa part, à cette déclaration et donnait son consentement à la réunion du royaume lombardo-vénitien au royaume d'Italie, sans autre condition onéreuse que la liquidation des dettes afférentes aux territoires cédés conformément au précédent du traité de Zurich. S. M. l'empereur d'Autriche transférait à S. M. le roi de

Prusse tous les droits que la paix de Vienne du 30 octobre 1864 lui avait reconnus sur le Sleswig-Holstein « avec cette réserve que les populations des districts du nord du Sleswig seront de nouveau réunies au Danemark, si elles en expriment le désir par un vote librement émis ».

L'Autriche ne subissait aucune diminution de son territoire allemand. Le respect de cette intégrité avait été la condition absolue de la médiation de Napoléon III. « Il eût bien mieux fait, dans l'intérêt de son pays et en vue des éventualités de l'avenir, disait Bismarck, au lieu de sauvegarder la puissance vaincue, de créer entre elle et son vainqueur une haine inextinguible. »

Le traité de Prague fut suivi le lendemain d'un traité « par lequel S. M. l'empereur d'Autriche cédait le royaume lombardo-vénitien à S. M. l'empereur des Français qui l'accepte, sous la condition de supporter les dettes afférentes à ce royaume conformément aux précédents du traité de Zurich ». Des commissaires français et autrichiens seraient chargés de cette liquidation. La remise effective de possession du royaume lombardo-vénétien devait être opérée par des commissaires autrichiens à des commissaires français après la conclusion d'un arrangement pour l'évacuation des troupes, et après que la paix aurait été signée entre l'empereur François-Joseph et le roi Victor-Emmanuel.

Tous ces actes terminés, les archiducs Albert, Léopold et Charles adressèrent au roi de Prusse des lettres identiques exprimant le désir de re-

noncer au commandement de courtoisie des régiments prussiens qui portent leurs noms respectifs, tandis que les noms du Roi, du Prince Royal et des Princes de Prusse ainsi que ceux de Wrangel et des grands-ducs de Mecklembourg-Schwerin et de Bade furent rayés de l'*Almanach militaire* de l'Autriche, les régiments qui les portaient ne devant plus être désignés que par des numéros. Le Roi éprouva une extrême irritation de ces mesures : il les eût voulus battus et contents.

Après la signature de tous les traités de paix, le bilan de la guerre s'établit ainsi : frais de guerre, 88 100 000 thalers auxquels il faut ajouter une somme de 20 millions pour maintenir jusqu'à la fin de l'année l'effectif dit de préparation à la guerre. En tout, 108 100 000 thalers (405 375 000 francs). Les indemnités reçues s'élevèrent à la somme de 288 455 000 francs auxquels s'ajoutait l'acquisition de quatre États. Même au point de vue matériel, l'affaire n'avait pas été mauvaise.

Le jour de l'entrée triomphale à Berlin de l'armée victorieuse, le Roi donna un nouveau témoignage de reconnaissance à Bismarck. Il lui écrivit : « La fête de l'entrée à Berlin de mes troupes victorieuses, qui a lieu aujourd'hui, me remet tout particulièrement en mémoire les grands services que vous avez rendus en ce temps mémorable. Non seulement, vous avez gravé pour toujours votre nom, comme *homme d'État*, sur les tables d'honneur de notre histoire, mais vous

êtes resté aussi fidèlement à mes côtés comme *soldat*, et je me souviens tout particulièrement, en ce jour de fête militaire, que vous m'avez manifesté partout le cœur et le sentiment d'un *soldat*. Je veux que vous apparteniez d'une façon durable à mon armée, et je vous nomme pour cela général-major, et afin que vous conserviez les couleurs portées à Kœniggrætz, je vous nomme chef du 7e régiment de la grosse cavalerie de la Landwehr (20 septembre 1866). »

II

La Saxe se trouvait maintenant la seule vaincue dont le sort ne fût pas réglé. Bismarck, qui ne lui pardonnait pas sa résistance en Bohême, s'efforçait, n'ayant pu l'annexer comme le Hanovre, de la rattacher à la Confédération par la chaîne la plus étroite. Il déclara d'abord qu'il n'entendait pas traiter avec Beust, et il présenta un projet qui, sauf l'étiquette, constituait une véritable annexion. Le roi de Saxe invoqua la protection de la France et de l'Autriche. L'Empereur ordonna à Drouyn de Lhuys de télégraphier à Benedetti : « L'Empereur désire qu'aucun nuage ne s'élève entre lui et le gouvernement prussien. Cependant les exigences de la Prusse vis-à-vis de la Saxe lui paraissent diamétralement opposées à l'esprit des préliminaires. Que la Saxe fasse partie de la Confédération du Nord, soit; mais qu'elle conserve son armée ! Insistez forte-

ment sur ce point, à moins que M. de Bismarck ne préfère annexer la Saxe et transférer le Roi dans les provinces rhénanes (20 août, 6 h.). »

Bismarck répondit très poliment que la combinaison recommandée par Napoléon III l'avait été déjà par les plénipotentiaires prussiens au Congrès de Vienne : ils avaient dû y renoncer à cause des réclamations qu'elle provoquerait dans les Provinces rhénanes qui aimaient mieux appartenir à une grande puissance que d'être constituées en un État de second ordre ; la Chambre dont, aux termes de la loi constitutionnelle, l'assentiment serait nécessaire, ne s'y prêterait pas aisément ; enfin le Roi par une disposition traditionnelle dans sa famille n'y serait pas favorable (1er septembre).

La réponse aux instances de l'envoyé autrichien fut beaucoup plus raide, sans doute à notre intention. « Sa Majesté, lui dit-il, commençait à se fatiguer de l'immixtion des puissances étrangères dans des affaires qui ne les regardaient pas et qu'il appartenait au Roi seul de décider. Il était nécessaire de bien s'entendre une fois pour toutes à ce sujet, et M. le baron de Brenner pouvait répéter à son gouvernement que Sa Majesté n'avait pas l'intention de se laisser influencer par les représentations de l'Autriche, ni même par celles de la France, dans le règlement de ses rapports avec les princes qu'elle avait vaincus. Au contraire, le Roi voyait ces interventions de mauvais œil, et pour tout dire, lui, porte-voix du Roi, devait déclarer que l'intervention de l'Autriche et de la France en

faveur du roi de Saxe n'aurait d'autre effet que d'aggraver le sort de ce souverain. Il fallait à tout prix fermer la porte à l'ingérence des étrangers dans les affaires d'Allemagne, qu'il appartenait désormais à la Prusse de régler seule, et puisque le roi de Saxe avait appelé l'Autriche et la France à son aide, il servirait d'exemple et apprendrait à ses dépens aux princes allemands ce qu'ils ont à gagner en agissant de la sorte (2 septembre). »

La Saxe livrée à ses propres forces ne se découragea pas; elle lutta pied à pied, et la négociation se prolongea.

III

Malgré cette résistance, Bismarck désormais se sentait les mains armées. Dans une guerre contre la France, il était assuré de l'appui des États du Sud, de la neutralité italienne et il savait que si l'Autriche ne s'abstenait pas, la Russie l'y contraindrait : Gortchacow n'en avait pas pris l'engagement formel, mais il avait fait dire par Manteuffel qu'on pouvait agir avec vigueur contre la France.

Benedetti s'aperçut que quelque chose était changé lorsqu'il vint apporter les observations de Paris sur le projet belge (29 août). Rouher avait été satisfait de l'échange d'idées avec Bismarck : « il approuvait l'ambassadeur d'avoir supprimé Landau et Sarrebrück; mais ce serait un acte de courtoisie de la Prusse si elle vou-

lait, par le démantèlement de ces deux places, leur enlever tout caractère menaçant contre la France. Il était bien évident que l'extension de la Prusse au delà du Mein, inévitable dans un temps prochain, nous serait une occasion toute naturelle de nous emparer de la Belgique; d'autres circonstances pouvaient se présenter dont nous devions rester les juges exclusifs. » Il revenait sur l'idée de deux traités, l'un public pour l'acquisition du Luxembourg, l'autre secret pour la Belgique et l'alliance offensive et défensive. « Cette combinaison concilie tout; elle détend l'opinion publique en France par l'obtention d'une satisfaction immédiate et l'orientation qui en résulte, pour les esprits, vers la Belgique. » Cependant, Rouher ajoute qu'on veut quelque temps pour peser l'affaire et il autorise Benedetti à se rendre à Carlsbad. « Vous faites très bien d'aller à Carlsbad, lui dit Bismarck, et s'il y a lieu je vous rappellerai par une dépêche télégraphique. Mais êtes-vous bien sûr, ajoute-t-il, que l'empereur Napoléon ne se servira pas d'une telle négociation pour créer des ombrages entre la Prusse et l'Angleterre? »

Pour le coup, Benedetti est démonté. « Quel degré de confiance, écrit-il à Rouher, pouvons-nous accorder à des interlocuteurs accessibles à de pareils calculs? » Il aurait dû en conséquence redemander son papier: il n'y pensa pas.

Benedetti parti, son chargé d'affaires ne tarda pas à constater à son tour le changement d'humeur de Bismarck. Il était venu lui annoncer,

chose qu'il supposait devoir lui être agréable, qu'à Francfort, à Cassel et à Hanovre, il y aurait désormais des consuls au lieu de ministres plénipotentiaires. Mais il eut le malheur de prononcer le mot de Saxe. « Ses yeux s'allumèrent, m'a raconté Lefebvre de Béhaine ; et je crus qu'il allait me jeter l'encrier à la tête. Il se plaignit que nous violions à chaque instant l'esprit des préliminaires de Nikolsbourg, nous reprocha amèrement notre intervention en faveur de la Bavière et de la Hesse grand-ducale, et nos ingérences dans les affaires de Saxe ; il nous accusa d'intervenir dans la constitution de la Confédération du Nord, ce qui était inadmissible et tout à fait de nature à modifier l'esprit général de la politique prussienne (10 septembre). » Béhaine laissa passer le torrent sans trop riposter. Il alla demander à Goltz, alors présent à Berlin, le motif de cette subite indignation. — Goltz lui répondit que, la veille au soir, il avait été traité à peu près de la même manière parce qu'il avait prononcé ce même mot de Saxe. Évidemment Bismarck était furieux de ne pas avoir annexé ce pays ; l'état de sa santé expliquait d'ailleurs cette irritabilité excessive : il souffrait d'une névralgie des jambes et était menacé d'un commencement de phlébite.

CHAPITRE XXIII

LA CIRCULAIRE LA VALETTE
(16 SEPTEMBRE 1866)

I

Aussi longtemps qu'il espéra quelque compensation, l'Empereur différa de s'expliquer. La négociation belge ayant été renvoyée à une époque indéterminée, il tenta d'arrêter le courant de mécontentement et d'inquiétude auquel s'abandonnait de plus en plus l'opinion française. — Le marquis de Moustier, ambassadeur à Constantinople, avait été nommé à la place de Drouyn de Lhuys, et en attendant son arrivée l'intérim avait été confié à La Valette. L'Empereur écrivit une circulaire que le ministre signa comme intérimaire aux Affaires étrangères (le 16 septembre 1866). Ce document est de ceux qu'on n'analyse pas et qu'il faut lire dans leur texte.

« La guerre qui a éclaté au centre et au sud de l'Europe a détruit la Confédération germanique et constitué définitivement la nationalité italienne. La Prusse, dont les limites ont été agrandies par

la victoire, domine sur la rive droite du Mein. L'Autriche a perdu la Vénétie; elle est séparée de l'Allemagne. En face de ces changements considérables, tous les États se recueillent dans le sentiment de leur responsabilité; ils se demandent quelle est la portée de la paix récemment intervenue, quelle sera son influence sur l'ordre européen et sur la situation internationale de chaque puissance.

« L'opinion publique, en France, est émue. Elle flotte, incertaine entre la joie de voir les traités de 1815 détruits et la crainte que la puissance de la Prusse ne prenne des proportions excessives, entre le désir du maintien de la paix et l'espérance d'obtenir, par la guerre, un aggrandissement territorial. Elle applaudit à l'affranchissement complet de l'Italie, mais veut être rassurée contre les dangers qui pourraient menacer le Saint-Père.

« Les perplexités qui agitent les esprits et qui ont leur retentissement à l'étranger, imposent au gouvernement l'obligation de dire nettement sa manière de voir.

« Pour dissiper les incertitudes et fixer les convictions, il faut envisager dans leur ensemble le passé tel qu'il était, l'avenir tel qu'il se présente.

« Dans le passé, que voyons-nous? Après 1815 la Sainte-Alliance réunissait contre la France tous les peuples, depuis l'Oural jusqu'au Rhin. La Confédération germanique comprenait, avec la Prusse et l'Autriche, 80 millions d'habitants;

elle s'étendait depuis le Luxembourg jusqu'à Trieste, depuis la Baltique jusqu'à Trente, et nous entourait d'une ceinture de fer, soutenue par cinq places fortes fédérales; notre position stratégique était enchaînée par les plus habiles combinaisons territoriales. La moindre difficulté que nous pouvions avoir avec la Hollande ou avec la Prusse sur la Moselle, avec l'Allemagne sur le Rhin, avec l'Autriche dans le Tyrol ou le Frioul, faisait se dresser contre nous toutes les forces réunies de la Confédération. L'Allemagne autrichienne, inexpugnable sur l'Adige, pouvait s'avancer, le moment venu, jusqu'aux Alpes. L'Allemagne prussienne avait pour avant-garde sur le Rhin tous ces États secondaires sans cesse agités par des désirs de transformation politique et disposés à *considérer la France comme l'ennemie de leur existence et de leurs aspirations*. Si on en excepte l'Espagne, nous n'avions aucune possibilité de contracter une alliance sur le continent. L'Italie était morcelée et impuissante, elle ne comptait pas comme nation. La Prusse n'était ni assez compacte, ni assez indépendante pour se détacher de ses traditions. L'Autriche était trop préoccupée de conserver ses possessions en Italie pour pouvoir s'entendre intimement avec nous. Sans doute, la paix longtemps maintenue a pu faire oublier les dangers de ces organisations territoriales et de ces alliances, car ils n'apparaissent formidables que lorsque la guerre vient à éclater; mais *cette sécurité précaire, la France l'a parfois obtenue au prix de l'effacement de son*

rôle dans le monde. Il n'est pas contestable que, pendant près de quarante années, elle a rencontré debout contre elle la coalition des trois Cours du Nord unies par le souvenir des défaites et des victoires communes, par des principes analogues de gouvernement, par des traités solennels et des sentiments de défiance envers notre action libérale et civilisatrice.

« Si, maintenant, nous examinons l'avenir de l'Europe transformée, quelles garanties présente-t-il à la France et à la paix du monde? *La coalition des trois Cours du Nord est brisée; le principe nouveau qui régit l'Europe est la liberté des alliances; toutes les grandes puissances sont rendues les unes et les autres à la plénitude de leur indépendance, au développement régulier de leurs destinées.* La Prusse agrandie, libre désormais de toute solidarité, assure l'indépendance de l'Allemagne. La France n'en doit prendre aucun ombrage. Fière de son admirable unité, de sa nationalité indestructible, *elle ne saurait combattre ou regretter l'œuvre d'assimilation qui vient de s'accomplir et subordonner à des sentiments jaloux les principes de nationalité qu'elle représente et professe à l'égard des peuples.* Le sentiment national de l'Allemagne satisfait, ses inquiétudes se dissipent, ses inimitiés s'éteignent. En imitant la France, elle fait un pas qui la rapproche et non qui l'éloigne de nous. Au midi, l'Italie, dont la longue servitude n'avait pu éteindre le patriotisme, est mise en possession de tous ses éléments de grandeur nationale. Son existence

modifie profondément les conditions politiques de l'Europe; mais, malgré des susceptibilités irréfléchies ou des injustices passagères, ses idées, ses principes, ses intérêts la rapprochent de la nation qui a versé son sang pour l'aider à conquérir son indépendance.

« L'Autriche, dégagée de ses préoccupations italiennes et germaniques, n'usant plus ses forces dans des rivalités stériles, mais les concentrant à l'est de l'Europe, représente encore une puissance de trente-cinq millions d'âmes *qu'aucune hostilité, aucun intérêt ne sépare de la France.*

« Par quelle singulière réaction du passé sur l'avenir l'opinion publique verrait-elle non des alliés, mais des ennemis de la France dans ces nations affranchies d'un passé qui nous fut hostile, appelées à une vie nouvelle, dirigées par des principes qui sont les nôtres, animées de ces sentiments de progrès qui forment le lien pacifique des sociétés modernes? Une Europe plus fortement constituée, rendue plus homogène par des divisions territoriales plus précises, est une garantie pour la paix du continent et n'est ni un péril ni un dommage pour notre nation. *Celle-ci, avec l'Algérie, comptera bientôt plus de 40 millions d'habitants; l'Allemagne 37 millions, dont 29 dans la Confédération du Nord, et 8 dans la Confédération du Sud; l'Autriche, 35; l'Italie, 26; l'Espagne, 18.* Qu'y a-t-il dans cette distribution des forces européennes qui puisse nous inquiéter?

« Une puissance irrésistible, faut-il le regretter? pousse les peuples à se réunir en grandes

agglomérations, en faisant disparaître les États secondaires. Cette tendance naît du désir d'assurer aux intérêts généraux des garanties plus efficaces. Peut-être est-elle inspirée par une sorte de prévision providentielle des destinées du monde. Tandis que les anciennes populations du continent, dans leurs territoires restreints, ne s'accroissent qu'avec une certaine lenteur, la Russie et la République des États-Unis d'Amérique peuvent, avant un siècle, compter chacune cent millions d'hommes. Quoique les progrès de ces deux grands empires ne soient pas pour nous un sujet d'inquiétude et qu'au contraire nous applaudissions à leurs généreux efforts en faveur de races opprimées, il est de l'intérêt prévoyant des nations du centre européen de ne point rester morcelées en tant d'États divers sans force et sans esprit public.

« La politique doit s'élever au-dessus des préjugés étroits et mesquins d'un autre âge. L'Empereur *ne croit pas que la grandeur d'un pays dépende de l'affaiblissement des peuples qui l'entourent et ne voit de véritable équilibre que dans les vœux satisfaits des nations de l'Europe*. En cela, il obéit à des convictions anciennes et aux traditions de sa race. Napoléon Ier avait prévu les changements qui s'opèrent aujourd'hui sur le continent européen. Il avait déposé les germes de nationalités nouvelles, *dans la péninsule en créant le royaume d'Italie, en Allemagne en faisant disparaître deux cent cinquante-trois États indépendants.*

« Si ces considérations sont justes et vraies, l'Empereur a eu raison d'accepter ce rôle de médiateur, qui n'a pas été sans gloire, d'arrêter d'inutiles et douloureuses effusions de sang, de modérer le vainqueur par son intervention amicale, d'atténuer les conséquences des revers, de poursuivre, à travers tant d'obstacles, le rétablissement de la paix. Il aurait au contraire méconnu sa haute responsabilité si, violant la neutralité promise et proclamée, il s'était jeté à l'improviste dans les hasards d'une grande guerre, d'une de ces guerres qui réveillent les haines de races et dans lesquelles s'entre-choquent des nations entières...

« Quel eût été, en effet, le but de cette lutte engagée spontanément contre la Prusse, nécessairement contre l'Italie? Une conquête! un agrandissement territorial! Mais le gouvernement impérial a depuis longtemps appliqué ces principes en matière d'extension de territoire. *Il comprend, il a compris les annexions commandées par une nécessité absolue*, réunissant à la patrie des populations ayant les mêmes mœurs, le même esprit national que nous, il a demandé au libre consentement de la Savoie et de Nice le rétablissement de nos frontières naturelles. La France ne peut désirer que les agrandissements territoriaux qui n'altéreraient pas sa puissante cohésion; mais elle doit toujours travailler à son agrandissement moral ou politique, en faisant servir son influence aux grands *intérêts de la civilisation*. Son rôle est de cimenter l'accord entre

les puissances qui veulent à la fois maintenir le principe d'autorité et favoriser le progrès. Cette alliance enlèvera à la Révolution le prestige du patronage dont elle prétend couvrir la cause de la liberté des peuples et conservera aux grands États éclairés la sage direction du mouvement démocratique qui se manifeste partout en Europe.

« Toutefois il y a, dans les émotions qui se sont emparées du pays, un sentiment *légitime* qu'il faut reconnaître et préciser. Les résultats de la dernière guerre contiennent un enseignement grave et qui n'a rien coûté à l'honneur de nos armes : ils nous indiquent la nécessité, pour *la défense de notre territoire*, de perfectionner sans délai notre organisation militaire.

« La nation ne manquera pas à ce devoir qui ne saurait être une menace pour personne, elle a un juste orgueil de la valeur de ses armées, ses susceptibilités éveillées par les souvenirs de ses fastes militaires, par le nom et les actes du souverain qui la gouverne, ne sont que l'expression de sa volonté énergique de maintenir hors de toute atteinte son rang et son influence dans le monde.

« En résumé, du point de vue élevé où le gouvernement impérial considère les destinées de l'Europe, *l'horizon lui paraît dégagé d'éventualités menaçantes;* des problèmes redoutables, qui devaient être résolus parce qu'on ne les supprime pas, pesaient sur les destinées des peuples; ils auraient pu s'imposer dans des temps plus diffi-

modifie profondément les conditions politiques de l'Europe; mais, malgré des susceptibilités irréfléchies ou des injustices passagères, ses idées, ses principes, ses intérêts la rapprochent de la nation qui a versé son sang pour l'aider à conquérir son indépendance.

« L'Autriche, dégagée de ses préoccupations italiennes et germaniques, n'usant plus ses forces dans des rivalités stériles, mais les concentrant à l'est de l'Europe, représente encore une puissance de trente-cinq millions d'âmes *qu'aucune hostilité, aucun intérêt ne sépare de la France.*

« Par quelle singulière réaction du passé sur l'avenir l'opinion publique verrait-elle non des alliés, mais des ennemis de la France dans ces nations affranchies d'un passé qui nous fut hostile, appelées à une vie nouvelle, dirigées par des principes qui sont les nôtres, animées de ces sentiments de progrès qui forment le lien pacifique des sociétés modernes? Une Europe plus fortement constituée, rendue plus homogène par des divisions territoriales plus précises, est une garantie pour la paix du continent et n'est ni un péril ni un dommage pour notre nation. *Celle-ci, avec l'Algérie, comptera bientôt plus de 40 millions d'habitants; l'Allemagne 37 millions, dont 29 dans la Confédération du Nord, et 8 dans la Confédération du Sud; l'Autriche, 35; l'Italie, 26; l'Espagne, 18.* Qu'y a-t-il dans cette distribution des forces européennes qui puisse nous inquiéter?

« Une puissance irrésistible, faut-il le regretter? pousse les peuples à se réunir en grandes

agglomérations, en faisant disparaître les États secondaires. Cette tendance naît du désir d'assurer aux intérêts généraux des garanties plus efficaces. Peut-être est-elle inspirée par une sorte de prévision providentielle des destinées du monde. Tandis que les anciennes populations du continent, dans leurs territoires restreints, ne s'accroissent qu'avec une certaine lenteur, la Russie et la République des États-Unis d'Amérique peuvent, avant un siècle, compter chacune cent millions d'hommes. Quoique les progrès de ces deux grands empires ne soient pas pour nous un sujet d'inquiétude et qu'au contraire nous applaudissions à leurs généreux efforts en faveur de races opprimées, il est de l'intérêt prévoyant des nations du centre européen de ne point rester morcelées en tant d'États divers sans force et sans esprit public.

« La politique doit s'élever au-dessus des préjugés étroits et mesquins d'un autre âge. L'Empereur *ne croit pas que la grandeur d'un pays dépende de l'affaiblissement des peuples qui l'entourent et ne voit de véritable équilibre que dans les vœux satisfaits des nations de l'Europe*. En cela, il obéit à des convictions anciennes et aux traditions de sa race. Napoléon Ier avait prévu les changements qui s'opèrent aujourd'hui sur le continent européen. Il avait déposé les germes de nationalités nouvelles, *dans la péninsule en créant le royaume d'Italie, en Allemagne en faisant disparaître deux cent cinquante-trois États indépendants*.

« Si ces considérations sont justes et vraies, l'Empereur a eu raison d'accepter ce rôle de médiateur, qui n'a pas été sans gloire, d'arrêter d'inutiles et douloureuses effusions de sang, de modérer le vainqueur par son intervention amicale, d'atténuer les conséquences des revers, de poursuivre, à travers tant d'obstacles, le rétablissement de la paix. Il aurait au contraire méconnu sa haute responsabilité si, violant la neutralité promise et proclamée, il s'était jeté à l'improviste dans les hasards d'une grande guerre, d'une de ces guerres qui réveillent les haines de races et dans lesquelles s'entre-choquent des nations entières...

« Quel eût été, en effet, le but de cette lutte engagée spontanément contre la Prusse, nécessairement contre l'Italie? Une conquête! un agrandissement territorial! Mais le gouvernement impérial a depuis longtemps appliqué ces principes en matière d'extension de territoire. *Il comprend, il a compris les annexions commandées par une nécessité absolue*, réunissant à la patrie des populations ayant les mêmes mœurs, le même esprit national que nous, il a demandé au libre consentement de la Savoie et de Nice le rétablissement de nos frontières naturelles. La France ne peut désirer que les agrandissements territoriaux qui n'altéreraient pas sa puissante cohésion; mais elle doit toujours travailler à son agrandissement moral ou politique, en faisant servir son influence aux grands *intérêts de la civilisation*. Son rôle est de cimenter l'accord entre

les puissances qui veulent à la fois maintenir le principe d'autorité et favoriser le progrès. Cette alliance enlèvera à la Révolution le prestige du patronage dont elle prétend couvrir la cause de la liberté des peuples et conservera aux grands États éclairés la sage direction du mouvement démocratique qui se manifeste partout en Europe.

« Toutefois il y a, dans les émotions qui se sont emparées du pays, un sentiment *légitime* qu'il faut reconnaître et préciser. Les résultats de la dernière guerre contiennent un enseignement grave et qui n'a rien coûté à l'honneur de nos armes : ils nous indiquent la nécessité, pour *la défense de notre territoire*, de perfectionner sans délai notre organisation militaire.

« La nation ne manquera pas à ce devoir qui ne saurait être une menace pour personne, elle a un juste orgueil de la valeur de ses armées, ses susceptibilités éveillées par les souvenirs de ses fastes militaires, par le nom et les actes du souverain qui la gouverne, ne sont que l'expression de sa volonté énergique de maintenir hors de toute atteinte son rang et son influence dans le monde.

« En résumé, du point de vue élevé où le gouvernement impérial considère les destinées de l'Europe, *l'horizon lui paraît dégagé d'éventualités menaçantes;* des problèmes redoutables, qui devaient être résolus parce qu'on ne les supprime pas, pesaient sur les destinées des peuples; ils auraient pu s'imposer dans des temps plus diffi-

ciles; ils ont reçu leur solution naturelle sans trop de violentes secousses et sans le concours dangereux des passions révolutionnaires. Une paix qui reposera sur de telles bases sera une paix durable. Quant à la France, de quelque côté qu'elle porte ses regards, elle n'aperçoit rien qui puisse entraver sa marche ou troubler sa prospérité. Conservant avec toutes les puissances d'amicales relations, dirigée par une politique qui a pour signes de sa force la générosité et la modération; appuyée sur son imposante unité, avec son génie qui rayonne partout, avec ses trésors et son crédit qui fécondent l'Europe, avec ses forces militaires développées; entourée désormais de nations indépendantes, elle demeurera non moins respectée. »

II

Cette circulaire contient des parties excellentes. Le tableau de l'effacement où nous avaient réduits les arrangements de 1815 est un beau morceau historique de toute vérité. Les garanties que nous laissait la nouvelle organisation de l'Europe ne sont pas moins bien exposées : l'alliance possible de l'Autriche, jusque-là fatalement ennemie ; celle de l'Italie qui ne nous eût jamais fait défaut tant qu'un Napoléon eût régné en France; l'amitié de l'Angleterre sincère malgré ses ombrages, et, si cette amitié nous manquait, un rapprochement étroit avec la Russie,

dont l'espérance nous était toujours ouverte, contre-balançaient largement l'accroissement de la Prusse qui, d'ailleurs, pouvait aboutir à une alliance, non à une hostilité. La dernière garantie énumérée dans la circulaire, la division en trois tronçons de l'ancienne Confédération, n'existait déjà plus, du moins militairement; on ne mentait cependant pas en insistant sur son importance, car on ignorait encore à Paris les traités d'alliance militaire. Il était courageux de répudier la politique démodée, aussi contraire à la noblesse des sentiments qu'à la possibilité des faits, qui subordonne la grandeur d'un peuple à la petitesse des autres. Il était clairvoyant de s'être bien rendu compte que les plus ardents ennemis de la France, toujours prêts à exciter les passions contre elle, étaient les États du Sud, de la sauvegarde desquels on aurait voulu faire notre intérêt principal.

Malheureusement la circulaire ne reste pas jusqu'au bout dans cette correction élevée et loyale. La politique des compensations la fait dévier et y montre son vilain visage. Le gouvernement impérial *comprend*, y est-il dit, *les annexions commandées par une nécessité absolue*. Cette justification des conquêtes prussiennes était glissée comme exposé des motifs anticipé de notre conquête projetée en Belgique. Le public non initié à ces négociations secrètes ne comprit pas, mais il fut vivement ému de l'annonce que le perfectionnement de notre organisation militaire devenait une nécessité pour la défense de

notre territoire. Que signifie, dit-on alors, l'assurance qu'une Europe, plus fortement constituée, rendue homogène par des divisions territoriales plus précises, est une garantie de la paix du monde? Quelle raison, s'il en est ainsi, de nous armer jusqu'aux dents? Il est donc vrai que nous avons été vaincus à Sadowa?

Indépendamment de tout péril imminent, il était naturel qu'au lendemain d'une expérience militaire aussi instructive on perfectionnât notre organisation militaire; mais ce n'était pas dans une circulaire de paix qu'il était opportun de le proclamer, d'autant plus que les réformes les plus urgentes, la fabrication des chassepots, un meilleur système de mobilisation, de nouveaux règlements tactiques de l'artillerie et de la cavalerie, se seraient beaucoup mieux réalisés en silence, sans que le public y fût initié.

Bien que cette circulaire ne lui eût pas été communiquée, le roi de Prusse en exprima officiellement sa satisfaction[1]. Il y retrouvait « cette sagesse et ces sentiments bienveillants pour la Prusse qu'il avait appris de longue date à apprécier chez l'Empereur, et qui lui permettaient de constater que le nouvel ordre de choses établi au centre de l'Europe n'était ni un péril ni un dommage pour la France ». Ces paroles confiantes ne représentaient qu'un compliment. Le Roi et Bismarck n'oubliaient ni la demande de Mayence, ni la négociation belge toujours pendante : la cir-

1. Thil à Goltz, 25 septembre 1866.

culaire leur parut une duplicité de plus. L'équivoque créée par une politique de demi-moyens, de convoitises transies, qui n'avait su être ni conquérante ni désintéressée, ne fut dissipée ni en France ni en Europe ; la théorie des trois tronçons devint pour notre opposition un sujet d'incessants persiflages, et Bismarck qui avait en poche ses traités secrets avec les États du Sud, dut s'amuser beaucoup des beaux raisonnements de la circulaire.

CHAPITRE XXIV

LA LIQUIDATION PARLEMENTAIRE EN PRUSSE

I

Il ne suffisait pas à Bismarck de défendre sa politique contre l'ingérence étrangère, il dut la faire agréer par le Parlement. Grabow, le président des années de lutte, avait décliné la présidence et avait été remplacé par Forckenbeck qu'on supposait plus conciliant quoique ayant appartenu à l'extrême gauche.

Un reste de déférence traditionnelle fit élire membre de la Commission de l'Adresse la plupart des coryphées de cette même opinion; mais il fut sensible, le jour où parut leur rapport, qu'ils ne répondaient plus au courant général ni dans la Chambre ni au dehors. De toutes parts on releva l'insuffisance approbative de leur projet. Le nouveau président invita les différents partis à lui envoyer des délégués chargés officieusement de le remanier. En faisant appel à leur patriotisme, il parvint à les mettre d'accord, sur une rédaction présentée par le général Stevenhagen. La Commission se rangea à son tour à ce

compromis dont Bismarck se déclara satisfait.

Les Polonais proposèrent un amendement en faveur de leur nationalité, rappelant le sang versé par le 5e corps d'armée en Bohême. Bismarck répliqua, aux applaudissements de la Chambre, que c'était comme bons Prussiens, au service de la Prusse leur patrie, que les soldats de Posen avaient déployé la bravoure traditionnelle de la race polonaise.

Le Roi répondit à la députation chargée de lui présenter l'Adresse, qu'il « avait fait son devoir en procédant comme il l'avait fait, au moment où il n'y avait pas de loi budgétaire. Il avait dû agir ainsi et il agirait toujours ainsi si des circonstances analogues devaient se représenter, mais elles ne se représenteront plus. » Ces paroles inquiétèrent; un revirement se produisit parmi les libéraux ralliés à l'Adresse, et le bill d'indemnité ne rencontra pas le vote d'unanimité sur lequel on avait compté. Plusieurs membres réclamèrent une loi sur la responsabilité afin que le précédent ne se renouvelât plus. Virchow dit : « Je parle sans haine, mais dans mon opinion aucun gouvernement, quelques triomphes qu'il ait remportés, ne peut être justifié d'avoir refusé de rendre à un peuple ses droits constitutionnels. »

Bismarck répondit avec une extrême modération : « Nous désirons la paix, non pas que nous soyons mis hors de combat; au contraire, le courant nous est aujourd'hui plus favorable que dans les années précédentes; nous ne la désirons pas non plus pour nous soustraire à

toute accusation à venir fondée sur une future loi de responsabilité. Je ne crois pas qu'on nous accuse; je ne crois pas, en cas d'accusation, qu'on nous condamne. Quoi qu'il en soit, si l'on a fait des reproches au ministère, ce n'est pas celui d'être timide. Nous désirons la paix parce qu'à notre avis la patrie aujourd'hui en a plus besoin qu'autrefois. Si vous jetez les yeux à l'étranger, si vous parcourez les journaux de Vienne, ceux surtout qui passent pour refléter les vues du gouvernement impérial, vous y trouverez les mêmes paroles de haine, les mêmes excitations contre la Prusse qu'on y lisait avant la guerre et qui n'ont pas peu contribué à faire de la guerre une nécessité devant laquelle ils n'auraient pu reculer quand bien même ils l'auraient voulu. Voyez l'attitude des populations de l'Allemagne du Sud, telles qu'elles sont représentées dans les armées : *on peut dire que le degré de conciliation nécessaire et d'intelligence de la tâche qui est confiée à l'Allemagne entière n'existe certainement pas quand on voit des troupes bavaroises faisant feu traîtreusement, des voitures d'un chemin de fer, sur des officiers prussiens.* Voyez l'attitude des divers gouvernements en face des institutions nouvelles que nous avons à créer, satisfaisante chez quelques-uns, résistante chez les autres. Ce qui est certain, d'autre part, c'est qu'en Europe vous trouverez à peine une puissance qui encourage d'une manière bienveillante la constitution de cette nouvelle communauté allemande, et qui n'éprouve le besoin

de s'ingérer à sa manière en cette constitution. Ainsi, Messieurs, notre tâche n'est donc pas achevée. Elle exige l'union de tout le pays, l'union se prouvant par les faits, et se témoignant de manière à faire impression. Si on a dit souvent : « Ce que l'épée a gagné, la plume l'a « gâté, » j'ai pleine confiance que nous n'entendrons pas dire : « Ce que l'épée et la plume ont « gagné, cette tribune l'a annulé[1]. » (*Vifs applaudissements.*) Le bill d'indemnité fut voté par 230 voix contre 75. Ce vote ne couvrait que l'irrégularité constitutionnelle d'une administration sans budget; il ne dispensait pas le gouvernement de rendre ses comptes et de justifier ses dépenses. Ces comptes furent trouvés irréprochables.

Les annexions se régularisèrent plus facilement que le gouvernement sans budget. Le roi Guillaume avait fait de la sensiblerie, il avait dit à la députation de la Chambre des seigneurs : « Qu'on ne saurait comprendre à quel point, en sa qualité de prince né dans la pourpre, il était désolé d'être forcé de priver d'autres princes de leurs États. Il avait, avant d'en arriver là, dû soutenir une pénible lutte contre son propre cœur. La conviction seule que l'intérêt de la patrie commandait impérieusement cette mesure rigoureuse l'avait décidé. » Le pauvre homme! Bismarck ne se croyait pas tenu à ces hypocrisies. Le ministre hanovrien Hodenberg invoquait le

1. Discours du 1er septembre 1866.

droit en faveur de son maître; il l'arrête : — *La Prusse ne reconnaît aucun droit, quand il y va de son existence.* — Vous foulez aux pieds tous les principes conservateurs, s'écrie Hodenberg et vous ravissez au parti conservateur toutes ses armes contre la démocratie et la révolution. — La Prusse fait alliance avec la Révolution et avec quiconque lui prête assistance, dès que son existence est en jeu, riposte Bismarck.

L'exposé des motifs des lois d'annexion n'était pas moins expressif. « Ils en ont appelé, était-il dit, pour eux et pour leur pays, au jugement de la guerre; ce jugement a été prononcé contre eux; la nécessité politique nous fait un devoir de ne pas leur rendre le pouvoir souverain dont ils ont été dépouillés par la marche victorieuse de nos troupes. Nous savons *qu'une partie seulement de la population partage avec nous la conviction de cette nécessité;* nous respectons et honorons la fidélité et l'attachement que ces pays vouent à leurs maisons souveraines jusqu'ici régnantes et à leurs institutions indépendantes; mais nous attendons avec confiance que la participation au développement de l'unification nationale, jointe à un régime qui ménage les conditions particulières légitimes, facilite la transition à une nouvelle et plus vaste communauté. »

Plus explicite encore dans la Commission, Bismarck réclama dans toute la plénitude de ses effets le droit de conquête, reconnu selon lui comme un article de droit international. Il le justifia par le droit de la nation allemande

d'exister, de respirer, de s'unifier. Le député Michaelis ayant demandé que l'incorporation fût subordonnée à l'assentiment de la représentation légale du pays, Kirchmann et Waldeck lui demandèrent : « Que ferez-vous si le Hanovre déclare, et il le déclarerait certainement, qu'il faut rétablir sa Maison royale? Est-il quelqu'un parmi vous qui aurait le courage de demander ce rétablissement? Les petits États sont le cancer de l'Allemagne ; il n'est pas d'Allemand qui voulût rétablir une maison princière une fois déchue! » Michaelis fut convaincu, retira son amendement, et une majorité de libéraux vota cette résurrection du droit de conquête par 273 voix contre 14!

La mise en vigueur de la constitution prussienne dans les pays annexés fut différée jusqu'au 1er octobre 1867. Jusque-là ils seraient soumis au gouvernement absolu de la conquête[1] afin de briser toutes les résistances. Le roi de Hanovre ne perdit pas seulement son État; il fut dépouillé aussi de sa fortune. Il avait mis en sûreté, en Angleterre, 33 millions provenant en grande partie de son patrimoine. Cependant, dans la précipitation du départ, on avait emporté aussi quelques valeurs d'État. Sous le prétexte de l'obliger à les restituer, on mit le séquestre sur tous ses biens.

La loi électorale préparée pour le Parlement de la Confédération du Nord établit le suffrage uni-

1. Bismarck, discours du 11 mars 1867.

versel : tout Allemand, ayant trois ans d'indigénat, était électeur à 25 ans ; tout électeur éligible ; un député par cent mille âmes. Ce suffrage fut introduit sans grande conviction. Bismarck se justifia de cette nouveauté par les nécessités du combat : « Dans les luttes allemandes avec les adversaires de l'Empire cette carte aurait été jouée ; il fallait la leur enlever. Je ne crois pas assez fermement au meilleur effet d'un autre droit électoral pour rejeter, dans les luttes futures, ce moyen populaire. » Le rapporteur Twesten, en admettant le suffrage universel, n'en tira pas un horoscope encourageant : « Je crains, dit-il, que le suffrage universel direct ne contribue à miner le parlementarisme et qu'avec lui ce soit le dilettantisme et le charlatanisme politique qui l'emportent. »

Il y eut d'intéressant dans cette discussion une boutade très significative de Bismarck contre Wirchow : « Monsieur le député a perdu de vue une chose sur laquelle je ne puis assez insister, c'est que *nous n'avons pas atteint le but final de notre politique ; nous en sommes au commencement, et vous commettez une injustice lorsque vous traitez ce qui est aujourd'hui comme quelque chose d'accompli, de terminé*. L'orateur a donné à entendre que nous n'atteindrons pas ce but. Si cependant nous l'atteignions, il se rangerait alors de côté du gouvernement. La haute valeur que j'attache à ce concours m'engage à soumettre au jugement de l'orateur lui-même une considération : depuis quatre ans, il a toujours prophétisé, quant aux

résultats de notre politique, le contraire de ce qui est arrivé ; je crois donc et j'espère que cette fois encore il se trompera, et que, par suite, il peut dès aujourd'hui se rallier à la politique du gouvernement. »

Un projet d'emprunt de 60 millions de thalers, destinés à couvrir les dépenses extraordinaires de la guerre, excita des ombrages parce qu'il se rattachait indirectement au conflit constitutionnel. Parmi les dépenses extraordinaires, on comptait le Trésor de guerre épuisé à reconstituer. Ce Trésor avait été une des ressources qui avaient permis à la Couronne de se passer des subsides de la Chambre. La Commission proposa de ne pas voter d'emprunt, d'autoriser l'émission de bons du Trésor pour couvrir les dépenses urgentes et de faire des autres une charge des exercices suivants.

Le Président s'employa encore à amener un compromis qui se fit sur un amendement de Michaelis, auquel le gouvernement adhéra : faculté lui fut accordée de contracter un emprunt de 30 millions et d'émettre des bons du Trésor pour une valeur équivalente. Toute la portion de ces ressources qui ne serait pas absorbée par le paiement des dépenses de guerre auxquelles n'auraient pas suffi les contributions de guerre et les autres ressources extraordinaires disponibles, serait consacrée à la reconstitution du Trésor de guerre. Mais pour que le contrôle de la Chambre ne fût pas éludé, le Trésor de guerre ne pourrait, sans son agrément, excéder 30 millions. Dès que ce chiffre aurait été atteint, les excédents sur les

recettes extraordinaires accordées seraient acquis à la caisse générale et figureraient à l'actif des budgets subséquents.

Le ministre des Finances, Heydt, rappela l'intérêt que le gouvernement attachait à l'institution du Trésor. « Au moment où tous les États de l'Europe travaillent à refondre leur organisation militaire, la Prusse doit être en mesure, à tout instant, de jeter ses forces dans la balance des destinées européennes. Elle doit avoir constamment la main sur la garde de son épée et le pouce sur le cordon de sa bourse. » Bismarck, quoique à bout de forces, vint prier l'Assemblée de « témoigner une fois de plus la ferme résolution du peuple prussien de maintenir les résultats acquis par la dernière guerre et de les défendre s'il le faut ».

Schwerein, ancien ministre de l'Intérieur, un des chefs les plus considérés du parti libéral, dit, faisant allusion à son opposition passée : « J'ai la satisfaction d'avouer que je me suis trompé. (*Bravos sur les bancs de la droite.*) Je suis heureux de pouvoir rendre à M. de Bismarck ce témoignage public de l'estime que m'inspirent ses services. » L'amendement fut voté par 230 voix contre 83.

II

« Pendant l'hiver précédent, a écrit Bismarck dans ses *Souvenirs*, j'avais à lutter contre le Roi

qui ne voulait pas la guerre. Pendant la campagne je fus aux prises avec les militaires qui ne voyaient devant eux que l'Autriche sans voir les autres puissances de l'Europe; puis avec le Roi encore au sujet de la conclusion de la paix et du bill d'indemnité. J'étais si fatigué que j'avais besoin de me reposer; j'allai d'abord à Karlsbourg chez mon cousin, et ensuite le 6 octobre à Putbus où je tombai gravement malade à l'hôtel. Le prince et la princesse de Putbus m'offrirent une aimable hospitalité dans un pavillon resté debout à côté du château détruit par un incendie. »

Bismarck s'étant éloigné, le Parlement se sépara. Savigny, le dernier ministre à Francfort, termina seul la négociation encore pendante, celle avec la Saxe, à l'égard de laquelle Bismarck avait fini par se résigner à n'être plus aussi cruellement exigeant. Cè traité fut signé le 21 octobre 1866. Le roi de Saxe accédait à la Confédération du Nord; ses troupes, partie intégrante de l'armée de la Confédération, seraient placées comme telles sous le commandement général du roi de Prusse et réorganisées au plus tôt à la prussienne; les chemins de fer étaient cédés à la Prusse moyennant compensation; l'indemnité de guerre serait de 37 500 000 francs.

Bismarck, qui du fond de sa retraite de malade suivait ce règlement, n'en fut pas complètement satisfait. Il regrettait l'absence de deux clauses qu'à son départ il supposait accordées : 1° que l'effectif des troupes saxonnes dépendrait toujours du roi Guillaume; 2° que les Prussiens

pourraient toujours entrer en Saxe et y tenir garnison.

Savigny avait voulu se donner de l'importance, et il n'avait pas tenu compte suffisamment des instructions formelles de Bismarck contre lequel continuait toujours une résistance sourde de ceux dont il couvrait les petites personnalités. Bismarck ne protesta pas, se réservant de reprendre ces clauses indispensables, de les généraliser et de les introduire dans la Charte constitutionnelle de la Confédération.

CHAPITRE XXV

LE TRAITÉ DE VIENNE AVEC L'ITALIE (3 OCTOBRE 1866) RÉTROCESSION DE LA VÉNÉTIE

I

L'Empereur eût pu se montrer blessé du mépris affiché de ses conseils, considérer comme un manquement à son égard cette invasion, sans gloire et sans péril, d'une province devenue sienne, uniquement pour marquer qu'on tenait à offense de la lui devoir ; il aurait pu se réfugier dans la froideur d'une dignité blessée. Au contraire, il ne ressent rien, ne se plaint de rien, multiplie à Vienne les démarches efficaces. L'Autriche réclamait 75 millions, l'Italie n'en offrait que 25 ; Gramont obtint qu'on transigeât. Les ministres italiens, « revenus à des idées plus justes, par leur récente expérience sur la solidité et la valeur pratique de leurs anciennes et de leurs récentes alliances, comprenaient aujourd'hui que l'intervention bienveillante de l'Empereur était de beaucoup la garantie la meilleure et la plus sûre pour le triomphe de leurs intérêts ». Ils s'applaudissaient « de devoir

à l'intervention de la France un succès qui compensait dans une certaine mesure les mécomptes diplomatiques récemment éprouvés[1] ».

Ces sentiments n'eurent pas une longue durée, car ce à quoi les Italiens tenaient plus qu'à l'atténuation de leur indemnité, c'était que le traité leur cédât directement la Vénétie. Ils avaient vainement tenté de l'obtenir à Prague. Ils renouvelèrent leurs instances à Vienne, comptant que la pression de l'Empereur les ferait prévaloir. Nigra, avec une franchise très honorable, sans crainte de déplaire, leur expliqua qu'ils demandaient à Napoléon III plus qu'il ne pouvait leur accorder. « Prenons avec une sainte paix notre parti sur cette « benedetta » cession faite à la France puisque nous n'avons pas été assez sages ou assez heureux pour conquérir Venise par les armes. En Italie, il y a beaucoup d'irritation contre la France; en France, il y en a une non moindre contre nous. L'Empereur lui-même ressent avec amertume tout cela. Il n'est pas douteux qu'il tient beaucoup à ce fait de la cession qui lui a été faite. C'est le seul profit qui, en réalité, n'est qu'une satisfaction morale, qu'il a tiré de cette guerre, et qui est bien loin de compenser la diminution qu'il a à subir à l'intérieur et à l'extérieur[2]. »

A défaut de cette cession directe de la Vénétie, les Italiens essayèrent d'introduire un article dans lequel une rectification ultérieure de fron-

1. Malaret, 27, 28 août 1866.
2. Nigra à Visconti-Venosta, 11 septembre 1866.

tière serait admise en principe. L'Empereur François-Joseph ajourna le débat : « Toute rectification, dit-il, consentie en fait ou en droit au moment des négociations, aurait nécessairement aux yeux de l'armée et du pays le caractère d'une conséquence forcée de la guerre malheureuse qui venait de se terminer. La nation y verrait toujours un sacrifice imposé par la Prusse et se révolterait contre cette dernière condescendance de son gouvernement. Plus tard, de gré à gré et dans toute la liberté de leurs actes, les deux États pourraient consulter leurs intérêts réciproques et s'entendre sur le meilleur moyen de les satisfaire. »

Le traité fut signé le 3 octobre. Le préambule constatait, ce dont les Italiens étaient si marris, « que l'Empereur François-Joseph avait cédé à S. M. l'Empereur des Français le royaume lombardo-vénitien, et que de son côté l'Empereur avait déclaré qu'il était prêt à reconnaître la réunion du royaume lombardo-vénitien aux États de S. M. le Roi d'Italie, sous la réserve du consentement des populations ; l'Empereur d'Autriche consentait à la réunion du royaume lombardo-vénitien au royaume d'Italie ; l'évacuation du territoire cédé devait commencer immédiatement après la signature de la paix et s'effectuer dans le plus bref délai possible, selon les arrangements pris par les commissaires spéciaux désignés à cet effet ».

Ces commissaires furent : pour la France, le général Lebœuf, aide de camp de l'Empereur ;

pour l'Italie, le général Genova di Revel; pour l'Autriche, le général Mœring.

On espéra que la paix politique serait consolidée par un mariage entre le prince Humbert et l'archiduchesse Mathilde, fille de l'archiduc Albert, belle et charmante princesse, *boccone di sposetta*. Un horrible accident coupa court à cette espérance. La princesse, avant d'aller au bal, se regardait dans un miroir devant une cheminée ; le feu prit à ses vêtements; elle fut brûlée et mourut de ses blessures.

II

L'irritation qui avait accueilli la médiation se réveilla plus exaspérée quand on sut que décidément on recevrait la Vénétie des mains de l'Empereur, et que le général Lebœuf allait procéder au règlement de cette rétrocession et de l'évacuation du territoire vénitien concurremment avec les commissaires italien et autrichien. — Napoléon III, criait-on avec fureur, aurait dû nous éviter cette formalité humiliante. « Fasse Dieu, répondit La Marmora, que nous n'ayons pas à supporter de pire humiliation ! N'est-il pas clair que l'Autriche, soit par amour-propre, soit par raisons politiques, n'aurait jamais cédé autrement les provinces de la Vénétie[1]? »

La douleur de l'Italie d'avoir été empêchée par

1. *Agli elettori di Biella*, 2 juin 1868.

la médiation de réparer sa défaite et de ne devoir qu'à elle-même l'acquisition de la Vénétie, était légitime. Au contraire, la paix conclue, il était mesquin et ingrat d'injurier l'Empereur parce qu'il attachait du prix à constater devant son peuple le profit, tout désintéressé, tiré d'une guerre qu'on lui reprochait d'avoir tolérée ou de n'avoir pas mieux exploitée dans l'intérêt français. Ricasoli, devenu l'émule de Garibaldi en déraison soi-disant patriotique, commit cette erreur vulgaire. Il dit que « l'envoi de Lebœuf était une injure à l'Italie et qu'il ne supporterait pas un acte quelconque de propriété de la France[1] ». — « Il faut que le commissaire français jouisse largement de sa situation ridicule et qu'on évite tout ce qui pourrait le rendre le moins du monde sérieux. Il faut annuler par tous les moyens la présence stupide, inutile, du commissaire français, *camorrista*[2] sur une large échelle, qui veut profiter des fatigues d'autrui sans avoir fait un zéro[3]. » Il écrivait au Roi (2 septembre 1866) : « Votre Majesté ne doit avoir avec le gouvernement français de discussion d'aucune sorte, mais une seule parole de répulsion et de protestation. »

Et le Roi n'essayait pas de calmer son ministre. Il lui télégraphiait : « Votre dépêche me plaît, tout est ridicule dans la conduite de la France ; — aujourd'hui pour digérer, reçu le général Le-

1. A Celestino Bianchi, 8 septembre 1866.
2. Voleur.
3. A Genova di Revel, 30 septembre 1866.

bœuf; il est assez curieux ce général qui vient en bourgeois, tout seul, prendre possession de la Vénétie où j'ai mon armée. Tout ceci aura, je l'espère, une fin car si cela devait durer longtemps, je finirais par perdre ma santé, m'étant déjà fait du mauvais sang, et je m'aperçois toujours davantage que lorsqu'on veut travailler pour le bien des peuples il faut se préparer à mourir enragé[1]. »

Si le ministre des Affaires étrangères et le commissaire royal Genova di Revel étaient entrés dans cet esprit, une rupture éclatante se serait produite alors entre l'Italie et nous, car l'Empereur, quelle que fût sa longanimité, n'eût pas pu, sous la pression de l'opinion irritée, supporter les procédés insolents du baron garibaldien. Heureusement Visconti-Venosta, accessible aux conseils de son ami Nigra, laissa son collègue s'épancher en propos provocateurs et recommanda des égards envers notre envoyé. Le commissaire Revel, placé entre un ministre qui disait : « Frappe! » et un autre qui disait : « Caresse! » eût été fort embarrassé s'il n'eût possédé ces qualités de finesse et de souplesse qui font des Italiens les premiers diplomates du monde. Il annula Lebœuf, autant qu'il le put, selon les ordres de Ricasoli ; mais il s'arrêta toujours au point précis où l'avanie serait devenue intolérable.

Les commissaires devaient d'abord apprécier la valeur du matériel non transportable dont

1. Padoue, 7 septembre.

l'Italie devrait compte à l'Autriche. Ce débat se passa entre Italiens et Autrichiens, et Lebœuf n'y intervint qu'une fois : il fit abandonner la prétention autrichienne à une indemnité pour les fortifications et édifices militaires; le protocole des formalités de la rétrocession se débattit, au contraire, exclusivement entre Revel et Lebœuf.

L'Empereur désirait qu'elle s'opérât avec solennité : Lebœuf aurait provoqué le plébiscite, y aurait présidé, et, après en avoir constaté le résultat, aurait remis au Roi la nouvelle province. Les Italiens ne se prêtèrent pas à cette mise en scène : ils exigèrent que l'opération fût réduite à un minimum; les forteresses et les villes seraient remises aux municipalités, Venise à trois notables; les municipalités seraient chargées de provoquer le plébiscite avec le pouvoir, si elles le jugeaient nécessaire, d'appeler les troupes italiennes immédiatement après l'évacuation autrichienne. L'Empereur souscrivit à ces exigences.

Ce minimum si modeste ne fut pas même respecté, et il n'est pas de ruse à laquelle, soit Ricasoli, soit son commissaire, n'aient eu recours pour s'y dérober. La grande malice consista à se glisser dans les forteresses avant que la transmission eût été régulièrement faite par le commissaire français. Le général de Revel, qui y mettait de la bonne humeur, s'amuse lui-même des tours qu'il joue à Lebœuf. Ainsi il obtient des Autrichiens, enchantés de brouiller leurs anciens ennemis, la cession directe de Vérone. Lebœuf se fâche.

« Vous avez tort, lui dit Genova ; il ne s'agit pas de la cession de Vérone, mais de la simple remise de la forteresse. » Il ajoute dans son récit : « J'avais espéré, par l'ambiguïté de ces paroles, effectuer la chose à l'insu de Lebœuf, et je ne fus pas stupéfait de son opposition, car si c'eût été fait, il aurait eu vraiment la triste figure que voulait lui donner Ricasoli [1]. »

Ricasoli, lui, opère en grand. Il fait signer par le Roi un décret (7 octobre), qui règle les conditions du plébiscite et en fixe la date au 21 et au 22 ; il le fait afficher dans la province de Trévise, en expédie à Revel 1300 exemplaires à afficher à Venise ; il envoie des instructions aux municipalités. Défi insolent, puisqu'il avait été convenu que le gouvernement italien n'accomplirait aucun acte d'autorité avant la rétrocession et que les municipalités, auxquelles serait faite cette rétrocession, provoqueraient le plébiscite.

C'était plus que, malgré sa consigne de ne pas déplaire aux Italiens, n'en pouvait supporter Lebœuf. Il se rend chez Revel, tenant à la main un exemplaire du décret et il lui dit d'un ton qui n'admettait pas de réplique : « Je refuse d'opérer la rétrocession de Venise, et si ce décret est affiché, je fais débarquer les hommes de la *Provence* qui sont à ma disposition ; je m'enferme dans un fort et je tire sur quiconque passera sous mon canon (17 octobre). »

Revel effrayé suspend l'affichage et en réfère à

1. Revel à Ricasoli, 8 octobre 1866.

Florence. Visconti répond par des ambiguïtés sous lesquelles cependant ne se déguise pas le désaveu de Ricasoli : « Il y a eu équivoque; on a, il est vrai, envoyé aux municipalités des instructions en vue du plébiscite imminent; un décret royal a même été distribué à des commissaires qui ont pris sur eux de le publier dans quelques localités; mais ce décret n'a pas d'existence officielle et sur mes observations il a été retiré par le ministre de l'Intérieur. » Lebœuf accepta ces raisons comme bonnes et ne fit plus de résistance à la rétrocession.

Revel prend alors sa revanche. Lebœuf demandait que l'acte s'accomplît dans une salle du palais ducal où il se serait rendu accompagné de l'état-major de la *Provence*, passant sur le front de la garde civique vénitienne rangée sur la place. « Renoncez à cet apparat, s'écria Revel; je ne garantis pas qu'on ne vous insulte et ne vous siffle si vous vous montrez en public. » Cette menace n'aurait pas arrêté le général, car la honte de telles démonstrations ne fût pas retombée sur lui. Mais il se sentait si peu soutenu à Paris, qu'il céda. On arrêta que la cérémonie s'accomplirait dans une chambre d'auberge, en présence seulement des trois notables. « Il faut que, même là, je prononce quelques paroles, dit Lebœuf. — Ah! cela dépend de ce qu'elles seront. — Voilà mon discours. — Il y a une phrase, fit Revel, sur la manière de voter le plébiscite qu'il serait mieux de supprimer. » Et Lebœuf supprime et demande : « Que me répondront les notables? » Ricasoli

avait prescrit qu'il n'y eût aucune réponse, mais un simple salut respectueux. Revel jugea le procédé trop cavalier et il écrivit un petit discours, bien tourné et convenable, dans lequel le comte Michiel, au nom des notables, remerciait « le magnanime allié de leur Roi aimé ».

A la date du 19 octobre, un entrefilet du *Journal officiel* à Venise, dit : « Ce matin, dans une chambre de l'hôtel de l'Europe, s'est opérée la cession de la Vénétie. » Les discours échangés n'étaient pas reproduits et ne le furent dans aucun journal italien. Voilà ce que Ricasoli appelait une conduite digne.

Le lendemain, Lebœuf partit. Personne ne le salua et Revel prétend qu'il eut quelque peine à le préserver d'une manifestation malveillante. Tel fut le remerciement que Venise envoya au souverain qui avait compromis l'avenir de son pays, pour assurer sa délivrance! — O Manin, qu'aurais-tu dit!

Lebœuf ne reçoit pas un meilleur accueil à Paris. Le prince Napoléon, qui partageait les irritations des Italiens plus vivement peut-être qu'eux-mêmes, était furieux de la résistance, cependant si anodine, que le général avait opposée aux inconvenances italiennes ; il l'accusait d'avoir compromis inutilement les relations entre les deux pays et, de ce jour, lui voua une animosité qui ne désarma jamais. A ce moment il réussit si bien à la faire partager par son cousin, que celui-ci reçut Lebœuf debout dans son cabinet et

qu'après avoir écouté ses explications sommaires, il lui dit froidement : « C'est bien, remettez votre rapport au ministre de la Guerre. » Et il le congédia.

Une injustice de l'Empereur n'était jamais longue. Le général Fleury, dans une mission à Florence où nous le suivrons bientôt, fut instruit de la réalité des faits, et les raconta à son retour dans leur honorable exactitude. L'Empereur appela Lebœuf, lui dit qu'il savait qu'il s'était conduit à Venise comme son ami dévoué, l'embrassa et lui donna le grand-cordon.

III

Victor-Emmanuel sentit qu'il avait, lui aussi, une réparation à faire. Revenu de ses fureurs enfantines, il se retrouva le roi chevaleresque et ami, et à son entrée à Venise il télégraphia à l'Empereur : « J'entre à Venise et je vous exprime ma joie reconnaissante. »

Aucun hommage n'était plus mérité. Ils ont été nombreux les fondateurs de l'indépendance italienne. D'abord les penseurs : Gioberti, le prophète magniloquent aux ondes parfois troubles mais toujours d'une ample beauté ; Cesare Balbo, qu'on admire même après avoir lu Tocqueville ; Joseph Ferrari, l'Aristote moderne des mécanismes et des évolutions politiques ; Guerrazzi, le conteur et le polémiste âpre, qui a bafoué les illusions sentimentales pour susciter les virilités

patriotiques; et puis les hommes d'action : Charles-Albert, le soldat et le mystique, le vaincu d'une de ces défaites glorieuses au fond desquelles germent les résurrections; Mazzini, le conspirateur inlassable, qui a rendu les oppresseurs odieux en les obligeant à devenir cruels; Manin, le républicain probe qui, mettant la patrie au-dessus du parti, la préféra libre sous un roi que rivée à la servitude par dévotion à la république; Massimo d'Azeglio, le clairvoyant, brave de la plus rare des bravoures, celle de l'esprit, inaccessible aux insanités de la place publique; Garibaldi, l'impresario colossal qui par ses parades héroïques a conquis la plèbe d'en bas et d'en haut à la chemise rouge du combat national. Au-dessus de tous Cavour et Victor-Emmanuel : Cavour, le grand, le fort, l'habile qui, à toutes les puissances de Bismarck, joint des délicatesses de cœur, des grâces de générosité inconnues au barbare germanique; Victor-Emmanuel, l'audacieux et l'avisé qui a su se servir de Cavour et s'en passer. Mais ces hommes illustres n'ont pas été les fondateurs efficaces de l'Indépendance italienne : son auteur est Napoléon III.

Le général Bonaparte a écrit : « Le peuple italien est foncièrement ennemi des Français par préjugé, par habitude des siècles, par caractère. » C'est une des rares paroles de son oncle dont Napoléon III n'ait tenu aucun compte. Il aimait les Italiens, avait confiance en eux, considérait leurs affaires comme les siennes. Sans lui, point de participation à la guerre de Crimée, pas d'ad-

mission au Congrès de Paris, pas de guerre de 1859, pas de conspiration heureuse contre les préliminaires de Villafranca; pas d'annexions de Naples, des Légations et de la Romagne; pas de reconnaissance européenne, pas d'alliance prussienne, pas de guerre de 1866, pas d'acquisition de Venise · « Sans lui l'Unité de l'Italie serait restée un simple rêve[1]. »

Le premier mot de Bismarck à Govone avait été : « Bien entendu si la France le veut, car si elle témoigne de la mauvaise volonté, on ne pourrait rien faire. » L'assistance de la Prusse, dans le dernier acte de l'émancipation italienne, n'a pas été, comme celle de Napoléon III, le couronnement d'un long effort dévoué, et pas davantage un signe d'affection pour le peuple qui fut le maître de toutes les civilisations; elle a été un calcul obligé et, comme Moltke n'a cessé d'en avertir, une condition nécessaire de sa victoire. La Prusse doit à l'Italie au moins autant que l'Italie lui doit. Joseph Ferrari, résumant les comptes de chacun, a dit : « L'Allemagne a fait comme dix, la France comme mille[2]. »

IV

La révolution européenne de 1866 est maintenant terminée; elle va produire ses conséquences. M'arrêterai-je à rechercher, comme on

1. La Marmora, *Un po piu di luce*.
2. Lettre de Joseph Ferrari à Darimon, 1er novembre 1875.

dit, les responsabilités? Je n'ai aucun goût pour ce genre de dissertation. J'ai exposé les faits aussi clairement et aussi impartialement que je l'ai pu; au lecteur d'apprécier et de prononcer sur chacun. Une seule constatation me paraît indispensable à dégager : c'est qu'il n'y a aucun rapport fatal de dépendance entre la révolution opérée en Italie en 1859 et celle qui vient de se terminer en Allemagne. Pour l'Italie asservie à des princes étrangers la guerre avait fait passer un peuple du non-être à l'être, et l'unité avait été le moyen et la garantie de l'indépendance[1]. En Allemagne la guerre n'avait pas créé une Unité déjà existante sous forme fédérative; elle avait seulement coupé une des deux têtes de cette Confédération. Elle n'avait pas non plus suscité une indépendance déjà établie; au contraire elle en avait détruit plusieurs. Il y a entre les principes victorieux en Allemagne et en Italie les rapports des contraires aux contraires et non ceux de la similitude. 1866 n'a point été l'œuvre et la consécration du principe des nationalités; sauf en Vénétie, c'en a été la défaite. Si les peuples du Hanovre, de Hesse, de Nassau, de Sleswig-Holstein, de Francfort, eussent été consultés, ils auraient maintenu leur autonomie. C'est *conquête* et non nationalités qu'il faut inscrire au frontispice de l'œuvre prussienne.

La liberté n'est pas non plus responsable de l'événement. Il a été préparé, prémédité, con-

1. *L'Empire libéral*, tome III, page 138.

duit par des souverains investis d'un pouvoir personnel omnipotent et par des ministres irresponsables. Ni le Parlement français, ni le Parlement prussien ne l'eussent toléré. Le Corps législatif, s'il avait eu devant lui des ministres responsables, les aurait obligés à s'opposer à une action commune de la Prusse et de l'Italie, ou les aurait renversés sur l'heure par une écrasante majorité. De même en Prusse les représentants du peuple, s'ils en avaient eu le pouvoir, eussent non moins énergiquement empêché la guerre contre l'Autriche, et Bismarck eût été remplacé par un pacifique. Si donc, comme ce n'est pas contestable, nos malheurs ont leur origine dans les aberrations de 1866, on n'en saurait accuser le « fatal parlementarisme » puisqu'il n'existait pas alors.

Il ne serait pas vrai davantage de considérer les agrandissements de la Prusse comme la conséquence inévitable de l'abandon du Danemark. De ce que l'on avait promis à la Prusse d'arracher des Allemands à l'oppression danoise, il n'en résultait pas qu'inévitablement la Prusse dût soumettre à la sienne d'autres Allemands ayant la volonté de rester indépendants. L'expédition contre le Danemark n'était pas l'absolution anticipée de celle contre Francfort, le Hanovre et la Hesse : elle en était la condamnation.

Les heures cruelles approchent ; nous allons entrer dans la voie douloureuse. A la pensée des amertumes qui nous y attendent, mon courage défaillerait, si je n'étais soutenu par la ferme

conviction qu'aucun des sentiments généreux et des idées libérales dont la France a été le symbole et l'apôtre ne deviendra, pas plus qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent, la cause des malheurs qui vont s'amonceler sur sa tête.

CHAPITRE XXVI

LES BOUCS ÉMISSAIRES

I

Le dernier acte militaire des Anglais en Crimée avait été leur malheureux assaut contre le Redan. On craignit que l'accueil fait aux troupes à leur retour ne s'en ressentît. Disraëli dit au Parlement : « Fêtez-les! afin que le monde sache qu'en Angleterre ce ne sont pas ceux qui obtiennent le succès qui sont honorés, mais ceux qui l'ont mérité[1] ». Ces généreux sentiments de la nation de la liberté et du patriotisme n'ont pas cours sur le continent.

Personne ne devait plus que Benedek être à l'abri de toute poursuite, et même de toute procédure. Il ne s'était pas offert au commandement; il l'avait décliné de toutes ses forces, ne l'avait accepté que par dévouement; ses plans n'avaient pas réussi; le génie militaire lui avait fait défaut, mais il n'avait manqué à aucun de ses devoirs; il avait fait de son mieux; il avait

1. « It is the man who deserves and not the man who achieved success that is honoured by us. »

conservé une stoïque fermeté dans la défaite, et il s'était constamment montré ce qu'il avait été toute sa longue carrière, fidèle et loyal soldat. Il ne se réfugiait pas dans le système commode des généraux incapables d'attribuer leur défaite aux fautes de l'État, quoique, dans une certaine mesure, elle eût été amenée par un défaut de préparation politique, intellectuelle et morale dont il n'était nullement responsable. Il fallait le plaindre, car il souffrait plus que qui que ce fût du malheur que, sans le vouloir, il avait attiré sur son pays, et il acceptait sa douleur avec une abnégation émouvante. Il écrivait à sa femme : « Ma défaite et mon infortune de soldat, après quarante-quatre ans de services militaires rendus avec bravoure et honneur, sont certainement grandes ; mais le malheur de l'Empereur et de la Monarchie est beaucoup plus grand, et le mien passe inaperçu en comparaison. »

On ne lui épargna cependant aucune dureté. L'Empereur l'abandonna brutalement, refusa de le recevoir et l'envoya devant une commission d'enquête. Benedek adressa à François-Joseph un rapport explicatif et refusa de répondre à la commission d'enquête : « Il assumait toute la responsabilité pour l'insuccès de la guerre, et en conséquence il accepterait, avec une reconnaissance conforme à son devoir, toute punition qui lui serait infligée. »

L'archiduc Albert n'eut donc aucune difficulté à obtenir sa promesse de ne publier aucun exposé de la guerre renfermant des blâmes sur

divers généraux. Cette démarche impliquait le renoncement aux poursuites. En effet, l'Empereur, le 4 décembre, en constatant que le tribunal militaire supérieur concluait à déférer l'instruction au conseil de guerre, prescrivit par une ordonnance de cesser toute procédure.

Cette ordonnance était accompagnée d'un commentaire semi-officiel, rédigé à la chancellerie de l'état-major général, dans lequel on déchargeait de tout blâme les généraux Henikstein et Krismanic comme n'ayant fait qu'exécuter les ordres de leur chef et concentrait sur la tête du malheureux Benedek toute la réprobation publique. On affirmait que sa comparution devant la justice militaire eût abouti à une condamnation; mais « que pour un homme d'une âme élevée, comme Benedek, c'était une peine suffisante que d'avoir perdu la confiance de son empereur, et de voir anéantie sa renommée militaire devant les contemporains et la postérité[1] ».

Cette lâche flétrissure infligée à un brave soldat à terre, dont on venait d'exiger l'engagement de ne pas se défendre, fut d'autant plus cruelle qu'on en attribuait la rédaction à deux compagnons d'armes, l'archiduc Albert et le général John. Le général fit donner l'assurance qu'il n'y avait eu aucune part; l'archiduc, « qui ne pouvait nier sa participation[2] », la regretta, essaya de la faire oublier. Un serviteur infidèle de Benedek s'étant enfui en lui emportant tous ses ordres,

1. Friedjung, Tome II. Annexe n° 10.
2. Friedjung.

l'Archiduc lui écrivit : « Mon cher ami, je viens d'apprendre par les journaux que vous avez été victime d'un vol et que vos ordres vous avaient été dérobés. Un soldat aussi brave que vous, mon fidèle frère d'armes, ne peut pas se passer un seul jour de ces signes d'honneur militaire qu'il a gagnés devant Dieu et devant le monde, sur tant de champs de bataille, et qu'il a payés de son sang. Permettez-moi de vous envoyer la croix de commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse que je porte (l'Archiduc avait obtenu cette croix pour sa belle conduite à la bataille de Novare) en vous priant de vouloir bien la porter, et j'y ajoute ma croix de service militaire, et la décoration que je détache également de mon uniforme. Puissiez-vous voir là un nouveau témoignage de mes sentiments invariables. »

Benedek remercia et resta incrédule. Il se retira à Gratz dans une retraite absolue, brûla tous ses papiers sur la guerre, ne publia aucune justification ; mais dans son testament du 15 juin 1873 il épancha ses douleurs :

« J'ai derrière moi une existence militaire longue, pénible et agitée. Malgré cela, en cet instant où je rédige mes dernières volontés, je suis calme et en pleine possession de toute mon intelligence. Je n'ai jamais cherché à gagner de l'argent, ni même réussi à faire des économies. Grâce à la générosité de ma femme, je ne laisse pas de dettes. J'ai toujours été un brave soldat, fidèle et dévoué, un humble chrétien. Je vois venir la mort sans crainte. Je déclare par les présentes

ne laisser ni mémoires, ni autobiographie... J'ai détruit tous les papiers de service concernant la guerre de 1866, ainsi que mes notes et réflexions écrites *au sujet d'un commandement qui m'avait été imposé contre ma volonté, après que l'on avait fait appel à ma fidélité de soldat et de sujet.*

« Le 19 novembre 1866 j'ai promis, par écrit, au feld-maréchal archiduc Albert *de continuer à tout supporter en silence et d'emporter dans la tombe mes réflexions personnelles*. En faisant cette promesse à la légère, j'ai eu tort et j'ai commis une sottise dont le gouvernement autrichien a abusé, car il a publié, le 9 ou 10 décembre 1866, dans les journaux un article étrange tendant à dénier même mes services passés. Ce factum inqualifiable a été rédigé dans les bureaux de l'état-major. Inspiré par le feld-maréchal-lieutenant baron John, le feld-maréchal archiduc Albert, etc., etc., corrigé et limé par eux, il a été inséré dans les feuilles publiques sur l'ordre du gouvernement. Ceci bouleverse toutes les idées que je professais jusqu'à présent en matière de droit, d'équité et de convenances.

« J'ai supporté cette nouvelle épreuve sans me plaindre, et voici bientôt sept ans que je subis avec l'abnégation et la philosophie les plus complètes ma pénible destinée militaire. Je me félicite chaque jour de n'avoir de haine contre personne et de ne pas être devenu fou. J'ai réglé tous mes comptes avec moi-même et le reste du genre humain. Je n'ai rien à me reprocher, mais j'ai perdu mon idéal militaire. »

Il s'était entendu avec le commandant de la place de Gratz pour qu'il ne lui fût point rendu d'honneurs militaires : il veut être enterré en civil, sans décorations, dans un cimetière catholique ou protestant, au gré de sa femme. Il ordonne de rendre à l'archiduc Albert les décorations que celui-ci lui avait transmises ainsi que le sabre qu'il avait échangé contre le sien à la bataille de Novare.

Il mourut en 1881, à 77 ans, au milieu des atroces douleurs intrépidement supportées d'un cancer à la gorge. François-Joseph exprima à sa veuve par un télégramme la part qu'il prenait à sa douleur. Bismarck lui écrivit : « Permettez-moi, très honorée Madame, en raison du souvenir reconnaissant que je garde de l'intérêt que vous m'avez témoigné dans les deuils antérieurs, de vous exprimer toute la part que je prends à votre douleur. Puissiez-vous trouver une consolation dans cette pensée, que ce n'est pas seulement l'Autriche qui déplore profondément la mort du compagnon d'armes de Radetzky. La perte d'un soldat brave et fidèle à son empereur nous inspire des regrets pareils aux vôtres. Dieu vous donnera la force de supporter l'épreuve à laquelle il vous soumet (29 avril 1881). »

II

La défaite de Lissa déchaîna en Italie une colère infiniment plus intense que celle de Custoza

parce que les Italiens se croyaient beaucoup plus sûrs de leur prépondérance sur mer que sur terre. Le cri qui s'éleva contre Persano fut un cri de rage : il fallait le fusiller, tout au moins le traduire immédiatement devant un conseil de guerre. Depretis, ministre de la Marine, très intéressé, pour se décharger lui-même, à trouver un coupable, insista si fort, que Ricasoli dut sacrifier son ami et le renvoyer devant un conseil de guerre.

Persano étant sénateur, le Sénat réclama le privilège de juger, et un décret (4 octobre 1866) le constitua en cours de justice. La commission chargée de l'enquête écarta la haute trahison, et ne poursuivit que pour impéritie, négligence et désobéissance : il n'avait pas suivi les ordres péremptoires du Gouvernement, surtout depuis Custoza, de battre ou du moins de bloquer la flotte autrichienne; il n'avait pas su tirer parti des forces supérieures qui étaient à sa disposition ; il n'avait pas affronté l'ennemi lorsque, le 27 juin, il était venu le défier à Ancône; il avait perdu plusieurs jours en une croisière oiseuse dans l'Adriatique; il avait mal conduit l'attaque contre Lissa; il n'avait pas préparé la bataille, quand il savait, à n'en pas douter, que l'ennemi allait se présenter d'heure en heure; il l'avait mal conduite, n'y engageant qu'une portion de ses forces; il était rentré quasi au pas de course à Ancône, dès le feu éteint, sans tenter aucun effort; enfin il avait fait preuve de bien peu de courage en se cachant sur l'*Affondatore*, et en empêchant, par

ses ordres formels, que ce puissant cuirassé coulât le *Kaiser*.

Persano répondit avec calme et dignité : Quand il prit le commandement de la flotte, tout y était en désordre, machines endommagées, équipages incomplètement instruits, canonniers insuffisants, charbon manquant; le 27 juin, il avait tout disposé pour suivre l'escadre autrichienne, mais elle s'était dérobée et il n'avait pas osé la suivre de peur d'un désastre; sa croisière avait été un stratagème pour attirer l'ennemi en pleine mer, et une affirmation de la prépotence italienne sur l'Adriatique; il avait engagé l'attaque de Lissa malgré lui, parce qu'en soi elle était impossible et qu'il manquait de troupes de débarquement pour assiéger les forts; il était dans son droit en quittant le *Re d'Italia* et en montant sur l'*Affondatore* et il le fit pour mieux diriger la bataille; ce fut le mauvais service de la machine qui fit manquer la tentative de couler le *Kaiser*; après le premier engagement il ne recommença pas la lutte, non par pusillanimité, mais par prudence, les commandants n'obéissant point aux ordres donnés de l'*Affondatore*, et la plupart des vaisseaux étant endommagés ou manquant de munitions; il attendait l'âme sereine la justice de la Haute Cour et de l'Histoire.

Cette défense ne convainquit pas, et il y eut une commotion unanime dans l'auditoire quand un des naufragés du *Re d'Italia*, Gualterio, montra, à côté de Persano inerte, impassible,

laissant couler le *Re d'Italia* sans le secourir, Tegethoff, debout, la tête découverte, au milieu de ses officiers, sur la passerelle du commandement. L'amiral fut condamné par une sentence sévèrement motivée à la destitution pour impéritie et désobéissance.

Il se vengea quelque temps après en publiant son *Diario* (journal) dans lequel il révéla, preuves en main, tous les manèges déloyaux, les félonies, sans lesquels Garibaldi et ses Mille n'eussent jamais réussi à conquérir la Sicile et Naples. Il mourut obscurément à Turin, au milieu de l'indifférence universelle.

III

« *Iniquissima hæc bellorum conditio est, prospera omnia vindicant, adversa uni imputantur.* Telle est la condition très inique des guerres : tous revendiquent la gloire des événements heureux et rejettent sur un seul le poids des adversités. »

Cialdini, le Roi, et bien d'autres étaient la cause des revers, autant si ce n'est plus que La Marmora. Ce fut sur La Marmora qu'on rejeta tout le fardeau.

Personne n'eût osé parler de poursuites; les journaux se chargèrent de présenter à la lèvre du général malheureux l'éponge de vinaigre de la défaite. Ils ne se contentèrent pas des griefs italiens : soufflés par Usedom et Bernhardi, ils reproduisirent les accusations des agents prus-

siens. On ne se hasarda pas à prétendre, comme ceux-ci, qu'il s'était fait vaincre volontairement, ou qu'il avait quitté le champ de bataille pour aller dormir à Goïto; leur système fut de le battre en brèche en exaltant Ricasoli : parce qu'il avait eu plus de calme et surtout plus de bon sens que le baron garibaldien, ils lui reprochaient de n'avoir été ni un bon patriote ni un loyal allié, et de ne s'être montré que le courtisan de Napoléon III, tandis que l'autre avait été l'homme national. Le Roi affecta de le tenir à l'écart, et ne le convia ni à assister à la remise solennelle de la couronne de fer ni à l'accompagner à son entrée à Venise.

La Marmora supporta, la tête haute, sans se plaindre, l'impopularité amassée sur son nom autrefois si unanimement célébré. Il ne prit la peine de s'expliquer sur sa conduite militaire qu'avec un de ses pairs, Cialdini, et se défendit dans quelques lettres et brochures d'avoir été la cause de la retraite précipitée du Pô. Il fut moins patient quant aux accusations sur sa conduite politique, et il ne toléra pas qu'on le suspectât d'avoir manqué aux engagements du traité d'alliance qu'il avait signé. Il s'en expliqua d'abord par une lettre à ses électeurs de Biella, puis par un discours à la tribune. Il saisit cette occasion de divulguer la note Usedom, que Bismarck lui-même ne connaissait pas. L'étonnement fut universel.

Bismarck protesta n'avoir jamais lancé d'accusation contre la loyauté du général : il avait peut-être critiqué avec quelque vivacité son plan de campagne; il avait cédé peut-être, durant la

période d'inaction après Custoza, à quelques mouvements d'impatience assez explicables et dont aurait dû se rendre compte celui qui a eu le tort de répéter des phrases prononcées au milieu du camp et en pareilles circonstances ; il ne se rappelait même plus quels avaient été ses propos, mais il n'avait jamais élevé le moindre soupçon sur le caractère du général La Marmora [1]. La note d'Usedom l'irrita presque autant qu'elle avait choqué La Marmora, et il flagella rudement son auteur auquel il écrivit plus tard :

« La note que Votre Excellence adressait, le 17 juin 1866, au général La Marmora m'a donné la conviction que je ne saurais prendre sous ma responsabilité, vis-à-vis de Sa Majesté et de mon pays, la façon dont Votre Excellence comprend et occupe le poste de ministre du Roi. Je me sens obligé de le demander à Sa Majesté dans le cas où vous n'auriez pas l'intention de faire vous-même la démarche nécessaire. Votre Excellence ne devait pas se dissimuler qu'expédier ce document aux ministres d'une puissance étrangère, c'était imposer une inacceptable responsabilité au gouvernement de Sa Majesté le Roi. Cette observation s'applique en première ligne au passage qui donne lieu de soupçonner que, longtemps avant la guerre, à l'époque de notre alliance avec l'Autriche, nous préméditions d'exploiter la question hongroise pour provoquer un soulèvement populaire contre l'Empereur, notre allié !

1. De Launay à Ratazzi, 14 avril 1867.

A mon sens, c'est un des devoirs principaux de la diplomatie de ne jamais perdre de vue les besoins politiques futurs de son pays, de ne pas traiter d'impossibilités les alliances en perspective et de ne pas les rendre impossibles de son autorité privée[1]. »

Ces explications fragmentaires du général italien furent complétées par la publication du livre *Un po più di luce* qui dissipa définitivement toutes les équivoques et démasqua les astuces et les réalités de la diplomatie prussienne. Bismarck fut très dépité de cette publication et, supposant le général capable des altérations de texte qu'il ne se refusait pas, insinua que les rapports de Govone avaient été retouchés. La Marmora en déposa les originaux chez un notaire, afin qu'on pût les collationner.

Aujourd'hui on sifflerait celui qui se permettrait de parler de la déloyauté de La Marmora. Il a fini sa vie au milieu du respect universel. Dans ses dernières années, j'ai eu la bonne fortune de m'entretenir souvent avec ce galant homme, ce soldat sérieux et éclairé qui est resté, jusqu'à la fin, l'ami reconnaissant de l'Empereur et de la France.

1. 10 décembre 1868.

IV

La circulaire La Valette n'avait ramené aucun des dissidents à la politique de l'Empereur, et plus que jamais le monde pensant réclamait la fin d'un pouvoir personnel auquel on attribuait ce que les ministres eux-mêmes appelaient la catastrophe nationale. Les soutiens soudoyés du régime autoritaire aux abois eurent alors recours à cet expédient méprisable qui consiste à sacrifier un innocent facile à accuser, dans l'espérance de soustraire les vrais responsables au jugement public. Le bouc émissaire choisi fut le ministre de la Guerre alors démissionnaire, le maréchal Randon. On répandit de tous les côtés et par les moyens les plus variés que, sans doute, il était bien regrettable que la France fût restée dans l'inaction et qu'elle eût laissé libre carrière aux convoitises de la Prusse ; mais que l'Empereur avait été contraint à cette inaction déplorable par l'impossibilité de réunir des forces suffisantes sur le Rhin ; le maréchal Randon avait laissé vider nos arsenaux et désorganiser notre armée par l'expédition du Mexique ; l'impéritie de son imprévoyante administration nous avait mis hors d'état d'agir au moment décisif... Aujourd'hu encore on répète ces imputations mensongères contre un ministre dévoué, irréprochable, méritant.

Ayant la conscience de ses services, Randon

voulut poursuivre ses calomniateurs et les confondre par les documents irréfragables que j'ai analysés. Le garde des Sceaux prétendit que la législation ne lui en donnait pas le moyen. Le maréchal rédigea un mémoire qu'il sollicita l'autorisation de publier : on l'en dissuada. Cependant on s'aperçut qu'on jouait un jeu périlleux. Les opposants prirent texte de ces attaques contre Randon et en firent une arme de plus contre l'Empereur. « Comment ! dirent-ils, les arsenaux étaient vides ! l'armée en complète désorganisation, et l'Empereur qui entend rester responsable de tout ce qui se passe, n'a pas aperçu le mal, n'a pas arrêté cette fatale expédition du Mexique, son œuvre personnelle et à laquelle sont dus tant de maux ; il y a persisté ! N'est-ce pas une raison de plus d'abolir ce pouvoir personnel dont on fait un aussi mauvais usage? »

On résolut donc d'arrêter la campagne inconsidérée à laquelle on avait d'abord laissé libre carrière. L'Empereur et Rouher s'en chargèrent.

L'Empereur écrivit à Randon : « Je crois que vous attachez trop d'importance aux bruits ridicules que la malveillance s'est plu à répandre sur votre compte. D'ailleurs, *ces calomnies s'adressent autant à moi qu'à vous, puisque vous n'avez fait qu'exécuter loyalement mes ordres.* Vous n'avez jamais cessé de mériter mon approbation et mon estime, et tous ceux qui vous connaissent vous rendent justice. Croyez que je saisirai avec plaisir les occasions qui s'offriront de

vous donner de nouvelles preuves de ma sincère amitié et de ma confiance. »

Rouher désavoua du haut de la tribune les accusations de ses aboyeurs à gages : « *Non*, dit-il, *l'expédition du Mexique n'a pas pesé sur les déterminations du gouvernement à l'égard de l'Allemagne. Si le gouvernement avait cru l'honneur du pays engagé dans la question allemande, il eût pu faire face à tous les événements*[1]. » (*Assentiment général.*).

1. 10 juillet 1867.

ÉCLAIRCISSEMENTS

I

LE TRAITÉ BELGE

Le récit de Benedetti sur le traité belge dans sa *Mission en Prusse* (p. 182 et suiv.) diffère fondamentalement de celui que j'ai donné : Il n'aurait point apporté à Bismarck un projet élaboré à Paris ; la rupture subite des négociations au sujet de Mayence avait raffermi le ministre prussien dans cette conviction de trouver un accord avec nous, parce que dans son opinion il était nécessaire de désintéresser la France. C'est alors qu'il formula plus clairement qu'il n'avait fait jusque-là son projet d'alliance offensive et défensive entre les deux pays. Il n'entendait pas, du reste, nous faciliter une extension de territoire à titre gratuit : pour prix des avantages qu'il voulait nous faire, il nous demandait de l'aider à couronner son œuvre ; à étendre la domination de la Prusse, de la Baltique aux Alpes. Voulant, dans un de nos entretiens, me rendre un compte exact de ces combinaisons, je consentis à *les transcrire en quelque sorte sous sa dictée*. C'était la proposition *qu'il avait portée à Biarritz et à Paris* et qui n'était un mystère pour aucun de mes collègues à Berlin. L'offre de sa part était plus sé-

rieuse qu'il ne voudrait lui-même le faire croire. « Tandis que, comme on l'a vu dans vingt extraits de ma correspondance, nous avons toujours désigné les bords du Rhin comme les seuls territoires où nous aurions pu trouver une compensation aux agrandissements de la Prusse. M. de Bismarck nous avait toujours suggéré de la chercher dans les pays limitrophes de la France parlant français. Voilà comment la réunion de la France à la Belgique a été dès l'origine et n'a cessé d'être une conception purement prussienne. »

Ceci raconté, Benedetti, si prodigue de ses dépêches, n'en cite aucune à l'appui de ses assertions. Il pressent ce qu'on lui objectera et il répond d'avance : « Il n'y avait pas à ce moment de ministre des Affaires étrangères. Dans cet état de choses je jugeai convenable d'adresser à M. Rouher, ministre d'État, la lettre où je rendais compte de mon entretien avec M. de Bismarck et qui accompagnait le projet de traité relatif à la Belgique. M. Rouher n'a pas déposé au ministère, n'en ayant jamais pris la direction, la correspondance que j'ai pendant quelques jours échangée avec lui. Si je la donnais ici, je ne pourrais renvoyer le lecteur, pour qu'il pût en vérifier le texte, au dépôt des Archives, comme je suis fondé à le faire pour les documents que je place sous ses yeux, et on pourrait prétendre que je livre des pièces préparées après coup pour le besoin de la cause. »

Benedetti ne prenait pas garde, en argumentant ainsi, qu'il publiait pourtant quelques-unes de ses lettres particulières aux ministres, *quoiqu'on n'en pût pas vérifier l'exactitude aux Archives*, chaque ministre les emportant en général à sa sortie des affaires, comme je l'ai fait moi-même pour l'une de

ses lettres. Le hasard a démontré matériellement que ce n'est point par un scrupule de délicatesse qu'il ne nous avait pas communiqué ses dépêches d'août 1866, mais uniquement parce qu'elles contredisaient son récit. Rouher les avait laissées avec ses autres papiers en son château de Cerçay. Les Prussiens les y ont trouvées et les ont publiées. De ces dépêches que Benedetti n'a pas argué de faux et qui sont unanimement considérées comme des documents incontestables, il résulte, avec une évidence absolue, que le projet de traité n'a pas été le résumé improvisé d'une conversation, mais qu'il est arrivé tout libellé de Paris pour être soumis à Bismarck.

Une première lettre de Rouher, du 16 juillet 1866, au lendemain de la démission de Drouyn de Lhuys confiée à un envoyé spécial, M. Chauvy, contient le résumé succinct des instructions relatives à ce traité. « La *négociation* doit avoir un caractère amical et être essentiellement confidentielle. *Suivant les chances de succès que vous rencontrerez, vos demandes* doivent parcourir trois phases successives. En premier lieu, réunissant dans une même pensée la question des frontières de 1814 et de l'annexion de la Belgique vous devez *réclamer, par un traité public*, la concession de Landau, Sarrelouis, Sarrebrück, et le duché de Luxembourg, et la faculté *par un traité d'alliance*, offensive et défensive, qui serait secret, *de nous annexer ultérieurement la Belgique*. En second lieu, si ces bases ne vous paraissent pas devoir être obtenues, *vous devez renoncer a Sarrelouis et à Sarrebrück*, même à Landau, vieille bicoque dont la possession surexciterait contre nous le sentiment allemand, *et borner vos conventions publiques au duché de Luxembourg et*

vos conventions secrètes à la réunion de la Belgique à la France. En troisième lieu, *si la réunion de la Belgique à la France rencontrait de trop grands obstacles*, acceptez un article par lequel on conviendrait que, pour apaiser la résistance de l'Angleterre, on pourrait constituer Anvers en état de ville libre. M. de Bismarck demanderait-il quel avantage lui offre un pareil traité, la réponse serait simple : il s'assure une alliance puissante et consacre toutes ses acquisitions d'hier ; il ne consent à laisser prendre que ce qui ne lui appartient pas ; il ne s'impose aucun sacrifice sérieux en échange des avantages qu'il obtient. Ainsi, traité ostensible qui au minimum nous attribue le Luxembourg ; *traité secret* stipulant une alliance offensive et défensive ; *faculté pour la France de s'annexer la Belgique au moment où elle le jugera opportun ;* promesse de concours, même par les armes, de la part de la Prusse, *voilà les bases du traité à intervenir*. » Et voilà ce que Benedetti appelle le compte rendu d'un entretien écrit sous la dictée de Bismarck.

Les lettres de Benedetti ne sont pas moins concluantes que celles de Rouher : « 23 août. — Je vous envoie à l'état d'ébauche la rédaction que vous trouvez ci-jointe et je n'ai pas besoin de vous dire pourquoi il n'est pas fait question de Landau et de Sarrebrück. Je me suis convaincu que c'était se heurter à des difficultés insurmontables, et je *m'en suis tenu au Luxembourg et à la Belgique*. » Le 29 août il écrit « qu'il a rencontré *une certaine méfiance* chez le comte de Bismarck qui se demande si l'Empereur Napoléon ne se servirait pas d'une *telle négociation* pour créer des ombrages entre la Prusse et l'Angleterre », et il ajoute que « si l'on *refuse de nous écouter*, c'est qu'on a obtenu ailleurs des

assurances qui dispensent de compter sur nous ».

Ajoutons, pour arriver à la plus minutieuse exactitude, que s'il est hors de doute que maintes fois Bismarck, notamment dans ses conversations avec Govone, le général Türr, Lefebvre de Béhaine, Benedetti lui-même, nous a poussés à reporter nos vues d'agrandissement « sur les terres où l'on parle français » et notamment la Belgique, il n'a pas directement et formellement soumis une proposition de ce genre, soit à l'Empereur à Biarritz, soit à Drouyn de Lhuys à Paris.

Le récit de Benedetti doit donc être complètement rejeté et c'est la conclusion à laquelle nous serons de nouveau amené plus tard pour un de ses récits encore plus importants.

II

ERREURS ALLEMANDES

Busch raconte (*Unser Reichkanzler*, tome II, page 14), qu'au moment où, sur la proposition de la France, un congrès devait se réunir, en mai 1866, l'Empereur avait proposé à Bismarck un traité secret dans lequel seraient formulées les revendications françaises en Allemagne, comprenant 7 à 8 millions d'âmes, moyennant quoi l'Empereur déclarerait la guerre à l'Autriche dès que les hostilités auraient commencé entre la Prusse et l'Autriche.

Tout mon récit établi sur des documents certains réfute ces assertions. En mai 1866, au moment où Napoléon aurait proposé ce traité secret que Bismarck repousse, Govone télégraphiait à La Marmora : « Bismarck est très inquiet de la France dont les agents auprès des cours secondaires

agissent en faveur de l'Autriche. » — J'ai répondu : Mais je croyais que Votre Excellence avait des arrangements avec la France. — Il répliqua qu'*il y a six mois* l'Empereur lui *avait paru être content* de certains arrangements qui convenaient aussi à la Prusse (par conséquent, il ne pouvait s'agir de la cession de huit millions d'âmes, ce qui n'aurait pas convenu à la Prusse). Aujourd'hui *qu'il faudrait des stipulations définitives, l'Empereur refuse absolument toute explication.* (LA MARMORA, *Un po più di luce*, page 310.)

Avant cette époque il n'avait pas été plus explicite. Nigra écrivait à La Marmora le 17 mars 1866 : « L'Empereur n'a fait aucune demande précise. » (LA MARMORA, p. 121.)

Depuis, l'incertitude n'est pas moindre. Govone écrit à La Marmora le 9 juin : « Bismarck aurait désiré s'aboucher avec l'Empereur afin de connaître le maximum des concessions qu'il désire de nous pour la France. » (*Loco citato*, p. 275.)

On voit donc combien Friedjung se trompe en représentant l'Empereur comme irrité des refus de la Prusse à ses demandes. Comment aurait-il été irrité de refus à une demande qu'il n'avait pas faite ?

III

LA CONFÉDÉRATION GERMANIQUE

La Confédération germanique avait été organisée par des actes qui furent considérés comme étant partie intégrante du droit public européen. Trente-neuf États en faisaient partie. L'Angleterre y entrait pour le Hanovre, le Danemark pour le Holstein, les Pays-Bas pour le Luxembourg. Le Grand-

Duché avait été concédé, en 1814, personnellement au roi de Hollande, en échange des territoires allemands cédés à la Prusse auxquels il avait droit comme prince de la maison de Nassau. Cette cession avait été accompagnée de cette condition que le Duché serait rattaché à la Confédération germanique et fournirait un contingent à l'armée fédérale.

La présidence appartenait à l'Autriche. Les onze grands États avaient une voix chacun, vingt-huit petits États étaient groupés en six curies ayant chacune une voix.

Chaque affaire était préparée par une commission. Après le rapport de cette commission, les envoyés des gouvernements demandaient les instructions de leurs cours. Les gouvernements auxquels la solution adoptée déplaisait n'envoyaient aucune instruction, et l'affaire traînait. Dans les curies plusieurs gouvernements devaient s'entendre, ce qui était encore une cause de perte de temps.

Dans quelques cas particuliers, on procédait autrement : il y avait ce qu'on appelait une réunion du plenum. Mais alors l'unanimité ou les deux tiers des voix était nécessaire. L'unanimité était toujours requise pour un changement organique dans la Confédération ou pour la cession d'un de ses territoires, si ce n'est à un confédéré.

Les trois questions les plus délicates du régime de cette Confédération furent l'étendue de l'action du pouvoir de la Diète sur les gouvernements indépendants; la formation de l'armée fédérale, le régime douanier.

En principe, l'indépendance des États indépendants fut reconnue. L'article 13 disait seulement: Il y aura des assemblées d'État dans tous les pays de la Confédération. Dans des conférences ulté-

rieures à Vienne (1818) l'inviolabilité du principe monarchique fut accentuée, et on décréta qu'aucun prince ne pourrait se soustraire à l'obligation de remplir ses devoirs fédéraux, par suite des votes des États locaux, mais la constitution même de chaque État fut considérée comme étant de l'ordre intérieur de chacun d'eux, — et l'intervention de la Diète resta limitée au cas de soulèvement.

A l'extérieur chaque souverain conserva le droit de recevoir et d'envoyer des légations, de conclure des alliances avec les gouvernements non allemands, à condition que ces alliances ne seraient pas dirigées contre la sécurité de l'Allemagne.

L'organisation militaire ne fut arrêtée qu'après cinq ans de négociations. Dix corps d'armée furent institués, constituant un total de 30 000 hommes. La formation des contingents à fournir, même en cas de guerre, fut laissée à chaque État isolé. En temps de paix, il n'y avait pas de commandant en chef ; en temps de guerre, la Diète en désignait un, qui restait placé sous la surveillance du Comité militaire de la Diète.

Les places de Mayence, Landau, Luxembourg, plus tard Ulm et Radstadt furent déclarées places de la Confédération germanique, abstraction faite de la souveraineté territoriale de ces places appartenant au grand-duc de Hesse, à la Bavière, aux Pays-Bas, à l'Autriche.

Le régime douanier ne fut pas établi. L'article 19 du pacte fédéral de 1815 stipula seulement « que les États confédérés se réservaient de délibérer, dès la première réunion de la Diète à Francfort, sur la manière de régler les rapports de commerce et de navigation d'un État à l'autre, d'après les principes adoptés par le Congrès de Vienne.

IV

L'EAU BÉNITE DE M. DURUY

Le fait est de peu d'importance, et je n'y reviens que parce qu'il prouve combien l'exactitude historique est difficile à atteindre.

J'avais raconté, d'après les souvenirs de Duruy, qu'une fois dans la chapelle de Saint-Cloud l'Impératrice lui avait offert de l'eau bénite et qu'il avait répondu : « Pardon, Madame, je n'en use pas. »

Albert Huet, ancien secrétaire de Billault, ancien député, homme fort véridique, m'écrit, le 18 septembre 1902 : « Duruy m'a dit qu'il n'avait pas tenu ce propos, mais celui-ci : « Merci, Madame, car cette eau à mes yeux est deux fois bénite, par le prêtre et par celle qui me l'offre. » Pour sa mémoire ne préférez-vous pas cette version ? »

Je me suis adressé alors à une personne en situation d'être bien informée, et voici ce qui m'a été répondu : « L'Impératrice n'a conservé aucun souvenir de ce fait. Cependant il semble bien difficile qu'elle ait pu offrir l'eau bénite à M. Duruy, plus qu'à tout autre. L'ordre même du cérémonial en se rendant à la chapelle ne l'aurait pas permis. L'Empereur, l'Impératrice et le Prince impérial marchaient en tête du cortège et étaient reçus par l'aumônier de Leurs Majestés qui leur offrait l'eau bénite à leur entrée dans la chapelle. Les dames et les officiers de service venaient immédiatement derrière, de sorte qu'elle ne voit pas comment elle aurait pu offrir l'eau bénite à aucune personne en dehors de celles de la Cour et elle ne l'a jamais

fait. D'un autre côté Sa Majesté, connaissant la manière de penser de M. Duruy, n'aurait pas voulu s'exposer à voir son offre refusée et à recevoir une impolitesse, ou bien à faire, elle, une chose désagréable à un ministre.

V

ÉMILE DE GIRARDIN

Mon confrère Henry Houssaye, dans un beau discours sur les prix de vertu, vient de raconter un trait de lui que j'avais oublié et qui complète le portrait que j'en ai tracé.

« Certain jour, un homme se présenta comme valet de chambre à Émile de Girardin. Il était grand, bien tourné, d'aspect robuste; sa physionomie intelligente, son air franc parlaient pour lui. L'entrevue fut courte, car Girardin n'aimait pas à perdre son temps. — Vos certificats? — Je n'en ai pas. — Vous n'avez servi nulle part ! — Si, mais il y a bien longtemps. Depuis, j'ai passé cinq ans au bagne de Toulon. » De son regard d'acier, Girardin pénétra le nouveau venu. — C'est bien, dit-il, je vous prends. Or, Jean (cet homme s'appelait Jean, tous les amis du grand journaliste l'ont bien connu) fut, pendant vingt ans, un domestique exemplaire. Il devint même l'homme de confiance d'Émile de Girardin ».

Comme tous les amis d'Émile de Girardin, j'ai beaucoup connu Jean. Il avait fort grand air ; son influence sur son maître était telle qu'il fallait être dans ses bonnes grâces pour être admis dans l'intimité journalière. Sa mort fut un des chagrins de Girardin.

VI

DE NOTRE PRÉTENDUE IMPUISSANCE MILITAIRE EN 1866

Thiers n'y croyait pas lorsqu'il disait, dans la séance du 3 mai 1866, « que l'armée française était là pour redresser la logique de ceux qui en avaient besoin ». Du reste, des questions de ce genre, pour des gens sérieux, ne se résolvent pas par des phrases, des témoignages ou des raisonnements; mais par des documents officiels approuvés par les pouvoirs publics et contrôlés par la Cour des comptes. Veut-on connaître à une époque quelconque ce qu'il faut penser des assertions d'un ministre de la guerre sur son matériel? Il n'y a qu'à ouvrir le *Compte général du matériel de la Guerre* pour l'année. Veut-on s'assurer de la valeur de ses chiffres d'effectifs, il n'y a qu'à rapprocher la loi de finances de l'année en la rapprochant de la loi des comptes correspondante.

Or, si nous ouvrons le compte général du matériel de la Guerre en 1866, qu'y voyons-nous? Le matériel d'habillement y est estimé à 66 823 150 francs, sur lesquels les situations des magasins au 1er juillet accusent : des draps et toiles, de quoi confectionner 500 000 habits ; des habits confectionnés, 110 000; capotes, 95 000; pantalons, 143 000 ; shakos, 269 000 ; souliers, 476 000, indépendamment des réserves d'habillements et de chaussures gardées dans les corps. Le matériel d'artillerie, estimé à 364 959 092 francs, se décomposait ainsi : 10 944 canons, 2 546 canons obusiers, 3 671 obusiers et 3 153 mortiers en bronze, plus 3 000 canons en fer. Sur ces 10 944 canons, 8 000 étaient de campagne. Le

nombre des fusils s'élevait à 1 800 000, et l'on avait de la poudre pour la guerre pendant dix ans. Un état d'armement de la place de Metz, arrêté le 9 février 1867, constate que la place, en parfait état de défense, possédait 269 canons de place, de siège ou de campagne, 197 obusiers ou mortiers, en tout 466 pièces.

La loi de finances établit non moins sûrement la situation des effectifs. L'effectif net à entretenir en 1866, d'après la loi de finances (8 juillet 1865) modifiée par le décret du 15 novembre suivant, portant réduction de l'armée, avait été fixé à 390 000 hommes, 87 000 chevaux. L'effectif entretenu en réalité avait été, déduction faite des hommes n'ayant pas reçu de prestation de solde, de 385 722 hommes, 86 292 chevaux. A quoi doivent être ajoutés comme disponibles 227 000 réservistes. Telles sont les forces militaires que le gouvernement de l'Empereur pouvait mettre en ligne. Nous sommes bien loin de 40 000 hommes. Et les documents officiels qui donnent ces chiffres ne sauraient être contestés sans s'inscrire en faux contre l'administration de la Guerre, contre les Commissions du Corps législatif et du Sénat, contre ces Assemblées elles-mêmes, enfin contre la Cour des comptes.

De ces 8 000 canons de campagne, combien en avait absorbé le Mexique? Ce n'est pas par des phrases et des cancans de généraux qu'il faut répondre, mais par les états officiels. Quel est le chiffre donné par ces états officiels? Nous le rappelons. En moyenne, huit batteries ou 48 pièces, au maximum, 68. Sur les 385 722 hommes entretenus et sur les 86 293 chevaux, il y en avait en Algérie 66 000, à Rome, 8 900; au Mexique la pré-

vision avait été de 29000 hommes, 8500 chevaux ; en réalité on n'a entretenu, au Mexique, que 25859 hommes et 8075 chevaux. Voilà ce qui aurait épuisé toutes les ressources militaires de la France et mis son armée dans un désarroi à peine croyable ; et des hommes qui visent à avoir de l'autorité, répètent de pareilles billevesées !

Il n'y a vraiment de discutable dans les assertions du maréchal Randon que ce qui, étant resté à l'état de prévision, n'a pu être soumis à une vérification matérielle : le délai dans lequel se serait opérée la mobilisation. Là on aurait pu rencontrer des mécomptes ; les délais réputés suffisants auraient pu ne pas l'être ; au lieu d'être prêts à se mouvoir dans vingt jours, un mois, les hommes auraient pu se trouver dans l'impossibilité de le faire avant six semaines, deux mois.

Mais, dans aucun cas, ces mécomptes n'étaient à craindre à l'égard des troupes réunies en divisions actives, c'est-à-dire prêtes à se mettre en mouvement, à Paris, à Lyon, au camp de Châlons, formant un effectif de 80000 hommes, munis de cent pièces de canon attelées, et pas davantage pour les 8000 chevaux des divisions de Lunéville, de Lyon, de Versailles, de la Garde.

VII

LETTRES DIVERSES

1. *Darimon à Émile Ollivier.* — *Paris, 7 avril 1866.* — « Mon cher Ollivier, on m'assure que le *Phare de la Loire*, parlant ces jours passés de ma sortie de la *Presse*, disait que vous m'aviez chassé du journal. Le mot était injurieux pour vous, et je

suis désolé que vous n'ayez point songé à le relever.

« Il ne saurait y avoir la moindre équivoque sur les motifs de ma retraite. J'ai quitté la *Presse* parce que, d'une part, j'ai voulu vous laisser tout entière la responsabilité de l'expérience que vous alliez tenter; d'autre part, parce que j'ai considéré comme un manque complet d'égards le silence que vous avez cru devoir garder avec moi sur les propositions qui avaient eu lieu entre vous et la gérance et sur l'acceptation de la direction politique du journal.

« C'est en vain qu'on voudrait faire de la situation que j'ai prise une question de politique. Il n'y a jamais eu entre nous qu'une question de politesse.

« Je passe condamnation sur l'article du *Phare de la Loire;* mais à la prochaine occasion vous ne trouverez pas mauvais que je m'explique publiquement d'une façon plus catégorique que je ne l'ai fait dans ma lettre à M. Rouy. A vous. »

II. *Émile Ollivier à Darimon. — 10 avril 1866.* — « Mon cher Darimon, puisque vous ne comprenez pas ce qu'il y a eu de délicat dans mon silence à votre égard et que vous voulez absolument entendre de ma bouche des choses désagréables, écoutez-les et ne vous en prenez qu'à vous si je vous les dis.

« Depuis que vous avez eu la sotte vanité de vous faire décorer sans me consulter, sans me prévenir, sans vous préoccuper de la solidarité que l'opinion m'attribuerait dans cet acte blâmable, non seulement vous m'avez délié de toute obligation politique envers vous, mais vous m'avez rendu toute action commune avec vous impossible. Dans l'affaire de la *Presse* spécialement, votre intimité affichée avec le fils La Valette me commandait de garder un secret qui, d'ailleurs, n'était pas le mien. Enfin,

faut-il vous le dire, si vous ne vous étiez pas retiré, je vous aurais prié de nous priver de votre collaboration devenue compromettante.

« Comme je n'oublie jamais les anciens souvenirs d'amitié, je ne vous aurais jamais parlé ainsi que je viens de le faire si votre lettre peu convenable et d'une assurance que je ne m'explique pas ne m'avait forcé d'appeler les choses par leur nom. Maintenant, je vous en préviens, j'en resterai là avec vous de ma correspondance explicative. Écrivez toutes les lettres publiques que vous voudrez, je me bornerai à répondre en publiant celle que je vous adresse. Croyez, du reste, que je n'ai aucun mauvais sentiment à votre égard et que vous me trouverez toujours prêt à vous obliger et à vous être agréable. Je vous prie de nouveau de n'attribuer qu'à vous-même la rudesse nécessaire de ma réponse. Je suis vraiment désolé d'y avoir été contraint. »

Dans ce temps arriva une petite mésaventure à Darimon. Le prince Napoléon avait donné un bal auquel il entendait conserver un caractère démocratique et il avait dit à Darimon : « Je mettrai à la porte tous ceux qui viendront en culotte courte. » Néanmoins, je ne sais pourquoi Darimon vint en culotte courte avec Saulcy et Alexandre Dumas. Ce fut un débordement d'épigrammes ; on le chansonna et ce fut ainsi que Darimon devint l'homme aux culottes courtes.

III. *Augustin Cochin à Émile Ollivier*[1]. — *9 juillet 1866*. — « Mon cher ami, j'aurais aimé à vous dire adieu avant notre départ et je ne vous ai pas trouvé. J'aurais aimé aussi à vous demander ce que vous pouvez faire pour aider la candidature de Falloux en Maine-et-Loire. Gagner un tel homme

serait un événement. Vous avez vu sa circulaire : elle est, ce me semble, dans le sens et la mesure que vous pouvez souhaiter. Ne pourriez-vous pas en obtenir l'insertion et même en faire dire un mot favorable dans la *Liberté?* Je suis bien sûr que vous ferez ce que vous pourrez; vous estimez cet homme loyal, clairvoyant, intrépide et il vous le rend. Tout à vous. »

IV. *Émile Ollivier à la Princesse Carolyne Wittgenstein. — De Vichy, 17 juillet 1866.* « Votre distinction entre les forces prépondérantes et les forces motrices est profonde et je la retiens. Je pense aussi, comme vous, que la minorité a souvent raison. Cependant, il faut que la majorité gouverne. Comment concilier cette antinomie? Par la liberté qui, à bien prendre, n'est rien autre que l'attribution permanente de certains droits à la minorité!

L'antiquité n'entendait par liberté que le droit du plus grand nombre de gouverner; c'est ce que Cicéron entendait lorsqu'il s'écriait : *Libertas quæ propria est populi romani.* Le monde moderne seul a cette conception que certains droits devraient être placés en dehors des volontés et des caprices de la majorité, et ces droits sacrés il les a mis sous la protection du beau mot de liberté! Je réponds donc à votre question en disant : c'est la liberté qui concilie cette double proposition. Il faut que la majorité gouverne. La minorité cependant a souvent raison. Je ne développe pas. Un esprit tel que le vôtre comprend à demi-mot. »

*

ERRATA DU VII[e] VOLUME

A la page 97, lisez : *Apenrade.*

A la page 468, lisez : *Merseboury, province de Saxe.* La prébende de Manteuffel était une dotation comme on l'accordait à certains dignitaires sur les biens d'évêchés qui n'existaient plus. Quand j'ai dit de lui *chevalier-moine*, j'ai voulu indiquer par là, non une qualité confessionnelle, puisqu'il était protestant, mais une certaine manière d'être du caractère.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE XV

LE PROLOGUE DE SADOWA

CHAPITRE PREMIER

CELA RECOMMENCE EN ALLEMAGNE

CHAPITRE II

LA CHUTE DE COUZA

CHAPITRE III

LE TRAITÉ PRUSSO-ITALIEN

CHAPITRE IV

LA PREMIÈRE CANDIDATURE HOHENZOLLERN

CHAPITRE V

BISMARCK EN QUÊTE DU « CASUS BELLI »

CHAPITRE VI

DISCOURS DE THIERS. — RÉPONSE DE L'EMPEREUR A AUXERRE

CHAPITRE VII

LE SECOND VOLUME DE LA VIE DE CÉSAR

CHAPITRE VIII

UN CAS DE CONSCIENCE

CHAPITRE IX

LE CONGRÈS

CHAPITRE X

LES DERNIÈRES HÉSITATIONS

CHAPITRE XI

LA NEUTRALITÉ DE L'EMPEREUR
LE TRAITÉ AVEC L'AUTRICHE (9-12 JUIN)
LETTRE A DROUYN DE LHUYS (11 JUIN)

CHAPITRE XII

LE DÉNOUEMENT

CHAPITRE XIII

CE QUE PEUT UNE VOLONTÉ

LIVRE XVI

SADOWA

CHAPITRE PREMIER

LES ARMÉES EN PRÉSENCE

CHAPITRE II

LE COMMANDEMENT

CHAPITRE III

LES PLANS D'OPÉRATIONS

CHAPITRE IV

CUSTOZA

CHAPITRE V

APRÈS LA BATAILLE

CHAPITRE VI

OPÉRATIONS EN BOHÊME

CHAPITRE VII

LANGENSALZA

CHAPITRE VIII

SADOWA

CHAPITRE IX

LES ENSEIGNEMENTS

CHAPITRE X

RETRAITE DE BENEDEK
LA MARCHE SUR VIENNE

CHAPITRE XI

CHUTE DU MINISTÈRE RUSSELL
LE MINISTÈRE DERBY

CHAPITRE XII

LA MÉDIATION

CHAPITRE XIII

LES DIFFICULTÉS DE LA MÉDIATION

CHAPITRE XIV

LA MÉDIATION EN ITALIE

CHAPITRE XV

LA MÉDIATION AU CAMP PRUSSIEN

CHAPITRE XVI

LES PRÉLIMINAIRES DE NIKOLSBOURG

CHAPITRE XVII

LISSA

CHAPITRE XVIII

ARMISTICE PARTOUT

CHAPITRE XIX

LES ABERRATIONS

CHAPITRE XX

PREMIÈRE ABERRATION : LE RHIN

CHAPITRE XXI

SECONDE ABERRATION : LA BELGIQUE

CHAPITRE XXII

TRAITÉ DE PRAGUE (23 AOUT 1866)

CHAPITRE XXIII

CIRCULAIRE DE LA VALETTE (16 SEPTEMBRE 1866)

CHAPITRE XXIV

LA LIQUIDATION PARLEMENTAIRE EN PRUSSE

CHAPITRE XXV

TRAITÉ DE VIENNE AVEC L'ITALIE (3 OCTOBRE 1866) RÉTROCESSION DE LA VÉNÉTIE

CHAPITRE XXVI

LES BOUCS EMISSAIRES

ÉCLAIRCISSEMENTS

Paris. — Typ. Ph. Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 42546.

A LA MÊME LIBRAIRIE

DU MÊME AUTEUR

L'EMPIRE LIBÉRAL

ÉTUDES, RÉCITS, SOUVENIRS

SEIZE VOLUMES SONT EN VENTE

Chaque vol. in-18 br. 3 fr. 50 — *Les mêmes*, in-8º caval. 6 fr.

PREMIER VOLUME
DU PRINCIPE DES NATIONALITÉS

DEUXIÈME VOLUME
LOUIS NAPOLÉON ET LE COUP D'ÉTAT

TROISIÈME VOLUME
NAPOLÉON III

QUATRIÈME VOLUME
NAPOLÉON III ET CAVOUR

CINQUIÈME VOLUME
L'INAUGURATION DE L'EMPIRE LIBÉRAL
LE ROI GUILLAUME

SIXIÈME VOLUME
LA POLOGNE — LES ÉLECTIONS DE 1863
LA LOI DES COALITIONS

SEPTIÈME VOLUME
LE DÉMEMBREMENT DU DANEMARK
LE SYLLABUS — LA MORT DE MORNY
L'ENTREVUE DE BIARRITZ

HUITIÈME VOLUME
L'ANNÉE FATALE (Sadowa 1866)

NEUVIÈME VOLUME
LE DÉSARROI
Le Luxembourg — Le 19 Janvier
Queretaro

DIXIÈME VOLUME
L'AGONIE DE L'EMPIRE AUTORITAIRE
Mentana — La Loi militaire. — Loi sur la presse et les réunions publiques.

ONZIÈME VOLUME
LA VEILLÉE DES ARMES
L'Affaire Baudin. — Préparation militaire prussienne. — Réorganisation de l'armée française par l'Empereur et le Maréchal Niel. — Les élections de 1869. — L'origine du complot Hohenzollern.

DOUZIÈME VOLUME
LE MINISTÈRE DU 2 JANVIER
Formation du Ministère. — L'Affaire Victor Noir. — Suite du complot Hohenzollern.

TREIZIÈME VOLUME
Le Guet-apens Hohenzollern. — cile œcuménique. — Le Plébiscite.

QUATORZIÈME VOLUME
LA GUERRE
Explosion du complot Hohenzollern. — Déclaration du 6 juillet. — Retrait de la candidature Hohenzollern. — Demande de garantie. — Soufflet de Bismarck. — Notre réponse au soufflet de Bismarck. — La déclaration de guerre.

QUINZIÈME VOLUME
Etions-nous prêts ? — Préparation. — Mobilisation. — Sarrebruck. — Alliances.

SEIZIÈME VOLUME
Le Suicide. — Premier acte : Wœrth-Forbach. — Renversement du Ministère.

Marie-Magdeleine (récits de jeunesse), 1 volume.......... .. 3 50
1879-1889. 1 volume.............. 3 50
Michel-Ange. 1 volume........... 3 50
Lamartine, précédé d'une préface sur les incidents qui ont empêché son éloge. 1 volume........ 1 »
Principes et conduite 1 volume gr. in-18 jésus.................... 3 50
L'Eglise et l'Etat au concile du Vatican. 2 volumes à.......... 3 50
Thiers à l'Académie. 1 volume.... 1 »
De la Liberté des Sociétés. 1 vol. » 50
Le Pape est-il libre à Rome ? Un volume.... .... 1 »
Le Concordat est-il respecté ? Un volume........................ 2 »
Le Concordat et le Gallicanisme. 1 volume...................... 1 »
Le Concordat et la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Discours. 1 volume...................... 1 »
Encyclique de Léon XIII. 1 volume 1 »
Le Féminisme. 1 volume in-18.... 1 »
La Femme dans les luttes religieuses. 1 volume in-18. broché. 1 »
Nouveau Manuel de Droit ecclésiastique français. Lois, décrets et actes pontificaux sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. 2 volumes in-18 à 3 50

Paris. — Imprimerie E. Desfossés, 13, quai Voltaire. — 54349.